)ANIEL

STOIRE
DE
RANCE

OME IV






EL
DIRE
NCE
E IV
F





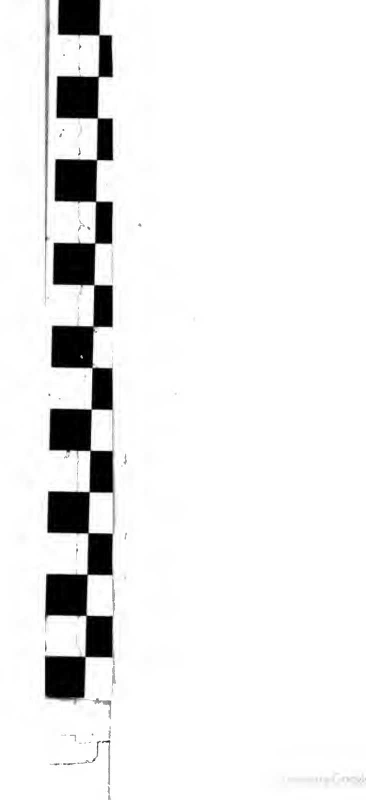


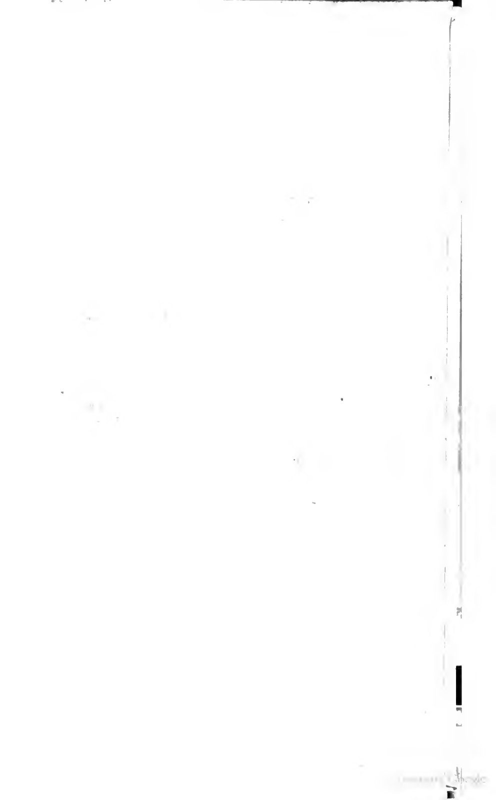
DANI

HISTO
DE
FRAN

TOME







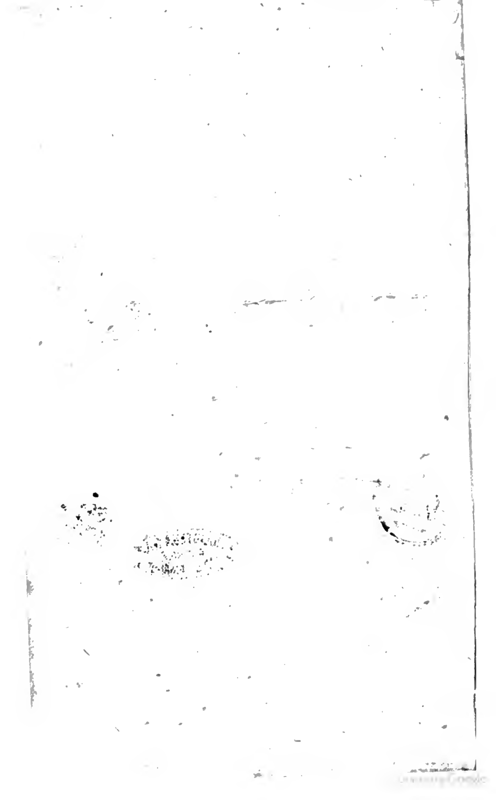

BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
31/h F
4

HISTOIRE
DE
FRANCE,
Par le P. DANIEL.

TOME IV.

24





HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'ETABLISSEMENT DE LA MONARCHIE FRANÇOISE DANS LES GAULES.

Par le P. G. DANIEL,

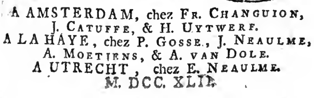
DE LA COMPAGNIE DE JESUS.

NOUVELLE EDITION,

Revue, corrigée, & enrichie d'une Table générale des Matières.

TOME QUATRIEME.





A AMSTERDAM, chez FR. CHANGUION, J. CATUFFE, & H. UYTWERF.
A LA HAYE, chez P. GOSSE, J. NEAULME, A. MOETJENS, & A. VAN DOLE.
A UTRECHT, chez E. NEAULME.
M. DCC. XLII.

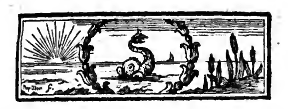
HIS

FR

PHI

maille. S'i
droits à
l'Europe
pour la
de: & ce

Il avoit
de sa femme
avoir, Louis
tomba dans
une fille
nommé H
de cette
les divorces
les Princes &
Allemagne &
référer
Les Papes
Tome IV.



HISTOIRE
DE
FRANCE.

PHILIPPE I.

LES divisions entre les fils de Guillaume le Conquérant, contribuoient au repos de la France, à laquelle leur union pouvoit être redoutable ; & le règne de Philippe auroit été fort tranquille, si une malheureuse passion n'en eût troublé la tranquillité. La chose éclata dans toute l'Europe avec beaucoup de scandale, & fut pour lui la source d'une longue suite d'inquiétudes & de chagrins. 1091.



Philippe se dégoute de Berthe sa femme.

Il avoit déja eu trois enfans de la Reine Berthe sa femme, fille de Florent Comte de Frise ; savoir, Louis-Thibaud, qui fut son successeur, & connu dans l'Histoire sous le nom de Louis le Gros; une fille nommée Constance ; & un autre fils nommé Henri, qui mourut jeune. Il se dégouta de cette Princesse, & pensa à la répudier. Ces divorces étoient encore fort fréquens parmi les Princes & les Seigneurs, tant en France qu'en Allemagne & en Italie; mais il falloit au Roi un prétexte pour celui qu'il méditoit.

Chronic. MSS. de S.Denys.

Les Papes depuis longtems avoient été très sé-

1091. vères sur l'article des degrés de parenté pour les mariages, & en avoient cassé un grand nombre, comme nuls, parce qu'ils avoient été contractés entre personnes parentes au-dessous du septième degré. Souvent, en contractant ces mariages, l'intérêt ou l'inclination empêchoient qu'on ne s'arrêtât à une discussion si exacte de ces degrés de parenté; mais quand les maris étoient las de leurs femmes, c'étoit alors qu'on la faisoit, & le divorce suivoit; le libertinage se couvrant ainsi de l'autorité des règles de l'Eglise.

Ce fût à cet expédient que Philippe eût recours; & au défaut de véritables titres, il fit faire de fausses généalogies, par lesquelles il tâchoit de prouver sa prétendue parenté avec la Reine.

Il demande en mariage Emme fille du Comte Roger.

Malaterra, L. 4. Hist. Rob. Guischardi.

Comptant là-dessus, il envoya des Ambassadeurs en Sicile au Comte Roger, frère de Robert Guischard Duc de Calabre, de la Pouille & de Sicile, pour lui demander sa fille Emme en mariage. Le Comte supposant véritable la nullité du mariage du Roi avec la Reine Berthe, se tint fort honoré de cette alliance, & fit partir sa fille avec un équipage digne du rang où elle alloit être élevée, & lui donna une très grosse somme d'argent.

Il n'est pas vraisemblable, comme on l'écrit communément sur la foi du Moine de Sicile, Auteur de l'Histoire de Robert Guischard, que le Roi eût fait venir en France cette Princesse sans dessein de l'épouser; mais seulement pour s'emparer de son argent & de ses joyaux. Ce sont des idées & des bruits populaires, que des Ecrivains peu circonspects reçoivent trop aisément dans leurs Histoires. La véritable raison pourquoi Philippe ne l'épousa pas, fut que durant cette Ambassade, & le tems qu'il fallut pour amener en France cette Princesse, il se laissa emporter à d'autres amours, qui empêchérent ce mariage. En voici l'occasion.

Orderic. L. 8. p. 691.

Fouque Comte d'Anjou, surnommé Réchin, avoit

voit eu deux femmes, l'une après l'autre, qui
vivoient encore, & avec qui il avoit fait divor- 1091.
ce, ſous le prétexte ordinaire de parenté. Toutes deux s'appelloient Ermengarde. La prémière étoit fille de Lancelin Seigneur de Baugenci, & la ſeconde étoit fille d'Archambaut de Bourbon, III. du nom. Il épouſa en troiſièmes noces Bertrade, fille de Simon de Montfort, (cette Maiſon eſt illuſtre dans notre Hiſtoire,) & petite-fille d'Amauri de Montfort, qui tirant ſon nom d'une petite Ville à neuf ou dix lieues de Paris, lui a auſſi laiſſé le ſien; car on appelle cette Ville Montfort-l'Amauri.

Bertrade étoit d'une beauté rare, & le Comte d'Anjou en fut ſi charmé, que malgré les prémiers refus, il ne ceſſa point de la demander. Il l'obtint enfin par l'entremiſe de Robert Duc de Normandie, qui avoit alors beſoin de lui contre les Manſeaux révoltés, & qui pour faire condeſcendre à ce mariage Guillaume Comte d'Evreux, tuteur & oncle de Bertrade, lui céda pluſieurs Châteaux, ſur leſquels la Maiſon de ce Comte avoit des prétentions.

Le Comte d'Anjou étoit fort vieux, & Bertrade toute jeune. Elle avoit avec cela beaucoup d'eſprit & d'ambition. Elle ne fut pas quatre ans avec le Comte, que chagrine de ſe voir ainſi ſacrifiée à des intérêts d'Etat & de Famille, elle ne put plus le ſouffrir. De plus l'exemple des deux Ermengardes lui faiſoit appréhender le caprice de ſon mari, & qu'avec le tems, il ne lui prît auſſi envie de la répudier.

Il répudie la Reine Berthe.

Sur ces entrefaites, arriva le divorce de Philippe avec la Reine Berthe, qui fut reléguée à Montreuil. Bertrade, ſur l'avis qu'elle en eut, compta aſſez ſur la réputation de ſa beauté, pour croire que le Roi penſeroit peut-être à l'épouſer, ſi on lui en parloit, & qu'on lui en facilitât les moyens.

Elle lui envoya en ſecret un homme affidé, Ibid.
pour lui en faire la propoſition, & elle ne fut P. 999.

1091. pas trompée dans son espérance. Le Roi ne balança pas, & lui fit dire qu'il la verroit bientôt, pour convenir avec elle des mesures qu'ils auroient à prendre sur une affaire si délicate.

Il fait un voyage à Tours pour voir Bertrade femme du Comte d'Anjou.

En effet, le Roi, sous je ne sai quel prétexte, fit un voyage à Tours, où le Comte d'Anjou, qui ne se défioit de rien, le reçut parfaitement bien. La vue de Bertrade agit encore plus sur son cœur que sa réputation ; & dans des visites, qui paroissoient de pure civilité, ils concertérent ensemble leur dessein. Ils arrêtérent donc qu'incontinent après le départ du Roi, elle s'échapperoit, pour gagner un rendez-vous qu'il lui marqua.

La veille de la Pentecôte assistant à l'Office dans l'Eglise de S. Jean, tandis que l'on faisoit la bénédiction des Fonts, on les vit s'entretenir, comme s'ils avoient parlé de choses indifférentes; & c'étoit ce lieu & ce moment qu'ils avoient choisi pour se jurer une fidélité éternelle en présence des Autels, & faire en quelque façon Dieu même garant du crime qu'ils complotoient.

Bertrade quitte son mari, & va trouver le Roi à Orléans.

Le Roi ne fut pas longtems sans prendre congé du Comte d'Anjou, & peu de jours après la Comtesse partit la nuit, accompagnée seulement de quelques confidens, & gagna Meun, où le Roi avoit laissé une escorte de Cavalerie, qui la conduisit jusqu'à Orléans, où il l'attendoit.

Une avanture comme celle-là ne pouvoit pas
1092. manquer de faire un grand éclat, eu égard au rang & à la dignité des parties intéressées dans une telle affaire, & on prévoyoit bien que le Pape ne manqueroit pas de s'en mêler. Grégoire VII étoit mort. Victor III lui avoit succédé, & n'avoit tenu le Saint Siège que quelques mois. C'étoit Urbain II. qui étoit alors assis sur la Chaire de S. Pierre.

Bertrade commença par justifier sa conduite, disant qu'on l'avoit engagée toute jeune qu'elle étoit dans un mariage criminel ; que le Comte d'Anjou aiant encore ses deux femmes vivantes, elle

elle n'avoit pu soutenir plus longtems les remords de sa conscience, en continuant avec scandale dans un adultère public; que le Roi faisant voir que son mariage avec la Reine Berthe étoit nul, ils étoient tous deux libres, & que rien ne pouvoit les empêcher de se marier ensemble. 1092.

Le Roi de son côté faisoit tout son possible, pour engager les Prélats de France à prende sa cause en main, & pour les disposer à consentir à son nouveau mariage. Ce fut dans cet intervalle que la fille du Comte Roger arriva de Sicile à Saint Gilles, Ville dépendante de Raimond IV, Comte de Toulouse, dit communément Raimond de S. Gilles. C'étoit en ce lieu-là même que le Roi, selon que les Ambassadeurs François l'avoient promis au Comte Roger, devoit venir recevoir sa nouvelle épouse. Mais ceux qui l'amenoient furent bien surpris, lorsque le Comte de Toulouse leur apprit ce qui se passoit en France; & sur ce qu'il leur en dit, ils virent si peu d'apparence de réussir à faire changer de résolution au Roi, qu'ils se rembarquérent, & retournérent en Sicile. Emme fut depuis mariée à un Seigneur qui portoit le titre de Comte de Clermont *, destinée beaucoup moins glorieuse pour elle, mais exemte de crime, & apparemment plus tranquille & plus heureuse : car combien de chagrins Bertrade n'eut-elle point à essuyer, non point à l'occasion de la dissolution de son mariage avec le Comte d'Anjou, qu'il semble qu'on compta pour rien dans la suite de cette affaire, tant il en fut peu parlé, & tant il étoit décrié dans le monde par la manière dont il avoit traité ses deux autres femmes ; mais le point principal où l'on s'arrêta toujours, fut le divorce

Le Roi tâche de faire consentir les Prélats de son Royaume à son mariage avec Bertrade.

Vita Rob. Guischard. loc. cit.

* M. Baluze dans son Histoire de la Maison d'Auvergne T. 1. p. 55. conjecture fort vraisemblablement que ce fut un Comte de Clermont en Sicile, & non pas un Comte de Clermont en Auvergne.

divorce du Roi avec la Reine, contre lequel tous les esprits furent révoltés.

1092.

Il écrit à Yves Evêque de Chartres Yvo Carnot. Epist. 13.

Toute l'application du Roi, comme j'ai dit, étoit à gagner les Prélats de son Royaume. Le fameux Yves Evêque de Chartres étoit celui dont l'autorité pouvoit le plus ébranler les autres, parce que c'étoit le plus savant, & un des plus saints Prélats du Royaume. C'est pourquoi le Roi n'omit rien, pour se le rendre favorable. Il lui écrivit, pour le prier d'assister à la cérémonie de son mariage, l'assurant que le Pape, pleinement informé de tout, y avoit consenti, & que la plupart des Evêques de France y donnoient les mains.

Réponse de cet Evêque.

L'Evêque, fort embarrassé de cette invitation, répondit au Roi que ni le consentement du Pape, ni celui des Evêques de France, ne lui avoient point été notifiés; qu'au reste l'honneur de faire la cérémonie du mariage appartenoit de droit à l'Archevêque de Reims, suivant l'ancienne coutume, confirmée par l'autorité du S. Siège, & que les Suffragans de l'Archevêché de Reims, par le même droit, devoient être les Assistans de l'Archevêque; qu'ainsi il le supplioit de ne point lui faire cet honneur au préjudice de ceux à qui il appartenoit. En même tems, il fit savoir à l'Archevêque ce qu'il avoit écrit au Roi, & le pria de lui mander si ce qu'on lui écrivoit du consentement du Pape & des Evêques étoit vrai; de lui dire sincèrement & selon Dieu, sa pensée, sur une affaire de cette conséquence; que pour lui il étoit résolu de perdre plutôt son Evêché, que de rien faire contre sa conscience, & qui pût scandaliser l'Eglise. Il envoya des copies de la réponse qu'il faisoit au Roi, non seulement à l'Archevêque de Reims, mais encore à tous les Evêques qui devoient être invités à la cérémonie du mariage, les exhortant fortement à ne rien faire en cette occasion d'indigne de leur caractère, & à parler au Roi aussi franchement qu'il étoit résolu de le faire lui-même.

Com-

Comme le Roi le pressa encore par une autre Lettre, il lui répondit nettement qu'il ne pouvoit se résoudre à ce qu'il lui demandoit, avant qu'on eût examiné dans une Assemblée générale des Evêques de France, si le divorce qu'il avoit fait avec la Reine étoit légitime; que Paris où il l'appelloit, n'étoit pas un lieu où les suffrages des Evêques dussent être libres; qu'il iroit en tout autre lieu, où l'affaire pourroit être examinée avec une liberté entière; & que là il parleroit & agiroit selon que lui dicteroit sa conscience. 1092. Epist. 15.

Le Roi à qui sa passion ne permettoit pas d'écouter les remontrances du saint Prélat, & qui voyoit que sur un tel exemple plusieurs autres Evêques répondoient avec une égale fermeté, voulut tenter, si en l'intimidant, il ne l'ébranleroit point. Il lui envoya ordre, comme à son Vassal, de venir à la Cour, pour y rendre compte de sa conduite, contre laquelle il avoit, disoit-il, reçu de grandes plaintes; & en même tems il lui ôta la qualité de *Fidèle* *, & abandonna toutes ses terres & tous ses biens au pillage. L'Evêque, quoique réduit par-là à la dernière extrémité, tint toujours ferme, & écrivit au Roi, que quand il sauroit le nom de ses accusateurs, & les crimes dont ils le chargeoient, il comparoîtroit hardiment soit à la Cour, si les choses étoient de la compétence du tribunal séculier, soit devant les Evêques, si c'étoit en matière Ecclésiastique. Epist. 22.

* *Me diffiduciastis.*

Philippe n'osa pas pousser plus loin les choses; & sur ce que la plupart des Evêques de son Royaume, ou éludoient sous divers prétextes, ou lui refusoient ouvertement de faire la cérémonie de son mariage, il se contenta de l'Evêque de Senlis, & de deux autres qui n'étoient point de son Royaume, savoir, de l'Archevêque de Rouen, & d'Eudes Evêque de Baieux, frère utérin du défunt Roi d'Angleterre Guillaume le Conquérant. Ces trois Prélats firent donc la cérémonie *Le Roi épouse Bertrade.* Malmesb.

monie du mariage, & Eudes eut pour sa récompense les revenus de quelques Eglises de la Ville de Mante.

1092. Orderic. l. 8. p. 699.

Jusques-là les peuples étoient demeurés en suspens & dans la soumission. Mais si-tôt que la nouvelle du mariage fait solennellement se fut répandue dans les Provinces, on commença à murmurer par-tout, & quantité de Seigneurs coururent aux armes en faveur de la Reine Berthe; d'autres prirent le parti de la nouvelle Reine, & on étoit en danger de voir une guerre civile en France. Mais Bertrade, femme infiniment adroite, fit tant par ses caresses & par ses promesses auprès des principaux Chefs du parti contraire au sien, qu'elle les adoucit & les gagna.

On fit une nouvelle tentative auprès de l'Evêque de Chartres, & quelques-uns des amis qu'il avoit à la Cour, s'offrirent à faire sa paix avec le Roi, pourvu seulement qu'il se tût, & qu'il dissimulât; mais ils n'en eurent point d'autre réponse, sinon qu'il attendroit encore quelque tems, pour voir si le Roi rentreroit en lui-même; qu'il avoit vu une Lettre circulaire du Pape à tous les Evêques de France, par laquelle il les autorisoit à casser le nouveau mariage du Roi, & à contraindre ce Prince par les voies Canoniques à se séparer de Bertrade; que jusqu'alors il avoit empêché que ces Lettres ne devinssent publiques, de peur de causer des troubles dans le Royaume; mais qu'il étoit résolu, aussi-bien que les autres Evêques, à faire son devoir; qu'on en donnât avis au Roi, & qu'il souhaitoit de savoir au-plutôt sa réponse, & s'il étoit en résolution de lever le scandale qu'il causoit à toute l'Eglise.

Epist. 23.

Il pense à la faire couronner.

Cependant le Roi après son mariage pensa à faire couronner Bertrade. Cette cérémonie ne se faisoit jamais, qu'en présence des Seigneurs & de la plupart des Evêques de France. Il ne se rebuta point, & espérant toujours de gagner l'Evêque de Chartres, s'il pouvoit lui parler lui-mê-

même, il lui écrivit pour lui donner un nouvel ordre de le venir trouver avec les Milices de son Evêché, sous prétexte d'une entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi d'Angleterre, & le Duc de Normandie. En ces sortes d'occasions les Princes marchoient d'ordinaire avec des Troupes, & les Vassaux de la Couronne étoient obligés de l'y accompagner, quand il les appelloit, & d'y amener leurs propres Vassaux avec les hommes armés, que chaque fief devoit fournir de la même manière que si on eût été à la guerre. L'Evêque répondit à la Lettre du Roi par celle-ci. 1092.

„ J'ai reçu la Lettre de votre Excellence, par „ laquelle vous m'ordonnez de vous venir trouver à Pontoise, ou à Chaumont, au jour que „ vous me marquez, pour aller de là à la Conférence que vous devez avoir avec le Roi „ d'Angleterre, & avec le Comte de Normandie. J'ai plusieurs raisons, & fort importantes, qui m'empêchent de m'y rendre. La „ prémière est, que le Pape vous défend par „ l'autorité Apostolique, d'avoir commerce avec celle que vous appellez votre épouse. La „ seconde est, que le Pape vous aiant demandé „ sureté pour un Concile qu'il vouloit faire tenir sur ce sujet, vous avez défendu aux Evêques de s'assembler. De plus, c'est que le „ Pape vous déclare excommunié, si vous demeurez davantage avec cette femme; qu'il „ nous a défendu à tous de la couronner; tout „ le monde disant hautement par-tout, que votre mariage est nul. Ainsi le respect que j'ai „ pour vous m'empêche de paroître en votre „ présence: car si j'allois à la Cour, je serois obligé de vous dire de bouche, & de déclarer „ en présence de tout le monde, ce que je vous „ dis encore ici en secret dans une Lettre. Or „ je suis résolu d'épargner la réputation de votre „ Majesté, & de ne donner aucune atteinte à votre „ autorité; & jusqu'à tant que je sois absolument „ obligé de parler, je dissimulerai & je me tai-

 „ rai.

1092. „ rai. Outre ces raisons qui m'empêchent de „ me rendre auprès de votre Personne, j'en ai „ encore une autre : c'est que presque tous les „ Vassaux de mon Eglise sont ou absens, ou ex- „ communiés, pour avoir violé les Canons, qui „ les obligent, sous peine d'excommunication, „ à ne point exercer de violence les uns contre „ les autres pendant certains jours de la semai- „ ne ; je ne puis les réconcilier à l'Eglise sans „ qu'ils fassent satisfaction, ni les conduire à l'Ar- „ mée tandis qu'ils demeurent excommuniés. En- „ fin votre Sérénité sait bien qu'il n'y a point „ pour moi de sureté à la Cour ; que j'y ai pour „ ennemi un sexe, auquel on ne doit pas se trop „ fier, quand même on l'a pour ami. J'attens avec „ patience que Dieu vous éclaire, qu'il ferme „ vos oreilles à la voix du serpent, & qu'il les „ ouvre aux remontrances salutaires que vos vé- „ ritables serviteurs vous font. C'est-là l'objet „ de mes desirs, & à quoi tendent toutes les „ prières que je fais tous les jours à Dieu ; je le „ prie de vous conserver."

Epist. 5. Cette Lettre ôtoit toute espérance au Roi de fléchir l'Evêque. Bertrade employoit toutes sortes de moyens pour surprendre ce Prélat, & le faire enlever ; mais il se tenoit sur ses gardes. Ainsi le Roi prit le parti d'agir auprès du Pape, pour empêcher que l'excommunication dont on le menaçoit, ne fût publiée.

Il envoie des Ambassadeurs au Pape Urbain II.

J'ai raconté auparavant comment Henri IV, Roi d'Allemagne, du vivant du Pape Grégoire VII, avoit fait un Anti-Pape sous le nom de Clément III. Il l'avoit toujours soutenu depuis, & continuoit de l'opposer à Urbain II. Philippe, malgré les chagrins que lui causa le Pape Grégoire VII, étoit demeuré dans l'obéissance de l'Eglise, & n'avoit jamais voulu reconnoitre l'Anti-Pape, nonobstant les sollicitations pressantes de Henri. Il envoya donc au Pape des Ambassadeurs, dont il étoit bien sûr, & par l'attachement qu'ils avoient pour lui, & par leur habile-

Epist. 46.

té

té à conduire une négociation. L'Histoire ne les nomme point. Ils avoient ordre, après avoir tenté toutes les autres voies, de déclarer au Pape, que s'il s'obstinoit à refuser le consentement qu'on lui demandoit pour le mariage dont il s'agissoit, il alloit voir la France se précipiter dans le Schisme; que le Roi étoit résolu, si on ne lui accordoit pas ce qu'il demandoit, de se soustraire avec tout son Royaume à son obédience, & de se soumettre, comme avoit fait le Roi d'Allemagne, à celle de Clément. Voilà les extrémités où les Princes s'abandonnent, quand ils se sont une fois malheureusement livrés à une passion. 1092.

L'Evêque de Chartres fut averti du sujet de cette Ambassade, & du détail des instructions des Ambassadeurs. Il prévint le Pape Urbain, & l'instruisit de tout; il le conjura de ne point céder aux menaces, & de soutenir fortement la cause de Dieu; de ne point s'étonner s'il apprenoit que quelques Evêques fussent ébranlés, l'assurant qu'il y auroit toujours de vrais adorateurs, qui ne fléchiroient point le genouil devant Baal. Il l'avertit de bien mesurer toutes les réponses qu'il feroit aux Ambassadeurs; qu'on attendoit ces réponses avec impatience à la Cour; que les Archevêques de Reims, de Sens & de Tours, avoient ordre de convoquer tous leurs Suffragans à Troies, pour délibérer sur ce sujet; qu'étant aussi appellé au Concile de Troies, il délibéroit s'il iroit, dans l'appréhension qu'on n'y prît des résolutions qu'il ne pourroit pas suivre; & il le prioit de lui donner conseil sur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture. Ibid.

Le Pape ainsi prévenu, & d'ailleurs incapable de mollir dans une affaire de cette nature, répondit aux Ambassadeurs, que quoi qu'il dût arriver, il ne pouvoit consentir au mariage du Roi, jusqu'à tant qu'on eût examiné, si le divorce qu'il avoit fait avec la Reine Berthe, étoit légitime; & que c'étoit par-là qu'il falloit commencer.

1092. *Il assemble un Concile à Reims.* Concil. Remense. Tom. X. Concil.

Sur cette réponse, le Concile s'assembla, non pas à Troies, mais à Reims, parce que l'Archevêque de cette Ville-là étant malade de la goutte, n'étoit pas en état de se transporter jusqu'à Troies. Le Roi pria Richer Archevêque de Sens de présider au Concile, tandis que l'Archevêque de Reims seroit hors d'état de le faire, à cause de sa maladie. Yves de Chartres n'y alla pas, & ce qu'il avoit prédit au Pape, arriva. Les Evêques du Concile y parurent entièrement gagnés par le Roi. On ne voit pas à la vérité qu'ils y eussent prononcé sur la validité de son mariage; mais ils y entreprirent l'Evêque de Chartres, d'une manière qui montroit bien qu'ils secondoient parfaitement les intentions du Prince.

Yves de Chartres y est cité. Ibid. Epist. 35.

Sur le refus qu'il avoit fait de venir au Concile, ils l'y citérent juridiquement, pour y répondre aux accusations qu'on y faisoit contre lui, de parjure & de crime de Lèze-Majesté. Il répondit à cette citation, qu'il ne les reconnoissoit point pour ses Juges; prémièrement, parce que plusieurs des Prélats qui le citoient, n'étoient point de la même Métropole que lui, & que dès-là, sans une Commission particulière du Pape, ils n'avoient nul droit de le citer; & en second lieu, parce que le Concile se tenoit hors de sa Province: qu'il en appelloit au S. Siège, prêt à répondre en tel lieu, en tel tems, & devant tels Juges qu'il lui assigneroit. Il ajouta que de ce qu'il en usoit ainsi, ce n'étoit pas qu'il se sentît coupable; mais c'étoit qu'il ne vouloit ni rien faire ni rien souffrir, qui fût contre ce que prescrivoient les Canons. De plus, que quand il auroit voulu se soumettre au jugement où l'on le citoit, on lui avoit rendu la chose impossible, vu que le Roi lui avoit refusé le sauf-conduit qu'il demandoit. Enfin qu'il n'avoit jamais fait de parjure, ni offensé la Majesté Royale. Que ce n'étoit pas lui qui avoit manqué de fidélité au Roi, mais eux-mêmes, en le flattant dans son desordre, d'où ils l'auroient déja retiré, s'ils eus-

eussent continué d'agir avec la fermeté qu'ils avoient d'abord fait paroître. Que pour lui, de quelque manière que le Roi le traitât, il ne se départiroit jamais de son devoir, lui en dût-il couter son Evêché, sa liberté & la vie. 1092.

Il y avoit déja deux ans que cette affaire duroit; car ce Concile ne se tint qu'en l'an 1094. Mais comme le Pape, suivant les avis de l'Evêque de Chartres, prévoyoit bien que les Evêques François n'agiroient pas selon ses intentions, il avoit envoyé ordre à Hugues Archevêque de Lyon, de tenir un Concile à Autun, & d'y présider non seulement comme Archevêque de Lyon, mais encore comme son Légat. Le choix de la Ville d'Autun pour tenir le Concile, montre qu'Eudes I. Duc de Bourgogne, à qui elle appartenoit, n'étoit pas favorable au Roi.

1094. *Le Pape en fait tenir un à Autun.* Concil. Eduense. T. X. Concil.

Il y eut trente-deux Evêques à ce Concile, quoiqu'on n'y voie que les noms de l'Archevêque de Lyon, de Rodolfe ou Radulfe Archevêque de Tours, & de Hoel Evêque du Mans. On y renouvella les excommunications contre Henri Roi d'Allemagne, & contre l'Anti-Pape Guibert; & enfin on y excommunia aussi Philippe lui-même, sur ce que sa femme légitime étant encore vivante, il en avoit épousé une autre. Ce Concile se tint le seizième jour d'Octobre, c'est-à-dire, près d'un mois après celui de Reims.

Où on excommunie le Roi Philippe.

La mort de la Reine Berthe, qui arriva cette même année-là, pouvoit faciliter le dénouement de cette malheureuse Scène: la conduite même du Roi, après qu'il eut été frappé d'excommunication, sembloit devoir adoucir le Pape; car non seulement il n'exécuta pas les menaces qu'il avoit faites, de suivre le parti de l'Anti-Pape, mais encore depuis ce tems-là, selon le témoignage d'un ancien Historien, quoiqu'il fût toujours attaché à son péché, il ne voulut jamais paroître en public avec les ornemens de la Dignité Royale, & ne fit, tandis qu'il demeura excommunié, aucune des cérémonies, ni aucune

Il en convoque un autre à Plaisance. Chronic. S. Petri vivi. Orderic. Vitalis, p. 699.

 des

des Fêtes, où il eût été obligé de les prendre.
1094. Il souffrit que dans toutes les Villes, & dans tous les lieux où il se trouvoit, on cessât de célébrer publiquement l'Office Divin. Il se faisoit cependant toujours dire la Messe en particulier par son Chapelain, mais avec la dispense & la permission des Evêques du lieu. Néanmoins; soit que le Pape ne crût pas que l'obstacle fût levé du côté de Bertrade, & qu'il regardât son mariage avec le Comte d'Anjou comme légitime, ou du moins qu'il n'eût pas d'assurance du contraire; soit qu'il ne voulût pas que Philippe tirât avantage de son desordre, jugeant que sa condescendance en cette occasion pourroit avoir de dangereuses conséquences pour les autres Princes, par l'espérance de l'impunité; soit enfin qu'il comptât assez sur la modération de Philippe, & sur l'attachement des François au Saint Siège, pour n'en pouvoir rien appréhender de fâcheux; soit par toutes ces raisons ensemble, il ne voulut point se relâcher, & convoqua un Concile à Plaisance en Lombardie, pour y traiter de cette affaire, & de plusieurs autres qui concernoient les intérêts de l'Eglise.

1095. Ce Concile se tint en Carême. Il s'y trouva un grand nombre de Prélats d'Italie, d'Allemagne, de Bourgogne, de France, & le Pape y présida. Philippe lui avoit promis d'y venir en personne; mais il y envoya seulement des Ambassadeurs, pour dire au Concile qu'il s'étoit mis en chemin, à dessein de se rendre à Plaisance, & qu'il y seroit déja arrivé, sans quelques raisons indispensables qui l'avoient retenu dans son Royaume. Le Pape refusa d'abord de recevoir ses excuses; mais par l'avis du Concile, on suspendit jusqu'à la Pentecôte toutes les procédures qu'on avoit commencées contre ce Prince.

Concil. Placent.

Le Pape qui ne vouloit pas laisser languir cette affaire, vint en France, & y tint à la fin de Novembre de la même année, cet autre fameux Concile de Clermont en Auvergne, où tant de choses

Et quelque tems après un troisiéme à Clermont.

choses importantes furent résolues au sujet de la conquête de la Terre Sainte. Je diffère à parler de ce grand événement, pour ne point interrompre le fil de la narration que j'ai commencée touchant le mariage de Philippe. 1095.

On en traita dans le Concile de Clermont, & sur ce que ce Prince parut résolu à ne pas se séparer de Bertrade, il y fut de nouveau excommunié, & on y menaça de la même peine tous ceux des François qui lui donneroient le nom de Roi ou de leur Seigneur, qui lui obéiroient, & même qui lui parleroient autrement qu'avec intention de le faire revenir de son égarement. Le Pape ne retourna pas si-tôt au-delà des Monts, & passa l'Hiver en France. Il y tint, ou y fit tenir divers autres Conciles; & sollicité par Philippe, qui lui donna quelque espérance de sa conversion, il en convoqua un à Arles, lequel néanmoins fut tenu à Nîmes, & Philippe s'y rendit. Il promit de se séparer d'avec Bertrade, & sur cette promesse il fut absous de son excommunication. Mais les liens de la passion, à laquelle le Prince s'étoit abandonné, étoient trop difficiles à rompre. Quelque tems après, ou de lui-même, ou par les sollicitations de Bertrade, il la rappella à la Cour, & contre la parole qu'il avoit donnée de ne point porter la Couronne pendant un certain tems, ce qui faisoit apparemment une partie de sa pénitence, il se la fit remettre sur la tête par Radulfe Archevêque de Tours, & donna à sa recommandation l'Evêché d'Orléans à un jeune homme Archidiacre de cette Eglise, entièrement décrié par toute la France par ses mœurs scandaleuses.

Philippe est absous de son excommunication au Concile de Nîmes.

Tom X. Concil. Malmesb. L. 4. Ibid. Epist 20. Urbani. Chronic. Malleac. an. 1096.

1096.

1098.

Yvo Carnot. Epist. 66. Hugo Flaviniac.

Il fit ensuite couronner solennellement Bertrade par Philippe Evêque de Troies, & par Gautier Evêque de Meaux.

Le scandale aiant ainsi recommencé, le Pape se préparoit à lancer de nouveau les foudres de l'Eglise contre le Roi & Bertrade; mais il mourut quelques mois après. Il eut pour Successeur Pas-

1099.

Mort du Pape Urbain II.

1099. *Il a pour Succesſeur Paſcal II.*

Paſcal II. homme d'une fermeté égale à celle de ſes Prédéceſſeurs, & qui fut auſſi jaloux qu'aucun d'eux de ſon autorité Pontificale.

Le Roi tâcha de le gagner, & le peu d'empreſſement, que le Comte d'Anjou faiſoit paroître pour ravoir ſa femme, a fait dire à quelques-uns, qu'il avoit alors conſenti à la diſſolution de ſon mariage, & permis que Bertrade demeurât à Philippe. Mais le Pape ne voulut rien écouter là-deſſus, quoique le Roi s'offrît d'aller à Rome en perſonne, pour lui donner toute la ſatisfaction qu'il ſouhaiteroit de lui.

Epiſt. 114.

Concile de Poitiers.

1100. Concil. Pictav.

Au contraire il envoya en France les Cardinaux Jean & Benoit, avec la qualité de Légats, qui convoquérent un Concile à Poitiers, pour y examiner de nouveau cette affaire. Les Légats toutefois, avant que de procéder contre ce Prince, allérent le trouver, & firent tout leur poſſible, pour l'engager à ſe reconnoitre, & à tenir les paroles qu'il avoit données au défunt Pape, touchant ſa ſéparation d'avec Bertrade. Le Roi ne put s'y réſoudre. Ainſi ils s'en allérent à Poitiers, pour tenir le Concile, en réſolution de l'y excommunier de nouveau.

Ils y trouvérent de grands obſtacles. La choſe s'étoit faite au Concile de Clermont ſans aucune réſiſtance, & tout avoit plié ſous les ordres du Pape Urbain; mais à Poitiers le Roi avoit un gros parti pour lui. Guillaume VIII, Comte de Poitiers & Duc de Guienne, étoit à la tête de ce parti avec d'autant plus d'ardeur, qu'il appréhendoit pour lui-même, aiant alors publiquement une maitreſſe qui cauſoit bien du ſcandale dans ſa Cour, & bien du chagrin à la Ducheſſe Mahaut de Toulouſe ſa femme. Enfin pluſieurs Evêques parloient hautement contre la dureté avec laquelle on traitoit le Roi, & contre l'autorité abſolue que le Pape s'attribuoit en France.

Hugo Flaviniac.

Les Légats, ſans s'étonner, tinrent le Concile dans S. Hilaire de Poitiers, où ils expoſérent au long la conduite de Philippe; comment après avoir

avoir été excommunié, & ensuite absous, parce qu'il avoit éloigné Bertrade, il étoit retombé dans ses desordres; & conclurent à une nouvelle excommunication. Le Duc de Guienne s'y opposa, & dit qu'il ne pouvoit souffrir qu'on excommuniât en sa présence le Roi son Seigneur, & conjura les Légats de ne point lui faire ce chagrin. Beaucoup d'Evêques se joignirent à lui, & demandérent qu'on suspendît au moins cette affaire pour quelque tems. Les Légats répondirent, que le péché étoit public & avéré; qu'ils avoient sur cela les ordres du Pape, & qu'ils ne pouvoient se dispenser de les exécuter. Il se fit un grand tumulte; car tout cela se faisoit en présence du peuple, dont l'Eglise étoit pleine. 1100.

Le Duc voyant qu'il ne pouvoit rien gagner, se leva, sortit de l'Eglise en colère, & fut suivi de quelques Evêques, de plusieurs Seigneurs, & d'une partie du Peuple, qui disoit mille injures aux Légats.

Le Roi est excommunié de nouveau.

Mais rien ne les arrêta, & dès que le Duc se fut retiré, ils prononcérent la Sentence d'excommunication contre le Roi. Ce fut alors que le tumulte recommença plus fortement qu'auparavant, jusques-là, que quelqu'un de ceux qui étoient en haut dans les Tribunes, prit une pierre, & voulant en frapper un des deux Cardinaux, cassa la tête à un Ecclésiastique qui étoit proche d'eux.

A ce coup, les clameurs aiant redoublé, la plupart des Evêques s'enfuirent; quelques-uns demeurérent, & témoignérent en ôtant leurs mitres, qu'ils étoient prêts de donner leur tête & leur vie pour la défense de l'Eglise. Bernard prémier Abbé de Tiron, & Robert d'Arbrisselle Fondateur de l'Ordre de Fontevraud, en firent autant. Cette fermeté étonna le peuple, qui les laissa sortir sans leur faire d'autre insulte. Le Duc d'Aquitaine eut au moins en partie ce qu'il prétendoit; car on ne parla point de lui faire son procès, & le Concile finit par cette Séance. Ibid. Vita Bernardi Abbatis Tironensis.

Phi-

1100. *Il s'associe Louis son fils.* Philippe excommunié se trouvoit en d'étranges embarras; mais il ne pouvoit se résoudre à prendre l'unique voie qu'il avoit d'en sortir, qui étoit de quitter Bertrade. Le point-d'honneur joint à la passion, rendoit inutiles tous les conseils que ses bons serviteurs lui donnoient là-dessus, & empêchoient l'effet de toutes les démarches qu'il faisoit auprès du Pape. Une manière de dater les Actes publics dont on se servoit en ce tems-là, a fait croire à quelques-uns, qu'en vertu de son excommunication il avoit cessé de prendre la qualité de Roi, ou que du moins on ne la lui donnoit plus en quelques endroits de la France. Cette date est conçue en ces termes: *Regnante Christo*, c'est-à-dire, *fait sous le Règne de Jésus-Christ règnant en France*, comme si on avoit voulu marquer par-là que Philippe n'y règnoit plus. Mais cette fausse critique a été clairement réfutée par de très habiles gens, qui ont montré que Philippe, même avant son divorce avec la Reine Berthe, usoit de cette formule. Ce qui est certain, c'est que vers ce tems-là il s'associa Louis son fils, qui depuis signoit dans les Actes publics, *Louis par la grace de Dieu désigné Roi des François*, & qui prit bientôt en main le Gouvernement de l'Etat sous les ordres de son père.

Besli. Blondel. Mabillon.

Ce jeune Prince empêche le renversement de l'Etat. Suger Vita Ludovici Grossi.

La politique de Philippe eut autant de part que son inclination au couronnement de son fils. Ses desordres le rendoient odieux & méprisable, & son excommunication étoit un prétexte plausible aux plus puissans de ses Vassaux, de se révolter. Plusieurs y étoient fort portés. Le Royaume commençoit à être dans une grande confusion : & c'est une juste louange qu'on donne au jeune Prince, que l'amitié de la plupart des Seigneurs qu'il avoit gagnés par ses manières douces & honnêtes, l'autorité qu'il avoit prise sur leur esprit, & la valeur qu'il fit paroître en diverses occasions, fut ce qui empêcha le renversement de l'Etat.

En

En effet ce Prince âgé de dix-neuf à vingt ans, mais d'une taille & d'une maturité au-dessus de son âge, fut remettre ou contenir dans le devoir plusieurs brouillons, que l'excommunication du Roi sembloit autoriser à manquer de respect & de soumission. On ne vit jamais plus d'activité. Il étoit toujours en campagne avec un petit Corps d'Armée, tantôt aux environs de Paris, tantôt en Champagne, tantôt au-delà de la Loire. Il se faisoit par autorité arbitre de tous les différends, pour lesquels les Seigneurs particuliers prenoient les armes les uns contre les autres, & les contraignoit, malgré qu'ils en eussent, à s'en tenir à ses décisions, en ravageant les terres, & rasant les Châteaux de ceux qui y résistoient. Car, comme remarque l'Abbé Suger, qui dans la suite eut grande part au Gouvernement, la coutume ne permettoit pas au Roi d'arrêter ces Seigneurs pour les faire obéir en ces rencontres; mais seulement de les contraindre par la force des armes à se soumettre. 1100.

Suger Vita Ludovici Grossi.

C'est ainsi que Louis en usa envers Bouchard de Montmorenci, Matthieu de Beaumont, Ebale de Rouci, Thomas de Marle Seigneur de Couci, & quelques autres. En plusieurs de ces occasions il paya de sa personne, d'une manière qui lui acquit beaucoup de gloire & d'autorité.

Il met en déroute les Troupes de Humbaud.

Humbaud Seigneur de Sainte Sévère, Château très fort sur les confins du Limousin & du Berri, aiant refusé de faire justice à un Seigneur de ses voisins, comme il y avoit été condamné, le Prince marcha pour l'y contraindre. Humbaud vint au-devant de lui avec une petite Armée, composée de ses Vassaux, & se campa derrière un ruisseau, dont il fit retrancher & palissader les bords, & arrêta là le Prince pendant plusieurs jours.

Ibid.

Quelques Cavaliers du camp de Humbaud aiant osé passer le ruisseau, comme pour insulter aux Troupes Royales, Louis monta aussi-tôt à cheval, accompagné de peu de gens, piqua vers un des Cavaliers, le tua d'un coup de lance, en fit

1100. fit autant à un second, & poursuivit le reste jusques dans le ruisseau. Il y entra, le passa à la vue de l'ennemi, & fut suivi par ses Troupes, à qui un tel exemple ne pouvoit pas manquer d'inspirer beaucoup de courage: les palissades furent forcées, & les Troupes de Humbaud mises en déroute. Il assiégea le Château, & fit déclarer aux Gentilshommes qui étoient dedans pour le défendre, qu'il les feroit tous pendre, s'ils osoient résister. Humbaud étonné, demanda pardon, & se soumit. Mais l'action de Louis devant le Château de Gournai sur la Marne, fut encore plus glorieuse, parce qu'il eut en cette occasion un plus puissant ennemi en tête.

Il avoit épousé Lucienne, fille de Gui Comte de Rochefort; mais ce mariage avant que d'être consommé, fut déclaré nul par le Pape Pascal II. au Concile de Troies, à cause de la parenté. Le Comte de Rochefort chagrin de cette rupture, & de ce que le Roi n'avoit pas tenu plus ferme sur cet article, se dépita & se révolta pour s'en venger. Il engagea dans sa révolte plusieurs Seigneurs, & Thibaud Comte de Champagne. Il fit faire le prémier acte d'hostilité par Hugues de Pompone, qui enleva les chevaux de plusieurs Marchands, & les emmena au Château de Gournai.

Louis indigné de cette audace, assembla promptement quelques Troupes, & vint investir Gournai. Il trouva beaucoup de résistance au passage de la rivière; il le força néanmoins, aiant fait passer ses gens, partie dans des bateaux, partie à la nage. Lui-même traversa la rivière à cheval à la tête de sa Cavalerie; ce qui épouvanta si fort les ennemis, qu'ils abandonnérent précipitamment le rivage, & se retirérent dans la Place. Il l'attaqua longtems, & avec toutes sortes de machines, sans pouvoir s'en rendre maitre, parce qu'elle étoit très forte par sa situation.

Comme les vivres manquoient aux assiégés, il auroit fallu se rendre; mais Gui de Rochefort leur

leur faisoit espérer un prompt secours du Comte de Champagne, qui parut en effet bientôt avec son Armée, pour faire lever le siège. 1100.

Il défait à platte couture le Comte de Champagne.

Le Prince ne balança pas, & après avoir mis son camp en sûreté contre les sorties des assiégés, il alla au-devant du Comte de Champagne avec quantité de Noblesse, qui l'étoit venu joindre au siège, lui livra la bataille, & le défit à platte couture. Ensuite il revint devant la Place, qui se rendit: il la confisqua, & la donna aux Seigneurs de Garlande.

Nangius.

Cette vivacité du Prince toujours en action, lui fit donner dès-lors le surnom de *Batailleur*, parce que dans ces petites guerres il étoit sans cesse aux mains avec les rebelles, & *bataïlloit* toujours volontiers, & pour l'ordinaire avec avantage. On lui donna aussi le surnom de *Défenseur de l'Eglise*; parce que la plupart de ces querelles naissoient des usurpations que les Seigneurs faisoient sur les Abbayes & sur les Eglises, auxquelles il les contraignoit de restituer ce qu'ils avoient pris.

Orderic. L. 11.

L'association de Louis à la Couronne, ses victoires, & l'autorité qu'il prenoit dans l'Etat, ne plurent pas à Bertrade. Elle avoit déja eu deux fils de Philippe, dont l'un portoit le nom de son père, & l'autre s'appelloit Fleuri. Son ambition lui inspira le desir de voir l'ainé de ses deux enfans sur le Trône; & c'en fut assez, pour faire concevoir à cette méchante femme le dessein de perdre Louis. Voici comme elle s'y prit.

Guilelm. Gemetic. L. 8. c. 8.

Henri, le troisième fils de Guillaume le Conquérant, règnoit depuis trois ans en Angleterre, & avoit succédé à son frère Guillaume II. qui fut tué malheureusement à la chasse. Henri étoit un Prince brave, sage, habile, & celui de tous les fils de Guillaume le Conquérant, qui lui ressembla le plus. Il profita pour s'emparer du Royaume d'Angleterre, de l'absence de Robert Duc de Normandie son ainé, qui étoit alors en Palestine.

Louis,



1103. *Il fait un voyage en Angleterre, où il faillit à périr par les artifices de Bertrade.*

Orderic. L. 11.

Louis, soit par estime, ou par amitié pour Henri, ou par pure curiosité, eut envie d'aller passer quelque tems à la Cour d'Angleterre. Le Roi son père le lui permit, & l'y fit accompagner par quelques-uns des plus sages Seigneurs du Royaume. Il n'y fut pas longtems, que le Roi d'Angleterre reçut une Lettre de la Cour de France, par un Courier secret. Cette Lettre étoit de Bertrade, mais cachetée du propre cachet du Roi. Bertrade y prioit Henri de la part du Roi, de faire arrêter Louis, & de le mettre en prison, pour des raisons que l'Histoire ne marque pas, mais que l'esprit malin de Bertrade sut rendre assez plausibles.

Henri aiant lu la Lettre, en fut surpris, & se défia de la main d'où elle partoit. Il assembla son Conseil, & y lut la Lettre. On délibéra sur ce qu'il y avoit à faire. La plupart, & Henri lui-même, jugérent que la chose seroit odieuse, d'arrêter un jeune Prince étranger, qui étoit venu sans aucun mauvais dessein, & dirent que ce n'étoit pas à eux à être les ministres, ou de la Justice du Roi de France, ou de la passion de la Reine.

Guillaume du Bouchel, un des Gentilshommes qui avoient suivi le Prince, eut, je ne sai comment, connoissance de cette Lettre, & alla sur le champ à la chambre du Roi d'Angleterre, dans le dessein de découvrir quelque chose des résolutions qu'on prenoit sur ce qui regardoit son Maitre. Le Roi ne l'eut pas plutôt apperçu qu'il l'appella, & après quelques questions qu'il lui fit, il jugea bien par ses réponses qu'il savoit de quoi il s'agissoit.

Alors le Roi lui dit, qu'il ne croyoit pas qu'il fût à propos que Louis demeurât plus longtems en Angleterre; qu'une plus longue absence hors de France pourroit lui être préjudiciable, & que son avis étoit qu'il partît au-plutôt.

Il revient en France, & de-

Le Gentilhomme comprit aisément la pensée du Roi: il l'assura de la reconnoissance du Prince

ce pour la part qu'il prenoit à ses intérêts, & alla informer Louis de tout ce qu'il avoit su. Aussi-tôt après on vint apporter de la part du Roi d'Angleterre de beaux présens à ce Prince, & à tous ceux de sa suite: ce qui lui marquoit encore mieux ce qu'on lui avoit déja fait assez entendre, touchant l'importance de son prompt retour en France. Ainsi sans tarder davantage, il repassa la mer, & arriva à la Cour lorsqu'on l'y attendoit le moins. 1103. *mande justice au Roi contre cette Princesse.*

Il alla d'abord trouver le Roi, & lui dit qu'il venoit lui apporter sa tête, comme un criminel qui avoit déja été comdamné à une prison perpétuelle.

Le Roi, qui ne savoit point ce qui avoit été écrit en Angleterre, ne comprit rien à ce prémier compliment. Mais quand le Prince lui eut expliqué la chose, il lui protesta qu'il n'avoit pas eu la moindre part à un si horrible dessein. Le Prince assuré de ce côté-là, lui demanda justice contre Bertrade, & dit que s'il ne la lui faisoit pas, elle ne périroit jamais d'une autre main que de la sienne. Ibid.

Le Roi tâcha de l'adoucir, mais sans se résoudre à punir celle qu'il ne pouvoit haïr. L'inimitié entre elle & Louis devint publique, & ils ne se ménageoient plus en rien l'un l'autre. Une femme du génie de Bertrade n'étoit pas pour en demeurer à des menaces & à des paroles piquantes. Elle employa le poison, pour faire périr Louis. Il ne fut sauvé que par des remèdes extraordinaires d'un Médecin étranger, qui se trouva alors à la Cour; & il lui resta toute sa vie une pâleur de visage, qui marquoit que le tempérament avoit été beaucoup altéré. *Bertrade fait empoisonner le Prince.*

Un tel attentat, dont on devina bien la cause, en perdant le jeune Prince, auroit perdu le Roi même; parce que le renversement de l'Etat devoit en être une suite infaillible, les François ne tenant presque plus au père, que par l'attachement qu'ils avoient au fils. Il falloit que la passion *Le Roi réconcilie son fils & Bertrade.*

1103. passion maitrisât étrangement Philippe, pour l'empêcher de rompre entièrement avec Bertrade, & de cesser enfin de lui sacrifier ses intérêts les plus essentiels, comme il faisoit depuis tant

Ibid. d'années. Mais le charme étoit à l'épreuve de tout. Le Roi se fit lui-même le médiateur de la réconciliation entre son fils & Bertrade. Il le conjura de lui pardonner, & pour l'appaiser il lui donna en propre Pontoise & le Vexin: cela suppose que Pontoise qui avoit été donnée par le feu Roi Henri à Robert II. Duc de Normandie, fut depuis reprise ou cédée par quelque Traité. Louis se rendit aux instances de son père, & aux sollicitations de quantité de Seigneurs que Bertrade employa auprès de lui pour obtenir son pardon. L'avantage qu'on lui faisoit lui parut assez considérable, pour l'engager à dissimuler au moins sa haine, & il promit d'oublier tout le passé.

Le Pape vient en France. Ibid.

Cependant le Pape vint en France, & le Roi commença à craindre, qu'il ne poussât les choses aussi vivement contre lui, qu'il les poussoit contre Henri IV, Roi d'Allemagne, dont le sort enfin fut d'être dépossédé par son propre fils. Bertrade même fit de sérieuses réflexions sur les dangers où elle se trouvoit exposée, étant regardée comme la cause unique de tant de desordres, & devenue l'objet de l'exécration de tout le Royaume, par les horribles entreprises qu'elle avoit faites contre la vie du jeune Roi. Elle appréhendoit toujours les ressentimens de ce Prince, dont elle savoit bien que la réconciliation n'avoit été qu'apparente. Elle ne doutoit pas que si le Roi venoit à perdre le peu qui lui restoit d'autorité, elle ne fût la prémière victime, que le Peuple & tous ses ennemis immoleroient à leur fureur. Ainsi, après avoir longtems déliberé avec lui, elle donna les mains à une nouvelle séparation,

Le Roi fit dire au Pape qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'il souhaiteroit de lui, mais qu'il le con-

conjuroit de lui donner la dispense nécessaire, pour accomplir légitimement son mariage. Le Pape lui répondit, qu'il falloit se soumettre à tout ce que lui prescriroit Richard Evêque d'Albano son Légat en France, qu'il avoit chargé de traiter de cette affaire avec les Evêques du Royaume. 1103.

Le Roi aiant protesté qu'il s'en rapporteroit à ce que décideroit l'Evêque d'Albano, le Pape commença à pancher du côté de la douceur, & il l'écrivit à Galon Evêque de Beauvais. Il ordonna à son Légat de ne pas ôter au Roi toute espérance d'obtenir la dispense qu'il demandoit, & de lui donner l'absolution, à condition que lui & Bertrade jureroient sur les saints Evangiles, de n'avoir ensemble aucun commerce, & de ne se point parler qu'en présence de personnes non suspectes, jusqu'à tant que l'on eût examiné, s'il étoit à propos de leur donner la dispense qu'ils souhaitoient. Yvo Carnot. Epist. 144.

L'Evêque de Chartres, consulté par le Légat, fut d'avis de la dispense, de peur des mauvaises suites qu'il y avoit à appréhender, si on traitoit le Roi avec la dernière rigueur ; & il écrivit au Pape que ce parti lui paroissoit le plus prudent dans les conjonctures. Mais comme l'affaire étoit délicate, le Légat, suivant l'ordre du Pape, vouloit que les Evêques de France ouvrissent eux-mêmes cet avis, pour n'en être pas seul responsable. Ibid.

On tint pour cela à Baugenci vers la fin de Juillet un Concile composé des Archevêques de Reims & de Sens, & de leurs Suffragans. Le Roi & Bertrade s'y rendirent, & protestérent qu'ils étoient prêts de faire le serment qu'on leur proposoit de n'avoir ensemble nul commerce, & de ne se voir qu'en présence de personnes sûres, jusqu'à ce que le Pape eût déterminé s'il donneroit la dispense. 1104. *On tient un Concile à Baugenci, où le Roi & Bertrade se rendent.*

Le Légat demanda sur cela l'avis des Evêques. La plupart, pour ne se pas charger de ce que la

1104. décision pourroit avoir d'odieux, ou parce qu'ils étoient mécontens du Roi ou de Bertrade, répondirent qu'ils étoient bien-aises de savoir le sentiment du Pape, & qu'ils s'en tiendroient à sa décision. L'Evêque de Chartres & quelques autres dirent que l'offre que faisoit le Roi, suivant l'intention du Pape, leur paroissoit raisonnable; qu'il falloit l'absoudre aussi-bien que Bertrade, supposé qu'ils fissent le serment proposé; qu'il ne falloit point dans une affaire de cette importance se laisser emporter à ses animosités particulières, & que chacun devoit dire son avis selon sa conscience. Mais le plus grand nombre des Evêques s'obstina toujours à ne se point déclarer, que le Légat n'eût parlé. Le Légat de son côté continua à dire qu'il ne décideroit rien que sur l'avis des Evêques du Concile, & qu'il ne les avoit assemblés que pour les consulter.

Le Concile se sépare sans rien conclure.

On contesta longtems sur ce point, sans rien conclure. Le Roi choqué de cette conduite, se fâcha : il se plaignit qu'on le traitoit avec indignité, & qu'on ne l'avoit fait venir au Concile, que pour lui faire insulte. Mais il eut beau dire, chacun demeura ferme dans son sentiment, & le Concile se sépara, laissant la chose indécise.

Le Roi en fit ses plaintes au Pape, & engagea l'Evêque de Chartres, & l'Evêque de Beauvais à lui écrire en sa faveur. Ces deux Prélats paroissent avoir été presque les seuls qui agissent dans toute la suite de cette grande affaire avec un véritable zèle, des intentions droites, & un parfait desintéressement. Ils s'opposérent toujours avec fermeté au commerce scandaleux du Roi: maltraités pour cette raison par ce Prince pendant plusieurs années, ils ne mollirent jamais par complaisance pour lui; & quand il fut question de lui faciliter les moyens de rentrer dans le bon chemin, ils furent les plus disposés à le faire: au-lieu que la plupart des autres, que la faveur

faveur de la Cour avoit d'abord engagés à dissimuler ses desordres, & jusqu'à servir d'instrumens à sa passion pour persécuter ces deux Prélats, commencérent à se piquer de sévérité en une occasion où elle pouvoit être très préjudiciable. Quelle différence entre l'esprit de la Cour, l'esprit d'intérêt, l'esprit de passion, & l'esprit des Saints! 1104.

Le Pape veut qu'on donne l'absolution au Roi.

La chose demeura ainsi suspendue durant plus d'un an. Pendant ce tems-là, le Roi, & les Evêques qui avoient été pour son absolution au Concile de Baugenci, écrivirent des Lettres fort pressantes au Pape pour la terminer. Le Pape, sur ces Lettres, manda aux Archevêques de Reims, de Sens, de Tours & à leurs Suffragans, qu'il vouloit qu'on donnât l'absolution au Roi, & qu'à la place de l'Evêque d'Albano, qui étoit retourné en Italie, il commettoit Lambert Evêque d'Arras, pour agir en son nom & de concert avec eux. Ce fut Thibaut Ovide, Envoyé du Roi auprès du Pape, qui fut le porteur de cet ordre. Le Roi aiant su par son Envoyé ce qu'il contenoit, écrivit à l'Evêque d'Arras, pour le prier & lui commander de se rendre à Paris le lendemain de la Fête de saint André. Les autres Evêques reçurent aussi le même ordre. Il est à remarquer que dans les Lettres du Pape à Lambert & aux autres Evêques, on ne faisoit plus mention de la dispense, mais seulement de la séparation du Roi d'avec Bertrade, sans néanmoins obliger ce Prince à l'éloigner, & à condition seulement qu'il ne la verroit jamais qu'en présence de témoins. Ce qui donne lieu de croire que les Evêques opposés au Roi, détournérent le Pape de lui donner aucune espérance pour la dispense.

Jura. ment. Philippi. Tom. X. Concil. Pascalis Epist. 35.

Il se fait une assemblée d'Evê-

Les Evêques s'assemblérent donc à Paris, le deuxième de Décembre. On y fit la lecture des Lettres du Pape. On députa au Roi, Jean Evêque d'Orléans, & Galon, qui d'Evêque de Beauvais venoit d'être fait Evêque de Paris, pour lui 1105.

 de-

demander s'il étoit résolu à exécuter tous les articles marqués dans la Lettre du Pape. Le Roi répondit qu'il étoit prêt de satisfaire à Dieu, à la sainte Eglise Romaine, au saint Siége, & à suivre le conseil des Evêques. Sur cette réponse, les Prélats lui envoyérent dire qu'il pouvoit venir à l'Assemblée.

1105. *ques à Paris pour ce sujet.*

Epist. Lamberti ad Pascal.

Le Roi y parut en posture de pénitent, & nuds piés, nonobstant le froid de la saison; & après quelques questions qu'on lui fit, & auxquelles il répondit avec beaucoup d'humilité, il fit le serment suivant, en ces termes.

Le Roi y paroît en posture de pénitent.

Tom. 3. Spicileg. Acheriani.

„ Ecoutez-moi, Lambert Evêque d'Arras, „ qui tenez ici la place du Souverain-Pontife; „ que les Archevêques & les Evêques qui sont „ présens m'écoutent. Moi, Philippe Roi des „ François, je promets de ne plus retourner à „ mon péché, & de rompre entièrement le commerce criminel que j'ai eu jusqu'à présent avec „ Bertrade. Je renonce absolument à mon péché, & à mon crime, résolu de n'y retomber „ jamais. Je promets que je n'aurai desormais „ aucun entretien ni aucune société avec elle, „ qu'en présence de personnes, dont la probité „ ne pourra être suspecte. J'observerai cette „ promesse dans le sens que les Lettres du Pape „ me prescrivent de la garder, & de la manière „ que vous l'entendez, & sans aucun détour. „ Ainsi Dieu soit à mon aide, & ces sacrés Evangiles de Jésus-Christ. „

Et y reçoit l'absolution.

Après ce serment, le Roi reçut l'absolution de la bouche de l'Evêque d'Arras, qui la prononça au nom du Pape & du Concile.

Ibid.

Bertrade fut ensuite admise. On lui fit faire le même serment, & elle reçut aussi l'absolution. On ne parle plus desormais dans nos anciens Mémoires, ni du mariage, ni de la dispense, non plus que d'aucune rechute du Roi dans son desordre.

Glaber. L. 3. c. 9. Chronic.

Ce que témoigne une Chronique d'Anjou de ce tems-là, est remarquable; c'est que l'an 1106, c'est-

c'est-à-dire, l'année d'après l'absolution de Philippe & de Bertrade, ils firent ensemble un voyage à Angers, & qu'ils y furent reçus avec de très grands honneurs par Fouque Comte d'Anjou, qu'ils accommodérent avec Guillaume Duc de Guienne. C'étoit encore ce même Fouque, qui avoit été autrefois le mari de Bertrade. 1105. Andegav. Tom. 5. Biblioth. MSS. Labbæi Chronic. Malleac.

Cette conduite du Roi de mener Bertrade à Angers chez le Comte d'Anjou même, la maniére dont le Comte les reçut dans une telle conjoncture, & qui n'étoit guères conforme au surnom de Rechin qu'il portoit, & qui signifioit un homme chagrin & querelleux; la liberté que Philippe avoit de retenir Bertrade auprès de lui, & de s'en faire accompagner dans ses voyages, & cela jusqu'à la mort de ce Prince; mais surtout la qualité de Reine de France, que la même Chronique d'Anjou lui donne; tout cela, dis-je, me feroit volontiers penser, que la dispense dont j'ai parlé auparavant pour le mariage du Roi & de Bertrade, fut depuis accordée par le Pape, avec le consentement du Comte d'Anjou, après que ce Comte eut reconnu que son mariage avec Bertrade n'avoit pas été légitime. Le besoin que le Pape eut du Roi, à qui il vint peù de tems après demander du secours contre Henri V, Roi d'Allemagne, pourroit encore servir à confirmer cette pensée. Quoi qu'il en soit, ces réflexions & ces conjectures ne sont pas sans fondement, & on n'a pas dû les omettre en parlant d'une affaire de cette importance. Je vais maintenant reprendre ce qui se passa en France de plus mémorable durant le cours de ces brouilleries. Je commence par les démêlés que Philippe eut avec les fils de Guillaume le Conquérant.

Ces démêlés, qui ne furent ni fort fréquens, ni fort importans, prirent d'abord naissance de ceux que ces Princes Normans avoient entre eux. Ce fut Robert Duc de Normandie qui commença. Il envoya des Ambassadeurs à son frère Guil- *Guerre entre le Roi d'Angleterre & Robert*

Guillaume Roi d'Angleterre, pour proteſter contre l'injuſtice de quelques articles qu'on lui avoit fait ſigner à Caen en 1091, & ſe plaindre de ce que le Roi d'Angleterre n'en avoit pas obſervé quelques autres. Guillaume paſſa en Normandie durant le Carême de l'an 1094, & eut avec Robert une conférence, qui ne fit que les aigrir davantage. On en vint à une guerre déclarée. Le Roi d'Angleterre prit Brai, dont il fit toute la garniſon priſonnière, & la diſperſa dans les priſons d'Angleterre, & dans celles des Places de Normandie qui lui appartenoient.

1105. *Duc de Normandie ſon frère.*

1094.

Rogerius de Hoveden. L. I.

Ce prémier deſavantage obligea Robert à recourir au Roi de France, qui en qualité de ſon Seigneur vint à ſon ſecours, & aſſiégea Argentan. La garniſon, qui étoit de plus de deux mille hommes, ſe rendit ſans réſiſtance, & fut faite priſonnière de guerre. Après cette expédition, le Roi retourna à Paris, & la guerre entre les deux frères finit par la publication de la Guerre ſainte. Le Duc de Normandie, dont la vivacité ne pouvoit ſoutenir longtems le repos, ſe croiſa. Il envoya demander au Roi d'Angleterre dix mille marcs d'argent, pour ſe mettre en équipage, & lever des Troupes, à condition de lui engager pour cette ſomme ſon Duché de Normandie. Le Roi d'Angleterre s'y accorda, & c'eſt ainſi que la paix ſe fit.

Robert ſe croiſe & engage ſon Duché au Roi d'Angleterre.

Ibid.

1095

Le Roi d'Angleterre avoit déja pluſieurs Places à lui en Normandie. Son frère l'avoit rendu comme maitre de tout ce Duché en le lui engageant, & on l'y regardoit comme ſon héritier préſomptif, en cas que ce Prince ne revînt pas d'un voyage auſſi long & auſſi périlleux, que celui qu'il avoit entrepris. Ainſi les Seigneurs Normans étoient à ſa diſpoſition, & tout dévoués à ſes volontés. Il ſe ſervit d'une ſi favorable occaſion, pour faire valoir d'anciennes prétentions que les Ducs de Normandie avoient ſur le Vexin François, & envoya ſommer le Roi

de

de France de lui remettre entre les mains Pontoise, Chaumont, & outre cela Mante. 1095.

Le Roi de France & le Roi d'Angleterre entrent en guerre.

Orderi-cus. L. 10.

Philippe prit cette sommation pour une déclaration de guerre, & se prépara à repousser l'ennemi. Le Roi d'Angleterre, qui s'attendoit bien au refus, ne fut pas longtems sans paroître sur la frontière. Il avoit sous lui Henri son frère, Robert de Belesme, qui étoit chargé de la conduite de l'Armée, Guillaume Comte d'Evreux, Gautier Gifard Comte de Bouquincan, tous gens de réputation dans la guerre.

1097.

Robert Comte de Meulan, & Gui de la Roche, Terre appellée aujourd'hui la Rocheguion, du nom de ce Seigneur, épouvantés, ou gagnés par l'argent du Roi d'Angleterre, se donnérent à lui, & reçurent de ses Troupes dans leurs Châteaux. La perfidie du Comte de Meulan fut très préjudiciable au Roi; car de là les Anglois & les Normans avoient tout le Pays de France ouvert, & y faisoient des courses de toutes parts, & jusqu'aux portes de Paris.

Ce fut alors que le Roi d'Angleterre fit fortifier Gisors, qui fut depuis une Place très incommode à la France, & fort commode aux Ducs de Normandie. Ils tenoient par-là en bride les garnisons de Trie, de Chaumont & de Brai, Forteresses alors considérables, & les clés du Royaume de ce côté-là. Toute cette Campagne néanmoins se termina à des ravages & à quelques combats entre de gros Partis, sans qu'on en vînt à aucune action importante.

L'année d'après le Roi d'Angleterre assiégea Chaumont, & ne put le prendre. Le Duc de Guienne, que le Roi d'Angleterre avoit engagé dans son parti, fit mine de vouloir insulter Monfort-l'Amauri: mais les Seigneurs de ce nom avoient si bien pourvu à la fureté de la Place, & des autres Forteresses qui dépendoient de leur Maison, que l'ennemi n'osa les attaquer; & les Seigneurs des environs de Paris se tinrent tellement sur leurs gardes, & firent si bien leur de- 1098.

1098. voir en toutes les rencontres, que Guillaume, rappellé d'ailleurs par les affaires d'Angleterre, fut obligé de conclure la paix avec le Roi, sans autre avantage que d'avoir fortifié Gisors.

Malmesb. L. 5.

Henri frère de Guillaume lui succéda au Royaume d'Angleterre l'an 1100, & n'eut rien à démêler avec Philippe, qui, comme parle l'Auteur de l'Histoire de Henri, ne fit à ce Prince

1100. ni bien ni mal. Les guerres entre les deux Couronnes ne se renouvellérent que sous Louis le Gros, successeur de Philippe : ainsi tout ce qui me reste à raconter du règne de ce Roi, est la fameuse expédition des Seigneurs Chrétiens pour la conquête de Jérusalem, & de toute la Terre-Sainte: c'est la prémière des guerres contre les Infidèles, à laquelle on a donné le nom de Croisade.

Expédition des Seigneurs Chrétiens pour la conquête de la Terre-Sainte.

Ce sujet est d'une grande étendue. La difficulté que je trouverai en le traitant, soit dans l'Histoire de ce règne, soit dans celle des règnes suivans, sera de le resserrer. Cette guerre sainte doit entrer nécessairement dans l'Histoire de France; car quoiqu'on puisse la considérer comme une guerre commune à tous les Princes Chrétiens, elle regarde les François plus que toutes les autres Nations, pour plusieurs raisons. Elle fut proposée & résolue en France par le Pape Urbain II. qui étoit François. Trois de nos Rois dans la suite passérent la mer en personne à la tête de leurs Armées, pour pousser & pour soutenir cette entreprise. Quelques autres furent sur le point de le faire, & y contribuérent de leurs trésors & de leurs Troupes. Presque tous les Seigneurs Vassaux de France s'y engagérent. Les Princes qui régnérent dans la Palestine après la prise de Jérusalem, étoient pour la plupart François, ou des descendans des Vassaux de la Couronne de France, & entre autres le fameux Godefroi de Bouillon, qui fut le prémier Roi de Jérusalem: c'est ce qui fit donner en ces pays-là à toutes les Nations de l'Europe qui y passé-

rent,

rent, le nom de Francs, qu'on leur y donne encore aujourd'hui : & ce fut même à cette occasion, que l'Empire de Constantinople passa, & demeura pendant quelque tems entre les mains des Princes François. Enfin celui qui fut la première & la principale cause de cette grande entreprise, tout peu considérable qu'il étoit par son état & par sa profession, étoit aussi François. * 1100.

* Le fameux Pierre l'Hermite.

Ce que je prétends néanmoins faire ici, n'est pas de descendre dans tous les détails, où sont descendus ceux qui ont choisi cette ample matière pour l'objet unique ou principal de leurs Ouvrages, sur-tout quand nos Rois n'y auront point de part: mais je me propose seulement de marquer les causes ou l'occasion de ce grand dessein, d'en raconter les principaux événemens, d'en représenter les suites, & les rapports qu'il ont eus avec les intérêts de nos Rois & de notre Nation. C'est à quoi je me borne. Je commence par ce qui donna lieu de former un projet si noble & si difficile à exécuter.

Occasion de ce dessein.

La Palestine depuis plusieurs siècles gémissoit sous le joug des Sarasins Arabes, dont les Califes successeurs de Mahomet, après s'être emparés de l'Egypte & de la Haute Asie, & ensuite de la Perse, vinrent fondre dans la Syrie, & se rendirent maitres de Jérusalem. Les Chrétiens néanmoins sous cette domination eurent permission d'y avoir une Eglise, & moyennant les gros tributs qu'ils payoient, ils y avoient l'exercice libre de leur Religion, plus ou moins maltraités, selon l'humeur des Princes ou des Gouverneurs qui y commandoient.

Du tems de Charlemagne, sous le règne du fameux Aaron-Raschid, un des plus grands Princes que les Sarasins aient eu, & qui par l'estime qu'il avoit conçue pour Charlemagne, se faisoit un plaisir de l'obliger, les Chrétiens eurent une grande liberté. Depuis ce tems-là l'Eglise de Palestine souffrit les mêmes vicissitudes qu'auparavant.

1100. Enfin vinrent les Turcs, qui profitant des divisions des Sarasins, se rendirent maitres de la Perse, & ensuite de la Mésopotamie & de la Palestine.

Ce fut environ quarante ans avant la destruction de l'Empire des Sarasins par les Turcs, que le Pape Sylvestre II. si connu dans nôtre Histoire sous le nom de Gerbert avant qu'il fût Pape, conçut quelque dessein de liguer les Princes Chrétiens contre les Infidèles, dont la puissance formidable menaçoit le Monde Chrétien de sa dernière ruïne. Nous avons une Lettre de ce Pape, qu'il écrivit à toute l'Eglise au nom de celle de Jérusalem, afin de toucher de compassion tous les Chrétiens pour les Lieux Saints, où Jésus-Christ étoit né, & avoit opéré le mystère de notre rédemption.

Apud Baronium.

Cette Lettre ne laissa pas d'ébranler les Princes Chrétiens; mais elle n'eut point alors d'autre effet, à moins qu'on ne lui en attribue un qui fut bien funeste à la Chrétienté de la Palestine. Il est raconté dans nos anciens Historiens François, & la chose arriva six ans après la mort du Pape Sylvestre.

Les Juifs d'Orléans en donnent avis au Soudan d'Egypte.

Il y avoit alors grand nombre de Juifs à Orléans, qui par leur haine naturelle pour les Chrétiens, donnérent avis au Soudan d'Egypte de la disposition où ils voyoient les Princes de l'Europe, de se liguer pour conquérir la Terre-Sainte.

Glaber. L. 3. c. 7.

Ils se servirent pour cela d'un Moine apostat, nommé Robert, qu'ils corrompirent à force d'argent. Il prit l'habit de Pélerin, & mit les Lettres dont on le chargea dans un bâton creux, de peur de surprise, & les porta au Soudan.

Les Juifs par ces Lettres avertissoient le Soudan, qu'il auroit apparemment bientôt sur les bras toutes les forces des Princes Chrétiens; que les Pélerins qui alloient en grand nombre à Jérusalem par dévotion pour les lieux que leur Messie avoit habités, remplissoient à leur retour

toute

toute l'Europe de plaintes des mauvais traitemens qu'ils recevoient en Palestine, & animoient par-là tous les Souverains à se réunir, pour retirer ce pays des mains des Sarasins; que le moyen le plus prompt & le plus assuré pour empêcher les suites qu'il devoit en appréhender, étoit de ruïner de fond en comble l'Eglise appellée l'Eglise de la Résurrection, où ils venoient rendre leurs respects au Sépulcre de leur Christ, d'en faire autant de tous les lieux qui faisoient l'objet de leur vénération; que par ce moyen il empêcheroit ce nombreux concours de Chrétiens dans la Palestine, & le mauvais effet qu'il produisoit. 1100.

Le Soudan suivit ce conseil. Il fit renverser l'Eglise de la Résurrection de fond en comble, & maltraita fort tous les Pélerins qui se trouvérent à Jérusalem. On sut bientôt cette nouvelle dans l'Europe, & le Soudan ne s'étant pas mis fort en peine de garder le secret aux Juifs, on apprit en même tems qu'ils étoient les aûteurs de la persécution. Ils en portérent la peine. On fit main-basse sur eux en plusieurs endroits; on les chassa non seulement d'Orléans, mais de la plupart des autres Villes. Les Evêques firent défense à tous leurs Diocésains d'avoir aucun commerce avec eux. Plusieurs, pour éviter la mort, ou la perte de leurs biens, firent semblant de changer de Religion, & demandérent le Baptême. Le Moine apostat fut décelé, mis à la question, convaincu & brulé tout vif.

Qui maltraite fort les Chrétiens.

Toutefois la persécution de Palestine ne dura pas. La mère du Soudan, qui étoit Chrétienne, obtint de lui pour les Chrétiens la permission de rebâtir l'Eglise de la Résurrection. Selon d'autres, la chose ne se fit que sous son Successeur: cette Eglise fut rebâtie à la prière & aux fraix de Constantin surnommé Monomaque, Empereur de Constantinople, qui se chargea avec plaisir de cette dépense.

Ibid. Guilelm. Tyrius.

Ce fut vers ce tems-là, c'est-à-dire, vers le mi-

1100. milieu du onzième siècle, qu'arrivérent les conquêtes des Turcs appellés Selgiucides, d'une race différente de ceux à qui l'on a donné dans les derniers siècles le même nom de Turcs. Sous la domination de ces prémiers Turcs, les avanies que l'on faisoit aux Chrétiens, furent plus rudes & plus fréquentes que jamais: cela n'empêchoit pas la dévotion des Chrétiens, qui venoient en foule en pélerinage à Jérusalem, & en beaucoup plus grand nombre depuis que l'Eglise avoit été rebâtie.

Ce n'étoit pas seulement des gens du peuple, mais les plus grands Seigneurs, qui faisoient ce pélerinage. Entre autres, Robert Duc de Normandie, père de Guillaume le Conquérant, le fit, & mourut à Nicée, après avoir accompli son vœu, comme je l'ai raconté.

Quand Grégoire VII fut sur le Trône Pontifical, il reprit le dessein du Pape Sylvestre II. Il s'étoit déja assuré de plus de cinquante mille hommes. Il devoit marcher en personne à cette expédition, & étoit de caractère à y réussir: mais les différends qu'il eut avec Henri IV, Roi d'Allemagne, & la défiance qu'ils avoient l'un de l'autre, firent encore une fois avorter ce grand dessein. L'honneur de l'exécution étoit réservé au Pape Urbain II. & il l'entreprit à l'occasion que je vais dire.

1093. *Pierre l'Hermite donne lieu à la guerre contre les Infidèles.* Guilelm. Tirius. L. II. c. I.

Un bon Prêtre de l'Evêché d'Amiens, nommé Pierre l'Hermite, qui faisoit profession de la vie solitaire, alla en pélerinage à Jérusalem. Touché de la misère & l'oppression où il voyoit les Chrétiens de la Palestine, il entretint sur ce sujet le Patriarche de cette Eglise, nommé Siméon. Ce Patriarche étoit un homme d'esprit & de prudence, qui en trouva aussi dans Pierre l'Hermite, & beaucoup plus que sa physionomie peu avantageuse, & sa mine basse n'en promettoient dans son abord. Ils se communiquérent leurs sentimens & leurs pensées sur les moyens qu'on pourroit prendre, d'adoucir la misérable condition

tion des Chrétiens, que leur naiſſance ou leur dévotion attachoient à ces ſaints lieux. 1093.

La férocité de la Nation qui dominoit dans le pays, leur ôtoit toute eſpérance de pouvoir rien obtenir par l'entremiſe des Princes Chrétiens, pour qui les Turcs avoient non ſeulement de la haine, mais même un ſouverain mépris. D'ailleurs le Patriarche aſſura l'Hermite, qu'on ne pouvoit faire aucun fonds ſur l'Empereur de Conſtantinople; (c'étoit Alexis Comnène, qui par le voiſinage de ſes Etats, eût été le plus à portée de délivrer la Terre-Sainte de ces ennemis de la Religion;) que tout ce que ce Prince pouvoit faire, étoit de ne pas ſuccomber lui-même ſous leurs efforts, de les ménager, & d'éloigner autant qu'il pourroit la perte du reſte de ſon Empire, dont il étoit menacé; & que s'il y avoit quelque ſecours à eſpérer de la force des armes, il ne pouvoit venir que des Princes d'Occident; mais que leur éloignement, & la difficulté qu'il y auroit à les unir pour une ſi ſainte entrepriſe, lui ôtoit toute eſpérance.

Pierre l'Hermite lui dit ſur ce dernier article, qu'il ne devoit pas entièrement deſeſpérer; qu'on trouveroit plus de diſpoſition qu'il ne penſoit dans les Princes Chrétiens d'Occident, à tenter cette entrepriſe, mais qu'il falloit que quelqu'un les animât; que ſi ces Princes voyoient un détail, & une expoſition bien pathétique des maux que les Chrétiens ſouffroient, & des profanations que les Infidèles faiſoient tous les jours de ces ſaints lieux, ils s'en laiſſeroient toucher; que ſi on leur marquoit l'état & la ſituation des affaires du pays, & quelques moyens généraux de réuſſir dans un ſi pieux deſſein, ils y feroient réflexion, ils les examineroient, & que peut-être ils ne les rejetteroient pas. Qu'il falloit que le Patriarche lui-même écrivît au Pape & aux Princes, pour les conjurer de ne pas abandonner le patrimoine des Chrétiens, & les lieux où le Chriſtianiſme avoit pris naiſſance. Que le Pape étoit un

1093. homme zélé, un esprit solide, capable d'une grande entreprise, qu'il avoit beaucoup d'autorité sur les Princes de l'Europe; que depuis longtems Dieu avoit inspiré à toutes les Nations Chrétiennes une grande dévotion pour les saints lieux; que s'il vouloit lui donner des Lettres & des instructions pour cette négociation, il s'en chargeroit, & courroit volontiers tout le risque; qu'il s'offroit à aller de sa part dans toutes les Cours de l'Europe, & de n'épargner ni peines ni fatigues, pour le seconder dans un si saint & si glorieux projet.

La manière dont cet homme parla au Patriarche, fit impression sur son esprit; & les ouvertures qu'il lui donna, lui firent concevoir qu'une telle affaire ne pouvoit tomber en de meilleures mains. Quelques personnes sages qu'il avoit admis à cet entretien, furent de même sentiment que lui. Le pis-aller étoit que la chose ne réussît pas, & la tentative étoit sans conséquence. Le Patriarche lui donna des Lettres pour le Pape, & Pierre l'Hermite se disposa à reprendre le chemin de l'Europe.

Le Pape approuve son projet.

Une chose qui arriva quelques jours après, confirma le Patriarche dans l'espérance du succès. L'Hermite s'étant mis en prières dans l'Eglise, pour recommander à Dieu les bons desseins qu'il lui inspiroit, s'endormit. Durant son sommeil il songea que Jésus-Christ lui apparoissoit, & qu'il lui disoit ces paroles: *Léve-toi, hâte-toi, fais sans crainte ce qui t'est commandé; je serai avec toi: il est tems de secourir mes serviteurs.* Il raconta ce songe au Patriarche, qui ne douta point qu'il n'y eût là quelque chose de divin. L'Hermite monta sur un vaissau Marchand, qui se trouva prêt à faire voile pour l'Italie. Il arriva heureusement à Barri dans la Pouille, & alla trouver le Pape Urbain II. à Rome.

Ibid. Cap. 12.

Il lui exposa le sujet de son voyage, lui mit en main les Lettres du Patriarche, lui parla si vivement, avec tant de zéle, & en même tems si

si sagement, que le Pape, à qui Grégoire VII, dont il étoit un des confidens, avoit autrefois inspiré les mêmes pensées, ne balança pas à entrer dans ses vues. Et comme dans plusieurs audiences particulières qu'il lui donna, il reconnut en lui beaucoup d'esprit, d'adresse, & ce talent de persuader, qui fait le succès des grandes négociations, il crut que pour faire réussir celle-ci, il ne pouvoit choisir personne qui y fût plus propre. Il lui ordonna d'aller à toutes les Cours des Princes, tant d'Italie, qu'au-delà des Alpes; de leur communiquer tout ce qu'il lui avoit dit, de le prêcher publiquement dans tous les lieux par où il passeroit, & l'assura qu'il l'appuyeroit, & qu'il tâcheroit de seconder les bonnes dispositions où il auroit mis les Peuples.

1093.

Cap. 13.

Le Prêtre s'acquitta parfaitement de sa commission; la grandeur, la sainteté, la nouveauté de l'entreprise, la facilité qu'il y fit paroître, remuérent tous les esprits. Il fut écouté partout avec applaudissement. Les Grands & le Peuple, tous donnérent dans ce dessein, & voulurent y avoir part, & étoient dans l'impatience de voir former la sainte Ligue.

1094.

Et se déclare Chef de l'entreprise.

Le Pape, ravi de ces heureuses nouvelles, pensa sérieusement à profiter de si beaux commencemens. Il se déclara lui-même le Chef de l'entreprise, & fit dire qu'il croyoit ne pouvoir mieux employer son autorité Pontificale, qu'à en faire le nœud de cette sainte union des Princes Chrétiens.

Il convoque un Concile à Plaisance.

Il n'avoit plus beaucoup à craindre du Schisme de Henri Roi d'Allemagne. Grand nombre de ceux qui avoient suivi ce Prince l'abandonnoient tous les jours, & son propre fils s'étoit révolté contre lui. Il prévoyoit que plusieurs Seigneurs prendroient volontiers l'occasion de la guerre sainte pour quitter ce parti, & pour se réconcilier avec l'Eglise. Ainsi il résolut de convoquer un Concile à Plaisance, pour y faire publiquement l'ouverture de ce grand dessein.

Tout

1094. Tout contribuoit à lui en faciliter le succès. Alexis Comnène Empereur de Constantinople, à la veille de se voir attaqué par les Turcs jusques dans sa Ville Impériale, lui avoit envoyé des Ambassadeurs, pour lui demander du secours contre ces Infidèles. Il crut la conjoncture propre à commencer de lier la partie, & différa à leur répondre jusqu'au Concile, qui se tint vers le milieu du Carême de l'an 1095.

1095. Il y eut à ce Concile une prodigieuse affluence de monde. Il s'y rendit d'Italie, de France & d'Allemagne quatre mille Laïques; de sorte que quelques Séances furent tenues en pleine campagne. Les Ambassadeurs de l'Empereur de Constantinople y firent l'exposition du sujet de leur Ambassade, des dangers où le Monde Chrétien se trouvoit par les prodigieux & funestes progrès des Infidèles; comme toute l'Asie étoit ravagée & réduite à l'esclavage; que Constantinople même étoit en péril; qu'en un mot tout étoit perdu, si les Princes d'Occident ne s'unissoient, pour sauver les restes du Christianisme dans l'Orient.

Concil. Placent. T. X. Concil.

Il en convoque un autre à Clermont en Auvergne.

Après que les Ambassadeurs eurent parlé, le Pape se leva, & fit un discours très fort & très véhément sur le même sujet. Ce discours eut tant d'effet, que sur le champ plusieurs s'engagérent par serment à prendre les armes, & mille voix s'élevérent de tous côtés dans l'Assemblée, pour applaudir à la proposition du Pape. Tous criérent qu'ils étoient prêts de donner leur sang & leur vie pour une si belle cause. Le Pape, content de ce prémier succès, différa à prendre des mesures plus prochaines dans un autre Concile, qu'il avoit résolu de convoquer à Clermont en Auvergne pour la fin du mois de Novembre.

Concil. Clarom. Ibid.

Il s'y rendit avec plusieurs Cardinaux, pour y présider en personne. Treize Archevêques & un très grand nombre d'Evêques & d'Abbés s'y trouvérent.

Le

Le Pape fit sur le sujet de la guerre sainte plusieurs discours, qui ont été recueillis par les anciens Ecrivains, & qui ont servi non pas tant de fonds, que d'occasion à quelques Modernes, pour faire valoir leur propre éloquence, & pour en substituer d'autres, composés dans leur Cabinet, où l'on voit ce qu'il put dire, avec ce qu'il dit en effet. Voici la substance & l'abrégé de celui qui est rapporté dans un Manuscrit du Vatican. 1095. Ibid.

„ Nous avons appris, mes très chers Frères, „ ce que nous ne pouvons vous réciter sans soupirs & sans larmes, les misères & les vexations „ que les Chrétiens d'Orient nos Frères, membres de Jésus-Christ, enfans de Dieu, comme „ nous, souffrent depuis longtems à Jérusalem, „ à Antioche, & dans les autres Villes de la „ Syrie & de la Palestine. On les chasse de leurs „ héritages, on en fait de malheureux esclaves. „ Vous en voyez parmi vous, qui sont réduits „ à la mendicité; les autres demeurés dans leur „ patrie, y souffrent des traitemens plus rudes „ que l'exil même. On voit inhumainement répandre le sang des Chrétiens dans les lieux, „ où le sang de Jésus-Christ a été répandu pour „ eux: & ce qui est de pire encore, on les voit „ exposés aux passions les plus infames de leurs „ détestables maitres. La Ville d'Antioche, où „ S. Pierre établit autrefois son Siège, est devenue un lieu de prostitution, d'abomination, „ de superstition. Les biens des pauvres & des „ Eglises n'y servent plus qu'aux crimes & aux „ débauches des Infidèles. Les Eglises y sont „ changées en écuries, & le Sanctuaire y est partout profané. Je n'ose vous parler de Jérusalem, de peur de vous causer trop d'horreur. „ Ce lieu saint arrosé du Sang de Jésus-Christ, „ réduit sous le joug des Mahométans, fait maintenant l'opprobre du nom Chrétien. Ils insultent au Tombeau du Seigneur : ils en violent „ la sainteté par toutes sortes d'abominations, *Discours du Pape au Concile.*

„ malgré

„ malgré les miracles qui s'y font encore tous
1095. „ les jours. Plusieurs de vous, que leur dévo-
„ tion y a conduits, ont été les témoins de tout
„ ce que je vous dis ici, & ont eux-mêmes ex-
„ périmenté la cruauté des Barbares. Peut-on
„ être Chrétien, & n'être pas touché de ce ré-
„ cit ? Pleurons, mes Frères, pleurons, & é-
„ crions-nous en gémissant avec le Psalmiste :
„ *Seigneur, les Nations ont envahi votre héritage,*
„ *ils ont profané votre saint Temple. Ils ont fait*
„ *de Jérusalem une solitude affreuse. Ils ont ex-*
„ *posé les corps morts de vos Saints en proie aux*
„ *bêtes carnassières, & aux oiseaux de l'air. Ils*
„ *ont versé leur sang comme de l'eau autour de Jé-*
„ *rusalem, & il n'y a personne qui ose leur donner*
„ *la sépulture.* Malheur à nous, mes Frères,
„ *nous sommes tombés dans l'opprobre aux yeux de*
„ *nos voisins, & devenus le jouet des ennemis qui*
„ *nous environnent.* Pleurons donc sur nos Frè-
„ res, & sur cette Terre, que nous appellons
„ Sainte à si juste titre, puisqu'il n'y a pas un
„ endroit de ce pays, qui n'ait été sanctifié par
„ les pas du Sauveur, par la présence de sa
„ sainte Mère, par la demeure des Apôtres,
„ ou arrosé par le sang de tant de saints Mar-
„ tyrs. C'est là que le glorieux saint Etien-
„ ne a été couronné le prémier de tous les Fi-
„ dèles; que le saint Précurseur baptisoit avec
„ les eaux du Jourdain; que le peuple d'Israel
„ délivré de la servitude d'Egypte par tant de
„ prodiges, extermina les Jébuséens & les au-
„ tres Nations ennemies du Dieu du Ciel. Hé-
„ las ! mes Frères, tandis que par vos dissen-
„ sions criminelles, vous vous déchirez les uns
„ les autres; que vous vous faites de cruelles &
„ d'injustes guerres; que vous opprimez la veu-
„ ve & l'orphelin; que vous portez vos violen-
„ ces souvent jusques sur les Autels, vous aban-
„ donnez l'Eglise, pour laquelle en qualité de
„ Chrétiens, vous avez une obligation indispen-
„ sable de combattre jusqu'à la dernière goute

„ de

„ de votre ſang. Prenez, je vous en conjure „ au nom de Dieu, d'autres idées, & d'autres „ ſentimens, & uniſſez-vous tous ſous l'Etendart de Jéſus-Chriſt, pour aller combattre avec plus de courage encore que les anciens Iſraélites, ces nouveaux Jébuſéens, & les chaſſer de Jéruſalem. Il vous ſera glorieux de „ mourir pour Jéſus-Chriſt, & ſous les murailles d'une Ville, à la vue de laquelle il eſt „ mort pour vous : que ſi vous mourez à la peine, & avant que d'avoir exécuté une ſi ſainte „ entrepriſe, vous avez affaire à un Maitre qui „ ſe contente de la ſeule bonne volonté, & qui „ récompenſe également ceux qui ſont venus „ travailler à la prémière & à la ſixième heure „ du jour. Encore un coup, quelle honte d'employer vos épées contre les Chrétiens, tandis „ que vous avez des Turcs à combattre! Ne „ vous abandonnez pas aux inquiétudes des accidens & des périls que vous courrez dans la „ route; vous avez un bon Maitre qui aura ſoin „ de vous, ſi vous vous confiez en lui. Mais „ vous aurez de quoi vois démommager de vos „ pertes même temporelles, par l'honneur que „ vous acquerrez, & par les dépouilles que „ vous enleverez aux ennemis du nom de Dieu; „ & après tout, quoi qu'il arrive, une couronne de gloire immortelle ne peut vous manquer. 1095.

„ O mes Frères! tous tant que vous êtes ici „ d'Evêques & de Prêtres, allez, diſperſez-vous „ dans toutes vos Egliſes, répétez à vos Peuples „ ce que vous venez d'entendre; animez-les à „ combattre pour Jéſus-Chriſt, & à prendre part „ à la conquête de Jéruſalem. Perſuadez-leur „ de ſe diſpoſer à une ſi glorieuſe expédition par „ la Confeſſion de leurs péchés. Allez tous, „ mes chers enfans: nous lèverons les mains au „ Ciel comme Moïſe, tandis que vous combattrez ces perfides Amalécites."

Ce diſcours, à en juger par la concluſion, fut

Toute l'Aſſem-

fut le dernier de ceux qui furent prononcés dans
1095. le Concile par le Pape. Toute l'Assemblée en
blée y applaudit. fut vivement touchée, & y applaudit, comme de concert, par ces paroles, qui retentirent de
Historia Belli Sacri. T. I. Musæi Italici. tous les côtés dans l'Auditoire : *Dieu le veut*, *Dieu le veut*. Paroles qui furent longtems depuis comme le cri de guerre le plus ordinaire, dans les combats qu'on livra aux Infidèles ; & par lesquelles les Croisés se rencontrant les uns les autres, s'animoient à souffrir les fatigues du voyage, & à affronter les plus grands périls.

D'où vient le nom de Croisade. Le Pape, voyant les esprits si bien disposés, délibéra sur la manière, dont se feroit l'engagement solennel de tous ceux qui voudroient prendre part à cette expédition. Il fut résolu, que comme c'étoit au nom de Jésus-Christ qu'elle se faisoit, on mettroit dans les drapeaux le Signe
Ibid. de la Croix, & que ceux qui voudroient s'enrôler, le porteroient sur leur habit. L'usage le plus ordinaire fut de porter une Croix d'étoffe rouge sur l'épaule droite, ou au chaperon ; & c'est de-là que vint le nom de Croisade.

Aymar de Monteil Evêque du Pui, fut le prémier qui, en plein Concile, demanda la Croix
Orderic. l. 9. p. 72. au Pape ; plusieurs imitérent son exemple, & le Pape la leur donna de sa main. Mais après tout, ce n'étoit ni du Pape, ni des Evêques, ni du Peuple qui assista à ce Concile, que dépendoit l'exécution. Il falloit y engager les Princes & les Seigneurs, tant en Italie qu'au-delà des Alpes. Pierre l'Hermite avoit déja tiré parole de plusieurs là-dessus ; mais il restoit de grandes difficultés à lever.

Grandes difficultés à lever. Une des principales étoit les différends que les Ducs, les Comtes, les Marquis, & même les autres Gentilshommes avoient les uns avec les autres, en Italie, en Allemagne, & en France. La coutume étoit, & c'étoit une coutume autorisée, comme je l'ai déja remarqué quelquefois, de se faire impunément la guerre les uns aux autres pour des intérêts particuliers. C'étoit un

grand

grand desordre, mais que chaque Gentilhomme regardoit comme un privilège attaché à la qualité de Seigneur, pour peu qu'il eût de Terres en cette qualité. Les Souverains de concert avec l'Eglise tâchoient depuis longtems, sinon d'abolir, au moins de modérer cette fureur. Dès l'an 1044 sous le règne de Henri I. les Evêques de delà la Loire avoient fait un Règlement sur ce sujet, par lequel depuis le Mercredi au soir, jusqu'au point du jour du Lundi, il étoit défendu à qui que ce fût, de faire aucune violence à son ennemi, soit en sa personne, soit en celle de ses domestiques, soit en ses biens, sous peine d'excommunication; & avec le consentement des plus puissans Seigneurs, on y ajouta la peine de mort ou l'exil. Cette trève s'appella la trève du Seigneur, parce qu'elle étoit établie sur ce que ces jours de la semaine, pendant lesquels elle duroit, avoient été particuliérement consacrés par les Mystères de la Passion & de la Résurrection de Jésus-Christ. Ce Decret des Evêques de Guienne avoit été reçu dans toute la France, & quoique souvent violé, il ne laissoit pas d'empêcher beaucoup de desordres. Depuis on y ajouta tout le tems de l'Avent, la Septuagésime jusqu'au Dimanche de Quasimodo, & les Rogations jusqu'à l'Octave de la Pentecôte; & enfin par l'application que nos Rois apportérent à abolir ces guerres particulières, sur-tout saint Louis & Philippe le Bel, on en vint à bout avec le tems. 1095.

Le Pape prévit donc que ces guerres seroient un grand obstacle à la Ligue sainte, à cause que ceux de la Noblesse, qui auroient dessein de s'enrôler, craindroient d'abandonner leurs Terres & leurs familles à la discrétion de leurs ennemis. Pour prévenir cet inconvénient, le Concile défendit par un Canon, d'attaquer les Terres & les Châteaux de tous ceux qui prendroient la Croix, pendant tout le tems de l'expédition, & cela sous peine des plus terribles excommunications contre ceux qui leur feroient quelque tort.

Canons du Concile.

Concil. Clarom.

On

1095. Can. 2. On ajouta un autre Canon, par lequel il fut déclaré, que quiconque par le seul motif de dévotion, & pour secourir l'Eglise de Jérusalem, iroit à cette guerre, ce voyage lui tiendroit lieu de toute autre pénitence qu'il auroit méritée pour ses péchés, & l'indulgence plénière fut publiée pour tous ceux qui prendroient la Croix. Cette époque peut être regardée comme le commencement de l'abolition d'une coutume qui s'observoit encore alors, d'imposer à certains pécheurs scandaleux de très rudes & de très longues pénitences.

Enfin le Pape déclara l'Evêque du Pui son Légat dans cette prémière expédition, & le revétit de toute son autorité sur tous les Chrétiens, pour tous les lieux où il se trouveroit avec les Croisés.

Empressement extraordinaire parmi les Grands & parmi le Peuple à prendre la Croix.

Le Concile étant terminé, les Evêques partirent pour aller prêcher la Croisade dans leurs Diocèses. Ils y trouvérent déja les esprits en mouvement. On prétendit même que le jour que la Croisade fut publiée à Clermont, la nouvelle en avoit été sûe miraculeusement dans les pays les plus éloignés. C'étoit, & parmi les Grands, & parmi le Peuple, un empressement extrême à prendre la Croix; il n'y eut pas jusqu'aux femmes, même de la prémière qualité, qui sans craindre les fatigues & les dangers d'une telle entreprise, voulurent suivre leurs maris. Guibert l. 2. Les Paysans abandonnoient leurs charues. Les enfans & les vieillards venoient demander la Croix, & prioient qu'on la leur accordât, sinon pour combattre, au moins pour avoir la consolation de mourir à la Terre-Sainte pour l'honneur de Jésus-Christ. Ce qu'il y eut de plus avantageux & de plus surprenant, fut que dans toutes les Provinces de France, les guerres particulières, qui y étoient très allumées, cessérent tout à coup; les plus mortels ennemis se réconciliérent entre eux, chacun vendoit ses Terres pour faire de l'argent, & toute la difficulté étoit de

de trouver des gens qui voulussent les acheter de ceux qui les offroient presque pour rien.

1095.

Les Rois ne se laissérent point emporter à ce zèle, & il n'y en eut point dans cette prémière expédition. Le Roi de France & le Roi d'Allemagne étoient tous deux excommuniés : le prémier pour son mariage avec Bertrade, & le second pour son schisme. Mais ces deux Princes ne mirent point d'obstacle aux desseins du Pape, & laissérent la liberté à leurs Vassaux & à leurs Sujets de prendre la Croix.

Hist. Belli Sacri.

Le plus illustre par sa naissance de tous les Seigneurs qui se croisérent, fut Hugues le Grand, Comte de Vermandois, frère du Roi, & qui portoit ce nom, non point pour les grandes actions qu'il eût encore faites, mais en mémoire de Hugues le Grand, père de Hugues Capet. Ce Prince étoit recommandable par une probité égale à son courage: mais n'étant pas riche, n'aiant guères de Vassaux, & le Roi son frère ne s'étant pas mis fort en peine de l'aider en une si belle occasion, il marcha avec un équipage peu digne de son rang, & suivi de peu de gens qui fussent à lui.

Seigneurs les plus distingués qui la prennent.

Au contraire, Raimond Comte de Toulouse, communément appellé Raimond de saint Gilles, qui avoit amassé depuis longtems beaucoup d'argent, & dont les Sujets s'étoient cottisés à l'envi pour lui fournir de grosses sommes, leva de nombreuses Troupes ; & par la prudence avec laquelle il sut ménager ses trésors dans la suite de cette expédition, il fut un de ceux qui y parurent toujours avec le plus d'éclat, plus d'autorité & de distinction. Ce fut celui des Seigneurs de ce rang, qui prit le prémier la Croix ; & ses Envoyés étant arrivés à la fin du Concile de Clermont, firent part au Pape de la résolution que leur maître avoit prise de donner l'exemple à la Noblesse Françoise. Robert II. Comte de Flandres, qui avoit succédé à Robert le Frison son père en l'an 1093, se fit une gloire de l'imiter dans ses

Orderic. L. 9.

1095. ses entreprises & dans ses voyages hazardeux. Il prit la Croix, & fut suivi d'un grand nombre de ses Sujets; & c'est ce voyage qui lui fit donner à son retour le surnom de Jérosolymitain, qu'il porte dans l'Histoire.

Robert Duc de Normandie, fils ainé de Guillaume le Conquérant, très semblable par la valeur à son père, ne manqua pas une si belle occasion de se signaler; & l'argent que sa prodigalité lui faisoit répandre sans discrétion en toutes rencontres, lui manquant, il engagea pour en avoir, son Duché même à Guillaume son frère Roi d'Angleterre.

Godefroi de Bouillon est du nombre.

Etienne Comte de Chartres & de Blois, allié à la Maison de France, aussi-bien que ceux que je viens de nommer, fut aussi de la partie. Mais de tous les grands Seigneurs qui prirent la Croix, celui dont le nom a été le plus célébré par les Ecrivains, qui ont écrit l'histoire de ces guerres d'outre-mer, est le fameux Godefroi de Bouillon, appellé dans l'Histoire Duc de Lorraine; ce qui ne doit pas s'entendre du pays qui porte aujourd'hui ce nom, mais de la basse Lorraine, qui le portoit alors, & qui ne le porte plus depuis longtems, c'est-à-dire, du Brabant, & de quelques autres pays voisins de cette Province.

Il étoit fils d'Eustache II. Comte de Boulogne, de Guines & de Térouane, & d'Ide sœur de Godefroi le Bossu Duc de la basse Lorraine, Comte d'Ardenne, de Bouillon & de Verdun, qui n'aiant point d'enfans, l'adopta, & le fit son héritier. Il étoit feudataire de l'Empereur, la basse Lorraine, aussi-bien que la haute, étant depuis longtems un fief de l'Empire, après avoir été pendant plusieurs siècles une partie considérable du Royaume de France. Godefroi fut accompagné de ses deux frères Eustache & Baudouin.

Ce furent-là les Seigneurs les plus distingués d'en-deçà des Alpes, qui prirent la Croix. Ils furent suivis par une infinité d'autres Comtes, Seigneurs & Gentilshommes, que leurs belles actions

actions me donneront lieu de nommer dans la suite. 1095.

L'Italie fournit aussi ses Héros, & entre autres Bohémond & Tancrède son neveu. Bohémond étoit Prince de Tarente, & fils de Robert Guischard, ce fameux Prince Normand qui se fit un grand Etat en Italie aux dépens des Grecs, & qui non content du Comté de la Pouille qu'il avoit hérité de Guillaume Bras-de-fer son père, conquit encore la Calabre & la Sicile. Mais Bohémond ne prit la Croix qu'après les autres, à l'occasion que je dirai bientôt.

Robertus Monachus. L. 1.

Le Pape s'excuse d'aller avec eux.

Tant de Peuples conspirant ainsi au même dessein, il eût été à souhaiter qu'ils eussent été réunis sous un Généralissime, qui eût eu avec la capacité, toute l'autorité nécessaire, pour donner à un corps composé de tant de différentes parties les mouvemens réglés par les loix d'une exacte & sévère discipline; sans quoi l'Armée la plus courageuse marche à la boucherie, en pensant courir à la victoire. Mais l'ambition, l'émulation, la jalousie des Nations rendoient la chose impossible en cette rencontre. Plusieurs des principaux Croisés ne manquérent pas de faire cette importante réflexion, & proposérent au Pape de venir lui-même avec eux, pour entretenir par sa présence & par son autorité la bonne intelligence parmi tant de Chefs divers, qui ne pourroient manquer d'avoir souvent entre eux des sujets de querelle & de division. Mais le Pape s'en excusa par la nécessité de sa présence en Italie, sur-tout à cause du schisme de Henri & de son Anti-Pape. Il leur promit que s'il pouvoit venir à bout de remettre la paix dans l'Eglise, il iroit les joindre, & les pria de regarder comme sa propre personne Aymar Evêque du Pui, qu'il avoit nommé pour son Légat dans cette expédition, & auquel il donnoit toute sa puissance. Ils entrérent dans les raisons du Pape, & lui promirent d'avoir pour le Légat toute la déférence qu'il souhaitoit d'eux.

Historia Belli Sacri.

1096. *Les Troupes se mettent en marche.* Guilelm. Tyrius.

Dès le commencement de l'an 1096, on fit les préparatifs, & on assembla les Troupes. Elles se mirent en marche, non pas toutes ensemble, mais en divers tems, & par divers chemins.

Outre les Troupes réglées, que ces Princes & ces Seigneurs avoient lévées, une infinité de gens ramassés, Anglois, François, Allemands, s'étoient rendus auprès de Pierre l'Hermite, qu'ils regardoient comme l'Apôtre de la Croisade, & comme l'homme envoyé de Dieu pour la délivrance des Chrétiens de la Palestine. L'austérité de sa vie qu'il continuoit toujours au milieu des fatigues de la Prédication, & encore plus les largesses qu'il leur faisoit, sans se réserver rien des grandes sommes d'argent qui lui venoient de toutes parts, les lui avoient attachés, & ils ne vouloient point reconnoitre d'autre Général que lui. Il voulut d'abord se joindre à Godefroi de Bouillon; mais ce Seigneur jugea à propos de faire marcher ces Troupes-là les prémiéres, parce que leur grand nombre & le peu de discipline qu'il y voyoit, lui faisoient prévoir de grandes difficultés à les conduire.

Guibert. L. 2, c. 4.

Commencemens funestes. Ibid.

Elles furent partagées en deux Corps. Le prémier marcha sous le commandement d'un Gentilhomme François, brave & expérimenté dans la guerre, mais à qui sa pauvreté avoit fait donner le nom de Gauthier *Sans avoir*, ou *Sans argent*, & qui se trouva heureux & bien glorieux, de se voir tout d'un coup devenu Général d'Armée. La sienne n'étoit composée que d'Infanterie, & il n'y avoit en tout que huit Cavaliers. Il traversa l'Allemagne sans obstacle. Il continua sa route par la Hongrie, le long du Danube, où il fit peu de perte; mais comme dans la Bulgarie ses gens s'émancipérent & commencérent à piller la campagne, une Armée de Bulgares tomba sur lui, & mit ses Troupes en déroute. Il eut beaucoup de peine à gagner Constantinople, auprès de laquelle l'Empereur Alexis Comnène lui permit de camper jusqu'à l'arrivée du second Corps

Guilelm. Tyrius. L. 1, c. 18.

Corps conduit par Pierre l'Hermite, & lui fit fournir des vivres. 1096.

Ce second Corps mieux armé que le prémier, & où il y avoit quelque Cavalerie, fut encore plus maltraité, parce qu'il n'étoit pas mieux discipliné. Les Bulgares & les Hongrois tuérent à l'Hermite plus de dix mille hommes, lui enlevérent ses bagages, ses chariots, & entre autres celui où étoit l'argent de l'Armée. Il arriva néanmoins encore avec trente mille hommes à Constantinople, le prémier jour d'Août, & il eut audience de l'Empereur, qui fut charmé de sa sainteté, de son esprit, & de sa prudence. Ce Prince, après l'avoir laissé reposer quelques jours, voyant que ses soldats pilloient tout à l'entour de la ville, lui fit passer le Détroit avec ses Troupes & celles de Gauthier *Sans avoir*, sur quantité de bateaux, qu'on avoit eu soin de tenir prêts pour ce passage.

Robert. Monach. Guibert. Guilelm. Tyrius.

Ce ne furent pas-là les seuls préludes funestes de cette guerre. Un Prêtre Allemand nommé Gotescalc aiant prêché la Croisade à l'exemple de l'Hermite, assembla aussi environ quinze mille Soldats, Sujets du Roi d'Allemagne. Il marcha à leur tête jusqu'en Hongrie, où s'étant pareillement attiré par les ravages qu'il faisoit, la haine des Hongrois, ses Troupes furent investies de toutes parts. Les Soldats mirent bas les armes sur la promesse qu'on leur fit, de leur laisser la vie sauve, & la liberté de s'en retourner; mais ils ne furent pas plutôt desarmés, qu'on fit main-basse sur eux, & à peine s'en échapa-t-il quelques-uns, pour aller porter en leur pays la nouvelle de ce triste desastre.

Ibid. L. 1. c. 27.

Une autre Troupe incomparablement plus nombreuse, composée de toutes sortes de Nations, & commandée par un Seigneur Allemand nommé Emico, périt encore par le fer des Hongrois; qui pour ne point être tous les jours exposés aux ravages que ces Armées faisoient dans leur pays, résolurent de n'en plus laisser passer.

Cap. 29. 30.

1096. Il étoit impossible que de pareilles choses n'arrivassent dans ces mouvemens subits & impétueux, que la publication de la Croisade avoit excités dans toute la Chrétienté de l'Europe. Le Peuple est toujours Peuple, c'est-à-dire, toujours inconsidéré, emporté, sans prévoyance, abusant des motifs les plus saints pour s'abandonner aux plus étranges excès, & se précipitant étourdiment dans les plus grands malheurs : mais ces prémiers desordres ne servirent qu'à rendre les principaux Chefs de l'entreprise plus circonspects, & à leur faire prendre des mesures plus justes pour ne pas tomber dans de semblables inconvéniens.

Départ de Hugues le Grand & de plusieurs autres Seigneurs.

Guibert. L. 2. c. 8. Robert. Monach. L. 2.

Hugues le Grand, après avoir pris congé du Roi son frère, prit sa route par l'Italie avec Robert Duc de Normandie, Reimond Comte de Toulouse, & Aimar Evêque du Pui. Ils perdirent quelques Soldats dans le chemin par les grandes chaleurs, & se rendirent les uns dans le Frioul, les autres sur les confins de la Pouille. Bohémond Prince de Tarente assiégeoit alors Amalphi, qui s'étoit révoltée. Il envoya saluer les Généraux, & touché de leur exemple, il assembla ses Officiers & ses Soldats, & leur dit ces paroles en stile guerrier : „ Qui m'aime, me „ suive; nous sommes François d'origine, mes „ chers compagnons, & du même Royaume que „ ces braves gens qui courent au martyre ; j'ai „ honte de ne les pas imiter. " Il prit sur le champ la Croix, & se la mit sur l'épaule : tous, tant Officiers que Soldats, criérent à haute voix de tous côtés, qu'ils vouloient le suivre, & chacun s'empressa à prendre la Croix.

Ibid. Guibert. L. 2.

Bohémond reçut les Princes avec beaucoup d'honnêteté, & comme la saison étoit trop avancée pour qu'ils continuassent commodément leur voyage, il leur fit donner des quartiers dans ses terres & dans celles de sa famille, & les Troupes furent distribuées pour se reposer dans les Villes maritimes, à Brindes, à Barri, à Otrante, & en quelques autres Places.

Com-

Comme Hugues le Grand portoit très impatiemment d'avoir si peu d'autorité dans cette Armée, parce qu'il n'avoit presque point de Troupes à lui, tandis que les Ducs de Normandie & les Comtes de Flandres, de Toulouse, de Blois, avoient chacun un Corps très considérable, il prit une résolution bien hazardeuse, & dont il eut bientôt sujet de se repentir. Ce fut de ne pas attendre les autres, & d'aller devant avec ses seules Troupes. Son dessein étoit de gagner au plutôt Constantinople, & de se mettre à la tête de celles qui y étoient déja sous la conduite de Gauthier *Sans avoir*, & de Pierre l'Hermite, ne doutant pas qu'on ne lui en déférât le commandement, si-tôt qu'il paroitroit; & la chose fût assurément arrivée ainsi. Mais les soupçons de l'Empereur de Constantinople rompirent ses mesures, d'une manière bien fâcheuse pour lui.

1096. *Sa résolution hazardeuse.*

Ibid.

Alexis Comnène en demandant du secours au Pape, ne s'étoit pas attendu à tout ce grand fracas, qui se fit par toute la Chrétienté. Il avoit espéré quelques Troupes qui seroient à ses ordres, & qui feroient partie de son Armée en qualité de Troupes auxiliaires. Mais quand il vit arriver les trente & les quarante mille hommes, qui n'étoient que les avant-coureurs d'autres Armées beaucoup plus nombreuses, commandées par les plus fameux Capitaines de l'Occident, il commença à craindre ces secours, & appréhenda de n'être plus maitre chez lui, quand ils seroient tous arrivés.

C'étoit un Prince politique, adroit, dissimulé, & qui après tout avoit effectivement sujet de faire ces sortes de réflexions dans les conjonctures où il se trouvoit. Il avoit été insulté par les Princes Normans d'Italie, qui l'étoient venu attaquer jusques dans la Thrace. Les Princes de cette Nation avoient enlevé à ses prédécesseurs la Pouille, la Calabre, & la Sicile; & quelques-uns de ces Seigneurs lorsqu'ils servoient dans les Armées de l'Empire, avoient une fois projetté de

Caractère d'Alexis Comnène: il pense à traverser les Croisés.

1096. s'emparer de toute la Grèce. Il favoit les défordres que les prémières Armées des Croifés avoient fait en Hongrie & en Bulgarie; lui-même voyoit de fes propres yeux ceux qu'elles faifoient encore aux environs de Conftantinople. Ainfi il prit dès-lors la réfolution qu'il fuivit toujours depuis, non feulement de ne pas feconder les deffeins des Croifés, mais de les traverfer en tout ce qu'il pourroit, & d'ufer de toutes fortes de moyens pour faire périr leurs Armées, qui lui devenoient auffi formidables qu'aux Turcs mêmes.

Hugues le Grand étant encore en France, avoit écrit à l'Empereur, qu'il étoit fur le point de partir pour Conftantinople, afin d'avoir part à la guerre fainte; qu'il prendroit fon chemin par l'Albanie, & qu'étant le frère d'un des plus grands Rois de l'Europe, il efpéroit d'être reçu de lui avec tous les égards qu'on devoit à fa qualité & à fa naiffance. Un morceau de cette Lettre eft rapporté par Anne Comnène fille de cet Empereur, dont elle a fait l'Hiftoire intitulée Lib. 10. l'*Alexiade*. Dans la traduction qu'elle fit en Grec de cette Lettre, elle y a donné un tour conforme aux manières d'écrire des Orientaux, & qui n'étoit nullement du ftile d'Occident. Son hiftoire nous apprend quantité de particularités importantes touchant les Croifades; mais il la faut lire avec précaution, vu l'intérêt qu'elle avoit à ménager la réputation de l'Empereur fon père: c'eft cette partialité qui lui fait tourner plufieurs faits d'une manière avantageufe à ce Prince, & fouvent odieufe pour les François & pour les autres Chefs de la Croifade. Voilà le fragment de la Lettre de Hugues le Grand à l'Empereur, de la manière dont cette Princeffe le rapporte. „ Sachez, ô Empereur, que je fuis le Roi des „ Rois, & à qui tous les hommes qui font fous „ le Ciel doivent céder. Ainfi quand j'arriverai chez vous, vous devez me recevoir avec l'honneur & la magnificence qui conviennent à mon rang & à ma qualité. "

L'Em-

L'Empereur aiant reçu cette Lettre, écrivit à Jean Isaac Gouverneur de Durazzo, Ville d'Albanie, & à Nicolas Marcatacale Commandant de la Flotte que ce Prince entretenoit sur cette côte contre les incursions des Pirates. Il ordonna au prémier de recevoir avec toute la civilité possible le frère du Roi de France, & de lui donner promptement avis de son arrivée ; & il recommanda à l'autre de tenir toujours sa Flotte en état, & d'être bien sur ses gardes, pour ne se point laisser surprendre. 1096.

Hugues le Grand se mit donc en mer, & fit partir avant lui sur un Vaisseau léger vingt-quatre de ses gens, tous hommes de bonne mine & très bien équipés, pour avertir le Gouverneur de Durazzo qu'il arriveroit bientôt.

Ce Vaisseau fit la traverse en peu de jours. Les Envoyés complimentérent le Gouverneur de la part de leur Maitre, l'assurérent qu'il les suivroit de près, & le priérent de se souvenir de la qualité du Prince qu'il alloit recevoir chez lui. Le Gouverneur leur dit qu'il avoit sur cela les ordres de l'Empereur, & qu'il ne manqueroit à rien.

Hugues le Grand perd la plupart de ses vaisseaux & de ses Troupes par la tempête. Ibid.

La navigation de Hugues le Grand ne fut pas si heureuse que celle de ses Envoyés. Il fut accueilli d'une rude tempête, qui fit périr la plupart de ses Vaisseaux & de ses Troupes; & le Navire même qu'il montoit aiant coulé à fond, il fut obligé de se jetter dans une chalope, avec laquelle il se sauva à terre, à quelques lieues de Durazzo.

Etant en ce pitoyable état, il fut rencontré par deux Cavaliers de ceux que le Gouverneur avoit envoyés en divers endroits de la côte, pour apprendre de ses nouvelles. Il se fit connoitre à eux. Ils lui dirent que le Gouverneur étoit fort en peine de lui, & qu'il l'attendoit avec la dernière impatience. Il monta sur le cheval d'un des deux Cavaliers, qui le conduisirent à Durazzo, où il fut reçu avec d'autant plus d'honneur,

1096. que l'état où il étoit réduit, le rendoit moins formidable.

Le Gouverneur le traita magnifiquement, lui assigna une grosse garde, moins par honneur, que pour s'assurer de lui; & le retint pendant plusieurs jours, le régalant de toutes sortes de divertissemens, en attendant le retour du Courier, qu'il avoit envoyé à Constantinople, dès qu'il eut su son départ d'Italie.

Le Courier ne fut pas longtems sans revenir, & avec lui arriva un Seigneur de la Cour, qui complimenta Hugues de la part de l'Empereur, & lui dit qu'il étoit chargé de le conduire à Constantinople, où le Prince étoit disposé à lui rendre tout ce qu'on devoit à une personne de sa naissance.

Hugues partit avec lui; leur guide les conduisit, non point par les grands chemins, mais par des routes écartées; ce qu'il faisoit suivant les ordres qu'il en avoit, de peur de trouver en chemin des Troupes Françoises, qui tirassent le Prince de ses mains.

Il arrive à Constantinople, & y est retenu par l'Empereur. Ibid.

L'Empereur le reçut avec de grands témoignages d'amitié, lui fit des présens, lui fournit de l'argent pour rétablir son équipage; & tout cela dans le dessein de l'engager à lui faire serment de fidélité, afin que les autres Seigneurs Croisés, sur son exemple, n'eussent pas de peine à s'y soumettre, & à le reconnoitre par-là pour Chef de la Ligue sainte, & à agir en tout sous ses ordres.

Le Prince eut peine à se résoudre à cette démarche; mais enfin gagné par les caresses de l'Empereur, & espérant par ce moyen se tirer de ses mains, pour aller se mettre à la tête des Troupes qui étoient déja au-delà du canal, il le fit.

Après cela il pressa Alexis de le laisser partir; mais il fut toujours retenu sous divers prétextes, & il s'apperçut bien qu'avec tous les bons traitemens qu'on lui faisoit, il étoit en prison, &

qu'on

qu'on étoit bien aise d'avoir un ôtage de son importance, pour contenir les autres Seigneurs qui approchoient. 1096.

Godefroi de Bouillon marche à la tête d'une nombreuse Armée.

Guillelm. Tyrius L. 2. c. 1. Anna Comnena. L. 10.

Godefroi de Bouillon s'étoit mis en marche avec ses Troupes dès le mois d'Août, & avoit pris à peu près la même route que Pierre l'Hermite par l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie & la Bulgarie. Il avoit une Armée de soixante & dix mille hommes d'Infanterie, & dix mille chevaux. Il étoit accompagné de Baudouin son frère, de Baudouin du Bourg son cousin, de Baudouin de Mons, de Hugues Comte de saint Pol, & d'Angelran fils de ce Comte, de Garnier de Grez, de Henri d'Asche, & de Godefroi frère de Henri, de Dodon de Conz, de Conon de Montaigu, qui avoient tous avec eux l'élite de leurs Vassaux.

Ils arrivérent le vingtième de Septembre à Collembruc en Autriche, & ils y séjournérent quelques jours, pendant lesquels on traita avec Carloman Roi de Hongrie pour la sureté du passage dans ce Royaume. Henri & Godefroi d'Asche furent envoyés à ce Prince, & ils convinrent d'une entrevue de Godefroi de Bouillon avec lui. Elle se fit auprès d'une Forteresse de Hongrie nommée Ciperon, où le Duc se rendit avec trois cens chevaux. Tout se passa avec beaucoup de générosité & de franchise de part & d'autre. Le Roi promit de faire fournir des vivres à un prix raisonnable, tandis que l'Armée marcheroit dans ses Etats, & on lui donna pour ôtage durant la marche, le Comte Baudouin frère du Duc, avec la femme & toute la maison de ce Comte.

Guillelm. Tyrius. L. 2. c. 2.

L'Armée marcha avec tout l'ordre & toute la discipline possible. Le Roi de Hongrie la côtoya toujours avec la sienne, & si-tôt qu'on eut passé la Save, les ôtages furent rendus. On traversa la Bulgarie sans opposition, parce que les Généraux surent contenir leurs Soldats, & l'Armée

mée après une très longue marche, arriva à Philippopoli en Thrace.

1096.

Ce fut là que Godefroi apprit la détention de Hugues le Grand, sur quoi les Généraux s'étant assemblés, ils envoyérent à l'Empereur, pour le prier de lui permettre de les venir joindre. L'Empereur refusa de le faire. Cependant l'Armée continua sa marche; & les Envoyés, à leur retour, la trouvérent à Andrinople.

Il arrive à la vue de Constantinople.

Sur le refus de l'Empereur, Godefroi abandonna tout le pays au pillage, & il fut ravagé pendant huit jours, après lesquels vinrent des Envoyés de l'Empereur, faire de grandes plaintes de cette conduite. On leur en dit la raison, & on leur déclara qu'on étoit résolu de n'en pas demeurer là, si on ne rendoit le Prince. Ils le promirent. Aussi-tôt le ravage cessa, & l'Armée au bout de quelques jours arriva à la vue de Constantinople.

Il oblige l'Empereur à relâcher Hugues le Grand.

Les Troupes, malgré la fatigue d'un si grand voyage, étoient très belles, & l'Empereur en fut épouvanté, quoiqu'il eût lui-même une Armée fort nombreuse qu'il avoit levée, moins à dessein de la joindre à celles des Croisés contre l'ennemi commun, que pour se mettre en sureté contre eux. Il vit bien qu'il falloit s'accommoder au tems. Ainsi dès que l'Armée parut, il fit partir le Prince Hugues, qui arriva au Camp, accompagné de Drogon de Neelle, de Clérembaud de Vendeuil, & de Guillaume de Melun surnommé le Charpentier, parce que dans la mêlée il manioit admirablement la hache d'armes, & charpentoit, ainsi qu'on parloit alors, d'une étrange manière, tous ceux qui se trouvoient sous sa main. Ce fut une grande joie pour le Prince de se voir délivré, & bien de la gloire à Godefroi d'avoir contraint l'Empereur à le relâcher. On s'embrassa avec tendresse de part & d'autre, & chacun raconta ses avantures. A peine étoient-ils entrés en discours, qu'on les aver-

Guibert. L. 4. c. 4.

tit

tit qu'il venoit d'arriver un homme de la Cour de l'Empereur, qui demandoit à parler au Duc Godefroi. C'étoit pour l'inviter à venir à Constantinople; mais comme on lui déterminoit le nombre de ceux qui devoient entrer avec lui dans la Ville, il répondit qu'il n'iroit pas. 1096.

L'Empereur choqué de cette réponse, défendit qu'on portât des vivres au camp. Godefroi ne fut pas plutôt cette défense, qu'il commanda aux Soldats de faire le dégât jusqu'aux portes de la Ville. On se saisit de tous les troupeaux, de tous les vivres, de tous les blés des environs, & on fit des magasins, qui mirent l'abondance dans le camp pour longtems.

L'Empereur tend des piéges aux Croisés. Guillelm. Tyrius.

L'Empereur, qui vit qu'il avoit affaire à des gens aussi vigoureux que prévoyans, & même appréhendant qu'ils n'attaquassent la Ville, se radoucit, & aprés quelques pour-parlers, il permit de nouveau qu'on portât des vivres au camp. Ensuite feignant d'être touché de ce que souffroit l'Armée par la rigueur de la saison, car on étoit au mois de Janvier, il offrit à Godefroi de loger ses Troupes dans les Palais & dans les maisons qui bordoient en grand nombre le Bosphore, afin qu'ils y fussent à couvert des injures du tems. Le Duc accepta l'offre, qui lui parut avantageuse. Le dessein de l'Empereur étoit de les renfermer dans cet espace fort étroit, entouré de la mer d'un côté, de l'autre d'un large canal formé de l'embouchure de plusieurs riviéres, & puis de montagnes, qui prenoient depuis le canal jusqu'à la mer. Par ce moyen il empêchoit qu'ils ne pussent faire aisément des courses dans le reste de la campagne, & de plus en cas qu'il voulut les attaquer, il s'assuroit de le pouvoir faire avec avantage dans un terrein si étroit, où ils auroient peine à s'étendre & à ranger leur Armée.

Il les attaque à force ouverte. Ibid.

Ils s'apperçurent bientôt du piége qu'on leur avoit tendu: car l'Empereur aiant de nouveau invité Godefroi à le venir voir dans Constanti-

 nople,

nople, & le Duc qui se défioit toujours de lui; s'étant contenté de lui envoyer trois Seigneurs pour lui faire agréer qu'il n'y allât pas, il fit une nouvelle défense de porter des vivres à l'Armée, & mit quantité de Partis en campagne, avec ordre de charger tous ceux qui s'écartoient pour en aller chercher. Enfin levant le masque, il envoya sur des Vaisseaux qu'il avoit fait préparer secrettement la nuit, grand nombre d'archers, qui efirnt à la pointe du jour plusieurs décharges de flêches sur tout ce qui parut de Soldats au bord de la mer, & même sur le quartier du Duc, qui étoit le long du Bosphore.

1096.

Combat entre l'Armée de l'Empereur & les Croisés. Cap. 8.

Godefroi jugeant par cette perfidie de ce qu'il devoit attendre de l'Empereur, résolut de sortir de ce terrein desavantageux, & fit marcher son frère le Comte Baudouin avec un gros détachement, pour se saisir du Pont du canal. Il le trouva occupé par les ennemis; mais il les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les en chassa, & s'en saisit; & après les avoir encore poussés assez loin, il donna le moyen à toute l'Armée de repasser, & de s'étendre. Ensuite il se donna un sanglant combat entre l'Armée de l'Empereur & les Croisés, sous les murailles de la Ville: il ne finit qu'à la nuit: les Grecs y furent très maltraités, & tout ce que l'Empereur gagna par cette indigne conduite, fut que toutes les maisons & tous les Palais situés sur le Bosphore, furent réduits en cendres; car l'Armée en les abandonnant, mit pour se venger le feu par-tout.

Afin d'éviter les surprises dans la suite, & empêcher que la disette ne se mît dans le camp, il fut résolu de séparer l'Armée en deux; qu'une partie demeureroit au camp avec Godefroi pour le garder, & que l'autre iroit en campagne pour ramasser des vivres. Celle-ci se partagea en plusieurs Corps, qui allérent dans l'étendue de plus de trente lieues enlever tous les blés, tous les troupeaux, & tout ce qui pouvoit servir à l'entretien de l'Armée, & la mirent en état de subsister

sister longtems indépendamment de l'Empereur.

Sur ces entrefaites on eut des nouvelles de l'approche de Bohémond, qui amenoit avec lui d'Italie une Armée de Normands & d'Italiens. Comme il connoissoit parfaitement le génie d'Alexis, avec qui il avoit été longtems en guerre, il ne fut point surpris de la conduite qu'il tenoit envers les Croisés. Il écrivit à Godefroi, que son sentiment étoit qu'il falloit commencer par mettre ce Prince hors d'état de leur nuire; qu'il lui conseilloit de quiter les environs de Constantinople, & de venir camper auprès d'Andrinople, où son Armée subsisteroit facilement; qu'il l'y joindroit au commencement du Printems; qu'ils iroient ensemble attaquer l'Empereur, & qu'après s'être rendu maitres de Constantinople, ils exécuteroient avec beaucoup plus de facilité leurs desseins contre les Turcs.

1096. *Bohémond amène d'Italie une Armée de Normands & d'Italiens.* Cap. 10.

Godefroi lui répondit, qu'il ne pouvoit se résoudre à tourner ses armes contre les Chrétiens, ne les aiant prises que contre les Infidèles, & qu'il l'attendoit auprès de Constantinople, où il avoit pris toutes ses suretés contre les embuches de l'Empereur.

Bohémond étoit celui de tous les Croisés que ce Prince appréhendoit le plus, parce qu'il en avoit étoit plusieurs fois battu. Aiant donc sû son départ d'Italie, & ce qu'il avoit écrit à Godefroi, il prit le parti de regagner ce Duc, pour le rendre moins susceptible des conseils violens, que Bohémond ne manqueroit pas de lui inspirer.

Il le fit donc solliciter une troisième fois de le venir trouver à Constantinople; & afin de lui ôter tout soupçon, il lui offrit de donner en ôtage son propre fils Jean Porphyrogénète. La condition proposée leva toute difficulté, & Godefroi qui ne demandoit pas mieux que d'agir d'intelligence avec l'Empereur, l'accepta. Il envoya Baudouin du Bourg, & Conon de Montaigu recevoir le jeune Prince, qui fut logé avec une sure

Entrevue de l'Empereur & de Godefroi. Cap. 11.

1096. re garde dans le camp; & après avoir donné les instructions nécessaires au Comte Baudouin son frère, de qui l'Armée devoit recevoir tous les ordres en son absence, il entra dans la Ville, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs. L'Empereur l'y reçut avec toutes les distinctions, toutes les marques d'estime & de tendresse imaginables, jusqu'à l'adopter solennellement pour son fils, selon une très ancienne manière en usage dans l'Empire. L'Empereur pressa sur-tout le Duc de lui faire serment de fidélité, comme avoit fait le Prince Hugues. Il eut peine à s'y résoudre: néanmoins il le fit, & les Généraux des autres Armées l'imitérent. L'entrevue se termina avec une satisfaction mutuelle. L'Empereur promit de fournir abondamment toutes choses à l'Armée, & de contribuer de ses finances à son entretien. Le Duc de son côté promit d'empêcher toutes les violences, de faire garder une exacte discipline à ses Troupes, & on convint que l'Armée passeroit le Détroit au mois de Mars. Le Duc retourna chargé de présens & comblé des honnêtetés de l'Empereur. Tout ce qu'on avoit promis de part & d'autre fut exécuté avec la dernière exactitude. L'Armée passa en Bithynie au mois de Mars, & campa aux environs de Calcédoine. L'Empereur avoit extrêmement à cœur ce passage, & fit toujours en sorte qu'à mesure que les Armées d'Occident arrivoient, elles ne séjournassent pas longtems endeçà du Détroit. Il appréhendoit toujours pour sa Ville Impériale, & jamais il ne consentit que deux Armées campassent en même tems sous les murailles; mais dès qu'il en arrivoit une nouvelle, l'autre passoit aussi-tôt la mer, & tous les Vaisseaux revenoient à Constantinople, sans qu'il en demeurât de l'autre côté, pour empêcher les Troupes de repasser.

Cap. 19.

Bohémond se joint à Godefroi.

Bohémond qui avoit débarqué à Durazzo, arriva peu de tems après. Il avoit reçu sur la route mille amitiés de l'Empereur par Lettres, & par

par ses Envoyés, & trouvoit néanmoins par-tout des embuscades préparées, qui auroient fait périr son Armée, s'il n'avoit toujours été sur ses gardes. Mais ils se connoissoient parfaitement l'un l'autre. Les dehors étoient les mêmes, & la dissimulation égale des deux côtés. Il passa le Détroit, & se joignit à Godefroi, pour attendre les autres Croisés. 1096. Cap. 14.

Robert Comte de Flandres, qui avoit aussi pris la mer, & débarqué à Durazzo avec une partie de l'Armée, après avoir séjourné dans la Pouille, suivit de près Bohémond, & eut de fréquentes conférences avec l'Empereur, qui parut avoir pour lui plus de confiance & d'ouverture, que pour tous les autres. *Il est suivi des autres Seigneurs Croisés.*

Le Comte Raimond de Toulouse, & l'Evêque du Pui firent tout le voyage par terre, par le Frioul & la Dalmatie, avec d'extrêmes fatigues & des embuches continuelles des Dalmates. En passant dans la Bulgarie, l'Evêque avoit été enlevé par un Parti de Bulgares; mais heureusement il fut délivré par un autre Parti de l'Armée, qui défit celui des Bulgares.

Le Comte de Toulouse étant arrivé à Constantinople, vit plusieurs fois l'Empereur, qui lui demanda le serment de fidélité. Il le refusa: on eut beau lui citer l'exemple de tous les autres, il s'obstina à ne le pas faire. L'Empereur irrité envoya secrettement ordre aux Généraux de son Armée, de donner sur le camp du Comte, tandis qu'il étoit à Constantinople. Ils le firent, & y causérent une déroute presque générale. Le Comte en fut outré, & fit en-vain ses plaintes à l'Empereur. Il envoya avertir le Duc Godefroi de la trahison qu'on lui avoit faite. Il y eut sur cela bien des négociations. Tout se termina par un desaveu que l'Empereur fit de ce qui s'étoit passé, protestant que la chose s'étoit faite contre son intention, & sans qu'il l'eût commandé. Le Comte de Toulouse, à la priére des autres Généraux, consentit après beaucoup de délais Cap. 20.

à

à faire le ferment: ensuite il passa en Asie avec
1096. son Armée.

Nombre de leurs Troupes. Robert Duc de Normandie, Etienne Comte de Chartres & de Blois, Eustache frère du Duc Godefroi, arrivérent les derniers, & allérent joindre les autres. Toutes les Armées ainsi unies, dans la revue qui en fut faite, faisoient cent mille hommes de Cavalerie; l'Infanterie étoit encore beaucoup plus nombreuse. De ce nombre étoient plusieurs de ceux qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Hermite, & de Gautier *Sans avoir*, dont il faut que je dise la triste destinée, avant que de parler des entreprises que firent les Princes Croisés.

Courses de quelques Partis de l'Armée des Croisés. Après que l'Empereur, chagrin des desordres que les Troupes de Gautier & de l'Hermite faisoient aux environs de Constantinople, les eut obligés de passer le Détroit, où il eut soin néanmoins de leur fournir des vivres en payant, toute leur occupation fut d'abord de faire des courses sur le pays ennemi. Ils y firent en effet un grand butin; toutefois suivant le conseil de l'Empereur, qui ne cessoit de leur recommander de ne point trop s'engager avant l'arrivée des Seigneurs Croisés, ils ne se hazardoient à aucune entreprise considérable. *L. 1. c. 21.* Mais un jour que Pierre l'Hermite étoit passé à Constantinople, pour supplier l'Empereur de fixer le prix des vivres, que l'avarice des Grecs leur faisoit vendre extrêmement cher, une Troupe de sept mille hommes de pied & de trois cens chevaux, sortit du camp, & alla jusqu'auprès de Nicée, d'où elle enleva quantité de toute sorte de bétail, & l'amena au camp, sans avoir fait aucune perte.

Ce prémier succès fit venir l'envie à d'autres de tenter aussi fortune. Trois mille Allemands marchérent avec deux cens chevaux du même côté, & firent encore plus que les autres; car non contens de piller le plat-pays, ils attaquérent une petite Ville à deux lieues de Nicée, & l'em-

l'emportérent l'épée à la main, malgré la vigoureuse résistance de ceux qui la défendoient. Ils tuérent tout ce qui s'y trouva ; & voyant que de là ils pourroient faire des courses beaucoup plus loin, ils s'y fortifiérent, & y demeurérent. 1096.

Avantage remporté sur eux par les Infidèles. Cap. 24.

Les Turcs, sur les nouvelles des mouvemens qui se faisoient en Europe, & des desseins qu'on y avoit formés contre eux, se préparoient depuis longtems à se mettre en défense. Soliman Soudan de Nicée avoit fait venir dans ces quartiers de l'Asie toutes les forces de l'Orient. Il avoit fortifié les principales Places, & y avoit mis de fortes garnisons. Jusqu'alors néanmoins il ne s'étoit point mis en campagne, parce que excepté quelques courses que faisoient les Chrétiens, ils ne paroissoient point vouloir entreprendre rien de considérable. Mais quand il eut su la prise de la petite Ville dont je viens de parler, & que les Allemands s'y fortifioient, il fit promptement avancer un grand nombre de Troupes, & vint les investir, les attaqua, les força, & les fit tous passer par le fil de l'épée.

Cette perte qui devoit rendre les Croisés plus circonspects, ne servit qu'à augmenter leur fureur. On courut aux armes par tout le camp, en criant qu'il falloit sur le champ aller venger la mort de ses frères. Les plus sages des Commandans tâchérent en-vain d'appaiser le tumulte : on les traita de lâches ; ils furent obligés de céder & de marcher.

Les premiers, au nombre de vingt-cinq mille, marchent contre l'ennemi, pour en avoir raison. Cap. 25.

Parmi cette multitude innombrable qui avoit suivi Pierre l'Hermite & Gautier *Sans avoir*, & dont une grande partie avoit péri par les chemins, il ne se trouva guères plus de trente mille hommes armés, & en état de combattre. Gautier en prit vingt-cinq à vingt-six mille, parmi lesquels étoient cinq cens Cavaliers assez bien équipés, & tourna vers Nicée. Le reste demeura à la garde du camp, rempli de femmes, de vieillards, de Prêtres, de Moines, qui ne servoient qu'à affamer l'Armée.

Soli-

1096. Soliman dans le même tems s'étoit mis en marche, pour surprendre le camp des Chrétiens. Il fut averti par ses coureurs que l'Armée Chrétienne venoit à lui. Il fait faire alte aussi-tôt, & aiant rappellé l'avant-garde qui étoit déja dans une forêt qu'il falloit passer, il se met en bataille dans la plaine, où la forêt aboutissoit du côté de Nicée.

Les Croisés l'aiant passée, furent bien surpris de trouver l'ennemi si près d'eux. Cependant ils allérent fièrement à lui, s'animant les uns les autres à tirer vengeance de la perte de leurs compagnons, & à périr glorieusement les armes à la main, en combattant les ennemis du nom Chrétien.

Le combat se donne près de Nicée, & les Chrétiens sont taillés en piéces.

Le Soudan soutint la prémière furie des Croisés avec beaucoup de résolution. Il avoit l'avantage du nombre, & s'en servit utilement; car durant la chaleur de ce choc, aiant fait étendre ses Troupes, il investit les Chrétiens, & les fit charger de toutes parts. Il leur fut impossible de soutenir cette charge: rompus de tous côtés, ils ne pensérent plus qu'à fuir; mais ils se trouvoient coupés par-tout, de sorte qu'à peine il en échappa un seul; tout fut tué ou pris. Gautier *Sans avoir* y périt avec quelques autres Gentilshommes qui l'avoient suivi, parmi lesquels on nomme Raimond de Breis, Foucher d'Orléans, Gautier de Breteuil, & Geoffroi Burel, qui avoit été le principal auteur de cette entreprise.

Massacre de ceux qui étoient restés dans le camp. Cap. 26.

Le Soudan n'en demeura pas là. La bataille ne s'étoit donnée qu'à deux lieues du camp des Croisés. Il y marcha aussi-tôt, & ainsi qu'il l'avoit prévu, il le trouva dans la consternation. Il y entra presque sans résistance, & passa au fil de l'épée tout ce qu'il y rencontra. Il ordonna seulement qu'on épargnât les enfans, dont il fit autant d'esclaves.

Durant ce massacre, environ trois mille hommes se jettérent dans un vieux Château sur le bord

bord de la mer, & s'y retranchérent. Ils s'y défendirent avec toute la bravoure possible, & donnérent le tems aux Vaisseaux de l'Empereur de les venir secourir; car Pierre l'Hermite, qui durant ce tems-là étoit à Constantinople pour la raison que j'ai dite, avoit conjuré ce Prince de ne pas laisser périr ce reste de malheureux, qui étoient venus de si loin, pour sacrifier leur vie au service de Jésus-Christ & de l'Empire d'Orient. 1096.

Réflexion de l'Auteur sur la conduite de Pierre l'Hermite leur Chef.

Tel fut le sort déplorable de cette prémière Armée des Croisés, qui avoient marché sous les ordres de Pierre l'Hermite. Ce bon Prêtre avoit eu la grace de la vocation pour prêcher la Croisade; mais il ne l'eut pas pour l'emploi de Général d'Armée, si peu conforme à son état & à son caractère. C'est pourquoi Dieu lui aiant donné des succès prodigieux dans ses prédications, l'abandonna dans l'exécution, dont il ne l'avoit pas chargé, & qui ne lui convenoit pas.

Ce fut une chose bien funeste, que cet horrible carnage de tant de milliers de personnes, qui périrent dans le camp; mais il délivra les Princes Croisés de l'embarras qu'ils auroient eu à défendre & à nourrir tant de gens inutiles. Les Turcs s'apperçurent bientôt de la différence qu'il y avoit entre une multitude de gens ramassés sans Chefs d'autorité, & l'élite de la plus illustre & de la plus brave Noblesse de l'Europe.

Siége de Nicée par l'Armée des Princes Croisés.

La prémière entreprise fut le siége de Nicée, Ville alors extrêmement forte, & le lieu de la résidence ordinaire du Soudan Soliman. Elle fut défendue avec toute la vigueur possible, & les Généraux de l'Armée Chrétienne eurent besoin de toute leur expérience & de toute leur habileté, pour en venir à bout. Le Soudan donna un grand assaut au camp, & en fut repoussé avec perte de quatre mille hommes de ses Troupes. Tancrède, Gautier de Garlande, Gui de Pos-

1096. Possesse *, Roger de Barneville, s'y distinguérent entre tous les autres. Les assiégés se voyant extrêmement pressés, se résolurent à capituler: mais quand il fut question de traiter, il y eut une difficulté.

La Place est prise & livrée à l'Empereur Grec. L'Empereur Grec avoit à l'Armée un homme de sa part, nommé Tanin ou Tatin, auprès des Princes, pour avoir soin de ses intérêts, pour lui rendre compte de tout ce qui se passoit, & faire sous main tout le mal qu'il pourroit aux Croisés. Celui-ci aiant su l'état de la Place par ses espions, fit si bien qu'il engagea les Habitans à déclarer, qu'ils ne vouloient rendre la Place qu'à l'Empereur. Les Princes trouvérent d'abord cela fort mauvais: néanmoins comme ils étoient obligés à lui remettre les Villes qu'ils prendroient, ils ne jugérent pas à propos de rejetter cette proposition. L'Empereur en étant averti, envoya aussi-tôt des Troupes, pour en prendre possession. Mais il manqua lui-même à sa parole; car une des conditions du Traité étoit, qu'en lui remettant entre les mains les Villes prises, tout le butin qui s'y trouveroit, seroit pour l'Armée; & il ne lui en fit aucune part. Il se contenta de faire de beaux présens & de grands remercimens aux Généraux. L'Armée en murmura, & pensa à se payer par ses mains; mais les Princes l'appaisérent, pour ne point perdre le fruit de leur victoire, & pousser plus loin leurs conquêtes, tandis que la saison étoit favorable.

Guillelm. Tyrius l. 3. c. 4.

1097.

Soliman tombe sur le camp de Bohémond, dont il fait un grand carnage. Peu de jours après la prise de la Ville, l'Armée se mit en marche. Le dessein principal étoit d'aller assiéger Antioche de Syrie, pour s'ouvrir par cette conquête le chemin en Palestine. Soliman, couvert des montagnes, côtoyoit tou-

* Il y a en Latin *de Possessa*. Il se trouve entre Châlons & Bar-le-Duc un lieu du nom de Possesse.

toujours les Croisés avec une Armée de plus de deux cens mille chevaux, épiant l'occasion de les attaquer à son avantage, & il la trouva. Bohémond s'étoit séparé du reste de l'Armée, pour la commodité des vivres & du fourage, & s'étoit campé dans une Vallée nommée la Vallée Gorgonienne, la nuit du dernier jour de Juin. Ce fut là que Soliman tomba sur lui le lendemain, & que sans s'approcher plus près qu'à la portée de l'arc, il fit faire de continuelles décharges de flèches, dont un très grand nombre de Soldats Chrétiens furent tués, & la plupart des chevaux blessés. Bohémond ne trouva point d'autre moyen de se tirer de ce mauvais pas, que de marcher droit à l'ennemi l'épée à la main pour l'enfoncer, malgré le desavantage du lieu ; car les Turcs étoient rangés en bataille sur le penchant de la montagne. Mais ils se débandérent aussitôt, & puis se ralliant, vinrent faire de nouvelles décharges. 1097.

Les autres Croisés viennent à son secours. Cap. 12. 13. 14.

Bohémond continua de les pousser ; mais ils firent encore les mêmes mouvemens, & par cette manière de combattre, à laquelle les Européans n'étoient point accoutumés, toute l'Armée eût péri, si les autres Croisés, qui n'étoient qu'à une lieue de là, ne fussent venus à son secours.

Et mettent à leur tour les Infidèles en déroute.

Le Duc Godefroi, ses deux frères Baudouin & Eustache, Hugues le Grand, le Comte de Toulouse parurent à la tête de quarante mille chevaux, aiant laissé toute leur Infanterie dans le camp. Leur arrivée fit reprendre courage aux Troupes. Les Turcs n'osérent faire ferme, quoiqu'ils eussent deux fois plus de Cavalerie. On les poursuivit l'épée dans les reins pendant deux lieues; on en tua un grand nombre; on reprit quelques prisonniers qu'ils avoient faits; & on entra dans leur camp, qu'on trouva plein de vivres & de richesses. Le pillage consola l'Armée de la perte qu'elle avoit faite, & qui fut de près de quatre mille personnes, tant Soldats qu'autres de la suite du camp. On n'y perdit que deux

1097. deux hommes de distinction, dont l'un fut Guillaume frère de Tancrède, l'autre n'est pas nommé.

Les Généraux firent là reposer l'Armée pendant trois jours, après lesquels elle entreprit une longue & rude marche, pour traverser la Bithynie. Elle arriva auprès d'Antioche de Pisidie, qui se rendit, & l'on y campa avec plus de commodité. Plusieurs autres Villes dans lesquelles il y avoit beaucoup de Chrétiens, suivirent cet exemple.

Détachemens faits sous les ordres de Tancrède & de Baudouin.

En ce lieu-là se firent deux détachemens: l'un sous la conduite de Tancrède, & l'autre sous les ordres du Comte Baudouin frère de Godefroi. Ils eurent ordre de s'avancer dans la Cilicie, de reconnoitre le pays, de profiter des occasions qui se présenteroient de se saisir de quelques Places, & l'on consentit qu'ils gardassent pour eux, celles qu'ils prendroient. Ils s'emparérent entre autres de Tarse & de Mamistra.

Expéditions de ces deux Généraux. L. 4. c. 1. 2. 3. 4. 5. 6.

Baudouin retourna joindre la grande Armée, & instruisit les Généraux de l'état du pays, tandis que Tancrède se rendoit maitre de toute la Cilicie. Il força Alexandrette, & répandit tant de terreur par-tout, que les Emirs des pays circonvoisins lui envoyérent demander son amitié, & s'offrirent à faire alliance avec les Croisés.

Baudouin fut détaché de nouveau, & marcha du côté de la Mésopotamie, où il fut reçu dans Edesse sans résistance. Cette Ville étoit la capitale de la Mésopotamie. Il acheta Samosate, & soumit toutes les autres Places, qui faisoient la communication d'Edesse avec Antioche de Syrie, que les Princes Croisés avoient résolu d'assiéger. Ainsi Baudouin se fit un assez grand Etat en-deçà & au-delà de l'Euphrate, & en travaillant si bien pour sa gloire & pour ses intérêts particuliers, facilita la principale entreprise des Princes Croisés; car tandis qu'il subjuguoit la Mésopotamie, la grande Armée avoit toujours marché vers la Syrie. La plupart des Places qu'elle trouva sur son

son chemin, ne firent que peu, ou point du tout de résistance ; de sorte que rien n'empêchoit qu'on ne fît le siége d'Antioche. 1097. Cap. 8.

Tancrède, après avoir mis en sureté les Places de la Cilicie, étoit revenu joindre l'Armée. Divers autres détachemens qu'on avoit faits, s'y rendirent aussi. On jugea à propos toutefois que Baudouin demeurât en Mésopotamie, soit afin de couvrir le pays de ce côté-là, soit afin de faciliter les convois des vivres pour l'Armée.

Etat de la Ville d'Antioche assiégée par les Chrétiens.

Les Turcs aiant deviné le dessein des Chrétiens, n'avoient rien omis pour se mettre en état de se bien défendre. Accien, parent ou allié de Soliman, étoit Soudan d'Antioche, & Seigneur de tout le pays, & de quantité de Villes des environs. Le Soudan de Perse lui avoit envoyé de nombreuses Troupes. Il y avoit dans la Ville six à sept mille chevaux, & jusqu'à quinze ou vingt mille hommes d'Infanterie, de toutes sortes de provisions, des machines de guerre en abondance, d'habiles Ingénieurs pour les mettre en usage, & pour en faire de nouvelles. La saison étoit déja fort avancée, & les Troupes des Croisés extrêmement diminuées: tout cela outre la force de la Place, & les secours du dehors, encourageoit fort les Turcs. En effet, le siége de Nicée, quelques difficultés qu'on y eût rencontrées, ne fut rien en comparaison de celui-ci.

Guil-lelm. Tyr. l. 4. c. 11. Epist. Stephani Comitis Carnotensis. T. 4. Spicil.

Les Turcs, pour retarder les approches, s'étoient saisis du Pont sur le fleuve Oronte, à deux lieues d'Antioche, qui étoit le seul passage pour venir à la Ville. Robert Duc de Normandie, qui menoit ce jour-là l'avant-garde, le fit attaquer, & y trouva une extrême résistance; mais l'Evêque du Pui l'étant venu joindre, on fit de si grands efforts, que le Pont fut emporté l'épée à la main, & le passage ouvert.

Guil-lelm. Tyr. c. 13.

Quand on eut reconnu la Ville de plus près, & qu'on eut été informé des Troupes qui étoient dedans, plusieurs furent d'avis de remettre le siége au Printems prochain; car on étoit déja au mois

1097. Cap. 12. mois d'Octobre ; mais le sentiment contraire prévalut, & chacun prit son poste à l'entour de la Ville.

Epist. Comit. Carnotensis. Les sorties furent fréquentes & terribles ; on n'alloit guères au fourage sans livrer de combat. Les pluyes survinrent, & la difficulté d'avoir des vivres, à cause du grand nombre d'ennemis qui couroient la campagne, causa pendant quelques jours une extrême disette dans le camp. Suénon fils du Roi de Danemarc, qui étoit arrivé à Constantinople longtems après les autres avec de fort bonnes Troupes, & venoit joindre l'Armée, fut surpris & investi par les Turcs, qui le taillérent en pièces, & il périt lui-même dans cette défaite. Tatin, celui qui suivoit les Princes de la part de l'Empereur, voyant les choses dans un très mauvais état, partit du camp, sous prétexte d'aller demander des vivres & de nouvelles Troupes à l'Empereur, & ne revint plus. Son exemple causa la désertion ; & Etienne Comte de Blois feignant une maladie, se retira du côté de la mer avec une partie de ceux qui l'avoient suivi, au nombre de quatre mille hommes, résolu de repasser en France, si le siège ne réussissoit point. Pour comble de malheur, Godefroi de Bouillon tomba malade, & pensa mourir.

Guilelm. Tyr. l. 5. c. 10.

Intelligence de Bohémond dans la Place. Historia Belli Sacri. Il eût fallu se résoudre à lever le siège, sans une intelligence que Bohémond eut dans la Place avec un des principaux Habitans, nommé Pyrrhus, fort considéré du Soudan. La chose étoit très secrette, & Bohémond n'en avoit donné aucune communication aux autres Généraux. Un jour dans le Conseil de guerre, les voyant tous très inquiets, il leur dit qu'il avoit un moyen de prendre la Ville, à la vérité fort hazardeux, mais qu'il se chargeroit du risque avec ses seules Troupes, pourvu qu'on voulût lui promettre de la lui céder, s'il la prenoit.

Godefroi de Bouillon, le Duc de Normandie, le Comte de Flandres, Hugues le Grand, & tous les autres furent d'avis d'accepter la proposition.

Le

Le seul Compte de Toulouse s'y opposa, disant que les fatigues & les périls étant communs, il falloit que le fruit & la récompense le fussent aussi. Ainsi rien ne fut conclu. 1097.

Cependant la nouvelle vint qu'une Armée de Turcs, pour faire diversion, assiégeoit Edesse, où le Comte Baudouin s'étoit renfermé. La chose étoit véritable. Baudouin la défendit si bien, que quelques jours après, les ennemis levérent le siège; mais ce ne fut que pour venir attaquer le camp d'Antioche.

L'Armée ennemie étoit très nombreuse, & commandée par un Chef de réputation nommé Corbagat. Le bruit de son approche mit l'alarme dans le camp, redoubla l'inquiétude des Généraux, & obligea le Comte Raimond à consentir que Bohémond fût seul maitre d'Antioche, en cas que le moyen qu'il avoit de la prendre pût réussir.

Qui en facilite la prise aux Croisés.

Guillelm. Tyr. L. 5. c. 16. 17. & seq.

Quand il eut le consentement général de tous les intéressés, il leur apprit l'intelligence qu'il avoit dans la Place, & leur dit en même tems que celui avec qui il l'entretenoit le pressoit fort, le secours étant prêt d'arriver. Il prit donc incessamment ses mesures avec Pyrrhus, qui fut traversé par quelques soupçons qu'on eut de lui; mais enfin il livra trois Tours où il commandoit, & Bohémond suivi de ses gens y monta la nuit avec des échelles. Il alla de là rompre une fausse-porte, par laquelle il fit encore entrer plusieurs Soldats. Ensuite aiant attaqué le Corps-de-garde d'une des Portes de la Ville, & l'aiant dissipé, il l'ouvrit au reste des Troupes de l'Armée, qui s'en emparérent. Les Chrétiens, dont il y avoit grand nombre dans la Ville, se joignirent aux Croisés, & donnérent sur les Turcs. Il périt bien dix mille personnes dans ce saccagement, & le Soudan Accien fut tué hors de la Ville, comme il tâchoit de s'échapper pour gagner le camp des Turcs. Ainsi finit le siège d'Antioche, après avoir duré près de huit ou

neuf mois. Mais le péril ne cessa pas avec le siège.

1098.

Ils battent l'Armée des Infidèles qui étoit venue leur couper les vivres.

A peine la Ville étoit-elle prise, que Corbagat parut avec une Armée innombrable, & s'appliqua d'abord uniquement à couper les vivres. Ce moyen lui réussit. La Ville & l'Armée Chrétienne furent réduites à l'extrémité; de sorte que dans le desespoir de pouvoir tenir plus longtems, on résolut d'aller attaquer l'ennemi avec des Troupes non seulement tout-à-fait inférieures en nombre, mais encore réduites par la faim au plus déplorable état. La conduite & la résolution suppléerent à tout le reste. On attaqua & on battit Corbagat, & l'on profita des vivres, dont on trouva une prodigieuse quantité dans son camp : mais les maladies causées par la famine qui avoit précédé, emportoient tous les jours beaucoup de monde, & Aimar Evêque du Pui, Légat du Pape, en mourut. Bohémond, maitre de la Ville, prit dans la suite la qualité de Prince d'Antioche.

L. 6. c. 23.

Ils envoyent une Ambassade à l'Empereur Grec.

Après une si heureuse victoire, d'où dépendoit le salut de l'Armée, les Seigneurs envoyérent à l'Empereur Grec, pour le sommer de les venir joindre en personne avec la sienne, afin d'entrer tous ensemble en Palestine, comme il l'avoit promis; & ils lui déclarérent que s'il ne leur tenoit parole, ils n'observeroient eux-mêmes aucuns des autres articles du Traité qu'ils avoient fait avec lui.

Guillelm. Tyr. l. 7. c. 1.

On choisit pour cette Ambassade Hugues le Grand & Baudouin Comte de Hainaut. Celui-ci périt en chemin, sans qu'on ait jamais su de quelle maniére. Hugues le Grand, après avoir couru beaucoup de dangers, & s'être habilement débarrassé de mille embuscades, que les Turcs lui dressérent, arriva à Constantinople. Il exposa à l'Empereur le sujet de son voyage, & retourna de là en France. Cette résolution qu'il prit faute d'avoir de quoi subsister avec honneur à l'Armée, où il n'avoit presque plus personne

sous

sous sa Bannière, ternit beaucoup la gloire des grandes actions qu'il avoit faites en toutes les occasions les plus dangereuses, dans lesquelles il s'étoit toujours distingué. 1098.

L'Empereur qui se défioit des Princes, par la raison qu'eux-mêmes avoient tout sujet de se défier de lui, & d'en être très mécontens, n'eut garde de les aller joindre en personne à Antioche, comme ils l'en sollicitoient. Il leur envoya seulement des Ambassadeurs, qui firent de grandes plaintes, de ce que contre le Traité fait à Constantinople, ils ne lui remettoient pas Antioche & les autres Places conquises. Ils n'eurent point d'autre réponse, sinon que l'Empereur leur aiant manqué de parole dans les choses les plus essentielles, auxquelles il s'étoit obligé, comme à leur fournir des vivres, à les aider de sa Flotte, à les suivre avec son Armée, ils n'étoient nullement tenus d'accomplir les autres conditions d'un Traité tant de fois violé; qu'Antioche demeureroit entre les mains de Bohémond; que les autres Places seroient conservées à ceux qui les avoient prises; & qu'ils espéroient malgré la conduite peu sincère qu'il tenoit à leur égard, accomplir leur vœu par la conquête de Jérusalem & de la Palestine. L. 7. c. 20.

Ils entrent dans la Palestine.

Cependant en attendant le tems destiné à cette expédition, les Princes s'étant séparés en divers endroits, pour faire plus commodément subsister leurs Troupes, attaquérent & prirent plusieurs Villes dans la Syrie, & aux environs, malgré les dissensions plus fréquentes entre eux que jamais, depuis la mort de l'Evêque du Pui, qui en qualité de Légat du saint Siége assoupissoit auparavant par sa prudence & par son adresse la plupart de leurs différends. Enfin arriva le tems qu'ils avoient destiné pour entrer en Palestine. On fit la paix avec l'Emir de Tripoli à des conditions avantageuses, malgré le Comte de Toulouse, qui avoit assiégé cette Place, &

qui vouloit en continuer le siège, & on se disposa à marcher du côté de Jérusalem.

1098.

Où le Calife d'Egypte avoit pris Jérusalem & plusieurs autres Places.

Le Calife d'Egypte épouvanté depuis quelques années des grandes conquêtes, que les Turcs avoient faites sur ses Etats & sur ceux de ses voisins, fut ravi des avantages que les Princes Croisés remportérent sur ces ennemis communs. Il les envoya féliciter, & leur demanda leur amitié. Mais profitant lui-même du desordre des Turcs, de la défaite de cette nombreuse Armée commandée par Corbagat devant Antioche, il s'étoit mis en campagne, & avoit pris Jérusalem & plusieurs autres Places de la Palestine, qui étoient auparavant de sa domination. La prise de ces Places avoit entièrement changé ses intérêts & ses vues, & le mettoit dans la nécessité de devenir l'ennemi des Princes Chrétiens, dont le but principal étoit de rétablir le Christianisme dans Jérusalem, & de la délivrer du joug des Infidèles.

Cap. 19.

Il avoit retenu pendant un an sous divers prétextes les Envoyés de l'Armée Chrétienne, qui étoient allés en Egypte pour traiter avec lui. Il les renvoya avec des Ambassadeurs de sa part, qui avoient ordre de dire aux Princes, que leur maitre étoit toujours en disposition d'entretenir l'amitié avec eux; qu'il donneroit liberté à tous les Chrétiens de venir visiter les saints Lieux, mais à condition qu'ils n'entreroient jamais plus de trois cens ensemble dans Jérusalem, qu'en y rentrant ils quitteroient leurs armes, & qu'après avoir satisfait leur dévotion, ils s'en retourneroient sans faire un plus long séjour dans le pays. Les Princes renvoyérent ces Ambassadeurs avec mépris, en leur disant qu'ils feroient leur pélerinage tous ensemble, & d'une manière qui feroit repentir le Calife de sa conduite à leur égard.

1099. Cap. 21.

En effet, ils ne furent pas longtems sans se mettre en marche. Ils prirent par le bord de la mer,

mer, côtoyés d'une Flotte de Vénitiens & de Génois, auxquels s'étoit joint un Pirate Chrétien nommé Guinimer avec des Vaiſſeaux de Flandres, de Normandie & d'Angleterre. Cette Flotte fourniſſant abondamment des vivres à l'Armée, les Croiſés entrérent dans la plaine de Bérite, appellée aujourd'hui Barut: & de là paſſant par le pays de Sidon, de Sarepta, de Tyr, ils vinrent camper dans la campagne de Ptolémaïs, dite alors Accon, & depuis ſaint Jean d'Acre. Ils marchérent à Lidda, appellée autrement Dioſpolis, que les Saraſins avoient abandonnée auſſi-bien que Rama ou Arimathie, & ils y trouvérent une très grande abondance de vivres, que la peur n'avoit pas permis aux Infidèles d'enlever. Le lendemain ils arrivérent à Emmaüs, appellée alors Nicopolis, à deux lieues & demie de Jéruſalem. 1099.

Etant montés ſur les hauteurs, d'où l'on découvroit cette Ville, toute l'Armée jetta de grands cris de joie, & oublia ſes fatigues paſſées. Les Troupes animées d'une nouvelle ardeur, preſſérent les Généraux de commencer auplutôt le ſiége; mais ces Seigneurs en comprenoient mieux la difficulté que les Soldats.

Grande diminution de l'Armée Chrétienne.

De ces ſept à huit cens mille perſonnes, qui étoient partis d'Europe, il n'en reſtoit plus dans cette Armée qu'environ quarante mille; & dans ce nombre il n'y avoit que vingt-un mille cinq cens Soldats; ſavoir vingt mille hommes de pié, & quinze cens Cavaliers. Les autres avoient péri dans les combats, ou dans les ſiéges, ou par les maladies: d'autres avoient déſerté, d'autres étoient demeurés à Antioche avec Bohémond, d'autres en Méſopotamie & en Cilicie, à la garde des Places qu'on avoit priſes. Au contraire, il y avoit dans la Ville une Armée de quarante mille hommes pour la défendre. On en avoit chaſſé tous les Chrétiens. Les Saraſins avoient fait combler tous les puits & toutes les citernes des environs. On ne trouvoit point au- L. 8. c. 4.

1099. tour de la Place de bois propre pour faire des machines, au-lieu que les ennemis en avoient en abondance, & la Ville ne manquoit de rien.

Elle ne laisse pas de prendre ses quartiers autour de Jérusalem. Cap. 5.

Malgré tout cela néanmoins, le Duc Godefroi & tous les autres étoient résolus, ou de périr glorieusement, ou d'accomplir leur vœu. Ils reconnurent la Ville de fort près, & on distribua les quartiers. Le Duc Godefroi prit le sien au Septentrion, vis-à-vis de la porte de la Ville, qui fut depuis appellée la Porte de saint Etienne. Robert Comte de Flandres se posta à sa droite, en tirant vers l'Occident. Ensuite Robert Duc de Normandie, & puis Tancrède, & enfin le Comte de Toulouse, qui s'étant campé d'abord à la Porte Occidentale de la Ville, transporta quelque tems après une partie de son camp vers le Nord sur la montagne de Sion. La Ville ne put être tout-à-fait entourée, faute de troupes, & la partie Méridionale demeura toujours libre durant le siège.

Assaut donné à l'avant-mur. Cap. 6.

Cinq jours après il fut résolu de donner un assaut général à l'avant-mur, ce qui se fit avec tant de vigueur, qu'on l'emporta; & cette brusque attaque étonna tellement les assiégés, qu'on crut que la Ville eût été prise dès ce premier assaut, si l'on avoit eu des échelles pour escalader la seconde enceinte.

Cap. 9.

Après cette première action, qui avançoit beaucoup les choses, on travailla aux machines. Une Flotte de Génois, qui aborda à Joppé sur ces entrefaites, fut d'un grand secours, non seulement pour fortifier l'Armée par les Troupes qu'elle amenoit, mais encore par les Ingénieurs & les Charpentiers qu'elle fournit, beaucoup plus habiles que ceux qui étoient au camp.

Impiétés des assiégés qui raniment le courage des assiégeans.

Tout étant prêt pour l'attaque de la muraille, on voulut avant que de l'entreprendre, s'attirer le secours du Ciel. Tancrède & le Comte de Toulouse, & quelques autres Seigneurs, dont la jalousie mutuelle n'avoit que trop éclaté en plusieurs occasions, se réconciliérent & s'embrassérent

férent publiquement. On fit une Procession générale sur le Mont des Olives avec la Croix, en chantant les Litanies des Saints. Pierre l'Hermite & Arnoul, qui étoit un Prêtre de la suite du Duc de Normandie, y firent chacun une véhémente exhortation à toute l'Armée, afin d'animer les Soldats à supporter constamment les fatigues du siège, & à affronter courageusement les périls qui leur restoient à essuyer, pour arriver au comble de leurs vœux. Mais rien ne réveilla plus l'ardeur des Soldats, que les sacrilèges que commirent les assiégés sur les murailles durant cette Procession. Car pour se moquer des Chrétiens, ils firent mille insolences & mille impiétés contre des Croix, qu'ils avoient plantées au haut de leurs Tours. Ils crachoient dessus avec exécration, les abattoient & les fouloient aux piés, en prononçant des blasphêmes horribles. Ce spectacle irrita tellement les Soldats, qu'à peine pouvoit-on les contenir. On les assura qu'ils auroient bientôt l'occasion & les moyens de venger l'honneur de Jésus-Christ, & les affronts qu'on faisoit au signe adorable de leur salut. 1099.

Disposition à un second assaut.

La veille du jour destiné à l'assaut de la muraille, les Généraux s'étant assemblés, résolurent de rompre les mesures des ennemis, en faisant la principale attaque du côté où ils ne s'attendoient pas qu'on la fît.

Les assiégés avoient couvert leurs murailles de pierriers & d'autres semblables machines, en tous les endroits qui répondoient aux divers quartiers du camp ; & avoient laissé dégarnis ceux vis-à-vis desquels les assiégeans n'avoient point pris de poste. Durant la nuit le Duc Godefroi, le Duc de Normandie, & le Comte de Flandres changérent de camp, & firent transporter les pièces de leurs machines toutes prêtes à être assemblées du côté du Septentrion, entre la Porte saint Etienne & la Tour qu'on appelloit la Tour Angulaire, qui dominoit sur la Vallée

1099. lée de Josaphat; & avec un ordre, une promptitude, & un travail prodigieux, ils firent durant cette nuit-là dresser les béliers, les galeries qui les couvroient, & outre cela élever assez près de la muraille, en un lieu où elle étoit assez basse, une espèce de Château de bois quarré fort large. La face de ce Château opposée à la muraille de la Ville, étoit un Pont-levis, qui pouvoit s'abattre, & devoit tomber sur la muraille; après la chute du pont, paroissoit en-deçà un parapet de bois, derriere lequel il devoit y avoir des Soldats, pour soutenir ceux, qui à la faveur du pont, avanceroient sur le rempart. Les deux côtés du Château étoient aussi remplis d'Archers, pour tirer à droit & à gauche sur tous ceux qui paroîtroient pour la défense. Le Comte de Toulouse avoit un pareil Château à son attaque. Le Duc de Normandie avec Tancrède en avoit un troisième du côté de la Tour Angulaire. Godefroi étoit sur le prémier dont j'ai parlé.

Dès la pointe du jour toute l'Armée se trouva sous les armes en ces trois différens endroits, prête à donner l'assaut.

Les assiégés, surpris de ce changement d'attaque, transportérent aussi une partie de leurs machines, & l'on commença de part & d'autre à lancer des pierres, tirer des flèches, jetter des feux d'artifices, les assiégés pour fracasser & ruïner les Châteaux, & les assiégeans pour écarter les Soldats du rempart.

Sanglant combat à diverses attaques.

Cependant les Ingénieurs qui étoient au plus bas étage des Châteaux, les faisoient avancer par le moyen des roues, sur lesquelles ils étoient portés à mesure que l'on applanissoit le chemin & qu'on combloit le fossé. On combattit depuis le matin jusqu'au soir de cette manière avec un grand carnage de part & d'autre, & le combat ne finit que par la nuit. On la passa des deux côtés dans de grandes inquiétudes, & on travailla d'une part à réparer les brèches que les béliers avoient faites en divers endroits de la muraille, &

& de l'autre à raccommoder les Châteaux, que les pierriers des ennemis avoient beaucoup endommagés. 1099.

Adresse du Duc Godefroi pour encourager les Soldats.

Le combat recommença avec le jour à toutes les trois attaques, & continua avec la même violence jusqu'à une heure après midi, que l'Armée Chrétienne, rebutée & épuisée de fatigue, commença à se rallentir. Godefroi s'en étant apperçu, cria de toute sa force, que le Ciel se déclaroit pour eux, & qu'il venoit de voir sur la Montagne des Olives, un Cavalier descendant du Ciel avec un bouclier tout étincelant d'éclairs, qui l'animoit du geste à poursuivre sa victoire.

Cap. 10.

Soit vérité, soit artifice du Général, le bruit de cette vision s'étant répandu par-tout, on la crut, & on ne douta point que ce ne fût saint George, qui leur promettoit la victoire. Le Soldat se ranima. Le Comte de Toulouse assura qu'il avoit vu la même chose. On recommença le combat avec plus d'acharnement que jamais. Le fossé aiant été comblé, le Château fut poussé jusques fort près de la muraille, le Pont-levis abattu & appuyé dessus.

Ils montent à l'assaut.

Alors Godefroi accompagné de son frère le Comte Eustache, de Ludolfe & de Gilbert de Tournai, deux frères également braves, & de tout ce qu'il avoit de Seigneurs auprès de lui, sauta sur le rempart, & commença le sabre à la main à abattre & à écarter les Sarasins, qui étonnés de voir l'ennemi sur leurs murailles, ne furent pas longtems sans plier.

Un moment après, le Duc de Normandie força aussi le passage à son attaque, & se jetta sur le rempart avec Tancrède, le Comte de saint Pol, Baudouin du Bourg, Gaston de Béarn, Gérard de Roussillon, Conan le Breton, le Comte de Montaigu, Louis de Monson, suivis de leurs Soldats. Ils renversérent tout ce qui parut devant eux, & se rendirent maitres d'une grande partie de la muraille.

1099. *Entrent dans la Ville.* La déroute des ennemis en ces deux endroits excita un bruit effroyable dans la Ville, & la nouvelle en étant parvenue jusqu'à ceux qui soutenoient l'assaut du Comte de Toulouse, ils abandonnérent les Tours & tous leurs postes. Alors ce Prince aiant fait avancer son Château sans résistance, & abattre son pont, il entra aussi dans la Ville. On appliqua de tous côtés les échelles; & une partie de ceux qui avoient forcé les prémiers la muraille, s'étant rendus maitres de la porte du Midi, l'ouvrirent, & firent entrer le reste de l'Armée.

Et y font un furieux massacre des Sarasins. On ne vit jamais une plus horrible confusion, & un plus effroyable carnage. Les Sarasins qui purent échapper à cette prémiére fureur, se voyant poussés de tous côtés l'épée dans les reins, tâchérent de gagner l'endroit où étoit autrefois le Temple de Salomon: c'étoit comme une Citadelle au dedans de la Ville, fortifiée de murailles & de Tours.

Tancréde les y poursuivit, & y entra avec eux suivi de sa troupe, & y fit un si furieux massacre, que tout nageoit dans le sang. Plusieurs autres Seigneurs l'y vinrent joindre un moment après, & tout ce qui s'y rencontra fut sans quartier passé au fil de l'épée. On dit qu'en ce seul endroit, il y eut dix mille Sarasins tués. Cap. 20.

Epoque de cette délivrance. Cap. 21. Enfin les Princes ne voyant plus rien à craindre, arrêtérent leurs Soldats, firent occuper les Tours & les Portes, postérent des Troupes aux avenues de la Place; car on savoit qu'une Armée d'ennemis, qui venoit au secours, n'étoit pas loin; & abandonnérent la Ville au pillage. Elle fut forcée le Vendredi quinziéme de Juillet, quatre ans après que la Croisade avoit été publiée dans le Concile de Clermont.

Par cette prise, ce qu'il y avoit de plus difficile dans le vœu des Croisés, fut accompli. On ne songea plus qu'à satisfaire sa dévotion, & à remercier Dieu de l'heureux succès d'une si hazardeuse entreprise.

L'Ar-

L'Armée passa tout à coup de la fureur du carnage, aux sentimens de la plus tendre piété. On quitta le casque, la cuirasse & l'épée, pour aller nuds piés, & en habit de pélerin, arroser de ses larmes, & baiser avec respect les lieux que le Sauveur avoit honorés de sa présence. On ne voyoit par-tout que des Processions nombreuses. Tout retentissoit de soupirs & de gémissemens aux endroits où le Seigneur avoit souffert tant de tourmens & d'opprobres, sur-tout dans l'Eglise consacrée à la mémoire de sa Passion & de sa Résurrection. Les Princes quittant cette fierté & cet air guerrier, qui avoit tant de fois jetté la terreur dans les Armées des Infidèles, y vinrent en Procession avec une modestie & une humilité également surprenantes & édifiantes. Le Clergé les reçut avec la Croix, chantant des Hymnes & des Cantiques spirituels, qui furent mêlés des acclamations du Peuple, à l'honneur de ces Héros libérateurs de la sainte Cité.

1099. *Dévotion de toute l'Armée dans la sainte Cité.* Ibid.

Pierre l'Hermite fut comblé d'honneurs & de louanges par les Chrétiens Habitans de Jérusalem, qui l'y avoient vû cinq ans auparavant, & le regardoient comme un Ange du Seigneur, comme celui que le Ciel avoit choisi pour la délivrance de son Peuple, comme un autre Moïse, par lequel Dieu avoit opéré de si grandes choses. Enfin il fut résolu que desormais, tous les ans on célébreroit une Fête en mémoire de cette dernière victoire, où l'on prieroit Dieu pour tous ceux en général qui y avoient contribué.

Honneurs faits à Pierre l'Hermite. Cap. 23.

Le huitième jour d'après la prise de la Ville, les Seigneurs s'assemblérent pour élire un Roi de Jérusalem, & rétablir le Royaume d'Israel. Godefroi, le Comte Raimond de Toulouse, Robert Duc de Normandie, furent les trois sur lesquels on jetta les yeux: & si nous en croyons les Historiens Anglois de ce tems-là, on offrit la Couronne à ce Duc, qui la refusa, non par modestie, mais par l'aversion qu'il avoit pour les affaires & les embarras d'un Gouvernement, où

Le Duc Godefroi est élu Roi de Jérusalem. Henric. Huntindon. L. 7.

1099. il en prévoyoit beaucoup. Après quelques délibérations, tous les suffrages tournérent en faveur de Godefroi de Bouillon, que son courage, sa sagesse, son habileté dans la guerre, sa probité, sa piété, son application, sa haute taille, sa force extraordinaire, & toutes les qualités qui font un Héros, & un Héros Chrétien, avoient toujours distingué entre tous les Seigneurs Croisés.

Il défait le Soudan d'Egypte.

Il signala son règne peu de jours après par la défaite du Soudan d'Egypte, qui venoit avec une Armée de plus de quatre cens mille hommes au secours de Jérusalem.

Il meurt, & a pour Successeur Baudouin son frère.

Cette victoire aiant affermi ses conquêtes, les Princes Croisés prirent congé de lui, pour s'en retourner en leur pays. Il lui resta très peu de Troupes; mais aiant reçu après le départ des Princes un renfort d'Italie, & étant secondé de Tancrède, il se rendit maitre de quantité de Places aux environs de Jérusalem, & fit ses Tributaires les Emirs de Ptolémaïs, de Césarée, d'Antipatride, & d'Ascalon. Il ne vécut qu'un an
1100. depuis qu'il fut monté sur le Trône, & eut pour successeur Baudouin son frère, qui en venant prendre possession de la Couronne de Jérusalem, donna le Comté d'Edesse à Baudouin du Bourg son cousin.

Qui augmente notablement son Etat.

Le nouveau Roi eut de quoi se maintenir par l'arrivée d'une infinité d'Européans, dont la plupart étoient François, qui sur la nouvelle de la prise de Jérusalem, passérent en Palestine. Hugues le Grand & le Comte de Blois y retournérent. Le prémier mourut à Tarse, avant que d'arriver à Jérusalem. Guillaume Comte de Poitiers, Geoffroi de Vendôme, Etienne de Bourgogne, Hugues frère du Comte Raimond de Toulouse, Herpin Comte de Bourges, y vinrent aussi, & dans les occasions signalérent leur valeur au service du Roi de Jérusalem, qui durant un règne fort varié de bons & de mauvais succès dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Infi-

Infidèles, conquit plusieurs Villes, dont il augmenta notablement son Etat.

1100.

C'est ainsi que se forma ce nouveau Royaume dans la Palestine, sous le règne de Philippe I. Roi de France, qui n'y prit point néanmoins d'autre part, sinon qu'il réunit à son Domaine le Comté de Bourges, que le Comte Herpin lui vendit pour avoir de quoi faire le voyage de la Terre-Sainte. Ce Seigneur mourut depuis prisonnier à Babylone, (c'est-à-dire, au grand Caire, que quelques Auteurs de ce tems-là appellent Babylone) aiant été pris à la Bataille de Rama, que le Roi Baudouin perdit contre le Soudan d'Egypte. On voit dans la suite de l'Histoire, que les Croisades furent l'occasion de plusieurs semblables réunions, & on peut les regarder par cette raison-là même, comme le commencement du rétablissement de la puissance & du Domaine de nos Rois. Il paroît que depuis la paix faite avec le Roi d'Angleterre en l'an 1098, la France fut exempte de guerre, & que les dernières années du règne de Philippe se passérent dans une grande tranquillité. Il mourut à Melun dans la cinquante-septième année de son âge, l'an 1108, le vingt-neuvième de Juillet, après avoir règné quarante-huit ans seul, & plus de quarante-neuf, en comptant depuis le jour qu'il fut sacré à Reims du vivant du Roi Henri son père.

Mort de Philippe I.

1108.

Son caractère.

Epitaph. Philippi.

Ce règne a fourni à l'Histoire une matière assez ample, mais où le Prince n'a guères eu de part que par ses desordres. Il ne laissoit pas d'avoir de bonnes qualités. Il étoit bien fait, éloquent, agréable, modéré, excepté dans ses plaisirs & dans ses amours, auxquels il sacrifia son repos & celui de son Etat; plus porté par cette raison à finir les guerres où il se trouvoit engagé, & où il ne fut pas heureux quand il les fit en personne, qu'à les soutenir avec vigueur & avec gloire. L'Abbé Guibert dit que l'incontinence de ce Prince lui fit perdre le privilège de

1108. la guérison des écrouelles ; mais que Dieu le rendit à ses Successeurs. Que cela soit vrai ou faux, il nous fait au moins connoître l'antiquité de cette prérogative de nos Rois, dont on ignore le commencement ; car ce qui se dit à cet égard de Clovis, n'a nul fondement dans l'ancienne Histoire. Un Auteur Anglois fait mourir Philippe Moine de saint Benoit ; mais s'il en prit jamais l'habit, ce fut tout au plus lorsqu'il étoit au lit de la mort. Son corps fut porté au Monastère de Fleuri, aujourd'hui saint Benoit sur Loire, auquel il s'étoit dévoué, dit un de nos anciens Historiens ; c'est-à-dire, ce me semble, où il avoit fait vœu d'être enterré. Il institua la Milice des Communes, & la Jurisdiction de ce qu'on appella les Maisons de Ville, dont je parlerai plus au long dans une autre occasion. Il eut pour successeur Louis son fils, VI. du nom, & surnommé le Gros. Ses autres enfans furent Henri, dont il est parlé dans une Chronique manuscrite de l'Abbaye de saint Denys, & Constance, qui épousa d'abord Hugues Comte de Champagne ; mais en aiant été séparée pour raison de parenté, elle fut mariée à Bohémond I. Prince d'Antioche & de Tarente. Il eut d'autres enfans de Bertrade sa maitresse ; savoir Philippe, depuis Comte de Mante, & Seigneur de Meun en Berri ; Fleuri ; & Cécile, qui épousa Tancrède, neveu de Bohémond Prince d'Antioche, & en secondes noces Pons de Toulouse Comte de Tripoli.

Guillelm. Malmesb.

Aimoinus. L. 5. c. 50.

Ses enfans. Sainte-Marthe.

Remarque sur le nom de ce Prince.

Je finis l'Histoire de ce règne par une remarque, savoir que Philippe est le prémier de nos Rois dont le nom ne fût ni François ni Germanique d'origine, mais celui d'un Saint honoré dans l'Eglise. Il avoit été porté par deux Empereurs Romains, & avoit passé de la Grèce à Rome, & de Rome dans les Gaules, & passa depuis ailleurs.

SOM-

SOMMAIRE
DU REGNE
DE LOUIS VI.

Schisme dans l'Eglise de Reims. Le Roi est sacré à Orléans. L'Archevêque de Reims y forme des oppositions inutiles. Etat de la France sous ce règne. Révolte de divers Seignenrs. Le Roi les met à la raison. Guerre avec le Roi d'Angleterre. Louis se met en campagne. Combat & victoire de ce Prince. Prise de Puiset par le Roi. Paix entre les deux Rois. Nouvelle révolte du Comte de Blois. Mort du Comte de Flandres. Le Roi suscite à son tour des affaires au Roi d'Angleterre. Ce qui est de nouveau suivi de la paix. Mariage de Louis avec la fille de Humbert Comte de Savoie. Nouveaux sujets de rupture entre ce Prince & le Roi d'Angleterre. Ligue contre le Roi d'Angleterre, entre Louis, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandres. Conspiration contre le Roi d'Angleterre dans sa propre Cour. Irruption des Troupes Françoises en Normandie. Perte qu'y fit le Roi d'Angleterre. Il se remet par le secours du Duc de Bretagne & du Comte de Champagne. Il cherche le Roi pour lui livrer combat. La bataille se donne dans la plaine de Brenneville. L'Armée Françoise est mise en déroute. Louis se remet en campagne, & fait diverses expéditions. Paix entre la France & l'Angleterre. Guerre du Roi d'Arragon contre les Sarasins. Etat des affaires d'Angleterre. Intrigues de divers Seigneurs Normands. Le Roi Henri passe la mer pour les prévenir. Il prend Montfort & Pont-

Au-

Audemer. Combat du Bourg-Téroude desavantageux anx François. L'Empereur prend la résolution d'entrer en France. Le Roi se met en état de se défendre. L'Empereur retourne sur ses pas. Ce que c'étoit que l'Oriflamme. Le Roi d'Angleterre s'avance sur la frontière. Il fait la paix avec la France. Guillaume de Normandie est reconnu Comte de Flandres. Le Roi d'Angleterre fait épouser sa fille Mathilde à Geoffroi fils du Comte d'Anjou. Ce Comte se marie avec Méléfinde fille de Baudouin Roi de Jérusalem. Thierri d'Alsace entre en Flandres, dont il est reconnu Comte après la mort de Guillaume. Le Roi fait couronner Philippe son fils ainé. Il ordonne à Etienne de Garlande de se retirer de la Cour. Garlande se révolte contre le Roi. Il est contraint de se soumettre. Election de deux Papes après la mort d'Honoré II. Le Roi se déclare pour Innocent II. Le Duc de Guienne prend le parti d'Anaclet, & l'abandonne quelque tems après. Le Pape Innocent est reçu à Paris avec beaucoup de magnificence. Mort du jeune Roi Philippe, que Louis son père avoit fait couronner. Le Roi fait reconnoitre pour son Successeur son second fils Louis, qui est sacré par le Pape au Concile de Reims. Decrets de ce Concile. Le Roi est attaqué d'une fâcheuse maladie, & se préparer à la mort. Il recouvre un peu de santé. Il envoie son fils en Guienne pour épouser Eléonore héritière de ce Duché. Célébration du mariage du jeune Roi avec Eléonore. Mort du Roi. Son caractère. Ses enfans.

LOU-

LOUIS VI.

LOUIS VI, nommé Louis Thibaud par un ancien Historien, & surnommé le Gros, à cause de sa taille, qui devint extrêmement épaisse sur la fin de son règne, avoit à la mort du Roi son père vingt-huit à vingt-neuf ans, étant né en 1081. 1108. *Age du nouveau Roi.* Orderic. L. 11.

Ses belles qualités lui avoient déja acquis l'estime & l'amitié des peuples, aussi-bien que de la plupart de la Noblesse & des Evêques : mais la vigueur avec laquelle il réprima les violences de quelques Seigneurs, lui attira leur haine, jusqu'à leur inspirer la résolution de l'exclure de la Couronne. L'Abbé Suger, dans la Vie de ce Prince, rapporte une parole insolente d'Eudes Comte de Corbeil, qui prenant ses armes pour aller contre les Troupes du Roi, dit à sa femme : „ Comtesse, donnez-moi vous-même mon „ épée; " & en la recevant, il ajouta : „ Vous „ donnez cette épée à un Comte; lui-même au„ jourd'hui devenu Roi, vous la rapportera." Il fut mauvais Prophète; car dès le même jour, il fut tué d'un coup de lance dans le combat. Suger Vita Ludovici Grossi.

Louis avoit été couronné dès le vivant de son père. Mais la coutume étoit, que nonobstant ce couronnement, le Prince fût sacré & reconnu de nouveau pour Roi après la mort de son Prédécesseur. Yves Evêque de Chartres, qui étoit aussi bien dans son esprit, qu'il avoit été mal dans celui du feu Roi, lui conseilla, pour prévenir les desseins & rompre les mesures des gens mal-intentionnés, de se faire sacrer au-plutôt. Il se rencontra sur cela une grande difficulté. C'étoit la coutume que le Couronnement se fît à Reims. L'Archevêque de Reims étoit Rodolphe le Vert, qui avoit été élu par le Clergé de cette Eglise: mais comme il prit possession de *Schisme dans l'Eglise de Reims.*

sa dignité sans attendre le consentement du Roi,
1108. ce Prince choqué de sa conduite, en nomma un autre appellé Gervais; & à cette occasion il se fit un Schisme dans l'Eglise de Reims; les uns étoient pour l'élu, & les autres pour celui que le Roi avoit nommé.

Louis ne pouvoit se résoudre à être sacré par Rodolfe; & d'ailleurs il y avoit de l'inconvénient à l'être par Gervais, qui n'étoit point reconnu pour Archevêque par la plus grande partie du Clergé de Reims; outre que le Pape qui étoit encore Paschal II., improuvoit la nomination de Gervais faite par le Roi, & vouloit maintenir Rodolphe, comme canoniquement élu.

Chronic. Senonense.

Le Roi est sacré à Orléans. Suger.

Pour lever cette difficulté, l'Evêque de Chartres conseilla au Roi de se faire sacrer incessamment à Orléans. Il se trouvoit proche de là après les obséques du Roi Philippe, qu'on venoit de faire à saint Benoit sur Loire. Il suivit le conseil de l'Evêque. Il fit venir Daimbert Archevêque de Sens, avec tous les Evêques de sa Province; & il fut sacré par leurs mains, le troisiéme jour d'Août, Fête de l'Invention de saint Etienne. Ce qu'il y eut de particulier dans cette cérémonie, c'est que les Evêques aiant fait quitter au Roi son épée, ils lui en présentérent une autre, en l'avertissant que Dieu la lui mettoit en main, pour s'en servir contre les malfaiteurs. Ils lui présentérent ensuite le Sceptre & la Main de Justice, en lui disant que c'étoient les marques de la puissance Royale, qu'il devoit employer pour la défense des Eglises & des Pauvres opprimés; & puis ils lui firent l'onction.

L'Archevêque de Reims y forme des oppositions inutiles. Ibid.

Rodolfe Archevêque de Reims n'eut pas plutôt eu avis de la cérémonie qu'on préparoit à Orléans, qu'il entreprit de s'opposer au Sacre du Roi, & lui fit déclarer qu'il ne pouvoit sans encourir les censures, se faire sacrer par d'autre, que par l'Archevêque de Reims, vû que c'étoit un droit établi depuis le Sacre de Clovis prémier

Roi Chrétien des François. Le dessein de ce Prélat étoit par cette opposition, d'obtenir que le Roi le reconnût pour Archevêque de Reims, & abandonnât son concurrent. Mais ceux qui le faisoient agir ne pensoient qu'à retarder le Couronnement, afin d'avoir le tems de fortifier leur cabale contre leur Souverain. Les Députés de l'Archevêque n'arrivérent qu'après que la cérémonie fut achevée, & on se moqua de leurs protestations. 1108.

Ecrits publiés de part & d'autre sur ce différend. Epist. 189.

Ce différend n'en demeura pas là néanmoins. On en vint aux Ecrits de part & d'autre; & Yves de Chartres écrivit une Lettre Circulaire qu'il envoya à Rome, & à tous les Evêques de France, pour justifier la conduite des Prélats de la Province de Sens, qui avoient sacré le Roi à Orléans. Il disoit dans cette Lettre, qu'ils ne l'avoient fait par aucun motif d'intérêt particulier; mais en vue du bien public, tant du Royaume, que de l'Eglise, & pour prévenir les intrigues de quelques esprits mal-intentionnés, qui ne pensoient à rien de moins, qu'à enlever la Couronne au Roi, ou à l'obliger d'en détacher à leur profit une partie du Domaine Royal. Que les Evêques n'avoient agi en cela ni contre la coutume, ni contre les Loix. Que le Roi avoit déja été sacré dès le vivant du Roi son pére; que le Royaume lui appartenoit par le droit incontestable de succession, reconnu par tous les Evêques & par tous les Seigneurs de France; que le Roi étant également Roi de toutes les Provinces du Royaume, il étoit à son choix de se faire couronner où, & par qui il lui plaisoit, & selon que sa commodité ou le bien de ses affaires le demanderoient; que la coutume, quand elle seroit indubitable, devroit céder à cette raison: mais qu'il y avoit eu dans les siècles précédens plusieurs exemples contraires aux prétentions de l'Archevêque de Reims; que Caribert & Gontran, petits-fils de Clovis, n'avoient été couronnés ni à Reims, ni par des Archevêques de Reims,

1108. Reims, non plus que Pepin, ni ses deux fils Charles & Carloman; que Louis le Bègue, petit-fils de Louis le Débonnaire, avoit été sacré à Ferrières dans le Sénonois par quelques Evêques, parmi lesquels il n'y avoit aucun Métropolitain; que le Roi Eudes avoit été sacré par Gautier Archevêque de Sens; que Raoul ou Rodolfe l'avoit été à Soissons, Louis d'Outremer à Laon; que depuis la troisième Race, Robert, fils de Hugues Capet, avoit aussi été couronné à Laon; que Hugues le Grand fils de Robert, qui mourut avant son père, l'avoit été par son ordre à Compiègne; que tant d'exemples suffisoient pour convaincre le monde, qu'il n'y avoit jamais eu sur cela de coutume invariable; qu'enfin on ne pouvoit citer aucune Loi, qui liât ou gênât en aucune manière les Princes à cet égard; que les prétendus privilèges de l'Eglise de Reims n'obligeoient point les autres Evêques de France à s'y conformer, parce que si elle en avoit quelqu'un, il n'avoit point été publié dans aucun Concile National, ni notifié au moins par Lettres aux autres Eglises; que quand même il y en auroit d'autentiques, & qui eussent été reçus dans toutes les formes, la conjoncture où se trouvoit l'Eglise de Reims étoit telle, qu'on n'auroit dû y avoir aucun égard en cette occasion, d'autant que la contestation des deux prétendans à l'Archevêché, qui avoit donné lieu à mettre la Ville en interdit, ne permettoit pas qu'on y fît le Couronnement; & que d'ailleurs il ne pouvoit être différé, sans exposer l'Etat & l'Eglise à une prochaine ruïne. C'est-là tout le contenu du Manifeste, qui fut publié par l'Evêque de Chartres.

Vue de l'Archevêque dans ses protestations. Epist. 190.

Le but de l'Archevêque en faisant sa protestation, étoit, comme j'ai dit, d'engager le Roi à ne plus soutenir contre lui Gervais son concurrent. L'Evêque de Chartres le devina bien. Il s'offrit à lui ménager les bonnes graces du Prince, & à faire en sorte qu'il abandonnât Gervais.

L'Ar-

L'Archevêque accepta l'offre, & Yves de Chartres, auſſi-bien que Thibaud Prieur de ſaint Martin des Champs, employérent tout leur crédit pour cet effet. 1108.

Le Roi conſentit que l'Archevêque vînt le ſaluer à Orléans, & qu'il ſe trouvât à l'Aſſemblée des Seigneurs qu'il y tenoit. Quand il y fut arrivé, le Roi parla de cette affaire à l'Aſſemblée, qui le pria de ne point recevoir l'Archevêque dans ſes bonnes graces, qu'il ne lui eût fait auparavant non ſeulement ferment de fidélité, mais encore hommage comme tous ſes prédéceſſeurs, avec la cérémonie ordinaire, qui étoit de mettre ſes mains entre les mains du Roi.

Conteſtation ſur les inveſtitures que les Souverains prétendoient donner aux Evêques.

Alors plus que jamais la conteſtation étoit échauffée, touchant les inveſtitures que les Souverains, ſelon l'ancien uſage, prétendoient donner aux Evêques par la Croſſe & par l'Anneau, ou de quelque autre maniére ſemblable, pour les revenus & les terres de leurs Evêchés. Cette querelle duroit entre les Papes & les Rois depuis Grégoire VII. Ce Pape & ſes Succeſſeurs regardoient ces ſortes de ſoumiſſions comme une ſervitude indigne de l'Egliſe, & Urbain II. avoit déclaré excommuniés tous les Laïques qui donneroient ces inveſtitures, & tous les gens d'Egliſe qui les recevroient. C'étoit ce qui cauſoit la continuation du Schiſme & des diviſions entre le Pape & l'Empereur Henri V; & pour ce qui eſt de l'hommage, le même Pape Urbain avoit fait faire un Canon au Concile de Clermont, par lequel il étoit défendu *à tout Evêque & à tout Prêtre, de faire l'hommage lige de fidélité entre les mains des Rois, ni d'aucun Laïque: étant une choſe indigne*, ainſi qu'il s'exprimoit encore, *que des mains qui avoient l'honneur de tenir tous les jours le Corps adorable du Seigneur, fuſſent tenues en ſigne de ſervitude, par des mains profanes, & ſouvent impudiques.* Mais les Princes étoient fermes là-deſſus, & ne vouloient point relâcher de leur droit. La plupart des Evêques de

Cap. 17.

Roger Hoveden. Part. 1. Annal.

1108. Epist. 60. de France jugeoient qu'on ne pouvoit disputer ce droit aux Souverains ; & l'Evêque de Chartres, tout attaché qu'il étoit au saint Siège, soutenoit fortement que la chose étant d'elle-même indifférente, le Pape ne devoit point s'obstiner à abolir cet usage, que tant de saint Prélats avoient pratiqué, sans en avoir le moindre scrupule ; sur-tout la division que cette prétention causoit entre le Sacerdoce & l'Empire, pouvant avoir de très fâcheuses suites ; & il citoit sur cela un passage de saint Augustin, où ce saint Docteur dit que les Eglises ne tenant leurs biens temporels que des Souverains, elles ne pouvoient les posséder que dépendamment d'eux.

Réflexion d'Yves de Chartres là-dessus. Fridéric I. quelque tems après ne manqua pas de se servir & du même passage, & de la réflexion d'Yves de Chartres, en parlant en ces termes aux Légats du Pape Adrien IV.

Radevic. L. 2. c. 30. „ Pour nous, nous ne prétendons point que „ les Evêques d'Italie nous fassent hommage, „ pourvu qu'eux-mêmes ne prétendent point „ jouïr des terres & des biens qu'ils tiennent de „ notre Empire. Que s'ils entendent avec plaisir ces paroles, que le Pape leur dit: *Qu'avez-„ vous à démêler avec le Roi ?* il faut aussi qu'ils „ soient contens d'entendre celles-ci de la bouche de leur Empereur : *Pourquoi voulez-vous „ posséder mes terres ? Quid tibi, & Regi ?* .... „ *Quid tibi & possessioni ?* C'étoient les termes „ de saint Augustin cités par Yves de Chartres, „ en écrivant à Hugues Archevêque de Lyon „ Légat du Pape. " Et en effet, les Papes dans la suite changérent d'avis, & n'inquiétérent plus les Souverains sur cet article.

L'Archevêque de Reims fait enfin hommage au Roi. C'étoit donc à cette cérémonie de rendre hommage, & de faire serment de fidélité, en mettant ses mains entre celles du Roi, que l'Archevêque de Reims avoit peine à se résoudre, à cause des défenses du Pape, & sur quoi les Seigneurs François priérent le Roi de ne se point relâcher. L'Archevêque prit enfin son parti, &

& fit l'hommage en la manière ordinaire. Mais comme l'autorité du Pape étoit alors extrêmement redoutée en France, où tantôt lui-même en personne, tantôt ses Légats tenoient des Conciles & faisoient des Decrets, tels qu'ils jugeoient à propos; l'Evêque de Chartres ne manqua pas de le prévenir sur la démarche que l'Archevêque de Reims avoit faite par son conseil, en la justifiant avec les termes les plus humbles qu'il put employer. La chose n'eut point de suite du côté du Pape, trop occupé à se défendre contre l'Empereur Henri V, qui étoit résolu, à quelque prix que ce fût, de se conserver le droit d'investiture des Evêques par la Crosse & par l'Anneau. 1108.

Etat de la France sous ce régne.

Le Roi ainsi affermi sur le Trône par ce nouveau consentement des Seigneurs & des Evêques, ne fut pas pour cela plus tranquille qu'auparavant. En lisant notre Histoire, il faut avoir toujours présente à l'esprit l'idée de l'état de la France, tel qu'il étoit alors, & se ressouvenir que le Domaine de nos Rois étoit toujours très borné. Il ne comprenoit guères encore que Paris, Orléans, Etampes, Compiègne, Melun, & quelques autres Villes peu considérables, à quoi le feu Roi avoit ajouté Bourges. Le reste étoit en propriété à ses Vassaux, qui à la vérité devoient & rendoient hommage; mais à cela près, ils étoient maitres chez eux, se donnoient l'autorité de lever des Troupes indépendamment du Roi, & d'exiger des tributs de leurs Sujets: ils lui accordoient ou lui refusoient, selon leurs caprices, les secours qu'ils étoient obligés en vertu de leur hommage, de lui donner dans les occasions de guerre; & quelques-uns dans leur district, quand ils s'entendoient bien avec leurs propres Vassaux, étoient en état de mettre plus de Troupes sur pié, qu'il n'en pouvoit lever lui-même dans son seul Domaine. C'est ce qui causoit l'embarras continuel de nos Rois, & ce qui en produit même dans l'esprit des Lecteurs, quand ils ne font pas cette réflexion; car ils sont surpris de voir un

1108. un Comte de Corbeil, un Seigneur de Puiset en Beauce, un Seigneur de Couci, tenir tête à un Roi de France, oser paroître en campagne devant lui, & soutenir des sièges contre ses Armées. L'embarras de nos Rois auroit été moins grand à cet égard, si du moins leur Domaine avoit été bien uni, & s'il y avoit eu un commerce libre & aisé entre les Villes qui en étoient. Mais lorsque Louis succéda à Philippe, il se trouvoit coupé de tous côtés. Le commerce entre Paris & Melun étoit empêché par Corbeil, dont le Comte nommé Eudes fut presque toujours en une continuelle révolte. Montlhéri, Châteaufort, la Ferté-Baudouin, qu'on croit être la même que la Ferté-Alais, & dont les Seigneurs étoient aussi mutins que le Comte de Corbeil, se trouvoient entre Paris & Etampes. Pareillement entre Etampes & Orléans étoit le Fort de Puiset, qui donna lieu à une très sanglante guerre. C'étoit-là l'état où la puissance des Rois de France se trouvoit réduite, quoiqu'elle fût encore plus grande que sous les derniers Rois de la seconde Race.

Ex veteri MS. apud du Chêne. Tom 4.

Révolte de divers Seigneurs.

Ce qui étoit de plus fâcheux, c'est que souvent ces Seigneurs se liguoient ensemble, & se secouroient les uns les autres. Mais le plus grand mal encore sous le règne de Louis le Gros, fut que les Rois d'Angleterre, qui avoient plusieurs Places en Normandie, étoient toujours prêts à appuyer ces Seigneurs, & à seconder leurs mauvais desseins.

Les principaux Chefs de ces révoltes furent Gui de Rochefort, dont j'ai déja parlé, & Philippe fils naturel du feu Roi & de sa Maitresse Bertrade. Celui-ci avoit été fait Comte de Mante & Seigneur de Montlhéri, par son mariage avec Elisabeth petite-fille de Milon Comte de Montlhéri, & frère de Gui de Rochefort. Montlhéri étoit alors très considérable par sa force. Bertrade, depuis la mort de son mari, s'étoit retirée à Mante avec Philippe son fils, & n'avoit pas quitté

Suger. Vita Ludovici Grossi.

quitté le dessein de le faire monter sur le Trône de France. Comme elle étoit sœur du Comte de Montfort Amauri II. elle mit dans ses intérêts cette famille alors fort considérable & très étendue, & elle y engagea son frère par le ressouvenir de la manière dont le Comte Simon leur père avoit été traité sous le précédent règne. Ce Seigneur aiant été pris à la guerre par le Roi d'Angleterre, on l'avoit laissé languir longtems dans une rude captivité, faute de payer sa rançon; de sorte que pour en sortir, il fut obligé de se rendre aux instances que lui fit Guillaume Roi d'Angleterre de lui faire serment de fidélité, & de lui promettre de se déclarer dans toutes les occasions contre le Roi son légitime Souverain: démarche bien indigne de la générosité de ce Seigneur; mais qui doit apprendre aux Rois à ne pas abandonner leurs bons serviteurs dans leur mauvaise fortune, quand ils y sont tombés pour leur service, leur constance n'étant pas toujours à l'épreuve de l'indifférence de leur Maitre. A ceux-ci se joignirent Thomas de Marle Seigneur de Couci, Hugues de Puiset Comte de Chartres, & quelques autres.

1108. Suger.

Le Roi vint pourtant à bout de ces Rebelles. Il prit Mante, Montlhéri, & depuis Corbeil, dont les Seigneurs ligués s'étoient emparés, & avoient mis en prison Eudes Comte de Corbeil, qui étoit alors dans le parti de son Souverain. Il prit aussi le Château de Puiset, & le fit raser. Ces rebellions & ces expéditions se firent en divers tems & à diverses reprises; & il est difficile d'en marquer précisément les années. Mais le Roi eut un autre ennemi sur les bras plus puissant & plus redoutable.

Le Roi les met à la raison. Ibid.

L'an 1100, Henri Roi d'Angleterre, après la mort de Guillaume son frère, s'étoit emparé du Royaume, profitant de l'absence de Robert Duc de Normandie son frère ainé, qui étoit allé à la conquête de Jérusalem. Robert étant de retour, voulut en-vain lui disputer la Couronne d'Angle-

Il a un nouvel ennemi en la personne du Roi d'Angleterre.

1108. terre. Il fut lui-même attaqué en Normandie ; & en perdant la bataille de Tinchebrai en 1106, il fut pris prisonnier & mourut en prison plusieurs années après. Le Roi Philippe vivoit encore l'année de cette bataille. Louis avoit conçu autant d'estime & d'amitié pour Henri, qu'il avoit d'aversion & de mépris pour Robert, lequel, tout vaillant qu'il étoit, avoit des défauts qui le rendoient méprisable aux Princes ses voisins, aussi-bien qu'à ses Sujets. Louis avoit alors entre les mains toute l'autorité du Gouvernement; & loin de s'opposer, comme le Roi son père en étoit d'avis, au dessein que Henri avoit de se rendre maitre de la Normandie, il fut le prémier à le presser de le faire. Henri se prévalut de cette favorable disposition, & eut grand soin d'y entretenir Louis par les grandes sommes dont il lui faisoit présent de tems en tems. C'étoit une très mauvaise politique pour la France, d'avoir un voisin si puissant; mais entre les bonnes qualités de Louis, la prudence n'étoit pas celle qui dominoit. Il étoit facile à séduire, & avoit une bonté naturelle; à qui on donna quelquefois le nom de simplicité.

Chronic. Mauriniac. Guilelm. Malmesb. L. 5.

Au contraire Henri étoit un Prince sage, adroit, politique, ferme, & qui par ces grands talens, en quoi il surpassa tous les Princes de ce tems-là, gouverna toujours l'Angleterre & la Normandie avec beaucoup d'autorité. Il obligea le Duc de Bretagne à lui faire hommage, comme quelques prédécesseurs de ce Duc l'avoient fait aux prémiers Ducs de Normandie; mais les Ducs de Bretagne avoient depuis souvent refusé de le faire. Il s'appuya de l'alliance de l'Empereur Henri V, à qui il donna sa fille Mathilde en mariage; & s'attacha fortement Thibaud Comte de Blois son neveu, fils de sa sœur Adélaïde & du Comte Etienne, qui fit deux fois le voyage de la Terre-Sainte, & fut tué au second à la bataille de Rama, au service de Baudouin Roi de Jérusalem.

Le sujet de la guerre entre les deux Rois, fut la Forteresse de Gisors. Cette Place étoit sur les frontières de France & de Normandie, & depuis quelques années, on étoit convenu qu'elle demeureroit en sequestre entre les mains d'un Seigneur nommé Pagan ou Paien, qui ne devoit y recevoir ni Troupes Angloises ou Normandes, ni Troupes Françoises; & en cas qu'elle tombât entre les mains d'un des deux Rois, il étoit stipulé qu'on en feroit raser les murailles dans l'espace de quarante jours. 1108. *Quel fut le sujet de la guerre entre les deux Rois.* Suger in Vita Ludovici Grossi.

Henri nonobstant ce Traité n'oublia rien pour s'en rendre maître, & partie par menaces, partie par promesses, vint à bout de corrompre Paien, qui la lui livra. Le Roi ne l'eut pas plutôt appris, qu'il envoya représenter au Roi d'Angleterre l'injustice de son procédé, & le pressa, ou de rétablir Gisors dans sa neutralité, ou d'en raser les Fortifications. Comme le Roi d'Angleterre éludoit toujours, le Roi lui proposa une entrevue sur ce sujet. Il n'osa pas la refuser; mais elle se fit d'une manière qui avoit plus l'air d'un rendez-vous pour une bataille, que pour un Traité de paix. Le Roi s'y fit accompagner par Robert Comte de Flandres, qui y vint avec quatre mille hommes, par le Comte de Nevers, par le Duc de Bourgogne, & par Thibaud Comte de Blois. Ces deux derniers n'y venoient que par pure cérémonie, étant entièrement l'un & l'autre dans les intérêts du Roi d'Angleterre, sur-tout le Comte de Blois. Le Roi d'Angleterre n'y fut pas moins accompagné que le Roi.

On se rendit à Neaufle entre Gisors & Dangu, des deux côtés de la rivière d'Epte. Le Roi envoya un Seigneur de sa part au Roi d'Angleterre, pour lui déclarer ses intentions, touchant la restitution ou la démolition de la Place. L'Envoyé, sur la difficulté que ce Prince fit de consentir à ce qu'il demandoit, proposa de vuider le

le différend par le duel de deux ou trois Barons
1108. de chaque côté.

Henri répondit que c'étoit une affaire qui demandoit de la discussion, & fit partir avec l'Envoyé du Roi quelques personnes de sa Cour, pour aller traiter avec lui. Ils parlérent d'une manière à faire assez connoitre que le dessein de leur Maitre étoit de demeurer en possession de la Place. Le Comte de Flandres alla lui-même au Roi d'Angleterre, pour l'engager à se rendre justice, mais inutilement. Enfin après diverses paroles portées de part & d'autre, le Roi fit dire au Roi d'Angleterre, que pour terminer promptement le différend, il lui offroit de se battre en duel contre lui, sur le Pont de la rivière qui séparoit les Armées; & que celui qui sortiroit vainqueur du combat, auroit gain de cause.

Le Roi d'Angleterre tourna cette proposition en raillerie, & répondit qu'il n'avoit que faire de se battre pour une Place dont il étoit en possession, & que si le Roi de France venoit le chercher pour l'attaquer, il ne l'éviteroit pas. Le jour se passa en ces négociations inutiles, & la nuit approchant, Henri se retira à Gisors, & Louis à Chaumont.

Le Roi voyant qu'il en falloit venir à la guerre, se rendit maitre du Pont pendant la nuit, & de quelques gués de la rivière; & tomba dès la pointe du jour sur les Anglois & sur les Normans, qui furent poussés jusques sous les murailles de Gisors.

Ils s'y préparent chacun de leur côté.

Il délibéra d'autant moins sur la déclaration de cette guerre, qu'il espéroit la faire avec beaucoup plus de commodité que le Roi d'Angleterre, à qui ses Troupes coutoient beaucoup, au lieu que la plupart des Vassaux de la Couronne étoient très disposés à y contribuer de leurs Troupes & de leur argent; outre que la frontière de France étoit très fortifiée de ce côté-là, & qu'il lui seroit beaucoup plus aisé de faire des cour-

ses

ses en Normandie, qu'au Roi d'Angleterre d'en faire sur les terres de France. Les deux Armées s'éloignérent de la rivière d'Epte, le Roi retourna à Paris, & le Roi d'Angleterre à Rouen, pour se préparer à la guerre : mais en même tems le Comte de Blois fit une fâcheuse diversion en faveur du Roi d'Angleterre. 1108.

C'étoit à sa sollicitation que le Roi avoit un peu auparavant attaqué le Seigneur de Puiset; mais après la prise de ce Château, il avoit refusé au Comte de Blois la permission de bâtir une Forteresse dans une des dépendances, qui étoit un Fief Royal, & que le Comte prétendoit lui appartenir. Sur cela ils se brouillérent, & le Comte choqué de ce refus, n'attendoit que l'occasion de s'en venger. Il la trouva dans ce différend des deux Rois, & en faveur du Roi d'Angleterre son oncle, il se ligua avec Guillaume VIII, Comte de Poitiers & Duc de Guienne, avec Hugues II. Duc de Bourgogne, & avec plusieurs autres Seigneurs Vassaux de la Couronne.

Suger. Chronic. Senonense.

Le Roi qui dans ces rencontres étoit toujours d'une activité merveilleuse, se mit bientôt en campagne, & fut très bien secondé par ses Vassaux fidèles, & en particulier par le vaillant Robert Comte de Flandres, qui s'étoit acquis par ses grandes actions dans la guerre de Palestine, la réputation d'un des plus grands Capitaines de son tems.

Louis se met en campagne.

La guerre commença par les ravages de part & d'autre. Le Comte de Flandres battit le Comte de Blois dans deux combats, qui se donnérent l'un auprès de Meaux, & l'autre auprès de Lagni, où le Roi survenant acheva de le défaire.

Suger.

Vers la fin de la Campagne, le Comte de Blois aiant su que le Roi devoit faire un voyage en Flandres, pour s'aboucher avec Robert, entreprit de rétablir les Fortifications de Puiset. Le Roi tourna de ce côté-là, défit quelques batail-

lens avancés du Comte de Blois, & les poussa jusqu'à Puiset.

1108.

Combat où ses Troupes eurent du dessous.

Il se passa là une action très vigoureuse. Le Roi voyant quelque reste des ennemis, qui revenus de leur terreur, faisoient assez bonne contenance derrière un fossé à quelque distance du Château, mit pié à terre, & marcha droit à eux.

Il les eût bientôt enfoncés; mais Raoul de Baugenci, qui étoit dans le parti des Rebelles, & bon Capitaine, aiant bien prévu cette attaque, avoit posté derrière une Eglise & quelques maisons voisines, plusieurs bataillons qu'il avoit ralliés. Il vint à leur tête fondre sur les Troupes du Roi, qui avoient passé le fossé, & les trouvant en desordre, les chargea, en tailla la plupart en pièces, & obligea le reste à repasser le fossé; il le passa lui-même en bon ordre, & vint donner avec furie dans l'endroit où étoit le Roi.

Il les ranime par son courage.

Comme les Seigneurs qui étoient auprès de ce Prince, le virent dans un si grand danger, ils l'obligérent à prendre un cheval. Il le prit, mais non pas pour fuir; ce ne fut que pour se faire voir par-tout à ses gens, & pour les animer par son exemple à bien faire. Il se mêla plusieurs fois avec les ennemis, & suspendit la fuite de ses Soldats par son courage & par le péril où ils le voyoient.

Et pousse à son tour les ennemis.

Le cheval qu'on lui avoit donné, étoit ou mauvais, ou déja fatigué, & il couroit risque d'être pris, pour peu que ses gens pliassent. Son Ecuyer avoit eu le tems de lui en aller chercher un autre qu'il monta aussi-tôt, & prenant en main lui-même l'Etendart Royal, il fit une nouvelle charge avec quelques Seigneurs qui s'étoient rassemblés autour de sa personne, & la fit avec tant de vigueur, & si à propos, qu'il reprit plusieurs de ses gens qu'on amenoit déja prisonniers, fit des prisonniers lui-même, arrêta par cette action de vigueur la fougue des ennemis, dans l'en-

l'endroit où ils avoient le plus d'avantage, & continuoit de les pousser l'épée dans les reins; lorsqu'il vit venir à lui un gros de plus de cinq cens Normans tout frais, & qui s'avançoient pour l'envelopper. Il s'arrêta, & vit en un moment de tous côtés la terreur se répandre dans ses Troupes qui l'abandonnoient, & avec lesquelles il fut malgré lui obligé de faire retraite. Les uns se retirérent à Orléans, les autres à Etampes, & lui à Touri, où il arriva très fatigué. 1108.

Le Comte de Blois se prévalut de cette retraite, pour achever de rétablir le Fort de Puiset, tandis que Gui de Rochefort, Milon de Montlhéri, Hugues de Creci, s'avancérent avec treize cens hommes vers Touri, comme pour assiéger le Roi; mais les Troupes de ce Prince l'aiant rejoint, & aiant reçu des renforts de divers endroits, les Rebelles se retirérent. Ibid.

Il assiége ensuite Puiset.

Le Roi, qui n'avoit entrepris cette expédition que pour empêcher le rétablissement de Puiset, ne voulut pas en avoir le démenti. Il laissa reposer quelques jours son Armée, & s'étant fourni de machines & de toutes les choses nécessaires à un siége, retourna à Puiset, & l'assiégea. Ibid.

Le Comte de Blois vient au secours, & est blessé dans un combat.

Le Comte vint au secours, & surprit une partie de l'Armée Royale campée à une lieue de Puiset. Il y eut encore là un sanglant combat, où le Roi soutint avec beaucoup de courage & de bonheur les efforts de l'ennemi trois fois plus fort que lui. La victoire fut longtems douteuse; mais enfin le nombre commençoit à prévaloir, lorsque le Comte de Blois aiant percé jusqu'au quartier de Rodolphe Comte de Vermandois parent du Roi, fut rencontré par ce Seigneur, qui lui porta un coup de lance ou de sabre, dont il le blessa dangereusement.

Ce coup fut le salut de l'Armée du Roi. La blessure du Général, qu'on fut obligé de retirer du combat, fit perdre cœur à ses Soldats. Le Comte de Vermandois profitant de leur consternation, chargea de nouveau si rudement, qu'il

1108. les mit en déroute. Le Roi de ſon côté aiant appris la nouvelle de la bleſſure du Comte de Blois, la répandit parmi ſes Soldats, qui redoublant leurs efforts, mirent auſſi en fuite la partie de l'Armée ennemie qu'ils avoient en tête. Il y eut beaucoup d'ennemis tués ſur la place, & pluſieurs faits priſonniers.

Le lendemain matin le Comte de Blois envoya ſupplier le Roi, de lui permettre de ſe faire tranſporter à Chartres. La plupart des Seigneurs conjurérent le Roi de ne lui point accorder cette grace, lui repréſentant que le Comte manquant de vivres dans un Château où il s'étoit retiré, on le contraindroit à ſe rendre à diſcrétion ; mais ce Prince, ſuivant les mouvemens de ſa bonté naturelle, & conſidérant que le départ du Comte obligeroit la Garniſon de Puiſet à rendre la Place, il lui donna le paſſe-port qu'il demandoit.

Priſe de Puiſet.

En effet, Puiſet ſe rendit, & le Roi le fit raſer juſqu'aux fondemens ; petite conquête pour tant de ſang qu'elle avoit couté. Mais pour arrêter les courſes que les Rebelles pourroient faire dans la Beauce, il fit fortifier Yonville à une lieue de Puiſet, & y mit Garniſon.

Yonis villa. Vetus MS. apud du Chêne, Tom. 4. Malmesb. l. 5.

Cependant le Roi d'Angleterre étoit à Rouen, ſe contentant d'envoyer des Troupes au Comte de Blois, ſans agir encore par lui-même. Mais le Roi, pour l'obliger à les rappeller, faiſoit faire des courſes fort avant dans la Normandie, & juſqu'à deux lieues de Rouen, où l'on brula quelques Villages.

Le Roi d'Angleterre ſe met auſſi en campagne, & fait la paix auſſi-tôt. Ibid.

Henri ſe mit enfin en campagne, & battit les François en quelques rencontres; mais ſans faire aucune conquête. Il ſe fit un Traité de paix quelque tems après, entre les deux Rois. Le Comte de Blois & les autres Vaſſaux rebelles y furent compris. La principale condition fut, que Guillaume fils du Roi d'Angleterre feroit hommage en perſonne pour la Normandie entre les mains du Roi, choſe à quoi le Roi d'Angleter-

re

re avoit plusieurs fois refusé de se soumettre ; & le Roi aiant obtenu ce point important de l'hommage, lui céda Gisors. Une des raisons qui obligea ce Prince à faire volontiers la paix, fut l'arrivée des Envoyés de Raimond Bérenger Comte de Barcelonne. Ils venoient pour lui demander du secours contre une inondation d'Arabes, qui étoient descendus en Espagne, lorsqu'on y pensoit le moins. Ces Infidèles s'étoient partagés en trois Armées, dont l'une alla attaquer les Sarasins, & les deux autres vinrent fondre sur les terres des Princes Chrétiens, & n'étoient qu'à deux ou trois journées de Barcelonne. Ils désolérent tout le pays, qu'on appelle aujourd'hui le Panadés, & se saisirent de quelques Places. Raimond Evêque de Barcelonne étoit le Chef de cette Ambassade, & conjura le Roi de ne point abandonner ses Vassaux à la barbarie de ces Infidèles. Il leur promit le secours qu'ils demandoient, & que dans l'Assemblée des Seigneurs qu'il tiendroit à la Pentecôte, il les exhorteroit à faire tout ce que le zèle de leur Religion & l'amour de leurs frères devoient leur inspirer en une telle conjonćture.

1109.

Chronic. Senonense.

Notre Histoire ne nous apprend rien de l'exécution de ce dessein, ni de ce que devinrent ces Arabes. Celle d'Espagne nous dit seulement que le Comte de Barcelonne rétablit vers ce tems-là les Places qu'ils avoient détruites : mais c'en est assez pour nous faire connoitre, que le Comté de Barcelonne étoit encore alors dépendant de la Couronne de France.

Le Roi réprime la violence de ses Vassaux.

Deux années se passérent sans que le Roi eût aucune guerre contre les Princes voisins de son Etat ; mais non pas sans être obligé d'avoir souvent les armes à la main, pour réprimer les violences de ses Vassaux, qui ne pensoient qu'à augmenter leurs Domaines aux dépens de leurs voisins, & sur-tout des Eglises, c'est-à-dire, des Evêchés & des Abbayes. Il en châtia plusieurs en divers tems, sur les plaintes des Evêques & des

Abbés. Mais il se faisoit toujours par-tout de
1109. nouvelles violences & de nouveaux desordres : tant il est vrai que dans un grand Etat, il est beaucoup plus du bien des Peuples d'avoir un Monarque absolu, même avec danger qu'il n'abuse quelquefois de son pouvoir, que d'y voir sous prétexte de liberté, son autorité ainsi partagée, ou trop bornée. Tous ces Vassaux n'étoient, à proprement parler, ni Sujets, ni Souverains; mais c'étoient autant de petits Tyrans, dont l'avarice, la jalousie, l'ambition, la férocité, entretenoient une guerre continuelle dans le Royaume, & avec la guerre les ravages, l'oppression du Peuple, les brigandages, le carnage, & toutes les misères qui ont coutume de l'accompagner ou de la suivre. Telle fut cependant durant longtems la situation de la plupart des Etats de l'Europe ; car c'étoit à peu près la même chose en Normandie, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, en Espagne, où les Souverains avec un assez petit Domaine avoient grand nombre de Vassaux de cette espèce, qu'ils avoient beaucoup de peine à contenir.

C'est ce qui donnoit encore occasion aux guerres entre l'Angleterre & la France, depuis que les Ducs de Normandie étoient devenus Rois. Car dès qu'un Vassal du Roi de France étoit mécontent de lui, il s'appuyoit du Roi d'Angleterre; & pareillement quand un Vassal du Roi d'Angleterre appréhendoit d'en être châtié, il avoit recours au Roi de France pour en être protégé.

Nouvelle révolte du Comte de Blois.

Ce fut cela même qui enhardit le Comte de Blois à se révolter de nouveau contre le Roi, sûr qu'il étoit, d'être toujours soutenu par le Roi d'Angleterre son oncle. Le motif de cette révolte n'est point marqué. Si-tôt que le Roi eut
1111. appris qu'il prenoit les armes, il fit avertir Robert II. Comte de Flandres de le venir joindre, & entra avec lui dans le Pays de Meaux ; car la Brie appartenoit au Comte de Blois, ou du moins il y avoit plusieurs Terres & plusieurs Places; & com-

comme il en avoit aussi dans la Champagne, on lui donnoit la qualité de Comte de Champagne, quoiqu'il s'en fallût bien qu'il ne fût maître de toute la Province, qui porte aujourd'hui ce nom. 1111.

Cette expédition ne réussit point. Le Comte s'avança avec une Armée plus nombreuse que celle du Roi, & le défit. Dans la déroute, le cheval du Comte de Flandres s'étant abattu, la Cavalerie ennemie passa sur le corps à ce Prince, & il fut tellement froissé, qu'il en mourut peu de jours après. Il fut enterré dans l'Abbaye de saint Vaast à Arras, qu'il venoit de bien fortifier, & où il avoit fait faire une nouvelle enceinte de murailles, pour défendre cette Ville contre l'Empereur Henri V, qui étoit sur le point de l'attaquer. *Mort du Comte de Flandres.* Ordericus L. 11.

Le Roi pour susciter à son tour des affaires au Roi d'Angleterre, se servit de la disposition où il trouva Fouques V, Comte d'Anjou. Ce Comte étoit fils de Fouques le Réchin & de la fameuse Bertrade, qui s'étoit enfin faite Religieuse de Fontevraud, & le Roi fut délivré par-là de la crainte, où le tenoit cette femme intriguante & artificieuse, & toujours envenimée contre lui. Le Comte d'Anjou avoit épousé Sibylle, fille d'Helie Comte du Maine; & par la mort de son beau-père, il étoit devenu maître de ce Comté, qui fut uni à l'Anjou. Fouques devenu Comte du Maine, refusoit d'en faire hommage à Henri Roi d'Angleterre, & cela à la persuasion d'Amauri de Montfort II. du nom son oncle, qui l'assuroit du secours du Roi de France. *Le Roi suscite à son tour des affaires au Roi d'Angleterre.* Ibid.

Robert de Bélesme Vassal du Roi d'Angleterre se révolta en même tems avec plusieurs Seigneurs, du nombre desquels étoit Hugues de Médavid. 1112. & 1113.

Le Roi d'Angleterre passa en Normandie pour s'opposer à cette Ligue, & ne manqua pas de faire soulever le Comte de Champagne contre le Roi. Le Roi d'Angleterre trouva moyen de surprendre Robert de Bélesme, qu'il mit en prison *Ce qui est de nouveau fait vs de la paix.*

son pour le reste de ses jours, & intimida telle-
1112. & ment le Comte d'Anjou, qu'il fut contraint de
1113. lui demander la paix. Louis, après de vains efforts, fut aussi obligé de l'accepter. Les deux
Ibid. Rois conférérent ensemble à Gisors. Le Comte d'Anjou avec l'agrément du Roi consentit à l'hommage pour le Comté du Maine. Louis accorda pareillement au Roi d'Angleterre qu'Alain III, Duc de Bretagne, lui fit hommage de son Duché; & le Roi d'Angleterre de son côté rendit le Comté d'Evreux au Comte Guillaume, à qui il l'avoit ôté, & qui s'étoit réfugié en Anjou. Il pardonna encore à Amauri de Montfort, & à quelques autres Seigneurs, tout ce qu'ils avoient pu faire contre son service. Ainsi presque tout l'avantage de la guerre demeura par cette paix au
1113. Roi d'Angleterre, qui maria aussi vers ce tems-là une de ses filles nommée Mathilde, à Conan fils du Duc de Bretagne. Ces alliances rendoient toujours de plus en plus Henri redoutable; car il se trouvoit par-là beau-père de l'Empereur & du fils du Duc de Bretagne, & oncle du Comte de Champagne: il en fit encore une autre à l'occasion de cette paix. Ce fut avec le Comte d'Anjou, qui donna sa fille cadette à Guillaume Adelin fils de ce même Roi, & le déclara son héritier pour le Comté du Maine. Il en confia même la garde à Henri, en partant pour faire le voyage de la Terre-Sainte.

Guil-lelm. Malmesb. L. 5.

Quelque tems après, Louis fit lui-même une
Vers l'an 1114. alliance qui paroît avoir été plus indifférente pour ses intérêts, en épousant Alix ou Adélaïde, fille de Humbert Comte de Maurienne ou de Savoie, & de Gilles de Bourgogne. Il aima toujours beaucoup cette Reine, & fit en son honneur une chose remarquable, & qui n'avoit point encore été pratiquée par aucun de ses Prédécesseurs. C'est que dans les Chartres & dans d'autres Monumens de cette nature, il datoit non seulement des années de son règne, selon la

Mariage de Louis avec la fille de Humbert Comte de Savoie.

Mabillon in Diplomat.

la coutume des Rois de France, mais quelquefois encore des années du Couronnement de cette Princesse. *Vers l'an 1114.*

Les deux Rois étoient trop voisins & trop jaloux l'un de l'autre, pour être longtems en paix; & de part & d'autre on ne cherchoit que des prétextes pour la rompre. Le Roi en avoit un très spécieux, & propre à lui faire beaucoup d'honneur.

Nouveaux sujets de rupture entre ce Prince & le Roi d'Angleterre.

Robert Duc de Normandie, dont le Roi d'Angleterre son frère avoit envahi le Duché, étoit toujours en prison. Il avoit un fils nommé Guillaume Cliton, âgé alors d'environ quatorze ou quinze ans, qui erroit dans toutes les Cours de l'Europe, sans pouvoir trouver de ressource contre sa mauvaise fortune, ni pour la délivrance de son père. Louis étoit très bien intentionné pour lui; mais il ne se sentoit pas assez de puissance pour le remettre en possession de son État. Il lui conseilla donc de faire tous ses efforts pour gagner quelques-uns des principaux Seigneurs de Normandie, afin qu'ils pussent lui faire un parti dans ce Duché, & d'agir secrettement auprès du Comte d'Anjou & du Comte de Flandres, pour les mettre dans ses intérêts; l'assurant que s'il venoit à bout de les faire déclarer en sa faveur, il prendroit hautement sa protection.

Guillaume, ou plutôt ceux qui avoient suivi sa fortune, ne manquérent pas de profiter de cette favorable disposition du Roi. Ils négociérent si heureusement auprès des Seigneurs Normans, qui avoient été les plus attachés au Duc son pére, que plusieurs lui promirent de prendre son parti. Il n'eut pas beaucoup de peine à gagner le Comte de Flandres; c'étoit Baudouin VII, dont le père Robert II. avoit presque toujours été ennemi de Henri. Enfin Fouques Comte d'Anjou, malgré les grandes liaisons qu'il avoit prises avec ce Roi, promit à Guillaume de le seconder, portant toujours impatiemment d'a-

—— voir été contraint à l'hommage pour le Comté
Vers l'an 1114. du Maine, & ne doutant pas que s'il contribuoit au rétablissement de Guillaume, il ne lui remît cet hommage par reconnoissance.

Hugo de Cleriis. Apud du Chesne. T. 4. p. 321. Mais quand il fut question de conclure le Traité de Ligue avec le Roi, le Comte d'Anjou refusa de s'y engager qu'à une condition; savoir que ce Prince le rétablît dans la Charge de Grand-Sénéchal de France, héréditaire dans sa Maison depuis le règne de Lothaire, pénultième Roi de la seconde Race, ainsi que je l'ai fait remarquer dans l'Histoire de ce règne; où j'ai dit aussi que cette Charge étoit à peu près la même que celle du Grand-Maitre d'Hôtel d'aujourd'hui, en ce qui regarde la Maison du Roi, & que celle du Connétable pour la guerre. Le Roi, qui fut longtems mécontent du Comte d'Anjou, l'avoit donnée à Anselme de Garlande, & après la mort de ce Seigneur, à Guillaume de Garlande. Il avoit trop de besoin du Comte d'Anjou dans la guerre qu'il méditoit, pour lui refuser sa demande: il la lui accorda, & remit cette Charge dans sa Famille. Comme ce Comte aussi-bien que les autres Vassaux de ce rang venoient rarement à la Cour, il consentit que Guillaume de Garlande demeurât dans l'exercice & dans les fonctions de cet emploi, à condition qu'il lui en feroit une espèce d'hommage, qu'il la tiendroit comme en Fief de lui, & qu'il lui rendroit certains devoirs & certains honneurs dans les occasions, soit lorsqu'il viendroit à la Cour, soit lorsqu'il se trouveroit en personne dans l'Armée du Roi, ou au Couronnement des Rois & des Reines. C'est ainsi que la chose fut alors réglée: & c'est de-là qu'est venue la distinction de Grand-Maitre d'Hôtel, & de prémier Maitre d'Hôtel, celui-ci n'étant dans son institution, que comme le Lieutenant de l'autre; distinction qui se voit par la même raison en quelques autres Charges de la Couronne, lesquelles étoient dans ces prémiers tems possédées comme en chef par les plus grands Sei-

Seigneurs du Royaume, qui n'en faisoient que rarement les fonctions, & dont l'exercice ordinaire se faisoit par d'autres Seigneurs de moindre rang. 1114.

Le Roi, outre la protection du jeune Duc Guillaume dépossédé, avoit encore un sujet très légitime de déclarer la guerre au Roi d'Angleterre. Car le Comte de Champagne avoit recommencé ses révoltes, & il étoit ouvertement secouru par ce Prince, qui lui fournissoit & des Troupes & des Généraux tant qu'il vouloit. Henric. Huntindon. l. 7.

Il se fit donc une Ligue entre le Roi, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandres, qui convinrent d'entrer par trois divers endroits en Normandie; le Roi du côté de France, le Comte de Flandres du côté du pays de Caux, & le Comte d'Anjou du côté du Maine. 1116.

Ligue contre ce dernier entre Louis, le Comte d'Anjou & le Comte de Flandres.

Amauri de Montfort, qui avoit toujours été fort attaché au Roi d'Angleterre, entra aussi dans le parti de Guillaume, irrité du refus que Henri lui fit en ce même tems de lui donner le Comté d'Evreux, duquel il s'étoit de nouveau saisi, & que Montfort prétendoit devoir lui écheoir par la mort du Comte, dont il étoit neveu par sa mère. La partie étant liée, le Roi envoya demander au Roi d'Angleterre la liberté du Duc de Normandie. Il la refusa, & on s'y étoit bien attendu. Sur ce refus, la guerre lui fut déclarée. Si-tôt que le Roi, le Comte d'Anjou, & le Comte de Flandres parurent sur les frontières de Normandie, le parti que Guillaume y avoit formé se souleva. Hugues de Gournai, Etienne Comte d'Aumale, Henri Comte d'Eu, Eustache de Breteuil, Richer de l'Aigle, Renaud de Bailleul, Robert de Neubourg, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshommes prirent les armes, & proclamérent Guillaume Duc de Normandie. Concil. Remense. 1117. & 1118. Ordetic. L. 12.

Ce soulèvement étonna Henri beaucoup plus que tout le reste; mais ce qui le toucha le plus vivement, c'est qu'il se fit même dans sa Cour une

Conspiration contre sa personne

——— une conspiration contre sa propre personne, &
1117. & par un de ses Favoris, où entroient quelques
1118. Officiers de sa Chambre: de sorte que ne sachant
dans sa propre Cour. presque plus à qui se fier, il étoit dans des inquiétudes continuelles, jusques-là qu'il couchoit
Suger in Vita Ludovici Grossi. tantôt dans un appartement, & tantôt dans un autre, toujours ses armes auprès de lui. Il redoubla sa Garde, & ordonna sous de grosses peines à tous ceux qui en étoient, de n'être jamais sans leurs armes.

Irruption des Troupes Françoises en Normandie. Suger. Cependant le Roi entra en Normandie, où Engelran de Chaumont surprit Andéli. On se saisit aussi par stratagême d'une Forteresse nommée le Gué-Nicaise, ou Va-Nicaise, entourée de tous côtés de la rivière d'Epte, & qui étoit un passage important. De ces deux Places, les Garnisons Françoises qu'on y mit, ravageoient tout le pays d'au-dessus de Rouen. Le Roi prit aussi la Ville de l'Aigle. Henri avec le Comte de Champagne vint pour la reprendre; mais ils furent obligés de lever le siège. Dans une sortie que firent les assiégés, Henri pensa être tué d'un coup de pierre qu'il reçut à la tête. Le
Orderic. L. 12. Comte de Champagne y fut pris; mais le Comte Etienne son frère & le Roi d'Angleterre aiant chargé ceux qui l'amenoient dans la Place, le tirérent de leurs mains. Le Comte de Flandres avançoit aussi du côtě d'Eu. Le Roi d'Angleterre lui envoya dire que s'il continuoit à désoler le pays, comme il avoit fait jusqu'alors, il iroit en personne porter la désolation jusqu'à Bruges. Le Comte lui répondit fièrement, qu'il lui épargneroit la peine de ce voyage, & qu'il auroit l'honneur de le voir bientôt à Rouen. En effet, il alla avec ses Troupes jusques sous les murailles de la Ville, & envoya défier Henri au combat; & comme il vit qu'il n'en sortoit aucunes Troupes, il fit le dégât dans les Fauxbourgs, & ruïna les murailles d'un Parc, où le Roi d'Angleterre avoit quantité de bêtes fauves. Après cette insulte il se retira.

D'au-

D'autre part le Comte d'Anjou mit le siège devant Alençon. Le Roi d'Angleterre marcha avec le Comte de Champagne, pour secourir la Place; mais il fut repoussé, & le Comte d'Anjou s'en rendit maitre, aussi bien que de quelques autres Forteresses des environs. 1117. & 1118. *Pertes qu'y fit le Roi d'Angleterre.*

Ce Prince fit encore une autre perte, qui ne lui donna pas moins de chagrin. Il avoit confié la Ville d'Evreux à Raoul de Guitot. Guillaume Pontel neveu de Guitot fut sollicité en son absence par les Rebelles de Normandie, d'entrer dans leur parti: il se laissa gagner, & livra la Place à Amauri de Montfort, qui y mit pour commander Philippe & Fleuri ses neveux, fils naturels du feu Roi Philippe & de Bertrade. Le Roi d'Angleterre y accourut, prit la Ville & la brula; mais il fut obligé de se retirer de devant le Château. Il offrit au Comte de Montfort de le laisser paisible possesseur de ce Comté, qu'il lui avoit refusé quelque tems auparavant, s'il vouloit quitter le parti du Roi, & rentrer dans le sien: mais quelque intéressé que fût ce Comte, il voyoit les affaires de Henri en si mauvais état, qu'il ne voulut point écouter cette proposition. Suger. Orderic. L. 12. Ibid.

Tant de mauvais succès ne firent pas toutefois perdre courage au Roi d'Angleterre. Il fut secouru par Alain III, Duc de Bretagne; & avec les Troupes du Comte de Champagne, jointes aux siennes & aux Bretons, il se vit en peu de tems une grosse Armée. Son adresse & le bonheur qui accompagna toujours ses armes, le délivrérent d'une partie de ses ennemis. Il surprit Henri Comte d'Eu & Hugues de Gournai, deux des principaux Chefs des Mécontens, & les aiant mis en prison, les contraignit de lui remettre entre les mains toutes leurs Forteresses. Engelran de Chaumont, qui avoit surpris Andéli, & dont l'activité tenoit en alarme tout le pays jusqu'à Rouen, mourut de maladie. Il détacha à force d'argent le Comte d'Anjou de la Ligue, *Il se remet par les secours du Duc de Bretagne & du Comte de Champagne.* Suger.

Le

1117. & 1118. Orderic. L. 12. Le Comte de Flandres dans un combat, où il s'engagea avec les Troupes de Brétagne auprès d'Eu, fut blessé dangereusement au visage, d'un coup de lance par Hugues Boterel, & mourut quelque tems après de sa blessure.

Il cherche le Roi pour lui livrer combat. Suger. Orderic. L. 11. Le Roi d'Angleterre, après ces avantages, s'étant fait joindre par ses Vassaux fidèles, & par une partie des Troupes de ses Alliés, se résolut enfin à aller chercher le Roi de France, à dessein de l'obliger à la bataille; & arriva au Château de Noyon, à trois lieues d'Andéli.

Louis étoit avec son Armée proche de cette dernière Place, & il en partit pour exécuter le dessein qu'il avoit formé, de surprendre le Château de Noyon, où il avoit une intelligence; mais il fut fort surpris de trouver en son chemin les Anglois qui l'attaquérent. La marche du Roi d'Angleterre avoit été si prompte & si secrette, & il tomba si brusquement sur les François, qui marchoient avec très peu d'ordre, qu'à peine eurent-ils le loisir de mettre leur avant-garde en bataille.

La bataille se donne dans la plaine de Brenneville. Henric. Huntindon. L. 7. Guillaume fils de Robert Duc de Normandie, qui étoit l'occasion ou le prétexte de cette guerre, fut mis par le Roi à la tête de cette avant-garde, composée principalement des Troupes du Vexin. Ce jeune Prince avoit sous lui pour commander Bouchard de Montmorenci & Gui de Clermont, qui eurent ordre de soutenir le prémier effort des ennemis, tandis que le Roi rangeroit le reste des Troupes.

1119. Suger. Ces deux Seigneurs, non seulement reçurent l'Armée Angloise avec beaucoup de fermeté & de courage; mais encore enfonçant les prémiers escadrons, ils les culbutérent & les renversérent sur l'Infanterie. Cet heureux commencement assuroit la victoire, s'ils avoient été bien soutenus. Mais le Roi voyant la déroute de l'avant-garde Angloise, se précipita par son impatience naturelle, & suivit la sienne avec beaucoup de confusion.

Le

Le Roi d'Angleterre avoit partagé son Armée en trois Corps. Il étoit au Corps de bataille. 1119. Ses deux fils Guillaume-Adelin & Richard étoient à l'arrière-garde, & à pié à la tête de sa meilleure Infanterie. L'avant-garde aiant été défaite au prémier choc, le Corps de bataille où étoit le Roi d'Angleterre, fut aussi rompu, après quelque résistance, malgré les efforts qu'il fit pour le rétablir; & ce fut là que Guillaume Crespin, Gentilhomme Normand, fameux par sa bravoure, & dont j'ai déja parlé en d'autres occasions, déchargea deux coups de sabre si terribles sur la tête du Roi d'Angleterre, que bien que le casque eût résisté sans être cassé, il s'enfonça, & lui fit une plaie, dont il sortit beaucoup de sang. Ce Prince chancela, & fut un moment étourdi du coup: mais revenant aussi-tôt à lui, il abattit à ses piés d'un coup pareil Guillaume Crespin, & le fit prisonnier.

L'Armée Françoise est mise en déroute.

Le desordre des François augmentoit avec leur avantage, & débandés de tous côtés, ils ne pensoient qu'à tuer & à piller, lorsqu'ils virent venir à eux en bon ordre l'arrière-garde ennemie, qui n'avoit point encore combattu. Tout changea de face en un moment. L'Armée Françoise commença à fuir, sans qu'il fût possible ni au Roi, ni aux Généraux de rallier aucunes Troupes. Montmorenci, Clermont, & quelques autres Seigneurs, abandonnés par leurs gens, demeurérent prisonniers. Le Roi entraîné par les fuyards, & aiant été renversé de son cheval, fut aussi obligé de s'enfuir à pié. Il vouloit gagner Andéli; mais il falloit passer un bois, dont il ne connoissoit pas les routes. Un Paysan à qui il promit une grosse récompense, l'y conduisit sans le connoitre. Il y eut peu de gens tués de part & d'autre, sur-tout du côté des François, leur fuite aiant été aussi prompte, que leur attaque avoit été brusque: outre que les Officiers de l'Armée ennemie firent donner quartier à tous ceux qui le demandérent. Ce combat se donna dans

Henric. Huntindon.

Ibid.

Orderic. L. 12.

1119. dans la plaine de Brenneville auprès du Château de Noyon, dans le Vexin. Le Roi d'Angleterre n'y acquit que de la gloire ; car les débris de l'Armée Françoise s'étant rejoints à Andéli, elle se trouva presque aussi nombreuse qu'auparavant; & le Roi aiant reçu encore quelque renfort, envoya défier le Roi d'Angleterre à un second combat, qu'il n'accepta pas.

In Vita Ludovici Grossi.

Louis se remet en campagne, & fait diverses expéditions.

Le Roi, pour montrer que ce n'étoit pas une simple bravade, alla assiéger Juri, Place alors très forte, & la prit, & s'avança jusqu'à Breteuil sur la rivière d'Itton vers Evreux.

De là il détacha Charles de Danemarc Comte de Flandres, surnommé le Bon, qui avoit succédé à Baudouin son cousin en ce Comté, & n'avoit pas moins de fidélité & d'amitié que lui pour la France. Il le chargea d'assiéger Chartres, & de la réduire en cendres, en haine du Comte de Champagne, & en punition de ses continuelles révoltes. Mais les Habitans demandérent grace au nom de la Mère de Dieu, leur patrone.

Le Comte de Flandres en donna avis au Roi, & lui représenta, que si le Soldat entroit une fois dans la Ville, on ne pourroit pas le contenir, ni empêcher la profanation des Eglises & des saintes Reliques qui s'y gardoient. Il reçut ordre de se retirer, la piété seule en cette occasion faisant renoncer le Roi à une conquête facile, & au plaisir d'une vengeance signalée, qu'il étoit en son pouvoir de tirer du plus grand ennemi qu'il eût alors.

Suger.

Mort du Pape Gelase II. Il a pour Successeur Calixte II.

Durant que les deux Rois se faisoient ainsi une rude guerre, l'Empereur Henri V continuoit de pousser à toute outrance le Pape Gélase II. qui fut obligé de se sauver en France. Il arriva à Maguelone, Place forte dans une Ile du Languedoc, dont l'Evêché a été depuis transporté à Montpellier. Le Roi l'envoya complimenter par l'Abbé Suger, en attendant qu'il pût aller le voir lui-même; mais la mort de ce Pape, arrivée en l'Ab-

Suger. Henric. Huntindon. L. 7.

l'Abbaye de Cluni, prévint cette entrevue. Il eut pour Successeur Gui Archevêque de Vienne, oncle maternel de la Reine, qui prit le nom de Calixte II. & qui après avoir été reçu à Rome, revint quelques mois après en France, & se fit médiateur entre les deux Rois. 1119.

Paix entre la France & l'Angleterre.

Ibid. Roger Hoveden.

Il alla trouver le Roi d'Angleterre à Gisors, où il tâcha en-vain de lui faire accepter les Decrets d'un Concile, qu'il avoit tenu à Reims contre les Investitures des Evêques & des Abbés par la main des Souverains & des Seigneurs Laïques, & où il avoit excommunié l'Empereur & son Anti-Pape Burdin. Ce Concile avoit été tenu, & les Decrets faits en présence du Roi de France, sans qu'il s'y fût opposé, quelque intérêt qu'il eût à le faire. Mais il espéroit beaucoup de sa complaisance, & de la dissension qu'il prévoyoit devoir arriver à cette occasion entre le Pape & le Roi d'Angleterre, qui en effet tint ferme, & déclara nettement que sur l'article des Investitures, il ne se relâcheroit point, & s'en tiendroit aux usages dont les Rois ses Prédécesseurs étoient en possession depuis longtems. Le Pape le menaça de l'excommunier, & il le fit. On s'adoucit pourtant de part & d'autre. On travailla à la paix entre les deux Rois, qui étoient l'un & l'autre fort las de la guerre. Le Traité fut fait. Tout se termina à obliger le Roi d'Angleterre de renouveller son hommage pour la Normandie. Les Places prises sur lui furent rendues, les prisonniers faits de part & d'autre durant la guerre, délivrés; & Guillaume fils de Robert Duc de Normandie demeura dans l'état où il étoit auparavant, mais toujours aimé du Roi, qui quelques années après, lui donna des marques essentielles de sa bonne volonté. Le Roi d'Angleterre fit de nouveau reconnoitre par les Seigneurs Normans, son fils Guillaume Adelin pour leur Duc. Mais ce ne fut pas pour longtems: car ce jeune Prince repassant en Angleterre, accompagné de Richard son frère fils

1120. Orderic. L. 12.

naturel

naturel de Henri, & d'un très grand nombre de
1120. Seigneurs de leur suite, le Vaisseau qu'il montoit se brisa malheureusement contre un rocher, & tous ceux qui y étoient périrent. Ainsi Henri à la veille de goûter les douceurs d'une paix qu'il avoit extrêmement desirée, éprouva par la perte de sa Famille, le plus mortel chagrin qu'il eût jamais ressenti en tout le reste de sa vie.

Guerre du Roi d'Arragon contre les Sarasins. Chronic. Malleac. & Histor. Hispanica.

Les François d'au-delà de la Loire prirent peu de part à la guerre de Normandie; mais ils en eurent beaucoup à une autre, qui se faisoit en même tems au-delà des Pyrénées. Alfonse II. Roi d'Arragon étoit toujours en guerre avec les Sarasins, & il projetta le siège de Sarragosse. Le bruit de cette grande entreprise réveilla le zèle de plusieurs Seigneurs François, qui eurent honte de ne pas signaler leur courage contre les ennemis du nom Chrétien si proche de chez eux, tandis que leurs compatriotes étoient tous les jours aux mains avec d'autres Mahométans en Palestine. Gaston de Béarn, Centule Comte de Bigorre menérent des Troupes à Alfonse, & Rotrou Comte du Perche se joignit à eux. Sarragosse, après un long siège & un grand combat, fut prise avec plusieurs autres Places. Le Comte du Perche surprit Tudelle sur l'Ebre, & la retint en titre de Principauté mouvante du Royaume d'Arragon. Il eut encore pour sa récompense une rue toute entière de Sarragosse en Seigneurie, & Gaston de Béarn une autre. Deux ans

Chronic. Malleac.

après, & la même année que la paix fut conclue entre les Rois de France & d'Angleterre, Guillaume Duc de Guienne mena encore une Armée au Roi d'Arragon, & se trouva à la sanglante bataille de Cotence *, que les Chrétiens gagnérent, & où il demeura quinze mille Sarasins sur la place.

* In Campo Cotanico.

Etat des affaires d'Angleterre.

Le malheur du Roi d'Angleterre dans le funeste naufrage de ses enfans, dont je viens de parler, ne pouvoit guères manquer d'avoir de fâcheuses suites pour le repos de ses Etats. Dans un

un Gouvernement héréditaire, un Prince, par une perte de cette nature, eſt privé d'un des plus fermes appuis de ſa Couronne. Dès-là les vues & les eſpérances des Sujets ſe portent hors de ſa Maiſon, les intérêts des Grands changent, les inclinations ſe partagent entre les prétendans. Par-là l'attachement au Souverain s'affoiblit, & ſouvent la ſoumiſſion ſe perd. 1120.

Henri étoit trop éclairé, pour ne pas faire ces chagrinantes réflexions. Il avoit encore de tous ſes enfans légitimes ſa fille Mathilde; mais ſur laquelle il ne pouvoit faire aucun fonds pour ſa ſucceſſion. Elle étoit mariée à l'Empereur, dont les Etats étoient fort éloignés des ſiens; & il ſavoit bien que les Anglois & les Normans ne ſe ſoumettroient pas volontiers à une domination étrangère.

Henricus Huntindon. L. 7.

Il ſe réſolut donc à un ſecond mariage, & il jetta les yeux ſur Adélaïde, fille de Godefroi Comte de Louvain. La beauté d'Adélaïde l'y engagea beaucoup moins, que l'eſpérance d'en avoir des Succeſſeurs. Elle étoit, comme la Reine de France, nièce du Pape par ſa mère Clémence de Bourgogne. Ce fut encore une raiſon qui détermina Henri à cette alliance, afin de rendre au moins le Pape neutre entre lui & le Roi de France, en un tems où l'autorité Pontificale étoit d'un grand poids dans les querelles des Souverains. Le mariage ſe fit le jour de la Purification de l'an 1121.

Orderic. L. 12.

1121.

Intrigues de divers Seigneurs Normans.

Malgré ces précautions Guillaume Cliton, fils de Robert Duc de Normandie, ne laiſſa pas de tirer avantage de cette ſituation des affaires de Henri. Il renoua ſecrettement ſes intrigues avec pluſieurs Normans, étant bien aſſuré que dès qu'il auroit remis les eſprits en mouvement, il ſeroit ſoutenu de la France. Comme il reſtoit ſeul du ſang des Ducs de Normandie, il avoit pour lui les inclinations de ceux du pays. Le courage qu'il avoit fait paroître en diverſes occaſions dans la dernière guerre, lui avoit acquis de la réputation

1121. tion & de l'estime. La prison du Duc Robert étoit toujours une chose odieuse; & la gloire de délivrer un père d'une si longue captivité, autorisoit & rendoit légitimes toutes les tentatives du fils.

Amauri Comte de Montfort & d'Evreux fut le prémier à se rendre aux sollicitations de Guillaume. Mais il lui conseilla de ne rien précipiter, & de ne faire aucun éclat, avant que d'avoir bien appuyé son parti.

Le Comte d'Anjou étoit revenu de son voyage de la Palestine, & il étoit difficile de réussir sans lui dans le soulèvement qu'on méditoit. Amauri qui étoit son oncle, alla le trouver, & soit qu'il lui fît confidence du dessein de faire Ibid. révolter la Normandie en faveur de Guillaume, soit qu'il le lui laissât seulement entrevoir, il lui dit tant de bien de ce Seigneur, & lui en fit un portrait si avantageux, qu'il lui persuada de lui donner en mariage sa fille cadette nommée Sibylle. Le Comte d'Anjou prit assez volontiers Malmesb. L. 5. cette occasion de chagriner le Roi d'Angleterre, contre lequel il étoit choqué, parce qu'après le naufrage où Guillaume Adelin avoit péri, il n'a-1122. voit pas voulu rendre la dot de Mathilde d'Anjou, qui avoit été mariée à ce jeune Prince, & dont il n'avoit point encore eu d'enfans. Le mariage de Sibylle fut donc conclu, & fait aussi-tôt après en Anjou, où Guillaume fut appellé; & son beau-père lui donna le Comté du Maine.

Ce mariage jetta le Roi d'Angleterre en de grandes inquiétudes. Il en pénétra le dessein, & il ne fut pas en effet longtems sans en voir les suites qu'il avoit prévues.

Amauri, sûr de la protection du Comte d'Anjou, commença à négocier secrettement avec plusieurs Seigneurs Normans. Il gagna Valeran Comte de Meulan, Guillaume de Roumare, Hugues de Montfort, Hugues de Neuchâtel, Guillaume Louvel, Baudri de Brai, Paien de Gisors, & quantité d'autres Seigneurs & Gentilshom-

hommes qui s'assemblérent tous au mois de Septembre à la Croix saint Leufroi, & s'obligérent par serment à rétablir Guillaume dans l'héritage de ses pères. 1122. Orderic. loc. cit.

Le Roi d'Angleterre fut averti de ce qui se passoit, & jugeant qu'en ces rencontres, prévenir l'ennemi, c'est le vaincre & le desarmer, il passa promptement la mer. Il arriva à Rouen au mois d'Octobre, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & avant que les conjurés se fussent déclarés. Il y assembla un petit Corps d'Armée, & en partit un Dimanche, sans qu'on fût son dessein. Il marcha du côté de Pont-Audemer vers Montfort sur Risle, dont Hugues, un des principaux de la Ligue, étoit Seigneur. Il lui envoya ordre de le venir trouver, & Hugues obéit, persuadé que Henri ne savoit rien d'un complot, sur lequel ils s'étoient tous juré un inviolable secret. 1124. *Le Roi Henri passe la mer pour les prévenir.* Ibid.

Le Prince en effet ne fit pas semblant d'en rien savoir; & cependant après quelques entretiens, il lui dit qu'il avoit des raisons particulières pour s'assurer de son Château, & qu'il vouloit y mettre des Troupes en garnison. Montfort jugea par-là que la conspiration étoit découverte; mais il n'y avoit pas moyen de reculer. On l'eût arrêté, s'il eût fait la moindre difficulté. Il dit qu'il obéiroit, & le Roi le fit partir sur le champ, avec ceux qu'il envoyoit pour se saisir de la Place. Mais quand il fut à l'entrée de la Forêt voisine de Montfort, il s'échappa, & piquant son cheval qui étoit fort vîte, il arriva à Montfort par des routes écartées qu'il connoissoit. Il recommanda à son frère & à sa femme de bien garder la Place, de n'y laisser entrer aucun de ceux qui viendroient de la part du Roi d'Angleterre; & de là s'en alla à Brione, avertir le Comte de Meulan, que leurs desseins étoient découverts, & qu'il falloit sans tarder commencer la guerre.

Henri ainsi trompé ne laissa pas de continuer sa marche, & vint attaquer Montfort. Il se fut bien- *Il prend Mont-*

1124. *fort & Pont-Audemer.* bientôt rendu maitre du Bourg, où il fit mettre le feu. Le Château se défendit un mois entier, & ceux qui étoient dedans se voyant sans espérance de secours, se rendirent.

Henric. Huntindon. L. 7. Orderic. Ce Prince fit offrir à Hugues de Montfort de le remettre en possession de sa Forteresse, s'il vouloit rentrer dans son devoir; mais il n'en voulut rien faire. De là Henri alla assiéger Pont-Audemer, qui appartenoit au Comte de Meulan, & ne le prit qu'après six semaines de siège. Il y avoit dans la Place plusieurs Seigneurs François, & un assez bon nombre de Soldats de la même Nation, qui, après la capitulation, allérent la plupart rejoindre le Comte de Meulan.

Paien de Gisors, quoiqu'il fût maitre de cette Ville-là & du Château, ne l'étoit pas du Donjon. Il voulut l'avoir en sa puissance, & se saisir de Robert de Candos qui y commandoit, avant que de se déclarer contre le Roi d'Angleterre. Il avoit si bien tout concerté, que Candos qui ne se défioit de rien, étoit déja sorti du Donjon, pour venir saluer Amauri de Montfort, & quelques autres Seigneurs qui étoient d'intelligence avec Paien; mais la précipitation de Baudri de Brai, qui cria aux armes avant que Candos fût assez éloigné du Donjon, fit manquer le coup. Candos à ce bruit soupçonna de la trahison. Il rentra dans le Donjon, & le défendit jusqu'à l'arrivée du Roi d'Angleterre, qui après la prise de Pont-Audemer, vint le délivrer.

La guerre recommence entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre. Comme ce Prince trouvoit par-tout des François avec les révoltés, il vit bien que le Roi de France les soutenoit. Ainsi sans rien ménager davantage, il fit faire des courses sur les terres de France, & la guerre recommença entre les deux Couronnes, deux ans après la paix conclue par la médiation du Pape.

Orderic. Ibid. Le Roi d'Angleterre pendant l'Hiver surprit Evreux, & la Campagne suivante commença par un combat auprès du Bourg Téroude à deux ou trois lieues de Rouen, qui eut de grandes suites.

Gautier

Gautier de Varicarville, du parti Anglois, attaquoit le Château de Vatteville, vis-à-vis de Caudebec, & les vivres commençoient à manquer aux assiégés. Le Comte de Meulan ne voulant pas perdre ce poste, entreprit de le secourir, & d'y conduire en personne un grand convoi. Il prit avec lui Hugues de Neuchâtel, Hugues de Montfort, Guillaume Louvel, & un grand nombre de Gentilshommes François. Amauri de Montfort fut aussi de la partie. Ils attaquérent le principal quartier, où Varicarville fut pris; le convoi entra dans la Place, & le siège fut levé. 1124. Ibid.

Ranulfe de Baieux, qui commandoit pour le Roi d'Angleterre dans le Château d'Evreux, aiant eu avis de la marche du Comte de Meulan, entreprit de l'enlever au retour, & vint se poster auprès du Bourg Téroude. Le Comte de Meulan au sortir de la Forêt de Routot, fut averti de l'embuscade, & l'on tint Conseil de guerre. Les Anglois étoient en bien plus grand nombre que les François & les Normans; car il n'y avoit pas plus de trois cens hommes dans cette Troupe, mais presque toute Noblesse. Amauri fut d'avis d'éviter la rencontre, & de prendre par un autre chemin. Le Comte de Meulan, jeune homme plein de courage & de feu, fut du sentiment contraire, & l'emporta.

A la tête des Troupes Angloises, outre le Gouverneur d'Evreux, étoient Eudes de Borleng, Anglois, brave Capitaine, le Seigneur de Tancarville, & Guillaume de Grandcour, fils du Comte d'Eu. Borleng mit pié à terre pour conduire l'Infanterie, & la fit précéder de quarante archers choisis, à qui il donna ordre de ne point tirer que de fort près, & seulement sur les chevaux. Ibid. Roger de Hoveden. L. 1.

On ne fut pas plutôt en présence, que le Comte de Meulan se détacha avec un escadron de quarante Gentilshommes, pour faire la prémière charge. On le laissa approcher. Borleng le voyant *Combat du Bourg-Téroude desavantageux*

voyant assez près, commanda aux archers de
1124. tirer, & ils le firent si à propos, que la plupart
aux François. des chevaux aiant été blessés à mort, tombérent avec les Cavaliers, ou s'écartérent. Le Comte de Meulan lui-même demeura pris sous son cheval, sans pouvoir se relever. Alors toutes les Troupes Angloises s'étant ébranlées, chargérent si vivement de tous côtés, & investirent si promptement le peu d'ennemis qu'ils avoient en tête, qu'en très peu de tems, malgré leur vigoureuse résistance, ils les rompirent & les mirent entièrement en déroute. Le Comte de Meulan fut pris, aussi-bien que Hugues de Neuchâtel, & Hugues de Montfort, & avec eux quatre-vingts Gentilshommes, tant François que Normans. Guillaume de Grandcour s'attacha à Amauri de Montfort, qui fuyoit à toute bride, & le prit aussi. Mais comme il avoit été toujours son ami, & qu'il prévit bien que s'il étoit une fois entre les mains du Roi d'Angleterre qui le craignoit, il ne sortiroit jamais de prison, il lui donna la liberté. Cette générosité n'étoit pas extraordinaire parmi ces Seigneurs, qui en usoient quelquefois ainsi, dans l'espérance d'être aussi ménagés en pareilles rencontres. Il prévoyoit bien néanmoins qu'il lui en couteroit une disgrace & la perte de ses Terres. Il s'y résolut plutôt que de perdre son ami, & se retira à la Cour de France, sans toutefois prendre les armes contre son Souverain. Guillaume Louvel, un des plus distingués entre les Seigneurs Normans, se tira aussi des mains d'un Paysan qui l'avoit pris, en lui donnant ses armes, & tout ce qu'il avoit sur lui; & s'étant fait couper les cheveux, se sauva au-delà de la Seine, sans être reconnu.

Bien lui en prit, aussi-bien qu'aux autres qui avoient échappé; car le Roi d'Angleterre, malgré les remontrances que lui fit sur ce sujet le Comte de Flandres, qui se trouva alors à sa Cour, en usa très durement à l'égard des prisonniers. Il fit crever les yeux à Geoffroi de Tourville, à

Odart

Odart du Pin, & à Luc de la Barre, fur lequel il fatisfit fa vengeance par ce fupplice, parce que ce Seigneur avoit fait des chanfons très piquantes contre lui. Le Comte de Meulan fut obligé pour fe fauver la vie, d'abandonner toutes fes Places au Roi d'Angleterre. Hugues de Neuchâtel demeura cinq ans prifonnier, & Hugues de Montfort ne fut relâché que dix-huit ans après. 1124.

Ainfi le Roi d'Angleterre profita admirablement de cette déroute des principaux Ligués, que le bonheur d'un petit combat lui mit prefque tous entre les mains; & par-là tout le parti de Guillaume fut diffipé en Normandie. Sept autres Seigneurs & plufieurs Gentilshommes qui étoient fur le point de fe déclarer, en furent empêchés par cette défaite; & Amauri de Montfort fut obligé de faire fa paix. Mais Henri, auffi prudent & auffi politique, qu'il étoit heureux, n'en demeura pas là. Orderic. loc. cit.

L'alliance que le Comte d'Anjou avoit prife avec Guillaume, & les préparatifs de guerre que faifoit le Roi de France, pouvoient aifément ranimer les reftes de la Ligue des Seigneurs Normans, toujours portés pour le fils de leur Duc. C'étoit-là le point capital.

Le Pape caffe le mariage de Guillaume avec la fille du Comte d'Anjou. Orderic. L. 12.

Si-tôt que Henri eut appris le mariage de Guillaume avec la fille du Comte d'Anjou, il avoit écrit au Pape, dont j'ai dit qu'il avoit époufé la nièce, & lui repréfenta que ce mariage étoit nul, à caufe de la parenté qui étoit entre l'époufe & l'époux. La parenté fut prouvée, & le mariage caffé par le Pape; & Guillaume conféquemment dépouillé du Comté du Maine, & réduit à fa première pauvreté.

Le Roi de France y fuppléa quelque tems après, en lui faifant époufer Jeanne fœur utérine de la Reine fa femme, en lui donnant Pontoife, Chaumont, Mante, & tout le Vexin, & le mettant par-là en état de fe faire toujours craindre du Roi d'Angleterre. Mais avant que cela fe fît,

ce Prince suscita au Roi un ennemi, qui l'obligea bien à laisser la Normandie en repos.

1124.

L'Empereur prend la résolution d'entrer en France.

Concil. Remense.

Henri V Empereur étoit gendre du Roi d'Angleterre, & ils entretenoient ensemble une étroite amitié. L'Empereur s'étoit réconcilié avec le Pape, en renonçant aux Investitures des Evêques & des Abbés par la Crosse & l'Anneau, & se contentant de les leur donner avec le Sceptre. Il avoit été très sensiblement offensé, de ce qui s'étoit passé cinq ans auparavant au Concile de Reims, où le Roi, du consentement d'un grand nombre d'Evêques François, avoit souffert qu'il fût excommunié, & que le Légat prononçât en plein Concile la Sentence d'excommunication contre lui & contre l'Anti-Pape Burdin. Il ne cachoit pas son ressentiment, & le Roi d'Angleterre en étoit très bien informé. Il n'avoit pu se venger, tandis que le Pape par ses excommunications réitérées lui causoit tous les jours de nouveaux embarras, ces censures jettant le scrupule dans les esprits des Peuples, & fournissant des prétextes aux mécontens de se révolter: mais dès qu'il eut fait sa paix avec le S. Siège, & mis tous ses Sujets dans la soumission, il pensa à la vengeance, & le Roi d'Angleterre ne manqua pas de l'y animer. L'Empereur prit donc la résolution d'entrer en France, d'attaquer Reims, & de réduire en cendres une Ville où il avoit reçu un si sanglant affront.

Suger. in Vita Ludovici Grossi.

Le Roi se met en état de se défendre.

Il leva pour cet effet une Armée formidable de Lorrains, d'Allemans, de Bavarois, de Saxons, & de tous les autres Peuples d'au-delà du Rhin, sans déclarer où il vouloit faire tomber l'orage: mais le Roi avoit des avis certains de son dessein, & pensa à se mettre en état de se défendre.

Ibid.

Il convoqua une Assemblée des Seigneurs du Royaume, & y exposa le danger où l'Etat alloit être exposé, si en oubliant toutes les querelles & tous les intérêts particuliers, on ne se réunis-

soit

soit pour le défendre. Il fut écouté, & tous lui promirent de faire leur devoir. 1124.

En effet, on n'avoit point vu de longtems en France une union des Seigneurs Vassaux de la Couronne entre eux, & avec le Roi, si grande qu'elle parut en cette conjoncture. Comme on savoit que l'Empereur en vouloit sur-tout à Reims, ce fut sous les murailles de cette Place que l'Armée eut ordre de s'assembler.

L'Empereur retourne sur ses pas.

Suger in Vita Ludovici Grossi.

Les seuls Pays Rémois & Châlonois fournirent près de soixante mille hommes, tant Infanterie, que Cavalerie; le Laonnois & le Soissonnois n'en fournirent guères moins. Les Troupes des Territoires d'Orléans, d'Etampes & de Paris, composérent un troisième Corps aussi fort nombreux. Il n'y eut pas jusqu'au Comte Thibaud de Champagne, qui préféra en cette occasion les intérêts de sa patrie à l'attachement qu'il avoit pour le Roi d'Angleterre, & il se trouva au rendez-vous avec les autres Vassaux de la Couronne. On y vit pareillement Hugues Comte de Troies oncle du Comte de Champagne, le Duc de Bourgogne, le Comte de Nevers. Rodolfe, Comte de Vermandois & de Péronne, y conduisit les Milices de Saint Quentin, de Ponthieu, d'Amiens & de Beauvais. Charles Comte de Flandres y amena dix mille hommes; de sorte que selon le témoignage de Suger, qui s'y trouva avec ses Sujets en qualité d'Abbé de Saint Denys, cette Armée étoit au moins de deux céns mille hommes; & si la guerre avoit duré, le Duc de Guienne, le Duc de Bretagne, & le Comte d'Anjou se préparoient aussi à marcher: mais l'Empereur, étonné de ce concert & de cette union admirable de toute la Nation, dont on n'avoit jamais vu d'exemple depuis Charlemagne, & de la promptitude avec laquelle tous les membres dispersés d'un si grand Corps s'étoient rassemblés, il ne jugea pas à propos d'avancer, & prenant le prétexte de quelques mouvemens qui s'é-

s'étoient faits au-delà du Rhin, il retourna sur
1124. ses pas.

Si l'on eût suivi l'avis du Roi, on auroit d'abord marché aux ennemis; mais le sentiment le plus général fut, qu'il falloit les laisser passer les rivières, & s'avancer dans le Royaume, d'où vraisemblablement ils ne se fussent pas facilement retirés. On vit en cette rencontre ce que produit l'union du Prince avec ses Sujets, après avoir vu dans les règnes précédens les maux que les divisions avoient causés: la France n'aiant perdu que par ces divisions tant de belles Provinces, & ce haut point de puissance, qui la rendoit redoutable à tout le reste de l'Europe.

Ce que c'étoit que l'Oriflame. Ibid.

Le Roi, après avoir congédié les Troupes, vint à Saint Denys rendre à Dieu & aux saints Patrons de la France, de très humbles actions de graces. Il fit de grandes libéralités à cette fameuse Abbaye, remit entre les mains de l'Abbé la Couronne du feu Roi son père, qu'il avoit retenue jusqu'alors contre la coutume, & contre le droit que l'Abbaye de tout tems prétendoit avoir sur les Couronnes des Rois de France après leur mort. C'est aussi à l'occasion de cette guerre, qu'on voit pour la prémière fois dans notre Histoire, le Roi de France aller prendre sur l'Autel de Saint Denys, l'Etendart appellé Oriflame, qui étoit une espèce de Gonfanon ou de Bannière de couleur rouge, fendue par en bas, & suspendue au bout d'une lance dorée. C'est cet or de la lance, & la couleur de la Bannière, qui firent vraisemblablement donner à cet étendart le nom d'Oriflame: outre que ces sortes de Bannières en général étoient aussi appellées quelquefois du nom de flamme, comme on le donne encore aujourd'hui à certains pavillons de nos Vaisseaux.

Voyez du Cange dans la Diss.

Au reste cet Oriflame étoit l'Etendart de l'Abbaye de Saint Denys, que le Protecteur ou le Vidame de l'Abbaye portoit dans les guerres particulières, qu'elle étoit obligée de soutenir de-

de tems en tems pour la défense de son temporel contre les Seigneurs ses voisins, lorsqu'ils vouloient en usurper quelque partie. Les Comtes de Pontoise ou du Vexin étoient les protecteurs de l'Abbaye de S. Denys; & comme Philippe I. * réunit le Vexin à son Domaine, il contracta par la réunion une obligation particulière de protéger cette Abbaye: & même, à en juger par les termes dont use en cette occasion l'Abbé Suger dans l'Histoire de ce Prince, il étoit comme Feudataire de S. Denys, en vertu du Comté du Vexin; parce que ceux qui avoient eu ce Domaine avant lui, faisoient hommage à l'Abbaye, ou plutôt au Saint même dont elle porte le nom, soit que ce Comté relevât des Religieux, soit à cause de la qualité de Lieutenant ou de Vidame de l'Abbaye, dont ils commandoient les Troupes dans les guerres particulières, sous l'autorité de l'Abbé. Nos Rois pourtant ne faisoient point cet hommage, parce que leur qualité de Souverain les en dispensoit. Cet Etendart eut depuis dans les guerres le privilège d'être le prémier & le principal Etendart de l'Armée, où l'on le portoit à la tête de tous les autres.

1124. sert. 18. sur Joinvill.

Voyez Galand dans son Traité des Enseignes de France. Rigordus.

Le Roi d'Angleterre s'avance sur la frontière.

Pour revenir à la guerre dont je viens de parler, tandis que l'Empereur tenoit en échec du côté de la Champagne presque toutes les forces de la France, le Roi d'Angleterre s'avança sur la frontière du côté de Normandie, mais sans faire aucuns progrès considérables; Amauri de Montfort, avec les seules Troupes du Vexin, aiant déconcerté tous ses desseins. Si le Roi eût employé sa nombreuse Armée contre le Roi d'Angleterre, il l'eût accablé, & eût conquis sans peine toute la Normandie; mais les intérêts du Souverain n'étoient pas ceux de ses Vassaux: l'accroif-

Suger.

* Les preuves de cette réunion sont dans la dix-huitième Dissertation de M. du Cange sur l'Histoire de S. Louis.

l'accroissement de sa puissance auroit été la diminution de la leur. Ils regardoient l'Empereur comme un étranger & un ennemi, & le Roi d'Angleterre comme un Vassal de la Couronne & de même rang qu'eux à cet égard. Ainsi ils n'avoient garde de tourner leurs armes contre lui. On distinguoit alors les guerres de la Nation, & les guerres du Prince.

1124.

Il fait la paix avec la France.

Ce peu de succès du Roi d'Angleterre joint à la mort de l'Empereur, qui arriva cette année-là même, l'obligea à faire la paix avec la France : trop heureux d'avoir pacifié les troubles de Normandie, qui sans le grand avantage du combat du Bourg Téroude, alloient à lui faire perdre tout ce Duché.

1125.

Guillaume de Normandie est reconnu Comte de Flandres.

Cette paix entre la France & l'Angleterre fut durable. Il se fit seulement quelques hostilités, sur-tout vers l'an 1128, à l'occasion que je vais dire. Charles Comte de Flandres aiant été assassiné à Bruges dans l'Eglise de saint Donatien, le Roi n'eut pas plutôt su cette nouvelle, qu'il vint à Arras; il y assembla des Troupes, & fut joint par plusieurs Seigneurs de Flandres, avec lesquels il serra de si près les assassins, qui s'étoient rendus maitres de quelques Places, qu'il les prit la plupart, & en fit une sévère justice. Comme Charles n'avoit point de fils, il y eut bien des prétendans au Comté de Flandres. Baudouin Comte de Mons, dont l'aieul avoit été dépouillé de ce Comté par Robert le Frison, Arnoul de Danemarc, fils de la sœur de Charles, Thierri Comte d'Alsace, fils de Gertrude sœur de Robert le Frison, étoient ceux dont les droits paroissoient les mieux fondés, & ils les firent valoir de leur mieux auprès du Roi. Mais il avoit déja pris sa résolution avant que de partir de Paris, & il préféra à tous ces prétendans Guillaume de Normandie, qu'il fit reconnoitre avant que de retourner en France. Il le mettoit par-là en état de disputer avec plus d'avantage le Duché de Normandie à son oncle le Roi d'Angleterre,

1127.

Ordéric. L. 12.

terre, & rentroit en possession du Vexin, qu'il ne lui avoit donné qu'en attendant qu'il pût lui procurer quelque avantage plus considérable.

Vers l'an 1128. Ibid.

Le Roi d'Angleterre comprit aisément le dessein de Louis, & crut devoir prendre ses suretés auprès du Comte d'Anjou, dont il redoutoit toujours la puissance, aussi-bien que l'inclination & les moyens qu'il avoit de fomenter les révoltes de Normandie, depuis que le Comté du Maine avoit été uni au Comté d'Anjou. Voici donc le parti qu'il prit.

Le Roi d'Angleterre fait épouser sa fille Mathilde à Geoffroi fils du Comte d'Anjou.

Il n'avoit point eu d'enfans d'Adélaïde de Louvain sa seconde femme, & il avoit par cette raison déclaré son héritière sa fille Mathilde, veuve de l'Empereur Henri. Il la fit épouser, malgré la disproportion de l'âge, à Geoffroi, surnommé Plantagénète, fils du Comte d'Anjou, qui n'avoit encore que quinze ans. Il ne pouvoit prendre un moyen plus sûr, pour s'attacher ce Comte, que de faire entrer dans sa famille le Royaume d'Angleterre. Geoffroi néanmoins après la mort de son beau-père ne fut point reçu par les Anglois; mais enfin son fils Henri mit la Maison d'Anjou sur le Trône d'Angleterre.

Guilelm. Malmesb. L. 1. Hist. Novel.

Au reste, le bonheur du Comte d'Anjou, dont il étoit redevable à l'émulation des deux Rois, n'en demeura pas là. Dans le tems qu'on se préparoit à faire les noces de son fils avec l'héritière d'Angleterre, il reçut une Ambassade de la part de Baudouin II. Roi de Jérusalem, qui aiant connu son mérite dans le dernier voyage de ce Comte en Palestine, avoit résolu de le faire son Successeur. C'étoit-là le sujet de l'Ambassade dont je parle.

Ce Comte se marie avec Mélésinde, fille de Baudouin Roi de Jérusalem.

Baudouin n'avoit point d'enfans mâles, & vouloit assurer sa Couronne à sa fille aînée, appellée Méléfinde ou Mélisante. Il avoit besoin pour cela de lui donner un mari d'un âge, d'une expérience, d'un courage capable de maintenir un Royaume attaqué de tous côtés par les Infidèles; & tel étoit le Comte d'Anjou. Les Ambassadeurs exi-

1128. Guil- lelm. Tyr. L. 13. exigérent feulement de lui un ferment, par lequel il s'obligeât d'époufer au plus tard cinquante jours après fon arrivée à Jérufalem, la Princeffe Méléfinde. Une Couronne & le titre de Roi qu'on lui affuroit, ne lui permirent pas de délibérer longtems pour fe réfoudre à quitter la France. Il partit peu de tems après le mariage

1127. de fon fils, & arriva heureufement à Jérufalem. Baudouin étant mort, il foutint affez bien les efpérances que ce Prince avoit conçues de lui. Il eut des enfans de Méléfinde, qui lui fuccédérent, & ainfi fa poftérité fut en même tems en Afie fur le Trône de Jérufalem, & en Europe fur celui d'Angleterre.

Thierri d'Alface entre en Flandres. Le Roi d'Angleterre ne fe contenta pas de s'être affuré du Comté d'Anjou contre les deffeins du Roi de France, & contre ceux du nouveau Comte de Flandres. Il encouragea Thierri d'Alface à ne pas abandonner les prétentions qu'il avoit fur le Comté de Flandres, & à faire la guerre à Guillaume, lui promettant que fi le Roi de France faifoit le moindre mouvement pour fecourir ce Comte, il feroit une diverfion du côté de la Normandie, qui l'obligeroit bientôt à l'abandonner. Thierri qui avoit dans fes intérêts plufieurs Seigneurs Flamans, ne manqua pas l'occafion. Il entra en Flandres, & à fon arrivée il fe fit un grand foulèvement en fa faveur. Thibaud Comte de Champagne, toujours d'intelligence avec le Roi d'Angleterre, foutint Thierri & de fes Troupes & de fon argent.

Epift. Guil- lelm. ad Lud. Tom. 4. DuChefne. p. 447. Henric. Huntindon. L. 7. Guillaume implora le fecours du Roi. Ce Prince vint à Arras avec l'Archevêque de Reims, qui excommunia Thierri, & mit en interdit la Ville de Lille, pour l'avoir reçu. Guillaume, joint au Roi, l'y affiégea. Mais le Roi d'Angleterre, qui étoit demeuré exprès en Normandie depuis le mariage de fa fille, s'étant mis en campagne, & s'étant avancé jufqu'à Epernai fur la Marne, le Roi fut contraint de lever le fiége pour retourner en France. C'étoit ce qu'avoit pré-

prétendu le Roi d'Angleterre, qui sans faire d'autre entreprise, se contenta de le tenir toujours en échec. 27.

Durant ce tems-là, Thierri & Guillaume se firent une assez rude guerre, avec divers succès. Guillaume mit le siège devant Alost, & dans une attaque aiant saisi la pique d'un Fantassin, il en fut blessé à la main au-dessus du pouce. Cette blessure qui parut légère, eut cependant d'étranges suites. La main & tout le bras lui enflérent, & la gangrène s'y étant mise, il en mourut, après avoir joui seulement seize mois de son Comté de Flandres.

Thierri d'Alsace, par la mort de son compétiteur, vit bientôt grossir son parti, & de telle manière, que le Roi toujours arrêté sur la frontière de Normandie par les Anglois, fut contraint de le reconnoitre, & de recevoir son hommage pour le Comté de Flandres. C'est ce qui termina la guerre qui commençoit à se rallumer entre les deux Rois.

1128. *Dont il est reconnu Comte après la mort de Guillaume.*

Cette guerre étant finie, le Roi, à l'exemple de ses Prédécesseurs, fit couronner à Reims par l'Archevêque Raimond, Philippe son fils ainé; & continua, comme il avoit fait jusqu'alors, à réprimer par les armes les violences de ses Vassaux Laïques contre les Evêques & les Abbés, dont ils envahissoient les Terres, pour étendre leur Domaine. Il avoit quelque tems auparavant châtié sévèrement Guillaume Comte d'Auvergne, qui faisoit la guerre à l'Evêque de Clermont. Le Roi marcha deux fois lui-même en Auvergne avec une Armée pour ce sujet; & malgré le Duc de Guienne, qui vint au secours du Comte, lequel étoit son Vassal immédiat, il fit raser une grande partie de ses Châteaux, & le mit à la raison.

Le Roi fait couronner Philippe son fils ainé. Ibid.

1129. Besli. cap. 35. Suger in Vita Ludovici Grossi.

Ibid.

Thomas de Marle, dont le Roi recevoit tous les jours de semblables plaintes, obligea ce Prince à le venir assiéger dans son Château de Couci. Il en fut encore plus sévèrement puni que le Comte

Vers l'an 1129.

Vers l'an 1129.

te d'Auvergne. Car étant forti pour dreffer une embufcade à l'Armée du Roi, dans les bois qui rendoient les avenues de la Place prefque inacceffibles, il fut lui-même furpris par Radulfe Comte de Vermandois, qui le bleffa à mort, & le prit. Il mourut à Laon, où il avoit été tranfporté, & il eut bien de la peine à fe réfoudre avant que de mourir, à demander pardon à Dieu & au Roi d'une infinité de crimes qu'il avoit commis. Mais le Roi trouva plus de difficulté à venir à bout d'Amauri de Montfort; parce que ce Seigneur, auffi prudent qu'il étoit brave, ne s'engageoit guères à la révolte, qu'il n'eût pris de bonnes précautions pour la foutenir.

Le fujet de fon mécontentement vint de la difgrace d'Etienne de Garlande. Ce Seigneur avoit été fait Sénéchal de France, Charge, comme je l'ai déja remarqué, qui étoit la prémière de l'Etat. Il l'avoit eue par la mort de fon frère Guillaume de Garlande, qui y avoit lui-même fuccédé à Anfelme de Garlande fon frère ainé; de forte qu'ils commençoient à regarder cette grande Charge comme héréditaire dans leur Famille.

Il ordonne à Etienne de Garlande de fe retirer de la Cour. Chron. Mauriniac.

Etienne étoit un efprit hautain & ambitieux, qui vouloit dominer. Il étoit riche non feulement en Terres, mais encore en revenus Eccléfiaftiques, dont le Roi l'avoit gratifié; car d'abord il avoit pris le parti de l'Eglife, & même il étoit Diacre. Il foutenoit avec fplendeur fa nouvelle dignité; mais il s'attiroit par fa fierté la haine de tout le monde. Il traita la Reine en plufieurs occafions avec beaucoup de hauteur, & s'en fit une ennemie implacable: il avoit pris même un fi grand afcendant fur l'efprit du Roi, qu'il en étoit redouté. Mais rien n'eft plus dangereux à un Miniftre, que de porter trop loin fon empire fur l'efprit de fon Maitre. Il y a des momens où le Prince fe fait à lui-même mauvais gré de fa foibleffe, & il ne lui faut dans ces momens qu'un peu de réfolution, pour fe déterminer à fecouer un joug qu'il s'eft impofé. Il ne fe

se trouve alors que trop de gens prêts à profiter de cette disposition. La Reine épioit quelqu'une de ces favorables conjonctures pour se venger. Elle la trouva. Elle fit comprendre au Roi le tort que lui faisoit un Ministre de ce caractère ; que la déférence qu'il avoit pour lui commençoit à le rendre méprisable à ses Sujets ; que les Grands & le Peuple étoient non seulement rebutés, mais même irrités des manières impérieuses & insolentes de son Favori ; que c'étoit un scandale dont on murmuroit hautement, de voir un Diacre Sénéchal de France, non seulement gouverner l'Etat, mais encore commander les Armées malgré tous les Canons de l'Eglise, qui défendent si sévèrement aux Ecclésiastiques tout exercice militaire ; elle ajouta qu'elle-même ne pouvoit plus souffrir son orgueil & les fréquentes insultes qu'il lui faisoit, & qu'elle le conjuroit par l'amitié qu'il avoit pour elle, de prendre au moins sa protection contre ce tyran, qui oublioit à tous momens ce qu'il devoit à son rang & à sa qualité de Reine. Enfin elle parla si fortement, que le Roi, qui l'aimoit beaucoup, & qu'elle piqua d'honneur, prit la résolution de la satisfaire, & sur le champ envoya ordre à Garlande de se retirer de la Cour, & de lui donner la démission de sa Charge.

Vers l'an 1129.

Ibid.

Outré d'un si rude coup, auquel il ne s'étoit jamais attendu, il sortit de la Cour : mais il refusa de remettre sa Charge, disant qu'on ne pouvoit pas la lui ôter, parce qu'elle étoit héréditaire dans sa Famille ; & pour se venger du Roi & de la Reine, il prit dès ce moment le dessein de se révolter, & d'allumer la guerre en France.

Garlande se révolte contre le Roi. *Ibid.*

Amauri de Montfort avoit épousé la nièce de Garlande, & étoit fort uni avec lui. Il entra dans sa querelle, pressa fortement le Roi de le rétablir ; & sur le refus, il prit aussi les armes, s'étant assuré auparavant du secours du Roi d'Angleterre, & de Thibaud Comte de Champagne.

Le Roi voyant que la chose pourroit avoir de gran-

Il est contraint à

Vers l'an. 1129. *demander quartier.*

grandes fuites, ufa de diligence pour diffiper les rebelles, & vint affiéger le Château de Livri, qu'il ne prit qu'après une grande réfiftance. Radulfe de Vermandois, coufin germain du Roi, perdit un œil d'une bleffure qu'il reçut à ce fiège. Le Roi même y fut bleffé à la cuiffe, d'une pierre tirée d'un pierrier de deffus les murailles de la Place. Ces deux accidens l'irritérent fi fort, qu'après l'avoir prife, il la fit rafer rez-pierre-rez-terre. Enfuite pourfuivant toujours vivement les rebelles, qui ne purent affez tôt être fecourus des Anglois, ni du Comte de Champagne, il les ferra de fi près, qu'il les contraignit à demander quartier. Une des conditions de la paix fut que Garlande donneroit fa démiffion de la Charge de Sénéchal, que le Roi conféra au Comte de Vermandois.

Quelque tems après la fin de cette guerre, il s'en éleva une dans l'Eglife, qui y caufa beaucoup de troubles.

Election de deux Papes après la mort d'Honoré II.

1130. Suger.

Le Pape Honoré II. étant mort au mois de Février de l'an 1130, on cela fa mort, jufqu'à ce qu'une partie des Cardinaux, mais les plus fages & les plus gens de bien, s'étant affemblés fecrettement, euffent fait l'élection de fon Succeffeur. Elle tomba fur Grégoire Cardinal de S. Ange, qui prit le nom d'Innocent II. Ils en uférent ainfi, pour prévenir les factions de quelques Seigneurs Romains, qui auroient pu troubler la liberté des fuffrages. Ils n'évitérent pas néanmoins le trouble qu'ils avoient appréhendé; car les autres Cardinaux, joints à quelques Prélats, s'affemblérent dans faint Marc, où l'élection des Papes avoit coutume de fe faire, & y élurent le Cardinal Pierre, dont le père nommé Léon étoit très puiffant dans Rome. Il prit le nom d'Anaclet.

Suger.

La précipitation avec laquelle on avoit fait l'élection d'Innocent, fans y appeller tous les Cardinaux, étoit un prétexte plaufible pour la contredire. Rome fe partagea, & le plus fort parti

fut

fut pour Anaclet, qui excommunia Innocent, & le contraignit à s'enfuir de Rome. 1130.

L'Anti-Pape tâcha de prévenir les Princes en sa faveur. Il fit part de son élection à l'Empereur Lothaire Successeur de Henri V, & lui fit écrire par les Magistrats de Rome, pour rendre témoignage de la validité de son élection. Il envoya en France Othon Evêque de Todi, avec des Lettres flateuses & engageantes pour le Roi & pour les Seigneurs François; & il écrivit aussi aux Moines de Cluni dont il avoit été autrefois Confrère. Mais ni l'Empereur, ni le Roi de France, ni les Religieux de Cluni ne lui firent réponse. Le seul Roger Duc de la Pouille & de Calabre, & Comte de Sicile, se déclara d'abord hautement pour lui; non pas qu'il fût fort persuadé de son droit; mais c'étoit que ce Prince Normand espéroit par cette déclaration, obtenir de lui le titre de Roi, qu'il desiroit avec passion, & qui lui avoit jusqu'alors été refusé par le Saint Siège.

Peu de tems après toutes ces démarches inutiles d'Anaclet, Innocent arriva en France, asyle ordinaire des Papes persécutés; & après avoir excommunié son Compétiteur dans les Conciles qu'il convoqua au Pui, & ensuite à Clermont en Auvergne, il envoya au Roi le Cardinal Matthieu Evêque d'Albano, pour lui demander sa protection, & le prier de ne pas abandonner la justice de sa cause. Suger. Concil. Aniciense. Concil. Claromontanum.

Le Roi se déclare pour Innocent II. Alanus in Vita S. Bernardi Concil. Stampense.

Le Roi, pour n'avoir rien à se reprocher dans une affaire si délicate & de si grande importance, assembla à Etampes un grand nombre d'Evêques & d'Abbés, afin de s'en rapporter à leur jugement, sur le parti qu'il devoit prendre. Le Concile fit l'honneur à Saint Bernard, que sa réputation de sagesse & de sainteté faisoit dès-lors regarder par-tout comme l'Oracle de l'Eglise, de le charger d'examiner la manière dont les deux élections s'étoient faites, & le mérite & la conduite des deux élus. Bernard fit son rapport au

Con-

Concile, & se déclara pour l'élection d'Innocent.

1130. Tous applaudirent à son jugement, & le Roi fit déclarer par toute la France, que c'étoit Innocent qu'il falloit reconnoître pour vrai Pape.

Suger in Vita Ludovici Grossi.

Il députa vers lui l'Abbé Suger, pour lui donner les prémières marques de son obéissance & de son attachement. Le Pape reçut cette Ambassade en l'Abbaye de Cluni, & de là s'étant avancé jusqu'à Saint Benoit sur Loire, le Roi, la Reine, le jeune Roi Philippe que le Roi son père avoit fait sacrer & couronner Roi l'année précédente, & toute la Maison Royale lui allérent rendre visite.

Malmesb. l. 1. Hist. Novel.

Innocent alla ensuite à Tours, où Geoffroi Comte d'Anjou l'assura pareillement de son obéissance; & de là à Chartres, où le Roi d'Angleterre vint aussi le saluer. Ce Prince avoit eu beaucoup de peine à faire cette démarche, soit par scrupule, soit par politique, d'autant que plusieurs Evêques d'Angleterre panchoient beaucoup du côté d'Anaclet. Saint Bernard étoit venu à bout de tirer ce Prince de son irrésolution; & comme il lui paroissoit être dans une grande perplexité là-dessus, par l'appréhension, disoit-il, d'engager sa conscience, le saint Abbé, avec cette autorité que lui donnoit sa vertu & son mérite, lui dit: *Ne craignez point, songez seulement comment vous répondrez à Dieu de vos autres péchés; mais celui là, je m'en charge.*

Le Duc de Guienne prend le parti d'Anaclet.

Le seul Guillaume IX. du nom, Duc de Guienne, embrassa le Schisme en France, & prit le parti d'Anaclet. Ce fut l'ambition & le dépit d'un Evêque, qui lui firent prendre une si imprudente & si criminelle résolution. Ce Prélat étoit Gérard Evêque d'Angoulême. Les Papes Prédécesseurs d'Innocent l'avoient nommé Légat du S. Siége en Aquitaine. Il fut des prémiers à reconnoître Innocent, & à lui écrire pour le féliciter de son exaltation, & le pria en même tems de lui continuer sa qualité de Légat. Ce Pape, je ne sai par quelle raison, lui refusa cette grace,

ce, & sur ce refus il s'adressa à Anaclet, qui lui accorda tout ce qu'il souhaitoit là-dessus. 1130.

Alors Gérard, qui avoit tout crédit sur l'esprit du Duc, sut si bien le tourner, & lui rendre suspecte & odieuse la manière dont Innocent avoit été élu, qu'il le fit déclarer pour Anaclet. Toutefois la présence du Pape en France, où il étoit universellement reconnu en-deçà de la Loire, & les instances de saint Bernard & de Josselin Evêque de Soissons, qui eurent sur ce sujet divers entretiens avec le Duc, l'ébranlérent, & ils crurent en le quittant l'avoir entièrement détaché de l'Anti-Pape. Mais quand ils furent partis, Gérard renversa tout ce qu'ils avoient fait, & porta le Duc à toutes sortes de violences contre les partisans d'Innocent. Ce Duc chassa de leurs Eglises Guillaume Evêque de Poitiers, & Eustorge Evêque de Limoges, fit élire d'autres Evêques en leur place, & Gérard s'empara en même tems de l'Archevêché de Bourdeaux, sans quitter son Evêché d'Angoulême. Alors dans le Duché de Guienne, les Chartres furent datées du Pontificat d'Anaclet II. & le Schisme hautement autorisé. Cependant par l'entremise de Hugues II. Duc de Bourgogne, & à la sollicitation de saint Bernard, & de Geoffroi Evêque de Chartres, qui eurent tous deux une nouvelle conférence à Parthenai avec le Duc de Guienne, les choses furent pacifiées, & le Schisme éteint. Il ne dura guères plus d'un an & demi, à en juger par de certains Mémoires, & beaucoup plus longtems, si l'on s'en rapporte à d'autres.

Et l'abandonne quelque tems après.

Besli, Hist. des Comtes de Poitou.

Vita sancti Bernardi.

Le Pape après avoir été faire un voyage à Liège, où il vit l'Empereur, revint vers Pâques à saint Denys, & de là à Paris, où le Roi le reçut avec beaucoup de magnificence. Il eut sujet d'être satisfait des marques de respect que les peuples lui donnérent, & de la joie qu'ils firent paroître de sa présence. Mais cette joie fut bientôt troublée par un des plus funestes accidens qui puissent arriver à la France. 1131.

Le Pape Innocent est reçu à Paris avec beaucoup de magnificence.

Le

1131. Suger. an. 1131. *Mort du jeune Roi Philippe.* Suger.

Le jeune Roi Philippe qui n'avoit alors que quatorze à quinze ans, étant à se divertir avec quelques jeunes Seigneurs à la Grève, un pourceau effaré se jetta entre les jambes de son cheval, qui s'abattit, & malheureusement une grosse pierre s'étant rencontrée à l'endroit où il tomba, on le retira tout froissé de dessous le cheval, & tellement blessé, qu'il en mourut la nuit suivante; ce fut le troisième d'Octobre de l'an 1131. On ne vit jamais une consternation & une affliction plus générale, non seulement à la Cour, mais dans toute la Ville : car ce jeune Prince avoit de très belles qualités, & faisoit espérer qu'un jour on verroit en sa personne un Roi des plus accomplis. Le Pape tâcha de consoler le Roi, en lui représentant sur-tout que la perte qu'il avoit faite, quelque grande qu'elle fût, n'étoit pas entièrement irréparable, puisque Dieu lui laissoit encore plusieurs autres fils.

Robertus de Monte.

Le Roi fait reconnoitre pour son Successeur son second fils Louis. Suger.

Après que la douleur du Roi se fut un peu calmée, l'Abbé Suger & ceux de sa Cour qui étoient le plus avant dans sa confidence, lui conseillérent de ne pas différer à faire sacrer & reconnoitre pour son Successeur par les Seigneurs François, son second fils Louis; la conjoncture de la présence du Pape, qui se feroit un plaisir de le sacrer lui-même, se rencontrant fort à propos. Le Roi suivit leur conseil, & le Pape convoqua pour cette cérémonie un grand Concile à Reims, qui se tint le vingt-cinquiéme d'Octobre, douze jours après la mort de Philippe.

Quoique le terme marqué pour l'Assemblée fût fort court, le Concile ne laissa pas d'être très nombreux, parce qu'il y avoit à la suite du Pape beaucoup d'Evêques de toutes Nations, François, Allemands, Anglois, Espagnols. Le Roi s'y rendit avec le Prince Louis, & une infinité de Seigneurs.

Chronic. Mauriac.

Dans la prémière Séance, le Roi en entrant baisa les piés du Pape, & s'assit dans son Trône à côté de lui. Il parla en peu de mots sur le sujet

jet de l'Aſſemblée, & ſur la mort du fils qu'il venoit de perdre, & il le fit d'une manière qui tira les larmes des yeux de toute l'aſſiſtance. 1131.

Le Pape prit la parole, & s'adreſſant au Roi, lui fit un diſcours très chrétien ſur la perte qu'il avoit faite; & puis après avoir récité une courte prière pour le Prince mort, & prononcé une eſpèce d'abſolution pour les péchés qu'il pouvoit avoir commis, il commanda aux Prélats & aux Abbés de ſe trouver tous le lendemain en habit de cérémonie, pour le Sacre du nouveau Roi. Ibid.

Qui eſt ſacré par le Pape au Concile de Reims.

Le Pape ſe rendit le matin avec toute ſa ſuite à l'Abbaye de S. Remi, où le Roi logeoit; & de là revêtu de ſes habits Pontificaux, accompagné de pluſieurs Evêques & Abbés, précédé du Clergé & des Religieux de la Ville, un grand nombre de gens de guerre étant rangés ſous les armes dans toutes les rues, il marcha en Proceſſion juſqu'à la Cathédrale, & fut reçu par le Roi à la porte de l'Egliſe. Il y entra avec ce Prince, & aiant conduit lui-même le jeune Louis, âgé alors d'environ douze ans, il lui fit les onctions ordinaires avec la liqueur de la ſainte Ampoule, tout le Peuple jettant de grands cris de joie. Ce ſpectacle & la joie publique conſola beaucoup le Roi, qui commença à reprendre quelque air de gaieté. Ce que rapporte un ancien Hiſtorien paroît ſurprenant; que pluſieurs, tant Evêques que Seigneurs, après la mort du Prince Philippe, avoient penſé à tranſporter la Couronne hors de la Famille Royale. Si ce fait, dont il n'y a point d'autre témoin que cet Hiſtorien, eſt véritable, la conſpiration n'eut point de ſuite. Ordericus l. 13.

Le lendemain du Sacre du jeune Roi, arrivérent des Ambaſſadeurs de l'Empereur, pour faire au Pape de nouvelles proteſtations d'obéiſſance. Il en vint auſſi les jours ſuivans pour le même ſujet, de la part du Roi d'Angleterre & des Rois Chrétiens d'Eſpagne.

Decrets de ce Concile.

Dans ce même Concile, outre pluſieurs Decrets de diſcipline & de réformation, on renou-

vella

vella celui de la Trève du Seigneur, touchant
1131. les guerres particulières; Trève souvent recommandée, & communément très mal gardée. Le Pape pria le Roi de trouver bon qu'il tînt sa Cour à Auxerre, jusqu'à ce que l'Empereur avec son Armée le remenât à Rome, comme il s'y étoit engagé.

Suger.

Pendant les trois années suivantes, il ne se passa rien de fort mémorable; au moins qui soit marqué dans l'Histoire : on y dit seulement en général, que Louis dissipa tous les mauvais desseins que le Roi d'Angleterre formoit souvent contre lui.

L'an onze cens trente-cinq il fut attaqué d'un
1135. flux fâcheux & dangereux, qui l'abattit fort, mais qui ne diminua rien de la vigueur de son esprit, ni de ses manières honnêtes, par lesquelles il charma toujours jusqu'à la mort, tous ceux qui l'approchoient. Se voyant en cet état, il pensa plus sérieusement que jamais à se préparer à sa dernière heure. Il se confessoit souvent, & donnoit beaucoup de tems à la prière; il conçut même le dessein non seulement de quitter sa Couronne, mais encore de prendre l'habit de saint Benoit. On n'étoit point surpris alors de cette espèce de dévotion. Un jour se croyant plus près de sa fin qu'il n'étoit, il demanda qu'on lui donnât le Viatique. Il assembla pour cela dans sa chambre plusieurs Evêques, Abbés, & d'autres personnes de piété, en présence desquels il fit une espèce d'amende honorable à Dieu, & une Confession publique de ses fautes, avouant qu'il en avoit commis beaucoup durant son Gouvernement.

Le Roi est attaqué d'une fâcheuse maladie, & se prépare à la mort.
Suger. an. 1135.

Comme il étoit actuellement dans ses exercices d'humilité & de pénitence, on l'avertit que le S. Sacrement approchoit; il se leva sur le champ malgré sa foiblesse, & s'étant revêtu d'une robe de chambre, il alla au-devant de son Seigneur jusques dans une Chapelle voisine.

Etant là il fit venir son fils, & tirant l'Anneau

Royal de son doigt, il le lui présenta, en lui disant qu'il lui donnoit par cet anneau l'investiture de son Royaume, dont il se déchargeoit sur lui. Il ordonna plusieurs aumônes, & de magnifiques présens aux Eglises; & pour dernière préparation à la Communion qu'il alloit faire, il fit tout haut sa Profession de Foi, & en particulier sur la présence réelle du Corps & du Sang de Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'Autel; ensuite il communia. 1135.

Il semble que par une espèce de miracle, il recouvra en ce moment une partie de ses forces. Il retourna à sa chambre, & aiant fait ôter de son lit tout ce qu'il y avoit de plus précieux & d'ornemens superflus, il se mit sur un simple matelas, pour prier avec plus d'humilité, & achever ses dévotions.

Il recouvre un peu de santé.

Quelque tems après un peu de santé lui revint. Il en eut assez pour aller à cheval jusqu'à Melun, afin d'y rendre ses respects aux Reliques des Saints qu'on y honoroit. Tout le long du chemin, les habitans de la campagne accouroient de tous côtés pour le voir, & lui donnoient mille bénédictions comme à leur père, qui les avoit toujours protégés contre ceux qui les opprimoient. 1136.

La joie que lui causoient ces marques d'affection des Peuples, ne fut pas la seule consolation dont Dieu récompensa sa piété dans les dernières années de sa vie.

Etant un jour à Bétisi, à trois lieues de Compiègne, il y reçut des Envoyés de Guillaume Duc de Guienne, qui lui apprirent que ce Duc avoit fait son Testament, par lequel il faisoit sa fille ainée Eléonore héritière de tous ses Etats, à condition qu'elle épouseroit le jeune Roi Louis, auquel elle les porteroit en dot; & qu'ensuite il étoit parti pour faire le pélerinage de Saint Jaques en Galice. Suger.

Ces Ambassadeurs, ou avant que de partir, ou sur le chemin, apprirent la nouvelle de la mort du Ibid. an. 1137.

—— du Duc de Guienne, & qu'il avoit confirmé son Testament avant que de mourir. Ils firent part de tout cela au Roi, qui par une alliance si heureuse, réunissoit à la Couronne le Duché de Guienne, c'est-à-dire, une grande partie des pays de delà la Loire, le Poitou, la Gascogne, la Biscaye, & plusieurs autres Domaines jusqu'aux Pyrénées.

1136. Chronic. Hugonis Pictav. apud Besli.

Il envoie son fils en Guienne pour épouser Eléonore héritière de ce Duché. Suger. Chronic. Mauriniac.

De si belles offres aiant été acceptées sans délibérer, il ordonna qu'on préparât les équipages du jeune Roi, pour le faire partir au-plutôt. Il le fit accompagner par cinq cens Gentilshommes choisis, à la tête desquels étoit Thibaud Comte de Champagne, qui s'étoit réconcilié avec lui après la mort de Henri Roi d'Angleterre, arrivée depuis deux ans à S. Denys dans la Forêt de Lions: Radulfe de Vermandois, Guillaume de Nevers, Rotrou du Perche, suivis de l'élite de leurs Vassaux, furent de ce voyage. Le Roi y fit aller aussi l'Abbé Suger, & Geoffroi Evêque de Chartres, tous deux recommandables par leur prudence, & habiles dans la négociation. En embrassant le jeune Louis au moment de son départ, il lui dit ces paroles : *Que la main toute-puissante de Dieu, par qui tous les Rois règnent, vous protège dans votre voyage, mon cher fils; car si par quelque malheur je vous perdois, ni mon Royaume, ni ma vie, ne me seroient plus rien.* Il recommanda fort à tous les Seigneurs, d'empêcher que leurs gens ne fissent aucuns desordres sur les Terres de Guienne, leur faisant comprendre de quelle importance il étoit de se conserver l'amitié de ces nouveaux Sujets : & il leur promit de fournir libéralement à toutes les dépenses du voyage.

Célébration du mariage du jeune Louis avec Eléonore.

Louis prit sa marche par le Limousin, & étant arrivé sur la Garonne vis-à-vis de Bourdeaux, il fit camper ses gens sur le bord de la rivière endeçà, avec une infinité de Noblesse du Poitou, qui étoit venue au-devant de son nouveau maitre, & à qui il fit de magnifiques présens. Ils

passé-

paſſérent enſuite la rivière dans les bateaux qu'on avoit préparés. Le Dimanche ſuivant on célébra le mariage, & Eléonore fut couronnée Reine de France en préſence de la Nobleſſe de Gaſcogne, de Poitou, & de Xaintonge, qui s'étoit rendue en grand nombre à Bourdeaux. Le Roi & la nouvelle Reine en partirent pour ſe rendre à Poitiers bien eſcortés, & diſſipérent en chemin quelques Troupes de mécontens, qui n'étant pas ſatisfaits de la diſpoſition teſtamentaire du Duc Guillaume, avoient pris les armes pour en traverſer l'exécution. Louis ſe fit couronner Duc de Guienne à Poitiers le huitième d'Août. Depuis ce tems-là il joignit dans les Actes publics avec le titre de Roi, celui de Duc de Guienne, & ſe fit graver au revers de ſon Sceau armé de toutes pièces, monté ſur un cheval de bataille, avec cette inſcription à l'entour, *Dux Aquitanorum*.

1136.

Orderic. l. 13.

Mabillon de Re Diplomat.

Cependant les grandes chaleurs qu'il fit cette année-là, altérérent notablement la ſanté du Roi, & il mourut à Paris le prémier jour d'Août, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres le quatrième, âgé d'environ ſoixante ans, dans des ſentimens & dans les exercices d'une fervente piété, privé de la conſolation de revoir le Roi ſon fils, mais faiſant avec réſignation ce dernier ſacrifice à Dieu. La nouvelle de la mort du Roi fut apportée à Louis, & fit ceſſer toutes les réjouïſſances.

Mort du Roi.

1137.

Chronic. Mauriniac.

Il fut généralement regretté. Sa bonté, ſes manières pleines d'honnêteté & de douceur, ſon zèle pour la juſtice, & pour empêcher l'oppreſſion des Peuples & des Egliſes, méritérent que ſes Sujets honoraſſent ſes funerailles de leurs larmes. Si avec un eſprit ſolide, éloigné de la bagatelle & de la débauche, telle qu'il l'eut dès ſa jeuneſſe, ſi avec ſon activité, ſon courage, ſon inclination à faire du bien, ſon application au Gouvernement, ſa ſincère piété, il avoit eu un peu plus de politique, plus de connoiſſance de ſes véritables intérêts, ou plus d'attention à les

Son caractère.

1137. ménager, il auroit égalé les plus illustres de ses Prédécesseurs, & n'auroit été en rien inférieur à Henri Roi d'Angleterre, qui fut le Prince le plus estimé de son tems, & qui ne le surpassoit que par cette habileté, sans quoi un Prince pouvant être un bon Roi, ne passera jamais pour un grand homme.

Ses enfans. Il laissa en mourant, outre Louis son Successeur, cinq fils & une fille, savoir Henri, qui fut d'abord Moine de Clervaux, depuis Evêque de Beauvais, & enfin Archevêque de Reims; Robert Chef de la Branche Royale de Dreux; Pierre Sire de Courtenai, dont il y a encore des descendans qui portent ce nom; Philippe Archidiacre de l'Eglise de Paris, & qui étant nommé Evêque de cette Ville, céda cette grande place à Pierre Lombard, connu sous le nom de Maitre des Sentences; Hugues, dont l'Histoire ne nous apprend rien de particulier; & Constance, qui épousa en prémiéres noces Eustache Comte de Boulogne, & en secondes noces Raimond V, Comte de Toulouse, Duc de Narbonne, & Marquis de Provence. La Reine Adélaïde, quelque tems après la mort du Roi, se remaria à Matthieu de Montmorenci Connétable de France.

SOMMAIRE
DU REGNE
DE LOUIS VII.

Retour du nouveau Roi à Paris après son mariage. Etablissement des Communes en plusieurs Villes. Nouvelle Police pour la levée des Troupes. Sédition à Orléans. Le Roi convoque une Assemblée à Paris. Troubles d'Angleterre

gleterre & de Normandie. Etienne Comte de Boulogne est couronné Roi d'Angleterre. Il établit Duc de Normandie Eustache son fils. Le Roi se brouille avec le Pape Innocent II. Il fait la guerre au Comte de Champagne, & lui accorde la paix. Il rentre de nouveau sur les terres de ce Comte. Il fait la guerre à Alfonse Comte de Toulouse. Seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. Siège & prise d'Edesse par les Mahométans. Situation des affaires des Chrétiens en Asie. Le Roi prend la résolution de les secourir. Convoque une Assemblée à Vézelai, & prend la Croix avec un grand nombre de Seigneurs. L'Empereur Conrad III, & une infinité de Seigneurs & de peuple d'Allemagne, se croisent aussi. Assemblée d'Etampes, où on prend les dernières mesures pour le départ. L'Abbé Suger y est choisi pour Régent du Royaume pendant l'absence du Roi. Son caractère. Le Roi part pour se mettre à la tête de ses Troupes. L'Empereur Conrad marche à la tête des siennes. Manuel Comnène reçoit obligeamment ses Ambassadeurs. Précautions qu'il prend contre les Croisés. Conrad arrive à Constantinople, & passe le détroit. Le Roi de France arrive en Hongrie. Le Roi de Hongrie lui envoie des Ambassadeurs avec de magnifiques présens. Traité entre ces deux Princes. Le Roi arrive à la vue de Constantinople, & a une entrevue avec l'Empereur Manuel. Artifices de l'Empereur contre les François. Le Roi assemble un grand Conseil de guerre. L'Evêque de Langres est d'avis qu'on se rende maitre de Constantinople. L'Armée passe le Détroit. Arrivée des Troupes d'Italie. Les Grecs tâchent de faire périr l'Armée Allemande. Perfidie des guides. Défaite de l'Armée

mée Allemande par les Sarasins. L'Empereur Conrad est blessé, & joint l'Armée de France. Le Roi le va voir dans son Camp. Retour de l'Empereur Conrad à Constantinople. Le Roi s'avance vers Laodicée. Force le passage du Méandre, & continue de marcher vers la Pamphilie. Son arrière-garde est défaite par les Infidèles. Grand danger où il est lui-même. Il en échappe heureusement. Suite de cette défaite. Marche de l'Armée. Victoire remportée sur les Infidèles. Infidélité des Grecs. Le Roi arrive à Antioche. Ses Troupes sont trahies par les Grecs. Trois mille François se font Mahométans. Nouveau sujet de chagrin que le Roi trouve à Antioche. Il enlève la Reine, & la conduit à Jérusalem. Siège de Damas. Actions vigoureuses de l'Empereur. Levée du siège de Damas. L'Empereur & le Roi reviennent en Europe. Siège & prise de Lisbonne par Alphonse Roi de Portugal. Sage conduite de l'Abbé Suger pendant l'absence du Roi. Plaintes contre saint Bernard au sujet de la Croisade. Le Roi donne l'investiture de la Normandie à Henri fils du Comte d'Anjou. Mort du Comte d'Anjou. Mort de Thibaud Comte de Champagne, & de l'Abbé Suger. Le Roi répudie la Reine Eléonore, qui se marie avec Henri Duc de Normandie. Le Roi fait une ligue contre ce Prince. Il entre en Normandie, & prend la Forteresse de Neuf-Marché. Il lui accorde une trève, & ensuite la paix. Il épouse Constance fille d'Alphonse Roi de Léon & de Castille. Il marie sa sœur à Raimond Comte de Toulouse. Fait un voyage en Espagne, & fait tenir à son retour le Concile de Soissons. Henri Roi d'Angleterre fait la guerre à Geoffroi son frère. Il marie son fils aîné

né avec Marguerite fille ainée du Roi de France. Apprêts qu'il fait contre le Comte de Toulouſe. Nouveau moyen dont il ſe ſert pour lever des Troupes. Il emporte Cahors & lève le ſiège de Toulouſe. Paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre. Schiſme dans l'Egliſe au ſujet de l'élection de deux Papes, Alexandre III, & Victor IV. Divers Conciles tenus ſur cette affaire. Mort de la Reine. Le Roi épouſe Adélaïde fille de Thibaud Comte de Champagne. Il accorde à l'Empereur une conférence pour mettre fin au Schiſme. Rupture de la conférence. Propoſition que l'Empereur fait faire au Roi. Concile de Tours. Le Roi d'Angleterre s'empare de pluſieurs Places qui appartenoient au Roi. Il fait une incurſion dans le Comté de Toulouſe. Il ſe brouille avec Thomas Bequet Archevêque de Cantorbéri. Caractère & conduite de ce Prélat. Il eſt privé de ſes Gouvernemens. Il ſe retire en France, où il eſt très bien reçu. Le Roi marie ſa fille Alix à Thibaud Comte de Blois. La Reine accouche d'un fils qui eſt nommé Philippe. Les deux Rois renouvellent leurs anciens Traités de paix. Nouveaux différends qui ſurviennent entre eux. On prend les armes de part & d'autre. Mort de l'Impératrice Mathilde. Le Pape déclare l'Archevêque de Cantorbéri ſon Légat en Angleterre. Précautions d'Henri contre l'Archevêque. La trève prolongée entre les deux Rois. Ils rentrent en guerre. Le Pape envoie deux Légats en France pour travailler à la paix. Leur médiation eſt inutile. Ils ſont rappellés à Rome. Henri fait agir auprès du Pape, & demande la paix au Roi. Articles dont les Médiateurs conviennent. Incidens qui retardent la paix. Concluſion de la paix. Suite

 te

te des différends entre Henri & l'Archevêque de Cantorbéri. Le Pape nomme de nouveaux Légats pour les terminer. Article sur lequel on ne peut convenir. Le Pape nomme d'autres Légats. Instructions qu'il leur donne. Henri en est fort irrité, & fait un coup de grand éclat. Il fait couronner Roi d'Angleterre son fils aîné par l'Archevêque d'Yorc. Le Pape menace Henri de l'excommunier. Ce qui oblige ce Prince à finir les contestations. L'Archevêque de Cantorbéri se réconcilie avec Henri. Il repasse en Angleterre, & y est massacré peu de tems après dans sa Cathédrale. Effet que cette nouvelle produisit dans l'esprit du Pape, qui en soupçonne le Roi. Ce Prince se purge par serment. Subit néanmoins la satisfaction qui lui est imposée par les Légats, & reçoit ensuite publiquement l'absolution. Divers raisonnemens sur cette affaire. Effet qu'elle produisit par rapport à la France & à l'Angleterre. Couronnement de la jeune Reine Marguerite & du jeune Roi Henri. Caractère de ce Prince. Le Roi de France veut en profiter pour susciter des affaires au Roi d'Angleterre. Il conseille à Henri de demander à son père le gouvernement de la Normandie. Henri en est refusé. Il s'échappe d'Angleterre & se sauve en France. Plusieurs Seigneurs s'y déclarent pour lui. Le Roi prend aussi les armes en sa faveur. Le Roi d'Angleterre envoie des Ambassadeurs en France pour s'en plaindre. Réponse que le Roi leur fit. Henri gagne à son parti ses deux frères & sa mère. Embarras du Roi d'Angleterre. Il lève des Troupes & se met en état de défense. Le Comte de Flandres prend sur lui Aumale & Neufchâtel. Le Roi de France de son côté avec le jeune Henri assiè-

ge Verneuil dans le Perche. Le Roi d'Angleterre vient au secours & défie le Roi au combat. Le Roi l'amuse par de belles paroles. Prend Verneuil, & se retire. Le Roi d'Angleterre rétablit ses affaires en Bretagne. Ses Troupes y gagnent une bataille contre les Bretons révoltés. Il y vient en personne & assiège Dol. Propositions qu'il y fait à ses trois fils. Elles ne sont point acceptées, & l'on se sépare de part & d'autre fort mécontent. Le Roi d'Angleterre tâche de mettre le Pape dans son parti. Ses Troupes gagnent une bataille contre le Roi d'Ecosse. Cette victoire est suivie d'une trève tant avec ce Prince qu'avec le Roi de France. Il repasse en Angleterre, va en pélerinage au Tombeau de saint Thomas de Cantorbéri, & le lendemain ses Troupes prennent prisonnier le Roi d'Ecosse. Le Roi de France assiège Rouen durant ce tems-là. Il tente une escalade qui ne réussit pas. Le Roi d'Angleterre vient au secours & coupe les vivres aux François. Ce qui oblige le Roi à lever le siège. Trève conclue entre les deux Rois. Suivie de la paix. Conditions du Traité. Nouveau différend entre eux au sujet du mariage de Richard d'Angleterre avec Alix de France. Le jugement est remis au Pape, qui leur propose une nouvelle Croisade. Pélerinage du Roi de France au Tombeau de saint Thomas de Cantorbéri, entrepris à l'occasion d'une maladie du Prince Philippe son fils. Il le trouve rétabli à son retour, & tombe lui-même en apoplexie. Il se hâte de faire couronner ce Prince, & meurt peu après. Caractère de Louis VII. Ses enfans.

LOUIS VII.

1137. *Retour du nouveau Roi à Paris.* * Florus.

LOUIS VII, surnommé le Jeune, pour le distinguer de son père, avec lequel il règna quelques années, fut aussi nommé Flore ou Fleuri *; nom assez commun, même dans la Famille Royale; car un des fils naturels de Philippe I. & de Bertrade, portoit ce même nom. Louis étoit dans la dix-huitième année de son âge à la mort du Roi son père, & dès qu'il en eut appris la nouvelle, il jugea sa présence nécessaire à Paris, pour prévenir les séditions, qui ne manquoient guères d'arriver en ces tems-là aux changemens de règne. Il laissa l'Evêque de Chartres auprès de la Reine, qui fit le voyage plus lentement. Il donna ses ordres pour mettre des Garnisons & des Commandans surs dans diverses Forteresses du Poitou & de la Guienne, & prit sa route par Orléans.

Chronic. Mauriniac.

Gesta Ludov. VII.

En passant il eut occasion de faire essai de son autorité sur la Commune de cette Ville-là. Ces Communes étoient des sociétés de Bourgeois & une espèce de nouveau Gouvernement, qui s'étoit établi dans plusieurs Villes de France, avec l'agrément du Souverain sous les derniers règnes, & dont il est à propos de donner ici quelque idée, sur ce qu'en disent assez confusément nos anciens Historiens.

Etablissement des Communes en plusieurs Villes.

L'excommunication de Philippe I. & son inapplication aux affaires, avoient presque ruïné toute son autorité en France; & jamais les violences des Seigneurs & des Gentilshommes, & d'une infinité de brigands & de scélérats, qui s'avouoient d'eux, n'allérent à de plus grandes extrémités. Il n'y avoit nulle sureté dans les chemins. Le commerce étoit presque interrompu par-tout. Il se faisoit jusques dans les Villes des homicides & des assassinats, que l'impunité rendoit

doit très fréquens. Les plus puissans Vassaux de France étoient devenus plus que jamais indociles à l'égard du Souverain, & ils étoient eux-mêmes souvent les plus coupables des grands desordres qui se commettoient dans tout le Royaume. 1137.

Les biens des Eglises étoient d'ordinaire les moins épargnés : les Evêques & les Abbés recouroient tous les jours au Souverain, pour le prier de les protéger & de leur prêter main-forte, en vertu du serment qu'il avoit fait dans son Sacre, de soutenir les droits des Eglises. Il faisoit alors sommer le Seigneur de leur faire justice. Sur le refus, il envoyoit ordre à ses autres Vassaux de faire marcher les Troupes qu'ils étoient obligés de lui fournir en ces sortes d'occasions, pour soumettre le rebelle. Souvent ils le refusoient. Les Villes mêmes de son Domaine n'étoient pas fort exactes à lui envoyer leur contingent, soit à cause de la dépense que ces levées de Troupes leur causoient ; soit à cause que ces Soldats une fois armés & assemblés vivoient sans discipline, & faisoient eux-mêmes de grands desordres dans leur propre pays ; soit à cause que les Baillifs * de ces Villes, pour des intérêts particuliers, & pour les liaisons qu'ils avoient avec les rebelles, se rendoient quelquefois aussi difficiles que les Vassaux mêmes.

Louis le Gros, à qui Philippe son père avoit abandonné la conduite de l'Etat sur les dernières années de sa vie, délibéra avec les Evêques du Domaine Royal, des moyens de remédier à ces maux, & imagina avec eux une nouvelle Police pour la levée des Troupes, & une nouvelle forme de Justice dans les Villes pour empêcher l'impunité des crimes. Orderic. L. 11.

Au-lieu qu'auparavant c'étoient les Baillifs seuls, qui levoient les Soldats dans les Provinces, *Nouvelle Police pour la levée des Troupes.*

* Ce Titre de Baillif commença à être en usage dans ces prémiers tems de la troisième Race.

1137. ces, il fut déterminé que ce feroient les Evêques & les Bourgeois, qui en certaines Villes fe chargeroient deformais de cette commiffion; que les levées fe feroient par Paroiffes; que dans chaque Paroiffe tous ceux qui fe trouveroient en état de porter les armes, feroient obligés de marcher fous les Bannières de leurs Eglifes, & que les Curés iroient avec eux, pour leur adminiftrer les Sacremens, & pour les autres fonctions propres de leur miniftère. Il eft fans doute que tous ceux qui étoient capables de porter les armes, ne marchoient pas toujours en toutes fortes de rencontres, & même le nombre de ceux qui devoient faire le fervice étoit déterminé dans les Chartres qu'on accordoit aux Villes: mais le Roi, dans les néceffités preffantes de l'Etat, avoit droit d'en faire marcher tant qu'il vouloit. On accorda à cette occafion de grands avantages aux Villes, où cette Police fut établie. On affranchit plufieurs des Habitans, qui par leur condition étoient ferfs & de morte-main, & on leur donna le droit de Bourgeoifie.

Ibid. & L. 12.

Création de Juges.

On y créa un certain nombre de Juges tirés de la Bourgeoifie, dans les unes douze, dans les autres fix, plus ou moins, felon le nombre des Habitans, & on leur attribua une grande partie de l'autorité que les Baillifs avoient eue auparavant. La connoiffance de plufieurs crimes & de plufieurs différends, qui regardoient les Bourgeois & la Banlieue de la Ville, appartenoit à ce nouveau Tribunal; fans parler de quelques autres droits, defquels il eft fait mention dans diverfes Chartres, dont il nous eft refté un affez grand nombre. On donnoit à ces nouveaux droits le nom d'immunités, de libertés, de franchifes, de coutumes des Villes, que le Souverain ou le Seigneur s'obligeoit d'obferver, jufqu'à fe foumettre à l'interdit & à l'excommunication de l'Evêque, s'il y contrevenoit. Et c'eft de-là qu'eft venue l'autorité & la Jurifdiction des Maifons de Villes, leurs revenus, les divers offices

fices dont elles sont composées ; car même en plusieurs de ces Chartres, on donne à ces Juges le nom d'Echevins †, & au Chef de cette Jurisdiction le nom de *Major*, qui répond à celui de Maire. On accorda à ces Juges un cachet ou sceau particulier, le droit de cloche dans le lieu où ils s'assembloient pour convoquer les Bourgeois, celui d'un Beffroi pour faire la garde, & d'autres privilèges semblables. 1137.

† Scabini.

On voit par quelques-unes de ces Chartres, que des Gentilshommes & d'autres gens de hors entroient dans les droits & dans les obligations de ces Communes. Il me paroît que tout le territoire qui ressortissoit auparavant à la Justice de ces Villes administrée auparavant par les Baillifs, y participoit aussi. Ainsi lorsque dans la suite de notre Histoire il est dit que la Commune de telle Ville marcha à l'Armée du Roi, cela se doit entendre des Troupes levées dans tout le Territoire qui en dépendoit; & ces Troupes furent depuis distinguées de celles que les Seigneurs & Gentilshommes Vassaux du Roi étoient toujours obligés de lui fournir en vertu de leurs Fiefs *.

Vide du Cange T. 1. Glossarii. Communia Ariæ, Tom. XI. Spicileg. Acheriani.

Cet établissement passa du Domaine du Roi dans celui de ses plus puissans Vassaux, comme des Ducs de Bourgogne, des Ducs de Normandie, des Comtes de Flandres, & de plusieurs autres, qui instituérent aussi des Communes dans les Villes de leur Domaine.

Ces Communes étoient fort commodes, pour avoir aisément des Troupes; mais d'ailleurs par ce moyen, on établit dans les Villes comme autant de petites Républiques, qui firent souvent de la peine au Souverain; & la Commune d'Orléans, qui m'a donné occasion de faire remarquer

Sédition à Orléans.

* D'ordinaire dans nos Historiens de ce tems-là, les Troupes que les Seigneurs amenoient sont désignées par le nom de *Milites*, & celles des Communes par celui de *Burgenses*, Bourgeois.

quer ce changement important dans la manière
1137. de lever les Troupes en France, fut celle qui commença à manquer de soumission pour Louis le Jeune, lorsqu'à son retour du Poitou il passa par-là, pour aller prendre possession de son Royaume à Paris. Car comme il voulut donner quelques ordres dans la Ville, les Bourgeois prétendirent qu'ils étoient contre les privilèges de leur Commune. La chose alla jusqu'à la sédition; mais le Roi châtia les mutins, & se fit obéir.

Gesta Ludov. VII.

Le Roi convoque une Assemblée à Paris.

Etant arrivé à Paris, il y convoqua l'Assemblée des Seigneurs & des Evêques; & sans se faire sacrer de nouveau, comme avoit fait son Prédécesseur, il prit des mesures avec eux pour la sureté & la tranquillité de l'Etat. La France n'avoit point été depuis longtems plus paisible qu'elle le fut alors : car quelques différends de Religion qu'il y eut au sujet des erreurs du fameux Pierre Abaillard, qui fut condamné au Concile de Sens, en présence du Roi & du Comte de Champagne en l'an 1140, ne troublérent point le
1140. Royaume.

Otho Frising. l. 1. c. 48 49.

Troubles d'Angleterre & de Normandie.

Orderic. L. 12.

Ce qui contribuoit le plus à ce repos de la France, étoient les troubles des Etats voisins, sur-tout ceux de Normandie & d'Angleterre. Henri Roi d'Angleterre étoit mort l'an 1135, & avant lui Robert Duc de Normandie étoit aussi mort dans sa prison. Ces deux Etats, par la disposition Testamentaire de Henri, regardoient l'Impératrice Mathilde, & Geoffroi Plantagénète Comte d'Anjou son second mari. Mais quand il fut question d'en prendre possession, il se trouva des prétendans, dont il ne leur étoit pas aisé de venir à bout, & qui se mirent peu en peine des dernières volontés de Henri.

Thibaud Comte de Champagne, & Etienne Comte de Boulogne son frère, étoient par leur mère neveux de Henri & de Guillaume II. Roi d'Angleterre, frère & prédécesseur de Henri. Ces deux Comtes n'eurent pas plutôt appris la mort

du

du Roi d'Angleterre, qu'ils pensérent à faire valoir leur droit sur la Couronne, quoique ce Prince eût pris la précaution de faire faire serment à Etienne, de reconnoitre Mathilde pour héritière des Etats d'Angleterre. Mais trop d'exemples montrent, que le scrupule d'un serment cède aisément à la tentation d'une Couronne. Etienne, homme vif, intrépide, entreprenant, ne fit jamais un plus heureux usage qu'en cette occasion, de ces qualités si nécessaires, pour réussir dans une entreprise de cette nature. 1140.

Etienne Comte de Boulogne est couronné Roi d'Angleterre.

Tandis que le Comte d'Anjou & l'Impératrice Mathilde s'arrêtoient à prendre les Places de Normandie les plus voisines de l'Anjou & du Maine, & que le Comte de Champagne négocioit de son côté avec quelques Seigneurs Normans, Etienne passa brusquement en Angleterre malgré le mauvais tems & la rigueur de l'Hiver. Il fut secondé de Henri son frère Evêque de Vinchester & Légat du Pape dans le Royaume, & se fit un si gros parti, qu'aiant marché droit à Londres, cette Capitale n'osa refuser de lui ouvrir ses portes. Sa douceur, ses manières honnêtes, sa libéralité lui aiant gagné le cœur du Peuple, plusieurs autres Villes se soumirent à lui. Il se rendit maitre du Trésor du défunt Roi, qui étoit très rempli; il s'en servit pour augmenter le nombre de ses partisans & de ses Troupes; & enfin l'Archevêque de Cantorbéri, malgré le serment qu'il avoit aussi fait autrefois en faveur de Mathilde, le sacra & le couronna Roi d'Angleterre. Pour sauver l'honneur de cet Archevêque, Hugues Bigot Seigneur Anglois protesta que le Roi, un peu avant que de mourir, avoit deshérité Mathilde & Geoffroi son mari, qui s'étoit en effet brouillé avec lui, & qu'il avoit nommé Etienne pour son Successeur. Soit que la chose fût vraie, soit qu'elle fût fausse, on la crut volontiers, & presque tout le Royaume se déclara pour ce Prince.

Guil-lelm. Mal-mesb. l. 1 Hist. Novellæ.

Ibid.

Ibid.

Gesta Stephani Regis. Orderic. l. 13.

Le Comte Thibaud apprit ces nouvelles, lorsque

que plusieurs Seigneurs Normans étoient sur le point de le proclamer Duc de Normandie. Il ne voulut point qu'on passât outre; & soit qu'il ne se vît pas en état de soutenir son entreprise, soit qu'il se contentât de voir la Couronne d'Angleterre dans sa famille, il céda de bonne grace ses droits à son frère.

1140. Valsingamus Hypodigma Neustriæ. Gesta Stephani Regis.

Robert Comte de Glocester, fils naturel de Henri, auroit pu être un dangereux concurrent pour Etienne, s'il avoit eu une ambition égale à son mérite. Plusieurs Seigneurs, tant en Normandie qu'en Angleterre, lui offrirent leurs services: mais le serment qu'il avoit fait de reconnoitre Mathilde pour Reine d'Angleterre, l'empêcha de recevoir de si belles offres.

Il établit Duc de Normandie Eustache son fils. Roger. Hoveden. l. 1.

Etienne, après avoir mis ordre aux affaires d'Angleterre, repassa en Normandie, où il établit Duc Eustache son fils, avec l'agrément du Roi de France; c'étoit encore Louis le Gros, qui reçut ses hommages & l'investit du Duché; & Louis le jeune, quelque tems après, lui fit épouser sa sœur Constance. Cependant le Comte d'Anjou & l'Impératrice sa femme s'emparoient de leur côté de toutes les Places qu'ils pouvoient prendre en Normandie, & travailloient à ranimer leur parti en Angleterre: c'est ce qui alluma en-deçà & au-delà de la mer une violente guerre civile, qui dura longtems, & qui fut, comme j'ai dit, la cause de la tranquillité de la France, sous le commencement du règne de Louis le Jeune. Cette tranquillité ne fut troublée quelque tems après que par un embarras assez considérable. Il vint au Roi du côté qu'il devoit le moins en attendre, je veux dire de la part du Pape Innocent II. qui lui avoit les dernières obligations; car ce Prince lui avoit accordé sa protection contre la puissante faction de l'Anti-Pape Anaclet, & le faisoit reconnoitre par toute la France.

1141. *Le Roi*

Le sujet fut l'élection de Pierre de la Châtre à l'Archevêché de Bourges, après la mort de l'Ar-

l'Archevêque Alberic. Cette élection s'étoit faite sans attendre le consentement du Roi, qui en fut fort choqué, & jura que jamais de son vivant Pierre de la Châtre ne seroit Archevêque de Bourges. Il ordonna aux Chanoines de procéder à une nouvelle élection, & leur permit d'élire qui ils voudroient, excepté la Châtre. Celui-ci se croyant canoniquement élu, s'en alla à Rome, justifia son droit devant le Pape, qui le sacra lui-même, & le renvoya à son Archevêché, disant d'une manière choquante pour le Roi, *que c'étoit un jeune Prince qu'il falloit instruire, & ne pas accoutumer à se donner la liberté de se mêler ainsi des affaires Ecclésiastiques*: & sur ce qu'on lui représenta que le Roi avoit laissé l'élection libre, à l'exclusion du seul Pierre de la Châtre, il répondit que ce n'étoit point une véritable liberté, dès-là que le Prince excluoit quelqu'un, à moins qu'il n'en apportât de bonnes raisons devant le Juge Ecclésiastique, auquel cas il faudroit l'écouter comme un particulier qui déposeroit contre un autre particulier. Telle étoit alors la manière d'agir des Papes envers les Princes, bien différente de celle de leurs anciens Prédécesseurs, aussi-bien que de celle de la plupart de leurs Successeurs.

1141. *Se brouille avec le Pape Innocent II.* Patriarch. Bituric. T. 2. Biblioth. MSS. Labbæi. Nangius in Chronic.

Pierre de la Châtre revint cependant de Rome, bien assuré d'être soutenu par le Pape; mais comme suivant les ordres du Roi, on ne voulut point lui permettre d'entrer dans Bourges, il se retira sur les Terres du Comte de Champagne, où il fut reçu avec honneur; & il mit en interdit le Domaine du Roi dans l'étendue de l'Archevêché.

Un autre incident aigrit encore les affaires. Radulfe Comte de Vermandois, qui étoit comme le prémier Ministre du Roi & son parent, répudia sa femme, sous le prétexte ordinaire de parenté. La véritable raison étoit, qu'il vouloit épouser, comme il fit, Pernelle ou Pétronille, sœur cadette de la Reine. La Comtesse de Verman-

1141. mandois répudiée étoit proche parente, & même selon quelques-uns, fille du Comte de Champagne. Le Comte s'opposa beaucoup à ce nouveau mariage, & au divorce du Comte de Vermandois. Il en écrivit fortement au Pape, qui se déclara pour lui.

Il fait la guerre au Comte de Champagne & lui accorde la paix.

Gaufridus l. 4. vitæ Bernardi.

Le Comte de Champagne, tout mutin & tout brouillon qu'il étoit, avoit de la piété, étoit fort aumônier, & grand protecteur des Eglises & des Monastères. Il tâchoit par-là de réparer les grands maux qu'il avoit faits à la France sous le précédent régne, desquels il avoit toujours été pour la plupart ou la cause, ou l'occasion, ou l'instrument, dont les ennemis de l'Etat se servoient pour le ravager. Ses aumônes & son zéle pour l'Eglise lui avoient entiérement gagné saint Bernard & tous les Moines; & ses ennemis disoient souvent par raillerie, que les Moines & les Convers étoient les Soldats & l'artillerie inutile du Comte de Champagne. Saint Bernard prit en main sa cause, il en fit de grands éloges au Pape, & entreprit même de le défendre auprès du Roi. Mais ce Prince irrité de ce qu'il avoit reçu l'Archevêque de Bourges dans ses Etats, & de ce qu'il avoit fait excommunier le Comte de Vermandois par Yves Légat du Pape, commença à lui faire une rude guerre, & à ravager tout son pays; de sorte que le Comte se voyant poussé à bout, & n'aiant plus ses anciennes ressources du côté de l'Angleterre, toujours embrasée de guerres civiles, demanda quartier. La paix ne lui fut accordée, qu'à condition qu'il agiroit fortement auprès du Légat, pour faire lever l'excommunication prononcée contre le Comte de Vermandois, & contre sa nouvelle épouse, & l'interdit où l'on avoit mis les Terres de l'obéissance du Roi. On exigea de lui serment de faire tout son possible pour cet effet, & il en vint à bout. Le Roi s'adoucit, & parut même disposé à s'accommoder à la volonté du Pape touchant l'Archevêque de Bourges.

Bernardi Epist. 216. 217. 218. &c.

Epist. 20.

Le

Le Légat étant mort sur ces entrefaites, le Pape trouva fort mauvais que l'excommunication & l'interdit eussent été levés, & résolut de les fulminer de nouveau. Le Roi crut que tout ce qui avoit été fait jusqu'alors, n'étoit qu'un jeu du Comte de Champagne pour l'amuser. Il fut, ou il soupçonna que ce Comte tâchoit de lui débaucher sous-main le Comte de Vermandois même, pour l'engager dans son parti & dans sa révolte. On l'assura que pour s'appuyer du Comte de Flandres & du Comte de Soissons, il négocioit sous-main deux alliances avec ces deux Seigneurs, & qu'il traitoit avec le Comte de Flandres, pour faire épouser son fils à la fille de ce Comte, & qu'il offroit sa fille au fils du Comte de Soissons.

1141.

Epist. 224.

Sur cela il rentre de nouveau sur les terres du Comte de Champagne, y met tout à feu & à sang, prend & pille Vitri en Perthois; treize cens personnes qui s'étoient réfugiées dans l'Eglise, y périrent misérablement sous les ruïnes, & par le feu qui y fut mis: chose qui causa ensuite tant de douleur à ce Prince, que non seulement il s'accommoda par l'entremise de Saint Bernard avec le Pape Célestin II. successeur d'Innocent, en reconnoissant Pierre de la Châtre pour Archevêque de Bourges, & en se réconciliant avec le Comte de Champagne; mais encore il conçut dès-lors la résolution d'aller en personne au secours des Chrétiens de la Palestine, pour expier ce péché, & il entreprit cette expédition trois ans après.

Il rentre de nouveau sur les terres de ce Comte.

1142. Chronic. Mauriniac. an. 1143.

1144. Patriarch. Bituric.

Durant ces brouilleries, le Roi fit encore la guerre à Alfonse Comte de Toulouse, fils du Comte Raimond de Saint Gilles, & marcha avec une Armée pour assiéger Toulouse, qui avoit été engagée pour de l'argent au Comte Raimond de S. Gilles, par Guillaume Comte de Poitiers & de Toulouse aieul de la Reine, & que le Roi vouloit réunir au Duché de Guienne. L'Histoire ne nous dit point le succès de cette guerre.

Il fait encore la guerre à Alfonse Comte de Toulouse.

Guilelm. Neubrig. l. 2 c. 10.

1144. re. Ce qui est certain par les anciennes Chartres, c'est que les Comtes de Toulouse reconnurent toujours que leur Comté étoit un Fief mouvant de la Couronne de France, & que ces Chartres continuoient d'être datées comme auparavant du régne du Roi actuellement régnant.

Catel, Hist. des Comtes de Toulouse.

Il se fit encore une révolte de Gaucher Seigneur de Montgeai contre le Roi, qui le châtia en rasant sa Forteresse, excepté la plus grande Tour: indulgence que nos Rois semblent avoir affecté d'observer en pareilles occasions, à moins que le crime de felonie ne fût extrêmement atroce; comme pour faire entendre au Seigneur rebelle, que sa disgrace n'étoit pas tout-à-fait sans ressource, s'il rentroit sincérement dans son devoir.

Gesta Ludov. VII.

Seconde Croisade pour le secours de la Terre Sainte.

Le plus fameux événement du régne de Louis le Jeune, fut la seconde Croisade pour le secours de la Terre-Sainte. J'ai dit que le cruel saccagement de Vitri, & la douleur qu'en eut le Roi, lui inspirérent dès-lors ce dessein; mais les nouvelles qui vinrent de la Palestine peu de tems après, le déterminérent à en presser l'exécution, & ne causérent guéres moins de mouvemens dans les principales parties de l'Europe, que la prémiére Croisade.

Après la mort de Godefroi de Bouillon prémier Roi de Jérusalem, & de Baudouin son frére & son successeur, Baudouin du Bourg Comte d'Edesse & leur cousin monta sur le Trône. Fouques Comte d'Anjou, qu'il avoit fait venir de France pour épouser Mélisante sa fille ainée, lui succéda: il mourut l'an 1142, & laissa sa Couronne à son fils Baudouin III. du nom, âgé de treize ans, sous la régence de la Reine Mélisante.

Tous ces Rois de Jérusalem dans l'espace de plus de quarante ans, avoient été en guerre continuelle avec les Turcs. Quoique la suite de leurs victoires, qui furent en grand nombre, eût été de tems en tems interrompue par d'assez san-

sanglantes défaites, ils avoient fort étendu leurs conquêtes, & les Chrétiens avoient formé quatre Etats considérables dans ce pays-là; savoir, le Comté d'Edesse, celui de Tripoli, la Principauté d'Antioche, & le Royaume de Jérusalem. Le Comté d'Edesse comprenoit le pays des environs de l'Euphrate; le Comté de Tripoli & la Principauté d'Antioche s'étendoient le long de la mer de Phénicie; & le Royaume de Jérusalem étoit borné par ces trois Etats, & par l'Idumée en tirant vers l'Egypte. 1144. Guilelm. Tyr. l. 16. c. 26.

Josselin de Courtenai II. du nom, étoit Comte d'Edesse. Raimond de Poitiers, oncle de la Reine de France, & frère de Guillaume IX dernier Duc de Guienne, étoit Prince d'Antioche. Raimond arrière-petit-fils de Raimond de S. Gilles Comte de Toulouse, qui fut de la prémière Croisade, possédoit le Comté de Tripoli.

Siège & prise d'Edesse par les Mahométans.

Si tous ces Princes étoient demeurés bien unis entre eux, ils auroient été invincibles, & en état de détruire la puissance des Mahométans en Asie avec le secours des Chrétiens de l'Europe. Mais la division se mit entre le Comte d'Edesse & le Prince d'Antioche; & Sanguin Soudan d'Alep & de Mosul, le plus puissant des Princes Mahométans, profitant de cette mesintelligence, assiégea & prit Edesse. C'étoit une des plus fortes places du Pays, & un des Boulevarts de l'Empire Chrétien en Asie. Guilelm. Tyr. 16. c. 5.

Cette prise répandit par-tout la consternation, & Sanguin poussant toujours ses conquêtes, se seroit emparé de tout ce Comté, si elles n'eussent été arrêtées par sa mort, lorsqu'il assiégeoit Cologembar sur l'Euphrate. Il fut assassiné par quelques-uns de ses Eunuques, & le siège en fut levé. Ibid. an. 1145.

Ses deux fils, l'un nommé Cotebin, & l'autre Noradin, partagérent ses Etats. Le prémier eut pour sa part Mosul & l'Assyrie, & l'autre fut Soudan d'Alep. 1145.

Noradin ne fut pas un ennemi moins redoutable

1145. ble aux Chrétiens, que l'avoit été son père. Il joignoit avec la bravoure beaucoup de prudence, & n'avoit rien de la férocité de sa Nation. Cependant les Habitans d'Edesse le sachant occupé à Mosul avec son frère pour leur partage, résolurent de secouer le joug des Infidèles, & firent savoir au Comte Jossélin qu'ils étoient maitres de la Ville, qu'il y avoit très peu de Garnison dans les Forteresses, & que pourvu qu'il se hâtât, & pour peu qu'il amenât de Troupes, ils lui ouvriroient les portes.

Elle est reprise par le Comte Jossélin, & ensuite abandonnée.
Cap. 14.

Le Comte ne manqua pas une si belle occasion. Il passa promptement l'Euphrate, & arriva la nuit sous les murailles. Les portes lui furent ouvertes, comme on le lui avoit promis. Il fit en entrant main-basse sur les Mahométans qui étoient dans la Ville; mais une partie se sauva dans les Tours & dans les Forts, où il ne put les forcer, faute de machines de guerre.

Si-tôt que cette nouvelle se fut répandue dans le pays, tout ce qu'il y avoit de Chrétiens capables de porter les armes vint joindre le Comte: Cap. 15. mais Noradin accourut sur le champ, & vint mettre le siège devant la Place, & la réduisit à l'extrémité: de sorte que l'unique parti qu'il y eût à prendre pour le Comte & pour ses Troupes, fut d'abandonner la Ville, & de se sauver par de certains passages, qui paroissoient les moins bien gardés. La chose ne s'exécuta qu'avec beaucoup de peine, parce que les ennemis qui étoient demeurés maitres de quelques Tours de la Ville, firent une sortie sur les Chrétiens dans la Ville même, au moment de leur retraite; & aussi-tôt que le Comte fut hors de la Place, Noradin détacha après lui une partie de son Armée. Il avoit sept lieues à faire pour gagner l'Euphrate, & il falloit à chaque moment combattre pour repousser l'ennemi qui tomboit sur lui de tous côtés. On fut enfin obligé de se débander pour se sauver où l'on pourroit; & le Comte, après avoir perdu la plus grande partie

&

& les plus braves gens de ses Troupes, arriva avec beaucoup de peine à la Ville de Samosate.

1145. Cap. 16. *Situation des affaires des Chrétiens en Asie.*

Telle étoit la situation des affaires des Chrétiens en Asie l'an 1145. Un jeune Roi sans expérience sur le Trône de Jérusalem; un des quatre principaux Princes dépouillé de la meilleure partie de ses Etats; ceux des trois autres ouverts par la perte d'Edesse à un jeune Conquérant, déterminé à pousser ses conquêtes, & très capable de le faire; peu d'intelligence entre ceux, dont l'intérêt essentiel étoit d'être alors parfaitement unis: c'est ce qui obligea le Roi de Jérusalem & le Prince d'Antioche à envoyer des Ambassadeurs en Europe, pour demander un prompt secours aux Princes Chrétiens, & les engager à une nouvelle Croisade.

Chronic. Mauriniac.

Le Roi prend la résolution de les secourir.

Ils eurent ordre de s'adresser principalement au Roi de France, auquel les intérêts de ces Princes devoient être plus chers qu'à nul autre, étant tous François d'origine. Ils ne furent pas trompés dans leur espérance, & le Roi se trouva très disposé à les satisfaire. La première prise d'Edesse lui avoit déja fait prendre quelques mesures; mais la nouvelle de la seconde ranima son zèle. Il se résolut à une prompte exécution de son dessein, & le déclara aux Fêtes de Noël dans une Assemblée qu'il tint à Bourges.

Odo de Diogilo. an. 1145.

Il consulte là-dessus S. Bernard.

Saint Bernard étoit alors plus que jamais l'Oracle de l'Eglise de France. Le Roi le consulta là-dessus; mais il ne voulut rien décider en une affaire de cette importance, & lui conseilla de s'en rapporter au Pape: c'étoit Eugène III.

Otho Frising. l. 1. de Gest. Frider. c. 34. Ibid. Cap. 35. Odo de Diog. l. 1.

Le Pape reçut avec une extrême joie le moyen que la Providence lui présentoit de secourir la Chrétienté d'Asie. Il récrivit au Roi, pour l'exhorter à accomplir une si sainte résolution, & promit à tous ceux qui prendroient la Croix, les mêmes Indulgences & les mêmes privilèges que le Pape Urbain II. avoit accordées à tous ceux qui s'étoient enrôlés pour la première expédi-

tion

1146. tion de la Terre-Sainte; & S. Bernard reçut ordre de prêcher par-tout la Croisade.

Convoque une Assemblée à Vézelai. Odo. Ibid.

Le Roi, sur la Lettre du Pape, convoqua une autre Assemblée des Seigneurs & des Evêques de France à Vézelai en Bourgogne pour les Fêtes de Pâques, & le Pape auroit fort souhaité d'y assister lui-même; mais une révolte des Romains l'en empêcha.

Ibid.

Comme il n'y avoit point à Vézelai d'Eglise assez grande pour contenir le nombre infini de peuple qui y étoit accouru de toutes les parties de la France, l'Assemblée se tint en pleine campagne. On avoit élevé au milieu du champ une espèce de théatre, sur lequel S. Bernard monta. Il y lut la Lettre du Pape, & fit sur le sujet un discours très-pathétique.

Et prend la Croix avec un grand nombre de Seigneurs. Chronic. Mauriniac.

Si-tôt qu'il l'eut achevé, le Roi se leva, & vint prendre de la main du Prédicateur une Croix, que le Pape avoit envoyée de Rome pour ce Prince, & lui-même harangua l'Assemblée avec beaucoup de zèle. La Reine Eléonore reçut aussi la Croix, & après elle un très grand nombre de Seigneurs, dont les principaux furent Alfonse de S. Gilles Comte de Toulouse, Thierri d'Alsace Comte de Flandres, Henri fils du Comte de Champagne, Gui Comte de Nevers, Renaud son frère Comte de Tonnerre, Robert Comte de Dreux, frère du Roi, & tige de la Branche Royale des Comtes de Dreux, Yves Comte de Soissons, Guillaume Comte de Ponthieu, Guillaume Comte de Varenne parent du Roi, Archambaud de Bourbon, Enguerrand de Couci, Geoffroi Rancon, Hugues de Lusignan, Guillaume de Courtenai, Renaud de Montargis, Ithier de Thoci, Gaucher de Montgeai, Everard de Breteuil, Dreux de Monchi, Manasses de Bullis, Anseaume de Trenel, Guerin son frère, Guillaume Bouteiller, Guillaume Agilons de Trie, Nicolas de Mailli, & une infinité d'autre Noblesse. Trois Prélats & deux Abbés voulurent être de l'expédition; savoir, Simon

Epist. Ludov. ad Suger.

Chron. Mauriniac. Ibid.

mon Evêque de Noyon, Godefroi de Langres, Arnoul de Lisieux, Herbert Abbé de Saint Pierre le Vif de Sens, & Thibaud Abbé de sainte Colombe de la même Ville.

L'exemple de tant de personnes de qualité ne pouvoit manquer d'être suivi du Peuple. On crioit de tous côtés dans l'Assemblée, *La Croix, la Croix*. Saint Bernard en avoit une infinité de toutes prêtes, qu'il abandonna à ceux qui s'en purent saisir ; & l'empressement de plusieurs qui n'avoient pu en avoir, & qui en demandoient, l'obligérent à mettre une partie de ses habits en pièces, pour en faire de nouvelles. Les autres en firent eux-mêmes, & se les attachérent, selon la coutume, sur l'épaule droite. Odo loc. cit.

Comme il y avoit de grands préparatifs à faire, le voyage fut différé à l'année suivante. Tous curent ordre de se tenir prêts pour ce tems-là, & le Roi indiqua encore une autre Assemblée à Chartres pour le troisième Dimanche d'après Pâques, où les Evêques de France se trouvérent en grand nombre : de sorte que ce fut comme un Concile général de toute la Nation. On y traita des moyens de faire réussir cette grande entreprise, & un de ceux que l'on crut le plus efficace, & que tout le monde approuva, fut de faire saint Bernard Généralissime de l'Armée ; tant étoit grande la prévention en faveur de ce Saint. Mais il étoit d'un autre caractère que Pierre l'Hermite, & il se garda bien d'accepter un honneur qui ne lui convenoit point. Sa mauvaise santé ne lui permit pas même de faire le voyage. Mais au sortir du Concile de Chartres, il alla prêcher la Croisade en Allemagne comme il avoit fait en France. Il n'y eut pas moins de succès. L'Empereur Conrad III. du nom, fils de Fridéric Duc de Suaube, prit la Croix avec son neveu Fridéric, qui fut aussi depuis Empereur & à leur exemple une infinité de Seigneurs, de Gentilshommes, & de Peuple d'Allemagne se croisérent. Il vint un grand nombre d'Anglois &

L'Empereur Conrad III. & une infinité de Seigneurs & de peuple d'Allemagne, se croisent aussi.

Bernardi Epist. 136.

1146. & de Soldats d'autres Nations se joindre, partie à l'Armée de France, partie à celle de l'Empereur; & il se fit presque par toute la Chrétienté une Paix générale, les Princes voulant à l'envi contribuer au succès de cette expédition.

Otho Frising. Ibid. c. 42.

1147. Saint Bernard vint l'année d'après rejoindre le Roi à Etampes, où se tenoit encore une Assemblée, qui commença le Dimanche de la Septuagésime. On y prit les dernières mesures pour le départ. On y délibéra sur la route qu'on devoit tenir. Plusieurs furent d'avis de prendre la mer, fondés sur l'expérience qu'on avoit faite dans la prémière Croisade, de la jalousie & de la perfidie des Grecs. Les Envoyés de Roger, Comte de Sicile, insistérent fort là-dessus, & offrirent au Roi de la part de leur Maitre, des Vaisseaux, des vivres, & toutes les choses nécessaires pour le passage; disant comme plusieurs autres, qu'il ne falloit point du tout se fiër à l'Empereur de Constantinople, nonobstant les Lettres obligeantes que le Roi avoit reçues de ce Prince. Cet avis néanmoins fut rejetté, par la raison qu'il seroit impossible de passer tant de Troupes en un seul embarquement; & que d'ailleurs l'Armée étoit si belle & si nombreuse, que sa seule approche feroit trembler les Grecs. Ainsi il fut résolu d'aller par terre jusqu'à Constantinople, par le chemin que Godefroi de Bouillon avoit tenu, & l'Empereur prit le même parti. L'Armée de France eut son rendez-vous à Metz pour les Fêtes de la Pentecôte.

Assemblée d'Etampes où on prend les dernières mesures pour le départ.

Odo l. 1. an. 1147.

Un autre point important sur lequel roulérent les délibérations de l'Assemblée d'Etampes, fut la Régence de l'Etat pendant l'absence du Roi & de la Reine. Le Roi donna à l'Assemblée toute liberté sur ce choix, afin que l'on pût dire que cette élection étoit celle de tout le Royaume, & que celui ou ceux qui feroient choisis, pussent gouverner avec l'agrément de tous les Peuples.

l'Abbé Suger y

On se retira dans une chambre séparée, pour tenir

tenir Conſeil là-deſſus. Après divers avis, ſaint Bernard qui étoit du Conſeil, rentra dans l'Aſſemblée à la tête des Seigneurs & des Evêques, & dit en montrant Guillaume Comte de Nevers, & Suger Abbé de ſaint Denys, ces paroles de l'Ecriture : *Voilà deux épées, cela nous ſuffit :* donnant à entendre qu'on les choiſiſſoit pour Protecteurs & Régens du Royaume, & que par leur courage & leur ſageſſe, ils ſauroient bien le défendre contre ſes ennemis. 1147. *eſt choiſi pour Régent du Royaume pendant l'abſence du Roi.* Odo. loc. cit.

Tout le monde applaudit au choix. Mais le Comte de Nevers refuſa abſolument cet honneur, & ne put être fléchi. Il avoit fait vœu de ſe faire Chartreux, & ne fut pas longtems ſans l'accomplir, quelques inſtances que le Roi, ſes amis, & ſes parens fiſſent pour l'en détourner.

L'Abbé Suger s'en défendit auſſi fortement, ſur tout quand il vit qu'on le chargeoit ſeul de tout le poids, après le refus du Comte de Nevers. Cet Abbé s'étoit toujours fort oppoſé au deſſein que le Roi avoit pris de s'éloigner ſi fort, & pour ſi longtems, de ſon Royaume. L'Aſſemblée tint ferme dans le choix qu'elle avoit fait, & le Pape étant arrivé en France peu de tems après, il obligea l'Abbé de ſe ſoumettre à la volonté du Roi & des Seigneurs du Royaume. Vita Suger. per Guillem.

Suger étoit un homme également diſtingué dans le Monaſtère par ſa vertu, & dans le Conſeil du Roi par ſa prudence. Il réparoit ſon peu de mine & la baſſeſſe de ſa naiſſance par un génie ſupérieur, ſoutenu d'une vaſte capacité, d'une mémoire prodigieuſe, d'une pénétration vive & prompte, de beaucoup de grace, & de facilité à s'exprimer ſur le champ, & ſur toutes ſortes d'affaires. Tant de belles qualités jointes à beaucoup de gravité & de modeſtie, lui avoient donné un très grand aſcendant ſur tous les eſprits, & une merveilleuſe autorité, que les plus grands Seigneurs, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, reſpectoient à l'exemple du Roi même, qui le regardoit comme ſon père & comme *Son caractère.* Vita Suger. per Guillelm.

1147. son maître. Il étoit généralement reconnu pour homme droit, équitable, modéré, ferme, & il avoit par dessus tout cela une longue expérience, aiant eu dès le précédent règne grande part au Gouvernement. Enfin Thibaud Comte de Champagne, de qui seul on pouvoit appréhender quelque chose pendant l'absence du Roi, avoit une amitié tendre, & une déférence entière pour cet Abbé. Ce furent ces considérations qui rendirent ce choix si unanime, & qui le firent si fort approuver de tout le Royaume. On donna à Suger pour son Conseil Samson Archevêque de Reims, & pour commander les Armées sous son autorité, en cas de besoin, Radulfe Comte de Vermandois, qui avoit toujours aussi été du Conseil du Roi, & à qui ce Prince se fioit beaucoup; & cet emploi lui fut donné, quoiqu'il fût encore alors excommunié pour son mariage avec la sœur de la Reine. Je ne sai si aucune élection pour la Régence d'un Etat s'est jamais faite avec plus de droiture & de desintéressement que celle-là. Tant d'autres pouvoient prétendre à cet honneur, par leur qualité & par le rang qu'ils tenoient dans le Royaume; mais leur zèle pour la guerre sainte, où ils vouloient avoir part, étouffa en eux tous ces mouvemens d'ambition & de jalousie, qui ont été souvent en pareilles occasions, la source de tant de troubles dans les Royaumes.

Odo l. 2. Chronic. Mauriniac.

Odo l. 2.

Le Roi part pour se mettre à la tête de ses Troupes.

Odo loc. cit. Chronic. Mauriniac.

Le Pape arriva sur la fin du Carême, & on lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé. Il l'approuva, régla de concert avec le Roi diverses choses, qui regardoient cette expédition; & il obligea les Eglises de France à contribuer de grosses sommes pour les fraix de la guerre. Le tems du départ étant proche, le Roi s'y prépara par quantité d'actions de piété, & en particulier par la visite des Hôpitaux des Lépreux. Il alla ensuite à S. Denys, rendre ses respects aux Reliques de ce S. Martyr, que le Pape avec l'Abbé tirérent de là châsse, pour les lui faire baiser. Il

prit

prit l'Oriflamme fur l'Autel, & reçut des mains du Pape avec sa bénédiction, les marques & l'équipage des Pélerins de la Terre-Sainte. Il le pria de prendre son Royaume sous sa protection pendant son absence, & le Pape déclara solennellement excommuniés tous ceux qui, durant le voyage du Roi, oseroient entreprendre quelque chose contre l'autorité royale, ou de préjudiciable à la paix du Royaume. Le Roi partit pour se rendre à Metz, & s'y mettre à la tête de ses Troupes.

1147. Chronic. Mauriniac.

Quoique cette Ville ne fût pas de son Domaine, mais de celui de l'Empereur, il y fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, & avec les acclamations des Peuples par plusieurs Evêques & Seigneurs de Lorraine, & entre autres par Hugues Comte de Vaudemont. Amédée Comte de Turin & de Maurienne, & Guillaume Marquis de Montferrat, ses deux oncles maternels, vinrent l'y saluer. Il y fit encore de nouveaux Règlemens, pour maintenir le Royaume en paix, & fut en peu de jours en état de se mettre en marche.

Otho Frising. l. 1. c. 43. de gestis Friderici.

L'Empereur Conrad marche à la tête des siennes.

Cependant l'Empereur Conrad, de concert avec le Roi, avoit pris les devans dès Pâques, à la tête d'une très belle Armée de plus de cent mille combattans, parmi lesquels il y avoit soixante & dix mille Cuirassiers à cheval. Il monta sur le Danube à Ratisbonne, & arriva sur les frontières des deux Empires vers l'Ascension. En avançant vers Constantinople, il commença à s'appercevoir des mauvaises intentions des Grecs.

Odo. L. 2. Guillelm. Tyrius L. 16. c. 19.

L'Empereur de Constantinople étoit alors Manuel Comnène, fils de l'Empereur Jean Comnène, & petit-fils d'Alexis, qui en avoit si mal usé avec les prémiers Croisés. C'étoit un jeune Prince digne de l'Empire par les belles qualités qui parurent d'abord en lui, encore plus que par sa naissance, bien fait, d'un abord charmant, éloquent, libéral, brave, politique, tendre en-

Otho Frising. l. 1. de gestis Frideric. Nicetas l. 1.

1147. vers ses Sujets, qui le regardérent au commencement de son règne, comme un homme capable de rendre à l'Empire d'Orient une partie de la splendeur où l on l'avoit vu du tems des Constantins & des Théodoses. Il ne soutint pas tout-à-fait dans la suite la prémière opinion qu'on avoit conçue de lui; car s'abandonnant trop à l'inclination qu'il avoit à donner, il devint un prodigue & un dissipateur, & il cessa d'être regardé comme le père de ses Peuples, par les impôts dont il les accabla, partie pour fournir aux profusions qu'il faisoit, partie pour soutenir les dépenses qu'il étoit obligé de faire pour défendre l'Empire contre ses ennemis. Sa prudence & sa politique dégénérérent en fourbe & en perfidie, sur-tout à l'égard des Croisés. Les violences des Allemands auroient pu lui servir de quelque excuse, s'il avoit poussé les choses moins loin qu'il ne fit, & si après qu'ils eurent passé en Asie, il avoit cessé de les vouloir perdre.

Manuel Comnène reçoit obligeamment ses Ambassadeurs. Nicetas Ibid.

Il reçut fort obligeamment les Ambassadeurs que Conrad lui avoit envoyés, pour lui donner avis de son entrée sur les Terres de l'Empire d'Orient. Il loua fort son dessein, sa piété & son courage, lui promit de faire fournir à ses Troupes des vivres en abondance dans toutes ses terres, & l'assura qu'elles seroient reçues partout comme dans leur propre pays, pourvu qu'elles gardassent une exacte discipline, & qu'elles ne traitassent pas en ennemis ceux qui étoient disposés à les recevoir comme amis.

Cependant cent mille Allemands, qui devoient être joints par autant de François sous les murailles de Constantinople, lui donnoient d'étranges inquiétudes. La haine que les Occidentaux avoient conçue contre les Grecs, à l'occasion de la prémière Croisade, lui faisoit appréhender qu'on n'eût dessein de lui faire porter la peine des trahisons de son aieul, & qu'on ne commençât par l'attaquer, avant que d'aller aux Infidèles. Il n'ignoroit pas que dans la prémière Croi-

sade

ſade on avoit délibéré en quelques Conſeils de guerre, ſi pour s'aſſurer le paſſage & une retraite, il n'étoit pas à propos de ſe ſaiſir d'abord de Contantinople. Roger Comte de Sicile lui faiſoit actuellement la guerre, & déſoloit avec ſes Flottes toutes les côtes maritimes de l'Empire; & il ſavoit que ce Comte s'entendoit parfaitement avec les Princes Croiſés. 1147.

Précautions qu'il prend contre les Croiſés. Ibid.

Manuel aiant conſulté ſur cela ſes Miniſtres, prit toutes les meſures poſſibles pour ſa ſureté. Il fit réparer les murailles & les Tours de ſa Ville Impériale, y mit une forte garniſon, remplit ſes Arſenaux de toutes ſortes d'armes, leva des Soldats, ſe fit inſtruire exactement par des eſpions du nombre & de la qualité des Troupes Allemandes, envoya des Corps d'Armées au devant d'elles, avec ordre de les côtoyer toujours dans leur marche. Il n'y avoit rien en tout cela que de ſage & tout-à-fait dans l'ordre: mais il n'en demeura pas là. Il donna ſecrettement avis aux Mahométans des grands deſſeins qu'on avoit formé contre eux, & ils en profitérent pour ſe mettre en état de défenſe. Il fit une trève de douze ans avec les plus puiſſans de leurs Soudans, & il fut toujours d'intelligence avec eux, pour faire périr les Armées Chrétiennes.

Ibid. Odo de Diogilo l. 3.

Conrad arrive à Conſtantinople. Nicetas Ibid.

Les Allemands marchérent juſqu'à Philippopoli Ville de Thrace, ſans avoir eu aucun différend avec les Grecs; mais au ſortir de-là, ceux-ci aiant donné ſur quelques Soldats de l'arrière-garde, qui s'étoient écartés, les Allemands voulurent s'en venger. Quelques eſcadrons en vinrent aux mains, & peu s'en fallut qu'on ne s'engageât à un grand combat. Mais Michel Evêque de Philippopoli, dont l'adreſſe & les manières honnêtes avoient gagné Conrad, fit ſi bien qu'il adoucit les eſprits, & l'Armée arriva enfin à Conſtantinople.

Et paſſe le Détroit.

Les deux Empereurs étoient beaux-fréres, aiant épouſé les deux ſœurs, filles de Bérenger Comte de Luxembourg & de Sulbac. L'entrevue fut aſ-

ſez froide de part & d'autre. Manuel avoit fait

1147. Geſta Ludov. VII. cap. 10.

tenir prêts une infinité de Vaiſſeaux pour le tranſport des Allemands, afin qu'ils ſéjournaſſent aux environs de Conſtantinople le moins qu'il ſeroit poſſible, & dans la crainte que Conrad ne voulût y attendre l'Armée Françoiſe, comme en effet il en étoit convenu avec le Roi. Il y eut de la conteſtation ſur cet article; mais enfin Conrad appréhendant qu'on ne lui coupât les vivres, ou dans l'eſpérance d'avoir le prémier honneur de l'expédition, prit le parti de paſſer le Détroit, & peu de jours après il marcha au travers de la Bithynie vers la Lycaonie, laiſſant à droite la Phrygie & la Lydie, & à gauche la Galatie.

Guil-lelm. Tyr. l. 16. c. 20.

Le Roi de France arrive en Hongrie.

Odo de Diogilo l. 2.

Tandis que l'Armée Impériale s'avançoit vers Conſtantinople, le Roi de France s'étoit mis en marche. Il paſſa le Rhin à Vormes, marcha de là vers le Danube, qu'il traverſa à Ratiſbonne, où l'on prit des vivres pour pluſieurs jours, & arriva heureuſement en Hongrie, dont le Roi, nommé Geiſa, n'oublia rien pour lui marquer ſon amitié, ſon attachement & ſon reſpect.

Ibid.

Ces empreſſemens étoient intéreſſés. Un Seigneur du Pays nommé Boric, qui avoit épouſé une nièce de l'Empereur de Conſtantinople, & qui avoit des prétentions ſur la Couronne de Hongrie, aiant appris l'armement d'Allemagne & de France, eſpéra d'en tirer avantage. Lorſque l'Empereur Conrad paſſa par la Hongrie, il vint le trouver, & le conjura de prendre en main ſes intérêts. L'Empereur y étoit aſſez diſpoſé, aiant eu depuis longtems des différends aſſez conſidérables avec le Roi de Hongrie; mais ce Prince, pour détourner la tempête, gagna ſi bien à force d'argent les Seigneurs Allemands, qu'ils perſuadérent à l'Empereur de ne pas interrompre ſon voyage, pour faire une guerre en faveur d'un homme qui n'avoit que des promeſſes à lui faire, & rien de plus.

Boric avoit pris ſes meſures de plus loin du côté du Roi de France. Il lui avoit écrit une Let-

Lettre dans le tems qu'on tenoit l'Assemblée d'Etampes, où il lui représentoit ses droits, & l'injustice qu'on lui avoit faite, le supplioit de prendre sa protection, & de le rétablir en passant par la Hongrie, & l'assuroit qu'il le pourroit faire sans peine avec l'Armée formidable qu'il devoit conduire par-là en Asie. 1147.

Le Roi de Hongrie lui envoie des Ambassadeurs avec de magnifiques présens.

Le Roi de Hongrie délivré d'un péril, mais appréhendant de tomber dans un plus grand, envoya au devant du Roi des Ambassadeurs avec de magnifiques présens, & lui offrit de lui fournir avec abondance toutes les choses dont son Armée auroit besoin durant le passage. Mais comme il ne savoit pas en quelle disposition il étoit à son égard, il ne vint pas le trouver lui-même, & se tint au-delà du Danube, côtoyant l'Armée Françoise avec la sienne. Il fit dire franchement au Roi le sujet qui l'empêchoit de le venir saluer en personne, quelque envie qu'il en eût, pour le faire lui-même juge des différends qu'il avoit avec Boric.

Traité entre ces deux Princes. Ibid.

Le Roi extrêmement satisfait des honnêtetés, de la franchise, & des offres de ce Prince, voyant de plus qu'il étoit en état d'inquiéter ou de soulager beaucoup son Armée, & que d'ailleurs personne ne paroissoit se déclarer pour Boric, il dit aux Ambassadeurs, qu'il verroit volontiers le Roi de Hongrie, & que pour lui ôter toutes ses défiances, il passeroit lui-même la rivière. Il le fit en effet bien accompagné. Ils s'embrassérent l'un l'autre avec beaucoup de cordialité, se promirent mutuellement une amitié constante, & firent un Traité, par lequel le Roi promettoit de ne point prendre le parti de Boric, & le Roi de Hongrie s'engageoit non seulement à pourvoir abondamment aux nécessités de l'Armée, tant qu'elle seroit sur ses terres; mais encore à en user de même à l'égard de toutes les Troupes & de tous les Pélerins qui viendroient après elle, pour passer dans la Terre-Sainte. Ensuite de ce Traité, les deux Rois se séparérent, & le

Roi de Hongrie en prenant congé de Louis, lui
1147. fit de nouveaux présens de chevaux, & de diverses raretés du pays.

Ibid. La nuit d'après, Boric se coula dans le camp des François, pour tâcher de parler au Roi, qu'il n'avoit point encore vu, & pour gagner quelques Seigneurs qui pussent agir en sa faveur. Il n'y fut pas plutôt, que le Roi de Hongrie en fut averti par ses espions. Il envoya sur le champ au Roi pour s'en plaindre, & pour le prier de permettre à ses gens de s'en saisir. Le Roi leur répondit, qu'il n'avoit nulle connoissance de cela, & qu'ils fissent ce qu'ils jugeroient à propos. Ils le cherchérent; mais aiant été averti, il leur échappa, lorsqu'ils étoient prêts d'entrer dans sa tente, & ils s'en retournérent aiant manqué leur coup.

Comme il n'avoit pas eu le tems de prendre son cheval, il rencontra au sortir du camp un Gendarme François, à qui il voulut ôter le sien. Le Gendarme se défendit. On accourut au bruit. On se saisit de lui comme d'un voleur sans le connoitre, & après l'avoir fort maltraité, & presque tout dépouillé, on l'amena au Roi. Il se jetta à ses piés, & quoiqu'il ne sût pas parler François, il se fit cependant connoitre.

Le Roi aussi-tôt le releva, le caressa, lui fit apporter des habits; mais il ordonna en même tems qu'on le gardât bien. Si-tôt que le Roi de Hongrie sut que Boric étoit arrêté, il l'envoya demander au Roi, disant qu'il lui étoit de la dernière conséquence d'avoir en son pouvoir un homme qui faisoit tous ses efforts pour révolter son Royaume contre lui; & qu'en vertu du Traité qu'ils venoient de faire, il s'attendoit qu'on ne le lui refuseroit pas.

Le Roi répondit qu'il prendroit sur cela l'avis de son Conseil, dont la plupart jugérent qu'il n'étoit pas de sa dignité de livrer un homme qui avoit eu confiance en sa miséricorde roya-
Ibid. le, & qu'en ne prenant point les armes pour lui,

on

on ne faisoit rien contre le Traité. Quoique cette réponse ne fût pas agréable au Roi de Hongrie, il fallut qu'il s'en contentât; & Boric suivit l'Armée jusqu'à ce qu'il pût la quitter sans danger d'être pris par son ennemi. 1147.

La marche de l'Armée fut tranquille, jusqu'à tant qu'on fût arrivé sur les terres de l'Empereur de Constantinople. Mais on n'y fut pas plutôt, qu'on s'apperçut des mauvais desseins de ce Prince, dont Conrad avoit déja averti le Roi. Ce n'étoient qu'embuscades de tous côtés, que plaintes des Officiers de l'Empereur sur les moindres desordres que faisoient les Soldats François; tandis qu'on les rançonnoit par-tout pour les vivres, & qu'on leur faisoit des avanies à toute occasion. On traitoit mal, & sans aucun ménagement, quelque peu de Troupes Françoises qui avoient suivi l'Armée Allemande, mais qui étoient restées en-deçà du Détroit, pour attendre l'arrivée du Roi. Elles furent attaquées diverses fois dans leurs quartiers, malgré les remontrances des Ambassadeurs du Roi, qui prirent eux-mêmes une fois les armes, pour défendre leurs compatriotes: & tout cela se faisoit dans le tems que l'Empereur écrivoit au Roi, & l'Impératrice à la Reine, mille honnêtetés, mille protestations d'amitié, & qu'ils leur marquoient par leurs Envoyés, l'impatience qu'ils avoient de les embrasser. Ibid. L. 3.

Le Roi arrive à la vue de Constantinople. Ibid.

Le Roi dissimuloit, mais les Seigneurs de l'Armée avoient beaucoup de peine à se contenir; & il y en eut quelques-uns d'entre eux, qui lui conseillérent, pour se venger, & pour la sureté de son Armée, de faire la guerre aux Grecs, de s'emparer des Villes de la Thrace, & d'envoyer incessamment à Roger Comte de Sicile, qui, comme j'ai dit, étoit actuellement en guerre avec l'Empereur Grec, pour le prier de venir avec sa Flotte bloquer Constantinople par mer, tandis que l'Armée Françoise l'attaqueroit par terre. Ce Comte l'auroit fait volontiers;

1147. Epist. Ludovici ad Suger. mais le Roi se fit un scrupule d'employer contre des Chrétiens, une Armée destinée contre les Infidèles. Ainsi il poursuivit son chemin, & arriva à la vue de Constantinople au commencement d'Octobre.

Odo. l. 3. *Et a une entrevue avec l'Empereur Manuel.* Manuel le reçut avec tout l'honneur possible, & tout autrement qu'il n'avoit reçu Conrad. Il envoya au-devant de lui toute sa Cour, & le Patriarche à la tête du Clergé, suivi d'une foule innombrable de peuple. Le Roi fut invité par l'Empereur à une entrevue. Il y consentit, & pour marquer la confiance qu'il avoit en lui, il entra dans la Ville, suivi seulement de quelques Seigneurs de son Armée. Il trouva l'Empereur à l'entrée de son Palais, revétu de ses habits Impériaux, qui, d'abord qu'il le vit, courut à lui, se jetta à son cou, l'embrassa tendrement, & affecta de lui donner toutes les marques de l'amitié la plus sincère; à quoi le Roi répondit par des manières également honnêtes & affectueuses.

Odo l. 1. & 3. Ces deux Princes étoient tous deux à peu près de même âge, d'environ vingt-cinq ans; tous deux bien faits, honnêtes, affables, vétus magnifiquement, l'un en Guerrier, l'autre en Empereur. Cinnamus p. 38. Odo l. 3. Après les premières civilités, ils s'assirent chacun sur un siège. Celui de l'Empereur, si nous en croyons un Auteur Grec, étoit plus haut que celui du Roi. Odon de Deuil Moine de saint Denys, qui servit au Roi de Secrétaire & d'Aumônier durant le voyage, s'exprime sur ce sujet d'une manière à faire entendre le contraire *. Et certainement l'on voit par un autre endroit de l'Histoire, que le Roi savoit tenir son rang, & qu'il prétendoit que l'Empereur le traitât d'égal; car aiant passé le Détroit, comme Manuel l'envoya prier de repasser à Constantinople pour traiter avec lui de quelques affaires, Odo l. 4. il lui répondit, que s'il avoit à lui parler, il prît la peine de passer lui-même, ou bien de faire la moitié du chemin, pour tenir leur conféren-

* *Positis duobus sedilibus pariter subsederunt.*

férence sur la mer *ex æquo*, c'est-à-dire, sans qu'il parût d'inégalité entre eux. 1147.

Quoi qu'il en soit, ce prémier pour-parler de Constantinople, qui se fit par Interprètes, se passa avec toutes les apparences de cordialité; mais avec une parfaite dissimulation de part & d'autre. Ensuite toute la Cour reconduisit le Roi hors de la Ville, dans un Palais qu'on lui avoit préparé pour sa demeure.

Il va voir le Temple de sainte Sophie. Ibid. l. 4.

Le lendemain, ou peu de jours après, l'Empereur mena le Roi dans le magnifique Temple de sainte Sophie, dont il lui fit remarquer toutes les beautés & les ornemens infiniment précieux; & au retour lui donna dans son Palais un splendide repas, accompagné d'une excellente musique, & où il n'omit rien de tout ce qui pouvoit donner aux François idée de sa magnificence. Plusieurs trouvoient à redire que le Roi se fiât si fort à un Prince, dont on connoissoit le peu de sincérité par beaucoup d'expériences, vu principalement qu'il n'étoit permis qu'à un fort petit nombre de François d'entrer dans la Ville avec lui: mais soit que ce Prince en usât ainsi pour gagner l'Empereur par ces marques de confiance, soit qu'il jugeât des autres par lui-même, & qu'en effet il se laissât prendre aux caresses extraordinaires qu'on lui faisoit, il n'écoutoit point sur cela la crainte de ceux qui vouloient lui en donner. Il ne lui en arriva aucun mal, & les Grecs attendirent à lui faire sentir après son départ, les plus malins traits de leur perfidie. Ibid.

Quand l'Armée se fut reposée quelques jours aux environs de Constantinople, où elle ne laissa pas de tems en tems de causer quelques désordres, malgré les précautions que le Roi prenoit pour les empêcher, & la sévérité dont il usoit envers les coupables, l'Empereur le fit sonder, pour savoir s'il n'avoit pas dessein de passer bientôt le Détroit. Le Roi fit connoitre que sa résolution n'étoit pas de décamper avant

1147. la jonction de quelques Troupes, qui s'étoient détachées de son Armée à Metz pour la commodité des vivres, & s'étoient allé embarquer

Ibid. dans la Pouille, & devoient lui venir par Durazzo.

Artifices de l'Empereur contre les François.

Cette déclaration chagrina l'Empereur, qui n'osa néanmoins le faire paroître; mais il donna ordre sous-main aux Commissaires des vivres, de faire ensorte qu'ils manquassent quelquefois au camp, ou qu'on les vendît plus cher, afin d'y exciter du murmure contre le retardement du Roi; car il connoissoit parfaitement le génie impatient des François. Il usa sur-tout d'un artifice qui lui réussit. Il fit répandre la nouvelle d'une bataille donnée entre les Infidèles & les

Ibid. Allemands, ou ceux-ci, presque sans aucune perte, avoient remporté une grande victoire, & qu'il y avoit eu quatorze mille Infidèles sur la place. Peu de jours après on en publia une autre; savoir, que la forte Ville de Cogne ou Coni Capitale de la Lycaonie, & la demeure du Soudan, avoit été prise sans résistance, & que Conrad avoit écrit à l'Empereur de Constantinople, pour le presser de le venir joindre, & prendre possession des Places que les Infidèles avoient enlevées aux Grecs, & que la terreur leur faisoit abandonner à la seule approche des Armées Chrétiennes.

Le Roi assemble un grand Conseil de guerre.

Ces nouvelles étoient si bien circonstanciées, & débitées avec des détails si vraisemblables, qu'on les tenoit dans le camp pour sures. Elles eurent l'effet que Manuel prétendoit. Les Généraux bruloient d'envie de se signaler, & envioient au xAllemands la gloire qu'ils leur enlevoient. Le simple Soldat entendant parler à tous momens du riche butin des Villes pillées, croyoit ne plus rien trouver en Asie, si on ne se pressoit de passer; & la plupart paroissoient plus chagrins du retardement du Roi, que les Grecs mêmes: de sorte que ce Prince sollicité sans cesse de partir par les plus considérables de l'Armée,

mée, commença à balancer, & assembla un grand Conseil de guerre pour prendre une dernière résolution. 1147.

La plupart conclurent au départ; mais Godefroi Evêque de Langres ouvrit un avis auquel on ne s'attendoit pas. C'étoit un homme d'une grande pénétration, auquel tous les artifices des Grecs n'avoient jamais imposé, & qui aiant toujours étudié avec application toute la conduite de Manuel, en avoit démêlé tout le fin, & s'étoit fortement persuadé, que tous les témoignages d'amitié qu'il affectoit de donner au Roi, n'étoient que pour mieux cacher les trahisons qu'il méditoit. Ibid.

L'Evêque de Langres est d'avis qu'on se rende maitre de Constantinople.

Il dit donc que son sentiment n'étoit pas qu'on pensât encore si-tôt à passer la mer; mais qu'il n'étoit pas non plus d'avis qu'on demeurât plus longtems à ne rien faire: qu'il falloit commencer par se rendre maitre de Constantinople; qu'après cela tout réussiroit, & que sans cela on se mettoit en danger de périr, en se rendant dépendant des Grecs pour les vivres & pour les guides dans un pays qu'on ne connoissoit point. Que ce qu'il proposoit n'étoit point une chimère, ni même une chose fort difficile; qu'il avoit reconnu les murailles de la Ville, qui en beaucoup d'endroits ne valoient rien; qu'on se saisiroit sans combat des Aqueducs qui y fournissoient l'eau douce, & que par ce seul moyen, on l'obligeroit à se rendre à discrétion; que la plupart des Troupes de Manuel n'étoient en rien comparables à celles des Croisés. „ Mais on me „ dira, ajouta-t-il, qu'il faudroit avoir au moins „ des raisons apparentes de prendre les armes „ contre l'Empereur. Il n'y en a que trop, qui „ ne sont pas des prétextes, mais des sujets „ très légitimes de lui déclarer la guerre. Depuis le tems de la première Croisade, le père „ & l'aieul de Manuel ont été les plus grands „ ennemis des Princes que nous allons secourir. „ Il n'y a que peu d'années qu'ils se sont empa- Ibid. Ibid.

——— „ rés de Tarſe, de Mamiſtra, & de pluſieurs
1147. „ autres Forteresses appartenantes à ces Princes.
„ N'ont-ils pas encore aſſiégé Antioche? ne ſe
„ ſont-ils pas ligués avec les Mahométans con-
„ tre les Chrétiens, pour les exterminer? &
„ combien nous-mêmes avons-nous ſouffert d'in-
„ ſultes, & d'embuches, depuis que nous ſom-
„ mes entrés dans la Thrace? L'hommage que
„ l'Empereur a exigé par force de quelques-uns
„ des Seigneurs qui m'écoutent, ne nous fait-il
„ pas un affront, qu'il faudroit laver avec tout
„ le ſang François? Que ſi enfin l'on objecte
„ que nous avons pris les armes contre les Infi-
„ dèles, & non pas pour les tourner contre des
„ Chrétiens, je ſoutiens que ces Grecs en qua-
„ lité de Schiſmatiques & d'Hérétiques, doivent
„ être regardés de nous comme des Infidèles, &
„ que nous ſervirons auſſi utilement Dieu & l'E-
„ gliſe en les ſubjuguant, que nous ferons en
„ chaſſant les Infidèles, après avoir pris cette
„ précaution, ſans laquelle nous ne réuſſirons
„ jamais contre les Infidèles mêmes."

Ainſi parla l'Evêque de Langres, dont plu-ſieurs ſuivirent le ſentiment; mais la plupart ne purent ſe défaire du ſcrupule d'attaquer des Chrétiens, après leur vœu de faire la guerre aux Mahométans, & ajoutérent que le Roi, à qui la penſée étoit venue avant ſon départ de ſe ſaiſir de Conſtantinople, aiant conſulté le Pape ſur ce ſujet, le Pape n'avoit oſé décider que la choſe fût permiſe.

L'Armée paſſe le Détroit. Il fut donc réſolu que l'on paſſeroit la mer au-plutôt; de quoi l'Empereur Grec aiant été averti, on eut en peu de tems aſſemblé une infinité de Vaiſſeaux de tranſport, ſur leſquels l'Armée paſſa.

a Ibid. On ne fut pas plutôt en Aſie au-delà du Détroit, que l'Empereur leva le maſque, & fit trop tard louer par tout le monde, le ſage conſeil de l'Evêque de Langres. Car à l'occaſion de quelques violences que firent des Soldats François, on

on arrêta les vivres destinés pour le camp ; il fallut que l'Armée consumât la meilleure partie des magasins qu'on avoit faits du côté de l'Asie, & ce ne fut qu'après bien des négociations, des satisfactions, des prières, qu'on obtint de nouvelles provisions. Mais ce ne fut pas encore là tout. 1147.

L'Empereur se voyant maître de l'Armée par cet endroit, demanda qu'avant qu'on allât plus avant, tous les Seigneurs lui fissent hommage. Cette proposition fit beaucoup de peine au Roi, aussi-bien qu'à la plupart des Seigneurs mêmes, & on la mit en délibération dans le Conseil.

Les Seigneurs François sont obligés de faire hommage à l'Empereur Grec.

L'Evêque de Langres dit, qu'on ne pouvoit rien demander qui fût plus honteux pour le Roi & pour la Nation ; que sans rien répondre à l'Empereur, il falloit aller incessamment attaquer les Places d'Asie qui lui appartenoient, & que c'étoit-là l'unique moyen de le faire relâcher sur un article si important. Le grand nombre fut de l'avis contraire, sur ce qu'en France même on faisoit hommage à d'autres Seigneurs qu'au Roi pour les Fiefs qu'on tenoit d'eux, avec la seule restriction d'être fidèles au Roi envers tous & contre tous ; qu'il n'étoit pas plus honteux de faire un semblable hommage à l'Empereur, que de le faire à des Seigneurs particuliers ; & qu'étant impossible de se passer de lui dans la guerre où l'on s'engageoit, il ne falloit point faire de difficulté de lui accorder ce qu'il souhaitoit sur ce point-là, comme ceux de la prémière Croisade avoient fait en pareil cas, pour satisfaire l'Empereur Alexis Comnène, qui avoit exigé d'eux la même chose. Ce sentiment prévalut, & on fit l'hommage. On promit de ne se saisir d'aucune Place qui fût du Domaine de l'Empereur, à condition que ce Prince de son côté, non seulement fourniroit des vivres à l'Armée, mais encore qu'il la feroit accompagner par deux ou trois personnes des plus qualifiées de sa Cour ; & que s'il n'observoit pas exactement ces deux arti-

1147. articles, le Roi ne feroit obligé à rien de ce qu'il promettoit. Toutefois Robert Comte de Dreux & du Perche, frère du Roi, ne put se résoudre à l'hommage, & sans rien dire, se détacha de l'Armée avec ses seules Troupes, & s'avança du côté de Nicomédie.

Arrivée des Troupes d'Italie. Ibid. Pendant ces contestations, les Troupes que le Roi attendoit d'Italie par la mer, arrivérent à Constantinople sous la conduite du Marquis de Montferrat & du Comte de Morienne; le Comte d'Auvergne, & quelques autres Seigneurs, qui avoient pris la même route, étoient dans ce Corps. On leur refusa le passage du Détroit, & ils ne l'obtinrent qu'après que l'affaire de l'hommage fut terminée. Aussi-tôt après ils allérent joindre le Roi, qui commença bientôt à craindre plus que jamais les pernicieux desseins de l'Empereur de Constantinople, sur les nouvelles funestes qu'il apprit de l'Armée Allemande, bien différentes de celles que les Grecs en avoient fait malicieusement courir. En voici la malheureuse destinée.

Les Grecs tâchent de faire périr l'Armée Allemande. Guillelm. Tyrius L. 16. c. 30. L'Empereur Conrad, après avoir passé le Détroit, avoit, comme j'ai dit, pris sa route par la Bithynie vers la Lycaonie, où le Soudan de Coni, bien averti par Manuel, l'attendoit avec une Armée innombrable de Mahométans qui lui étoient venus des deux Arménies, de la Cappadoce, de la Médie, de la Cilicie, & du pays des Parthes. Le dessein du Soudan étoit d'attaquer les Allemands dans les passages des montagnes, & de les empêcher d'arriver jusqu'en Lycaonie, pays ouvert & fertile, d'où il auroit été difficile de les chasser, s'ils y fussent une fois entrés. Il en étoit ainsi convenu avec les Grecs, qui ne manquérent à rien de leur part, pour fatiguer & affoiblir l'Armée des Allemands, tandis qu'elle marcha sur leurs terres. Il y avoit des embuscades dans tous les bois, & à tous les détroits des montagnes, où l'on assommoit les Soldats qui s'écartoient du gros de l'Armée. Les portes

Nicetas l. 1.

portes des Villes leur étoient fermées. On ne leur donnoit des vivres qu'à force d'argent. On les obligeoit à mettre le prix de ce qu'on leur vendoit au bout d'une corde, & ensuite on leur descendoit du pain de dessus la muraille ; quelquefois on prenoit leur argent, & on se mocquoit d'eux sans leur rien donner. On mêloit souvent de la chaux parmi la farine qu'on leur vendoit, ce qui fit mourir une infinité de Soldats. On fit par l'ordre de l'Empereur de la fausse monnoie, qu'on leur donnoit lorsqu'ils changeoient de l'or, ou qu'ils vendoient quelque marchandise, ou quelque piéce de leur équipage; & cette monnoie leur devenoit ensuite inutile. En un mot, il n'y eut artifice dont on ne s'avisât pour les faire périr. Mais la plus noire de toutes les perfidies fut commise par les guides qu'on leur donna, soit que ces guides agissent par les ordres de l'Empereur, soit qu'ils eussent été corrompus par l'argent du Soudan. 1147.

Quand l'Armée fut arrivée à Nicomédie, Conrad délibéra sur le chemin qu'il devoit prendre pour aller à Antioche. Il y en avoit trois qui y conduisoient. Le prémier & le plus court, qui se pouvoit faire en trois semaines, étoit à gauche. On pouvoit arriver par-là en douze jours de marche en Lycaonie, & de-là cinq jours après sur les terres des Chrétiens : mais il y avoit beaucoup de montagnes, de vallées & de défilés dangereux à passer. Le second à droite le long de la mer, étoit plus sûr & moins exposé aux embuscades ; mais plus long du double, & d'ailleurs assez incommode dans la saison avancée, à cause des torrens & des débordemens de plusieurs rivières. Celui du milieu n'étoit ni si court que le prémier, ni si long que le second, ni si incommode pour les passages des rivières : mais il étoit moins fertile, & il falloit pour n'y pas souffrir, porter beaucoup de provisions. *Odo L. 5.*

On fut partagé sur le choix, & les avis ne s'accordant point, une partie de l'Armée, mais la *Perfidie des guides.*

la moindre de beaucoup, prit à droite le long
1147. de la mer; & la plus grande partie avec l'Empereur prit à gauche par le chemin le plus court, pour gagner la Lycaonie, & y combattre au-plutôt les ennemis. On consulta les guides sur la quantité des vivres qu'on devoit prendre pour la principale Armée, dans une route où le pays en fourniroit peu. Ils dirent qu'il suffisoit d'en prendre pour huit jours, & l'on n'en prit pas davantage.

Guil-lelm. Tyr. L. 6. c. 20. Odo L. 5.

C'étoit une nécessité à l'Empereur de se fiér à ses guides, en un pays qu'il ne connoissoit point; mais c'étoit une grande imprudence à lui d'en avoir demandé à Constantinople, au-lieu d'en faire venir d'Antioche, ou des autres Etats des Princes Chrétiens. Il se mit donc en marche sur leur bonne-foi. Après le tems marqué, les vivres venant à manquer, il fut bien surpris de se trouver encore fort éloigné de la Lycaonie, & que les guides s'excusant sur la lenteur des Troupes, demandoient encore trois jours pour arriver. Mais ce fut une étrange consternation, quand l'Empereur apprit qu'ils s'étoient sauvés la nuit suivante, l'abandonnant au milieu des montagnes, où il ne voyoit de sureté ni à avancer, ni à reculer.

Guil-lelm. Tyr. c. 22.

Ces scélérats donnérent avis de tout aux Sarasins, & par des chemins écartés se rendirent à l'Armée de France, qui n'avoit pas encore marché. Ils dirent au Roi qu'ils avoient heureusement conduit l'Armée de Conrad jusqu'à Coni, & qu'il l'avoit prise de force, espérant apparemment engager par-là les François dans les mêmes piéges; mais ils n'y donnérent pas.

Odo l. 5. Guil-lelm. Tyr. c. 22.

L'Armée des Allemands manquoit de tout, soit pour les hommes, soit pour les chevaux, sans savoir de quel côté tourner. Dans cette incertitude, le malheur voulut qu'ils prissent à gauche, & ils commencérent dès-lors à s'engager dans les déserts du côté de la Cappadoce, au-lieu

Ibid.

lieu que s'ils avoient pris la droite, ils eussent pu arriver en assez peu de jours en Lycaonie. 1147.

Ils avoient peu avancé, lorsqu'ils eurent avis que l'Armée des ennemis étoit proche, & qu'elle ne tarderoit pas à tomber sur eux.

En effet Parame, un des Généraux du Soudan de Coni, aiant été instruit de l'état de l'Armée Chrétienne, s'étoit approché avec un très grand Corps, & vint tout-à-coup investir le camp de l'Empereur. Ils firent de tous côtés sur l'Armée, en jettant des cris effroyables, plusieurs décharges de flèches, qui tuérent ou blessérent une infinité de Soldats & de chevaux. Cap. 22.

Défaite de l'Armée Allemande par les Sarasins.

En même tems l'Empereur, faisant tout ce qu'il pouvoit pour rassurer ses gens, les rangea en bataille pour aller à l'ennemi; mais les Sarasins, selon leur manière ordinaire de combattre en ce tems-là, se débandoient après leurs décharges, & revenoient peu de tems après en faire de nouvelles. Ils avoient des chevaux fort vîtes, & étoient tous armés à la légère; au-lieu que les Allemands étoient les uns démontés, les autres avoient leurs chevaux la plupart déferrés, & si harassés, qu'à peine pouvoient-ils se soutenir: l'Infanterie étoit chargée d'armes pesantes, & d'ailleurs épuisée de faim & de fatigue. Ainsi quelques efforts qu'ils fissent, il leur fut impossible d'en venir jamais aux mains, ni d'empêcher cependant les fréquentes caracolles des ennemis, & leurs décharges qu'ils revenoient faire à tous momens, & toujours avec un grand carnage. L'Empereur rebroussa chemin, & les Mahométans le poursuivirent, sans lui donner aucun relâche; de sorte qu'à peine la dixième partie de cette grande Armée se trouvoit en état, je ne dis pas de combattre, mais de s'enfuir.

L'Empereur Conrad est blessé, & joint

L'Empereur, qui avoit lui-même été blessé de deux coups de flèches, s'échappa avec ces misérables restes, abandonnant tous ses bagages & tous ses blessés à la discrétion des ennemis, qui en

1147. *l'Armée de France.* Odo l. 5. en paſſérent la plupart au fil de l'épée, & menérent les autres en eſclavage. Il gagna avec mille peines & mille dangers les environs de Nicée, juſqu'où l'Armée de France avoit marché. Cette défaite arriva au mois de Novembre de l'année 1147.

Tel fut le malheureux ſort d'une des plus floriſſantes Armées qu'on eût guères vues, & qui auroit été ſeule capable de conquérir tout l'Orient; mais il eût fallu dans le Chef, avec le courage, une prudence au moins égale à la perfidie des Grecs.

Guilleim. Tyr. c. 23. Fridéric neveu de l'Empereur, & qui lui ſuccéda depuis à l'Empire, fut celui qui vint de ſa part annoncer ſon arrivée au Roi, & lui apprendre des nouvelles trop ſures de ſon deſaſtre, dont le bruit s'étoit déja répandu. Il avoit ordre de ſon oncle de prier le Roi d'avoir compaſſion de ſon malheur, & de vouloir bien qu'ils conféraſſent enſemble ſur le déplorable état de ſes affaires.

Le Roi va le voir dans ſon camp. Le Roi naturellement plein de bonté & de générosité, répondit que l'Empereur pouvoit compter ſur lui comme ſur un ami ſincère, & qu'il vouloit le prévenir. En effet, il fit monter à cheval quelques-uns des plus conſidérables Seigneurs de ſon Armée, & ſuivit avec eux Fridéric au camp de l'Empereur.

Odo l. 5. On ne vit jamais rien de plus touchant que cette entrevue. Les larmes accompagnérent les embraſſemens, le Roi offrant à l'Empereur avec empreſſement, tout ce qui pourroit le conſoler dans ſa diſgrace, & l'Empereur témoignant au Roi ſa joie de trouver une reſſource dans un Prince ſi généreux.

La prémière grace que l'Empereur lui demanda, fut qu'il envoyât des Troupes au-devant de pluſieurs de ſes Soldats, qui n'avoient pu ſuivre que de loin le reſte de l'Armée, & que les Grecs, qui ne ménageoient plus rien avec lui, aſſommoient à meſure qu'ils les rencontroient.

troient. Le Roi commanda sur le champ à Yves de Nesle son Connétable, & au Comte de Soissons, de marcher de ce côté-là avec quelques Escadrons, qui mirent les Grecs en fuite, & amenérent au camp ces pauvres malheureux, la plupart ou blessés, ou malades. 1147.

Ensuite les deux Princes convinrent de continuer leur voyage ensemble: néanmoins plusieurs des deux Armées, mais sur-tout de l'Armée Impériale, aiant perdu leurs équipages, & manquant d'argent, demandérent permission de se retirer, & s'en retournérent en leur pays par Constantinople, où l'on écouta avec un plaisir malin, les récits qu'ils faisoient de leurs tristes avantures. Guillelm. Tyr. c. 23.

Retour de l'Empereur à Constantinople. Ibid.

Le Roi qui d'abord avoit résolu de prendre la route, où l'Empereur s'étoit si malheureusement engagé, prit par son avis du côté de la mer. Ils gagnérent Philadelphie, & de là laissant cette Ville à gauche, ils arrivérent sans aucune mauvaise rencontre à Smyrne, & puis à Ephèse. L'Empereur se voyant là presque sans Troupes, tomba dans un profond chagrin, & crut qu'il n'étoit pas convenable à sa dignité d'être comme à la suite & à la solde du Roi de France: ainsi il se résolut à quitter la partie. Il s'embarqua au Port d'Ephèse; & repassa à Constantinople, où Manuel, qui ne le craignoit plus, le reçut beaucoup mieux que la prémière fois qu'il le vit. Il le retint jusqu'au commencement du Printems, pour le faire passer de là à Jérusalem, où il vouloit aller pour accomplir son vœu.

Le Roi reçoit des Envoyés de l'Empereur Manuel. Odo l. 5.

Dans le tems que Roi étoit à Ephèse, il y arriva des Envoyés de l'Empereur de Constantinople, qui d'abord lui présentérent des Lettres de leur Maître, par lesquelles il l'avertissoit, que pour peu qu'il avançât, il alloit être accablé d'une Armée innombrable de Mahométans, qui étoient en campagne pour lui couper le chemin, & lui conseilloit de se retirer avec ses Troupes dans les Villes du Domaine de l'Empire.

Le

1147. Le Roi qui ne regardoit plus Manuel que comme un ennemi déclaré, & qui voyoit bien que ce conseil avoit pour but de lui faire diviser ses Troupes, pour l'exposer en même tems aux insultes des Infidèles & des Grecs, répondit aux Envoyés, qu'il craignoit aussi peu les Mahométans, qu'il faisoit peu de cas de l'amitié & des avis de l'Empereur, & qu'il étoit résolu de poursuivre son entreprise.

Ibid. Les Envoyés affectérent d'abord de paroître surpris de ce discours; mais ils présentérent un moment après une autre Lettre, qui fit bien connoitre que le Roi avoit d'eux & de leur Maitre, l'idée qu'il en devoit avoir. Cette Lettre étoit pleine de reproches, que Manuel lui faisoit des violences exercées, disoit-il, sur les terres de l'Empire: il ajoutoit, qu'il n'étoit plus en son pouvoir de contenir ses Sujets, & de les empêcher de s'en venger par tous les moyens qu'ils pourroient. Le Roi aiant lu la Lettre, regarda avec mépris & indignation les Envoyés, & les renvoya sans réponse.

Il s'avance vers Laodicée. Ibid. Il sortit d'Ephèse, & alla camper dans une vallée voisine, où il passa la Fête de Noel. Après la Fête, pour éviter le passage des rivières & des torrens à leur embouchure, il rentra dans les terres, aiant pris des vivres pour plusieurs jours: il s'avança vers Laodicée, Ville de Lydie, & campa sur les bords du Méandre.

1148. Ce fleuve, un des plus grands de ce pays-là, coule entre deux vallées assez larges, sur-tout du côté opposé à celui où se trouvoit l'Armée Françoise. Il est très profond, il a les rives fort hautes, & il étoit alors extrêmement enflé par les pluyes, les neiges, & les torrens, qui s'y déchargeoient à la descente des montagnes. C'étoit là que les ennemis attendoient l'Armée Françoise, pour la faire périr comme celle d'Allemagne.

Ils s'étoient partagés en deux grands Corps, dont l'un étoit de l'autre côté de la rivière, pour em-

empêcher le paſſage; & l'autre ſur les montagnes d'en-deçà, pour harceler l'Armée dans ſa marche, & la prendre à dos, ſi elle entreprenoit de forcer le paſſage de la rivière. 1148.

Le Roi connoiſſant parfaitement le danger où il étoit, fit mettre les bagages & les malades au milieu de l'Armée, & marchoit fort ſerré, réſolu de tenter le paſſage de la rivière à quelque prix que ce fût : car ſans cela, il falloit périr, les Mahométans lui coupant les vivres de tous côtés. La difficulté étoit non ſeulement de forcer l'Armée qu'il auroit en tête de l'autre côté, mais encore de trouver un gué dans une rivière ſi profonde; car pour faire des ponts, la choſe étoit impoſſible en préſence de deux Armées ennemies, qui étoient toujours alerte. A peine même pouvoit-on ſonder la rivière; car dès que les ennemis voyoient quelqu'un y entrer, ils l'accabloient d'une grêle de flèches, auxquelles il étoit difficile d'échapper. Ibid.

On marcha en remontant la rivière pendant un jour, mais toujours fort lentement, parce qu'il falloit à tous momens repouſſer les Saraſins, qui deſcendoient de la montagne, & voltigeoient inceſſamment autour de l'Armée.

Enfin à force de chercher, malgré la vigilance & les flèches des ennemis, on trouva heureuſement le ſecond jour un gué aſſez facile, mais qui aboutiſſoit à un endroit du rivage de très difficile abord.

Les Mahométans, qui virent bien par les mouvemens des François, que leur deſſein étoit de paſſer par cet endroit, ſe mirent en état de diſputer le paſſage, la perte ou le ſalut de l'Armée Françoiſe dépendant du ſuccès de cet effort qu'elle alloit faire. Ibid

L'Armée Mahométane, qui étoit au-delà du Méandre, s'approcha du gué, & l'autre deſcendit des montagnes dans la vallée, pour donner ſur l'arrière-garde de l'Armée, au moment que l'avant-garde tenteroit le paſſage.

Le

1148. Le Roi gardant le même ordre de bataille qu'on avoit obfervé dans la marche, mit à la tête de fon avant-garde Henri fils du Comte de Champagne, Thierri d'Alface Comte de Flandres, & Guillaume Comte de Mâcon; & lui-même fe chargea de la conduite de l'arrière-garde.

Force le paſſage du Méandre. Dès que les prémiers Efcadrons François s'ébranlérent pour s'approcher du fleuve, les Sarafins accoururent de l'autre côté avec leurs cris ordinaires, & firent de continuelles décharges de flèches, que les François, couverts de leurs boucliers, foutinrent avec beaucoup de fermeté, s'avançant le fabre à la main, les uns par le gué, & les autres à la nage. Les trois Généraux abordérent les prémiers, & aiant promptement formé quelques Efcadrons, épouvantérent tellement les Mahométans par leur intrépidité, & par la furie avec laquelle ils enfoncérent les prémiers rangs, qu'ils les firent plier & fuir en defordre vers leur camp. Les Troupes Françoifes, qui eurent le paffage libre dès ce prémier affaut, s'étant bientôt groffies au-delà de la rivière, pourfuivirent vivement les ennemis jufques dans leur camp, l'attaquérent, le forcérent, y firent un grand carnage, beaucoup de prifonniers, un très riche butin, & y trouvérent quantité de vivres. Guillelm. Tyr. l. 16. c. 24.

Cette victoire fut fi prompte, qu'on ne manqua pas d'en faire un miracle, & le bruit courut dans le camp qu'il avoit paru à la tête des François un Cavalier habillé de blanc, qui avoit donné les prémiers coups, & enfuite avoit difparu. Celui qui a fait la relation de ce combat, & qui y étoit préfent, rapporte cette circonftance, ajoutant qu'il n'avoit point vu le Cavalier, & que ne voulant ni tromper, ni être trompé, il laiffoit à fon Lecteur la liberté d'en croire ce qu'il voudroit: il fait feulement une réflexion, qu'il étoit impoffible que la chofe fe fût paffée fi heureufement, fans une manifefte protection de Dieu, vu le nombre des ennemis, & l'avantage Odo l. 6.

du

du terrein qu'ils avoient ſur les François ; d'autant plus que malgré la terrible décharge que firent les ennemis, il ne périt dans ce paſſage qu'un ſeul homme, ſavoir Milon de Nogent, qui s'y noya. 1148.

Au moment que l'avant-garde de l'Armée entra dans la rivière, les Mahométans d'en-deçà ne manquérent pas d'attaquer l'arrière-garde, où le Roi étoit. Il eſſuya pareillement leur prémière décharge, à laquelle on s'étoit bien attendu, & marcha auſſi-tôt à eux l'épée à la main. Ibid. Ils ne tinrent guères plus que les autres. Ceux qu'on put joindre furent pris ou taillés en pièces, le reſte ſe ſauva dans les détroits des montagnes, où le Roi ne jugea pas à propos de les pourſuivre, aiant par cette déroute ce qu'il prétendoit, qui étoit d'avoir le paſſage libre de la rivière, qu'il traverſa ſur le champ ſans aucun embarras. Dans ce combat fut pris un des Emirs ou Commandans Saraſins, à qui le Roi fit couper la tête. Ibid.

Et continue de marcher vers la Pamphilie.

Après avoir campé la nuit ſur le bord du Méandre, on le quitta dès le lendemain, & on arriva à Laodicée. On y prit pour quelques jours des vivres, qu'on eut beaucoup de peine à obtenir. On continua de marcher vers la Pamphilie, pour gagner la Cilicie, & de là Antioche de Syrie & les environs, où les Princes Chrétiens de la prémière Croiſade avoient établi leur Domination; car c'étoit-là le prémier terme du voyage, où l'on devoit délibérer avec le Prince d'Antioche & les autres, ſur les moyens d'affermir & d'étendre les conquêtes des Chrétiens d'Aſie, afin d'aller en dernier lieu accomplir ſon vœu à Jéruſalem.

On étoit alors au mois de Janvier. Il reſtoit encore de grandes difficultés pour achever ce voyage, qu'il falloit faire au travers du pays ennemi, où tout étoit en armes, & où l'on ne pouvoit avoir de vivres que par la force & à la pointe de l'épée. Parmi une infinité de combats

qu'on feroit obligé de foutenir, il n'en falloit
1148. qu'un malheureux, pour être réduit aux dernières extrémités. Ce malheur ne fut pas longtems fans arriver, par la faute d'un des Généraux. Son imprudence donna lieu au Roi de faire des actions héroïques ; mais elles ne purent fauver fon Armée, dont la moitié périt en cette occafion.

Gesta Ludov. VII. Guil-lelm. Tyr. l. 16. c. 25.

C'étoit un ordre établi, que deux des principaux Seigneurs de l'Armée, chacun à leur tour, commandoient, l'un l'avant-garde, où étoit l'Etendart Royal, & l'autre l'arrière-garde. Le Roi vouloit ordinairement être en celle-ci, comme dans l'endroit le plus important & le plus expofé, à caufe que les Sarafins fuivoient toujours les Troupes, pour les attaquer en queue à toutes les occafions qui s'en préfentoient. Geoffroi de Rancon, Seigneur Poitevin, fut chargé à fon rang de la conduite de l'avant-garde au départ de Laodicée. Il y avoit dans la route une très haute & très rude montagne à paffer, au-delà de laquelle étoit une belle plaine fort commode pour le campement ; mais où, felon les mefures prifes, on ne fe propofoit d'arriver que le jour fuivant.

Geoffroi eut ordre de prendre les devans, pour fe faifir du fommet de la montagne, & d'y camper, pour y attendre l'arrière-garde, qui ne pouvoit le fuivre que de fort loin, à caufe des bagages qu'elle conduifoit. Il arriva fur le haut de la montagne fans aucune mauvaife rencontre; & comme il vit qu'il y avoit encore beaucoup de Soleil, il délibéra avec le Comte de Morienne & les autres Généraux, s'il n'étoit pas à propos de pouffer plus loin, & de gagner la plaine, où l'on trouveroit du fourage en plus grande abondance. Plufieurs furent de cet avis, & ils marchérent jufques-là.

Les Mahométans, toujours alerte, profitérent de cette imprudente démarche, vinrent à toutes jambes fe faifir du haut de la montagne, & fe pofté-

postérent ainsi entre l'avant-garde & l'arrière-garde de l'Armée Françoise, qui aiant assez de tems pour arriver, marchoit fort lentement, & sans se presser. Mais le Roi fut bien surpris, lorsqu'étant entré dans les défilés, il vit toutes les hauteurs qui les bordoient, remplies de ces Infidèles, & la tête de ces défilés du côté de la montagne, occupée par leurs Troupes. 1148. Ibid.

A peine eut-il le tems de se reconnoitre, qu'il se vit attaqué de toutes parts, les ennemis qui étoient sur les hauteurs, tirant une infinité de flèches, & ceux qu'il avoit devant lui, venant à la charge l'épée à la main avec beaucoup plus de résolution qu'à l'ordinaire.

Son arrière-garde est défaite par les Infidèles.

Les Troupes Françoises, qui marchoient les prémières, soutinrent le choc avec une grande fermeté; mais tant les Chefs que les Soldats accablés des flèches qu'on leur tiroit de toutes parts, y furent presque tous tués ou pris, sans pouvoir être soutenus par les autres, à cause des bagages qui bouchoient le chemin. Toutefois un grand nombre de ceux qui étoient à la queue, passérent malgré les embarras: mais ce ne fut que pour périr avec leurs compagnons, en voulant les secourir; car les ennemis les choisissoient à leur aise, & les tiroient de haut en bas, sans qu'on pût parer leurs coups; & d'ailleurs il étoit impossible de forcer de longs défilés, où l'on ne pouvoit marcher que trois ou quatre de front. Ibid.

Dans cette extrémité, la plupart de ce qui restoit de l'arrière-garde commença à prendre la fuite, les uns en rebroussant chemin, les autres s'engageant au hazard dans des sentiers écartés de la montagne, pour tâcher de gagner la plaine, où l'avant-garde étoit déja campée, sans qu'elle fût rien de ce qui se passoit.

Grand danger où il est lui-même.

Le Roi cependant, résolu de mourir, combattoit encore dans les prémiers rangs avec quelque peu de Noblesse, qui s'étoit rassemblée autour de lui. Il ne se ménageoit plus, & n'avoit d'espérance de salut, que dans la nuit qui s'approchoit. Ibid.

1148. choit. Etant resté presque seul dans les ténèbres, tous ses gens aiant été assommés à ses côtés, il monta à un arbre tout chargé qu'il étoit de ses armes, & de là sur la pointe d'un rocher. Il y fut apperçu par quelques-uns des ennemis, qui vinrent l'y attaquer, les uns avec des flèches, & les autres montant sur l'arbre pour gagner le rocher. La bonté de ses armes se trouva à l'épreuve des flèches, & il se servit si bien du sabre, coupant la tête ou les bras à tous ceux qui l'approchoient, & qui s'efforçoient de grimper sur le rocher, qu'enfin ils le laissérent, ne sachant pas que c'étoit le Roi.

Odo. L. 6. Le Moine Odon de Deuil, qui servoit, comme j'ai dit, de Secrétaire au Roi, avoit reçu ordre de lui pendant le combat, de chercher quelque route dans la montagne, pour aller avertir l'avant-garde de l'état des choses. Il fut assez heureux, pour en trouver une qui aboutissoit à la plaine. Il arriva au camp, & y annonça le desastre de l'arrière-garde, & le péril du Roi. Quand le Général & le Comte de Morienne oncle du Roi apprirent une si triste nouvelle, ils furent au desespoir de la faute qu'ils avoient faite. Ils font aussi-tôt prendre les armes à ce qu'ils avoient de meilleures Troupes, & laissant le reste à la garde du camp, ils s'avancent vers la montagne; mais ils n'y arrivérent que la nuit, à cause des mauvais chemins, recueillant les fuyards à mesure qu'ils avançoient.

Il en échappe heureusement. Les Sarasins après avoir pillé les bagages & rassemblé leurs prisonniers, s'étoient déja retirés. Après leur retraite, le Roi entendant passer quelques gens au pié du rocher, où il étoit toujours demeuré, & aiant reconnu que c'étoit des François, les appella, & se fit connoitre. Ce fut pour eux une grande joie dans leur malheur, de rencontrer leur Prince, qu'ils croyoient mort. Un d'eux lui donna son cheval, & s'étant débarrassés malgré les ténèbres, avec beaucoup de peine & de danger du défilé rempli d'hom-

d'hommes & de chevaux morts, ils marchérent vers la plaine, & rencontrérent les Troupes de l'avant-garde, qui aiant retrouvé le Roi, retournérent au camp, abandonnant tout le reste. 1148.

L'arrivée de ce Prince au camp, y diminua beaucoup la consternation, & pensa faire mourir de joie la Reine, qui l'avoit déja pleuré pendant plusieurs heures comme mort; mais le jour étant revenu, la douleur fut plus grande que jamais dans toute l'Armée, parce qu'il ôta à la plupart quelque reste d'espérance qu'ils avoient eu encore pendant la nuit, de revoir leurs parens & leurs amis. Le petit nombre de ceux qui s'y étoient rendus, fit connoitre la grandeur de la perte qu'on avoit faite. En effet, presque tout avoit été tué ou pris, & ce qu'il y avoit de plus brave & de plus distingué dans l'arrière-garde avoit péri. On comptoit jusqu'à quarante Seigneurs de marque, qui y avoient perdu la vie, parmi lesquels l'Histoire nomme Guillaume Comte de Varenne, Everard de Breteuil son frère, parens du Roi, Gaucher de Montgeai, Ithier de Magni, Manassés de Bullis, auxquels le Roi dans sa Lettre à l'Abbé Suger, ajoute Renaud Comte de Tonnerre.

Odo L. 8. Guilelm. Tyr. L. 16. cap. 25. Epist. 19. inter Epist. Suger.

L'Armée conçut tant d'indignation de cette perte contre Geoffroi de Rancon, qui en avoit été cause, que les Soldats demandoient à haute voix qu'on en fît justice, & qu'on le fît pendre; mais le Comte de Morienne oncle du Roi, qui apparemment lui-même avoit eu part à la faute, demanda sa grace, & l'obtint.

Suites de cette défaite.

Odo. Guilelm. Tyrius. Ibid.

Les suites de la défaite ne furent guères moins fâcheuses que la défaite même. La plus grande partie des bagages avoit été perdue, aussi-bien que les provisions que l'on venoit de faire pour l'Armée à Laodicée: le pain manqua dès le même jour. Il y avoit encore douze jours de marche jusqu'à Attalie, Ville maritime, & Capitale de la Pamphilie, où l'on espéroit d'en trouver. La plupart des guides que l'on avoit pris

1148. à Laodicée, avoient été tués, ou avoient pris la fuite durant le combat. On apprit en même tems que dans les pays voisins tant des Grecs que des Infidèles, par lesquels on devoit passer, on avoit assemblé de tous côtés un très grand nombre de bestiaux, pour consumer tous les fourages, & qu'on devoit bruler tout ce qui resteroit, d'abord qu'on sauroit l'approche de l'Armée. La plupart de la Noblesse étoit démontée, & obligée de marcher à pié, & dans une grande disette de toutes choses. C'étoit pourtant une nécessité d'avancer, le retour étant encore plus difficile, & sujet à de plus grands embarras.

Dans ces extrémités, le Roi qui avoit beaucoup d'argent, & dont le Trésor, par bonheur, avoit été confié à l'avant-garde, fit de grandes largesses aux Commandans & aux Soldats, les assurant qu'ils ne manqueroient de rien, tandis qu'il auroit de quoi leur donner; & on espéra qu'en payant chérement les vivres, l'avarice des Grecs & des autres gens du pays l'emporteroit sur leur haine, & sur l'envie qu'ils avoient de faire périr l'Armée Chrétienne. Dans cette espérance, on se mit en marche; mais afin de la faire avec plus de sureté, on prit les mesures que je vais dire.

Odo L. 7.

Le Roi assemble le Conseil de Guerre.

Le Roi aiant assemblé le Conseil de guerre, fit comprendre aux Seigneurs, que vu le péril commun où ils étoient tous, il n'étoit plus question de la qualité, ni de se disputer le Commandement les uns aux autres; qu'il falloit d'un commun accord choisir celui de toute l'Armée qu'on croiroit le plus expérimenté, le plus sage, & le plus capable de la conduire, lui déférer le Commandement général, se soumettre sans réserve à tous les ordres qu'il donneroit. „ Moi-même, „ ajouta le Roi, je serai le prémier à donner „ l'exemple d'obéissance, & je prendrai sans ré„ pugnance le poste qu'on m'assignera. "

Choix d'un Général.

Tout le monde applaudit à cette proposition, & à la pluralité des voix, on choisit pour Général

ral un Gentilhomme nommé Gilbert, qui paſſoit pour celui de toute l'Armée, qui entendoit le mieux la guerre. Il ſe choiſit lui-même des Lieutenans & des Officiers, à qui il aſſigna chacun leur emploi. Everard des Barres Grand-Maître du Temple, qui étoit venu depuis quelques jours joindre l'Armée avec quelques-uns de ſes Chevaliers, eut auſſi part au Commandement. 1148. Ibid.

On partagea l'Armée en trois Corps. Celui du milieu étoit commandé par le Roi-même, & deſtiné comme un Corps de réſerve, dont on feroit des détachemens pour le ſecours de l'avant-garde & de l'arrière-garde, ſelon que l'une ou l'autre en auroient beſoin dans les fréquentes attaques qu'on s'attendoit bien à ſoutenir de la part des ennemis, qui paroiſſoient de tous côtés ſur les hauteurs. Tous les Gentilshommes qui avoient perdu leurs chevaux, furent placés aux derniers rangs de l'arrière-garde, avec une partie de l'Infanterie. On les fournit d'arcs & de flèches, afin que quand les Mahométans viendroient, ſelon leur coutume, à la portée de l'arc pour faire leurs décharges, on fût toujours en état d'en faire de pareilles contre eux.

Marche de l'Armée.

Les choſes aiant été ainſi réglées, & l'Armée rangée ſelon cet ordre, on ſe mit en marche vers la Pamphilie. On trouva d'abord deux ruiſſeaux à quelque diſtance l'un de l'autre, fort difficiles à paſſer, non pas tant à cauſe de leur profondeur, que pour la bourbe dont ils étoient remplis. L'avant-garde paſſa le prémier, & après l'avoir paſſé, s'arrêta pour attendre l'arrière-garde, que les Mahométans ne manquérent pas de charger au paſſage; mais ils furent repouſſés avec peu de perte du côté des François.

Pour arriver à l'autre ruiſſeau, il falloit paſſer entre deux côteaux, dont les Mahométans penſérent auſſi-tôt à ſe ſaiſir. Le Général François l'aiant prévu, détacha quelques eſcadrons, qui les prévinrent, & ſe ſaiſirent d'un des deux côteaux.

1148. teaux. Mais ils s'emparérent de l'autre, & quand ils s'y furent poftés, ils jettérent tous leur turban par terre: c'étoit ce qu'ils avoient coutume de faire, quand ils vouloient faire entendre à leurs Commandans & aux ennemis, qu'ils étoient réfolus de mourir plutôt que d'abandonner leur pofte.

Victoire remportée fur les Infidéles.

Gilbert les y fit attaquer par un gros d'Infanterie, qui les en chaffa, malgré la réfolution qu'ils avoient fait paroître. L'Armée pouvoit ainfi paffer impunément le vallon, & enfuite le fecond ruiffeau. Mais on ne s'en tint pas là. Gilbert écouta la propofition que lui firent quelques Chevaliers, de charger les ennemis, qui ne s'y attendoient point, & qui étant enfermés entre les deux ruiffeaux, auroient peine à échapper, s'ils étoient vigoureufement attaqués. La chofe réuffit. Ils furent en un mot mis en defordre, & on en fit un grand carnage; ce qui encouragea fort l'Armée, & la confola un peu de la perte qu'elle avoit faite fur la montagne de Laodicée.

Cette victoire fit un grand effet; car les Infidèles, qui croyoient avoir affaire à des gens demi-morts de faim & de peur, voyant encore tant de vigueur dans l'Armée Françoife, n'oférent plus la fuivre que de loin, & elle fit fon chemin
Ibid. jufqu'à Attalie affez tranquillement; mais toujours dans une grande difette, jufques-là qu'on fut obligé de fe nourrir de la chair des chevaux de l'Armée, qui auffi-bien fuffent morts pour la plupart, faute de fourage. On ne vit jamais mieux que dans cette marche, de quelle importance eft la difcipline & la fubordination dans une Armée, & que ce ne foit pas toujours les plus qualifiés, mais les plus habiles qui y commandent. Alors les Armées ne fe conduifoient pas comme aujourd'hui; chaque Seigneur avoit fes Troupes à lui, & il falloit que le Roi en fît la difpofition felon le rang que leur donnoient leur qualité, leurs domaines, ou leurs fiefs, & qu'il

qu'il s'accommodât, malgré qu'il en eût, à leur humeur, & souvent à leur bizarrerie.

1148.

Infidélité des Grecs.

Attalie est une Ville de l'Asie Mineure, à l'embouchure du fleuve Cestri dans un Golfe de la côte de Pamphilie, appellé le Golfe de Satalie. Le Roi y expérimenta plus que jamais l'infidélité des Grecs, qui achevérent d'appauvrir ses Troupes par la cherté des vivres qu'on lui vendit à un prix exhorbitant, pendant le long séjour qu'il fut obligé de faire en ce lieu-là. Ce fut là que ce Prince voyant son Armée presque sans chevaux, ses Soldats épuisés de fatigues, des Armées de Mahométans sur le chemin, qu'il y avoit encore quarante jours de marche pour arriver par terre à Antioche, & qu'il n'y en avoit que trois par mer, résolut de faire le reste du voyage sur des vaisseaux que les Grecs s'engagérent à lui fournir. Mais après les lui avoir fait attendre cinq semaines entières, ils ne lui en amenérent que très peu, & de fort petits, & pour des sommes excessives.

Odo L. 7.

Se voyant ainsi trompé, il assembla les Seigneurs & les Officiers de l'Armée, & leur demanda leur avis sur ce qu'il y avoit à faire en une si fâcheuse conjoncture. L'impossibilité d'achever le voyage par terre, fit conclure que le Roi s'assureroit pour lui & pour sa Noblesse des vaisseaux qui étoient prêts, & qu'on attendroit l'arrivée des autres vaisseaux qu'on promettoit, pour les charger de l'Infanterie. Mais on n'avoit nulle nouvelle de ces vaisseaux, & les Grecs continuoient à rançonner les Soldats pour les vivres, d'une manière qui les desespéroit. C'est pourquoi ils députérent au Roi, pour le prier de trouver bon qu'ils allassent par terre le rejoindre à Antioche, quand ils pourroient, & pour lui dire qu'ils aimoient mieux périr par l'épée des Infidèles, que de mourir de faim par l'avarice des Grecs; qu'ils savoient bien qu'il ne pouvoit faire pour eux plus que ce qu'il avoit fait; qu'ils lui souhaitoient une heureuse navigation; que

Ibid.

pour eux, il les abandonnât aux soins de la Pro-
1148. vidence, & qu'ils auroient au moins la consolation de mourir les armes à la main pour la cause de Jésus-Christ.

Le Roi arrive à Antioche.

Le Roi pénétré de douleur, mais ne pouvant imaginer aucun expédient dans une nécessité si pressante, consentit à leur demande. Ce ne fut pas néanmoins sans perdre toutes les mesures, que la prudence & sa bonté purent lui suggérer. Il leur donna pour les conduire deux Seigneurs, qui voulurent bien se sacrifier à un emploi si dangereux; savoir, Thierri d'Alsace, Comte de
Ibid. Flandres, & Archambaud de Bourbon. Il fit distribuer beaucoup d'argent à tous les Soldats. Il traita avec le Gouverneur d'Attalie, & avec un Ambassadeur de l'Empereur qui l'y étoit venu trouver. Il s'agissoit d'avoir des guides & une grosse escorte, pour conduire cette Troupe jusqu'au-delà de deux grandes rivières, qu'il falloit passer à plusieurs lieues d'Attalie; & l'on convint qu'une partie de l'escorte iroit jusqu'à Tarse, qui étoit la frontière de la Principauté d'Antioche. Le Roi paya pour cela cinq cens marcs d'argent. De plus il fit acheter autant de chevaux qu'il en put trouver, & les donna à plusieurs Gentilshommes, qui n'avoient pu avoir place dans les vaisseaux. Il convint encore avec le Gouverneur d'Attalie, qu'il recevroit dans sa Ville tous les malades, & leur permettroit d'y demeurer jusqu'à ce qu'ils fussent en état de souffrir la mer, pour passer à Antioche, & exigea de lui le serment pour l'observation du Traité. Le Roi avant que de partir, vit entrer les malades dans la Ville, & ensuite il fit voile vers Antioche, où il n'arriva qu'après une navigation très périlleuse de trois semaines. Cependant malgré les vents contraires & les fréquentes tem-
Ibid. pêtes, aucun vaisseau ne périt. Il aborda le 19
Epist 39. inter Epist. Suger. an. 1148. de Mars au Port de saint Siméon, à l'embouchure de l'Oronte, à cinq lieues au dessous d'Antioche.

Raimond

Raimond Prince d'Antioche, oncle de la Reine (car il étoit frère puîné de Guillaume dernier Duc de Guienne, père de cette Princesse) aiant reçu la nouvelle de l'arrivée du Roi, vint au-devant de lui avec tous les Seigneurs & toute la Noblesse du pays, & le conduisit à Antioche. Il y fut reçut avec tous les honneurs & toutes les caresses dues à la Majesté Royale, & à un Roi de France, & commença à respirer un peu, après les périls & les fatigues extrêmes d'un voyage d'un an, pendant lequel il ne fut jamais malade. 1148. Guilelm. Tyrius L. 16. c. 27.

Ses Troupes sont trahies par les Grecs.

Pour ce qui est des Troupes qui étoient demeurées à Attalie, dans le dessein de faire le voyage par terre, elles furent abandonnées & trahies par les Grecs. Si-tôt que le Roi eut fait voile, les Mahométans en eurent avis. Le Comte de Flandres & Archambaud de Bourbon commençant à se mettre en marche, une Armée de ces Infidèles vint leur tomber sur les bras. Ils les reçurent bravement, & les repoussérent; mais sans les pouvoir poursuivre, n'aiant que très peu de Cavalerie, & tous leurs chevaux ne valant rien.

Après cette prémière attaque qui se fit proche d'Attalie, les guides & l'escorte des Grecs refusérent de marcher, disant que la saison étoit trop avancée, & que les Mahométans étoient trop forts, & les Troupes trop foibles, pour leur résister. Tout ce que l'on put obtenir, & avec grande peine, fut que les Soldats campassent au pié de leurs murailles, & qu'on leur fournît des vivres pour leur argent, jusqu'à ce qu'on pût avoir des vaisseaux pour les transporter à Antioche. Le Comte de Flandres & Archambaud de Bourbon voyant qu'il n'y avoit plus aucune apparence de faire le voyage par terre, s'embarquérent sur un vaisseau qui se trouva au Port, & vinrent joindre le Roi. Odo L. 7.

Après leur départ les Sarasins venoient tous les jours attaquer à coups de flèches ces misérables

bles Troupes abandonnées,& quoique le Gouver-
1148. neur permît quelquefois à un certain nombre de
Ibid. Soldats François d'entrer dans la Place, & de tirer de dessus les murailles contre les ennemis, pour les écarter, cependant ceux-ci avoient eux-mêmes ouvertement commerce avec les habitans, & agissoient de concert avec le Gouverneur pour exterminer les François, & il en mouroit de misère tous les jours une infinité dans la Ville & dans le camp.

Trois ou quatre mille hommes des plus résolus ne voyant point de ressource à leur malheur, car on ne parloit plus de les faire embarquer, se résolurent à tenter encore une fois le voyage par terre. Les Mahométans leur laissérent passer tranquillement la prémière des deux rivières dont j'ai parlé; mais ils s'opposérent au passage de la seconde. Elle n'étoit point guéable. Il auroit fallu la passer à la nage, & combattre en même tems les ennemis. Ils furent contraints de retourner encore une fois sur leurs pas, & au retour ils furent enveloppés.

Trois mille François se font Mahométans.
Ibid.

Les Sarasins leur offrirent, s'ils vouloient changer de Religion, de les recevoir parmi eux, & il y en eut jusqu'à trois mille qui acceptérent ce parti, plutôt que de se voir réduits à l'esclavage : tant il est vrai qu'une longue misère est plus insupportable que la mort même, & qu'un courage à l'épreuve des plus grands périls, ne peut pas toujours se répondre de sa constance dans une suite de malheurs.

Ainsi périt peu à peu presque toute cette nombreuse Armée, d'une manière aussi déplorable que celle des Allemands, qui l'avoit précédée; & par une triste expérience, on reconnut trop tard l'utilité des conseils & des prédictions de l'Evêque de Langres, qui avoit opiné à la prise de Constantinople : précaution essentielle pour le succès du dessein qu'on s'étoit proposé, & que la perfidie des Grecs, dès-lors assez connue, rendoit & légitime, & absolument nécessaire.

Après

Après tout, la douleur que de si tristes nouvelles causérent au Roi, auroit pu être soulagée par quelque espérance qui lui restoit encore, de voir finir son expédition plus heureusement qu'elle n'avoit commencé, sans un nouveau sujet de chagrin qu'il trouva à Antioche, & à quoi il ne devoit pas s'attendre.

1148. *Nouveau sujet de chagrin que le Roi trouve à Antioche.*

Le peu qui lui restoit de Troupes étoit la fleur de son Armée, tous Seigneurs ou Gentilshommes, qui s'étant remis en équipage depuis leur arrivée à Antioche, se trouvérent en si bon état, que leur seule présence répandit la terreur dans le pays, & fit trembler le Soudan d'Alep.

Le Prince d'Antioche espéra qu'avec de si braves gens, il pourroit sans peine étendre les bornes de son Etat, & venir au moins à bout de prendre Alep & Césarée. Il n'oublia rien pour engager le Roi & tous ces Seigneurs à le seconder dans ce dessein, leur représentant que c'étoit le moyen de rendre glorieuse une entreprise, qui n'avoit été menée jusqu'alors qu'avec beaucoup de malheur; que la prise de ces deux Villes étoit très importante pour la sureté des Chrétiens d'Asie, & pour l'affoiblissement des Infidèles; qu'il falloit profiter de la consternation que la présence du Roi & de tant de braves Seigneurs avoit déja répandue de tous côtés; qu'il fourniroit en abondance des Troupes, des machines, & tout ce qui étoit nécessaire pour le siége de ces Places. Il fortifioit toutes ces raisons d'une infinité de présens qu'il faisoit continuellement au Roi & à ceux de sa suite. La Reine faisoit à sa persuasion tous ses efforts, pour engager le Roi à prendre cette résolution : mais ce Prince refusa toujours de le faire, disant qu'avant toutes choses, il vouloit aller accomplir son vœu à Jérusalem : & les Seigneurs François lui étant fort attachés, ne faisoient point d'autre réponse, sinon qu'ils étoient prêts d'exécuter tous les ordres du Roi.

Guil. lelm. Tyrius L. 16. cap. 27.

1148. C'étoit-là le prétexte ou la raiſon que Louis apportoit au Prince d'Antioche ; mais il y en avoit une autre qu'il ne diſoit pas, & dont il étoit bien plus touché. La Reine étoit une Princeſſe très bien faite, pleine d'eſprit & d'attraits, à qui le Prince d'Antioche avoit ſu plaire. Le Roi avoit ſur cet article plus que des ſoupçons, & il eſt ſurprenant qu'une Reine de France fût venue de ſi loin, & par dévotion, & au travers de tant de périls, pour ſe deshonorer ainſi elle-même, & le Roi ſon mari.

Il enlève la Reine, & la conduit à Jéruſalem.

Le Prince d'Antioche ſur ces refus du Roi, & voyant que les intrigues qu'il avoit avec la Reine étoient découvertes, ne ménagea plus rien ; & de concert avec elle, il commença à en uſer mal ouvertement à l'égard de ce Prince, pour l'obliger de ſortir d'Antioche avec précipitation, & d'y laiſſer la Reine, qui penſoit déja elle-même à faire divorce : mais le Roi aiant ſur cela pris l'avis des Seigneurs François, qui campolent la plupart avec leurs Troupes hors de la Ville, trouva moyen une nuit de s'en faire ouvrir une des portes, & obligea la Reine, lorſqu'elle s'y attendoit le moins, à le ſuivre. Il prit le chemin de Jéruſalem, où l'Empereur Conrad étoit déja arrivé, & l'attendoit. Le Roi Baudouin III eut beaucoup de joie d'apprendre que le Roi avoit quitté Antioche, où il appréhendoit que Raimond ne le retînt pour ſes intérêts particuliers : & comme il prévoyoit que le Comte de Tripoli lui feroit les mêmes inſtances que le Prince d'Antioche pour de ſemblables raiſons, il envoya au-devant de lui Foucher Patriarche de Jéruſalem, afin de l'engager à venir en droiture accomplir ſon pélerinage. Le Roi prit ce parti, & fut reçu dans la Ville avec toute ſorte d'honneurs.

Geſta Ludov. c. 15. Guilelm. Tyr. ibid.

Geſta Ludov. c. 17.

On tient un grand Conſeil à Ptolémaïs.

Après avoir viſité les ſaints Lieux en Pélerin, & avec beaucoup de dévotion, accompagné du Roi de Jéruſalem, & de toute la Cour de ce Prince, & y avoir laiſſé pluſieurs marques de ſa magni-

magnificence & de sa piété, par les beaux présens qu'il y fit; on arrêta un jour, pour tenir un grand Conseil sur les affaires présentes de la Chrétienté du Pays, & on choisit pour cela la Ville de Ptolémaïs, appellée autrement saint Jean d'Acre, sur le bord de la mer, qui avoit été prise sur les Infidèles depuis la prémière Croisade: elle est fameuse dans l'Histoire des Guerres saintes, par les divers sièges qu'elle soutint dans ces tems-là.

1148.

Guillelm. Tyrius, L. 17. cap. 1.

On n'avoit point encore vu en Palestine une si belle Assemblée. L'Empereur Conrad se rendit à Acre, accompagné d'Othon Evêque de Frisinge, d'Etienne Evêque de Metz, de Henri Evêque de Toul, du Cardinal Théotin ou Théodin Légat du Pape auprès de l'Empereur, de Henri Duc d'Autriche frère de ce Prince, de Fridéric de Suabe son neveu, du Duc Guelphe un des plus puissans Seigneurs de l'Empire, de Guillaume Marquis de Montferrat, de Herman Marquis de Vérone, & de quantité d'autre Noblesse Allemande & Lorraine.

Ibid. Gesta Ludov. c. 18.

Le Roi de France y vint avec les Evêques de Langres & de Lisieux, & le Cardinal Gui de Florence Légat du Pape dans l'Armée de France, Robert Comte de Dreux, frère du Roi, Henri frère du Comte de Champagne, & gendre du Roi, Thierri d'Alsace Comte de Flandres, Yves de Nesle, & plusieurs autres Seigneurs François.

Baudouin Roi de Jérusalem & sa mère la Reine Mélisante s'y firent accompagner par le Patriarche de Jérusalem, par les Archevêques de Césarée & de Nazaret, par les Evêques d'Acre, de Sidon, de Béryte, de Panéade, par Manassés son Connétable, par les Grands-Maitres du Temple & des Hospitaliers, & par les plus distingués de sa Cour.

On traita dans cette Assemblée de ce qui se pourroit faire de plus avantageux pour le bien de la Religion contre les Infidèles; & de toutes les entreprises qui furent proposées, le siège de Da-

Où le siège de Damas est résolu.

Damas fut celle à laquelle on ſe détermina, comme à une des plus glorieuſes conquêtes qu'on pût faire, à cauſe de la réputation, de la grandeur & de la force de la Place; & comme à la plus utile, parce que les Sarafins faiſoient de là aiſément des courſes ſur les terres des Chrétiens, qu'ils incommodoient fort. Cette réſolution étant priſe, on donna les ordres pour aſſembler les Troupes, qui ſe trouvérent le 25 de Mai ſous les murailles de la Ville de Tibériade, & ſe mirent en marche ſans tarder du côté de Damas.

1129. Guil-lelm.Tyrius L. 17. c. 2.

L'Armée fut ſéparée en trois Corps. Le prémier étoit commandé par le Roi de Jéruſalem, à qui on avoit donné l'avant-garde, parce qu'il connoiſſoit mieux les chemins. Après lui ſuivoit le Roi de France avec ſes Troupes & les Pélerins François, qui s'y étoient joints en grand nombre. Le troiſième Corps étoit celui des Allemands, avec l'Empereur à leur tête.

Situation de cette Ville. Cap. 3.

Damas étoit alors la plus grande & la plus conſidérable Ville de la petite Syrie. Elle eſt ſituée au milieu d'une campagne, en un terroir naturellement ſec & ſtérile; mais à quoi l'art avoit ſuppléé, en profitant de la chute d'une ou deux riviéres, qui viennent des montagnes voiſines, & qui partagées par le moyen d'un très grand nombre de petits canaux faits exprès, arroſent les terres voiſines de la Ville. Il y avoit à l'Occident & au Septentrion une infinité de jardins & de vergers dans l'étendue de plus de deux lieues, fermés de murailles, & ſéparés les uns des autres par de petits chemins étroits. Ces jardins, ces murailles, ces canaux, ces chemins étroits, étoient comme autant de dehors & de retranchemens qui couvroient la Ville de ce côté-là, & la rendoient d'un très difficile abord. Le côté de l'Orient & du Midi étoit une plaine ouverte, ſans arbres & ſans jardins.

Après qu'on eut reconnu la Ville, on délibéra par quel endroit on l'aſſiégeroit. Et quoiqu'on jugeât

jugeât bien que les approches par les jardins & les canaux devoient être plus difficiles que de l'autre côté, toutefois on résolut de faire l'attaque par cet endroit-là, principalement pour la commodité de l'eau, & l'abondance des fruits, que les Soldats y trouveroient quand on s'en feroit rendu maitre.

1148. Ibid.

Le Roi de Jérusalem fait l'attaque des jardins, & s'en rend maitre.

Le Roi de Jérusalem, jeune Prince d'un grand mérite, & qui ne demandoit pas mieux que de se signaler en présence de l'Empereur & du Roi de France, se chargea de faire l'attaque des jardins avec ses Troupes. Il y donna l'assaut par divers endroits; mais il y trouva les Mahométans très préparés, & en état de l'y bien recevoir. Il ne pouvoit faire un pas qu'il ne fût arrêté. L'entrée des chemins étroits étoit occupée de toutes parts, & de très facile défense. Les ennemis avoient posté dans le haut des maisons de ces jardins, grand nombre d'archers, qui tiroient incessamment des flèches; il y avoit des embuscades derrière tous les buissons; ils avoient fait de petites ouvertures aux murailles des jardins, & par-là ils lançoient des javelots sur quiconque paroissoit dans les chemins, quand on en avoit forcé quelqu'un. Ils faisoient à tous momens des sorties, tantôt par un endroit, tantôt par un autre, & ils tuoient de tous côtés beaucoup de monde.

Baudouin voyant qu'il étoit impossible de réussir de cette manière, en attaquant les chemins, prit un autre parti: ce fut de faire couler le long des murailles des jardins les plus avancés du côté de la campagne, quantité de pionniers, afin d'en renverser les murailles; ce qui fut bientôt fait, la plupart de ces murs étant très foibles. Alors il fit entrer ses Troupes par les brèches en différens endroits. Elles donnérent avec furie sur les Mahométans, mirent le feu aux maisons, en chassérent les archers, & avançant ainsi de jardin en jardin, elles firent par-tout un très grand carnage; de sorte qu'après quelque résistance, Ibid.

tance, les ennemis étant toujours poussés, furent obligés de se jetter dans la Ville, & on demeura maitre de tous ces dehors, où l'Armée s'établit.

1148.

Comme les canaux qui partageoient la rivière dans les jardins, étoient la plupart peu profonds, & que plusieurs étoient à sec par la grande chaleur de l'Eté, on pensa à étendre les quartiers le long de la rivière en remontant. Les ennemis s'étoient bien doutés de ce dessein; c'est pourquoi tout ce qu'ils avoient de Troupes en campagne, tant Cavalerie qu'Infanterie, & une partie des Soldats de la Ville, s'étoient saisis des deux bords de la rivière durant l'attaque des jardins.

Ibid.

Actions vigoureuses de l'Empereur.

Le Roi de Jérusalem marcha de ce côté-là, & chargea les Sarasins, qui ne reculérent point, & soutinrent bravement ce prémier effort. Il y eut là un assez sanglant combat. Le Roi de France, qui apparemment vouloit conserver ses Troupes, & ne les point exposer sans grande nécessité, laissoit faire le Roi de Jérusalem, qui s'étoit chargé de cette prémière attaque, & qui ne lui envoyoit point demander de secours; il gardoit son poste sans branler. Mais l'Empereur moins patient aiant appris la résistance des ennemis, s'avança avec une partie de sa Cavalerie, à laquelle il fit mettre pié à terre, & aiant lui-même quitté son cheval, il marcha droit à un gros d'Infanterie, l'enfonça le sabre à la main, & le défit en peu de tems. Les Troupes de Baudouin, qui commençoient à se rebuter, ranimées par cet exemple, redoublérent leurs efforts, & enfin chassérent les Mahométans des bords de la rivière. L'Evêque de Tyr raconte ici une action de l'Empereur fort surprenante. C'est que ce Prince voyant un Sarasin armé de pié en cap, qui se battoit à merveille, & avoit abattu à ses piés un grand nombre de Soldats, il alla à lui, & lui déchargea sur le côté droit du cou un si grand coup de sabre, qu'il le fendit en deux comme en échar-

Cap. 4.

écharpe, malgré la résistance de la cuirasse, qui devoit rompre le coup. Si cela est exactement vrai, il falloit que les Héros de ce tems-là fussent d'une toute autre force que ceux d'aujourd'hui. Mais ce n'est pas-là l'unique exemple prodigieux ou fabuleux de cette nature, que les Histoires des Croisades nous fournissent. 1148.

Ibid. Ces deux actions de vigueur étonnérent tellement les assiégés, qu'ils ne pensérent plus qu'aux moyens de se sauver, en cas que la Ville fût forcée du côté des jardins. C'est pourquoi ils firent avec des poutres une espèce de retranchement dans la Ville, à dessein d'arrêter l'ennemi, quand il auroit emporté la muraille, & de donner par-là le tems aux Habitans de s'enfuir du côté que la Ville n'étoit point assiégée, tandis qu'on seroit occupé à attaquer & à rompre ce retranchement. Mais un autre expédient leur réussit mieux.

Les assiégés s'emparent de nouveau des jardins.

Ibid. Ils traitérent sous-main avec quelques-uns des Seigneurs du pays, qui étoient dans l'Armée & du Conseil de guerre, & à force d'argent ils les corrompirent. Ces traitres firent si bien, par les fausses raisons qu'ils alléguérent, disant que les murailles de la Place étoient beaucoup plus foibles de l'autre côté, qu'ils vinrent à bout de faire changer l'attaque, & de faire transporter le camp du côté de l'Orient & du Midi : ce qui ne fut pas plutôt fait, que les assiégés s'emparérent de nouveau des jardins, & profitant de l'avantage du terrein, y firent des retranchemens inaccessibles.

Levée du siège de Damas.

Les assiégeans au contraire, éloignés des canaux dont j'ai parlé, commencérent à souffrir, faute d'eau, la rivière étant fort basse, & les Sarasins tuant à coups de flèches tous ceux qui en approchoient. Il n'y avoit point de fourage du côté de la nouvelle attaque, & on étoit privé des fruits des jardins, sur lesquels on avoit beaucoup compté, pour suppléer aux vivres, dont

on

on avoit fait une trop petite provision, parce
1148. qu'on s'étoit flatté que pourvu que l'on fît diligence, la Ville ne dureroit pas. On la trouva à l'endroit de l'attaque beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru, sur la parole de ceux qui
Ibid. étoient d'intelligence avec les ennemis. Enfin la disette devint si grande, que l'Empereur & le Roi conclurent à lever le siège, pour ne pas achever de ruïner entièrement le peu qui leur restoit de Troupes.

On raisonna fort sur la vraie cause de cette trahison; car on avoit peine à se persuader, que la seule avarice de ceux qui reçurent l'argent, eût pu les y engager.

Ibid. Cap. 7. Les uns disoient que le Comte de Flandres avoit demandé à l'Empereur, au Roi de France, & à celui de Jérusalem, d'être mis en possession de Damas après la prise, & qu'ils s'étoient engagés à la lui donner; ce qui avoit tellement choqué les Seigneurs du pays, qu'ils avoient mieux aimé qu'elle demeurât entre les mains des Infidèles, que de la voir passer en celles du Comte de Flandres.

D'autres assuroient que c'étoit un effet de la vengeance du Prince d'Antioche contre le Roi de France, & qu'il avoit tout mis en œuvre, pour faire échouer cette entreprise, & lui faire souffrir ce nouvel affront. De quelque part que la chose vînt, tout réussit au gré des ennemis du Roi & de la Religion.

L'Empereur & le Roi reviennent en Europe.

Ce mauvais succès, qui produisit la défiance & la mesintelligence entre les Européans & les Chrétiens du pays, empêcha qu'on ne pensât à d'autres entreprises. On proposa inutilement de faire le siège d'Ascalon. Conrad se rembarqua sur les vaisseaux de l'Empereur de Constantinople, & après s'être abouché avec lui en Achaïe, s'en retourna par mer en Allemagne, où il mourut deux ou trois ans après. Le Roi aiant séjourné le reste de l'Eté & pendant l'Hiver en Syrie

rie & à Jérusalem, prit aussi la mer, & arriva à la fin de Juillet en Calabre; de là il passa à Rome, où il vit le Pape, & enfin revint en France avec beaucoup de chagrin, & sans autre gloire que d'avoir tenté une entreprise si dangereuse, mais qui ne pouvoit lui avoir réussi plus mal. Il perdit une Armée de plus de cent mille hommes par la perfidie des Grecs, par l'ignorance des chemins, par le manque de vivres; mais c'étoit ces inconvéniens-là mêmes, qu'il falloit prévoir & prévenir: sans cela la sainteté de l'intention ne peut guères justifier la témérité de l'entreprise. Mais il semble qu'alors les Souverains se piquoient plus de courage que de prudence; & quand le zèle de la Religion allumoit ce courage, rien ne leur paroissoit impossible. 1149.

Siège & prise de Lisbonne par Alphonse Roi de Portugal.

Pour ne rien omettre de ce qui se passa d'important dans le monde à l'occasion de cette Croisade, & qui ait quelque rapport à la France, j'ajouterai que dans le tems que l'Empereur Conrad & le Roi de France conduisoient par terre leurs Armées vers la Palestine, une Flotte nombreuse montée par des Allemands, des Anglois, des Flamans, des François, partit pour le même dessein; qu'aiant été contraints par les vents contraires d'entrer dans la rivière de Lisbonne, ils trouvérent cette grande Ville, qui appartenoit aux Sarasins, assiégée par Alphonse Roi de Portugal; que ce Prince les engagea à le seconder dans ce siège; qu'ils eurent contre les Mahométans de l'Europe beaucoup plus de bonheur, que leurs compatriotes n'en eurent contre les Mahométans d'Asie, & qu'ils contribuérent beaucoup à mettre Alphonse en possession de Lisbonne, qui devint depuis la Capitale du Royaume de Portugal. On prétend que cet Alphonse, par Henri Comte de Portugal son père, & par Robert Duc de Bourgogne son bisaieul, descendoit en droite ligne de Robert Roi de France son trisaieul, qui l'étoit aussi de Louis le Jeune. Un Royau-

Royaume fondé dans les Espagnes par un Prince du Sang de France, est une particularité qui doit avoir place dans notre Histoire.

1149.

Sage conduite de l'Abbé Suger pendant l'absence du Roi. Vita Suger.

Le Roi en arrivant en France la trouva dans la tranquillité, où la sage conduite & la fermeté de l'Abbé Suger l'avoient maintenue: le Trésor Royal même étoit assez rempli, nonobstant les excessives dépenses de cette guerre, où le Roi ne manqua jamais d'argent par la prévoyance de son Ministre. Robert Comte de Dreux frère du Roi, étant revenu de Jérusalem avant lui, avoit voulu se prévaloir de son absence, pour exciter quelques troubles; mais Suger l'avoit su contenir, & alors il pressa le retour du Roi plus que jamais par de fréquentes Lettres, appréhendant de fâcheuses suites d'une plus longue absence, & de l'esprit inquiet du Comte de Dreux.

Ibid. Epist. Suger.

Le Roi, malgré les soupçons qu'on avoit tâché de lui inspirer sur la droiture & la fidélité de l'Abbé Suger, lui rendit justice, & l'honora avec les plus sages & les plus gens de bien de l'Etat, du glorieux nom de Père de la Patrie.

Vita Suger.

Plaintes contre S. Bernard au sujet de la Croisade. Epist. Hadriani Papæ IV. ad Ludov.

Il s'en falloit bien que la voix publique fût si favorable à S. Bernard, qui aiant prêché la Croisade en France & en Allemagne, & animé par ses prédications les Princes & les peuples à prendre les armes contre les Infidèles, étoit regardé, aussi-bien que le Pape, comme la cause de tant de malheurs, & de la perte de plus de deux cens mille hommes, à laquelle toute l'Europe prenoit part. Ce saint Abbé fut obligé de faire des Apologies pour se défendre, où il rejettoit tant de mauvais succès sur les secrets jugemens de Dieu, & principalement sur les crimes des Croisés. Et certainement, selon le témoignage de ceux qui nous ont laissé des Relations de cette expédition, où quelques-uns d'eux se trouvérent, les desordres, & sur-tout l'impudicité étoient extrêmes dans ces Armées. Que si l'on ajoute à ces desordres, ceux qui règnoient par-

mi les Chrétiens de l'Orient, qu'on alloit secourir, dont la plupart ne valoient guères mieux que les Infidèles mêmes, on y trouvera de quoi justifier la conduite de Dieu, & de quoi disculper S. Bernard. On proposa toutefois encore d'envoyer ce saint Abbé à Jérusalem, pour voir sur les lieux l'état des choses, & délibérer ensuite si l'on hazarderoit une seconde expédition; mais ce projet n'eut point de suite. 1149.

Durant le voyage du Roi, Etienne de Boulogne, frère du Comte de Champagne, s'étoit toujours maintenu en possession du Royaume d'Angleterre, malgré l'Impératrice Mathilde, & Geoffroi Comte d'Anjou son mari. Le Pape se déclara pour le droit de Mathilde, & empêcha par son autorité le couronnement d'Eustache fils d'Etienne, qui vouloit par-là lui assurer la succession à la Couronne d'Angleterre.

Le Roi donne l'investiture de la Normandie à Henri fils du Comte d'Anjou.

Le Comte d'Anjou & Mathilde agirent aussi auprès du Roi, pour l'engager dans leur parti, si-tôt qu'il fut de retour de la Terre-Sainte. Ils lui offrirent de lui céder le Vexin Normand, s'il vouloit chasser Etienne des Places dont il s'étoit emparé en Normandie, & donner l'investiture de ce Duché à Henri leur fils. Le Roi aiant accepté l'offre, entra en Normandie avec une Armée, en chassa les Troupes d'Etienne, & donna l'investiture à Henri. Il en reçut l'hommage, & se mit en possession du Vexin Normand. Mais cette bonne intelligence du Roi & du Comte d'Anjou, dura à peine quelques mois. Ils se brouillérent au sujet d'un Gentilhomme Angevin nommé Girard de Berlai, dont le Comte avoit envahi les terres, & qui eut recours au Roi, comme à son Souverain, lequel l'étoit aussi du Comte, pour lui demander justice. Le Comte refusa de s'en rapporter au Roi, qui pour l'y contraindre, prit les armes. Eustache, fils du Roi d'Angleterre, ne manqua pas cette occasion de rentrer en Normandie, & d'en demander au Roi l'investiture, qu'il avoit déja obtenu de Louis le

1150. Gesta Ludov. c. 28. Chronic. Norman.

le Gros, & il vint se joindre à lui auprès d'Arques.

1150.

Le Comte d'Anjou envoya le Duc Henri son fils à la tête d'une Armée d'Angevins, de Normands, & de quelques Troupes que le Duc de Bretagne lui donna; on assiégea de part & d'autre quelques petits Châteaux. Henri jeune Prince, qui ne cherchoit qu'à acquérir de la gloire, vouloit présenter la bataille au Roi. Mais les plus sages de ses Généraux, dont son père lui avoit ordonné de suivre les conseils, l'en empêchérent, dans l'espérance de terminer les choses à l'amiable: car si Henri eût été défait, la Normandie étoit perdue pour lui, & jamais il n'auroit pu tenir contre les forces de France & d'Angleterre unies ensemble.

Une fièvre assez violente, dont le Roi fut attaqué en ce tems-là, facilita l'accommodement, qui fut fait à condition que le Gentilhomme Angevin seroit remis en possession de ses Châteaux, & que Henri feroit un nouvel hommage au Roi pour le Duché de Normandie. Ainsi le fils du Roi d'Angleterre fut obligé de s'en retourner, sans avoir profité de cette conjoncture.

Mort du Comte d'Anjou. Ibid.

Peu de tems après, le Comte d'Anjou mourut, & déclara par son Testament Henri héritier de tous ses Etats, c'est-à-dire, de l'Anjou, du Maine & de la Normandie; & ne donna à Guillaume le plus jeune de ses trois fils, que le Comté de Mortain; & à Geoffroi son second fils, que Chinon, Loudun & Mirebeau: à condition néanmoins, que si Henri pouvoit venir à bout de se faire reconnoitre pour Roi d'Angleterre, le Comté d'Anjou reviendroit à Geoffroi; mais Henri étant devenu Roi, n'exécuta pas cette clause du Testament.

Mort de Thibaud Comte de Champagne & de l'Abbé Suger.

La mort du Comte d'Anjou fut suivie de celle de Thibaud Comte de Champagne, dont l'esprit remuant & les liaisons qu'il avoit entretenues avec les Rois d'Angleterre, avoient causé autrefois tant de maux à la France; mais la vieillesse l'a-

l'avoit rendu plus modéré. Il laissa quatre fils ; savoir, Henri, Thibaud, Etienne, & Guillaume. Henri, qui avoit suivi le Roi dans la Croisade, eut pour sa part le Comté de Troies, & tout ce que son père possédoit en Champagne; Thibaud, les Comtés de Chartres, de Blois & de Châteaudun ; & Etienne, le Comté de Sancerre en Berri. Pour Guillaume, il prit le parti de l'Eglise : il fut Archevêque de Sens, & depuis Archevêque de Reims. Mais la mort de l'Abbé Suger qui arriva vers le même tems, fut moins indifférente pour la France que les autres dont je viens de parler; parce qu'il avoit empêché jusqu'alors par son autorité & par ses conseils, que le Roi ne fît une démarche, qui eut de fâcheuses suites pour l'Etat sous son règne, & encore plus sous les règnes de ses Successeurs.

1150.

Vincent Bellovac. L. 27. c. 15.

1151. ou 1152.

Le Roi étoit toujours mécontent de la Reine, depuis ce qui étoit arrivé à Antioche. Il avoit pensé dès-lors à la répudier, sous le prétexte ordinaire de parenté. Elle-même, qui ne demandoit pas mieux, l'avoit pressé de le faire par cette raison. L'Abbé Suger, à qui le Roi avoit écrit ce qui s'étoit passé, & qui voyoit les conséquences de ce divorce, avoit conseillé à ce Prince de ne rien précipiter, & d'attendre au moins à faire cet éclat, qu'il fût de retour en France. Son conseil avoit été suivi, & même le Roi depuis ce tems-là s'étant réconcilié avec la Reine, en avoit eu une seconde fille, qui vint au monde peu de tems après qu'ils furent arrivés. Mais une aversion produite par des sujets tels que ceux qui avoient donné naissance à celle-ci, est difficile à vaincre, & il faut peu de chose pour la ranimer. L'antipathie étoit mutuelle, & malgré les remontrances de Suger, ce Prince continuoit à penser au divorce. Le motif dont cet Abbé se servoit pour l'en détourner, étoit essentiel : c'est qu'il ne pouvoit se séparer de la Reine, sans perdre le Duché de Guienne, qu'elle lui avoit apporté en dot, & qu'il faudroit le lui rendre en se séparant.

Epist. Suger. 17.

Vita Suger. per Guillelm.

1152. Une raison d'Etat aussi importante que celle-là, toute forte qu'elle étoit d'elle-même, perdit tout son poids, dès que le sage & fidèle Ministre fut mort. Les autres qui avoient moins de droiture & beaucoup plus de complaisance pour l'inclination du Prince, non seulement ne le détournérent point de son dessein, mais même ils lui firent un scrupule de son mariage, & lui dirent qu'il ne pouvoit pas en conscience garder la Reine plus longtems. Ils faisoient par-là leur cour aux deux parties, & c'étoit vraisemblablement la Reine qui les faisoit agir.

Gesta Ludov. c. 29.

Le Roi, sur leurs remontrances, dit qu'il n'avoit jamais eu intention de rien faire contre la Loi de Dieu, ni contre les règles de l'Eglise; qu'il vouloit se mettre en sureté sur un point si délicat, qu'il s'en rapporteroit au jugement des Evêques & des Seigneurs de son Royaume, & qu'il les assembleroit au-plutôt, pour décider cette affaire.

Le Roi répudie la Reine Eléonore. Ibid. Concil. Bulgentiäcum.

En effet, il convoqua un Concile à Baugenci pour le Mardi devant Pâques Fleuries. Les Archevêques de Rouen, de Sens, de Bourdeaux, & de Reims, y assistérent avec plusieurs autres Evêques & Seigneurs. On proposa le cas de conscience, & l'on n'hésita pas sur le droit, supposé que le fait fût véritable. Il fut donc seulement question de prouver la parenté entre le Roi & la Reine. La preuve en fut faite par quelques Seigneurs parens de la Reine, qui confirmérent cette preuve par leur serment. On ne fit pas néanmoins la séparation sur le champ, & on la différa jusqu'après les Fêtes de Pâques. Il n'y avoit pas à délibérer sur la restitution de la Guienne, supposé la séparation; & même si l'on en croit un de nos Historiens, mais fort éloigné de ces tems-là, le Roi, avant le Concile de Baugenci, avoit déja fait un voyage en Guienne avec la Reine, & en avoit retiré toutes les garnisons Françoises. Quoi qu'il en soit, il prétendit, ou du moins il espéra que la Guienne reviendroit après

Chronic. Norman. Guilelm. de Nangis.

la mort d'Eléonore, aux deux filles qu'il avoit eues d'elle. Cependant il retint toujours, ou du moins encore quelque tems après, le titre de Duc de Guienne, & on l'y voit porter dans d'anciennes Chartres signées de lui, après la dissolution du mariage. La Reine ne demeura pas longtems en France, & elle partit incessamment pour la Guienne.

1152.

Vide Labbæum in Chronic. ad an. 1153.

Le Roi eût fort souhaité qu'elle ne se fût pas remariée; mais ce n'étoit pas-là l'intention de cette Princesse. Si-tôt que le divorce eut été résolu, il se trouva plusieurs prétendans à une alliance si avantageuse; savoir, Thibaud Comte de Chartres & de Blois, Geoffroi frère cadet de Henri Duc de Normandie, & enfin Henri lui-même.

Thibaud, lorsqu'elle passa par Blois, lui fit la proposition de l'épouser, qu'elle rejetta; sur quoi il forma le dessein de l'arrêter: mais en aiant été avertie, elle s'échappa, & se sauva à Tours.

Chronic. Turon.

Geoffroi, qui après le refus qu'elle avoit fait du Comte de Blois, n'espéroit pas la pouvoir gagner, résolut à l'exemple de ce Comte de l'enlever au Port de Pile, par où il savoit qu'elle devoit passer pour aller en Guienne: elle évita encore ce piège, en changeant de route, & arriva heureusement en Guienne.

Si-tôt qu'elle y fut, elle en donna avis à Henri Duc de Normandie & Comte d'Anjou, qui, sans tarder, vint l'épouser. Le mariage se fit sans beaucoup de cérémonies, aux Fêtes de la Pentecôte, c'est-à-dire, cinq ou six semaines après sa séparation d'avec le Roi. La promptitude avec laquelle une affaire de cette importance fut conclue, fit soupçonner que c'étoit un coup prémédité depuis longtems. Les deux partis y trouvoient fort leur compte. Henri ajoutoit à son Duché de Normandie, & à ses Comtés du Maine & d'Anjou, le Duché de Guienne, & le Comté de Poitou; & Eléonore en épousant Henri, avoit l'espérance de se voir un jour Reine d'Angleterre; car ce Prince avoit des prétentions

Qui se marie avec Henri Duc de Normandie.

Chronic. Norman.

1152. très légitimes sur cette Couronne, un parti toujours subsistant en Angleterre, & se trouvoit par l'acquisition de la Guienne, en état plus que jamais de soutenir son droit. D'ailleurs c'étoit un Prince qui étoit à la fleur de son âge, assez bien fait, plein de feu, & d'une humeur beaucoup plus conforme à celle d'Eléonore, à qui le sérieux & la dévotion de Louis déplaisoient, jusques-là qu'elle dit un jour au Prince d'Antioche en raillant du Roi, qu'elle avoit pour mari, non pas un Roi, mais un Moine.

La nouvelle de ce mariage précipité aiant été portée au Roi, il en fut également chagrin & irrité, sachant que par le contrat de mariage elle deshéritoit ses deux filles. La conduite que Henri avoit tenue à son égard les années précédentes, l'avoit déja fait repentir plus d'une fois de lui avoir donné l'investiture du Duché de Normandie, au préjudice d'Eustache fils du Roi d'Angleterre, & il commença à envisager plus de sang froid les conséquences de son divorce. Il pensa sérieusement aux moyens de les prévenir, en prenant toutes les mesures possibles pour abattre la puissance & la fierté de Henri.

Le Roi fait une ligue contre ce Prince. Chronic. Norman.

Ce jeune Prince étoit devenu également redoutable & au Roi d'Angleterre, & au Roi de France; & c'est ce qui les réunit bientôt tous deux pour l'attaquer. Ils engagérent dans leur ligue Thibaud Comte de Blois, & Geoffroi même frère de Henri, très mécontent de son partage; & se promirent les uns aux autres de ne point quitter les armes, qu'ils n'eussent dépouillé Henri, non seulement de la Normandie, mais encore de l'Anjou & de la Guienne.

Il entre en Normandie, & prend la Forteresse de Neufmarché.

La Ligue éclata lorsque Henri étoit à Barfleur en basse Normandie, sur le point de passer en Angleterre, où il entretenoit toujours la guerre contre Etienne. Le Roi avec son frère le Comte de Dreux, Eustache fils du Roi d'Angleterre, & le Comte de Blois, entrérent en Normandie, & vinrent attaquer la Forteresse de Neufmarché, entre

entre Gournai & Gisors, que Henri s'étoit réservé en cédant au Roi le Vexin Normand. Pour Geoffroi son frère, il étoit demeuré en Anjou, à dessein de faire révolter contre lui tout ce qu'il pourroit de Villes & de Châteaux. 1152.

Henri, sur l'avis qu'il eut de cette invasion, marcha au plus pressé, & quittant son dessein de passer en Angleterre, s'avança avec son Armée au secours de la Place assiégée. Mais elle avoit capitulé avant qu'il y arrivât: & toute son application fut, après cette perte, à couvrir ses autres Places. Il le fit avec tant d'habileté & de succès, contre l'espérance même de ceux qui lui étoient le plus attachés en Normandie, & qui en tenoient la perte assurée, qu'il fut loué même de ses ennemis, dont l'Armée n'osa plus rien entreprendre en présence de la sienne.

Il fit plus; car sur la fin d'Août, l'Armée Françoise aiant été congédiée, il mit par-tout de bonnes garnisons dans les Places les plus exposées, & marchant ensuite avec beaucoup de diligence en Anjou, il y surprit son frère, & dissipa tous les Rebelles qui l'avoient suivi. Ibid.

Henri après s'être tiré d'un si grand danger, avec autant de bonheur que de prudence & de résolution, reprit le dessein de l'expédition d'Angleterre; mais auparavant il fit tous ses efforts pour regagner l'amitié du Roi. Il lui fit tant de soumissions par ses Envoyés, & tant de protestations de fidélité, & d'un attachement éternel à ses intérêts, que ce Prince lui accorda une tréve, contre toutes les règles de la bonne politique, & dont il eut bientôt après grand sujet de se repentir. 1153. *Il lui accorde une trêve.* Gesta Ludov. c. 21.

Henri passa en Angleterre au mois de Janvier, & y fit une rude guerre à Etienne, pendant laquelle ce Prince perdit Eustache son fils, qu'il avoit déclaré son héritier. Cette mort le détermina à faire la paix, voyant les Anglois fort ennuyés de la guerre, qui désoloit tout le Royaume depuis si longtems. Thibaud Archevêque de 1154.

 Can-

Cantorbéri, & Henri Evêque de Vinchester frère du Roi, lui proposérent, pour accommoder tout, d'adopter Henri, & de le déclarer son Successeur, à condition que ce jeune Prince lui laisseroit la possession paisible de la Couronne le reste de sa vie. Cette proposition si favorable à Henri en fut acceptée avec joie, & Etienne, à qui son peu de santé faisoit fort souhaiter le repos, y consentit, quoiqu'il eût encore un autre fils nommé Guillaume; & ainsi la guerre fut terminée.

1154. Henricus Hantindon.

Cette paix & cette adoption de Henri étonnérent Louis, & l'inquiétérent fort. Profitant néanmoins de son absence, si-tôt que la trève, qu'il lui avoit accordée, fut finie, il se mit en campagne. Il assiégea & prit Vernon. Mais la mort d'Etienne Roi d'Angleterre, qui arriva bientôt après, & le Couronnement de Henri, qui devint paisible possesseur de ce Royaume, augmentérent ses inquiétudes, & le rendirent facile à écouter les propositions de paix que le nouveau Roi lui fit. Elle fut conclue, à condition que Neufmarché & Vernon seroient rendus à Henri; que ce Prince donneroit au Roi deux mille marcs d'argent, pour le dédommager des fraix de la guerre, & qu'il lui feroit un nouvel hommage.

Et ensuite la paix. Chronic. Nangii.

Henri repassa la mer avec le titre & l'équipage de Roi, & vint faire cet hommage, qui devoit faire trembler celui qui le recevoit. Il le fit pour la Normandie, pour la Guienne, pour le Poitou, pour l'Anjou, pour la Touraine, pour le Maine, c'est-à dire, pour une grande partie du Royaume, de laquelle, à cette cérémonie près, on le reconnoissoit pour Maitre absolu. Ce fut-là l'effet du fatal divorce avec la Reine Eléonore, & la suite de la perte de la Guienne: sans quoi, vraisemblablement Henri ne feroit jamais parvenu à la Couronne d'Angleterre; & c'est ce qui obligea le Roi à prendre de grandes précautions contre la puissance d'un Vassal & d'un voi-

1155. Roger de Hoveden. L. 2. ann. 1155.

sin si redoutable, & telle que ses Prédécesseurs n'en avoient point encore eu. 1155.

Le Roi n'avoit point d'enfans mâles ; & les Seigneurs François le pressoient de se remarier, pour avoir un héritier de sa Couronne, faute de quoi la France seroit tombée dans une grande confusion, & étoit menacée des derniers malheurs. Alors règnoit dans les Espagnes Alphonse VIII, Roi de Léon & de Castille, qui en se faisant couronner l'an 1135 par l'Archevêque de Tolède, avoit pris le titre d'Empereur d'Espagne: Prince également sage & vaillant, de qui le Roi, en cas de besoin, pouvoit attendre du secours, & une diversion puissante du côté de la Guienne, contre le Roi d'Angleterre. Il lui envoya demander en mariage sa fille Constance, que quelques-uns appellent Elisabeth: elle lui fut accordée, & Hugues Archevêque de Sens, qui avoit été choisi pour cette Ambassade, l'amena à Orléans. On y fit la cérémonie du mariage & du couronnement de la nouvelle Reine, quelque chagrin qu'en témoignât Samson Archevêque de Reims, soutenant comme ses Prédécesseurs, que ces cérémonies devoient se faire dans sa Ville Archiépiscopale.

Il épouse Constance fille d'Alphonse Roi de Léon & de Castille.

Mariana l. 11. c. 2. Chronic. Nangii.

Vers ce tems-là, le Roi fit aussi épouser Constance sa sœur, veuve d'Eustache fils du dernier Roi d'Angleterre, à Raymond Comte de Toulouse. Cette alliance fut faite sur des raisons d'intérêts, communes à l'un & à l'autre. Le Comté de Toulouse avoit appartenu pendant quelque tems aux Ducs de Guienne. De quelque manière qu'il en eût été détaché, sur quoi les Historiens ne conviennent pas, il est certain que les Ducs de Guienne avoient des prétentions sur ce Comté, au moins pour l'hommage. Raymond prévit bien que le Roi d'Angleterre, en qualité de Duc de Guienne, ne manqueroit pas à faire valoir son droit, quel qu'il fût, & fut bien-aise de s'appuyer du Roi de France ; & le Roi réciproquement d'avoir le Comte de Toulouse dans

Il marie sa sœur à Raymond Comte de Toulouse.

ſes intérêts, comme un homme qui pourroit in-
1155. quiéter le Roi d'Angleterre, en cas de guerre; & c'eſt ce qui produiſit cette alliance.

Fait un voyage en Eſpagne. Mariana. Roderic. Le Roi, ſous prétexte d'un Pélerinage à Saint Jaques en Galice, eut une entrevue avec Alphonſe ſon beau-pére. Mais ſi l'on en croit les Hiſtoriens Eſpagnols, ce ne fut pas tant pour prendre des meſures avec lui contre la trop grande puiſſance du Roi d'Angleterre, que pour un autre ſujet, qu'ils diſent avoir été le motif ſecret de ce voyage. Ce fut, ſelon eux, pour s'aſſurer ſi la fille d'Alphonſe qu'il avoit épouſée, étoit légitime, ſur quoi on lui avoit donné quelque ſoupçon, & il étoit réſolu de la répudier, en cas qu'elle ne le fût pas.

Alphonſe vint au-devant de lui juſqu'à Burgos, accompagné de Sanche Roi de Navarre, & l'y reçut avec une magnificence, qui fit avouer au Roi, qu'il ne ſe pouvoit pas voir une plus belle Cour, ſans excepter même celle de Conſtantinople, qu'on avoit affecté de lui faire paroître dans ſon plus beau luſtre, lorſqu'il y paſſa.

Alphonſe alla avec le Roi à Compoſtelle, & après avoir fait enſemble le Pélerinage, il le mena à Tolède. Raimond Roi d'Arragon s'y trouva, & tous ces Princes Eſpagnols n'oubliérent rien pour donner au Roi de France une grande idée de leurs richeſſes & de leur puiſſance. Ils lui firent de très beaux préſens, dont il n'accepta qu'une belle eſcarboucle d'une grandeur extraordinaire. Alphonſe pria le Roi de lui donner les Reliques de Saint Eugène prémier Archevêque de Tolède, qui étoient à Saint Denys
Mariana. loc. cit. en France. Quand il fut de retour, il lui en envoya une partie. Le Roi Philippe II. plus de quatre cens ans après, obtint le reſte du Roi Charles IX.

Et fait tenir à ſon retour le Concile de Soiſſons. Au ſortir de Tolède, le Roi d'Arragon accompagna le Roi juſqu'à Jacca, où tout ſe paſſa avec une magnificence égale à celle des Fêtes de Tolède. Louis très content, & délivré de ſes

ses soupçons touchant la naissance de la Reine, revint en France, où il fit tenir en sa présence le Concile de Soissons. Les Comtes de Flandres, de Troies, de Nevers, le Duc de Bourgogne, & le Comte de Soissons, avec un très grand nombre d'autres Seigneurs, s'y trouvérent. La fin de cette Assemblée étoit de terminer plusieurs différends du Clergé, & les guerres particulières que les Seigneurs se faisoient les uns aux autres, & pour assurer les chemins publics, & rétablir la liberté du commerce interrompu dans la plupart du Royaume par ces sortes de guerres. Les Seigneurs que j'ai nommés, & tous les autres, jurérent la paix pour dix ans, & promirent qu'en cas qu'il survînt quelque nouveau différend, ils le vuideroient à l'amiable, & par des arbitres. 1155.

Henri Roi d'Angleterre fait la guerre à Geoffroi son frère.

Robertus de Monte.

Ainsi la tranquillité fut rétablie par tout le Royaume, tandis que le Roi d'Angleterre faisoit vivement la guerre à Geoffroi son frère, qui, suivant le Testament du Comte leur père, devoit être mis en possession de l'Anjou, supposé que Henri parvînt à la Couronne d'Angleterre, comme il étoit arrivé. Geoffroi fit inutilement tous ses efforts pour se saisir d'un bien qui lui appartenoit. Henri le battit par-tout, lui enleva toutes ses Places, & l'obligea à se contenter d'une pension qu'il s'engagea à lui payer.

Le Roi d'Angleterre, qui appréhendoit fort que la France n'entrât dans la querelle de Geoffroi, eut une conférence avec le Roi sur les frontières de Normandie, & en lui renouvellant ses protestations d'amitié & son hommage pour le Comté d'Anjou, & pour les autres Domaines qu'il avoit en France (cérémonie que ce Prince 1156.
politique faisoit toujours sans peine) il l'empêcha de rien entreprendre contre lui. Cependant sa puissance croissoit toujours, & peu de tems 1157.
après cette Conférence, Thierri d'Alsace, en partant pour un nouveau voyage de Jérusalem, mit entre ses mains & en sa garde son Comté de

 Flan-

Flandres & tous ses autres Etats, & lui confia
1157. son fils Philippe, qui, quoique fort jeune, avoit
Robertus de Monte. été marié l'année précédente avec Elisabeth fille de Radulfe Comte de Vermandois, mort depuis quelques années, & héritière de ce Comté. Ainsi l'on pouvoit dire que le Roi d'Angleterre tenoit alors la France comme bloquée presque de tous côtés.

Il s'applique à régler ses Etats d'en-deçà de la Mer.

Ce Prince, sage & ambitieux, n'en demeura pas là. Il s'étoit rendu parfaitement maitre en Angleterre, parce qu'il y avoit réuni à son Domaine la plupart des Places & des Terres qui en avoient été détachées sous le règne précédent, & il avoit fait raser grand nombre de Forteresses, qui servoient de retraite à divers Seigneurs, dont il se défioit. De sorte que n'appréhendant plus aucun embarras de ce côté-là, il pouvoit séjourner dans ses Etats d'en-deçà de la mer, tant qu'il le jugeoit à propos, & il s'appliqua à les régler. Il obligea le Comte de Blois à lui remettre Amboise, & quelques autres Domaines, qu'il prétendoit avoir été usurpés sur ses Prédécesseurs; & Geoffroi son frère étant mort, il porta
1158. la guerre en Bretagne, où il contraignit Conan de Richemond Duc de Bretagne, de lui céder Nantes & le Pays Nantois, que Geoffroi avoit possédés. Ce Prince s'en étoit saisi durant les guerres civiles des Bretons, qui s'étoient partagés entre Eudes mari de Berte Duchesse de Bretagne de son chef, & Conan fils du prémier lit de cette Princesse.

Il marie son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roi de France.

Avant cette expédition, Henri s'étoit abouché avec le Roi de France sur la rivière d'Epte, & avoit conclu le mariage de Henri son fils aîné avec Marguerite fille aînée du Roi du second lit. L'un & l'autre étoient encore enfans, & Marguerite fut amenée en Normandie, pour y être élevée par Robert de Neubourg, jusqu'à ce qu'elle fût en âge nubile. Par-là Henri donnoit à son fils, non pas un droit sur la Couronne de France, mais au moins un prétexte d'y aspirer, en

cas

cas que le Roi n'eût point de fils dans la ſuite. Les Seigneurs François ne s'y oppoſérent pas, regardant ce mariage comme un nouvel engagement pour les deux Rois, à entretenir la paix alors néceſſaire au Royaume, que les dépenſes de la Croiſade avoient fort épuiſé. Mais Henri, qui ne vouloit la paix qu'autant qu'elle lui étoit avantageuſe, donna bientôt lieu de la rompre. 1158.

On devoit s'attendre depuis longtems à ce qui fit le ſujet de cette rupture. Henri à qui tout réuſſiſſoit, & que tous ſes voiſins redoutoient, penſa à faire valoir les prétentions de la Reine ſa femme ſur le Comté de Toulouſe, & à ſommer le Comte Raimond de le lui reſtituer.

Apprêts qu'il fait contre le Comte de Toulouſe. Robertus de Monte.

Comme il prévit bien le refus, il ſe mit en état de ſe faire obéir. Il engagea dans ſon parti Raimond Bérenger Comte de Barcelonne, Seigneur très puiſſant, avec qui il conféra ſur cela à Blaye. Henri, afin de ſe l'attacher plus fortement, lui demanda ſa fille en mariage pour Richard ſon ſecond fils, auquel il aſſura la Guienne, s'obligeant de l'en mettre en poſſeſſion, ſitôt que l'époux & l'épouſe ſeroient en âge de ſe marier. Les affaires néanmoins changérent dans la ſuite à cet égard. Le Comte ne refuſa pas une offre ſi avantageuſe, & promit à Henri de le ſeconder contre le Comte de Toulouſe, qui de tout tems avoit été ſon ennemi. Une pareille raiſon fit entrer dans la Ligue Guillaume Trincavel, Comte de Nîmes & Vicomte de Béſiers. Henri gagna auſſi Guillaume de Montpellier, & Thibaud Comte de Blois. Enfin Malcolme Roi d'Ecoſſe, jeune Prince ſon parent, & à qui il ceignit l'épée en cette occaſion, l'inſtituant par-là Chevalier, ſelon l'ancienne coutume, lui amena auſſi un renfort de ſon pays.

Nouveau moyen dont il ſe ſert pour lever des Troupes.

Dans la levée des Troupes que Henri fit pour cette expédition, une choſe me paroît digne de remarque, parce que c'eſt la prémière fois que je ſache qu'on la voit dans l'Hiſtoire. La maniére ancienne, ordinaire & univerſelle de faire des

Armées en ce tems-là, étoit que le Prince en-
1158. voyât ordre aux Seigneurs ses Feudataires, de prendre les armes, & d'amener avec eux un certain nombre de leurs Vassaux. Ces Seigneurs avoient aussi des Gentilshommes, qui tenoient d'eux des fiefs, & à qui eux-mêmes, après avoir reçu immédiatement l'ordre du Roi, commandoient de monter à cheval, & d'amener pareillement un certain nombre d'hommes de leurs terres : ensuite furent instituées les Communes, comme je l'ai remarqué. De tout cela se composoit l'Armée, où chaque Seigneur & chaque Gentilhomme commandoit plus ou moins de Troupes, selon qu'il avoit plus ou moins de terres ou de Vassaux. Cette manière, qui, en ce qui regardoit les Gentilshommes, étoit comme notre Arrière-ban d'aujourd'hui, incommodoit fort la Noblesse de la campagne & les Paysans, quand la guerre se faisoit loin de leur Pays; outre que la culture des terres en souffroit. Henri
Ibid. dans l'occasion dont je parle, proposa aux Anglois & aux Normans, & à quelques autres Vassaux de ses Domaines les plus éloignés de la Guienne, de lui donner de l'argent au-lieu de Troupes; & ils y consentirent. Il leva avec cet argent des hommes de tous côtés, selon qu'ils se présentoient de leur bonne volonté, & fit par ce moyen une très nombreuse Armée, à la tête de laquelle il mit les principaux Seigneurs de ses Etats, avec quelques Gentilshommes. Il devoit outre cela être joint par les Troupes de ses Alliés.

Tant d'apprêts contre le Comte de Toulouse, dont la puissance étoit toutefois inférieure à la sienne, faisoient bien voir que Henri ne vouloit pas manquer son coup. Mais aussi le Comte, qui prévit bien que l'orage alloit tomber sur lui, prit de son côté ses précautions. Il donna avis de tout au Roi de France son beau-frère, & le conjura de ne le pas abandonner dans cette pressante nécessité. Le Roi lui promit le secours qu'il lui deman-

demandoit, & assembla promptement une Armée. Il en donna une partie à Robert Comte de Dreux, & à Henri Evêque de Beauvais ses frères. Il les envoya sur les frontières du côté de Normandie pour les défendre, en cas que dans la suite, le Roi d'Angleterre voulût entreprendre quelque chose de ce côté-là; ou pour faire diversion dans ce Duché, supposé qu'on le jugeât à propos. Lui avec le reste de ses Troupes marcha en personne vers Toulouse, où il mit une forte garnison, & toutes sortes de munitions. 1158.

Il emporte Cahors, & lève le siège de Toulouse. Henricus de Hovoden.

Le Roi d'Angleterre ne tarda pas à entrer dans le Comté de Toulouse; il emporta Cahors; & la plupart des autres Places n'osant résister, se rendirent à lui. Ensuite il assiégea Toulouse: il perdit beaucoup de gens de qualité à ce siège; mais il commençoit à serrer de près les Toulousains, lorsque le Roi après avoir forcé un quartier du camp, entra lui-même dans la Place avec de très bonnes Troupes. Ce secours déconcerta le Roi d'Angleterre. Il fit dire au Roi que le voyant en résolution de défendre la Place en personne, il abandonneroit cette entreprise par respect pour lui, qui étoit son Seigneur. C'étoit-là une honnêteté un peu forcée.

En quittant le siège, il envoya ordre au Comte de Blois d'entrer en France avec ses Troupes du côté de Normandie, pour obliger le Roi à quitter Toulouse. Le Comte se mit en devoir de le faire; mais il fut repoussé par le Comte de Dreux & par l'Evêque de Beauvais, & il ne se fit rien en ces quartiers-là, que quelques ravages de part & d'autre sur les frontières. Ibid. 1159.

Cette Campagne dura trois mois. Le Roi d'Angleterre fit fortifier Cahors, laissa Thomas son Chancelier pour y commander, & partit au mois d'Octobre pour rentrer en Normandie. Ibid.

Paix entre le Roi de France & le Roi

Après y avoir fait reposer son Armée quelques jours, il marcha vers le Beauvoisis, y attaqua Gerberoi, Place alors très forte, & la prit avant que le Roi pût la secourir. Il en rasa les mu-

murailles, & porta le ravage dans tous les environs : mais ce qui embarrassa beaucoup plus le

1159. *d'Angleterre.* Roi, fut que Simon de Montfort Comte d'Evreux se déclara hautement pour Henri, & lui

Ibid. livra ses Places; savoir, Montfort-l'Amauri, une autre qui s'appelloit Rochefort, & Epernon,

1160. d'où les garnisons Angloises couroient tous les environs de Paris, & coupoient la communication de cette Capitale avec Etampes & Orléans. C'est ce qui obligea le Roi de faire une trêve avec le Roi d'Angleterre, & enfin la paix se fit au mois de Mai de l'année suivante, à ces conditions : que le Roi d'Angleterre renouvelleroit

Ibid. son hommage pour la Normandie; que Henri son fils, à qui il donnoit les Comtés d'Anjou & du Maine, le feroit aussi pour ces deux Comtés; que Richard son second fils épouseroit une des

Neubrig. L. 2. c. 12. filles du Roi, & que le Roi donneroit au jeune Prince l'investiture du Duché de Guienne. On renouvella & on confirma les anciens Traités. On y comprit tous ceux qui avoient pris part dans la querelle. Toutes choses furent remises au même état qu'elles étoient avant la guerre; & on cessa d'inquiéter le Comte de Toulouse, sans rien néanmoins décider absolument sur le fond du différend qu'il avoit avec le Roi d'Angleterre. Mais ce différend n'étoit rien en comparaison de celui qui divisa alors l'Eglise, & où les plus puissans Princes de la Chrétienté prirent des partis contraires.

Schisme dans l'Eglise au sujet de l'élection de deux Papes, Alexandre III, & Victor IV.

Depuis la mort du Pape Eugène III, arrivée en 1153, il y avoit eu deux Papes en cinq ans; savoir, Anastase IV, & Adrien IV. Après le décès de ce dernier en 1159, il s'étoit fait une double élection, qui ne manqua pas de produire un Schisme. Les deux élus furent Roland Cardinal de saint Marc, qui prit le nom d'Alexandre III, & Octavien Cardinal de sainte Cécile, qui prit le nom de Victor IV. L'élection du Cardinal Roland étoit évidemment la plus légitime; mais l'Empereur Fridéric, surnommé

Bar-

Barberousse, Duc de Suabe, neveu & Successeur de Conrad, qu'il avoit accompagné en la dernière Croisade, haïssoit le Cardinal Roland, qui lui avoit toujours été fort contraire dans les grands démêlés que ce Prince avoit eus avec Adrien IV, & il l'appréhendoit beaucoup : ainsi il résolut d'appuyer Victor de toutes ses forces, & d'engager dans son parti sur-tout le Roi de France & le Roi d'Angleterre, auxquels les deux concurrens envoyérent incessamment porter la nouvelle de leur exaltation, & demander leur protection. 1160.

Alexandre eut en-deçà des Monts un zélé défenseur, qui fut Arnoul Evêque de Lisieux. Ce Prélat avoit beaucoup de crédit sur l'esprit du Roi d'Angleterre. Il le prévint fort en faveur d'Alexandre, & empêcha le prémier effet des Lettres que l'Empereur écrivit à ce Prince. Néanmoins le Roi d'Angleterre, pour ne pas choquer Fridéric, ne fit point paroître un Edit, qu'il étoit prêt de publier dans tous ses Etats, par lequel il se déclaroit hautement pour Alexandre; mais son inclination & ses intentions étoient assez connues des Peuples. Arnulphi Epist. ad Alexandrum.

Ce délai & les brigues des Envoyés de Fridéric à la Cour d'Angleterre, & à celle de France, inquiétérent Alexandre. Il étoit sur-tout en peine des sentimens de Henri, parce que le Roi de France avoit fait entendre aux Agens des deux partis, qu'avant que de se déterminer, il vouloit voir ce que feroit le Roi d'Angleterre. Epist. Arnulphi ad Cardinal. Joannem & Vuillelm.

Sur ces entrefaites, l'Empereur averti du panchant qu'avoient les deux Rois au parti d'Alexandre, leur écrivit que dans une contestation de cette nature, qui alloit causer un dangereux Schisme dans l'Eglise, il falloit prendre les voies les plus efficaces pour la terminer : que celle d'un Concile étoit la plus naturelle, & que sa qualité d'Empereur l'établissant Protecteur de l'Eglise, il en avoit convoqué un à Pavie, où il avoit averti les deux Prétendans de se trouver, pour *Divers Conciles remis sur cette affaire.*

y foutenir leur droit, & le foumettre au jugement qui y feroit rendu : qu'il efpéroit y voir venir plufieurs Evêques de France & d'Angleterre, afin que d'un commun confentement, on reconnût par-tout le véritable Pafteur, & qu'on y rejettât l'intrus. Il écrivit la même chofe aux Rois de Hongrie, de Bohême & de Danemarc.

1160.

Radevic. l. 2. de Geftis Frider. c. 60.

La chofe réuffit à fon gré. Tous ces Rois fufpendirent leur réfolution, & le Concile fe tint. Le Roi de France & le Roi d'Angleterre y envoyérent leurs Ambaffadeurs. Les Rois de Hongrie, de Bohême & de Danemarc s'y rendirent en perfonne; mais il n'y eut d'Evêques que ceux d'Italie & des autres parties de l'Empire, au nombre de cinquante. Les Archevêques d'Arles, de Lyon, de Vienne, de Befançon, pays qui étoient alors & depuis longtems du Domaine de l'Empire, fe contentérent d'y envoyer leurs Députés. Alexandre, qui prévit bien que tout s'y feroit fuivant les ordres & les intentions de l'Empereur, ne voulut point y aller. Victor très affuré de fon Protecteur y vint, & protefta de fa foumiffion au jugement du Concile.

Le refus d'Alexandre, les fauffes relations qu'on y fit des deux élections, la crainte, ou la complaifance qui empêchérent les Evêques les mieux intentionnés pour Alexandre, de prendre en main fa défenfe en préfence de l'Empereur, firent reconnoitre Victor prefque tout d'une voix. Les Rois de Danemarc, de Bohême, & de Hongrie, & l'Ambaffadeur d'Angleterre même foufcrivirent au Concile; celui de France refufa de le faire, difant que fon Maitre vouloit encore avoir plus d'éclairciffemens fur la manière dont les élections s'étoient faites ; mais qu'en attendant que l'Empereur lui eût donné là-deffus les lumières qu'il fouhaitoit, il demeureroit neutre. Alexandre fut apparemment redevable à la Reine de France, de ce que le Roi prit un parti qui lui fut fi favorable en cette conjoncture; au moins les Lettres que nous avons de ce Pape à cette Prin-

Epift. Epifcop. Bamberg. ad Salsburg.

Epift. 17 Alexandri.

Princesse, marquent-elles qu'il avoit grande confiance en elle, & qu'il comptoit beaucoup sur le crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roi. 1161.

Cette suspension n'empêcha pas l'Evêque de Lisieux d'écrire fortement aux Evêques d'Angleterre, pour les attacher à l'obédience d'Alexandre. Le Roi de France & le Roi d'Angleterre ne laissérent pas non plus d'assembler leurs Evêques au mois de Mai. Louis convoqua ceux de France à Beauvais, & Henri ceux de Normandie à Neufmarché; & dans les deux Assemblées, d'un commun consentement, Alexandre fut reconnu pour le seul & vrai Pape.

Epist. Arnulphi ad Episcop. Angliæ. Robert. de Monte.

De plus, le Roi écrivit sur ce sujet à Manuel Empereur de Constantinople, & si fortement, qu'il le mit dans le parti d'Alexandre, dans lequel entrérent aussi les Evêques de Palestine. Les Rois & les Evêques d'Espagne imitérent l'exemple de ceux de France.

Inter Epist. Alexandri. Concil. Tolosan.

Mais pour rendre encore la chose plus autentique, on convoqua un Concile à Toulouse, où se trouvérent cent, tant Evêques qu'Abbés, partie François, partie Sujets du Roi d'Angleterre. Les deux Rois y furent présens. Il y vint des Ambassadeurs d'Espagne, & ceux de l'Empereur y assistérent pareillement avec des Députés d'Alexandre & de Victor. On y examina de nouveau les deux élections, & Guillaume de Pavie Cardinal y exposa si nettement les choses, réfuta si fortement tout ce que les partisans de Victor produisoient pour le défendre, qu'il ne laissa pas le moindre scrupule aux deux Rois. Ainsi ce qui avoit été résolu aux Conciles de Beauvais & de Neufmarché, fut confirmé, & Victor solennellement excommunié par tout le Concile, avec ceux qui desormais suivroient son parti.

Guilelm. Neubrig. l. 2. c. 9.

L'Empereur ne se rebuta pas pour cela. Il tint à Lodi, entre Milan & Plaisance, un nouveau Concile, où Victor fut de nouveau reconnu; & Frideric maintint dans le Schisme les Rois de Bohême, de Hongrie, de Danemarc & de Norvége.

Otho Morena in Chronic.

Ce-

1162. Cependant le Pape, qui ne se trouvoit pas en sureté à Rome, vint en France. Il arriva à Montpellier après les Fêtes de Pâques de l'an 1162, & tint un Concile, où il excommunia l'Anti-Pape & tous ses adhérens. De là il s'avança jusqu'à Clermont en Auvergne. Ce fut là qu'il trouva un nouvel embarras, qu'il n'avoit pas prévu.

Acta Alexandri ex Codice Vaticano.

Concil. Monspeliense. *L'Empereur est d'avis qu'on procède à une nouvelle élection.*

Les mauvaises démarches des Princes sont d'autant plus fâcheuses, qu'ils se croyent encore plus que les autres hommes, engagés d'honneur à les soutenir. Frideric ne pouvoit se résoudre à reconnoitre Alexandre, & prévoyoit bien qu'il ne pourroit pas maintenir longtems Victor. Il voulut tenter un autre expédient, pour se tirer d'un si mauvais pas. Ce fut de faire ensorte, sous prétexte de finir le Schisme, que ni Victor, ni Alexandre ne demeurassent point Papes, & qu'on procédât à une nouvelle élection. Il ne desespéroit pas de réussir, s'il pouvoit faire entrer le Roi de France dans cette pensée. Voici comment il s'y prit pour en venir à bout.

Mort de la Reine. Le Roi épouse Adélaïde fille de Thibaud Comte de Champagne. Robertus de Mont.

Constance de Castille Reine de France, & protectrice d'Alexandre, étoit morte en couche d'une seconde fille, au mois de Septembre de l'an 1160, (c'étoit la quatrième fille que le Roi avoit eue de ses deux prémières femmes, qui ne lui avoient point donné d'héritier;) & les Seigneurs du Royaume retombérent dans leurs prémières inquiétudes. C'est pourquoi ils obligérent le Roi à se remarier au-plutôt, & passant par dessus des bienséances, que l'on crut devoir négliger dans une conjoncture si importante, il épousa dès le mois suivant en troisième noces, Adélaïde, fille de Thibaud Comte de Champagne dernier mort, & sœur des Comtes de Blois, de Champagne, & de Sancerre.

Victoris Epist. ad Ludovic.

L'Anti-Pape Victor étoit parent de la nouvelle Reine, & des trois Comtes ses frères. Depuis le mariage, Henri Comte de Troies & de Champagne étoit devenu le favori de Louis, & avoit

avoit de très étroites liaisons avec l'Empereur, qui s'en servit pour engager le Roi à une conférence, où il pût lui proposer ses vuës sur la paix de l'Eglise.

1162. Acta Alexandri.

Le Comte s'acquitta parfaitement de sa commission, en représentant au Roi, qu'il ne falloit négliger aucun moyen de mettre fin au Schisme, comme au plus grand mal dont l'Eglise pût être affligée; que jamais elle n'avoit été plus partagée, l'Espagne, la France, l'Angleterre d'un côté, étant pour Alexandre; & de l'autre une grande partie de l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, le Danemarc, la Norvège, tenant pour Victor : que les deux partis aiant de si grands Princes à leur tête, ils ne viendroient jamais à bout l'un de l'autre par la force, ni par les excommunications; qu'au contraire si une fois les Eglises de France, d'Italie & d'Allemagne se trouvoient unies dans le même sentiment, les autres suivroient sans peine; & qu'en tout cas, supposé qu'on ne pût pas convenir, les choses n'en seroient pas en un état pire que celui où elles se trouvoient actuellement; qu'ainsi il étoit juste d'accorder à l'Empereur une chose qu'il paroissoit demander avec des intentions très droites, & qu'il étoit à propos que le Roi conférât avec lui.

Il accorde à l'Empereur une Conférence pour mettre fin au Schisme.

Le Roi se laissa persuader par des raisons si spécieuses, & envoya le Comte à la Cour de l'Empereur, pour lui dire qu'il se rendroit le vingt-neuvième d'Août sur la rivière de Saone entre Dijon & Dole, avec grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, & qu'il y améneroit Alexandre. Le Comte fit de grands honneurs & beaucoup d'amitiés à Victor, qu'il trouva à la Cour de l'Empereur; ce qui lui donna de grandes espérances, & l'enhardit à écrire au Roi, pour le prier de se défaire des préventions qu'on lui avoit données contre lui, & qu'il espéroit bien détruire.

Epist. Frider. ad Episc. Lugdun. Epist. Victoris ad Ludovic.

Alexandre averti de cette négociation, fit tout

ce

1162. Epist. Alexand. ad Hugonem.

ce qu'il put pour en empêcher l'effet, par le moyen de Hugues Evêque de Soissons, qui tâcha en-vain de détourner le Roi d'accorder à Fridéric la conférence qu'il lui demandoit. Ainsi les deux Princes s'acheminérent au rendez-vous. Fridéric y amena Victor avec un grand nombre d'Evêques ; mais le Roi ne put gagner sur l'esprit d'Alexandre qu'il l'y accompagnât.

Acta Alexandri.

Pour s'en défendre, il lui dit qu'il n'étoit pas de sa dignité de se soumettre au jugement de l'Empereur, & qu'il seroit contre les Canons & les plus saintes Règles de l'Eglise, s'il reconnoissoit un tel Tribunal, son élection étant certainement très canonique, comme il en avoit convaincu tous ceux qui avoient assisté au Concile de Toulouse; qu'ainsi il se contenteroit d'envoyer à la Conférence quelques Cardinaux, non pas pour discuter encore une fois une affaire si nette, mais pour en faire une simple exposition, qui lèveroit les moindres doutes, s'il en pouvoit rester encore dans l'esprit de quelques gens prévenus ; & il pria le Roi de se contenter de cette démarche, qu'il faisoit à sa seule considération.

Le Roi n'aiant pu en obtenir autre chose, s'avança vers Dijon, d'où il fit avertir de son arrivée l'Empereur, qui étoit campé avec des Troupes derrière une montagne assez près de là.

Rupture de la Conférence.

Les Envoyés aiant salué l'Empereur, il leur demanda si Alexandre étoit avec le Roi. Aiant su qu'il n'y étoit pas, il s'emporta, & dit en colère, que le Roi l'avoit trompé, qu'il lui avoit manqué de parole; & les renvoya sans autre réponse.

Le Roi avoit peu de monde avec lui, & l'Empereur en avoit beaucoup, & l'on appréhenda fort qu'il ne passât la montagne, & ne vînt fondre en Bourgogne, avec danger même de la personne du Roi. Sur cela on tint Conseil, & il fut résolu qu'on renvoieroit à l'Empereur, pour lui dire, que bien que le Roi eût eu de bon-

bonnes raisons pour ne pas obliger le Pape à se trouver à la Conférence, néanmoins afin d'ôter tout lieu de penser qu'il n'eût pas agi sincèrement en cette occasion, il alloit le faire venir incessamment. Cependant on dépêcha des couriers au Roi d'Angleterre, pour le prier de venir au-plutôt au secours du Roi avec un Corps d'Armée qu'il avoit sur pié. Henri le fit volontiers, il se mit aussi-tôt en marche, & s'avança à grandes journées vers Dijon.

1162.

Ibid.

Le Pape aiant reçu les Lettres du Roi, se trouva fort en peine, & il ne savoit quel parti prendre: car d'une part il appréhendoit de se commettre; & de l'autre il voyoit le péril du Roi, qui d'ailleurs ne vouloit pas avoir l'affront de fuir devant l'Empereur, ni exposer les frontières de France au pillage.

La réponse qu'on porta à l'Empereur, eut l'effet qu'on prétendoit, qui étoit de l'appaiser, & d'empêcher qu'il n'avançât avec ses Troupes; mais l'irrésolution du Pape auroit pu produire de grands maux, si le bruit de l'approche des Troupes d'Angleterre, la réflexion que l'Anti-Pape fit sur le grand nombre de Prélats François que le Roi avoit à sa suite, & qui assuroit à Alexandre la pluralité des suffrages dans la Conférence, & par dessus tout cela la disette des vivres, qui commençoit à être grande dans l'Armée Impériale, n'eussent fait prendre à l'Empereur lui-même le parti de se retirer.

Proposition que l'Empereur fait faire au Roi.

Pour en avoir un prétexte, il fit faire une proposition au Roi, qui le tira de tout embarras. Le Chancelier de l'Empereur l'étant venu saluer de sa part, & l'aiant trouvé à la tête d'un gros de Cavalerie dans la campagne, lui dit après son compliment, que son Maitre étant Empereur des Romains, & protecteur de l'Eglise, il n'appartenoit qu'à lui en cette qualité, & aux Evêques de l'Empire, de décider du différend dont il s'agissoit; que les autres Evêques devoient s'en rapporter à eux; qu'ils pouvoient venir s'ils vouloient

loient à l'Assemblée qui devoit se tenir sur ce su-
1162. jet, pour être témoins de ce qui s'y passeroit, mais non pas pour y être Juges.

Le Roi sourit à ce bizarre dizcours, & répondit au Chancelier, qu'il se souvenoit que le Fils de Dieu avoit commandé à saint Pierre de paître ses brebis; qu'il n'avoit jamais cru que sous ce nom fût compris le seul Empereur, & les seuls Evêques de France; qu'ainsi l'affaire du Pasteur commun les regardoit tous également.
Ibid. Après ce peu de paroles, pour traiter le Chancelier, comme l'Empereur avoit fait les prémiers Envoyés François, il tourna bride, sans autre réponse, & le laissa là. Il donnna aussi-tôt ordre au peu de Troupes qu'il avoit de se mettre sous les armes, & de se tenir sur leurs gardes, de peur de surprise. Il fortifia de quelques Soldats les garnisons des Places les plus exposées, & se tenant quitte de la parole qu'il avoit donnée à l'Empereur, par la conduite que ce Prince tenoit, il se disposa à partir. Mais Fridéric voyant la famine s'augmenter de jour en jour dans son Armée, ne pensoit pas à passer la Saone, & il décampa au même tems que le Roi se retiroit. C'est à quoi se termina cette nouvelle négociation, qui avoit beaucoup inquiété le Pape. Ce fut la dernière que l'Empereur eut avec le Roi de France, touchant les affaires de l'Eglise; & Alexandre avec le tems, par son courage, par sa fermeté, par son adresse, & par sa prudence, vint à bout de se faire reconnoitre pour Pape légitime par Fridéric.

Concile de Tours. Robert. de Monte. Après la rupture de la Conférence de la Saone, le Roi d'Angleterre qui s'étoit approché avec des Troupes pour repousser l'Empereur, en cas qu'il eût voulu entrer en Bourgogne, alla avec le Roi de France joindre le Pape sur la rivière de Loire. Ils lui rendirent les plus grands honneurs, & en particulier celui de marcher à pié à ses deux côtés, tenant les rênes du cheval sur lequel il étoit monté, & le conduisirent de cette sorte jus-

qu'à

qu'à une tente magnifique qu'on lui avoit préparée dans le camp. Il demeura encore quelque tems en France, où il tint l'année d'après un grand Concile à Tours, composé de dix-sept Cardinaux, de cent vingt-quatre Evêques, & de cent quatorze Abbés. L'Anti-Pape & ceux qui le soutenoient y furent de nouveau excommuniés, on y décerna de grièves peines contre des Hérétiques connus depuis sous le nom d'Albigeois, dont les erreurs se répandoient beaucoup dans la Gascogne ; & on soumit aux mêmes anathêmes tous ceux qui auroient le moindre commerce avec eux. Mais quoique les deux Rois eussent toujours agi de concert pour les intérêts de l'Eglise & du Pape, cela n'empêcha pas que durant ce tems-là même ils n'eussent ensemble de grands démêlés, & ne se fissent par intervalles une assez rude guerre.

1162.

1163.

Concil. Turonense. cap. 4.

Marguerite, fille ainée du Roi de sa seconde femme, avoit été promise au Roi d'Angleterre, pour Henri son fils ainé, & ce Prince demanda en 1160 qu'on fît les fiançailles. Le Roi y consentit, & elles se firent à Neubourg en Normandie, où la Princesse étoit élevée.

Robert. de Monte.

Incontinent après les fiançailles, le Roi d'Angleterre, sans en rien dire au Roi, alla s'emparer de Gisors, de Neausle, & de Neuchâtel sur la rivière d'Epte; Places que le Roi devoit donner en dot à Marguerite, mais seulement au tems du mariage. Le Roi irrité de cette conduite, prit aussi-tôt les armes avec ses trois beaux-frères les Comtes de Champagne, de Blois, & de Sancerre. La première chose que firent ces trois Seigneurs, fut de s'aller poster à Chaumont, qui étoit un Fief dépendant du Comté de Blois, & de le fortifier, pour pouvoir faire de là des courses dans la Touraine. Henri avec sa promptitude ordinaire y accourut. Le Comte de Blois y étoit demeuré; mais ne se trouvant pas assez fort pour s'y renfermer, il en sortit, en y laissant une garnison. Henri assiégea le Château, le prit, &

Le Roi d'Angleterre s'empare de plusieurs Places qui appartenoient au Roi.

Ibid.

& le mit entre les mains de Hugues d'Amboise,
1163. ennemi mortel du Comte de Blois, parce que son père étoit mort dans une prison, où ce Comte l'avoit mis. Henri fortifia de nouveau Amboise, & après cette expédition, se retira au Maine, la saison ne lui permettant pas de faire d'autres entreprises. Mais il fit fortifier pendant l'Hiver, & mettre en bon état toutes les Places de ses frontières de Normandie, d'Anjou, de Guienne, du Maine, de Touraine; & mit de fortes garnisons dans les Forteresses du Comte de Meulan son Vassal, bien résolu de soutenir la guerre qu'il s'étoit attirée.

Ibid.

Le Roi ne manqua pas dès le Printems, de paroître avec une Armée dans le Vexin Normand; tandis que le Comte de Blois, avec une
1161. autre, marcha du côté de Châteaudun : mais Henri avoit si bien pourvu à tout, qu'ils ne purent l'entamer nulle part. Les Armées furent plusieurs fois en présence; mais les deux Rois se craignant l'un l'autre, & prévoyant également les suites de la perte d'une bataille, n'en vinrent jamais aux mains. On commença à parler de paix. On fit une trève jusqu'à la saint Jean. Pendant la trève, on convint que le Roi d'Angleterre mettroit en sequestre les Places qu'il avoit prises, entre les mains de deux Chevaliers du Temple, nommés l'un Totes de saint Omer, & l'autre Robert de Pirou; qu'ils les garderoient jusqu'au mariage du jeune Henri & de Marguerite, & qu'alors ils les rendroient au Roi d'Angleterre.

Roger de Hoveden. Parte 2.

Ce Prince consentit sans peine à cette condition, bien résolu de tromper le Roi, beaucoup plus droit & plus sincère que lui. Il gagna les deux Chevaliers par ses caresses & par ses présens; & étant sûr de l'un & de l'autre, il fit faire le mariage de son fils & de Marguerite, tous deux encore fort jeunes, & cela sans en rien communiquer au Roi. Ce qui étant fait, il somma les deux Chevaliers de lui rendre les Places.

Ils

Ils le firent, ainsi qu'ils en étoient convenus avec lui, & se retirérent en Angleterre, pour éviter la colère du Roi, & où Henri les dédommagea volontiers des biens qu'ils avoient en France. 1161.

Il fait une incursion dans le Comté de Toulouse.

Aussi-tôt après, je ne sai sous quel prétexte, il fit une incursion dans le Comté de Toulouse, & y prit en huit jours Castillon, Place très forte au-dessus d'Agen, & jetta l'épouvante dans tout le pays. C'est ainsi que ce Prince également actif, ambitieux, & sûr dans ses entreprises, par les précautions qu'il prenoit pour y réussir, se servoit de toutes les occasions que la négligence & la trop grande sécurité de ses voisins lui fournissoient de s'agrandir.

Il se brouille avec Thomas Bequet Archevêque de Cantorbéri.

Il s'étoit donné par-là une supériorité sur eux, qui les obligea quelquefois à souffrir & à dissimuler bien des choses; & l'on ne voit pas que le Roi eût rompu avec lui pour la supercherie du mariage, ni pour l'insulte faite au Comte de Toulouse. Ce fut sans doute le Pape, qui aiant grand intérêt que ces Princes fussent, par leur bonne intelligence, en état de le soutenir, pacifia les choses. Mais peu de tems après le Roi d'Angleterre vit naitre chez lui une autre espèce de guerre, qui lui causa bien des chagrins & bien des inquiétudes, que le Roi de France, par la conduite qu'il tint à son égard en cette occasion, ne s'efforça pas de calmer. Ce qui y donna lieu fut le zèle & la fermeté de Thomas Bequet, si fameux dans les Histoires Ecclésiastiques de ce tems-là, & plus connu dans l'Eglise, qui l'a mis au nombre des Saints, sous le nom de S. Thomas de Cantorbéri.

Caractère & conduite de ce Prélat.

C'étoit un homme d'un grand mérite, d'une vertu austère, d'un esprit inflexible, d'une intrépidité que rien n'étonnoit; incapable de se laisser corrompre par la faveur, ou ébranler par la disgrace; allant à son devoir avec autant de droiture que de zèle, sans que la crainte des plus grands dangers pût l'en détourner; sacrifiant tout,

1161. tout, & ne ménageant rien, dès qu'il étoit persuadé qu'il s'agissoit de l'intérêt de Dieu.

1162. Henri l'avoit fait son Chancelier, Gouverneur du jeune Prince Henri son fils aîné, & ensuite Archevêque de Cantorbéri; dignité qu'il n'accepta que malgré lui, & qu'après une extrême résistance que le Roi eut beaucoup de peine à vaincre.

1163. Concil. Turon. Can. 3. L'année d'après sa promotion, il assista au Concile de Tours, où le Pape présida en personne, & où il se fit un Canon contre les usurpateurs des biens des Eglises. L'Archevêque étant de retour dans la sienne, agit fortement en vertu de ce Canon contre plusieurs Seigneurs d'Angleterre, dont il s'attira par-là la haine. Il pria le Roi de trouver bon qu'il lui remît sa Charge de Chancelier, pour s'occuper uniquement de la conduite de son Diocèse. Cette proposition déplut au Prince; mais il se rendit aux instances du Prélat, qui en quittant cette Charge, se crut exempt d'une espèce de nécessité, où il se trouvoit auparavant, de soutenir certaines Coutumes du Royaume, qu'il jugeoit être contraires à la liberté Ecclésiastique : elles regardoient principalement la Jurisdiction des Juges séculiers sur les Clercs dans les matières criminelles, les revenus des Eglises & des Cures vacantes, que le Roi & les Seigneurs particuliers s'attribuoient, & qu'ils laissoient vaquer longtems exprès, pour en avoir une plus longue jouissance.

L'Archevêque ne tarda pas à agir conformément aux idées qu'il avoit sur tout cela. Il obligea le Roi, par les vives remontrances qu'il lui fit, à faire cesser la vacance des Evêchés de Vorcester & de Herfort. Il excommunia un Seigneur Vassal de la Couronne : de quoi le Roi se tint fort offensé, prétendant qu'il n'avoit pas dû le faire sans son consentement. Il refusa de remettre entre les mains du Magistrat un Prêtre coupable d'homicide. Il en fit autant pour un Chanoine, & quoi que le Roi lui pût dire, il ne voulut

voulut jamais le relâcher, soutenant toujours que c'étoit à lui à en faire justice. 1163.

Henri jusqu'alors avoit été très absolu, & n'étoit pas accoutumé à souffrir ces sortes de résistances. Il fut fort irrité de celle de l'Archevêque; mais il le fut encore bien plus, lorsqu'aiant fait une Assemblée d'Evêques à Westminster, il les trouva tous résolus à suivre l'exemple de leur Primat. Il regarda cette union de sentiment comme une cabale formée par l'Archevêque. Il leur demanda s'ils n'étoient pas résolus d'observer toutes les Coutumes du Royaume: ils répondirent qu'ils vouloient les garder toujours, en tous les points où elles n'auroient rien de contraire à la Loi de Dieu, & aux privilèges de leur Ordre. Réponse qui le choqua si fort, qu'il sortit sur le champ de l'Assemblée tout en colère; & dès le lendemain il ôta à l'Archevêque les Gouvernemens qu'il avoit encore gardés, en se défaisant de l'emploi de Chancelier. *Il est privé de ses Gouvernemens.*

Cette marque de disgrace fit abandonner l'Archevêque, non seulement de toute la Cour, mais encore de la plupart de ses Confrères, qui craignirent d'être enveloppés dans son malheur. Quelques-uns d'entre eux néanmoins tâchérent de trouver des expédiens, pour adoucir les choses. L'Archevêque se relâcha sur quelques articles; mais s'en étant repenti aussi-tôt après, & s'étant retracté, ces irrésolutions ne servirent qu'à irriter le Roi de plus en plus. Pour l'aigrir encore davantage, quelques ennemis du Prélat l'accusérent d'avoir écrit des Lettres au Roi de France, où il parloit du Roi d'Angleterre comme d'un persécuteur de l'Eglise. Il tâcha en-vain de se disculper. Il pria même par Lettres le Roi de France, de rendre le témoignage qu'il devoit à son innocence: mais Henri ne se tenoit satisfait de rien, s'il n'étoit absolument obéi. Epist. Thomæ ad Ludovic.

Il convoqua à Clarendon une nouvelle Assemblée des Seigneurs & des Evêques du Royaume, *Il prend la résolu-*

fous prétexte de régler par leur avis les points principaux de cette conteftation, & de prévenir les troubles qu'elle commençoit à caufer dans l'Eglife & dans l'Etat. L'Archevêque s'y rendit après avoir longtems délibéré s'il iroit. Le Roi n'y propofa rien autre chofe, finon que tous promiffent en général, & juraffent fans reftriction, d'obferver les Coutumes du Royaume. L'Archevêque refufa d'abord tout net de le faire; mais enfin, après que le Roi fe fut retiré plus irrité que jamais contre lui, les autres Evêques & les Seigneurs firent tant, qu'ils l'obligérent à faire le ferment, l'affurant que la chofe feroit fans conféquence, & qu'on n'exigeoit cela de lui que pour la forme. Mais le remords de confcience le reprit bientôt après, fur-tout quand il eut vu qu'on avoit fait de nouvelles additions à ces Coutumes. N'ofant plus toutefois réfifter au Roi, il prit la réfolution de s'enfuir d'Angleterre, & de fe retirer en France. Mais s'étant embarqué deux fois, le vent contraire l'obligea toutes les deux fois à relâcher fur la côte.

1163. *sion de s'enfuir d'Angleterre.* Hift. Quadripartita. L. 1. c. 45. 46.

1164.

Le bruit de fa fuite avoit fort allarmé le Roi, qui appréhendoit que quand il feroit une fois au-delà de la mer, il ne mît l'Angleterre en interdit, & n'animât contre lui le Pape & le Roi de France. Il apprit avec joie qu'il étoit encore dans le Royaume, & de retour à Cantorbéri; & réfolut de le faire obferver, pour empêcher qu'il ne tentât une troifième fois de s'évader.

Il envoya au Pape l'Evêque de Lifieux & l'Archidiacre de Poitiers, qui le priérent de fa part d'ufer de fon autorité pour rendre l'Archevêque plus traitable, pour l'empêcher d'attenter fur les prérogatives de fa Couronne, & l'obliger à fe foumettre, à l'exemple de tous les autres Evêques, aux Coutumes & aux Loix de l'Etat. Ils eurent ordre auffi de preffer le Pape, de faire l'Archevêque d'York Légat du S. Siège dans le Royaume, au moins tandis que ces divifions dureroient,

Cap. 19.

retoient, & de lui donner ses pouvoirs & ses ordres pour pacifier l'Eglise. 1164.

Le Pape très instruit des intentions de Henri, & de tout ce qui se passoit en Angleterre, se défendit le plus honnêtement qu'il lui fut possible, d'accorder ce qu'on lui demandoit. Mais Henri ne se rebuta point. Il fit de nouvelles instances, & les Ambassadeurs firent si bien comprendre au Pape, que dans la disposition où étoit leur Maitre, l'Archevêque couroit risque de la vie, si l'on n'accordoit au moins une partie des choses que l'on souhaitoit, qu'il consentit de faire l'Archevêque d'York son Légat en Angleterre.

Variæ Alexandri Epistolæ.

Le Roi auroit été très content de cette condescendance du Pape, si elle avoit été sans restriction : car sa vue dans cette demande étoit de faire comparoître l'Archevêque de Cantorbéri devant celui d'York, & de le faire déposer par le suffrage de la plupart des Evêques dont il étoit assuré : mais le Pape en donnant la qualité de Légat à l'Archevêque d'York, ne voulut point que sa Jurisdiction s'étendît jusques sur la personne de l'Archevêque de Cantorbéri, ni soustraire les Evêques d'Angleterre à l'obéissance qu'ils devoient à leur Primat.

Ce n'étoit-là dans le fond rien accorder au Roi d'Angleterre de ce qu'il demandoit : ainsi après qu'il eut lu avec indignation les Lettres du Pape, qui ne donnoient à l'Archevêque d'York qu'un vain titre sans pouvoir, il prit d'autres mesures pour perdre celui de Cantorbéri.

Ses biens meubles sont confisqués.

Il fit une Assemblée des Seigneurs & des Evêques à Northampton, où sans plus lui parler de souscrire les Coutumes du Royaume, on l'accusa d'avoir violé son serment, en refusant cette souscription : on l'accusa encore de desobéissance envers le Roi, sur ce qu'aiant été cité pour comparoître devant lui, & devant les Evêques & les Seigneurs du Royaume, il avoit quelquefois refusé, ou du moins différé de venir. On lui demanda compte de diverses choses qu'il a-

 voit

1164. voit faites durant qu'il étoit Chancelier ; & sur ces sortes d'accusations frivoles, sur lesquelles à peine voulut-on écouter ses défenses, il fut condamné à perdre tous ses biens meubles, qui furent confisqués au profit du Roi ; & les Evêques lui déclarérent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur Primat, & qu'ils le citoient au Tribunal du Pape.

Il se retire en France.

Le Prélat appella de ce jugement à la justice de Dieu ; mais prévoyant bien qu'on n'en demeureroit pas là, il reprit son prémier dessein, de sortir d'Angleterre pour se réfugier en France. Il réussit cette fois-là, & conduisit si adroitement la chose, qu'il trompa la vigilance des espions dont il étoit assiégé, & passa en Flandres, & de là en France.

Le détail de toute cette grande affaire, qui dura plusieurs années, & tout ce qui se passa entre le Pape & le Roi d'Angleterre ; n'étant pas de mon sujet, je ne le toucherai qu'autant qu'il sera nécessaire, pour faire entendre quelle étoit la disposition des esprits dans la Cour de France à cet égard, & comment le Roi se comporta en cette occasion envers le Roi d'Angleterre ; & pour éclaircir certains événemens, qui arrivérent dans les deux Etats, auxquels cette contestation donna lieu.

Historia Quadripartita. L. 2. c. 6.

Si-tôt que le Roi d'Angleterre eut appris l'évasion de l'Archevêque, il envoya des Ambassadeurs à la Cour de France, pour prévenir le Roi sur tout ce que ce Prélat pourroit lui dire contre lui, & le prier de ne le point souffrir dans ses Etats. Le Roi qui avoit bien des raisons de n'être pas fort content du Roi d'Angleterre, & qui n'étoit pas fâché de le voir embarqué dans cette méchante affaire, dont il prévoyoit assez les suites, reçut un peu froidement les Ambassadeurs, & aiant lu la Lettre qu'ils lui présentérent de la part de leur Maitre, il revint sur ces mots qu'il leur lut tout haut : *Thomas, autrefois Archevêque de Cantorbéri, s'est échappé de mon Royaume comme* un

un traitre; sur quoi il leur fit cette question : „ Est-ce que ce Thomas, dont on parle ici, „ n'est plus Archevêque de Cantorbéri ; & s'il „ ne l'est plus, qui est donc celui qui l'a dépo- „ sé ? " 1164.

Les Ambassadeurs paroissant embarrassés de cette question, le Roi reprit la parole, & leur dit : „ Je suis Roi, aussi-bien que le Roi d'An- „ gleterre ; mais je ne voudrois pas avoir dépo- „ sé le moindre Clerc de mon Royaume, & je „ ne crois pas avoir le pouvoir de le faire. " Il ajouta ensuite, que dans le tems que l'Archevêque étoit Chancelier d'Angleterre, il lui avoit toujours paru se comporter en fidèle Sujet, & zélé serviteur de son Maitre ; que ses services lui sembloient mériter un autre traitement ; & que pour lui il étoit si peu disposé à le chasser de ses Etats, en cas qu'il y vînt, que s'il savoit qu'il y fût entré, il iroit au-devant de lui, pour lui faire tout l'honneur dû à sa vertu. Ibid. Chronic. Gervasii.

Les Ambassadeurs se retirérent avec cette desagréable réponse, & le lendemain quelques domestiques de l'Archevêque arrivérent à Compiègne, où le Roi étoit alors. Il leur fit l'honneur de les embrasser. Il les écouta favorablement, & parut extrêmement touché du détail qu'ils lui firent de la persécution suscitée contre ce saint Prélat, & des dangers & des fatigues qu'il avoit essuyés dans sa fuite. Il leur dit, pour les consoler, ce qu'il avoit répondu aux Ambassadeurs d'Angleterre à son sujet, & les assura qu'il trouveroit en France un asyle & une parfaite sureté.

Les Ambassadeurs d'Angleterre ne réussirent guères mieux à justifier la conduite de leur Maitre auprès du Pape, qu'ils allérent trouver à Sens, où il avoit choisi sa demeure. Le Roi l'avoit instamment prié de prendre en main la défense de l'Archevêque. Ils laissérent néanmoins le Pape dans l'inquiétude, sur ce qu'ils lui firent entendre assez clairement dans leur discours, que si on prétendoit pousser trop fort le Roi d'Angle- Roger de Hoveden.

1164. gleterre, il pourroit prendre des résolutions fâcheuses, & se joindre à l'Empereur, pour soutenir le nouvel Anti-Pape Gui de Crêmes, qui avoit été élu sous le nom de Pascal III, à la place de Victor, mort depuis peu.

Où il est très bien reçu. Historia Quadripartita. L. 2. c. 9.

Cependant l'Archevêque de Cantorbéri aiant appris le favorable accueil, que le Roi avoit fait à ceux qui l'avoient salué de sa part, se rendit à Soissons, où il sut qu'il devoit venir. Le Roi y arriva en effet le lendemain; & comme on lui eut dit que l'Archevêque étoit dans la Ville, il alla aussi-tôt le visiter en son logis, & après lui avoir donné toutes les marques d'affection, d'estime, & de vénération pour sa vertu, non seulement il lui permit de demeurer en France, mais encore il lui promit d'avoir soin que rien ne lui manquât, tandis qu'il y seroit; & l'obligea sur le champ à prendre une somme d'argent considérable, dont il lui fit présent. De là le Saint alla trouver le Pape à Sens, & après lui avoir rendu compte de sa conduite, il se retira à l'Abbaye de Pontigni au Diocèse d'Auxerre.

Le Roi marie sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois.

Ce ne fut pas-là l'unique chose desagréable que le Roi fit à Henri. Il maria cette même année-là sa fille Alix à Thibaud Comte de Blois, qui de son beau-frère qu'il étoit, devint aussi par-là son gendre, aussi-bien que Henri Comte de Troies & de Champagne son frère; car ce Comte avoit épousé Marie, autre fille du Roi, & s'en étant séparé depuis, il la reprit alors. Cette nouvelle liaison de Louis avec une Maison si puissante, si étendue, qui avoit été si longtems toute dévouée à l'Angleterre, ne pouvoit pas plaire à Henri; mais ce qui dut lui faire le plus de chagrin, fut que le Roi donna par ce mariage à Thibaud la dignité de Grand-Sénéchal de France, qui avoit toujours été affectée aux Comtes d'Anjou, & que ces Comtes faisoient exercer en leur nom par une espèce de Lieutenant, de qui ils recevoient l'hommage pour cette Charge. Henri, en vertu du Comté d'Anjou qu'il possédoit,

Robertus de Monte.

sédoit, y avoit droit, & prétendoit la faire tomber à son fils ainé, qui, comme je l'ai dit, avoit épousé Marguerite fille du Roi. Cependant Louis n'eut aucun égard à ces prétentions, & en investit le Comte de Blois. 1164.

L'Impératrice Mathilde mère du Roi d'Angleterre, appréhendant les suites que devoit avoir naturellement cette affectation de la Cour de France à chagriner Henri, & aiant appris la révolte du Pays de Galles, écrivit au Pape, pour le prier de rétablir la bonne intelligence entre les deux Rois, d'autant que c'étoit l'unique moyen de parvenir à pacifier les troubles de l'Eglise d'Angleterre.

Joann. Salisberi. Epist. 31. ex Cod. Vatic. apud Baron. Robertus de Monte, ann. 1165.

Le Pape, qui n'avoit rien de plus à cœur que de voir la fin de ces dissensions, engagea ces deux Princes à une entrevue, qui se fit à Gisors durant l'Octave de Pâques, mais fort inutilement: car l'entretien aiant commencé par l'affaire de Cantorbéri, le Roi d'Angleterre ne voulut jamais se relâcher sur la soumission entière qu'il exigeoit de l'Archevêque; & le Roi refusa toujours d'obliger ce Prélat à sortir de France, comme Henri le souhaitoit. Le départ du Pape, qui fut rappellé en Italie par son parti devenu très-puissant en ces quartiers-là, fut un nouveau contre-tems, qui empêcha qu'on ne continuât la négociation. Outre que Henri fut obligé de repasser la mer, pour aller avec une Armée dompter les Habitans du Pays de Galles, dont la révolte continuoit depuis un an. 1165.

Ibid. La Reine accouche d'un fils qui est nommé Philippe.

A parler selon les maximes ordinaires de la politique, rien n'étoit plus avantageux & plus souhaitable à la France que la continuation de ces brouilleries, qui servoient de frein à l'ambition de Henri; & le Roi faisoit assez paroître qu'elles ne lui déplaisoient pas, quoiqu'il ne refusât pas de tems en tems, soit à l'instance du Pape, soit à la prière du Roi d'Angleterre même, de faire quelque démarche pour les faire finir. Mais cet embarras d'un Prince dont il étoit

1165. jaloux, étoit pour lui le sujet d'une joie beaucoup moins sensible, que celle qu'il eut cette même année de la naissance d'un Prince, héritier de la Couronne, si longtems souhaité, & si Ibid. longtems attendu. La Reine le mit au monde au mois d'Août, & on lui donna au Baptême le nom de Philippe. Sa naissance réjouït extrêmement tout le Royaume, & certainement à en juger par la suite & par les grandes choses que ce Prince, après qu'il fut monté sur le Trône, entreprit pour la gloire de Dieu, & pour l'avantage de l'Etat, on a tout sujet de croire que sa naissance étoit une faveur toute particulière de la bonté Divine envers la France.

1166. *Les deux Rois renouvellent leurs anciens Traités de paix.* Ibid.

Henri, que l'état de ses affaires obligeoit à ménager beaucoup la France, repassa la mer, après avoir appaisé les troubles du Pays de Galles, & eut une nouvelle entrevue avec ce Prince, où, sans qu'on y fît mention de l'Archevêque de Cantorbéri, ils renouvellérent entre eux les anciens Traités de paix. Ce n'étoit pas sans dessein que Henri en usoit ainsi. Il étoit mécontent de plusieurs Seigneurs du Maine, qui avoient eu peu de soumission pour la Reine, qu'il avoit laissée en Normandie durant son absence. Il vouloit les châtier, & il avoit prétendu par le nouveau Traité de paix, qu'il venoit de faire avec le Roi, l'empêcher de prendre leur protection, en cas qu'ils eussent recours à lui. Il fit raser plusieurs de leurs Châteaux. Il assiégea Fougères, en faveur de Conan Duc de Bretagne, qui étoit toujours en guerre avec Eudes son beau-père, c'est-à-dire, mari de sa mère. Il la prit avec beaucoup de peine; & quelques Troupes Françoises, qui étoient venues au secours de la Place, apparemment par un ordre secret du Roi, furent défaites.

Joan. Saisber. Epist. 167.

Henri, quelque tems auparavant, avoit traité du mariage de Geoffroi son troisième fils avec Constance fille de Conan: le mariage se fit après la prise de Fougères; & par ce mariage, Constance

ſtance portoit en dot à Geoffroi le Duché de Bretagne. Les Seigneurs de Bretagne, pour la plupart, firent hommage à Henri. Il alla à Rennes, où il prit ſolennellement poſſeſſion du Duché, au nom de ſon fils, qui ſix ans après, le Duc Conan étant mort, fut reconnu Duc de Bretagne.

1166.

Robert. de Monte.

Sur ces entrefaites, il vint de fâcheuſes nouvelles de la Paleſtine, où les affaires des Chrétiens étoient en très mauvais état. Le Roi qui en fut touché, tira une groſſe ſomme d'argent de ſon Epargne, & mit une taxe pour cinq ans ſur tous les biens, tant des Laïques, que des Eccléſiaſtiques de ſon Royaume, pour le ſecours de la Terre-Sainte. Le Roi d'Angleterre ne voulant pas lui céder en généroſité, en fit autant. Mais cela même fut un ſujet de brouillerie entre les deux Rois, qui n'avoient que trop de penchant à ſe chicaner l'un l'autre ſur les moindres choſes.

Nouveaux différends qui ſurviennent entre eux. Ibid.

Quand le Roi d'Angleterre eut levé la taxe pour la prémière fois, il nomma un Anglois pour la porter en Paleſtine. Joſſe Archevêque de Tours, ſoit pour faire ſa cour au Roi de France, ſoit par quelque autre motif, s'aviſa de lui faire faire réflexion, que la Touraine étant un Fief de la Couronne, l'argent qui y avoit été levé, devoit lui être mis entre les mains, & être envoyé de ſa part. C'étoit en effet un ancien droit des Rois de France, auſſi-bien que des autres Souverains, au nom deſquels ſeuls, les Comtes & les Ducs pouvoient faire des levées; mais ce droit avoit été abrogé par l'uſage, depuis que les Comtés & les Duchés étoient devenus des Fiefs héréditaires. Le Roi néanmoins ſur la remontrance que lui en fit l'Archevêque de Tours, crut pouvoir le faire valoir, au moins dans cette occaſion particulière. Le Roi d'Angleterre ſe moqua de cette prétention. Il arrivoit de tems en tems en France de ces cas ſinguliers, qui étoient de continuelles ſources de que-

relles entre le Souverain & les Feudataires, quand ceux-ci furent devenus trop puiſſans ; & c'étoit ordinairement la force & les armes qui en décidoient. Un autre nouveau différend ſurvint en même tems entre les deux Rois, fondé encore ſur les mêmes titres de Souverain & de Vaſſal.

1166.

On prend les armes de part & d'autre.

Ibid.

Guillaume VII, Comte d'Auvergne, avoit été dépouillé de ſon Comté par Guillaume le Vieux ſon oncle. Comme le Comté d'Auvergne étoit un Fief mouvant du Duché d'Aquitaine, & un Arrière-fief de la Couronne de France, le jeune Comte cita ſon oncle au Tribunal du Roi d'Angleterre leur Seigneur immédiat. Guillaume promit de comparoître ; mais aiant changé d'avis, il eut recours au Roi de France, comme au Seigneur Suzerain. Les deux Rois, également jaloux de leur autorité, ſe piquérent. Le Roi d'Angleterre ſoutint que le Comte d'Auvergne ne devoit ſe pourvoir à la Cour de France, qu'en cas que lui-même refuſât de lui faire juſtice. Le Roi au contraire prétendit avoir droit de prononcer indépendamment du Roi d'Angleterre. Ils convinrent néanmoins de ſe voir dans le Vexin, pour vuider à l'amiable ce point, & celui de l'argent de Touraine; mais on ne put s'accorder, & on prit les armes de part & d'autre.

1167.

Mort de l'Impératrice Mathilde.

Le Roi fit marcher des Troupes ſur les frontières de Normandie, qui firent le dégât entre Paci & Mante. Le Roi d'Angleterre ſurprit Chaumont dans le Vexin, le brula avec les magaſins d'armes & de vivres que le Roi y avoit, & ravagea tous les environs. Le Roi s'en vengea ſur le Gué ſaint Nicaiſe & ſur Andéli, qu'il réduiſit en cendres. Ces ravages finirent peu de jours après par une trêve, pendant laquelle le Roi d'Angleterre alla en Bretagne, où il ſoumit quelques Seigneurs qui s'étoient ſoulevés contre lui. Il y apprit la mort de l'Impératrice Mathilde ſa mère, Princeſſe d'un génie bien au-deſſus du commun des perſonnes de ſon ſexe, qui par ſon adreſſe

Ibid. Roger de Hoveden.

adresse & par ses conseils, par ses sollicitations auprès du Pape, par les voies d'accommodement qu'elle faisoit suggérer à l'Archevêque de Cantorbéri, avoit jusqu'alors empêché que les troubles de l'Eglise d'Angleterre n'allassent aux dernières extrémités: elle avoit aussi toujours tâché de prévenir, ou de promptement assoupir les querelles des deux Rois: en un mot, rien ne fait mieux l'éloge de cette Princesse, que les maux qui suivirent la perte que l'Eglise & l'Angleterre firent dans sa personne. 1167.

Depuis la fuite du Prélat hors d'Angleterre, les voies de fait, au moins les plus violentes, n'avoient pas été mises en usage. Il est vrai que le Roi d'Angleterre, un an avant la mort de sa mère, donna quelque espérance à l'Empereur de se joindre à lui pour soutenir l'Anti-Pape Pascal; mais ce ne fut qu'une feinte pour étonner le Pape. Comme il n'en parut pas fort ému, la négociation cessa, & n'eut point de suite; mais après la mort de l'Impératrice, le Pape & le Roi d'Angleterre n'usérent plus de tant de ménagement.

Le Pape déclare l'Archevêque de Canterbéri son Légat en Angleterre.

Au mois d'Octobre de cette année, le Pape écrivit une Lettre à l'Archevêque de Cantorbéri, où en le déclarant son Légat en Angleterre, il lui mettoit toute sa puissance en main sur tout ce qui regardoit ce Royaume, à la réserve de l'Eglise d'York. C'étoit-là donner des armes à un homme très disposé à s'en servir.

Epist. 155 Alexandri ad Thomam Cantuar. in Codice Vatic.

En effet, il écrivit aussi-tôt à tous les Evêques d'Angleterre, pour les avertir de soutenir avec plus de fermeté, qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, les libertés de l'Eglise; & commença par condamner, en vertu de l'autorité Apostolique dont il étoit revêtu, les Coutumes d'Angleterre, qui avoient donné lieu à tout le fracas. Il excommunia divers Seigneurs, pour s'être emparés de quelques Terres de l'Eglise de Cantorbéri, & pour d'autres sujets; & commanda à l'Evêque de Londres, en vertu de l'obéissance qu'il lui de-

 voit,

voit, d'envoyer sa Lettre à tous les Evêques d'Angleterre.

1167.

Joan. Salisber. Epist. 139.

Ce coup étonna Henri, qui commença à appréhender que l'Archevêque ne l'excommuniât lui-même, & qu'il ne jettât l'interdit sur ses Etats; & afin de l'en empêcher, il lui fit signifier un appel au Pape de tout ce qu'il pourroit faire contre lui. Il interposa même, malgré qu'il en eût, l'autorité du Roi de France, & s'offrit de s'en rapporter à lui sur cette affaire. Le Roi à sa prière écrivit à l'Archevêque pour le prier de ne rien précipiter, & lui fit dire que le Roi d'Angleterre étant tombé malade, n'avoit pu se rendre au lieu où ils devoient se rencontrer, pour chercher des voies d'accommodement.

Cet appel au Pape suspendit l'excommunication, que l'Archevêque étoit prêt effectivement de lancer contre Henri. Mais ce Prince revenu de sa prémière crainte, ne voulut plus entendre parler de négociations; & voyant les Evêques d'Angleterre toujours fort attachés à lui, malgré les menaces de leur Primat, il reprit ses prémières brisées, & résolut de le pousser à bout.

Il mit des gardes dans tous les Ports d'Angleterre, pour visiter exactement tout ce qui viendroit de delà la mer, & pour empêcher qu'aucune Lettre n'entrât dans le Royaume, sans avoir été ouverte. Il ôtoit par-là le moyen à l'Archevêque, d'y faire publier aucune censure contre lui ou contre son Etat. Il fit venir les Abbés des Monastères d'Angleterre de l'Ordre de Cîteaux, & leur déclara que si incessamment les Moines de Pontigni n'obligeoient l'Archevêque de sortir de leur Abbaye, il les chasseroit du Royaume, & confisqueroit tous leurs biens.

Il fallut obéir, & le Prélat, pour ne pas attirer une telle persécution à l'Ordre de Cîteaux, se condamna à quitter ce Monastère. Il vint trouver le Roi de France, pour le prier de lui accorder une autre demeure. Ce Prince le fit avec la même bonté dont il avoit toujours usé envers

Ibid.

lui,

lui, & lui permit de se retirer à Sens, en l'assurant de nouveau qu'il ne manqueroit de rien, 1167. tandis qu'il voudroit demeurer dans ses Etats.

Louis se plaint hautement du Pape.

Cependant le Roi d'Angleterre agissoit fortement à Rome par ses Envoyés, & par quelques Cardinaux qui étoient à lui, pour gagner le Pape, & lui faire abandonner la protection de l'Archevêque de Cantorbéri. Le bruit se répandit de tous côtés, qu'Alexandre commençoit à beaucoup mollir. Ce qui donna lieu à ce bruit, furent quelques graces qu'il accorda alors assez aisément au Roi d'Angleterre, & qu'entre autres choses il lui promit la dispense pour le mariage de son fils avec la fille du Duc de Bretagne, dont il étoit parent au troisième degré. On auroit fort souhaité en France que le S. Siège s'opposât à ce mariage, car cette alliance déplaisoit beaucoup au Roi; & l'on y crut volontiers par ces raisons, ce qu'on disoit de la trop grande condescendance du Pape, au préjudice de l'Archevêque de Cantorbéri. Le Roi qui se faisoit honneur de soutenir ce Prélat, dont la sainteté étoit infiniment relevée par les persécutions qu'il souffroit, se plaignit hautement du Pape, de ce que l'aiant engagé à prendre l'Archevêque sous sa protection, lui-même l'abandonnoit, & affectoit de combler de faveurs le Roi d'Angleterre, tout ennemi déclaré de l'Eglise qu'il étoit; & de ce qu'au-lieu de s'opposer, comme il devoit par tant de raisons, à l'accroissement de sa puissance, il y contribuoit par toutes sortes de moyens.

Epist. Lombardi ad Alexand. apud Baron.

Le chagrin du Roi alla si loin, qu'il fut sur le point d'envoyer au-devant des Légats, qui venoient en France traiter des affaires de l'Eglise d'Angleterre, pour leur défendre d'entrer dans le Royaume; & peu s'en fallut qu'il ne convoquât un Concile National, pour obliger tous les Evêques de son Royaume, à se déclarer autentiquement pour l'Archevêque de Cantorbéri.

Le Pape apparemment, dans la conduite qu'il tenoit envers le Roi d'Angleterre, n'avoit point d'au-

d'autre vue que de ramener ce Prince par la douceur; & ce qu'il fit dans la suite, le justifia sur ce point: mais le Roi de France ne pouvoit goûter ces ménagemens.

1168.

Il traite avec quelques Seigneurs.

Le Roi d'Angleterre de son côté ne put souffrir que le Roi entreprît si ouvertement de traverser ses desseins; & si-tôt que la trève qu'ils avoient faite le mois d'Août dernier, jusqu'aux Fêtes de Pâques de l'année suivante, fut expirée, il pensa à recommencer la guerre.

Durant la trève, le Roi, que l'union de la Bretagne aux autres Etats du Roi d'Angleterre chagrinoit fort, avoit traité avec Eudes beau-père du Duc Conan, & s'étoit engagé à le soutenir dans les efforts qu'il prétendoit faire pour se remettre en possession du Duché, & à ne point faire de paix avec le Roi d'Angleterre sans qu'il y fût compris.

Robert. de Monte.

Quelques Seigneurs de delà la Loire, savoir, le Comte de la Marche, le Comte d'Angoulême, Aimeri de Lusignan, & plusieurs autres mécontens de Henri s'étoient aussi ligués entre eux, & avec le Roi, pour se donner à lui. Ils devoient prendre les armes si-tôt que la guerre seroit recommencée, & ils lui avoient même donné secrettement des ôtages. Ce devoit être-là une fâcheuse diversion pour le Roi d'Angleterre.

Henri les met à la raison.

Ce Prince vigilant fut averti de tous ces Traités, quelques précautions qu'on eût apportées pour les tenir secrets. Il prévint les uns & les autres, & étant d'abord entré brusquement dans le Poitou, il s'empara de Lusignan, Place très forte; prit plusieurs Châteaux sur les Comtes de la Marche & d'Angoulême, & les rasa; & mit ces Seigneurs hors d'état de lui faire la guerre. Il fournit de Troupes ses Places d'au-delà de la Loire, & laissa dans ces quartiers-là la Reine sa femme avec Patrice Comte de Salisbéri, pour empêcher tous les mouvemens qui pourroient s'y faire.

Ibid.

Un peu avant la fin de la trève, il envoya ordre à Eudes, à Olivier Seigneur de Dinan, & à Rol-

Rolland cousin d'Olivier, qu'il sçavoit être aussi du nombre des Ligués, de lui amener en personne leurs Troupes dont il avoit besoin. Et sur la difficulté qu'ils firent d'obéir, ainsi qu'il s'y étoit bien attendu, il entra en Bretagne, se saisit de Jossélin, de Vannes, des Châteaux qu'Eudes avoit en Cornouailles : il en fit autant de la plupart des Places des Seigneurs de Dinan, sans que le Roi de France, qui n'étoit pas prêt, & que la trève qui n'étoit pas encore finie empêchoit d'agir, pût aller à leur secours. — 1168. Ibid.

La trève est prolongée entre les deux Rois. Ibid.

Après cette expédition, le Roi d'Angleterre, comme il en étoit convenu avec le Roi, se trouva entre Mante & Paci dans l'Octave de Pâques, qui étoit le terme de la trève, pour conclure la paix, ou pour recommencer la guerre. On négocia en-vain, le Roi d'Angleterre voulant qu'on lui remît entre les mains les ôtages Bretons & Poitevins, & le Roi s'obstinant à ne les pas rendre. Néanmoins on prolongea la trève jusqu'à la saint Jean.

Ils rentrent en guerre. Ibid.

Les deux Rois se rendirent à la Ferté-Bernard au tems marqué, pour y conférer sur les moyens de faire la paix ; & quelques-uns des Seigneurs Bretons, qui y étoient intéressés, s'y trouvérent, malgré les précautions que le Roi d'Angleterre avoit prises pour les empêcher d'y venir. Cette conférence fut aussi inutile que la précédente, les deux Rois ne voulant se relâcher sur rien. Aussi-tôt après les Armées se mirent en campagne, mais tous leurs exploits se terminérent à la prise de quelque Châteaux de part & d'autre, & à la désolation de la campagne, sans aucune action mémorable. Il est surprenant que les deux Rois aiant l'un & l'autre beaucoup de valeur, beaucoup d'amour pour la gloire, beaucoup de jalousie l'un de l'autre, s'étant trouvés tant de fois à la tête de leurs Armées, néanmoins ils n'en fussent jamais venus aux mains, ni à aucune grande action où ils pussent faire épreuve de leur bravoure & de leur habileté dans la guerre. Mais c'est qu'ils se crai-

gnoient l'un l'autre, encore plus qu'ils ne se haïssoient.

1168.

Le Pape envoie deux Légats en France pour travailler à la paix.

La continuation de cette guerre fâchoit fort le Pape, qui n'espéroit pas pouvoir finir les affaires de l'Eglise d'Angleterre, tant qu'elle dureroit. C'est pourquoi il envoya en France deux Légats, savoir le Cardinal Eudes & le Cardinal Guillaume de Pavie, pour travailler de tout leur possible à faire la paix entre les deux Rois, afin de traiter ensuite par l'entremise du Roi de France, de celle de l'Archevêque de Cantorbéri avec le Roi d'Angleterre.

Joann. Salisber. L. 2. Epist. 32. in Codice Vaticano.

Les Légats obtinrent avec assez de peine, que les deux Princes conférassent en leur présence, & qu'ils acceptassent leur médiation. A cette Conférence se trouvérent aussi Eudes beau-père du Duc de Bretagne, Rolland de Dinan, les Comtes d'Angoulême & de la Marche, le Vicomte de Doué, Robert de Silli, Geoffroi de Lusignan, Emeri de Rancon; c'étoient les principaux Seigneurs Vassaux de Henri, qui s'étoient ligués contre lui avec le Roi de France. Le Comte de Flandres engagea aussi l'Archevêque de Cantorbéri à y venir.

Epist. Guillelm. Carnot. in Codice Vatic.

Les Seigneurs que j'ai nommés présentérent leurs griefs au Roi de France, comme à leur Souverain Seigneur, & qui avoit aussi la même qualité à l'égard du Roi d'Angleterre. Ils demandérent que Henri réparât les ravages faits sur leurs terres pendant la trêve; mais Eudes demanda sur-tout justice de l'affront qu'il lui avoit fait, en débauchant sa fille, qu'il retenoit en ôtage, & dont il étoit devenu amoureux, & qui se trouvoit être actuellement grosse. Il reprocha en face à Henri, qu'il étoit non seulement un adultère, mais encore un incestueux, cette fille étant sa nièce à la mode de Bretagne.

Leur médiation est inutile.

Ce débat ne promettoit pas une bonne issue de la Conférence; toutefois les Légats adoucirent les esprits: ce ne fut pas-là effectivement ce qui la fit rompre, & elle auroit eu apparemment

ment un meilleur succès que les précédentes entrevues des deux Rois, sans la partialité du Cardinal de Pavie, entièrement dévoué au Roi d'Angleterre, & qui sur tous les points contestés conclut toujours en sa faveur. 1168.

Le Roi choqué de cette conduite, & des basses flatteries dont le Légat encensoit continuellement le Roi d'Angleterre, se leva brusquement, & dit en colère à ce Cardinal, qu'il étoit indigne de la commission dont le Pape l'avoit chargé; qu'un Roi de France qui avoit comme lui toujours soutenu si hautement les intérêts de l'Eglise Romaine, méritoit d'en être traité avec plus d'égard; qu'il n'avoit que faire d'un médiateur tel que lui, pour se conserver ses droits, & qu'il sauroit bien se faire rendre ce qui lui étoit dû. Après avoir parlé de la sorte, il sortit du lieu de l'Assemblée, & fut suivi d'Eudes de Bretagne & des autres de son parti.

Sur cela, le Roi d'Angleterre tout triomphant, protesta que ce n'étoit pas lui qui rompoit la Conférence, & qu'on ne devoit point lui imputer les fâcheuses suites de cette rupture. Il se fit partout honneur de l'appui que lui donnoit l'Eglise Romaine; & pour faire plus de dépit à l'Archevêque de Cantorbéri, il rendit aussi-tôt publique une Lettre du Pape, par laquelle il étoit défendu à cet Archevêque d'user d'aucune censure ni contre lui, ni contre aucun de ses Sujets, & qui suspendoit tous les pouvoirs qu'on lui avoit donnés, jusqu'à ce que les Légats fussent arrivés en Angleterre, & eussent examiné à fond toute cette affaire. C'étoit le Cardinal de Pavie qui avoit tiré cette Lettre du Pape, sous prétexte de ne point trop aigrir les choses, lui représentant que si l'Archevêque continuoit à se servir, comme il avoit commencé, du pouvoir qu'il avoit reçu du S. Siège, les choses viendroient à des extrémités où il n'y auroit plus de remède. Joan. Sarisber. Epist. 103.

Cette Lettre augmenta beaucoup le mécontentement que Roi avoit de la Cour de Rome, &

Guil-



——— Guillaume nommé à l'Evêché de Chartres, soit
1168. par ordre de ce Prince, soit de son propre mou-
Epist. 50. vement, en écrivit au Pape, pour lui faire connoître le mauvais effet que sa Lettre avoit causé, & combien non seulement le Roi, mais encore les Evêques de France & tous les véritables enfans de l'Eglise, en étoient scandalisés.

Ils sont rappellés à Rome. Le Pape par cet avis que lui donna l'Evêque de Chartres, vit bien qu'on abusoit de sa condescendance; & il écrivit à l'Archevêque de Can-
Epist. 23. torbéri, pour le prier de ne point s'allarmer, l'assurant qu'il ne l'abandonneroit jamais. Il donna ordre aux Légats d'écrire eux-mêmes la même chose à l'Archevêque, de retarder leur voyage d'Angleterre, de ne rien décider d'important, sans avoir reçu de nouveaux ordres; & si Henri les pressoit de passer la mer, de lui répondre qu'ils avoient défense de le faire avant qu'il se fût réconcilié avec l'Archevêque. Le Pape écrivit les mêmes choses au Roi; & enfin malgré ce que les Légats purent écrire au Pape contre l'Archevêque, qu'ils accusoient d'exciter le Roi & le Comte de Flandres à faire la guerre au Roi d'Angleterre, il révoqua tous leurs pouvoirs, & les rappella à Rome.

Le Roi d'Angleterre voyant les choses tourner tout autrement qu'il n'avoit espéré, étoit fort inquiet. Il appréhendoit l'excommunication & l'interdit de la part de l'Archevêque, à cause des effets fâcheux que ces censures ont coutume d'avoir sur l'esprit des peuples: il tenoit néanmoins toujours bonne contenance. Il fit dire au Pape qu'il s'en remettroit volontiers à son jugement, touchant une partie des Coutumes du Royaume d'Angleterre, qui faisoient le sujet du différend; mais que si on refusoit cette offre, il seroit obligé de s'appuyer de l'Empereur; & il affecta,
Joann. Salisber. Epist. 234. pour intimider le Pape & le Roi de France, d'envoyer de fréquentes Ambassades en Allemagne. Le Roi qui le connoissoit trop prudent pour faire la scandaleuse démarche d'embrasser le Schisme,

me, avec danger de révolter contre lui tous ses Etats, ne s'en étonna point, & il comprit même par-là l'embarras où étoit ce Prince. 1168.

Henri fit solliciter Guillaume II. Roi de Sicile, d'agir pour lui auprès du Pape, & de l'engager à abandonner l'Archevêque de Cantorbéri. Mais le Roi de France empêcha l'effet de cette négociation. De sorte que le Roi d'Angleterre desespérant de sortir de cette malheureuse affaire, tandis que le Roi de France la soutiendroit contre lui, fut contraint d'en revenir à lui demander la paix: mais ne voulant pas le faire par lui-même, il se servit de Henri Comte de Champagne, & de Philippe Comte de Flandres, pour l'y disposer.

Henri fait agir auprès du Pape, & demande la paix au Roi. Ibid.

Louis avoit beaucoup de considération pour ces deux Princes, mais sur-tout pour Henri, qui étoit son beau-frère & son gendre. Ils l'allérent trouver à Soissons, où il tenoit son Parlement, & le priérent de vouloir bien qu'ils fussent les médiateurs entre lui & le Roi d'Angletetre, pour terminer une guerre si nuisible aux deux Etats. Le Roi y consentit. Ibid.

Entre plusieurs points importans, sur lesquels il étoit difficile de convenir, les principaux étoient, la manière de l'hommage que le Roi d'Angleterre faisoit pour la Normandie au Roi de France, où Henri vouloit faire changer certains termes & certaines formalités. Secondement, la cession qu'il devoit faire du Comté d'Anjou & du Maine, en faveur de son fils ainé Henri, qui avoit épousé Marguerite de France; & dans cet article il s'agissoit aussi de la formule de l'hommage que ce jeune Prince devoit faire pour ces deux Comtés. En troisième lieu, la cession du Duché de Guienne, que Henri proposoit de faire à Richard son second fils, qui devoit épouser Adélaïde, autre fille du Roi, comme on s'y étoit engagé depuis longtems de part & d'autre. La manière de l'hommage que Richard feroit au Roi pour la Guienne, faisoit encore

1168. encore une difficulté de même espèce que les deux autres. De plus il étoit question de régler les prétentions que le Roi d'Angleterre avoit sur le Comté de Toulouse, & la formule de l'amnistie & du rétablissement des Seigneurs de Poitou, qui s'étoient révoltés contre ce Prince l'année d'auparavant.

Pour rendre la chose plus facile, on remit à un autre tems l'article de Toulouse, qui demandoit une grande discussion; & pour ce qui est du reste, les deux Comtes, au nom du Roi d'Angleterre, convinrent avec le Roi de cette manière.

Articles dont les Médiateurs conviennent. Ibid.

Prémièrement, que desormais le Roi d'Angleterre feroit au Roi de France hommage pour le Duché de Normandie, avec toutes les mêmes formalités que l'avoient fait ses Prédécesseurs, & avec toutes les obligations de le servir dans les occasions où le Vassal doit faire service à son Seigneur.

Secondement, qu'il seroit tenu de céder à Henri son fils ainé, le Comté d'Anjou & le Comté du Maine, avec tous les hommages & sermens de fidélité dus par les Seigneurs de ces deux Comtés; & que Henri en étant mis en possession, feroit hommage au Roi de France, & serment de fidélité envers tous & contre tous; & qu'à cet égard, il ne devroit rien ni à son père, ni à ses frères, & qu'ils ne pourroient rien exiger de lui, outre l'amitié & l'honneur que leur mérite personel, & les liaisons du sang, devoient leur attirer de sa part.

En troisième lieu, que Richard second fils du Roi d'Angleterre, en épousant Adélaïde fille du Roi, seroit mis en possession du Duché de Guienne, & qu'il le posséderoit aux mêmes conditions, & avec la même dépendance de la Couronne de France, que l'Anjou & le Maine seroient possédés par son frère; qu'on ne stipuleroit rien pour la dot de la Princesse, mais que le Roi la lui donneroit telle qu'il jugeroit à propos.

En

En quatrième lieu, que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre. Enfin l'on voit par la suite, que touchant les Seigneurs du Poitou, qui avoient pris les armes pour le Roi, on convint qu'ils seroient rétablis dans leurs Terres & dans leurs Châteaux. 1168.

Incidens qui retardent la paix.

Le Comte de Champagne aiant fait agréer ces conditions au Roi, alla trouver Henri pour les lui faire ratifier. Il le fit: mais comme il vit que le Comte étoit sur le point de partir pour aller en Poitou, afin de faire évacuer Lusignan, & en remettre en possession Geoffroi, qui en étoit le Seigneur, il lui dit qu'il se gardât bien de le faire; qu'il ne vouloit pas que ceux qu'il avoit mis dans cette Place, pour en faire relever les murailles, en fortifient encore; & qu'il envoieroit incessamment au Roi l'Archevêque de Rouen, avec deux autres Seigneurs, pour vuider cet article particulier. Ibid.

Le Comte retourna sur le champ à la Cour, & y rapporta la difficulté que faisoit le Roi d'Angleterre sur la restitution de Lusignan. Le Roi entra en grande colère, & partit promptement pour Bourges, où il assembla les Seigneurs du Poitou intéressés en cette affaire, fit avec eux un nouveau Traité, en reçut de nouveaux ôtages; & ils se jurérent mutuellement de continuer à faire la guerre au Roi d'Angleterre, s'il ne vouloit pas rendre Lusignan, & de ne faire jamais aucun Traité avec lui, sans qu'eux & le Roi y fussent compris.

Le Roi d'Angleterre fut un peu surpris de cette nouvelle & prompte confédération; car il avoit cru que le Roi trouvant de grands avantages dans les autres articles, pourroit se relâcher sur celui de Lusignan: mais comme il vouloit la paix, dont il avoit besoin pour les raisons que j'ai dites, il pria de nouveau le Comte de Champagne & le Comte de Flandres d'agir auprès du Roi, & de lui demander de sa part une entrevue, Ibid.

espé-

espérant d'obtenir de lui par son adresse ordinaire ce qu'il prétendoit.

1168. Le Roi refusa de le voir, & lui fit dire, que puisqu'il manquoit ainsi à sa parole, il retiroit lui-même la sienne, & qu'aiant changé de pensée sur le mariage de sa fille Adélaïde, il ne vouloit plus qu'elle épousât Richard; qu'il consentiroit néanmoins à traiter pour les autres articles par des Députés, qu'il lui nommeroit vers les Fêtes de Pâques: mais que s'il n'étoit résolu d'accorder aux Seigneurs de delà la Loire le rétablissement dans leurs biens, ce seroit inutilement qu'on rentreroit en négociation, parce qu'il étoit résolu de ne se pas relâcher sur ce point-là.

Le Roi d'Angleterre, en une autre conjoncture, ne se seroit pas accommodé de ces hauteurs du Roi de France; mais entre Souverains, encore plus qu'entre les autres hommes, la fierté cède souvent à la politique. Henri traita avec les Députés du Roi, & passa tout ce qu'on voulut. On parla même dans cette Conférence des affaires de Toulouse, & il fut réglé sur ce sujet-là, que lorsque le Prince Richard seroit déclaré Duc de Guienne, s'il arrivoit quelque différend entre lui & le Comte de Toulouse, la cause seroit portée à la Cour de France, & qu'elle se décideroit par le jugement du Roi. *Ibid.*

Gui de Lusignan tue le Comte de Salisbéri.

Après cet accord, le Roi d'Angleterre témoignant toujours souhaiter fort de voir le Roi, il fut résolu que les deux Rois se trouveroient ensemble sur la frontière le Dimanche d'après l'Ascension. Mais dans cet intervalle, Gui de Lusignan aiant par malheur rencontré le Comte de Salisbéri son ennemi, qui commandoit pour le Roi d'Angleterre en Poitou, ils se battirent, & le Comte fut tué. Gui de Lusignan vit bien qu'après cela, il ne seroit pas en sureté dans le pays. Son malheur fut pour lui l'occasion d'une plus haute fortune; car aiant passé dans la Terre-Sainte, il y fut élevé plusieurs années après sur

le

le Trône de Jérusalem ; & cependant le Roi d'Angleterre, furieusement irrité de la mort du Comte de Salisbéri, la vengea par les courses qu'il fit faire sur les terres des Seigneurs de Lusignan, qui en portérent leurs plaintes à la Cour de France. 1168.

Il n'en falloit pas davantage pour détruire tout ce qui avoit été fait jusqu'alors. Néanmoins le Roi d'Angleterre appaisa le Roi par l'entremise de Guillaume Evêque de Chartres, en lui représentant le juste sujet qu'il avoit eu de se venger des Seigneurs de Lusignan, qui avoient tué le Général de ses Troupes.

La proposition que le Roi d'Angleterre fit à l'Evêque de Chartres en cette occasion, montre le desir extrême qu'il avoit de la paix. Il lui dit, que s'il venoit à bout de le réconcilier avec le Roi de France, il s'obligeroit à prendre la Croix, & qu'il pouvoit assurer le Roi de sa part, qu'il seroit prêt d'aller avec lui en Egypte contre les Mahométans, dès qu'il le jugeroit à propos.

L'Evêque de Chartres, qui connoissoit parfaitement l'esprit artificieux de ce Prince, lui repartit: „ Mais, Seigneur, ne me desavouerez-„ vous point, quand j'aurai porté de votre part „ cette parole au Roi? " Henri répondit, „ qu'il „ pouvoit la porter hardiment, & qu'il ne sou-„ haitoit rien tant, que de consacrer le reste de „ sa vie à Dieu, en combattant pour la Reli-„ gion contre les Infidèles. " Le Prélat s'acquitta de sa commission, & le Roi aussi peu persuadé que lui de la sincérité de Henri, l'aiant écouté, lui dit qu'après les promesses que le Roi d'Angleterre lui avoit faites tant de fois là-dessus sans les tenir, il ne s'y fieroit plus, à moins qu'il ne lui vît la Croix sur l'épaule. Tout cela suppose qu'on pensoit alors à une nouvelle Croisade; mais ce dessein s'évanouït, & ne fut exécuté que sous le règne des enfans de ces deux Princes. Ibid.

Pour ce qui est de la paix, le Roi protesta à

1168. l'Evêque qu'il y étoit toujours disposé; mais qu'il n'y consentiroit jamais, à moins que les Seigneurs du Poitou n'y fussent compris.

Conclusion de la paix. Enfin, après tant de délais & tant d'incidens, la paix fut conclue. Le Roi d'Angleterre vint trouver le Roi à Montmirail, la veille des Rois.

1169. Epist. 268. Il lui dit en le saluant, qu'il lui donnoit la carte blanche, & que sans prescrire aucunes conditions il en passeroit par-tout ce qu'il voudroit, pourvu qu'il lui rendît son amitié. C'étoit un pur compliment d'honnêteté : car avant l'arrivée du Roi d'Angleterre, Thibaud Comte de Blois, & Bernard Prieur de Grandmont, avoient secrettement arrêté avec le Roi, au nom de Henri, les articles de la paix, qui étoient à peu près les mêmes que ceux dont on étoit convenu à Soissons.

Après les prémiers complimens, les deux Rois s'embrassérent. Le Roi de France dit tout haut à celui d'Angleterre, qu'il lui restituoit les Fiefs de la Couronne, dont il l'avoit déclaré déchu pour avoir pris les armes contre lui; à condition qu'il lui remettroit fidèlement tous les Châteaux du Domaine de France, dont il s'étoit emparé.

Le lendemain le Roi d'Angleterre fit publiquement hommage au Roi pour la Normandie, & pour ses autres Etats mouvans de la Couronne de France, malgré les sermens qu'il avoit souvent faits depuis la guerre, de ne jamais rendre cet hommage. Le Prince Henri son fils ainé en fit autant pour le Comté d'Anjou, & pour le Comté du Maine; & Richard pour le pays d'audelà de la Loire, excepté pour la Touraine, pour laquelle le Roi d'Angleterre se reconnoissoit Vassal du Comte de Blois. Le jeune Henri fit aussi hommage au Roi pour le Duché de Bretagne, quoiqu'il fût destiné à Geoffroi troisième fils du Roi d'Angleterre; mais c'est que Geoffroi ne devoit posséder que comme Vassal immédiat de la Couronne d'Angleterre, & en faire lui-même hommage à Henri son frère, comme à l'héritier

Ibid.

Robertus de Monte.

ritier présomptif du Royaume : par où l'on voit que la Bretagne étoit toujours un Arrière-fief de la Couronne de France. Tous ces hommages se firent avec les formalités dont on étoit convenu à la Conférence de Soissons. 1169.

Quelque répugnance qu'eût eu le Roi d'Angleterre pour le rétablissement des Seigneurs de Poitou, & des autres qui s'étoient ligués avec eux, il fut obligé d'y consentir ; & quelque tems après étant allé du côté d'Auvergne, il y reçut en ses bonnes graces, conformément au Traité, le Comte de la Marche & le Comte d'Angoulême.

Par le même Traité, la Charge de Grand-Sénéchal de France *, ou de Grand-Maitre de la Maison du Roi, héréditaire dans la Famille des Comtes d'Anjou, fut rendue au jeune Henri. Le Comte de Blois, qui étoit un des médiateurs, à qui le Roi l'avoit donnée cinq ou six ans auparavant, voulut bien la lui céder ; & Henri, quelques semaines après la conclusion de la paix, en fit les fonctions à Paris, le jour de la Purification, & servit le Roi à table. C'est de cette manière que la paix fut rétablie entre les deux Couronnes avec beaucoup de gloire pour la France, & assez d'humiliation pour le Roi d'Angleterre.

Robertus de Monte.

Il restoit à faire celle de l'Archevêque de Cantorbéri avec ce Prince, & les conjonctures semblérent propres pour la ménager. Henri venoit de recevoir des Lettres du Pape, qui avoient paru l'y disposer ; & il avoit assuré le Prieur du Mont Dieu, & Bernard Prieur de Grandmont, qui lui avoient rendu ces Lettres, qu'il se contenteroit que l'Archevêque paroissant en sa présence, lui donnât publiquement des marques d'une soumission respectueuse ; qu'il le traiteroit bien, & le rétabliroit dans ses bonnes graces.

Suites des différends entre Henri & l'Archevêque de Cantorber.

Ibid.

Sur

* Cette Charge avoit plus d'étendue que celle de Grand-Maitre, elle regardoit aussi la guerre ; mais il paroit qu'elle ne fut accordée à Henri que pour les fonctions de Grand-Maitre de la Maison du Roi.

M 2

1169. Ibid. Sur cette promesse, ils priérent le Roi de France de faire venir l'Archevêque, qui dès qu'il fut arrivé, vint se jetter aux piés du Roi d'Angleterre, & lui dit ce peu de paroles d'un air fort humilié: *Seigneur, ayez compassion de moi, je m'abandonne entre les mains de Dieu & les vôtres, à sa gloire, & à la vôtre.*

Joann. Salisber. Tous s'attendoient que le Roi d'Angleterre, ainsi qu'il l'avoit fait espérer, le recevroit bien, & lui répondroit avec bonté; mais non, dit un fameux Ecrivain Anglois de ce tems-là, Henri, qui avoit depuis longtems convaincu les François de son peu de droiture, voulut de plus qu'en cette occasion ils fussent témoins de son peu d'humanité. Il dit mille choses desobligeantes & injurieuses à l'Archevêque, & en adressant la parole au Roi de France, & à tout le reste de l'Assemblée, il ajouta, qu'il ne demandoit rien autre chose à l'Archevêque, si-non l'observation des anciennes Coutumes du Royaume d'Angleterre, de la manière qu'elles avoient été observées par les cinq derniers Archevêques de Cantorbéri, parmi lesquels il y avoit eu des hommes d'une sainteté éminente; que l'Archevêque ne vouloit point s'y soumettre, & que sous ce prétexte il se faisoit honneur mal à propos, d'être le Martyr de la liberté Ecclésiastique: qu'il n'avoit qu'à promettre en présence de toute l'Assemblée de ne plus combattre ces Coutumes, & que dès-là toutes les contestations & les peines qu'il s'attiroit, seroient finies. Après avoir ainsi parlé, il se leva, laissant là l'Archevêque fort confus; & le Roi de France très peu satisfait. Car on avoit compté que Henri, suivant sa promesse, agréeroit la soumission du Prélat, sans entrer en ces éclaircissemens odieux. C'étoit à quoi le Pape l'avoit exhorté par ses dernières Lettres; mais Henri avoit fait depuis réflexion, qu'en agissant ainsi il auroit perdu sa cause, & que si l'Archevêque retournoit à son Eglise, sans avoir juré l'observation des Coutumes, ce seroit toujours

à

à recommencer. Il étoit venu à bout de ce qu'il avoit prétendu, en faisant la paix avec le Roi de France; & délivré de l'inquiétude que la guerre lui causoit, il espéroit en temporisant fatiguer l'Archevêque, & obtenir du Pape au moins quelque composition, par l'entremise de plusieurs Cardinaux qui étoient à lui. C'est-là ce qui le fit agir de la sorte. 1169.

D'autres Historiens rapportent la chose d'une manière toute différente; mais peut-être parlent-ils de quelques autres Assemblées. Ils disent que l'Archevêque en se jettant aux piés du Roi d'Angleterre, lui dit ces paroles: *Seigneur, je vous fais vous-même Juge de tout, pourvu que dans ce que vous ordonnerez, l'honneur de Dieu n'y soit point intéressé*; que Henri releva ces derniers mots, & qu'après plusieurs reproches faits au Prélat, il dit au Roi de France: „ Voyez-vous „ sa malice & sa fourbe? Pour avoir de quoi re- „ commencer les querelles, dès que quelque „ chose ne lui plaira pas, il dira que l'honneur „ de Dieu y est intéressé, & sous ce prétexte „ il envahira les plus légitimes droits de ma Cou- „ ronne. Mais pour montrer, ajouta-t-il, que „ je ne prétends rien faire contre l'honneur de „ Dieu, voici à quoi je me soumets. Il y a eu „ avant moi plusieurs Rois sur le Trône d'An- „ gleterre, dont les uns avoient plus d'autori- „ té, & les autres moins que je n'en ai. Il y a „ eu avant Thomas Bequet plusieurs Archevê- „ ques de Cantorbéri, qui étoient de grands „ hommes & de saints personnages; je me con- „ tente qu'il m'accorde ce que le plus saint & le „ plus grand homme de ses Prédécesseurs a ac- „ cordé au moindre des miens, & je ne deman- „ de rien de plus. " Historia Quadri-partita.

Ces Historiens ajoutent, que toute l'Assemblée, d'un commun consentement, applaudit à cette proposition du Roi d'Angleterre; que le Roi de France voyant que l'Archevêque ne di-

soit mot, & hésitoit à accepter une telle offre,
1169. lui demanda sur quoi il délibéroit encore, puisqu'il ne tenoit qu'à lui d'avoir la paix à des conditions si avantageuses; & s'il se croyoit plus saint que les plus sages & les plus saints de ses Prédécesseurs?

Que l'Archevêque répondit, qu'il devoit imiter ses Prédécesseurs dans ce qu'ils avoient fait de bien, & dans ce qu'ils avoient souffert de mal pour la liberté de l'Eglise, & non pas dans les choses où ils avoient trop molli.

Que sur cette réponse, tous les Seigneurs des deux Nations s'étoient récriés, & qu'un d'entre eux aiant pris la parole, avoit conclu, que puisqu'il s'obstinoit contre le sentiment des plus sages des deux Royaumes, il méritoit d'être chassé d'Angleterre, & de n'être pas reçu en France.

Que sur cela, l'Assemblée s'étoit séparée; que les deux Rois étoient montés à cheval, sans vouloir plus écouter l'Archevêque; qu'on avoit cessé de le défrayer, & qu'il avoit été réduit à vivre des aumônes, que lui firent par pitié l'Archevêque de Sens & l'Evêque de Poitiers.

Que néanmoins, quelque tems après, le Roi de France avoit eu du scrupule, d'avoir ainsi abandonné un Saint; qu'il l'avoit rappellé à sa Cour; qu'il s'étoit jetté à ses piés, pour lui en demander pardon, & l'avoit assuré tout de nouveau, qu'il auroit soin de lui comme auparavant; qu'il n'avoit rien à craindre dans son Royaume, & qu'il pouvoit demeurer à Sens, comme il avoit fait jusqu'alors, & que l'on pourvoiroit à tous ses besoins.

Que le Roi d'Angleterre s'étant plaint au Roi de ce changement, il n'en avoit point eu d'autre réponse, sinon que la France avoit été de tout tems le réfuge des affligés & des persécutés pour la justice; que l'Archevêque étoit véritablement un homme de bien, & qu'il étoit résolu de ne le pas abandonner.

Soit

Soit que cette conduite du Roi fût un effet de sa piété ou de sa politique, il est certain qu'il traita l'Archevêque avec sa bonté ordinaire, & que le Roi d'Angleterre, qui se crut d'abord tiré d'embarras, se trouva plus intrigué que jamais; & c'est ce qui l'obligea à prendre d'autres mesures. 1169.

Il pria le Pape de faire venir l'Archevêque à Rome, pour le tirer hors de France, où, disoit-il, on entretenoit son obstination; & de lui donner quelque autre Evêché, au-lieu de celui de Cantorbéri, n'y aiant point de plus court moyen de mettre fin à des brouilleries, qui n'en auroient point sans cela. Pour obtenir ce qu'il demandoit, il offrit de grandes sommes d'argent aux Princes & aux principales Villes d'Italie, qui soutenoient le parti du Pape contre l'Empereur, & que le Pape étoit obligé de ménager beaucoup pour le bien de ses affaires; il leur fit ces offres, pour les engager à faire ensorte auprès du Pape, qu'il lui accordât la translation de l'Archevêque en quelque autre Eglise. Mais ce Prelat aiant été averti de ce qui se passoit, écrivit fortement à Rome, pour empêcher qu'on n'écoutât le Roi d'Angleterre; & il fit si bien, qu'on n'accorda rien autre chose à ce Prince, si-non qu'on envoieroit de nouveaux Légats, pour voir sur les lieux ce qu'il y auroit de meilleur à faire.

Codex Vatic. l. 2. Epist. 79.

Le Pape nomme de nouveaux Légats pour les terminer.

Le Pape nomma donc Gratien neveu du défunt Pape Eugène III, & Vivien Archidiacre d'Orviéto, dont les instructions portoient, premièrement, de ne point souffrir que le Roi d'Angleterre les défrayât, jusqu'à ce que les affaires fussent entièrement terminées. Secondement, de laisser à l'Archevêque tous les pouvoirs que lui donnoit sa qualité de Primat d'Angleterre, & même celui d'agir, quand il le faudroit, par les censures Ecclésiastiques; mais de lui conseiller de ne rien précipiter, & de se gouverner toujours par les conseils de gens sages & modérés. En troisième lieu, le Pape ordonnoit aux Légats d'u-

1148. d'user de toutes les voies de douceur qui seroient justes, de prendre garde durant la négociation à ne rien dire, & à ne rien faire, qui pût aigrir le Prince; & enfin de lui déclarer que leur Légation étoit limitée à un certain tems; que leurs pouvoirs expireroient à la Fête de Saint Michel, & que l'Archevêque auroit liberté entière de se servir des siens dans toute leur étendue, immédiatement après cette Fête.

Le Pape avertit l'Archevêque de tout ceci, & le pria de ne fulminer, durant le tems de la négociation, aucune censure, ni contre le Roi, ni contre son Royaume, ni contre aucune autre personne.

Article sur lequel on ne peut convenir.

La disposition favorable de la Cour de France à l'égard de l'Archevêque de Cantorbéri, inspira de la fermeté aux Légats, en traitant avec le Roi d'Angleterre. Dès qu'ils furent arrivés en Normandie, où ce Prince étoit, les conférences commencérent. Elles furent longues & vives, & Henri, soit par l'impétuosité de son humeur, soit exprès pour épouvanter les Légats, s'y emporta souvent en menaces, en juremens, en termes pleins de mépris pour le Pape & pour les censures Ecclésiastiques. Ils l'écoutérent avec beaucoup de sang-froid, & enfin toutes les difficultés se réduisirent presque à deux mots, que le Roi d'Angleterre demandoit qu'on insérât dans la convention à la place de deux autres, que les Légats vouloient y mettre. Le Roi vouloit qu'en rendant l'Eglise de Cantorbéri à l'Archevêque, il fût dit que ce Prélat y rentreroit, y seroit reconnu, qu'on lui obéiroit, *sauf en toutes choses la dignité Royale* *. Les Légats au contraire vouloient qu'on y insérât, que l'Archevêque de Cantorbéri seroit en tout soumis aux ordres du Roi, *sauf la liberté de l'Eglise.* †

* Salvâ dignitate Regiâ.

† Salvâ libertate Ecclesiæ.

On ne put convenir sur cet article avant le terme marqué; ainsi les Légats priérent le Roi d'Angleterre de trouver bon qu'ils se retirassent. Il obtint toutefois qu'un des deux demeurât, sur l'assu-

l'assurance qu'il lui donna, de conclure incessamment l'affaire, après qu'il auroit vu le Roi de France à saint Denys, où ils devoient s'aboucher, & où le Légat Vivien pria l'Archevêque de se trouver aussi. Le Roi de France l'en pria lui-même; mais ce Prélat aiant peine à s'y résoudre, après la manière dont Henri l'avoit traité dans la dernière Assemblée, il consentit seulement de se rendre à Paris, afin d'être plus à portée de faire ses propositions, & de recevoir celles qu'on lui feroit pour l'accommodement. 1169. Codex Vatic. lib. 3. Epist. 60

Henri étant arrivé à S. Denys, n'oublia rien pour gagner le Roi. Il le pria de vouloir bien que Richard son second fils fût élevé à la Cour de France, & lui promit de se rendre facile à la paix avec le Comte de Toulouse, chose que le Roi souhaitoit fort. Ce Prince répondit aux marques de confiance que Henri lui donnoit, par des honnêtetés réciproques; il fit venir le petit Prince Philippe son fils unique, exprès pour le lui faire voir, & obligea même l'Archevêque de Cantorbéri à lui venir rendre ses respects à Montmartre.

Henri reçut assez bien le Prélat, & lui demanda s'il vouloit bien remettre la décision de leurs différends au Conseil du Roi de France, ou au jugement des Evêques de France, ou à celui des Docteurs de l'Université de Paris. L'Archevêque répondit, qu'il feroit sur cela tout ce que le Roi de France jugeroit à propos; mais qu'il aimeroit beaucoup mieux rentrer dans les bonnes graces de son Prince par toute autre voie, que par celle des formes juridiques. On affecta de faire encore diverses avances de part & d'autre; mais le Roi de France & le Comte de Troies entrevirent bien que Henri ne pensoit qu'à amuser & à gagner du tems, dans l'espérance de fatiguer l'Archevêque, & d'obtenir du Pape par ses sollicitations, qu'il approuvât au moins une partie des Coutumes d'Angleterre, aux dépens du reste qu'on lui abandonneroit. C'est ainsi que *Le Pape nomme d'autres Légats.*

 toute

toute l'année 1169 se passa en négociations, qui
1170. ne produisirent rien. Enfin le Pape ennuyé de ces longueurs, nomma de nouveaux Légats, pour terminer l'affaire. Ce furent Rotrou Archevêque de Rouen, & Bernard Evêque de Nevers, auxquels il joignit un peu après Guillaume Archevêque de Sens. Les Lettres de leur Légation qu'il leur écrivit de Bénevent, datées du dix-neuvième de Janvier, contenoient les articles suivans, qu'il leur donna ordre de proposer de sa part au Roi d'Angleterre.

Instructions qu'il leur donne. Prémièrement, que l'Archevêque de Cantorbéri fût au-plutôt rétabli dans son Eglise & dans tous les biens qui en avoient été usurpés; & que tous ceux qui auroient été chassés d'Angleterre, pour avoir soutenu le parti de l'Archevêque, y fussent rappellés, & remis en possession de tout ce qui leur appartenoit.

Secondement, que le Roi reçût l'Archevêque au baiser de paix; ou que s'il ne vouloit pas lui faire cet honneur, parce qu'il avoit fait serment de ne le lui faire jamais, du moins il trouvât bon que le Prince Henri son fils ainé le fît pour lui.

En troisième lieu, que les Coutumes d'Angleterre, contraires à la liberté Ecclésiastique, fussent abolies & condamnées; & que les Evêques, qui avoient promis de les observer, fussent absous de leur serment par les Légats.

En quatrième lieu, que ceux qui avoient été excommuniés pour les violences exercées contre l'Archevêque de Cantorbéri, ou contre les biens appartenans à son Eglise, & pour les autres causes qui concerneroient ces contestations, seroient absous des censures qu'ils avoient encourues, dès que le Roi promettroit d'accepter les articles précédens; mais à condition, que s'il ne tenoit pas sa parole, dès-là même ils retomberoient dans l'excommunication, nonobstant l'absolution donnée.

Enfin les Légats eurent ordre de déclarer au Roi d'Angleterre, que le Pape ne lui donnoit que

que quarante jours, pour accepter ces conditions de paix; & qu'après ce terme expiré, ils mettroient ses Domaines en interdit. 1170.

Henri en est fort irrité, & fait un coup d'un grand éclat.

Cette déclaration fut faite par les Légats au Roi d'Angleterre, qui s'abandonnant à sa colère, fit un coup de grand éclat; car il engagea la plupart des Evêques, des Ecclésiastiques, & des autres Ordres de ses Etats, à faire serment de ne point obéir au Pape, ni à l'Archevêque, & à n'avoir aucun égard aux censures qui viendroient de leur part touchant les affaires dont il s'agissoit alors.

Epistola S. Thomæ ad Anglos.

Il fait couronner Roi d'Angleterre son fils ainé par l'Archevêque d'York.

Il fit encore une autre chose, pour rompre les mesures du Pape. Ce fut de faire sacrer & couronner Roi d'Angleterre Henri son fils ainé par l'Archevêque d'York, & cela contre le droit de l'Archevêque de Cantorbéri, à qui il appartenoit, par le privilège de sa dignité de Primat d'Angleterre, de faire cette cérémonie. Son dessein principal dans ce Couronnement, étoit le même que celui de Philippe I. Roi de France, lorsqu'il fit couronner son fils Louis le Gros, dans le tems qu'il appréhendoit d'être excommunié par le Pape, à cause de son mariage incestueux avec Bertrade, & que le Royaume de France étoit menacé d'interdit à cette occasion; car Louis étant reconnu Roi, le Gouvernement du Royaume lui appartenoit sans contredit, en cas que son père eût été regardé comme exclus du Gouvernement par les censures du Pape. Henri prit cette même précaution. C'est pourquoi dans un festin qui se fit au sortir de la cérémonie, il servit lui-même son fils à table, & déclara que ce n'étoit plus lui, mais son fils, qui étoit Roi.

Historia Quadripartita, l. 2.

Ce Couronnement se fit à Westminster le treizième de Juin, tandis que Marguerite de France, épouse du jeune Roi, étoit en Normandie; de sorte que contre la coutume, elle ne fut point couronnée en même tems que son mari. C'étoit une affectation du Roi d'Angleterre, qui vouloit

Roger de Hoveden, Parte 2. an. 1170.

par-là chagriner le Roi de France, parce qu'il
1170. savoit que ce Prince, aussi-bien que la Reine,
Codex Vatic. Epist. 18. & 22. Roger de Hoveden, parte 2. continuoient de solliciter le Pape contre lui, en faveur de l'Archevêque de Cantorbéri.

Le Roi pénétra le motif de cette conduite, & n'eut pas plutôt appris la nouvelle du Couronnement, qu'il entra avec une Armée en Normandie, pour venger l'injure qu'on avoit faite à sa fille. Henri surpris de cette irruption, à laquelle il ne s'attendoit pas, car il n'avoit pas cru que Louis dût en venir si promptement à la guerre, repassa vîte la mer, & fit prier le Roi de trouver bon qu'il s'abouchât avec lui. Ils se virent en un lieu, que les Historiens Anglois appellent Vendone *. Henri protesta au Roi, que la nécessité de ses affaires l'avoit obligé de faire incessamment couronner son fils; qu'il feroit bientôt couronner Marguerite, & qu'il ne différeroit ce Couronnement, qu'autant qu'il lui faudroit de tems pour en faire les préparatifs, pour faire la Maison de la Princesse, & pour lui donner un équipage digne d'une Reine. Le Roi se contenta de cette satisfaction, & la paix fut rétablie; mais le Roi d'Angleterre n'exécuta pas si-tôt sa promesse.

* Vuendonia.

Codex Vatic. lib. 6. Epist. 2. & 33.

Le Pape menace Henri de l'excommunier. Epist. 25.

Cependant le Pape reçut les plaintes de la Cour de France sur ce Couronnement, par une Lettre que lui écrivit l'Archevêque de Sens; car le Roi d'Angleterre avoit répandu le bruit que l'Archevêque d'York l'avoit fait du consentement du Pape, & on l'avoit cru: mais Alexandre s'en disculpa par plusieurs Lettres qu'il écrivit à la Cour, & commença à presser plus que jamais le Roi d'Angleterre de finir la persécution qu'il faisoit à l'Archevêque de Cantorbéri, lui déclarant que s'il tardoit à le faire, il alloit le traiter comme il avoit traité l'Empereur, c'est-à-dire, que dans peu de tems il l'excommunieroit. L'Archevêque de Cantorbéri déclara pareillement aux Evêques d'Angleterre, que si dans quinze jours on n'étoit con-

Codex Vatic. lib. 5. Epist. 35. &c.

convenu des articles de la paix de l'Eglise, il ne différeroit plus après ce terme, à jetter l'interdit sur le Royaume. 1170.

Henri, qui appréhendoit beaucoup plus les suites de ces censures dans ses Etats, que les censures mêmes, voyant qu'il n'y avoit plus à reculer, fit savoir aux Légats, qu'il en passeroit par où ils voudroient, avant que de retourner en Angleterre, & qu'ils n'avoient qu'à dresser les articles de l'accord. Les Légats en donnérent avis à l'Archevêque, & le priérent de leur donner un Mémoire de ses prétentions.

Ce qui oblige ce Prince à finir les contestations.

Les Légats traitérent ensuite avec le Roi d'Angleterre. On convint qu'on ne feroit nulle mention des Coutumes d'Angleterre, ni du serment de les observer; que l'on couronneroit de nouveau le jeune Henri, afin qu'il reçût la Couronne de la main de l'Archevêque de Cantorbéri; que Marguerite de France seroit couronnée avec lui; & que l'Archevêque en saluant le Roi, lui demanderoit ses bonnes graces, la paix & la sureté pour lui, pour les siens, & pour les biens de l'Eglise de Cantorbéri.

L'Archevêque de Cantorbéri se réconcilie avec le Roi.

Quand on fut convenu de tous ces points, l'Archevêque de Sens conduisit le Prélat à l'audience du Roi d'Angleterre, qui le reçut avec toutes les marques possibles de bonté & d'amitié, l'entretint longtems en particulier, & avec la même familiarité & la même franchise qu'il avoit coutume de faire avant sa disgrace; & jamais réconciliation ne parut plus sincère. Elle se fit le jour de la Magdelaine. L'Archevêque demanda au Roi, s'il ne trouveroit pas bon qu'il retournât à la Cour de France, pour remercier le Roi des bontés qu'il avoit eues pour lui, & qu'il y demeurât jusqu'à son retour en Angleterre. Henri y consentit; & le Pape aiant reçu la nouvelle de la réconciliation, en écrivit à ce Prince pour l'en féliciter.

Dans les articles de cette réconciliation, quoiqu'on eût fait mention en général de la sureté

1170. que le Roi devoit donner à l'Eglise de Cantorbéri, les Légats n'avoient pas jugé à propos qu'on y parlât expressément de la restitution de certaines Terres, qui en avoient été démembrées; & l'Archevêque avoit eu peine à passer cet article. Il vint quelque tems après trouver Henri à Tours, pour lui parler de cette restitution, & il le supplia de lui donner là-dessus sa parole; mais il répondit que ce point-là se régleroit en Angleterre, quand tous deux y seroient arrivés.

Il repasse en Angleterre. L'Archevêque aiant pris congé du Roi de France, alla s'embarquer à Witsan dans le Comté de Boulogne. Le Comte de Boulogne, & quelques autres de ses amis, qui étoient nouvellement venus d'Angleterre, lui firent connoitre les dangers où il s'exposoit en repassant la mer; mais il leur répondit avec intrépidité, que rien n'étoit capable de l'empêcher de retourner à son Eglise, qui étoit sans Pasteur depuis sept ans, dût-il périr, & être mis en pièces. Il fit voile au commencement de Décembre, & arriva heureusement en Angleterre.

Il y trouva ce qu'on lui avoit prédit, des Evêques furieux, envenimés contre lui, & sur-tout l'Archevêque d'York; des Courtisans & des gens de guerre irrités de ce qu'ils se voyoient contraints de restituer des biens d'Eglise, dont ils s'étoient emparés. Ce n'étoit que murmures sur sa conduite & sur ses manières, que nouvelles plaintes que l'on faisoit tous les jours au Roi. Ce Prince réconcilié par force, & dans le fond son ennemi irréconciliable, ne les écoutoit que trop volontiers. Enfin un jour étant fort chagrin de quelques nouvelles demandes que faisoit l'Archevêque, pour l'accomplissement des articles du Traité, ces paroles lui échappérent: *Est-il possible, que parmi un si grand nombre de gens, que j'ai comblés de mes bienfaits, il ne se trouvera personne pour me venger d'un Prêtre qui met le trouble dans tous mes Etats!* Il les prononça apparemment sans en prévoir les suites. Mais les paroles

les des Princes en ont toujours en de pareilles conjonctures, & leurs passions ne manquent jamais de trouver des ministres plus disposés qu'eux-mêmes à les satisfaire. 1170.

Quatre Gentilshommes indignes de ce nom, complotérent aussi-tôt ensemble d'assassiner l'Archevêque, & le massacrérent en effet dans la Cathédrale même de Cantorbéri, le vingt-neuviéme de Décembre; il n'y avoit encore qu'un mois qu'il étoit retourné en Angleterre. *Et y est massacré peu de tems après dans sa Cathédrale.*

La nouvelle de cette mort étant arrivée en France, le Comte de Blois, & l'Archevêque de Sens, qui avoit encore la qualité de Légat du S. Siège, en écrivirent fortement au Pape, pour lui demander justice. Les Evêques d'Angleterre de leur côté s'étant assemblés en Concile, écrivirent aussi pour justifier leur Roi: protestant en son nom, qu'un attentat si horrible avoit été commis, non seulement à son insu, mais encore tout-à-fait contre son intention; qu'il en avoit pris Dieu à témoin en leur présence; que la tristesse où ce coup funeste l'avoit plongé, l'avoit rendu malade, jusqu'à les faire craindre pour sa vie; qu'il prioit Sa Sainteté de deux choses, l'une, de se laisser persuader de son innocence, & l'autre, d'exercer contre les coupables sa plus sévére justice. Codex Vatic. lib. 5. Epist. 78. &c. 1171.

Le Pape, qui avoit été saisi d'horreur à la prémière nouvelle de cet exécrable parricide, dont la renommée, & de violens préjugés faisoient le Roi coupable, ne voulut point voir les Ambassadeurs d'Angleterre; & ce ne fut qu'après bien des sollicitations & bien des protestations touchant l'innocence du Roi leur Maitre, qu'ils obtinrent une audience. Quelques choses qu'ils lui eussent fait dire, ils n'avoient pu lui ôter ses soupçons, & il ne voulut point leur permettre de parler, qu'ils n'eussent auparavant fait serment, que le Roi d'Angleterre subiroit sur cela le jugement du Saint Siège, & que ce Prince feroit lui-même au-plutôt le même serment. *Effet que cette nouvelle produisit dans l'esprit du Pape, qui en soupçonne le Roi.*

Il

1171. *Ce Prince se purge par serment.*

Il se fit depuis diverses négociations sur ce sujet pendant fort longtems, & la chose fut terminée de la sorte. Le Cardinal Albert & le Cardinal Théodin, que le Pape avoit envoyés à la Cour d'Angleterre pour informer de ce crime, tinrent à Avranches une Assemblée, où le Roi d'Angleterre, en présence de plusieurs Evêques, jura sur les saints Evangiles, qu'il n'avoit ni commandé ni voulu l'assassinat commis contre la personne de l'Archevêque de Cantorbéri, & que sa mort lui avoit causé plus de douleur que de joie. Il jura de plus que tout innocent qu'il étoit de ce crime, il se soumettroit aux satisfactions que lui prescriroient les Légats, parce que la chose s'étoit faite à son occasion.

1172. Codex Vatic. lib. 5. Epist. 88.

Subit néanmoins la satisfaction qui lui est imposée par les Légats.

Après ces sermens, les Légats l'obligérent à ce qui suit. Prémiérement, à entretenir pendant un an en Palestine, deux cens Gentilshommes, à ses dépens, pour y faire la guerre aux Infidèles.

Secondement, à casser les Ordonnances qu'il avoit faites à Clarendon, avant l'exil de l'Archevêque de Cantorbéri, contre la liberté Ecclésiastique; à abolir certains abus, qui s'étoient introduits sous son régne, & à soumettre au jugement du Pape ceux dont ses Prédécesseurs avoient été les auteurs.

Troisièmement, à remettre l'Eglise de Cantorbéri en l'état où elle étoit un an avant qu'il eût disgracié l'Archevêque, à faire restituer tout ce qui avoit été usurpé sur elle, & à rétablir dans leurs biens tous ceux qu'il en avoit dépouillés à cette occasion.

En quatrième lieu, on lui enjoignit, au cas qu'il y eût nécessité de le faire, & que le Pape l'ordonnât, d'aller en personne en Espagne, au secours des Princes Chrétiens contre les Sarasins d'Afrique, qui y avoient fait une descente, & s'étoient emparés de Murcie & de Valence. Les Cardinaux ajoutérent à cela quelques jeûnes & quel-

quelques aumônes, qu'ils lui prescrivirent en particulier. 1172.

Le Roi d'Angleterre se soumit avec humilité à toutes ces pénitences, & protesta devant tout le monde, que si les Légrts, au nom du Pape, lui ordonnoient de faire le Pélerinage de Jérusalem, ou de Rome, ou de Saint Jaques en Galice, il étoit prêt d'obéir. Il s'exprima en cette occasion d'une manière, & en des termes si touchans, qu'il tira les larmes des yeux de toute l'Assemblée.

Et reçoit ensuite publiquement l'absolution.

Enfin pour garder une partie des formes de la Pénitence Canonique, il voulut bien que les Légats le conduisissent hors de la porte de l'Eglise; & là s'étant mis à genoux, il reçut publiquement l'absolution, après laquelle ils l'y introduisirent de nouveau, comme un Pénitent réconcilié.

Mais afin que cette satisfaction fût plus connue en France, les Légats exigérent de lui, que l'Archevêque de Tours & tous ses Suffragans seroient appellés à Caen, pour y être témoins du serment qu'il y feroit en leur présence, d'observer tout ce qu'il avoit promis. Ce qui se fit le Mardi d'après l'Ascension, & le jeune Roi jura aussi d'exécuter lui-même tous les articles dont on étoit convenu, en cas que le Roi son père fût prévenu de la mort.

On voit encore dans le serment que fit le Roi d'Angleterre, un point qui n'est point si expressément marqué ailleurs; savoir, qu'il prendroit la Croix, pour aller combattre en personne dans la Terre-Sainte pendant trois ans, à moins que le Pape ne jugeât plus à propos qu'il demeurât en Europe.

Divers raisonnemens sur cette affaire.

Telle fut l'issue de cette fâcheuse affaire, sur les circonstances & sur les suites de laquelle plusieurs Ecrivains ont raisonné diversement, chacun selon ses idées & ses préjugés. Les uns ont blâmé la trop grande fermeté de S. Thomas de Cantorbéri, & ont trouvé dans sa conduite de l'opiniâtreté, de l'entêtement, du scrupule, des va-

1172. variations choquantes pour le Prince, après lui avoir donné sa parole sur certains points; un zèle amer dans les Lettres qu'il écrivit au Pape, aux Cardinaux, & à ses amis sur les persécutions qu'il souffroit. Les autres y ont toujours admiré une sainte liberté, un généreux attachement à l'honneur de l'Eglise, un grand desintéressement, une grandeur d'ame, & une constance admirable dans les plus rudes épreuves : & ceux-ci pensent sans doute plus juste & plus équitablement que les autres, pourvu qu'ils avouent que tant de vertus, en quelques rencontres, ne furent pas tout-à-fait exemptes de certains défauts attachés à l'humeur & au caractère d'esprit de ce saint Prélat, naturellement inflexible & hautain.

Effet qu'elle produisit par rapport à la France.

Mais sans entrer plus avant dans la discussion d'un point sur lequel l'Eglise, en canonisant ce grand homme, l'a suffisamment justifié contre les satires des Hérétiques, & contre les réflexions malignes de certaines gens plus politiques que Catholiques; je me contenterai de remarquer que ce différend qui tint si longtems le Roi d'Angleterre en inquiétude, lui fit perdre l'ascendant qu'il avoit eu jusqu'alors sur la France, à laquelle il s'étoit rendu auparavant extrêmement redoutable. Le Roi de France durant cet intervalle, sur le moindre sujet que lui en donnoit le Roi d'Angleterre, prenoit les armes, & se faisoit beaucoup prier pour consentir à la paix. Le Pape soutenu par le Roi de France, & le Roi de France uni avec le Pape, se faisoient craindre de ce Prince; & l'un & l'autre appuyant le parti de l'Archevêque de Cantorbéri, par les moyens qu'ils avoient en leur puissance, étoient capables de causer de grands mouvemens dans ses Etats : il fut heureux d'avoir affaire à un Pape & à un Prince aussi modérés que l'étoient Alexandre & Louis.

Son adresse fut de les empêcher de se déclarer hautement contre lui dans ces conjonctures, tantôt par la soumission qu'il faisoit paroître pour le Pape,

Pape; tantôt en feignant, pour l'intimider, qu'il avoit pris des liaisons avec l'Empereur Fridéric; tantôt en éloignant ou en étouffant tous les sujets de rupture avec la France; tantôt en protestant qu'il s'en rapportoit au jugement du Roi pour les brouilleries de l'Eglise d'Angleterre. Il n'y eut point d'artifices qu'il ne mît en œuvre, sur-tout à l'égard du Pape & des Cardinaux. Les pièces qui nous restent de toutes ces négociations, nous donnent une parfaite idée de sa profonde politique. 1172.

Et à l'Angleterre. Mais la mort de l'Archevêque de Cantorbéri, qui rendit ce Prince infiniment odieux par-tout, fut un contre-tems qui ruïna tous ses projets, & qui donna lieu au Pape d'affermir en Angleterre, mieux que jamais, son autorité, & celle des Ecclésiastiques, que Henri avoit toujours eu dessein d'abaisser autant qu'il lui seroit possible. Tant de maux que produisirent ces funestes contestations dans l'espace de sept années qu'elles durérent, pourroient apprendre aux Princes & aux Puissances Ecclésiastiques, à se ménager les uns les autres, & à demeurer dans de certaines bornes, dont à la vérité il est bien difficile qu'ils puissent convenir, & qu'on n'a pu jusqu'à présent, & qu'apparemment on ne pourra jamais bien déterminer.

Couronnement de la jeune Reine Marguerite, & du Roi Henri. Roger de Hoveden Parte 2. Robertus de Monte. Les Légats, contens de la pénitence & de la soumission du Roi d'Angleterre, lui proposérent, selon l'ordre qu'ils en avoient du Pape, de satisfaire aussi le Roi, sur l'article du Couronnement de Marguerite de France sa fille, qu'on différoit depuis deux ans. Il s'y résolut, & après s'être abouché avec Louis, il la fit passer en Angleterre, où elle fut couronnée & sacrée à Winchester avec le Roi son mari, par Rotrou Archevêque de Rouen, Giles Evêque d'Evreux, & Roger Evêque de Vorcester, qui revinrent incontinent après avec le jeune Roi & la nouvelle Reine en Normandie, rejoindre le Roi d'Angleterre.

Ce

1172. Ce Prince, depuis que son fils avoit été couronné, ne le laissoit pas volontiers en Angleterre, tandis que lui étoit en Normandie. Au contraire le jeune Henri, qui voyoit sa qualité de Roi comme éclipsée par la présence de son père, ne se trouvoit jamais mieux en Angleterre, que quand son père étoit en Normandie, & en Normandie, que quand son père étoit en Angleterre ; & ce ne fut que malgré lui qu'il repassa la mer, après son nouveau Couronnement.

Roger de Hoveden Parte 2.

Il fallut néanmoins obéir : mais si-tôt qu'il fut arrivé en Normandie, le Roi de France, soit de concert avec lui, soit de son propre mouvement, fit une demande au Roi d'Angleterre, que ce Prince n'osa lui refuser. La chose eut des suites qui justifiérent parfaitement les soupçons que Henri avoit de son fils, aussi-bien que les précautions dont il usoit, pour ne le laisser éloigné de lui que le moins qu'il pouvoit.

Ibid. Il y avoit plusieurs années que Louis n'avoit vu la jeune Reine d'Angleterre sa fille, qu'il aimoit beaucoup. Il pria Henri de trouver bon qu'elle vînt passer quelque tems à sa Cour avec son mari. Ils y vinrent tous deux, & on n'oublia rien pour rendre agréable le séjour qu'ils y firent.

Caractère de ce Prince. Le Roi trouva dans son gendre un jeune Prince vif & ambitieux, moins fier de son titre de Roi, que chagrin de n'en faire aucun usage. Cette disposition d'esprit où il le voyoit, ne lui déplut pas. Il recommençoit à craindre le Roi d'Angleterre, chez qui tout étoit parfaitement tranquille depuis sa réconciliation avec le Pape. La mort de Conan Duc de Bretagne venoit de le rendre maître de ce Duché, auquel succédoit Geoffroi son fils, du chef de Constance, fille & héritière de Conan, avec laquelle le mariage de ce jeune Prince étoit conclu. Henri avoit fait une nouvelle alliance avec Alfonse Roi de Castille, en lui faisant épouser Eléonore sa fille. Il en ménageoit encore actuellement une autre a-

vec

vec Humbert Comte de Morienne & de Savoie, dont la fille ainée, nommée Adélaïde, devoit bientôt épouser Jean son quatrième fils, en lui faisant des conditions très avantageuses. Jamais la Normandie, depuis Guillaume le Conquérant, n'avoit été plus souple & plus soumise qu'elle lui étoit alors. Il avoit réuni à sa Couronne, sans que personne osât s'y opposer, tous les Domaines, dont plusieurs Seigneurs s'étoient emparés depuis le règne de Henri I. son ayeul, ce qui avoit doublé les revenus qu'il tiroit de ce Duché. Enfin le Comte de Toulouse avoit été contraint de lui faire hommage de son Comté, de lui payer un tribut de quarante des plus beaux chevaux du pays, & de s'obliger à lui soudoyer tous les ans pendant quarante jours, cent Gentilshommes pour son service, toutes fois & quantes qu'il les lui demanderoit. 1172. Robertus de Monte.

Le Roi de France veut en profiter pour susciter des affaires au Roi d'Angleterre.

Louis s'attendoit bien, qu'après que ce Prince politique auroit achevé de mettre ordre à toutes les affaires particulières de ses Etats, il ne seroit pas longtems sans faire quelque querelle à la France, pour avoir lieu de se venger de la conduite qu'on y avoit tenue à son égard, en faveur de l'Archevêque de Cantorbéri. Il crut donc que pour le repos de son Etat, il seroit utile de donner de l'occupation au Roi d'Angleterre, & profita pour cet effet de l'ambition & du mécontentement du jeune Roi.

Il conseille à Henri de demander à son père le Gouvernement de la Normandie.

Il écouta les plaintes qu'il lui fit, du peu de part que son père lui donnoit au Gouvernement, depuis qu'il l'avoit orné du vain titre de Roi. Il témoigna entrer beaucoup dans le ressentiment qu'il en avoit, & lui marqua qu'il n'étoit pas lui-même insensible à la manière dont on en avoit usé à l'égard de la Reine sa fille, en affectant de différer si longtems son Couronnement, exprès pour le chagriner. On eut sur ce sujet diverses conversations; & enfin le Roi voyant Henri autant animé sur ce point-là qu'il le souhaitoit, il lui conseilla de prier le Roi son père, si-tôt qu'il Roger de Hoveden Parte 2.

seroit

1172. seroit retourné auprès de lui, d'avoir pour sa personne & pour le rang où il l'avoit élevé, les égards qu'il devoit, & de lui donner au moins la Normandie à gouverner sous ses ordres : chose que les Seigneurs Normans souhaitoient fort, parce qu'ils craignoient beaucoup plus le Roi d'Angleterre, qu'ils ne l'aimoient. Il lui ajouta, que s'il étoit refusé, & que le Roi d'Angleterre se choquât de ces propositions, il pourroit, s'il le jugeoit à propos, se retirer en France avec la Reine sa femme; qu'il y auroit toujours un asyle sûr, & y trouveroit des moyens de se faire rendre justice.

Henri en est refusé.

Cependant le Roi d'Angleterre, à qui un trop long séjour de son fils en France devenoit suspect, lui envoya ordre de revenir auprès de lui. Il obéit aussi-tôt, & alla le rejoindre en Normandie, où il lui fit en-vain la proposition de lui céder ce Duché. Il l'accompagna néanmoins aux Etats, qu'il tint en Anjou, & puis il le suivit en Auvergne, où fut conclu le mariage qu'on avoit proposé entre Jean d'Angleterre & la fille ainée du Comte de Savoie.

Et refuse à son tour de signer le contrat de mariage de son frère avec la fille du Comte de Savoie.

Ibid.

Ce Comte en faisant de grands avantages à sa fille, à qui il cédoit pour ce mariage plusieurs Domaines considérables de ses Etats, demanda au Roi d'Angleterre, qu'il cédât réciproquement à son fils quelque partie des siens. Ce Prince promit de lui donner Chinon, Loudun, Mirebeau, & leurs dépendances. Mais quand ce Traité eut été conclu, & qu'il fut question de le signer, le jeune Henri refusa de le faire, & même il s'y opposa. Ce refus brouilla extrêmement le père & le fils ensemble, de sorte que celui-ci n'attendoit plus qu'une occasion favorable & quelque prétexte pour se retirer en France.

Il s'échappe d'Angleterre & se sauve

D'autre part, le Roi d'Angleterre entrant en de grandes défiances, qui furent augmentées par quelques avis que lui donna le Comte de Toulouse, disgracia Asculfe de saint Hilaire, qui avoit la confiance du jeune Roi, & éloigna en même tems

tems quantité de jeunes Seigneurs, qui composoient la Cour de ce Prince, & qu'il croyoit capables de l'entretenir dans l'esprit de révolte. Il mit en leur place auprès de lui des gens dont il étoit sûr, & qui le gardoient presque à vue. Ce fut cela même qui acheva de le déterminer à hâter son départ. Il s'échappa une nuit, malgré la vigilance de ceux qui l'observoient de si près, & se sauva à la Cour de France, accompagné de quelques Seigneurs, & de plusieurs Gentilshommes, dont le Roi d'Angleterre fit aussi-tôt raser tous les Châteaux, & abattre tous les bois.

1173. *en France.* Chronic. Vosiensc. Robertus de Monte.

Cette fuite fut suivie d'un soulèvement si subit en divers endroits des Etats d'Angleterre endeça de la mer, & tant de Seigneurs coururent si promptement aux armes en faveur du jeune Roi, qu'on ne peut douter que la chose ne fût concertée, & que l'arrivée de ce Prince à la Cour de France n'eût été comme le signal destiné à faire éclater tout à coup une conspiration tramée de longue main.

Plusieurs Seigneurs s'y déclarent pour lui.

Le Seigneur Bernard de la Ferté, au pays du Maine, se déclara un des prémiers, & livra au jeune Roi sa Place, qui s'appelle encore aujourd'hui la Ferté-Bernard. Galerand d'Ivri, Gilbert de Tillières, Robert de Monfort, Hugues de Sainte Maure, Guillaume de Tancarville Chambellan d'Angleterre, & plusieurs autres, le rendirent maitre de leurs Châteaux, & de toutes les Places qu'ils avoient à leur disposition. Henri Comte d'Eu, Philippe Comte de Flandres, Matthieu son frère Comte de Boulogne, se déclarérent hautement pour le même parti.

Ibid.

Louis en même tems convoqua à Paris ses principaux Vassaux, & les plus considérables Seigneurs du Royaume, & leur proposa le dessein qu'il avoit de soutenir le jeune Roi & les intérêts de la Reine sa fille, pour obliger le Roi d'Angleterre à leur donner de quoi soutenir leur rang. Tous applaudirent à cette proposition, & firent serment de ne point mettre bas les armes,

Le Roi prend aussi les armes en sa faveur. Roger de Hoveden.

que

que le Roi d'Angleterre n'eût satisfait le jeune Prince; qui s'obligea de son côté à ne faire jamais la paix sans leur consentement. Il fit de grands avantages au Comte de Flandres, au Comte de Boulogne, au Comte de Blois, pour se les attacher plus fortement; & fit sceller le Traité avec un nouveau Sceau, qu'il avoit fait faire en qualité de Roi, & dont il se servit dans la suite.

1173.

Plusieurs Seigneurs de Bretagne levérent aussi l'étendart de la révolte, & entre autres Raoul de Fougères, & Eudes autrefois Duc de Bretagne, & beau-père du Duc Conan dernier mort. Eudes avoit été réduit au Comté de Guincamp par ce Prince, & fort maltraité par le Roi d'Angleterre, & il espéroit au moyen de ces troubles rendre sa fortune meilleure. Grand nombre de Seigneurs d'Anjou, & de Guienne, suivirent l'exemple de leurs voisins. Les choses n'étoient pas plus tranquilles au-delà de la mer. Robert Comte de Leicestre, & Hugues Comte de Chester levérent des Troupes pour le jeune Roi, & Guillaume Roi d'Ecosse entra aussi dans la Ligue.

Plus un Prince est puissant & redoutable à ses voisins, comme l'étoit Henri, & plus volontiers concourent-ils à sa ruïne ou à son abaissement, quand quelque conjoncture favorable leur donne lieu de l'espérer. Une telle espérance faisoit le nœud de cette conspiration formée contre le Roi d'Angleterre, qui se trouva dans un étrange embarras.

Le Roi d'Angleterre envoie des Ambassadeurs en France pour s'en plaindre.

Comme c'étoit le Roi de France qui paroissoit à la tête de cette Ligue, Henri lui envoya des Ambassadeurs, pour lui représenter l'injustice de son procédé, de soutenir ainsi un fils rebelle contre son père, & pour lui offrir de s'en remettre même à son jugement, sur les prétentions de ce jeune Prince.

Guil-lelm, Neu-

Quand les Ambassadeurs eurent exposé le sujet de leur Ambassade, & dit les choses dont ils étoient chargés, le Roi leur fit cette question :

„ De

„ De la part de qui me parlez-vous ainsi ? De la „ part du Roi d'Angleterre, lui dirent-ils. Ce-„ la est faux, repartit le Roi : j'ai ici le Roi „ d'Angleterre avec moi, qui ne vous a pas „ donné cette Commission. Je ne reconnois „ point d'autre Roi d'Angleterre que mon gen-„ dre. Celui qui vous envoie, ne se ressou-„ vient-il plus, que dans l'appréhension qu'il „ eut de l'excommunication du Pape & de l'Ar-„ chevêque de Cantorbéri, il déclara publique-„ ment qu'il n'étoit plus Roi, & que c'étoit son „ fils qui le seroit desormais ?" Louis les renvoya sans autre réponse. Mais le malheur de Henri ne se borna pas là.

1173. brig. L. 2. c. 27. Réponse que le Roi leur fit.

Le jeune Henri partit secrettement pour la Guienne, où étoient deux de ses frères, Richard nommé Duc de Guienne, & Geoffroi déclaré Duc de Bretagne ; mais à condition qu'ils n'y seroient maitres, qu'après la mort de leur père. La Reine Eléonore leur mère y étoit aussi. Henri sut tellement tourner l'esprit de ces deux Princes, qui s'ennuyoient comme lui, de porter des Titres sans réalité & sans nul pouvoir, qu'il les débaucha, & leur persuada d'entrer dans la Ligue.

Henri gagne à son parti ses deux frères. Ibid.

Il vint pareillement à bout d'y engager la Reine Eléonore. Mais les Historiens ne marquent point le motif de la conduite de cette Princesse en une telle occasion, & ce qui put l'obliger à fomenter ainsi la révolte de ses enfans contre leur père. Voici une simple conjecture. Il est certain qu'Alix de France, dont le mariage avec Richard avoit été autrefois proposé, & puis rompu, & depuis renoué, étoit alors à la Cour d'Angleterre auprès du Roi, qu'elle étoit en âge nubile, que le bruit étoit grand dans le monde, que ce Prince avoit pour elle un peu trop d'inclination, & qu'on disoit que c'étoit-là ce qui lui faisoit retarder le mariage de son fils. Si la chose étoit ainsi, il n'est pas hors du vraisemblable, que cette raison eût engagé la Reine à pren-

Et sa mère.

1173. dre parti contre son mari. La jalousie a produit de tout tems, & produit encore tous les jours des effets beaucoup plus surprenans que celui-là.

Embarras du Roi d'Angleterre. Ibid.

Quoi qu'il en soit, Henri prêt d'être attaqué de tous côtés, & abandonné de sa propre Famille, se trouva dans d'étranges inquiétudes. Il n'eut plus de ressource que dans les grands trésors, qu'il avoit eu soin d'amasser, & de mettre en sureté. Il s'en servit pour retenir quelques Seigneurs & quelques Gouverneurs de Places fortes, dans la fidélité qu'ils lui devoient, & pour lever une Armée d'étrangers, n'osant plus se fiër à ses Sujets.

Il lève des Troupes, & se met en état de defence. Roger. de Hoveden. Parte 2. * Cotereli. † Ruptarii.

Il prit à sa solde vingt mille Brabançons. Ces Brabançons n'étoient pas des Troupes levées en Brabant. C'étoient des espèces de bandits, à qui on avoit donné ce nom, apparemment parce que les principaux étoient du Brabant. On les appelloit aussi Cottereaux * & Routiers †. Ils couroient la France & les pays circonvoisins, en ravageant, pillant, brulant, tuant indifféremment par-tout. Le Pape les excommunia diverses fois, sans qu'ils s'en missent fort en peine; & ils se donnoient quelquefois aux Princes, pour combattre sous leurs enseignes, pourvu qu'on leur fournît une grosse paie; de sorte que dans la guerre dont je parle, il y en eut dans les deux partis: mais ils faisoient le gros de l'Armée du Roi d'Angleterre, qui sans cela auroit été dans cette subite révolution, obligé de se livrer lui-même à ses ennemis.

Petrus Blesensis Epist. 47.

Avec ces Troupes, dont il jetta une partie dans les Places les plus exposées de celles qui ne l'avoient pas trahi, il attendit en Normandie de quels côtés les ennemis feroient leurs plus grands efforts, pour prendre son parti selon les conjonctures.

Le Comte de Flandres prend sur lui Aumale.

Philippe Comte de Flandres s'avança au mois de Juin vers les frontières de Normandie, & attaqua Aumale. La Place étoit forte, & le Roi d'Angleterre espéroit qu'elle arrêteroit longtems le

le Comte de Flandres. Mais le Comte d'Aumale qui la défendoit, n'étoit pas trop ferme dans les intérêts de son Maitre. Il résista peu, & on l'accusa de collusion avec le Comte de Flandres. Il fut fait prisonnier avec toute sa garnison, & ensuite pour obtenir sa liberté, il remit toutes ses autres Forteresses entre les mains du jeune Roi. 1173.

Après la prise d'Aumale, le Comte de Flandres assiégea & força Neuchâtel, où Matthieu Comte de Boulogne son frère fut blessé d'un coup de flèche, dont il mourut peu de jours après.

Et Neuchâtel. Guillelm. Neubrig. loc. cit.

D'autre part, le Roi de France avec le jeune Henri assiégea Verneuil dans le Perche. Cette Place étoit alors considérable. Outre le Château, qui étoit très fort, il y avoit comme trois petites Villes fermées chacune d'une bonne muraille, & entourées d'un fossé plein d'eau. La plus grande s'appelloit le Grand-Bourg, & c'étoit de ce côté-là qu'on fit la principale attaque, & qu'on dressa la plupart des machines. Hugues de Laci & Hugues de Beauchamp y commandoient, & s'y défendirent avec beaucoup de vigueur. Après un mois de siège, comme les vivres commencérent à leur manquer, ils capitulérent pour le Grand-Bourg seulement, & demandérent une trève de trois jours, pour avertir le Roi d'Angleterre de l'état des choses, promettant de rendre la Place, s'ils n'étoient pas secourus au bout des trois jours. On leur accorda la trève, & ils donnérent des ôtages.

Le Roi de France de son côté avec le jeune Henri assiège Verneuil dans le Perche. Roger de Hoveden Parte 2.

Le Roi d'Angleterre aiant appris l'extrémité où les Habitans de Verneuil étoient réduits, marcha sans tarder de ce côté-là avec son Armée, se rendit maitre en chemin faisant d'un Fort nommé Bertuel, qui appartenoit au Comte de Leicestre, où il fit mettre le feu, & parut le lendemain en bataille sur les hauteurs des environs de Verneuil. C'étoit la veille de saint Laurent, jour marqué pour la reddition de la Place, en cas que le secours manquât.

Le Roi d'Angleterre vient au secours, & défie le Roi au combat.

 Si-

1173. *Le Roi l'amuse par de belles paroles.* Guillelm. Neubrig.

Si-tôt qu'il fut arrivé, il envoya défier le Roi de France au combat. Le Héraut fut renvoyé avec mépris & sans réponse, dans la persuasion où l'on étoit, que c'étoit une simple bravade, & que Henri n'oseroit jamais hazarder une bataille. Mais quand on vit qu'il se disposoit tout de bon à attaquer le camp, le Roi lui envoya Guillaume Archevêque de Sens, Henri Comte de Troies, & Thibaud Comte de Blois, pour l'amuser par l'espérance d'un Traité de Paix, qu'il n'auroit garde de refuser dans l'état où se trouvoient alors ses affaires. On convint d'un pour-parler pour le lendemain, & ces Seigneurs promirent au Roi d'Angleterre de faire tout leur possible afin d'engager le Roi de France à y venir en personne, l'assurant qu'au moins il lui envoieroit quelques Seigneurs pour traiter en son nom.

Roger de Hoveden.

Prend Verneuil, & se retire.

Néanmoins le lendemain personne ne parut au lieu marqué, & le Roi d'Angleterre fut bien surpris d'apprendre sur le soir, qu'en vertu de la capitulation on avoit sommé les assiégés de se rendre, & qu'ils s'étoient rendus; que contre la parole qui leur avoit été donnée, on s'étoit saisi des principaux Bourgeois; qu'on avoit pillé le Grand-Bourg; qu'on en avoit amené des ôtages; qu'ensuite on l'avoit abandonné, & que l'Armée Françoise étoit déja en marche pour se retirer.

Ce n'est pas-là assurément le plus bel endroit de la vie de Louis VII. Il y eut de la mauvaise foi dans ce procédé, & de la honte dans cette retraite. Si-tôt que le Roi d'Angleterre eut eu cet avis, il détacha quelques escadrons, pour charger en queue l'Armée Françoise, dont ils tuérent plusieurs Soldats. Il fit réparer les brêches de Verneuil, força la Forteresse de Damneville, qui appartenoit à Gilbert de Tillières: il y prit plusieurs Gentilshommes qui la défendoient, & de là vint à Rouen avec ses Brabançons.

Le Roi d'Angle-

Soit que les Places de Normandie, qui étoient de-

demeurées fidèles au Roi d'Angleterre, se trouvassent trop bien munies; soit que l'Armée Françoise eût été fort affoiblie par le siège de Verneuil; soit que le Roi attendît l'effet des diversions qui se faisoient en divers endroits contre le Roi d'Angleterre; soit que les Vassaux de la Couronne, comme il arrivoit souvent, voulussent se retirer chez eux, & y ramener leurs Troupes après le tems du service auquel ils étoient obligés, on n'entreprit plus rien de ce côté-là: & cette inaction donna moyen au Roi d'Angleterre de rétablir ses affaires en Bretagne, où elles aloient très mal pour lui, le Comte de Chester & le Seigneur de Fougères l'aiant fait révolter presque toute entière.

1173. terre rétablit ses affaires en Bretagne.

Ibid.

Il y envoya la meilleure partie de ses Brabançons, au-devant desquels vinrent ces deux Seigneurs, pour les combattre. Les Brabançons acceptérent la bataille, qui se donna vers Dol. Les Bretons rebelles furent battus; il en demeura plus de quinze cens sur la place, & plusieurs Gentilshommes furent faits prisonniers. Le Comte de Chester & Raoul de Fougères se sauvérent dans Dol avec un grand nombre de Noblesse, & y furent aussi-tôt investis par l'Armée victorieuse.

Ses Troupes y gagnent une bataille contre les Bretons révoltés.

Ibid.

Le Roi d'Angleterre n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il partit de Rouen, & arriva en deux jours devant Dol, dont il forma le siège, & le pressa si vivement, qu'il obligea le Comte de Chester & Raoul de Fougères à se rendre prisonniers de guerre avec toute la garnison. Ces heureux succès firent rentrer sous son obéissance presque toute la Bretagne, & lui servirent encore à rendre ses fils & le Roi de France plus faciles à l'écouter, sur les propositions d'accommodement qu'il leur fit.

Il y vient en personne & assiège Dol.

Les deux Rois & les trois Princes d'Angleterre, accompagnés d'un grand nombre de Seigneurs & d'Evêques des deux partis, s'abouchérent entre Gisors & Trie, le 25 de Septembre, où le Roi d'Angleterre fit à ses trois fils les offres suivantes.

Propositions qu'il y fait à ses trois fils.

vantes. De céder à Henri son fils ainé la moi-
1173. tié des revenus du Royaume d'Angleterre, avec
Ibid. quatre Places de fureté dans ce Royaume; ou s'il aimoit mieux demeurer en Normandie, de lui accorder la moitié des revenus de ce Duché, & tous ceux du Comté d'Anjou, trois Places de fureté en Normandie, une en Anjou, une en Touraine, & une dans le Maine. Il offrit pareillement à Richard son second fils, la moitié des revenus du Duché de Guienne, avec quatre Places de fureté dans ce Duché. A Geoffroi son troisième fils, de lui laisser le Domaine de Bretagne, pourvu que le Pape voulût accorder la dispense pour le mariage arrêté depuis longtems entre Geoffroi & la jeune Duchesse de Bretagne. Il promit de plus que si l'Archevêque de Tarentaise & les Légats du Pape, auxquels il s'en rapporteroit entièrement, jugeoient qu'il fallût encore ajouter quelque chose aux revenus qu'il s'obligeoit de céder, il le feroit; mais qu'en faisant toutes ces cessions, il prétendoit que ses fils lui fussent toujours soumis & obéissans, non seulement comme à leur père, mais encore comme à leur Roi, & avoir droit de rendre justice, par ses Officiers, dans les Domaines dont il les mettroit en possession.

Elles ne sont point acceptées, & l'on se sépare de part & d'autre fort mécontens.
Ibid.

Le Roi de France avoit consenti à cette entrevue, plutôt pour paroître ne pas s'opposer à la réconciliation d'un père avec ses enfans, que pour finir une guerre qui ne pouvoit manquer de lui être très avantageuse. Le moindre fruit qu'il espéroit d'en retirer, étoit un notable affoiblissement de la Monarchie Angloise, qui sous un Roi tel que Henri, étoit devenue si redoutable à la France. On fit aisément naitre des difficultés & des défiances. Le Comte de Leicestre, ou gagné par le Roi, ou animé par sa haine contre le Roi d'Angleterre, non seulement fit en sa présence des plaintes de sa conduite; mais encore il s'abandonna à des reproches fort sanglans, & à des injures très outrageuses, & s'emporta jusqu'à

jusqu'à vouloir mettre la main à l'épée. C'en étoit beaucoup plus qu'il n'en falloit, pour rompre la Conférence, & elle finit avec un grand tumulte. On se sépara avec une extrême aigreur de part & d'autre, & dès le lendemain il y eut une rencontre entre quelques Troupes d'Angleterre, & quelques Troupes de France, où il y eut bien du sang répandu. 1173.

L'Hiver cependant obligea les Armées à se retirer dans leurs quartiers; & pendant ce tems-là les deux Princes d'Angleterre se liérent plus étroitement que jamais avec le Roi de France, qui fit alors Richard Chevalier, en lui ceignant l'épée.

Le Roi d'Angleterre tâche de mettre le Pape dans son parti.

Epist. 136. inter Epist. Petri Blesensis.

Le Roi d'Angleterre écrivit au Pape, pour le prier de prendre en main sa cause, & d'excommunier ses fils, & ceux qui les soutenoient. On vit en cette occasion ce que peut l'adversité sur les cœurs les plus fiers: car ce Prince autrefois si jaloux de son autorité royale, & qui, pour la maintenir, s'étoit attiré depuis dix ans tant de fâcheux embarras, ne fit point de difficulté, en parlant au Pape, de s'exprimer dans sa Lettre en ces termes. „ Le Royaume d'Angleterre est „ de votre Jurisdiction. Je suis votre Feudatai„ re, & je ne le suis que de vous seul. Qu'on „ voie donc en Angleterre ce que peut le Souve„ rain-Pontife; & puisque vous ne pouvez pas „ défendre avec les armes matérielles, ce Pa„ trimoine de saint Pierre, défendez-le au moins „ avec le glaive spirituel. "

Ibid. Epist. 47.

Si nous en croyons la Lettre que Richard Archevêque de Cantorbéri écrivit quelque tems après au jeune Henri, pour l'exhorter à la paix, le Pape accorda au Roi d'Angleterre ce qu'il lui demandoit. Car cet Archevêque à la fin de sa Lettre déclaroit à Henri, que lui & ses Suffragans avoient reçu ordre de Rome de l'excommunier avec tous ceux qui participoient à sa révolte, & le menaçoit de le faire, si dans l'espace de quinze jours, il ne rentroit dans son devoir.

1173. Mais le jeune Henri faisoit autre chose que des menaces, & mettoit toute l'Angleterre en combustion.

Guillaume Roi d'Ecosse y étoit entré à sa sollicitation, & y faisoit d'horribles ravages. Peu après la Conférence dont j'ai parlé, le Comte de Leicestre y passa avec une assez grande Armée, composée la plupart de Troupes Flamandes. Il y fut reçu par le parti rebelle, & pénétra fort avant dans le Royaume, où il prit diverses Places; tandis que Richard de Luci, qui commandoit les Troupes fidèles au Roi, attaqua l'Ecosse pour faire diversion, & obliger le Roi d'Ecosse à sortir d'Angleterre.

Ses Troupes gagnent une bataille contre le Roi d'Ecosse. Roger de Hoveden loc. cit.

Luci aiant appris la descente du Comte de Leicestre, quitta l'Ecosse, & vint au-devant de lui avec plusieurs autres Seigneurs pour le combattre. La bataille se donna vers la Fête de la Toussaints, & l'Armée du Comte de Leicestre fut défaite à platte couture. Il demeura lui-même prisonnier, & fut envoyé au Roi d'Angleterre en Normandie, qui le fit enfermer dans le Château de Falaise.

Cette victoire raffermit le parti du Roi d'Angleterre dans le Royaume, & lui-même, nonobstant la rigueur de la saison, alla attaquer Vendôme, que Bouchard de Lavardin tenoit pour la Ligue, & la prit d'assaut le jour de S. André. Ibid.

1174. *Cette victoire est suivie d'une trève tant avec ce Prince, qu'avec le Roi de France.*

De là, étant allé à Caen passer les Fêtes de Noël, il y fit une trève avec le Roi de France, qui devoit durer jusqu'après les Fêtes de Pâques, & il en conclut aussi une semblable avec le Roi d'Ecosse. Mais elle ne fut pas plutôt expirée, que le Roi d'Ecosse entra dans le Northumberland, & y exerça les plus extrêmes cruautés. Quelque tems après le jeune Henri & le Comte de Flandres, pour seconder le Roi d'Ecosse, & transporter le fort de la guerre au-delà de la mer, assemblérent quantité de vaisseaux à Gravelines, & s'y rendirent avec une nombreuse Armée, à dessein de passer en Angleterre.

Cet

Cet armement obligea le Roi d'Angleterre de quitter le pays d'au-delà de la Loire, où il s'étoit déja rendu maitre de plusieurs Places rebelles, & de venir avec son Armée à Barfleur en basse Normandie, pour être à portée de passer au secours de son parti en Angleterre, si-tôt que le jeune Henri & le Comte de Flandres mettroient à la voile. 1174. Ibid.

Le vent contraire, qui les retint longtems à Gravelines, donna le loisir au Roi d'Angleterre de faire ses préparatifs; & le vent aiant changé dès le lendemain qu'il fut arrivé à Barfleur, il passa heureusement en un jour. Il mena avec lui le Comte de Leicestre son prisonnier, la Reine Marguerite sa bru, qui étoit demeurée à sa Cour quand le jeune Henri se retira en France, & la Reine sa femme, qui s'étoit raccommodée avec lui.

Il repasse en Angleterre, va en pélérinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéri: Robertus de Monte.

La prémière chose qu'il fit, si-tôt qu'il fut arrivé en Angleterre, fut d'aller en pélérinage au Sépulcre de S. Thomas de Cantorbéri, étant persuadé que tous les desordres de son Etat, & les révoltes de ses enfans, n'étoient qu'une punition des persécutions qu'il avoit faites à ce saint Archevêque.

Et le lendemain ses Troupes prénént prisonnier le Roi d'Ecosse.

Du plus loin qu'il vit l'Eglise de Cantorbéri, il descendit de cheval, se revêtit d'un sac, & marcha nuds piés jusqu'au Tombeau du Saint, où il demeura toute la nuit en prières, sans prendre aucune nourriture. Il poussa bien plus loin encore sa pénitence, & l'amende-honorable qu'il vouloit faire au serviteur de Dieu; car dès le matin étant entré dans le Chapitre des Moines assemblés pour une cérémonie, dont on n'avoit point encore vu d'exemple, il se dépouilla en leur présence, & leur présenta ses épaules nues, & une discipline, dont ils lui donnérent chacun plusieurs coups. Dieu parut s'être laissé toucher à une si étrange humiliation; car le lendemain de ce jour-là, le Roi d'Ecosse aiant été attaqué par les Troupes du Comté d'York, fut défait &

1174. pris : & cette prise déconcerta tellement les rebelles, qu'en moins d'un mois tout fut soumis & tranquille en Angleterre.

Le Roi de France assiége Rouen durant ce tems-là.

Henri en partant de Barfleur, n'avoit pas douté que le même vent qui l'avoit conduit si promptement en Angleterre, n'y eût aussi porté les ennemis, qu'il croyoit s'être embarqués à Gravelines : mais soit que ce fût une feinte qu'ils eussent faite pour l'engager à quitter la Normandie, & à la dégarnir de Troupes ; soit que son passage leur eût ôté l'espérance de réussir en Angleterre, ils ne passérent point; & Louis voulant profiter de son absence, alla mettre le siége devant Rouen, où l'Armée de Gravelines se rendit aussi.

Guilelm. Neubrig. L. 2. c. 35.

Quoique le Roi eût beaucoup de Troupes, la Ville ne put être investie du côté de la Seine, à cause de la largeur de cette rivière ; de sorte que les assiégés avoient tout ce côté-là libre, & recevoient par leur pont les vivres & les autres secours, sans aucun obstacle.

Les attaques se firent de l'autre côté, & elles furent continuelles tant de nuit que de jour. Car le Roi aiant partagé l'Armée en trois, une partie en relevoit une autre au bout de huit heures, & celle-ci étoit relevée par la troisième, après avoir poussé les travaux pendant huit autres heures. On se pressa plus que jamais, quand on eut su la prise du Roi d'Ecosse, & la prompte révolution qui s'étoit faite en Angleterre.

Il fait cesser les travaux le jour de la Fête de S. Laurent.

Les assiégés partagérent leur monde & leurs Gardes de la même manière que les assiégeans, & il y avoit une égale ardeur de part & d'autre. Il se donna divers combats assez sanglans, & l'on continua la même méthode d'attaquer & de défendre, jusqu'au jour de saint Laurent, que le Roi, par dévotion pour ce saint Martyr, fit cesser les travaux & reposer les Soldats.

Les assiégés, avertis de l'ordre que le Roi avoit donné dans le camp, en profitérent aussi pour se reposer & se divertir, & on affecta dans la Ville des réjouïssances extraordinaires, & de faire

faire entendre aux assiégeans des cris de joie & des chansons de tous côtés. 1174.

Les Troupes de la garnison parurent sur le rivage au-delà de la rivière avec leurs habits de Fête, s'exerçant à la joûte & en d'autres divertissemens militaires : & tout cela se faisoit pour insulter à l'Armée, & lui faire comprendre qu'on étoit bien éloigné de penser à se rendre.

Et voyant que les assiégés la célébroient aussi, il tente une escalade, qui néanmoins ne réussit pas.

Le Comte de Flandres voyant tout ce jeu, & qu'il ne paroissoit personne sur les remparts, alla trouver le Roi, & lui conseilla de se servir de l'occasion pour les escalader, persuadé qu'on les emporteroit avant que la garnison, qui étoit au-delà du pont, pût être arrivée pour les défendre. Le Roi s'en fit d'abord un scrupule ; mais enfin pressé par le Comte & par les autres Généraux, il s'y résolut.

On ne se servit ni de trompettes, ni de tambours, pour assembler les Soldats ; mais on envoya secrettement dans tous les quartiers, ordre de prendre les armes sans bruit, de préparer les échelles, & de se tenir prêts au signal, pour monter à l'escalade.

La sécurité étoit si grande dans la Ville, qu'il n'y avoit pas même de sentinelle au Befroi. Il s'y trouva seulement quelques Ecclésiastiques, qui y étoient montés par hazard & par curiosité. Un d'eux regardant le camp, fut surpris du silence & de la tranquillité qui y paroissoient, au-lieu du bruit qu'on y entendoit un peu auparavant. Il en avertit ses compagnons, & en considérant avec attention ce qui s'y passoit, ils s'apperçurent de certains mouvemens, qui augmentérent leur soupçon. Bientôt après ils virent qu'on transportoit des échelles, & ne doutérent point qu'on ne se préparât à quelque entreprise.

Ils sonnérent aussi-tôt l'allarme avec la cloche du Befroi, ce qui fit hâter l'attaque; & un moment après, ils virent les Troupes marcher en bataille vers les murailles.

Les Soldats de la Ville aiant entendu l'allar-

1174. me, y rentrérent auſſi-tôt, & coururent prendre leurs poſtes ſur les murailles, où pluſieurs des Habitans s'étoient déja rendus ; mais les ordres ne purent être aſſez prompts dans une pareille ſurpriſe, pour empêcher qu'en pluſieurs endroits, la muraille ne fût eſcaladée. On commença à s'y battre avec la fureur qu'inſpiroit d'un côté une victoire prochaine, & de l'autre un péril ſi preſſant. Mais enfin les aſſiégés firent de ſi grands efforts, qu'ils repouſſérent les aſſaillans preſque par-tout, & les culbutérent de deſſus la muraille; de ſorte que la nuit ſurvenant, & le Roi voyant que l'ardeur du Soldat ſe rallentiſſoit à la plupart des attaques, fit ſonner la retraite, & le coup fut manqué.

Le Roi d'Angleterre, vient au ſecours, & coupe les vivres aux François.

Sur ces entrefaites, on apprit avec beaucoup d'inquiétude dans le camp, que le Roi d'Angleterre avoit repaſſé la mer, & qu'il étoit débarqué à Barfleur avec ſes Brabançons, & quelques Troupes Angloiſes du pays de Galles. Ce Prince, dont une des belles qualités fut toujours la promptitude dans l'exécution de ſes projets, ne fut pas longtems ſans venir au ſecours de Rouen. Il y entra par deſſus le Pont à la vue de l'Armée Françoiſe, & dès la nuit ſuivante, il fit couler quantité de Soldats Anglois dans les forêts des environs de la Place, pour couper les convois des aſſiégeans ; & ils le firent avec tant de ſuccès, que l'Armée commença bientôt à en ſouffrir une grande diſette.

Roger de Hôveden Parte 2.

Le Roi d'Angleterre, pour braver les ennemis, fit ouvrir quelques portes de la Ville, que les Habitans avoient murées depuis le ſiége, & combler tous les retranchemens, qu'on avoit faits entre le camp & la Ville, afin que les François, s'ils l'oſoient, vinſſent juſqu'au foſſé ſans nul empêchement.

Ce qui oblige le Roi à lever le ſiége.

Autant que cette manière réſolue du Roi d'Angleterre encourageoit les Habitans de Rouen, autant décourageoit-elle les aſſiégeans. Le Roi, qui malgré le grand ſecours que la Ville avoit reçu,

reçu, vouloit pousser le siége, ne trouva plus d'obéïssance dans les Soldats. Il lui fut impossible de les obliger à continuer les travaux, & il fallut se résoudre à quitter l'entreprise. 1174.

Il fit démonter ses machines, & prendre le devant aux malades & aux blessés; & afin de pouvoir se retirer avec plus de sureté, il envoya dire au Roi d'Angleterre, que s'il vouloit avoir une entrevue avec lui, la paix pourroit se faire. Henri ne souhaitoit rien davantage, & il répondit au Roi, qu'il pouvoit décamper sans craindre d'être attaqué, pourvu qu'il lui promît de se trouver le lendemain à un lieu qu'il lui marqua, pour y traiter de la paix. Le Roi le lui promit, & marcha avec son Armée jusqu'au Bourg de Malaunai à deux ou trois lieues de Rouen. Mais aiant mis son Armée hors de danger, il ne tint pas sa parole. C'est ainsi au moins que le raconte un Historien Anglois contemporain, auquel nous sommes obligés de nous en rapporter, nos Ecrivains François de ce tems-là n'aiant presque rien dit du détail de cette guerre. Roger de Hoveden.

Trève concluë entre les deux Rois. Ibid.

Néanmoins quelques jours après, l'Archevêque de Sens & le Comte de Blois allérent trouver le Roi d'Angleterre, pour lui dire que le Roi de France vouloit bien entrer en négociation; & on prit le jour de la Nativité de Notre-Dame pour l'entrevue des deux Rois auprès de Gisors. Ils s'y rendirent tous deux; mais on n'y put conclure la paix, à cause de l'absence de Richard second fils du Roi d'Angleterre, qui refusa d'y venir, quoique le Roi de France & Henri son frère l'en pressassent, & il continua de faire en Poitou une vive guerre à ceux du parti Royal. Le Roi ne laissa pas de faire une trève avec le Roi d'Angleterre, où Richard ne fut point compris. Cette trève ne fut que jusqu'à la S. Michel, & les deux Rois se promirent l'un à l'autre de se trouver ce jour-là même entre Tours & Amboise.

Suivie de la paix.

Dans cet intervalle, le Roi d'Angleterre marcha en Poitou, & poussa si vivement Richard,

que ce jeune Prince fut obligé de venir se jetter à ses pieds, pour lui demander pardon. Il l'obtint, & entra à Poitiers avec le Roi son père. Geoffroi, le troisième fils du Roi d'Angleterre, fut aussi reçu en grace. Après cela le Roi d'Angleterre, ses trois fils, & le Roi de France, se trouvérent le jour de S. Michel au rendez-vous, entre Tours & Amboise, où la paix fut faite.

1174. Ibid.

Conditions du Traité. Robertus de Monte. Roger de Hoveden loc. cit. Guilelm. Neubrig. Lib. cit. cap. 17.

Les principales conditions furent, que le Roi de France & le Comte de Flandres rendroient au Roi d'Angleterre tout ce qu'ils avoient pris sur lui en Normandie ; qu'il y auroit amnistie générale pour tous les Sujets de ce Prince qui avoient pris les armes contre lui, & qu'ils seroient rétablis dans leurs biens. Que tous les prisonniers seroient délivrés de part & d'autre, excepté le Roi d'Ecosse, & le Comte de Leicestre, le Comte de Chester, & Raoul de Fougères, sur lesquels le Roi d'Angleterre ne voulut jamais se relâcher, se réservant à traiter en particulier avec le Roi d'Ecosse, comme il fit depuis avec de très grands avantages, & voulant être le maitre de la destinée des trois autres, qui l'avoient grièvement offensé. Qu'il donneroit à Henri son fils, deux Places fortifiées en Normandie ; que le choix de ces Places dépendroit de lui, & non pas de son fils; & qu'outre cela il lui feroit une pension de quinze mille livres d'Anjou. Qu'il accorderoit pareillement à Richard deux Places en Poitou, mais telles qu'elles ne lui donneroient pas lieu de rien faire contre son service; & avec cela la moitié des revenus du Comté de Poitou en argent. Pour Geoffroi, le Roi d'Angleterre s'engagea à lui donner la moitié des revenus de Bretagne, en faveur de la Duchesse de Bretagne qu'il devoit épouser. Il fit aussi souscrire ses fils à quelques donations qu'il vouloit faire à Jean leur cadet. Il exigea l'hommage de Richard pour le Duché de Guienne, & de Geoffroi pour le Duché de Bretagne. Son fils Henri voulut aussi le lui faire pour le Royau-

Royaume d'Angleterre, dont il étoit déja déclaré Successeur; mais il ne l'accepta pas, parce que ce jeune Prince portoit la qualité de Roi, & il se contenta qu'il lui fît serment de lui être toujours fidèle & obéissant. 1174.

C'est ainsi que finit heureusement & glorieusement pour le Roi d'Angleterre, une guerre dont les commencemens ne faisoient rien attendre que de très funeste pour lui: mais c'est dans ces situations dangereuses, que les grands Princes se montrent véritablement grands; & ce fut dans celle-ci que toute la prudence de Henri, sa fermeté, son intrépidité, son activité, sa présence d'esprit, & toutes ses autres grandes qualités parurent plus que jamais, & le maintinrent sur un Trône, d'où il avoit été sur le point d'être renversé.

La crainte qu'eut le Roi d'Angleterre de retomber dans les embarras où il s'étoit trouvé, & le peu de profit que le Roi de France avoit tiré de la puissante Ligue qu'il avoit formée contre lui, firent que desormais ils évitérent toujours d'en revenir à la guerre, & que dans la suite quand il arrivoit des différends entre eux, ils s'en rapportoient volontiers à des médiateurs. Il en survint bientôt un nouveau, capable de les brouiller, s'ils n'avoient pas été aussi las de la guerre qu'ils l'étoient.

Nouveau différend entre eux au sujet du mariage de Richard d'Angleterre avec Alix de France.

Il y avoit déja longtems que le mariage entre Richard d'Angleterre, & Alix de France, avoit été arrêté; & la jeune Princesse qu'on élevoit à la Cour d'Angleterre, étoit en âge d'être mariée. Le Roi sollicitoit continuellement Henri de faire le mariage, ou de lui renvoyer sa fille. Il différoit toujours. J'ai déja dit les bruits qui couroient sur les motifs de ce délai. Le Roi s'en offensa; mais pour éviter les extrémités où son chagrin l'eût pu engager, s'il l'avoit trop fait paroître, il s'adressa au Pape, afin d'obliger par son moyen le Roi d'Angleterre à l'alternative qu'il lui proposoit.

Le

1174. Le Pape en écrivit fortement au Roi d'Angleterre, & ordonna à Pierre Cardinal de S. Chrysogone son Légat en France, de le presser sur cet article, jusqu'à le menacer de mettre ses Etats en interdit, s'il ne donnoit satisfaction au Roi de France.

Le Légat exécuta ses ordres, & obtint des deux Rois, qu'ils conférassent ensemble en sa présence; ce fut à Ivri, ou selon d'autres, à Nonancour. Le Roi d'Angleterre dit, qu'il étoit prêt de faire épouser la Princesse à son fils, pourvu que le Roi de France donnât en dot à sa fille Alix la Ville de Bourges avec ses dépendances, & de plus le Vexin François à Marguerite, qui étoit déja mariée au jeune Henri, soutenant que le Roi s'étoit engagé à faire ces deux cessions.

Roger de Hoveden, Parte 2.

Le jugement en est remis au Pape, qui leur propose une nouvelle Croisade.

Comme le Roi de France ne convenoit pas de ces faits, qui demandoient de la discussion, le Légat fit si bien par son adresse, que les deux Rois, sans se fâcher l'un contre l'autre, remirent le jugement de cette affaire au Pape, & il leur proposa d'en conclure une bien plus importante: c'étoit une nouvelle Croisade pour le secours de la Palestine, qui étoit prête de succomber sous les efforts des Infidèles. Ils s'étoient tous deux engagés à cette entreprise depuis quelques années, Louis de son plein gré, & Henri en satisfaction du meurtre de S. Thomas de Cantorbéri, supposé que le Pape le jugeât à propos. Le Légat fit ensorte qu'ils renouvellassent leur engagement; ils firent un Traité qu'ils signèrent en sa présence, où ils réglérent fort en détail tout ce qu'ils devoient faire chacun de leur côté, pour assurer le succès de cette guerre, & toutes les précautions qu'ils devoient prendre pour la sureté des deux Etats pendant leur absence; mais malgré l'empressement qu'ils faisoient paroître pour cette expédition, la chose n'eut point de suites, sans que nous sachions à quoi il tint. Apparemment elle manqua plutôt du côté de Henri, que

Ibid.

que du côté du Roi. Un tel dessein étoit beaucoup plus conforme à la piété de l'un, qu'à la politique de l'autre. 1179.

Pélerinage du Roi de France au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri : Robert. de Monte. Guillelm. Brito Philippidos lib. 1.

Le Roi de France, quelque tems après, fit un autre voyage de dévotion au Tombeau de S. Thomas de Cantorbéri, à l'occasion que je vais dire. Il avoit résolu, à l'exemple de ses Prédécesseurs, de faire couronner de son vivant Philippe son fils unique, alors âgé de quatorze ans, & avoit pris pour cette cérémonie le jour de l'Assomption de la Vierge. On se mit en chemin pour Reims, où le Sacre se devoit faire, & l'on séjourna à Compiègne. Le jeune Prince étant allé chasser dans la forêt, s'égara, & passa seul toute la nuit à errer, sans pouvoir se reconnoitre jusqu'au lendemain, qu'un Charbonnier qui travailloit dans la forêt, le reconduisit à Compiègne.

Entrepris à l'occasion d'une maladie du Prince Philippe son fils.

La fatigue d'avoir ainsi été à cheval toute la nuit, jointe à la frayeur que l'horreur d'une forêt & des ténèbres causoit dans l'esprit d'un enfant, le fit tomber dans une grieve maladie, qui le mit en danger de mort. Le Roi en d'extrêmes allarmes, se souvint des miracles de saint Thomas de Cantorbéri, qu'on lui avoit souvent racontés, & qui l'avoient fait canoniser depuis quelques années. Il espéra que ce Saint, dont il avoit été le protecteur durant sa disgrace, écouteroit ses vœux dans une occasion si importante pour lui & pour tout son Etat, & fit vœu d'aller visiter son tombeau.

Il envoya au Roi d'Angleterre, pour lui en demander la permission, & sureté pour sa personne & pour tous ceux qui l'accompagneroient. Le Roi d'Angleterre lui accorda volontiers ce qu'il lui demandoit; & Louis malgré toutes les défiances que plusieurs tâchérent de lui donner de ce Prince, alla s'embarquer à Vitsand, accompagné de Philippe Comte de Flandres, de Henri Comte de Louvain, & de plusieurs autres Seigneurs de sa Cour. Il arriva heureusement à Douvre le

22

1179. 22 d'Août. Le Roi d'Angleterre l'y reçut avec toute sorte d'honneurs, & dès le lendemain le conduisit à Cantorbéri.

Le Roi y fit ses dévotions & ses prières pour la santé de son fils. Il y fit présent d'une très riche coupe d'or, & une fondation de cent muids de vin à perpétuité, qui devoient se prendre tous les ans sur la Maison Royale de Poissi, & être rendus aux fraix du Roi à Cantorbéri. Il ajouta une exemption de tous les péages, pour toutes les choses que les Religieux du Monastère voudroient acheter en France à leur usage: tout cela fut mis par écrit dans une Chartre, que le Roi fit sceller par le Chancelier Hugues de Puteaux *.

L'inquiétude du Roi sur la santé de son fils, le fit partir dès le lendemain pour Douvre, où le Roi d'Angleterre le reconduisit; & aiant mis à la voile le 26 d'Août, il arriva en moins de vingt-quatre heures à Vitsand, de sorte qu'il ne fut que cinq ou six jours hors de France.

* De Puteaco.

Il le trouve rétabli à son retour, & tombe lui-même en apoplexie.

Il apprit avec beaucoup de joie en arrivant le rétablissement de la santé du Prince, dont il rendit d'humbles actions de graces à Dieu & au saint Martyr. Mais lui-même en approchant de S. Denys, fut frappé d'une violente apoplexie, dont il revint néanmoins, & qui lui laissa une paralysie sur tout le côté droit.

Il se hâte de faire couronner ce Prince.

Cet accident lui fit hâter le Couronnement de son fils. Il le fixa à la Fête de tous les Saints, & tout s'y passa avec beaucoup de magnificence, d'appareil & d'ordre. Il ne manqua à cette auguste cérémonie que la présence du Roi, à qui sa paralysie ne permit pas de s'y trouver. Peu de tems après fut fait le mariage de Philippe avec Isabelle fille du Comte de Hainaut. Je parlerai plus en détail de ce mariage dans l'Histoire du règne de ce Prince, aussi-bien que de quelques autres événemens de cette même année, auxquels Louis ne paroît pas avoir eu aucune part, sa maladie ne lui permettant plus de se mêler du Gouvernement.

Il

Il ne jouit pas longtems du plaisir de voir son fils sur le Trône. Il mourut à Paris le dix-huitième de Septembre de l'année suivante 1180, à l'âge d'environ soixante ans, après quarante-trois ans, un mois & dix-sept jours de règne depuis la mort de son père. Il fut enterré en l'Abbaye de Barbeaux ou Sain-port *, qu'il avoit fondée auprès de Melun.

1180. *Et meurt peu après.* Labbæus in Chronico Technico.

* Sanus Portus.

Ce fut un très bon Prince, mais d'un génie médiocre; donnant aisément & volontiers dans les grandes entreprises, mais peu sûr, peu heureux, & peu constant dans l'exécution: brave dans le péril, quand il s'y trouvoit engagé; mais timide, jusqu'à l'éviter aux dépens de sa gloire: naturellement un peu simple, & dans ses manières & dans sa conduite : il ne devint politique que par la crainte du Roi d'Angleterre, mais trop tard. La perte de la Guienne, & de tant de beaux Domaines au-delà de la Loire, qu'il laissa passer dans les mains de ce Prince, fut une plaie mortelle pour la France, & dont elle s'est ressentie pendant plusieurs siècles. L'ambition de ce dangereux voisin produisit un bon effet dans l'Etat : car les Vassaux de la Couronne, jusqu'alors si intraitables & si difficiles à gouverner, craignant qu'il ne profitât de leurs divisions, furent très attachés au Roi, pour lequel, ce qui n'arrive guères, ils eurent toujours beaucoup plus d'attachement & d'amour, que d'estime. Il étoit humain, modéré, libéral; mais sa vertu dominante fut la piété, qui l'engagea par un motif de pénitence, à cause du saccagement de Vitri, à entreprendre son malheureux voyage d'Outre-mer. Nous apprenons par une Lettre du Pape Hadrien IV, qu'il fut sur le point de passer en Espagne, au secours des Princes Chrétiens contre les Sarasins. Dans l'Histoire de son voyage de Jérusalem, il est marqué qu'il ne passa pas un seul jour sans entendre la Messe, & réciter de longues prières, même

Caractère de Louis VII.

Odo de Diogilo.

1180. même dans les conjonctures les plus pressantes & les plus périlleuses.

Au retour de ce voyage, le Pape lui aiant offert en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à l'Eglise, de lui donner un indult pour la collation de tous les prémiers Bénéfices qui vaqueroient dans toutes les Cathédrales du Royaume, il le refusa par tendresse de conscience. Il pratiquoit des jeûnes extraordinaires, & nous avons une Lettre d'Alexandre III, par laquelle on voit qu'il consultoit ce Pape, pour se régler en ces sortes de pénitences. Ainsi, si nous ne mettons pas ce Prince au nombre de nos plus grands Rois, nous lui devons au moins la justice de le compter parmi les plus Chrétiens & les plus véritablement vertueux. Aussi lui donne-t-on en quelques Monumens Historiques le surnom de Pieux.

Valsingam in Hypodigmate Neustriæ. Epist 53. Append. 2.

Ses enfans.

Outre les filles de Louis, dont j'ai marqué les alliances, il eut encore de son dernier lit Agnès, que Manuel Comnène Empereur de Constantinople lui demanda pour son fils Alexis. Elle fut menée toute jeune à Constantinople, où elle eut bien des avantures par les révolutions qui y arrivérent. Quelques-uns donnent encore à ce Prince un fils naturel, nommé Philippe, qu'ils disent avoir été Doyen de S. Martin de Tours, & être mort avant le Roi son père: ce qui ne s'accorde pas avec son Epitaphe faite par un ancien Auteur, où entre autres éloges, on lui donne celui d'avoir parfaitement gardé la chasteté conjugale.

Du Chesne, T. 4. Hist. de Franc.

SOM-

SOMMAIRE
DU REGNE
DE
PHILIPPE AUGUSTE.

PHilippe Auguste est appellé Dieu-donné, & pourquoi. A quel âge il commença de règner. Par quelles actions il signala le commencement de son règne. Il fait arrêter tous les Juifs, & leur ordonne de sortir de Paris, & de quelques autres Villes. Il fait aussi recherche des Hérétiques. Quel fut le systême de son Gouvernement. Jalousie entre les Grands de la Cour. La Reine sa mère se retire, & pourquoi. Elle demande la protection du Roi d'Angleterre. Le Roi épouse Elisabeth de Hainaut, qu'il fait couronner à saint Denys. Il a une Conférence avec le Roi d'Angleterre. Prudence de ce jeune Prince. Il consent au retour de la Reine sa mère, & à quelles conditions. Estime que le Roi d'Angleterre conçut pour lui. Il tâche inutilement de l'engager dans une guerre contre l'Empereur. Différends entre le Roi & le Comte de Flandres. Le Roi entre en Bourgogne où il fait diverses expéditions. On parle d'accommodement: il est conclu & rompu peu après. Prétention du Roi à l'occasion de la mort de la Comtesse de Flandres. Le Comte se met en état de s'y opposer. Il fait le siège de Corbie, & le lève. Il assiège ensuite Bétisi, qu'il abandonne aussi à l'approche du Roi. Ce Prince de son côté va assiéger Amiens. Machines de guerre alors en usage en France. Le Comte de Flandre défie le Roi à la bataille, & se retire pour ne pas la livrer.

Il

Il obtient ensuite une trève qui est suivie de son accommodement. Affaires d'Angleterre. Mort du jeune Roi Henri. Entrevue du Roi son père avec le Roi de France, pour régler le Douaire de la Reine Marguerite. Les Brabançons défaits en France. Ce que c'étoit que ces Troupes. La Ville de Paris pavée, & le Bois de Vincennes entouré de murailles. Guerre entre la France & l'Angleterre, au sujet du mariage du Prince Richard avec la Princesse Alix. Autre sujet de querelle à l'occasion de la mort du Duc de Bretagne. Autre touchant l'hommage de Richard pour la Guienne & pour le Poitou. On arme de part & d'autre. Le Roi porte la guerre au-delà de la Loire, & assiège Châteauroux. Henri vient au secours, & l'on conclut une trève. Naissance d'un Prince de France nommé Louis. Mauvais état de la Palestine. Les Princes Chrétiens se résolvent à une nouvelle Croisade. Difficultés qui en retardent l'exécution. Embarras où se trouve le Roi de France. Ses différends avec l'Angleterre sont sursis, & les deux Rois prennent la Croix. Ordonnances des deux Rois dans leurs Etats. Mécontentement qu'en eurent quelques Ecclésiastiques. Trait de prudence du Roi Philippe Auguste dans cette occasion. Bizarreries de Richard d'Angleterre, qui pensérent rompre la Croisade. Le Roi se met en campagne pour protéger contre lui le Comte de Toulouse. Courses du Roi d'Angleterre sur les frontières de France. Les deux Rois traitent de nouveau sans pouvoir s'accorder. Richard ne laisse pas de faire hommage à la France pour les pays d'endeçà de la mer. Il est excommunié par le Légat du Pape, qui meurt peu après. Le nouveau Légat s'entremet d'accommodement entre les

les deux Rois. Conférence à ce sujet. Griefs du Roi de France. Réponse du Roi d'Angleterre. Menace faite à Philippe Auguste par le Légat, relevée par ce Prince avec hauteur. Emportement de Richard. La négociation étant rompue, le Roi marche à la tête de son Armée dans le Maine. Il en surprend la Capitale. Il marche ensuite vers Tours, & fait en chemin diverses expéditions. Prise de cette Capitale, qui oblige le Roi d'Angleterre à recevoir la loi du Vainqueur. Conditions de l'accommodement. Accident qui arrive aux deux Rois. Mort du Roi d'Angleterre. Richard lui succède à la Couronne, & traite avec le Roi de France. Préparatifs de ces deux Princes pour le voyage de la Palestine. Ils jurent de nouveau la paix entre les deux Royaumes. Philippe choisit la Reine Adélaïde sa mère & l'Archévêque de Reims pour gouverner l'Etat en son absence. Leurs Armées se joignent à Vézelai dans le Duché de Bourgogne, & se séparent à Lyon pour aller s'embarquer. Arrivée des deux Rois en Sicile, où ils sont obligés de séjourner. Combat entre les Anglois & les Messinois. Richard fait planter son Etendart sur les murailles de Messine. Philippe donne ordre de l'en arracher, & de mettre celui de France à la place. Accommodement des deux Rois. Ils font des Règlemens pour empêcher les desordres dans leur Camp. On parle de nouveau du mariage d'Alix avec Richard. Le Roi d'Angleterre se défend d'y consentir, & pourquoi. Le Roi se rend à ses raisons, & se désiste entièrement de ce mariage. Traité conclu ensuite avec Richard. Le Roi s'embarque pour la Terre-Sainte. Etat des affaires en ce Pays-là. Le Roi de Jérusalem assiège la Ville d'Acre. Forces de l'Armée Chré-

Chrétienne. Le Roi de France y arrive, & prend son quartier devant Acre. Le Roi d'Angleterre y arrive aussi. Nouvelle brouillerie entre ces deux Princes. Ils ne laissent pas de dissimuler. Ils se font ensuite chacun un parti sous-main, & éclatent enfin ouvertement l'un contre l'autre. Une maladie leur donne lieu de se réconcilier. On attaque la Ville assiégée. Large brèche faite aux murailles, qui obligent les assiégés de parlementer. Conditions auxquelles les deux Rois offrent de les recevoir. Elles sont rejettées par Saladin, qui étant venu attaquer la nuit le camp des Chrétiens, est battu & mis en fuite. Nouveau pourparler avec les Emirs, suivi d'une nouvelle attaque. On parlemente pour la troisième fois, & les deux Rois consentent à la capitulation. Quelles en furent les conditions. Les deux Rois font entre eux le partage de la Ville. Noms des principaux Seigneurs François qui périrent à ce siège. La mauvaise santé du Roi l'oblige à repasser la mer. Autre raison qu'il eut de le faire par rapport au Roi d'Angleterre. Comment fut terminé le différend de Gui de Lusignan avec le Marquis de Montferrat. Ordres que le Roi lui donna avant son départ. Il met à la voile, & arrive heureusement en France. Faux avis donné à ce Prince d'un dessein formé contre sa personne, à la sollicitation du Roi d'Angleterre. Il redouble sa Garde, & institue une Compagnie de Soldats armés de masses d'airain. Détention du Roi d'Angleterre en Allemagne, imputée de même au Roi de France. Philippe tâche d'en profiter, & il épouse Ingelburge sœur du Roi de Danemarc. Il traite ensuite avec Jean frère du Roi d'Angleterre. Celui-ci veut se faire reconnoitre Roi, & ne réussit pas. Philippe

lippe réussit mieux à faire soulever le pays d'au-delà la Loire. Il entre ensuite en armes sur les terres de Richard. Il lève le siège de Rouen. Il accorde une trève aux Ministres du Roi d'Angleterre. Moyens qu'ils employent pour obtenir la liberté de leur Maitre. Fermeté de Richard dans son malheur. Accident qui retarda sa délivrance. Le Roi d'Angleterre obtient enfin sa liberté. Richard arrive à Winchester, où il se fait couronner de nouveau. Jean se réconcilie avec lui par une insigne perfidie. Représailles faites par Philippe contre Evreux. Qui causent la déroute de sa propre Armée. On pense à la paix des deux côtés. Conférence à ce sujet. On se sépare sans rien conclure. Les hostilités recommencent, & Richard tombe à l'improviste sur l'arrière-garde des François. Circonstance remarquable de cette défaite, où tous les papiers de la Couronne furent pris. Le Roi tâche d'y remédier, & tombe ensuite sur les Normans, qu'il met en déroute. Traité de trève entre les deux Rois par l'entremise du Légat. Occupation du Roi dans cet intervalle de tranquillité. La trève se rompt, & à quelle occasion. Les deux Rois paroissent vouloir se réconcilier, & deviennent plus ennemis que jamais. Expéditions qu'ils font chacun de leur côté, suivies de nouvelles propositions, & enfin d'un Traité de paix signé à Louviers. Nouvelle rupture de la part du Roi d'Angleterre. Il met le Comte de Flandres dans son parti. Rencontre mémorable entre les deux Rois. Elle expire, & la guerre recommence plus vivement que jamais. Combat de Gisors, qui pensa couter la vie au Roi, suivi de plusieurs ravages des Anglois par toute la France. Nouvelle trève pour cinq ans, par l'entremise du Pape.

Mort de Richard Roi d'Angleterre. Vices & vertus de ce Prince. Divorce du Roi avec sa femme Ingelburge, suivi de son mariage avec Agnès de Mézanie. Le Pape déclare ce mariage nul, & ordonne à son Légat de convoquer un Concile sur ce sujet. Celui-ci jette un interdit sur tout le Royaume de France. Mesures que prit le Roi pour s'en venger. Le Pape consent à un nouvel examen de l'affaire. Autre Concile assemblé sur ce sujet à Soissons. Le Roi évite de subir le jugement des Légats en reprenant de lui-même Ingelburge. Réconciliation du Comte de Flandres avec le Roi, suivie de la paix avec le Roi d'Angleterre. Conditions de ce dernier Traité. Usage de ce tems-là par rapport à la garantie. Mariage du Prince Louis avec Blanche de Castille. Nouveau sujet de rupture entre les deux Rois. Observations sur les Fiefs qui relevoient en même tems des deux Couronnes. Fâcheuse situation des affaires du Roi d'Angleterre. Philippe force deux de ses Places sur la frontière de Normandie, & met ensuite le siège devant Gournai. Il ceint l'épée de Chevalier au jeune Duc de Bretagne, qui est pris prisonnier par le Roi d'Angleterre, & meurt peu après dans sa prison. Le Roi Jean accusé de cette mort, est condamné à la Cour des Pairs. Le Roi en fait exécuter l'Arrêt, oblige Jean à lever le siège d'Alençon, fait trouver bon au Pape qu'il continue à lui faire la guerre, & entreprend le siège de Château-Gaillard. Description de cette Place située sur le bord de la Seine au-dessus de Rouen. Le Roi commence par l'attaque du Château de l'Ile d'Andéli, & fait battre la Place par trois endroits. Le Roi d'Angleterre se prépare à la secourir. Il assemble une nombreuse Flotte. Ordre

dre

dre qu'il donne aux Généraux. Consternation & fuite des François, qui chargent à leur tour les ennemis. Arrivée de la Flotte Angloise. Elle est fort maltraitée, & obligée de se retirer. Le Roi fait mettre le feu aux palissades de l'Ile, dont il se rend maitre & du Château. Il bloque ensuite Château-Gaillard pendant l'Hiver, & en recommence le siège à la fin de Février. Action hardie d'un jeune Gentilhomme, suivie de la prise de cette Forteresse. Le Roi d'Angleterre demeure dans l'inaction durant le siège. Les Seigneurs Anglois en sont choqués, & repassent la mer. La plupart des Villes de la basse Normandie se rendent à Philippe. Expéditions de Gui de Touars. Philippe met le siège devant Rouen. Ce qui oblige les Habitans à capituler. Conditions de la Capitulation. Verneuil & Arques se rendent aussi. Ce qui achève d'enlever aux Anglois la Normandie. Autres expéditions de Philippe. Gui de Touars, jaloux de tant de conquêtes, traite avec le Roi d'Angleterre. Philippe en étant averti, marche en Bretagne, & oblige le Duc à demander la paix. Le Roi d'Angleterre prend Angers, & repasse peu après dans son Royaume. Croisade publiée contre les Albigeois. Quels étoient leurs sentimens, & les noms qu'on leur donnoit en France. Cette Hérésie prend naissance à Orléans. Pierre de Bruis la renouvelle. Légats envoyés en France à ce sujet. Caractère du Comte de Toulouse Chef des Albigeois. Il promet de se soumettre, & reçoit l'absolution de son excommunication. Quelles étoient ses vues dans cette feinte. L'Armée ne laisse pas de marcher contre Béziers, dont les Habitans sont massacrés. Prise de Carcassonne par Capitulation. Le Comte de Montfort est

élu Général des Croisés. Caractère de ce Seigneur. Il est abandonné du Comte de Nevers, & du Duc de Bourgogne, & néanmoins il continue la Campagne avec succès. Ce qu'il fit pour retenir ses Conquêtes. La Noblesse se soulève contre lui en plusieurs endroits. Cependant il prend encore diverses Places. Combat de Thénière où les Albigeois sont défaits. Les Légats excommunient de nouveau le Comte de Toulouse. Montfort reçoit un secours considérable de Croisés, avec lequel il prend Lavaur. Châtimens terribles qu'il fait dans cette Ville. Il assiège celle de Toulouse, & ne réussit pas. Il est assiégé à son tour dans Castelnaudari. Vigoureuse sortie, où il défait un grand nombre des assiégeans. Il envoie chercher du secours, & bat les ennemis qui vouloient s'y opposer. Ceux-ci lèvent le siège. Montfort pousse vigoureusement ses Conquêtes. Le Comte de Toulouse se jette entre les bras du Roi d'Arragon. Celui-ci s'emploie inutilement en sa faveur auprès des Prélats qui étoient assemblés à Lavaur. Le Concile écrit au Pape contre le Comte de Toulouse, & le Pape au Roi d'Arragon pour le dissuader de le protéger. Le Roi d'Arragon ne laisse pas de déclarer la guerre au Comte de Montfort. Philippe Auguste consent que son fils & plusieurs autres Seigneurs s'engagent aussi dans la Croisade. Mesures du Roi d'Arragon pour traverser ce dessein. Elles ne réussissent pas. Cependant le dessein de la Croisade échoue par un autre endroit. Embarras du Comte de Montfort. Ordres fâcheux qu'il reçoit du Pape prévenu par le Roi d'Arragon. Le Pape mieux informé ordonne la continuation de la guerre. Le Roi d'Arragon assiège Muret en Languedoc. Le Comte de Montfort se

se jette dans la Place pour la défendre. Grand dessein qu'il méditoit. Il sort en bataille à la tête de huit ou neuf cens hommes contre le Roi d'Arragon. Celui-ci est tué dès la prémière charge: ce qui donne la victoire au Comte de Montfort. Piété du Comte de Montfort après sa victoire. Il reçoit de nouveaux secours, & continue ses expéditions. Le Concile lui donne la garde du Comté de Toulouse avec tous ses revenus. Evénement qui pensé rompre la tréve d'entre la France & l'Angleterre. Fermeté du Roi contre deux Prélats de son Royaume, qui refusoient de lui payer le ban. Châtiment de quelques nouveaux Hérétiques. Affaires d'Angleterre. Le Roi Jean fait une Ligue avec l'Empereur Othon contre la France. Motifs qui obligent l'Empereur à y entrer. Le Pape dépose le Roi d'Angleterre, & déclare le Trône vacant. Philippe Auguste profite de cette déposition. Il fait de grands préparatifs de guerre. Le Roi Jean en fait aussi pour s'y opposer. Adresse du Légat pour ramener ce Prince. Il se laisse ébranler, & promet de se soumettre à l'Eglise. Il tient sa parole, & fait hommage au Pape de ses Etats. Le Légat satisfait veut détourner le Roi de faire la guerre au Roi d'Angleterre. Philippe Auguste irrité de cette proposition n'en poursuit pas moins son prémier dessein. Il commence par entrer en Flandres pour mettre Ferdinand hors d'état de le traverser. La Flotte Angloise vient au secours de ce Prince, & surprend une partie de celle de France. Le Roi s'en venge par la défaite des Anglois qui étoient descendus à terre, & par la ruïne de plusieurs Places de Flandres. Le Roi d'Angleterre porte la guerre en France au Printems suivant. Il est battu & obligé de s'en-

s'enfuir. Les Troupes qu'il avoit en Flandres, jointes à celles de l'Empereur, s'assemblent sous Valenciennes. Le Roi marche avec les siennes à Tournai, & ensuite vers Lille. L'Empereur se met aussi en marche pour suivre les François. Les Armées se trouvent en présence au Pont de Bouvines. Bataille de Bouvines. Le Roi marche avec une Armée en Poitou. Il accorde une trève de cinq ans à l'Angleterre. Louis son fils s'acquitte de son vœu contre les Albigeois. Il fait raser les murailles de Narbonne & de Toulouse. Le Roi d'Angleterre convoque les Etats du Royaume à Londres. Les Seigneurs Anglois le déclarent déchu de la Couronne, & envoyent des Députés au Prince Louis pour la lui offrir. Ce Prince l'accepte & se dispose à passer en Angleterre. Le Pape envoie un Légat en France pour le détourner de ce dessein. Le Roi lui donne audience publique, & répond à ses raisons. Nouvelle audience où le Prince Louis assiste, & où l'affaire est encore débattue. Le Légat défend au Prince de passer en Angleterre, & au Roi de l'y laisser passer. Le Prince ne laisse pas de partir. Il arrive à Londres, & y est proclamé Roi. Il avance plus avant dans le Royaume, où tout se soumet à lui. Le Pape l'excommunie. Déclaration des Evêques de France assemblés à Melun sur ce sujet. Le Pape excommunie de nouveau le Prince Louis dans un Sermon, & meurt quelque tems après. Le Roi Jean meurt aussi, & déclare Henri son fils héritier de ses Etats. Le Cardinal Gallon Légat du Pape repasse en Angleterre, & excommunie encore Louis & tous ses partisans. Bruit fâcheux qui se répand contre ce Prince, & qui fait beaucoup d'impression sur les Anglois. Il

se

se tient une Assemblée à Glocestre, où Henri fils du Roi Jean est couronné & sacré Roi. La Régence du Royaume est donnée au Comte de Pembrok. Louis lève le siège de Douvre. Il fait un voyage en France pour avoir du secours. Pendant son voyage plusieurs Seigneurs rentrent dans le parti du jeune Roi. Le Comte de Pembrok surprend l'Armée Françoise, & la défait près de Lincolne. La Flotte de France est aussi battue & mise en fuite par celle d'Angleterre. Ensuite de cette victoire, Louis est assiégé dans Londres. Il demande à capituler. Conditions du Traité. Il repasse en France. Pénitence qui lui est imposée pour cette guerre, & à ceux qui l'avoient suivi. Nouvelle expédition de Louis contre les Albigeois. Le Concile de Latran prive le Comte de Toulouse de son Comté, & le donne à Simon de Montfort. Ce dernier en demande l'investiture au Roi de France & l'obtient. Le jeune Raimond s'empare de toutes les Forteresses de Provence, & du Château de Beaucaire. Le Comte Raimond son père se présente devant Toulouse, où il est reçu des Bourgeois. Montfort assiège cette Ville, & y est tué. Amauri son fils lui succède, & lève le siège. Proposition avantageuse qu'il fait à Philippe Auguste. Mort du vieux Comte Raimond & de Philippe Auguste. Eloge de Philippe Auguste. Il orna Paris & l'augmenta. Il commença le Château du Louvre. Il abattit la puissance de la Nation Angloise. Il perfectionna l'Art Militaire. Il vint à bout d'une puissante Ligue. Sa piété & sa religion. Le nom d'Auguste ne lui a jamais été donné de son vivant. Ses enfans. Il réunit à sa Couronne plusieurs Domaines qui en avoient été démembrés.

PHILIPPE AUGUSTE.

1179. *Philippe Auguste est appellé Dieu-donné, & pourquoi.* Rigordus.

PHILIPPE, dès sa naissance, fut regardé par les François comme un présent du Ciel; parce que le Roi son père n'aiant eu que des filles d'Eléonore de Guienne & de Constance de Castille ses deux prémières femmes, l'obtint enfin de Dieu par ses aumônes & par ses prières. Ce Prince fut le fruit de son troisième mariage avec Adélaïde de Champagne, & on lui donna dès-lors le surnom de *Dieu-donné*.

A quel âge il commença de régner.

Son règne commença dès le vivant de son père, que sa paralysie, & encore plus l'exemple de ses prédécesseurs, engagérent à l'associer au Trône. Philippe n'étoit encore que dans sa quinzième année; mais dès ce tems-là il fit connoitre ce qu'on devoit attendre de lui dans la suite, par la vigueur avec laquelle il dompta quelques-uns de ses Vassaux, qui en ce changement de règne, s'étoient émancipés dans le Berri, du côté de Lyon, & dans la Champagne. Il entra avec des Troupes sur leurs terres, les châtia, les obligea à restituer les biens des Eglises, dont ils s'étoient emparés, & à lui demander grace.

Par quelles actions il signala le commencement de son règne.

Il consacra la prémière année de son règne, non seulement par cette guerre, qu'il fit en faveur des Eglises opprimées, mais encore par de sévères Edits contre les blasphémateurs. Il en fit un contre les Juifs dont le Royaume étoit plein, & par lequel ils furent tous obligés de sortir des terres du Domaine Royal. L'intérêt de l'Etat, & celui du Prince, se trouvérent ici joints avec l'avantage de la Religion. Les Juifs s'étoient répandus dans la plupart des plus grandes Villes. Ils y avoient des Synagogues en plusieurs endroits, ils faisoient presque tout le commerce, & la plus grande partie de l'argent du Royaume étoit

étoit entre leurs mains. Ils avoient ruïné une infinité de Bourgeois, de Gentilshommes, de gens de la Campagne, par leurs usures, & s'étoient mis en possession de leurs biens, sur-tout à Paris, dont ils possédoient près de la moitié des maisons. Il y avoit un autre desordre, que plusieurs Conciles, & en particulier des Conciles de France, avoient toujours tâché d'abolir, & qui étoit devenu très commun: c'est que les Juifs avoient pour esclaves un grand nombre de pauvres Chrétiens, dont plusieurs se pervertissoient. De plus, ils recevoient en gage, pour l'argent qu'ils prêtoient à usure, des Crucifix d'or & d'argent, d'autres meubles d'Eglises, & même des Calices, qu'ils profanoient jusqu'à s'en servir exprès pour cela dans leurs repas. Ils avoient une manie, qui dans la suite devint plus rare, par les punitions exemplaires qu'on en fit: c'étoit d'enlever vers le tems de Pâques, des enfans Chrétiens, & d'en faire le jour de leur Cène, en les massacrant, un sacrifice impie, en haine de Jésus-Christ, qu'ils regardent comme le destructeur de leur Loi. Ces histoires tragiques, dont on avoit quelquefois entretenu Philippe durant son enfance, lui avoient inspiré une telle haine contre cette Nation, qu'il lui tardoit d'être en état de la leur faire sentir. 1179.

Il fait arrêter tous les Juifs.

Il le fit dès qu'il fut sur le Trône, & l'on choisit pour arrêter tous les Juifs de Paris, le quatorzième de Février, qui étoit un de leurs jours de Sabat. On investit leurs Synagogues, & on leur porta un ordre de la part du Roi, de remettre entre les mains de ses Officiers, tout leur or & leur argent monnoyé & non monnoyé. Il fallut obéir, & se dessaisir de tout ce qu'ils ne purent pas tenir caché; & ils furent ainsi dépouillés tout d'un coup, de tout ce qu'ils avoient amassé en plusieurs années, par une infinité de crimes & d'injustices.

Il leur ordonne

On les empêcha par-là d'envoyer hors du Royaume tant de richesses, comme ils n'auroient

 pas

pas manqué de faire, si l'on s'y étoit pris autrement. Quelque tems après on publia un Edit, qui déchargeoit tous leurs débiteurs de leur payer leurs dettes; & puis un autre, par lequel il étoit ordonné à tous ceux de cette Religion de sortir de Paris. Ils tentérent toutes sortes de voies, pour en empêcher l'exécution, par les offres immenses qu'ils firent au Roi, & par les présens dont ils tâchérent de corrompre les Evêques, les Seigneurs de la Cour, & les Ministres. Mais le Roi tint ferme, & excepté quelques-uns qui se firent baptiser, tous furent obligés de quitter la Ville, avant la fin de Juillet de l'an 1182, qu'on leur avoit donné pour terme, afin qu'ils eussent le tems de vendre leurs biens meubles: car pour les immeubles, ils furent confisqués, la cinquième partie au profit du Roi, & le reste au profit de ceux, de qui les Juifs les avoient achetés à trop bas prix.

1179. de sortir de Paris. *Ibid.*

Et de quelques autres Villes.

Ce qui fut exécuté à Paris à cet égard, le fut à Orléans, à Etampes, & dans la plupart des lieux du Domaine Royal; & en tous ces lieux les Synagogues des Juifs furent changées en Eglises ou en Chapelles.

Il fait aussi recherche des Hérétiques.

Philippe fit faire aussi une éxacte recherche des Hérétiques, qui se multiplioient beaucoup depuis quelque tems en France. Plusieurs furent condamnés au feu. Il en purgea les Villes de son Domaine, & si tous ses Vassaux l'avoient imité, on n'auroit pas vu ces Hérétiques, sous le nom d'Albigeois, soutenir, quelques années après, leurs faux dogmes les armes à la main, contre les Armées entières des Princes Catholiques, & mettre en combustion tant de Provinces de delà la Loire.

Quel fut le systême de son Gouvernement.

Cette conduite de Philippe dès le commencement de son règne, & beaucoup d'autres choses essentielles au repos, au bon ordre, & à la gloire de l'Etat, qu'on lui vit exécuter les unes après les autres, montrent que dès-lors, avec le secours de ceux qui l'aidoient de leurs conseils, il se fit

un

un plan & un système de Gouvernement plus réglé & plus déterminé, que ses prédécesseurs depuis Hugues Capet, ne s'en étoient fait encore. 1179.
Car presque tous ces Princes semblent, pendant tout leur règne, n'avoir pensé qu'à se maintenir sur leur Trône, qu'à se tenir en garde contre leurs Vassaux, qu'à les empêcher d'empiéter sur leurs droits & sur leurs Domaines, se déterminant au parti qu'ils prenoient, soit dans les guerres, soit dans les Traités de paix, par le hazard des conjonctures, & sans aucunes vues nobles & étendues pour la gloire & la splendeur de la Monarchie: au-lieu que Philippe mettant tout à profit, les avantages qu'il remportoit dans la guerre, ses Traités de paix, ses mariages, l'indocilité même de ses Vassaux, les Ligues de ses voisins, tout lui servit à augmenter sa puissance & son autorité, à étendre les limites de son Empire, & à réunir à la Couronne plusieurs Domaines considérables, qui en avoient été démembrés.

Jalousies entre les Grands de la Cour.

La jeunesse de ce Prince produisit d'abord, dans sa Cour, l'effet qu'elle y devoit naturellement avoir; je veux dire la jalousie entre ceux qui étoient de rang à prendre quelque part au Gouvernement; & chacun tâcha de s'emparer le prémier de son esprit. La Reine-mère Adélaïde de Champagne, Guillaume Cardinal & Archevêque de Reims frère de cette Princesse, & Philippe Comte de Flandres, furent les principaux concurrens. Celui-ci l'emporta: il étoit parrain du Roi, & c'étoit-là de tout tems en France, & même à la Cour, comme je l'ai remarqué ailleurs, un titre d'autorité, & qui formoit les liaisons les plus étroites. Si ce Comte eut la qualité de Régent du Royaume, ou non, c'est de quoi les anciens Historiens ne nous instruisent point assez distinctement. Que si elle fut donnée à quelqu'un, il me paroît beaucoup vraisemblable, que ce fut au Comte, & non pas à la Reine-mère, comme quelques-uns l'ont avancé. Le titre de Tuteur du Roi, qu'un Auteur contemporain

Guillelm. Brito, L. 2.

1179. porain donne au Comte de Flandres, le mariage de ce jeune Prince dont je vais parler, & la manière dont il se fit, me paroissent en être des preuves assez convainquantes.

La Reine sa mère se retire, & pourquoi.

Anonymus Aquicinctinus.

Le Comte de Flandres avoit épousé Elisabeth, fille de Radulphe Comte de Vermandois. Il n'en avoit point d'enfans, & il aimoit tendrement Elisabeth fille de Baudouin Comte de Hainaut, & de Marguerite sa sœur. Il pensa à la faire Reine de France, & en proposa le mariage au Roi, à condition de lui assurer pour la dot de sa nièce, la succession de la partie Occidentale de la Flandre, qui étoit à peu près ce qu'on a appellé depuis le Comté d'Artois, & qui comprenoit tout ce Canton, où sont Arras, S. Omer, Aire, Hédin, Bapaume, & plusieurs autres Villes & Bourgades, jusques vers la source de la Lis. Cette étendue de pays, jointe au Comté de Vermandois, qui devoit être réuni à la Couronne après la mort de la Comtesse de Flandres, étoit un

1180. grand accroissement de la Domination Françoise.

Roger de Hoveden, an. 1180. Robertus de Monte.

Le Roi y consentit, sans se mettre en peine d'avoir l'agrément de la Reine-mère; & le chagrin qu'elle en eut, fit qu'elle se retira de la Cour, sur les terres des Seigneurs de la Maison de Champagne, qui étoient aussi mécontens qu'elle du Gouvernement.

Elle demande la protection du Roi d'Angleterre.

Elle n'en demeura pas là: car pour se soutenir, elle & les Seigneurs de sa Maison, contre son fils, elle eut recours au jeune Henri Roi d'Angleterre, & le pria d'engager le Roi son père à prendre sa protection. Thibaud Comte de Blois & de Chartres, Etienne Comte de Sancerre, & le Cardinal Guillaume Archevêque de Reims, ses frères, agirent très fortement auprès du même Prince, pour le même sujet. De sorte que le jeune Henri passa en Angleterre exprès, pour solliciter le Roi son père d'armer en leur faveur.

Le Roi épouse Elisabeth

Le Roi, pendant ce tems-là, alla sans tarder attaquer le Comte de Sancerre, qui avoit le premier

mier pris les armes. Il lui enleva Châtillon, à quelque distance de la Loire; c'étoit une de ses meilleures Forteresses: il y fit mettre le feu, la rasa, & ravagea toutes ses terres. Après cette expédition, le Roi alla à Bapaume recevoir Elisabeth de Hainaut. Les noces y furent célébrées avec magnificence, immédiatement après les Fêtes de Pâques. Les Comtes de Flandres, de Hainaut, de Namur, de Clermont, de Soissons, de Ponthieu, de S. Paul, s'y trouvérent. On disposa tout pour le Couronnement de la nouvelle Reine, qui se fit le jour de l'Ascension, en l'Abbaye de S. Denys, où le Roi fut couronné de nouveau avec cette Princesse, par les mains de Gui Archevêque de Sens; & le Comte de Flandres y porta l'Epée Royale devant le Roi, selon la coutume.

1180. *de Hainaut, qu'il fait couronner à S. Denys.*

Philippidos L. I. Anonymus Aquicinctinus.

Il arriva en cette occasion un accident, qui par l'heureuse prévention du Peuple pour ce jeune Prince, eut un bon effet. Un de ses Officiers, qui étoit proche de sa personne, en maniant une baguette, dont il se servoit ou pour faire faire silence, ou pour donner quelques ordres, cassa d'un seul coup trois lampes de verre, dont l'huile tomba sur la tête du Roi & sur celle de la Reine: aussi-tôt le Peuple applaudit de toutes parts, & commença à crier, *bon présage, bon présage*, prenant cette copieuse effusion de l'huile, pour le symbole des dons du S. Esprit, que le Ciel commençoit à répandre avec abondance sur le Prince destiné à les gouverner.

Ce Couronnement fait à S. Denys, & par l'Archevêque de Sens, fut un nouveau chagrin que le Roi donna volontiers au Cardinal Archevêque de Reims son oncle, qui ne manqua pas d'en faire ses plaintes au Pape, comme d'un attentat de l'Archevêque de Sens contre son droit de sacrer & de couronner les Rois & les Reines de France: mais un pareil procès avoit déja été intenté & perdu par un de ses Prédécesseurs, dès le tems de Louis le Gros.

1180. Roger de Hoveden.

Cependant les deux Rois d'Angleterre arrivérent en Normandie, à dessein de fomenter la guerre civile, qui commençoit à s'allumer en France; & la Reine alla les joindre avec le Comte de Blois & le Comte de Sancerre. Ceux-ci donnérent des ôtages, pour assurance de la résolution où ils étoient, de suivre en tout les ordres & les conseils des deux Rois; & ces Princes se mirent aussi-tôt en état d'agir avec une Armée nombreuse, sous prétexte de prendre en main la défense d'une Reine injustement opprimée.

Il a une Conférence avec le Roi d'Angleterre.

Le Roi & le Comte de Flandres s'avancérent en même tems avec leurs Troupes vers les frontiéres de Normandie. Quand les deux Armées furent proches l'une de l'autre, le Roi d'Angleterre voyant la bonne contenance de Philippe, n'osa l'attaquer. Philippe pareillement ne crut pas devoir sans nécessité, dans les conjonctures présentes, hazarder une bataille: ainsi de part & d'autre on consentit aisément à une Conférence qui se tint entre Trie & Gisors.

Roger de Hoveden.

Prudence de ce jeune Prince.

La partie ne paroissoit pas égale. D'un côté un Prince d'une grande expérience, & le plus rafiné politique de son tems; & de l'autre, un jeune Roi de quinze ans, & tout neuf dans la négociation: mais en ce Prince, la prudence & le courage avoient prévenu les années. Il avoit prévu dès qu'il fut sur le Trône, le mauvais effet que devoit produire l'idée de sa jeunesse sur les esprits mutins & brouillons de son Royaume: il avoit résolu d'éviter tous les défauts de cet âge, & sur-tout l'inapplication & l'amour de l'oisiveté & du plaisir; & il s'étoit fait une loi d'entrer dans toutes les affaires, de se trouver partout à la tête de ses Troupes, & de ne pas permettre que rien d'important se fît sans lui.

Le Roi d'Angleterre ne manqua pas dans cette entrevue, de se servir de tout son avantage, employant tantôt les amitiés, les marques de tendresse, les paroles flatteuses, tantôt usant de repro-

reproches & de menaces, pour amener ce jeune Prince où il vouloit, c'est-à-dire, pour l'engager à recevoir la Reine-mère & ses oncles, à des conditions, qui l'eussent rendu leur esclave. Mais il ne put rien gagner, & Philippe lui fit toujours connoître, qu'il ne relâcheroit rien sur le point de son autorité. Il avoit été bien fortifié sur ce point par les conseils du Comte de Flandres & de Robert Clément, qui est nommé dans l'Histoire, comme un de ses principaux Conseillers : mais il eut à se défendre contre ces deux Ministres mêmes, qui vouloient qu'il n'entendît à aucun accommodement, le Comte de Flandres appréhendant ce qui arriva depuis en effet, que la Reine-mère ne le supplantât, si une fois elle étoit bien réconciliée avec le Roi. 1180. Ibid.

Il consent au retour de la Reine sa mère, & à quelles conditions.

Philippe prit donc un milieu ; il consentit au retour de la Reine, & à se réconcilier avec elle, à lui fournir de quoi soutenir son rang, à la mettre en possession de tous les revenus des Terres qu'elle avoit apportées pour sa dot, aussi-tôt que le Roi Louis auroit expiré; car ce Prince vivoit encore, toujours accablé de sa maladie, & il ne mourut qu'un mois ou deux après : mais ce fut à condition, qu'en entrant en possession des revenus, elle lui laisseroit les Châteaux ou Forteresses bâties sur ces mêmes Terres; & il ne voulut jamais lui abandonner ces Places, dans la crainte qu'elle ne s'en servît pour lui faire la guerre, ou qu'elle ne les livrât à ses frères.

Quelques jours après la mort du Roi, qui n'apporta aucun changement aux affaires, Philippe & le Roi d'Angleterre se trouvérent de nouveau au même lieu entre Trie & Gisors. Ils y jurérent d'observer le Traité, qui avoit été signé à Ivri quelques années auparavant, en présence du Cardinal de S. Chrysogone Légat du S. Siège; laissant néanmoins encore indécis quelques différends, qu'ils avoient pour l'Auvergne, & pour quelques Fiefs du Berri, mais sur lesquels ils promirent de s'en rapporter aux Evê-

ques

ques & aux Seigneurs dont ils convinrent de part & d'autre.

1180.

Estime que le Roi d'Angleterre conçut pour lui.

Dans ces Conférences, le Roi d'Angleterre conçut tant d'estime pour Philippe, qu'il cultiva depuis son amitié avec soin pendant plusieurs années, sans que divers petits sujets de querelle, qui ne manquent guères entre des Princes voisins, eussent aucune suite. Henri voulut se servir de cette bonne intelligence, pour attirer Philippe dans une guerre fort considérable, & peu s'en fallut qu'il ne l'y engageât.

Il tâche inutilement de l'engager dans une guerre contre l'Empereur.

Henri, Duc de Saxe, avoit envahi quelques biens appartenans à l'Eglise de Cologne. L'Archevêque en fit ses plaintes à l'Empereur Fridéric, qui ordonna au Duc de Saxe d'en faire la restitution. Ce Duc ne put se résoudre à obéir. L'Empereur entreprit de l'y contraindre par les armes, & le poussa si vivement, qu'il le chassa de la Saxe; & pour cette desobéissance, & pour quelques autres sujets de mécontentement qu'il avoit reçus de lui, le fit condamner dans une Diète de l'Empire à un exil de sept ans. Le Duc se jetta entre les bras du Roi d'Angleterre son beau-père, & le pria de ne le pas abandonner dans son malheur. Le Roi d'Angleterre le lui promit; mais comme il ne se sentoit pas assez puissant tout seul pour faire la guerre à l'Empereur, & que ses Etats étoient éloignés de ceux de l'Empire, il agit auprès du Roi de France & du Comte de Flandres, pour faire avec eux une Ligue offensive contre Fridéric. Ce Prince en eut avis. Il s'étoit depuis quelques années réconcilié avec l'Eglise de Rome, & se trouvoit en état de soutenir cette guerre; mais il vouloit auparavant faire ce qu'il pourroit pour l'éviter.

Anonymus Aquicinctinus.

1181.

Henri Comte de Troies, revenu depuis peu de Palestine, avoit toujours été fort attaché à ce Prince, se croyant obligé de le ménager, à cause de quelques Fiefs qu'il tenoit de lui. Frideric se servit du crédit du Comte auprès du Roi, & auprès du Comte de Flandres, pour les détourner

tourner de se liguer avec le Roi d'Angleterre, & il y réussit. De sorte que le Duc de Saxe fut contraint d'avoir recours à la miséricorde de l'Empereur, & à la voie d'intercession. Le Pape, le Roi de France & le Roi d'Angleterre se firent ses intercesseurs; & l'Empereur à leur considération se contenta de trois ans d'exil, au-lieu de sept ans auxquels il avoit été condamné. Mais le Roi de France & le Comte de Flandres, après avoir été sur le point de s'unir pour faire la guerre à l'Empereur, tournérent peu de tems après leurs armes l'un contre l'autre, nonobstant l'étroite amitié qui avoit été jusqu'alors entre eux, raison d'ordinaire assez foible pour empêcher les ruptures des Princes, quand d'autres motifs interviennent. 1181.

Différends entre le Roi & le Comte de Flandres.

Ils eurent divers sujets de se brouiller ensemble; & le Comte de Flandres, chagrin d'avoir perdu tout son crédit à la Cour de France par le retour de la Reine-mère, étoit très disposé à les prendre. Il chicana sur quelques articles du Traité de mariage de la jeune Reine sa nièce. Il survint un différend pour quelques Terres, entre lui & le Comte de Clermont en Beauvoisis qu'il haïssoit, & que le Roi aimoit. Le Roi se saisit d'une Terre, que le Comte de Sancerre avoit envahie sur un Seigneur de ses voisins, & qui dépendoit d'un Fief appartenant au Comte de Flandres. On commença par faire des courses sur les Terres les uns des autres, qui furent toutefois suspendues par une trève; mais elle ne dura que depuis Noel jusqu'après l'Octave de l'Epiphanie.

Roger de Hoveden.

L'Empereur voulut entrer dans cette querelle. Il alla jusqu'à menacer le Roi, de se déclarer pour le Comte de Flandres, s'il ne cessoit de lui faire la guerre. Le Roi s'embarrassa peu de ces menaces, & l'Empereur en effet ne passa pas outre. Mais ce qui choqua, & ce qui étonna davantage le Roi, fut de voir que le Cardinal de Reims & le Comte de Blois, gagnés par le Comte de Sancerre, prenoient le parti du Comte de Flan-

Aquicinctinus. Monachus S. Mariani.

1181. Flandres; que Hugues Duc de Bourgogne s'y étoit engagé, & que tous les jours quantité de Seigneurs se déclaroient en faveur des révoltés. L'autorité du Roi qu'ils voyoient croître par l'estime & l'affection des Peuples, que ses grandes qualités lui attiroient, devenoit suspecte à ces Vassaux indociles, plus accoutumés à donner la loi à leur Souverain, qu'à lui obéir.

Le Roi, dans cette fâcheuse conjoncture, fit ce que le Roi d'Angleterre avoit fait quelques années auparavant en un cas pareil. Comme il ne se fioit pas trop aux Seigneurs qui étoient demeurés auprès de lui, les connoissant fort susceptibles de la jalousie, dont les autres étoient animés, il prit à sa solde des Brabançons, & en composa une Armée; sûr que ces déterminés, tandis qu'il les payeroit libéralement, ou qu'il leur fourniroit de quoi piller, le serviroient bien. Il leur abandonna les Terres du Comte de Sancerre, où ils firent un riche butin, & mirent le feu à un très grand nombre de ses Châteaux.

Le Roi entre en Bourgogne où il fait diverses expéditions. Philippidos L. 1.

Le Roi entra en Bourgogne. Il y prit Châtillon sur Seine: ce nom étoit comme un nom commun, qu'on donnoit alors en France aux petites Forteresses, ce qui fait qu'on voit encore aujourd'hui plusieurs Villes qui le portent, en différens endroits du Royaume. Il prit dans cette Place Eudes fils du Duc de Bourgogne; & c'est ce qui obligea ce Duc, pour délivrer son fils, de faire sa paix au-plutôt avec le Roi. Philippe prit aussi Nevers, & toutes les Places du Comté dont elle étoit la Capitale.

On parle d'accommodement, il est conclu & rompu peu après. Roger de Hoveden.

Cette vigueur du Roi, & la réconciliation du Duc de Bourgogne, rabbattirent beaucoup des grandes espérances des Ligués. On commença à parler d'accommodement. Le Roi d'Angleterre s'aboucha sur ce sujet avec le Roi auprès de Gisors, & la paix se fit; mais elle ne dura guères. La guerre recommença, & se réchauffa d'autant plus, que l'intérêt qui l'avoit rallumée, étoit plus important.

Eli-

Elisabeth Comtesse de Flandres mourut sans laisser d'enfans. Par cette mort le Roi prétendit que le Comté de Vermandois, Montdidier, Roye, Nesle, Péronne, & Amiens, qu'elle avoit portés en dot au Comte de Flandres, devoient être réunis à la Couronne. Il fit sommer le Comte de lui remettre en main tous ces Domaines. Le Comte s'en défendit, sur ce qu'il prétendoit que le feu Roi lui en avoit fait la cession, & que Philippe lui-même l'avoit confirmée.

1182. Prétentions du Roi à l'occasion de la mort de la Comtesse de Flandres. Philippidos L. 2.

Le Roi répondit à cela, que la cession n'avoit point été faite à perpétuité, & que le Titre en vertu duquel le Comte possédoit ces Domaines, étant son mariage avec Elisabeth, tout le droit qu'il y avoit eu, cessoit par la mort de la Comtesse; que pour lui, il n'avoit confirmé cette donation que selon les intentions du Roi son père; & que quand il l'auroit confirmée pour toujours, cette confirmation étoit nulle, parce qu'il étoit mineur dans le tems qu'il l'avoit signée.

Ces raisons de droit ne sont pas toujours celles qui règlent les différends des Princes. La possession & le pouvoir de s'y maintenir, tiennent souvent lieu de tout le reste. Le Comte voyant que le Roi tenoit ferme, le quitta fort en colère, & résolut non seulement de soutenir, mais encore de commencer la guerre.

Les Flamands entrérent chaudement dans les intérêts de leur Comte, dont ils voyoient que la puissance alloit extrêmement décheoir, par le démembrement d'un si grand pays. La seule Commune de Gand lui fournit vingt mille hommes; celle d'Arras, d'Ypres, de Bruges, de Lille arménent pareillement. Les Territoires de Bapaume, de Gravelines, de Douai, de S. Omer, de Hédin, & des autres Villes considérables du pays, fournirent sans peine leur contingent; & de toutes ces Troupes, le Comte fit une très nombreuse Armée, qu'il assembla fort promptement.

Le Comte se met en état de s'y opposer. Ibid.

Il marcha aussi-tôt à la tête de ces Troupes, & vint

Il fait le

——— vint passer la Somme auprès de Corbie. Cette
1182. Place fut la prémière attaquée. Le Comte, après l'avoir fait investir des deux côtés de la rivière, en insulta le Fauxbourg du côté de France, qui étoit fermé de murailles. Il le prit d'assaut, & y fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva. Ceux qui purent se sauver dans la Ville, rompirenr le pont de la Somme, qui en faisoit la communication, & résolurent de se bien défendre, comme ils le firent en effet pendant plusieurs jours.

Siège de Corbie.

Et le lève.

Le Roi, en attendant qu'il pût se mettre en campagne, envoya de ce côté-là quelques Troupes, dont une partie trouva moyen de se jetter dans la Place. Ce secours fit perdre l'espérance au Comte de Flandres de l'emporter ; ainsi il leva le siège, & aiant fait passer la Somme à toute son Armée en bon ordre, il s'avança vers la rivière d'Oise, pillant & ravageant tout le pays. Il passa cette rivière, & vint droit à Senlis, dans l'espérance de surprendre cette Place ; mais il la trouva en défense, & n'osa l'attaquer.

Il assiège ensuite Bétisi. Ibid.

Il ne se proposoit pas moins que de venir jusqu'à Paris, & disoit qu'il ne seroit point content, qu'il n'en eût forcé les portes, & planté ses dragons, c'est-à-dire, ses étendarts, sur le Petit-Pont. Toutefois quelques-uns de ses Généraux, moins présomptueux que lui, lui conseillérent de ne pas s'engager si avant. Il suivit leur avis, & vint mettre le siège devant Bétisi, Place alors très forte entre Senlis & Compiègne.

Qu'il abandonne aussi à l'approche du Roi Ibid.

Le Roi, qui pendant que tout cela se passoit, assembloit ses Troupes vers Paris, & qui avoit une extrême envie d'en venir aux mains avec le Comte de Flandres, fut ravi de savoir qu'il s'étoit attaché à ce siège. Il marcha de ce côté-là par Senlis ; mais à peine étoit-il sorti de cette Ville-là, qu'on vint lui dire que le Comte avoit levé le siège avec précipitation, & qu'il étoit déja au-delà de la Forêt de Compiègne.

Le Roi le suivit : ce qui n'empêcha pas le Comte

te de Flandres de faire une tentative fur Choifi, Place fituée à quelques lieues de Compiègne fur la rivière d'Aifne, affez près de fon embouchure dans l'Oife, où l'on voit des reftes d'un ancien Château ou Fortereffe. Mais l'approche du Roi lui fit encore abandonner cette entreprife, & fans s'arrêter davantage il regagna la Flandre. 1182.

Le Roi, pour fe dédommager de ce que fon ennemi lui avoit échappé, tourna du côté d'Amiens, en réfolution de l'affiéger. C'étoit une des principales Villes, de celles qu'il prétendoit lui devoir être reftituées par le Comte de Flandres. L'entreprife étoit difficile, & il falloit fe faifir avant toutes chofes de plufieurs Châteaux très forts, qui environnoient cette Place, & lui fervoient comme de dehors. *Ce Prince de fon côté va affiéger Amiens.*

Le Château de Boves, dont on voit encore aujourd'hui les ruïnes à une lieue & demie d'Amiens, étoit un des plus confidérables & des plus forts par fa fituation. Raoul Seigneur de Boves, inftruit de la marche & du deffein du Roi, s'y étoit renfermé avec autant de Troupes que la Place en pouvoit contenir ; & l'avoit remplie de munitions, & de toutes les chofes néceffaires pour une vigoureufe défenfe. Ibid.

Il fallut l'affiéger dans toutes les formes. Un Auteur contemporain remarque à cette occafion que la *Ballifte* n'étoit point alors en ufage en France, quoique cette machine fût fort ancienne & affez commune ailleurs. C'étoit une machine avec laquelle on jettoit dans les Places affiégées de groffes pierres, des flèches, & des feux d'artifices. On fe fervoit en France de la mine & du bélier pour renverfer les murailles, & de quelques autres machines qui approchoient de la Balliste. On fe logea d'abord fur la contrefcarpe, après un combat très fanglant. Enfuite on combla le foffé en partie, & on pouffa une gallerie couverte jufqu'affez près de la muraille, où l'on attacha le mineur. Dès qu'il eut avancé par la fape affez avant fous la muraille, qu'il *Machines de guerre alors en ufage en France.* Guilelm. Armor. Philipid l. 2. Ibid.

1182. qu'il étançonnoit avec des bois debout, à mesure qu'il creusoit dans les fondemens, le Roi donna ses ordres pour l'assaut. Tout étant prêt, le mineur mit le feu aux étançons. Peu de tems après la muraille s'étant écroulée, il se fit une grande brèche; & au même moment, à la faveur de la fumée & de la poussière, on monta à l'assaut, & la muraille fut emportée.

Dans ces Forteresses il y avoit toujours un Donjon ou grande Tour, entourée de fossés, qui commandoit le reste de la Place. C'étoit là que la Garnison se retiroit, pour attendre le secours, quand la muraille du Château avoit été forcée. Une partie de ceux qui avoient soutenu l'assaut, se jetta dans le Donjon, le reste aiant été taillé en pièces.

Ibid. Pour arriver au pié de la Tour, il falloit encore forcer deux murailles, qui l'entouroient. On en fit approcher les machines. On en ruïna les créneaux & toutes les autres défenses, & les assiégés étoient extrêmement pressés, lorsque le Comte de Flandre étant retourné sur ses pas, parut à la vue du camp, & envoya défier le Roi à la bataille.

Le Comte de Flandres défie le Roi à la bataille.

Ce jeune Prince plein d'ardeur, & qui ne cherchoit que l'occasion de se signaler, accepta l'offre sur le champ, & sortit de son camp en résolution de marcher à l'ennemi. Il étoit déja fort tard, & c'étoit une adresse du Comte de Flandre, qui ne vouloit pas en venir à une action décisive, mais seulement voir la contenance des François, & s'ils oseroient hazarder une bataille.

Le Cardinal de Reims, & le Comte de Blois son frère, pénétrérent les intentions du Comte. *Ibid.* Ils dirent leur pensée au Roi, & le priérent de ne rien précipiter. Ils lui représentérent que la nuit approchoit; qu'à peine le combat feroit engagé, qu'il faudroit le finir, ou en abandonner le succès au hazard; qu'il valoit mieux attendre au lendemain, pour prendre des mesures plus justes,

justes, & se donner le tems de concerter avec ses Capitaines les plus expérimentés, une action de cette importance. On eut de la peine à l'y résoudre, mais enfin il se rendit. 1182.

Et se retire pour ne pas la livrer. Ibid.

Le Comte de Flandre informé par ses espions de la résolution où l'on étoit, de lui donner bataille dès le lendemain matin, décampa à l'entrée de la nuit, & mit la rivière de Somme entre le Roi & lui; & écrivit en même tems au Cardinal & au Comte de Blois, pour les prier de faire sa paix, les assurant qu'il étoit disposé à satisfaire le Roi sur tout, & qu'il ne lui demandoit que huit jours de trève, pour traiter, & en passer par-tout ce qu'il lui plairoit d'ordonner.

Il obtient ensuite une trève qui est suivie de son accommodement. Roger de Hoveden. Nangius.

Le Cardinal & le Comte obtinrent du Roi la trève, pendant laquelle on négocia; & il fut conclu, que le Comte de Flandre viendroit demander pardon au Roi de sa felonie, en mettant ses armes à ses piés; qu'il céderoit tout le Vermandois, Amiens, & tout le pays de Santerre. Ce qui fut exécuté, & par-là tout ce grand territoire fut réuni à la Couronne. Le Roi consentit que le Comte de Flandre gardât Péronne & Saint Quentin; mais à condition de reconnoitre qu'il ne les tenoit que par engagement, & qu'il seroit libre au Roi de les retirer, en lui payant soixante mille livres d'argent. La paix fut confirmée entre Senlis & Crespi en Valois, & le Duc de Bourgogne y fut compris.

Affaires d'Angleterre. Ibid.

Il ne tint pas au jeune Henri d'Angleterre, que la France ne se brouillât de nouveau avec le Roi son père. Il vint mécontent à la Cour de France, & y amena la Reine Marguerite sa femme. De là, par le conseil du Roi, dit l'ancien Historien Anglois, il écrivit au Roi son père, pour le prier, comme il avoit déja fait tant de fois, de lui céder la Normandie. Mais Philippe, qui crut la paix nécessaire à son Royaume, après la guerre qu'il venoit de finir, ne lui aiant pas offert les secours dont il auroit eu besoin pour se rendre maitre de ce Duché par la voie des armes,

—— mes, il fut obligé de faire son accommodement.

1183. Il ne se tint pas longtems en repos. Mais dans le tems qu'il pensoit à recommencer sa révolte, la mort le prévint, & lui épargna ce nouveau crime. Son père le pleura néanmoins amèrement, lorsqu'il apprit le regret qu'il avoit témoigné avant que de mourir, de toute sa conduite passée, & la satisfaction publique qu'il en avoit faite, en présence de tous ceux qui se trouvérent à sa mort.

Mort du jeune Roi Henri.

Roger de Hoveden.

Entrevue du Roi son père avec le Roi de France pour régler le Douaire de la Reine Marguerite.

Marguerite de France étant devenue veuve par la mort de Henri, dont elle n'avoit point d'enfans, le Roi son frère demanda au Roi d'Angleterre, qu'on lui assurât son douaire, & qu'il rendît Gisors & le Vexin François, qui avoient été cédés pour la dot de cette Princesse. Les deux Rois se rendirent entre Trie & Gisors, pour terminer ces deux points. Celui du Vexin & de Gisors demeura en suspens, & il entra dans un autre Traité, dont je parlerai dans la suite. Il fut seulement réglé, que le douaire de Marguerite seroit réduit à la somme de mille sept cens cinquante livres, monnoie d'Anjou, qui devoient lui être payées à Paris tous les ans. Elle fut quelques années après mariée à Béla Roi de Hongrie. Cette même année-là, le jour de saint Nicolas, les deux Rois se trouvérent encore au même lieu, à dessein d'établir entre eux une solide paix. Pour cela il falloit que le Roi d'Angleterre fît hommage de tous les grands Domaines qu'il possédoit en France. Jusqu'alors il n'avoit pu s'y résoudre, & le Roi, depuis qu'il étoit sur le Trône, l'en avoit pressé en-vain plusieurs fois: mais enfin il le fit, soit par raison de justice, soit par la crainte que Philippe ne soutînt contre lui ses deux fils, Richard & Geoffroi, qui en usoient aussi mal à son égard, que Henri leur aîné avoit fait. Ainsi les deux Rois se séparérent fort contens l'un de l'autre.

Les Brabançons extermi-

Le Roi profita de cette paix pour exterminer dans son Royaume une peste publique, qui le ravageoit

ravageoit de toutes parts. Je parle de ces Troupes de scélérats, à qui on donnoit le nom de Brabançons : c'étoient, comme j'ai dit dans l'Histoire du règne précédent, des espèces de bandits, qui ne faisoient distinction ni de François, ni d'Anglois, ni de profane, ni de sacré ; qui pilloient les Eglises, & massacroient tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & s'abandonnoient aux plus excessifs desordres. On ne peut guères mieux les comparer qu'à cette espèce de République de Pirates appellés aujourd'hui Flibustiers, qui courent les mers des Indes, & qui font sur ces mers, ce que ceux dont je parle faisoient alors en France.

1183. *nés en France. Ce que c'étoit que ces Troupes.*

L'impunité avec laquelle ils exerçoient leurs brigandages, avoit fait croître leur nombre à l'infini. Ils s'étoient venus camper dans le Berri, où ils exerçoient toutes sortes de violences & de cruautés. Les Habitans de ce Comté eurent recours au Roi, & le priérent de les secourir. Il y envoya une Armée, qui les défit, & en tua sept mille sur la place. Un autre Ecrivain de ce même tems-là, soit qu'il parle de la même action, soit qu'il parle d'une autre, fait monter le nombre de ceux qui furent passés au fil de l'épée, jusqu'à dix mille cinq cens vingt-cinq. Les Seigneurs de ces quartiers-là furent obligés de faire entre eux une Ligue contre ces brigands : elle fut appellée la Ligue des *Pacifiques*, parce que leur dessein étoit de rendre la tranquillité au pays où tout étoit en combustion. La Noblesse d'Auvergne en tua encore trois mille en une autre occasion. Ce carnage les réduisit à un très petit nombre, & les dissipa.

Rigord. de gestis Philippi.

Gofrid. Vosiensis.

Paciferi.

Monachus Antissiodor.

Ce fut aussi alors, que par l'ordre du Roi, les rues de Paris furent pavées, & que le Bois de Vincennes fut entouré de murailles. Le Roi d'Angleterre, à cette occasion, lui fit présent de quantité de bêtes fauves, qu'il avoit fait prendre en Guienne, pour en peupler ce beau Parc, dont Philippe vouloit faire un lieu de chasse.

La Ville de Paris pavée, & le Bois de Vincennes entouré de murailles.

Il s'occupa de divers autres soins, pour l'utilité
1184. publique, & pour l'augmentation de ses revenus.
Ce qui ne l'empêcha pas de dompter de tems en
1185. tems le Comte de Flandres, & le Duc de Bourgogne,
dont l'esprit inquiet & remuant attiroit
1186. souvent sur eux, des châtimens de la part de leur
Souverain.

Excepté ces petites guerres, qui eurent peu
1187. de suite, la France fut en repos jusqu'à l'année 1187, que Philippe & le Roi d'Angleterre se brouillérent de nouveau, & en vinrent aux armes. Les causes de cette guerre furent principalement les délais du Roi d'Angleterre, pour le mariage de Richard son fils avec la Princesse Alix sœur du Roi. Il s'étoit fait depuis la mort du jeune Henri un nouveau Traité, par lequel Philippe voyant Richard héritier présomtif de la Couronne d'Angleterre, lui cédoit Gisors & toutes les autres Places que le feu Roi avoit données à Marguerite de France, & il les cédoit aux mêmes conditions à Richard pour le mariage d'Alix.

Guerre entre la France & l'Angleterre, au sujet du mariage du Prince Richard avec la Princesse Alix.

Ce jeune Prince tantôt vouloit ce mariage, & tantôt ne le vouloit plus. Il en avoit même durant cet intervalle, & du consentement de son père, conclu un autre avec une fille de l'Empereur Fridéric; mais elle étoit morte avant qu'elle pût l'épouser. Depuis cette mort, le Roi d'Angleterre avoit encore fait serment au Roi auprès de Gisors, de marier incessamment Alix avec Richard. Il n'en fit rien cependant.

Roger de Hoveden.

Un nouveau sujet de querelle survint, à l'occasion de la mort de Geoffroi Duc de Bretagne, troisième fils du Roi d'Angleterre. Ce Duc avoit en-vain fait tous ses efforts, pour obtenir du Roi son père, que le Comté d'Anjou fût ajouté au Duché de Bretagne, qu'il possédoit du chef de sa femme. N'aiant pu en venir à bout, il se retira à la Cour de France, dans l'espérance que le Roi, comme Souverain, feroit lui-même cette union du Comté d'Anjou avec la Bretagne,

Autre sujet de querelle à l'occasion de la mort du Duc de Bretagne.

Guillelm. Neu-

tagne, & la foutiendroit par fa puiffance. Mais Geoffroi mourut à Paris, avant que d'avoir exécuté fes projets. 1187. brig. L. 3. c. 7.

Ce Duc en mourant laiffa fa femme enceinte, & il en avoit une fille nommée Eléonore, âgée de deux ans. Le Duché de Bretagne étoit toujours un Arriere-fief de la Couronne; le Roi prétendoit, comme le Seigneur Suzerain, avoir la tutèle de la fille héritière du Duc, & la garde du Duché. Le Roi d'Angleterre, comme Seigneur immédiat, quoique Feudataire de la France, & comme aieul de la jeune Ducheffe, foutenoit que la tutèle & la garde le regardoient, & s'oppofa fortement à la prétention de Philippe. Roger de Hoveden.

Un troifième fujet de guerre fut, que le Roi aiant demandé à Richard l'hommage, qu'il lui devoit pour le Comté de Poitou & pour la Guienne, il le lui refufa, fur la défenfe expreffe qu'il avoit reçue de fon père de le rendre. *Autre touchant l'hommage de Richard pour la Guienne & pour le Poitou.*

Il arriva encore vers le même tems quelques différends entre des Seigneurs, les uns Vaffaux du Roi de France, & les autres Vaffaux du Roi d'Angleterre, où les deux Rois prirent parti. Ibid.

Il n'en falloit pas tant pour animer ces deux Princes l'un contre l'autre. Ils levérent de nombreufes Troupes. Mais le Cardinal Octavien, que le Pape avoit envoyé en Angleterre pour un autre fujet, étant paffé en France avec Henri, leur offrit fa médiation. Il obtint d'eux qu'ils conféreroient en fa préfence au Gué de faint Remi fur la Somme; mais ni l'un ni l'autre ne voulurent fe relâcher fur leurs prétentions, & ils fe féparérent fans rien conclure. *On arme de part & d'autre.*

Philippe, au-lieu de tourner fes armes contre la Normandie, à l'exemple de fes prédéceffeurs, qui ne faifoient d'ordinaire la guerre aux Anglois que de ce côté-là, les porta au-delà de la Loire. Il y prit Iffoudun, Graçai, avec quelques autres Places, & vint mettre le fiège devant Châteauroux, *Le Roi porte la guerre au-delà de la Loire, & affiége Châteauroux.*

roux, où les deux fils du Roi d'Angleterre Richard & Jean ſe trouvérent enfermés.

1187.

Henri vient au ſecours & l'on conclud une Trève.

Guil-lelm. Neu-brig. L. 3. c. 14. Ibid.

Henri ſur cette nouvelle, vint au ſecours de la Place avec ſon Armée. Le Roi ſortit de ſon camp à la tête de la ſienne, bien réſolu de donner la bataille, pour peu que le Roi d'Angleterre ſe trouvât diſpoſé à l'accepter. Les deux Armées furent pluſieurs jours en préſence, prêtes à tous momens d'en venir aux mains; mais par l'entremiſe des Légats du Pape, qui étoit alors Urbain III, on parla de paix. Les Légats firent conclure une trève de deux ans, à condition que le Roi de France garderoit Iſſoudun, & les autres Places dont il s'étoit rendu maitre avant le ſiége de Châteauroux; & que le Roi d'Angleterre & le Duc Richard s'en rapporteroient au jugement d'une Aſſemblée des Seigneurs François, pour leurs différends avec le Roi.

Roger de Ho-veden.

Les Armées furent congédiées; mais Richard mécontent du Roi ſon père, apparemment par les nouveaux délais qu'il apportoit à ſon mariage avec la Princeſſe Alix, ſe retira à la Cour de France. Henri en fut inquiet, & le ſollicita avec empreſſement de revenir auprès de lui. Après pluſieurs refus, il fit ſemblant d'obéir. Il vint juſqu'à Chinon; mais ce ne fut que pour enlever du Château une grande quantité d'argent qui y étoit en réſerve, & dont il ſe ſervit pour fortifier les Places du Poitou, qui lui avoient été cédées pluſieurs années auparavant. Quelque tems après néanmoins, aiant tiré aſſurance de ſon père, qu'il oublieroit tout le paſſé, il ſe rendit auprès de lui.

Naiſſance d'un Prince de France nommé Louis.

Rigor-dus.

Tandis que le Roi d'Angleterre trouvoit tant de ſujets de chagrin dans ſa Famille, par la mort d'un de ſes fils, & par l'indocilité de l'autre, le Roi de France étoit alors dans la joie pour la naiſſance d'un héritier de ſa Couronne, que Dieu lui donna cette année-là même. Ce Prince nâquit

quit le troisième de Septembre, & fut nommé Louis. Cette naissance fut célébrée par tout le Royaume, & sur-tout à Paris, où la Fête dura sept jours, avec des illuminations toutes les nuits & des Processions continuelles, pour rendre graces à Dieu des bénédictions dont il combloit le Roi & l'Etat. Ce Prince en particulier en fut très reconnoissant, & le marqua par la sainte & généreuse résolution qu'il prit aussi-tôt après, d'aller au secours des Chrétiens de la Terre-Sainte, dont les affaires n'avoient jamais été dans un état plus déplorable, que celui où elles se trouvoient alors. 1187.

Etat de la Palestine.

Après que le Roi Louis VII fut parti de Palestine l'an 1149, Noradin Soudan d'Alep, ce Conquérant dont j'ai parlé en racontant la dernière Croisade, poussa ses conquêtes avec plus de rapidité que jamais. Il défit & tua Raimond Prince d'Antioche, & prit plusieurs Places de cette Principauté. Il fit prisonnier Jossélin Comte d'Edesse, qui mourut dans sa prison. Il se rendit maitre de tout cet Etat, & y ajouta celui de Damas, aiant enlevé cette Ville au Soudan, qui étoit Tributaire du Royaume de Jérusalem. La mort de Baudouin III, Roi de Jérusalem, dont Noradin redoutoit la prudence & le courage, fut encore un accident très fâcheux pour les Etats Chrétiens de la Palestine.

Amauri frère de Baudouin prit sa place sur le Trône de Jérusalem, & soutint assez vaillamment les efforts des Infidèles: mais un nouveau Conquérant s'éleva en Egypte, & donna de ce côté-là autant d'inquiétude aux Princes & aux Seigneurs Chrétiens de la Palestine, que Noradin leur en donnoit du côté de la Syrie & de la Mésopotamie.

C'étoit le fameux Saladin, qui après avoir massacré le Calife d'Egypte sous lequel il avoit toute autorité dans cet Etat, s'en fit lui-même le Monarque, & commença par-là à exécuter le dessein qu'il avoit formé, de se rendre maitre de

P 3 tout

1187. tout l'Orient. Ce fut alors que les Chrétiens de Palestine se voyant enfermés entre ces deux terribles ennemis, envoyérent demander du secours en Occident vers l'an 1168.

Fridéric, Archevêque de Tyr, fut chargé de cette Ambassade; mais il trouva les conjonctures très peu favorables. L'Empereur Fridéric étoit en guerre avec le Pape Alexandre III. Henri II. Roi d'Angleterre se trouvoit extrêmement embarrassé, & tout occupé des différends qu'il avoit avec l'Archevêque de Cantorbéri. Louis le Jeune, Roi de France, n'osoit ni quitter son Royaume, ni en diminuer les forces, par la jalousie que lui causoit la grande puissance du Roi d'Angleterre en-deçà de la mer. Ainsi l'Ambassadeur s'en retourna sans avoir pu rien obtenir.

Mort d'Amauri Roi de Jérusalem.

Cependant Saladin étant entré en Palestine, y prit Gaze, qui en étoit le boulevart du côté de l'Egypte, & s'ouvrit par-là une entrée dans le pays: & pour comble de malheur, Amauri Roi de Jérusalem étant mort quelque tems après à la trente-huitième année de son âge, donna lieu par sa mort à des troubles, qui furent les derniéres causes de la ruïne du Royaume de Jérusalem.

Baudouin IV lui succéde.

Ce Prince laissa pour successeur un fils unique appellé Baudouin IV. du nom, âgé de treize ans. C'étoit déja un grand mal, d'avoir un enfant à la tête d'un Etat en de si dangereuses conjonctures: toutefois les Peuples & les Grands parurent assez unis sous son autorité, & sous celle de Raimond Comte de Tripoli, à qui l'on confia la Régence. Ce Comte Raimond descendoit en droite ligne du fameux Raimond de Toulouse, qui étoit de la prémière Croisade, & un de ceux qui contribuérent le plus à la prise de Jérusalem.

Le Comte de Tripoli s'acquitta dignement de sa Régence. Le Prince même, devenu majeur, se comporta avec assez de courage & de prudence, pour prévenir les mauvais desseins de Saladin, qui avoit joint à l'Egypte presque tous les Etats de Noradin, dont il avoit dépouillé le fils de-

de ce Soudan. Mais une maladie dont le jeune Roi de Jérusalem avoit été attaqué depuis plusieurs années, s'augmentant tous les jours, & s'étant tournée en lèpre, il se fit un nouveau changement dans l'Etat. 1187.

Ce Prince attaqué de la lèpre choisit pour son successeur premièrement Gui de Lusignan. Guil. lelm. Tyrius l. 22. c. 1.

Ce Prince voyant que son mal pourroit le rendre avec le tems incapable de gouverner avec assez d'autorité, pensa à se choisir un Successeur, sur qui il pût un jour se décharger du gouvernement, en gardant le titre de Roi. Comme il délibéroit sur le choix, on lui vint dire que Raimond Comte de Tripoli, & Bohémond Prince d'Antioche, étoient entrés avec leurs Troupes dans le Royaume, chacun de leur côté. Il ne douta pas que ce ne fût pour le déposer. Il prit son parti sur le champ, & aiant appellé Sibylle sa sœur, veuve de Guillaume Marquis de Montferrat surnommé Longue-épée, il lui dit qu'il vouloit la marier à celui à qui il destinoit sa Couronne, & qu'il avoit jetté les yeux sur Gui de Lusignan: c'est ce Gui de Lusignan, qui sous le règne de Louis le Jeune, s'étoit sauvé du Poitou en Palestine, pour éviter la colère du Roi d'Angleterre. Baudouin lui fit donc épouser Sibylle, & dans la suite l'aiant créé Comte de Jaffe & d'Ascalon, le déclara Gouverneur du Royaume.

Et puis son neveu Baudouin.

Ce choix, auquel personne ne s'étoit attendu, excita la jalousie des Grands, & sur-tout du Comte Raimond de Tripoli. Le Roi en appréhenda les suites, & changea de lui-même, aiant avec le tems reconnu l'incapacité de Gui de Lusignan, qui bien que né avec de bonnes qualités, n'en avoit pas assez pour soutenir la Couronne de Jérusalem en des tems si difficiles, où il falloit suppléer par le courage, par la résolution, par la prudence, par la dextérité, au peu de forces qu'on pouvoit opposer à la puissance formidable de Saladin. De sorte qu'un jour il ôta en même tems à ce Seigneur & l'administration du Royaume, & l'espérance de la Couronne, en faisant premièrement couronner Baudouin son neveu,

fils de sa sœur Sibylle, que cette Princesse avoit
1187. eu du Marquis de Montferrat son prémier mari. Il fallut qu'elle même se contentât de la qualité de mère de Roi, au-lieu de celle de Reine, qu'elle auroit eue, si le Roi n'eût pas quitté le dessein qu'il avoit formé d'abord en faveur de Gui de Lusignan son second mari. Mais, en second lieu, ce qu'il y eut de plus fâcheux pour ce Seigneur, c'est que le Roi donna le Comte de Tripoli pour tuteur à Baudouin, qui n'avoit encore que cinq ans, & le chargea de toute la conduite de l'Etat. Cela se fit en l'année 1183. Gui de Lusignan, pour s'en venger, prit les armes: mais ce commencement de guerre civile fut bientôt appaisé, & n'eut point de suite.

Guilelm. Tyrius L. 23. c. 1.

On envoya alors une nouvelle Ambâssade en Occident, pour demander du secours; mais elle ne réussit pas mieux que la précédente, l'Empereur, le Roi de France, & le Roi d'Angleterre aiant en ce tems-là de grandes raisons pour ne pas s'éloigner de leurs Etats.

Le retour des Ambassadeurs, sans secours & sans espérance d'en avoir, jetta la consternation dans tous les esprits, & augmenta la fierté de Saladin, qui par les conquêtes qu'il continuoit de faire, avoit comme investi de toutes parts le Royaume de Jérusalem.

Mort de Baudouin V, à qui succède Gui de Lusignan.

La mort du Roi de Jérusalem & celle du jeune Baudouin V, qui le suivit de près, jettérent le Royaume dans le plus grand desordre. Le Comte Raimond de Tripoli, & Gui de Lusignan se disputérent la Couronne l'un à l'autre; & enfin par l'adresse de Sibylle, qui vouloit être Reine, Gui de Lusignan son mari l'emporta.

Le Comte de Tripoli son concurrent traite avec Saladin pour s'emparer du Trône

Le Comte de Tripoli au desespoir de se voir supplanté par un Etranger, s'abandonna aux derniéres extrémités, pour satisfaire sa vengeance; jusqu'à traiter avec Saladin, jusqu'à lui promettre de se faire Mahométan, pourvu qu'il l'assurât de son secours pour chasser son concurrent, & s'emparer du Trône de Jérusalem. Etrange & funeste

funeste effet de l'ambition & de la haine ! Saladin lui promit tout. Ils concertérent ensemble les moyens de réussir. On résolut de ne rien précipiter, de dissimuler ; & avec le tems le Comte à force de se contrefaire, persuada si bien le Roi de Jérusalem de sa parfaite réconciliation, que ce Prince n'en douta plus.

1187. *de Jérusalem.*

Enfin le tems déterminé pour l'exécution de la plus infame perfidie qui fut jamais, arriva. Saladin déclara la guerre au Comte de Tripoli de concert avec lui, & assiégea Tibériade. Cette Place étoit une des plus importantes de la Palestine, c'est pourquoi on résolut de la secourir à quelque prix que ce fût, & le Roi de Jérusalem vint à la tête de son Armée se joindre à celle du Comte. Comme ce Comte étoit grand homme de guerre, on déféroit en tout à ses conseils. Il dressa lui-même l'ordre de bataille, & choisit le lieu où l'on devoit attendre l'ennemi. Saladin vint attaquer l'Armée Chrétienne ; mais à peine avoit-on soutenu la prémière charge, que le Comte de Tripoli avec ses Troupes commença à s'éloigner insensiblement du champ de bataille. Quand on vit faire cette démarche à un Général dont on connoissoit la bravoure & l'expérience, on ne douta plus que l'affaire ne fût desespérée, & chacun ne pensa qu'à fuir. Les Sarasins animés par une si prompte victoire, & qui avoient deux fois plus de monde que le Roi de Jérusalem, donnérent de toutes parts sur les Chrétiens, & en firent un si horrible carnage, qu'on n'en avoit jamais vu un pareil, depuis que les Chrétiens s'étoient rendus maitres de Jérusalem : les Chevaliers du Temple & ceux de l'Hôpital y furent presque tous tués sur la place, & enfin le Roi lui-même fut pris par Saladin.

Bataille de Tibériade où les Chrétiens sont défaits.

Cette entière déroute fut suivie de la perte de presque tout le Royaume : Acre, Bérite, Biblis, & enfin Jérusalem même, se rendirent. La Reine Sibylle donna Ascalon pour la délivrance du Roi son mari ; de sorte qu'il ne resta plus aux Chré-

La perte de Jérusalem est une des suites de cette défaite.

1187. Chrétiens en Asie, que trois Places considérables : c'est à savoir, Antioche, Tyr, & Tripoli. Tyr fut heureusement sauvé par la valeur de Conrad de Montferrat, qui obligea Saladin à enlever le siège; & Tripoli se donna à Bohémond Prince d'Antioche, après la mort du Comte Raimond, qui ne survécut guères à sa détestable trahison, & qui mourut de chagrin & de rage, de voir que Saladin ne lui tenoit point la parole qu'il lui avoit donnée, de le faire Roi de Jérusalem.

Les Princes Chrétiens se résolvent à une nouvelle Croisade.

C'étoit-là l'état où se trouvoit réduite la Chrétienté d'Asie l'an 1187; & ce furent les tristes nouvelles qu'on en reçut bientôt en Europe, qui animérent les Princes Chrétiens, & en particulier le Roi de France, à une nouvelle Croisade, dont le dessein fut conclu & arrêté l'année suivante ; mais il ne fut exécuté qu'en 1190, après bien des difficultés, qui pensérent le rompre. Voici comme les choses se passérent.

1188. *Difficultés qui en retardent l'exécution.*

Le Pape Urbain III étant mort dans le tems qu'on apprit à Rome la prise de Jérusalem & la désolation de la Palestine, on lui donna pour successeur le Cardinal Albert de saint Laurent, qui prit le nom de Grégoire VIII. Ce Pape incontinent après son exaltation, écrivit une Lettre circulaire à tous les Fidèles, afin de ranimer leur zèle, & les exhorter à prendre la Croix pour le secours de la Terre-Sainte. Mais ce Pape, étant mort avant la fin du second mois de son Pontificat, laissa à son successeur Clément III le soin de poursuivre cette grande entreprise, à laquelle le mauvais succès de la dernière Croisade étoit un grand obstacle.

Le Pape fit faire à Rome des prières publiques, pour fléchir la miséricorde de Dieu dans cette calamité, & se disposa à envoyer des Légats aux Princes Chrétiens, afin de leur inspirer des sentimens conformes au dessein qu'il méditoit de les unir, pour faire une nouvelle tentative contre les Infidèles en Palestine. Ceux sur

lesquels

lesquels il pouvoit le plus compter pour un grand secours, étoient l'Empereur Fridéric, le Roi de France, & le Roi d'Angleterre, Princes tous trois également guerriers & puissans. Mais les défiances que ces deux derniers avoient toujours l'un de l'autre, & les fréquentes querelles rendoient l'exécution de ce projet bien difficile. 1188.

Embarras où se trouvoit le Roi de France. Roger de Hoveden.

Le Roi de France venoit de déclarer au Roi d'Angleterre, que s'il persistoit dans ses retardemens affectés pour la restitution de Gisors & du Vexin, & pour le mariage d'Alix de France avec Richard Duc de Guienne, il alloit mettre tout à feu & à sang en Normandie, & dans tous les Etats d'Angleterre d'en-deçà de la mer; & qu'il falloit qu'enfin il prît le parti, ou de faire incessamment le mariage, ou de lui rendre ce qu'il ne lui avoit laissé jusqu'alors que comme la dot d'Alix, en cas que Richard l'épousât.

Ces différends avec l'Angleterre sont sursis.

Le Roi d'Angleterre sur cette déclaration repassa la mer, & selon sa méthode ordinaire, demanda au Roi une entrevue. Elle lui fut accordée, & elle se fit, comme plusieurs autres fois, entre Trie & Gisors. Il obtint encore une trève, pendant laquelle Guillaume Archevêque de Tyr, celui dont nous avons l'Histoire de la guerre sainte jusques vers la fin du règne de Baudouin IV, arriva en France, & toucha tellement le cœur des deux Rois, par le récit des choses qui s'étoient passées depuis un an en Palestine, qu'il les engagea à remettre à un autre tems la décision de leurs différends, & à penser sérieusement au secours, qu'il venoit leur demander de la part de cette Chrétienté affligée, & presque entièrement exterminée. Guilielm. Neubrig. L. 3. c. 23.

Et les deux Rois prennent la Croix. Ibid.

Les deux Rois firent donc de concert une Assemblée des Seigneurs & des Evêques de leurs Etats au même lieu, où après s'être réconciliés publiquement ensemble, & s'être juré l'un à l'autre une amitié sincère, ils reçurent solennellement la Croix des mains de l'Archevêque de Tyr. Une infinité de Seigneurs & de Prélats se croisérent

1188. rent sur le champ à l'envi. Richard fils ainé du Roi d'Angleterre, qui avoit déja pris la Croix de lui-même, si tôt qu'il sut la perte de Jérusalem, voulut encore la recevoir de la main de l'Archevêque de Tyr : comme firent aussi Robert Comte de Dreux cousin-germain du Roi, & fils de Robert I. Comte de Dreux, Philippe Comte de Flandres, Hugues Duc de Bourgogne, Thibaud Comte de Blois, Rotrou Comte du Perche, Guillaume des Barres Comte de Rochefort, Henri Comte de Champagne, Bernard de saint Valeri, Jaques d'Avesnes, les Comtes de Clermont, de Soissons, de Nevers, de Bar, les Archevêques de Rouen, & de Cantorbéri, les Evêques de Beauvais & de Chartres. On trouve encore dans la suite de cette Croisade, les noms illustres d'Etienne Comte de Sancerre oncle du Roi, de Jean Comte de Vendôme, des deux frères Josselin & Matthieu de Montmorenci, de Guillaume de Marlou, d'Aubri de Boulogne, de Vautier de Moui, & de plusieurs autres, tant de la Noblesse que de l'Etat Ecclésiastique.

Rigordus.

Il fut résolu, pour distinguer les trois Nations, la Françoise, l'Angloise, & la Flamande, que les François porteroient la Croix rouge, les Anglois une Croix blanche, & les Flamands une verte; & pour un Monument de cette sainte Confédération, on éleva par ordre des deux Rois une grande Croix au milieu de la campagne où l'Assemblée s'étoit tenue, & elle fut depuis appellée la Campagne sainte.

Roger de Hoveden.

Rigordus.

Indulgence plénière publiée pour tous les Croisés.

On publia en même tems de la part du Pape une Indulgence plénière pour tous les Croisés, qui feroient une sincère Confession de leurs péchés; & ensuite les deux Rois, pour fournir aux fraix de la guerre, & prévenir les desordres qui avoient empêché le bon succès de la dernière Croisade, firent chacun dans leurs Etats plusieurs Ordonnances, dont voici les principales.

Guillelm. Neubrig. L. 3. c. 23.

Ordonnances

I. Que tous ceux qui ne prendroient point la Croix, tant Ecclésiastiques que Laïques, payeroient

roient une fois pour le ſecours de la Terre-Sainte, la dixme de leur revenu, & de la valeur de leurs biens meubles. On exempta de cette taxe les Bernardins, les Chartreux, les Religieux de Fontevraud, & les Hôpitaux des Lépreux, & on déclara que ſous le nom des biens meubles, on ne comprenoit ni les armes, ni les habits, ni les livres, ni les joyaux, ni les vaſes ſacrés, ni les ornemens des Egliſes. Cette taxe fut appellée la Dixme Saladine, parce qu'on l'impoſoit pour faire la guerre à Saladin.

1188. *des deux Rois dans leurs Etats.*

II. Que les Croiſés ne ſeroient point ſujets à cette taxe, & que ceux d'entre eux qui auroient des Vaſſaux, la feroient payer à ceux qui ne ſeroient pas de la Croiſade.

III. Que les Habitans des Bourgs & des Villages qui s'enrôleroient, ne ſeroient point exempts de la taxe, à moins qu'ils ne le fiſſent avec le conſentement de leurs Seigneurs.

IV. Que tous, ſoit Eccléſiaſtiques, ſoit Laïques, pourroient engager leurs revenus, tant de leur patrimoine, que de leurs Bénéfices, pour trois ans.

V. Que les jeux de hazard & les blaſphêmes ſeroient ſévèrement punis.

VI. Que durant le voyage, on ne ſeroit habillé ni d'écarlate, ni d'autres étoffes précieuſes; mais qu'on auroit ſoin ſeulement de ſe fournir d'un équipage honnête.

VIII. Qu'on ne mèneroit point de femmes, excepté quelques lavandières d'un âge déja avancé, & de mœurs non ſuſpectes.

On régla pareillement ce qui regardoit la table, pour empêcher les profuſions; on détermina les droits des créanciers, & les privilèges des débiteurs, durant le tems de la Croiſade; & divers autres points, pour obvier à pluſieurs inconvéniens, que l'expérience des Croiſades paſſées faiſoit prévoir.

Quelque ſages & quelque juſtes que fuſſent ces Règlemens, il y eut parmi les Eccléſiaſtiques *Mécontentement*

P 7 quel-

1188. quelques personnes des plus distinguées, qui trouvérent mauvais qu'on imposât ainsi une taxe sur ceux de leur Corps, & le célèbre Pierre de Blois, Archidiacre de Bath en Angleterre, voulut engager des Evêques de France à s'opposer fortement à cette Ordonnance du Roi; tant cet Ordre étoit alors non seulement vif & sensible, mais encore peu équitable sur l'article de ses privilèges : car si jamais il y eut occasion où les Ecclésiastiques dussent contribuer de leurs biens, ce fut celle-là. Philippe Auguste sut les rendre dociles en cette conjoncture, & en d'autres encore. Un des Ecrivains de son tems raconte un trait de prudence de ce Prince en cette matière, qui mérite de n'être pas oublié, & auquel je donnerai ici sa place, puisqu'aussi-bien l'Auteur n'en a pas marqué l'année.

qu'en eurent quelques Ecclésiastiques. Epist. 122.

Trait de prudence du Roi Philippe Auguste dans cette occasion. Guilelm. Brito l. 1. Philipp. sub finem.

Il dit que le Roi, obligé de soudoyer de grosses Troupes en une occasion assez pressante, pria le Clergé de Reims de lui fournir quelques secours d'argent. Le Clergé lui répondit, que la chose pourroit tirer à conséquence, & qu'il le prioit de se contenter, que les Ecclésiastiques du Diocèse de Reims le servissent de leurs prières auprès de Dieu, & qu'ils tâcheroient de s'en bien acquitter. Le Roi dissimula l'incivilité de ce refus. Quelque tems après il arriva que les Seigneurs de Couci, de Retel, & de Rosoi firent diverses entreprises sur les biens de l'Eglise & des Ecclésiastiques de Reims. Ils ne manquérent pas d'avoir recours au Roi, comme à leur Patron & au Protecteur des Eglises, pour le prier de leur faire justice, & d'empêcher qu'on ne les opprimât. Le Roi répondit, qu'il prieroit ces Seigneurs de les laisser en paix, & de ne pas envahir leurs possessions: mais après les prières du Roi, ce fut encore pis qu'auparavant. L'Eglise de Reims fit une nouvelle députation, pour lui représenter le peu d'état que ces Seigneurs avoient fait de sa recommandation. Alors le Roi dit aux Députés: „ Je vous ai protégé de

„ mes

„ mes prières comme vous m'avez servi des vô-
„ tres, de quoi vous plaignez-vous? " Ils comprirent parfaitement la pensée & la justice du ressentiment du Prince, & lui promirent que dans la suite il les trouveroit plus zélés pour son service. Le Roi content de leur avoir fait reconnoitre leur faute, envoya aussi-tôt des Troupes sur les Terres des Seigneurs dont ils se plaignoient, & leur fit faire une satisfaction entière pour tous les dommages qu'ils avoient soufferts. Cet exemple, comme plusieurs autres, montre qu'il est de l'avantage, aussi-bien que du devoir de tous les Ordres de l'Etat, de conspirer au bien & à la gloire de la patrie. Ce motif doit faire céder les privilèges au zèle du bien public; comme aussi il est de l'équité, de la prudence, & de la bonté du Souverain, de n'en pas abuser. 1188.

Bizarreries de Richard d'Angleterre qui pensérent rompre la Croisade. Rigord.

Ce ne fut pas aussi par-là que le dessein de la Croisade fut en danger d'être rompu, mais par les impétuosités de Richard d'Angleterre, le plus inquiet & les plus turbulent de tous les hommes. Il attaqua sur des sujets très légers Raimond V, Comte de Toulouse. Il entra dans ses Etats entre la Pentecôte & la saint Jean, & il y prit Moissac, & quelques autres Places.

Le Comte eut recours au Roi, comme à son Souverain, & qui l'étoit aussi de Richard Feudataire de la Couronne pour le Comté de Poitou & la Guienne. Il lui représenta que Richard violoit les Traités, & en particulier le dernier, qui avoit été fait auprès de Gisors, par lequel il avoit été arrêté entre le Roi de France, le Roi d'Angleterre, & Richard lui-même, que tous les différends seroient suspendus depuis le jour qu'on avoit pris la Croix, & que chacun depuis ce jour-là demeureroit en possession de tout ce qu'il avoit, sans pouvoir y être troublé, jusqu'après le retour de la Terre-Sainte.

Roger de Hoveden.

Si-tôt que le Roi eut eu avis de cette entreprise de Richard, il envoya au Roi d'Angleterre pour

pour en faire des plaintes, & demander satis-
1188. faction. Le Roi d'Angleterre répondit, que son fils ne l'avoit point consulté sur cette guerre, & que même ce Prince lui avoit mandé par l'Archevêque de Dublin, que tout ce qu'il faisoit contre le Comte de Toulouse, il le faisoit par le conseil du Roi de France.

Le Roi se met en campagne pour protéger contre lui le Comte de Toulouse.

L'Envoyé n'aiant pu avoir d'autre réponse, n'en eut pas plutôt informé la Cour, que le Roi se mit en campagne. Il entra dans le Berri, où il prit Châteauroux, Busençais, Argenton, & Leuroux. De là il vint attaquer Mont-Richard, qu'il prit d'assaut, & qu'il réduisit en cendres. Il parcourut ainsi le Berri & l'Auvergne, où il en-
Ibid. leva au Roi d'Angleterre tout ce qu'il y possédoit de Villes & de Forteresses.

Ce Prince prévoyant bien ce qui devoit arriver, avoit passé la mer, & ne tarda pas à paroître sur les frontières de Normandie, pour entrer de ce côté-là dans le Royaume. Le Roi y accourut, & prit encore Vendôme en chemin
Ibid. faisant; & aiant su que le Roi d'Angleterre étoit avec son fils au Château de Trou, qui n'étoit pas loin de là, il y marcha promptement, dans l'espérance de les enlever tous deux; mais ils lui échapérent.

Quoique ces represailles que le Roi faisoit à l'occasion du Comte de Toulouse, fussent violentes, néanmoins le Roi d'Angleterre ne voulut pas les regarder encore comme une déclaration de guerre dans les formes. Il lui envoya Gautier Archevêque de Rouen, Jean Evêque d'Evreux, & un Seigneur nommé Guillaume le Maréchal, pour lui demander la réparation des ravages qu'il avoit faits sur les Terres de son Domaine, & la restitution des Places qu'il avoit prises, avec ordre de lui déclarer la guerre s'il refusoit de le satisfaire.

Le Roi répondit que la guerre étoit déja suffisamment déclarée, & que pour lui il ne la finiroit point, que le Roi d'Angleterre ne lui eût

cédé

cédé les Fiefs du Berri, & restitué le Vexin Normand, qui faisoient depuis si longtems les différends des deux Couronnes. 1188.

Courses des Rois d'Angleterre sur les frontières de France.

Le Roi d'Angleterre aiant reçu cette réponse, commença à faire des courses sur les frontières de France, où il brula Dreux; & son fils étant rentré dans le Berri maltraita fort la Noblesse, qui s'étoit déclarée pour le Roi. Il se donna divers petits combats, & le Roi d'Angleterre fit en-vain une tentative sur Mante. Cependant après bien des ravages, les deux Rois s'abouchérent auprès de Gisors. Le Roi offroit à Henri de lui rendre ce qu'il avoit pris dans le Berri, pourvu que sans délai il lui restituât le Vexin Normand. Henri ne put s'y résoudre. Le Roi se retira fort irrité; & pour faire connoitre qu'il vouloit faire la guerre à outrance, & ne plus entendre parler de paix, il fit abattre un grand orme, sous lequel s'étoient tenues tant de fois les Conférences entre Gisors & Trie, & les hostilités recommencérent de part & d'autre.

Vu le train que prenoient les choses, c'en étoit fait de la Croisade; mais ce n'étoit pas-là l'intention des Seigneurs Croisés. Les Comtes de Flandres, de Blois, & par leur bouche la plupart de la Noblesse Françoise déclarérent au Roi, qu'il n'étoit plus question de guerre entre les Princes Chrétiens, mais de la délivrance de Jérusalem, selon le vœu qu'ils en avoient fait à son exemple; qu'ainsi ils se retiroient, puisqu'il ne vouloit point faire la paix avec l'Angleterre; & ils lui dirent qu'ils étoient résolus de ne porter jamais les armes contre aucun Prince Chrétien, qu'après leur retour de la Terre-Sainte.

Les deux Rois traitent de nouveau, sans pouvoir s'accorder.

La résolution de ces Seigneurs obligea le Roi à traiter de nouveau avec le Roi d'Angleterre. Il consentit à lui rendre ce qu'il avoit pris dans le Berri, & le Roi d'Angleterre à obliger Richard de restituer ce qu'il avoit enlevé au Comte de Toulouse. Mais comme le Roi connoissoit le peu de fonds qu'il y avoit à faire sur la parole de Richard,

chard, il demanda que jufqu'à l'exécution des
1188. articles du Traité, on lui mît entre les mains le Château de Paci, entre Evreux & Mante, comme un gage de la promeffe qu'on lui faifoit en faveur du Comte de Touloufe. Le Roi d'Angleterre le refufa, & on fe fépara fans rien conclure.

Le Roi fe voyant abandonné de la plupart de fes Vaffaux, fe fervit comme autrefois des Brabançons, dont il ramaffa quelques reftes, qu'il mena en Berri: mais il en fut fi mal fervi, & ils commirent tant de defordres, qu'il réfolut de s'en défaire; & les aiant fait inveftir par fes autres Troupes, il leur fit ôter leurs chevaux, leurs armes, & l'argent de leurs pillages, & les chaffa de toutes les terres de fon Domaine.

Cependant Richard feignant d'avoir fcrupule de ce que la guerre qu'il avoit commencée, continuoit fi longtems à fon occafion, & empêchoit la Croifade, s'offrit au Roi de faire juger à la Cour de France les différends qu'il avoit avec le Comte de Touloufe. Il fit cette avance fans la participation du Roi fon père, à qui elle déplut beaucoup. Le Roi accepta l'offre; mais fur ces entrefaites, le Roi d'Angleterre lui demanda une nouvelle conférence, qu'il lui accorda.

Roger de Hoveden.

Elle fe tint après la mi-Août; & ce fut là que le Roi d'Angleterre fut inftruit parfaitement de ce qu'il foupçonnoit il y avoit longtems; favoir, que fon fils avoit des liaifons fecrettes avec le Roi de France. Il en fut convaincu par l'offre que Philippe fit, de lui rendre tout ce qu'il avoit pris fur lui pendant cette dernière guerre, pourvu qu'il fît inceffamment époufer Alix fa fœur à Richard, & qu'en même tems il fît faire hommage & ferment de fidélité à ce Prince, par les Sujets & les Vaffaux de tous fes Etats, comme à l'héritier de fa Couronne, en le déclarant fon fucceffeur.

Richard ne laiffe

Le Roi d'Angleterre s'étoit trop fouvent repenti d'avoir fait une pareille déclaration en faveur

faveur de Henri son fils ainé, pour retomber dans la même faute. Il voyoit dans Richard un aussi mauvais naturel que dans Henri, & puis il ne se pouvoit résoudre à laisser éloigner Alix d'auprès de lui, & à s'ôter l'espérance de l'épouser un jour. Il rejetta donc ces conditions; mais Richard ne laissa pas de faire hommage au Roi pour tous les pays d'en-deçà de la mer dépendans de la Couronne d'Angleterre, & ferment de fidélité envers tous & contre tous. Le Roi lui en donna l'investiture, & lui rendit en même tems Château-roux & Issoudun.

1188.

pas de faire hommage à la France pour les pays d'en-deçà de la mer.

Le Cardinal Légat comprenant les suites de cet hommage & de cette investiture, qui rendoient impossible entre les deux Rois une paix, que le Pape lui avoit tout de nouveau recommandé de ménager par toutes sortes de moyens, excommunia Richard comme auteur de tous les troubles, qui empêchoient les préparatifs & l'exécution de la Croisade.

Il est excommunié par le Légat du Pape qui meurt peu après.

Cette excommunication n'eut pas grand effet: au contraire, depuis l'investiture que le Roi avoit donnée à Richard, un grand nombre de Seigneurs de Normandie, de Guienne, & d'Anjou, se crurent autorisés à se déclarer pour le fils contre le père. Les Seigneurs de Bretagne firent un Traité particulier avec Richard & avec le Roi de France, par lequel ils s'obligeoient à reconnoitre Richard pour leur Seigneur, à condition que si la paix se faisoit, on auroit égard à leur sureté, & qu'ils seroient compris expressément dans le Traité. Le Roi & Richard leur donnérent cette assurance par écrit, & aussi-tôt après la révolte éclata de toutes parts, & on commença à ravager les terres de ceux qui tenoient pour le Roi d'Angleterre.

1189.

Dans ce tems-là, Jean Cardinal d'Agnani arriva en France, pour faire la fonction de Légat à la place du Cardinal d'Albano, qui mourut peu de tems après avoir excommunié Richard. Rien ne fut plus heureux que l'arrivée de ce Cardinal pour

Le nouveau Légat s'entremet d'accommodement

1189. pour le Roi d'Angleterre: Il avoit ordre du Pape d'employer tous les moyens possibles pour la réconciliation des deux Rois; & il agit si bien, que nonobstant le mauvais état des affaires du Roi d'Angleterre, le Roi de France consentit à la négociation. Le Cardinal tira parole de l'un & de l'autre, qu'ils s'en rapporteroient à son jugement, & à celui de quatre Prélats qu'il prit pour ses adjoints, qui furent les Archevêques de Reims, de Bourges, de Rouen & de Cantorbéri.

entre les deux Rois.

Pour empêcher que personne ne traversât cette négociation, le Cardinal & les Archevêques prononcérent la Sentence d'excommunication contre tous ceux qui apporteroient quelque obstacle au succès d'une affaire si importante, de quelque condition & de quelque rang qu'ils
Ibid. fussent, soit Ecclésiastiques, soit Laïques, à l'exception des personnes des deux Rois.

Conférence à ce sujet.

On se rendit au jour marqué, qui fut l'Octave de la Pentecôte, auprès de la Ferté-Bernard. Le Cardinal ouvrit la Conférence par un discours, où il exhorta les Princes à prendre toutes les voies possibles d'accommodement, afin de ne plus penser qu'aux préparatifs de la guerre sainte; & en finissant, il pria le Roi de France de proposer ce qu'il souhaitoit du Roi d'Angleterre, pour faire la paix avec lui.

Griefs du Roi de France.

Le Roi se plaignit, de ce que depuis plusieurs années, la Princesse Alix sa sœur étoit retenue en Angleterre, sous prétexte du mariage qu'elle devoit contracter avec Richard Duc de Guienne, & qui ne se faisoit point, nonobstant les paroles que le Roi d'Angleterre avoit données tant de fois sur cet article: il demanda que ce mariage s'accomplît incessamment: que le Roi d'Angleterre, en faveur de ce mariage, fît rendre hommage à Richard par tous ses Sujets, comme à l'héritier de sa Couronne: & de plus, que Jean frère de Richard prît comme lui la Croix, pour faire le voyage de Jérusalem. La raison que le Roi

Roi avoit de demander ce dernier point, étoit l'intérêt de Richard, qu'il regardoit comme son beau-frère. Il appréhendoit que si Jean demeuroit en Europe, il n'excitât des troubles en Angleterre, & ne tâchât de s'emparer de la Couronne, comme il étoit arrivé durant la prémiére Croisade, pendant laquelle les fils cadets de Guillaume le Conquérant supplantérent leur aîné, & lui enlevérent le Royaume d'Angleterre. 1189.

Réponse du Roi d'Angleterre. Ibid.

Le Roi d'Angleterre répondit, qu'il avoit changé de résolution sur le mariage d'Alix & de Richard, & qu'il avoit des raisons de n'y pas consentir; mais que si le Roi de France vouloit la marier à Jean son cadet, on concluroit incessamment le mariage, & qu'il feroit à Jean tous les avantages qu'on lui demandoit pour Richard, & encore plus.

Philip. pid. l. 3.

Il est visible que ce Prince n'agissoit pas sincèrement, & qu'il pensoit à donner le change; qu'il ne vouloit point rendre Alix, dont il étoit amoureux, & qui étoit actuellement renfermée dans une Tour en Angleterre, de peur qu'on ne l'enlevât. Il prétendoit en deshéritant son aîné, le commettre avec son cadet, & empêcher par ce moyen que Jean ne se révoltât lui-même; car il n'ignoroit pas qu'il avoit déja beaucoup de disposition à le faire. C'étoit-là encore un leurre, pour engager la Cour de France à abandonner Richard, qu'il craignoit beaucoup plus qu'il ne craignoit Jean; & il étoit bien sûr que s'il pouvoit une fois brouiller Richard avec Philippe, il viendroit aisément à bout de tout le reste.

Ces piéges étoient trop grossiers pour que le Roi y donnât. Il protesta donc qu'il s'en tenoit aux anciens Traités; qu'il n'avoit déclaré la guerre que pour les faire observer, & qu'il l'alloit pousser de toutes ses forces, si on ne lui donnoit là-dessus la juste satisfaction qu'il demandoit.

Menace faite à

Le Légat fit tous ses efforts pour adoucir les deux Rois, & leur faire goûter divers moyens d'ac-

d'accommodement qu'il propofoit, la plupart beaucoup plus avantageux au Roi d'Angleterre, qu'au Roi de France. Mais ce fut en-vain; car Philippe fe preffa d'autant plus de rompre, qu'il voyoit le Légat plus partial. Alors le Cardinal prenant un ton menaçant, dit au Roi, que s'il ne faifoit la paix avec le Roi d'Angleterre, il alloit jetter l'interdit fur tous fes Etats. Le Roi indigné de cette menace, le traita avec beaucoup de mépris, & lui dit ces paroles: „ Je me „ moque de votre interdit. Je ne le crains ni „ ne le garderai, parce qu'il eft injufte. Il n'appartient point à Rome d'agir par Sentence, ni „ en aucune autre manière contre mon Royaume, lorfque je juge à propos de mettre à la raifon mes Vaffaux rebelles, ou coupables de „ quelque faute contre mon autorité, & contre „ l'honneur de ma Couronne: mais on voit bien „ à votre conduite, ajouta-t-il, que vous avez „ pris goût aux fterlings d'Angleterre. "

1189. *Philippe Augufte par le Légat, relevée par ce Prince avec hauteur.* Roger de Hoveden.

Richard qui étoit préfent, ne s'en tint pas aux paroles, & fe laiffant emporter à fon humeur impétueufe, il tira fon épée, & eût percé le Légat, fi les Prélats & les Seigneurs ne fe fuffent mis entre deux. Mais il fit fur le champ une autre chofe, qui ne choqua pas moins le Roi fon père. C'eft que s'étant jetté aux piés du Roi de France, en préfence de toute l'Affemblée, il lui fit hommage de tous les Domaines d'Angleterre d'en-deçà de la mer, difant qu'il les tenoit de lui, & du Roi d'Angleterre; de lui, comme de fon Seigneur; & du Roi d'Angleterre, comme de fon père.

Emportement de Richard. Math. Par. in Henr. II.

Après un fi grand éclat, on fe fépara. Le Roi avec Richard alla fur le champ à Nogent le Rotrou fe mettre à la tête de fon Armée, & attaqua la Ferté-Bernard, qu'il força. Le Roi d'Angleterre appréhendant pour le Mans, fe jetta luimême dans la Place. Montfort, Malétable, Beaumont, & quelques autres Places fe rendirent à la vue de l'Armée. De là le Roi fit femblant de pren-

La Négociation étant rompue, le Roi marche à la tête de fon Armée dans le Maine.

prendre la route de Tours; ce qui rassura le Roi d'Angleterre, dans l'espérance que cette Ville arrêteroit longtems les François, & rallentiroit leur fougue. Mais il fut bien surpris, lorsque ce Prince, par une contre-marche, parut dès le lendemain à la vue du Mans, en disposition d'insulter la Place.

1189. Guillelm. Brito. Roger de Hoveden.

Etienne de Tours, Sénéchal d'Anjou, fit aussitôt, par ordre du Roi d'Angleterre, mettre le feu aux Fauxbourgs, de peur que les François ne s'y logeassent; mais par malheur le vent aiant porté quelques charbons de l'incendie par dessus les murailles, le feu prit aussi à la Ville, & y causa une grande confusion. Les François se servant de l'occasion, attaquérent durant ce tumulte le Pont de la Sarte, que les Anglois avoient commencé à rompre. Il y eut là un sanglant combat, où Geoffroi de Buxillon, qui commandoit les Anglois, fut blessé à la cuisse & pris. Les François après beaucoup de résistance, se rendirent maitres du Pont, mirent les Anglois en fuite, & entrérent avec eux pêle-mêle dans la Ville.

Il en surprend la Capitale où le feu s'étoit mis par la faute des Anglois.

Le Roi d'Angleterre, dans cette surprise, sortit promptement par l'autre côté de la Ville avec sept cens hommes seulement. Le Roi le poursuivit à la tête d'un détachement de son Armée pendant trois lieues, & l'auroit infailliblement pris avec tous ses gens, sans le retardement que lui causa le passage d'un gué par où il avoit pris pour couper les ennemis, & qui se trouva alors fort profond. Le Roi d'Angleterre marcha jusqu'à Alençon sans débrider, & se renferma dans le Château. Le Roi revint sur ses pas, & prit en trois jours la Tour du Mans, où le reste des Soldats du Roi d'Angleterre s'étoient jettés pour la défendre.

Philipp. L. 3.

Profitant de ce desordre où étoit le Roi d'Angleterre, il marcha vers Tours, & prit durant sa marche quantité de petites Places & Forteresses, comme Amboise, Montoire, Chaumont, Roche-corbon, Château-du-Loir, qui en un au-

Il marche ensuite vers Tours, & fait en

tre

tre tems auroient arrêté des Armées. Il parut à
1189. la vue de Tours le lendemain de saint Pierre, &
chemin diverses expéditions. aiant trouvé un gué, il passa la Loire, qui étoit alors fort basse.

Roger de Hoveden. Le Comte de Flandres, l'Archevêque Cardinal de Reims, le Duc de Bourgogne, & quelques autres Seigneurs étoient venus rejoindre le Roi, soit qu'il les eût regagnés, soit qu'ils eussent été indignés de la partialité du Légat, & du peu de droiture du Roi d'Angleterre. Néanmoins ils vouloient toujours la paix, & les trois que je viens de nommer, allérent avec le consentement de Philippe, trouver le Roi d'Angleterre qui étoit alors à Saumur, pour l'obliger dans le mauvais état de ses affaires, à recevoir les conditions qu'ils tâcheroient de lui ménager.

Prise de cette Capitale. Quand ces Seigneurs partirent du camp devant Tours, le Roi leur dit, qu'ils feroient telle diligence qu'ils jugeroient à propos, mais qu'il n'attendroit pas leur retour pour donner l'assaut à la Ville. En effet, il le fit donner avec tant de vigueur, qu'il emporta la muraille par escalade du côté de la rivière, & se rendit maître de la Place.

Qui oblige le Roi d'Angleterre à recevoir la loi du vainqueur. Cette prise acheva de consterner le Roi d'Angleterre, aussi-bien que les nouvelles qu'il recevoit de Bretagne, de Poitou & d'Anjou, où tout se révoltoit contre lui. Il fallut céder à sa mauvaise fortune, & recevoir la loi du vainqueur. Il vint donc par le conseil du Comte de *Conditions de l'accommodement.* Flandres, du Cardinal de Reims & du Duc de Bourgogne, trouver le Roi auprès de Tours, où il commença par lui faire un nouvel hommage de tous les Domaines qu'il possédoit en France. Ensuite il fut réglé que la Princesse Alix seroit incessamment remise entre les mains d'u-
Ibid. ne des cinq personnes que Richard nommeroit; qu'elle demeureroit à la garde de celui à qui on la confieroit, jusqu'au retour de la Terre-Sainte, pour être après le voyage épousée par Richard; que les Vassaux du Roi d'Angleterre,

tant

tant de deçà que de delà la mer, feroient hommage & ferment de fidélité à Richard; que nul 1189.
des Seigneurs ou Gentilshommes Sujets de la Couronne d'Angleterre, qui s'étoient déclarés pour Richard durant cette guerre, ou qui avoient pris quelque engagement fecret avec lui par écrit, ne quitteroient fon parti; mais que feulement un mois avant le départ pour la Paleftine, ils pourroient fe rendre auprès du Roi d'Angleterre, afin de recevoir fes ordres pour la marche; que le terme du départ feroit la mi-Carême de l'année fuivante 1190; que les deux Rois & Richard fe rendroient en ce tems-là avec toutes leurs Troupes à Vézelai; que le Ro d'Angleterre payeroit vingt mille marcs d'argen au Roi de France, & que tous les Barons d'Angleterre jureroient, qu'en cas que Henri manquât à quelqu'une des conventions, ils fe joindroient tous au Roi de France, & au Prince Richard, pour les faire obferver; que le Roi de France & Richard garderoient jufqu'à l'exécution entière du Traité, les Villes du Mans, de Tours, de Château-du-Loir, la Fortereffe de Trou; ou que fi le Roi d'Angleterre l'aimoit mieux, on leur mettroit entre les mains, au-lieu des Places nommées, celles de Gifors, de Pacy, & de Nonancourt.

Accident qui arrive aux deux Rois.

Il arriva une chofe furprenante durant cette Conférence. Comme les deux Rois traitoient enfemble au milieu de la campagne, un peu écartés de leurs gens, il fit un grand coup de tonnerre, quoiqu'il y eût peu de nuées en l'air, & la foudre tomba entre eux deux fans les bleffer. Leurs chevaux effarés, les emportérent chacun de leur côté: & ces deux Princes étant revenus pour continuer leur entretien, il fit un nouveau coup de tonnerre plus fort que le précédent: ce qui effraya tellement le Roi d'Angleterre, qu'il s'évanouït, & fût tombé de deffus fon cheval, s'il n'eût été promptement foutenu.

Ce Prince épouvanté de ces efpèces de prodiges,

ges, & n'aiant plus d'ailleurs aucune ressource
1189. dans son malheur, accorda tout ce qu'on voulut.
Ibid. Il demanda seulement qu'on lui fît voir la liste des Seigneurs & des Gentilshommes ses Sujets, qui s'étoient ligués contre lui en faveur de Richard. On la lui montra, & il fut infiniment surpris d'y voir Jean son autre fils. Il ne put s'empêcher d'en témoigner sa douleur, & de maudire le jour qui l'avoit vu naitre. Il donna aussi sur le champ sa malédiction à ses deux fils, qu'il ne voulut jamais révoquer, quelques prières que lui en fissent les Evêques, & quantité d'autres personnes de vertu.

Mort du Roi d'Angleterre.

Il se retira de là à Chinon, où le chagrin lui causa une fièvre violente, dont il mourut en très peu de jours dans la trente-cinquième année de son règne, & la soixante & unième de son âge.
Ibid. Ce fut le plus grand Prince qui eût monté sur le Trône d'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant, & le plus puissant de tous ceux qui eussent jamais porté cette Couronne; mais le plus malheureux de tous les pères. Sans les révoltes de ses enfans, la France durant le règne précédent auroit couru risque de succomber sous sa puissance, & de devenir la proie de son ambition. Louis VII ne se maintint contre lui que par-là, & Philippe Auguste beaucoup plus habile que son prédécesseur, le réduisit par la même voie à l'état que je viens de marquer.

Ibid. Il n'eut pas plutôt expiré, que tous ceux qui étoient demeurés avec lui, après avoir pillé tout ce qu'il avoit de plus précieux, abandonnérent son corps, sans qu'on pensât seulement à l'ensevelir, jusqu'à ce que Richard aiant appris sa mort, donna ses ordres pour lui faire des obsèques magnifiques à Fontevraud, où il fut inhumé. Quand ce Prince parut à la présence du corps, il en sortit du sang des narines, par la même raison, comme plusieurs l'interprétérent, que les plaies d'un homme assassiné se rouvrent quelquefois à la présence de l'assassin. Et certai-

nement

nement les circonſtances de la mort de Henri ne laiſſent guères lieu de douter, que ſes enfans n'en euſſent été la cauſe ; & la grande douleur que Richard affecta d'en faire paroître, ne l'en juſtifiera jamais. Mais il n'eſt guères de paſſions à laquelle les ſentimens de la nature cèdent plus facilement, qu'à l'envie de règner. 1189.

Richard cependant commença par ſe ſaiſir des Tréſors de ſon père, qui étoient à la garde d'Etienne de Tours Sénéchal d'Anjou. Il ſe ſaiſit auſſi de toutes les Forteresses de ce Comté. De là il alla à Rouen, où Gautier Archevêque de la Ville, en préſence des Evêques, des Comtes & des Barons du pays, lui ceignit l'Epée Ducale, & le ſalua Duc de Normandie. Il s'aboucha enſuite avec le Roi entre Trie & Chaumont, où ce Prince le preſſa de lui reſtituer Giſors, & les autres Places du Vexin. Richard le pria de ne le point obliger à lui faire cette ceſſion dès l'entrée de ſon Gouvernement, à cauſe du tort que cela lui feroit dans l'eſprit des Peuples. Il lui offrit pour le délai qu'il lui demandoit, quatre mille marcs d'argent, outre les vingt mille que le Roi ſon père s'étoit obligé de lui payer: de plus il lui céda Iſſoudun & Graçai dans le Berri, & certains Fiefs ſitués en Auvergne, qui étoient depuis longtems des ſujets de conteſtations entre les deux Couronnes.

Richard lui ſuccède à la Couronne, & traite avec le Roi de France.

Roger de Hoveden.

Rigord.

Pour ce qui eſt de Tours, du Mans, & de quelques autres Places, dont le Roi s'étoit rendu maitre dans la dernière guerre, ce Prince les remit avec beaucoup de franchiſe entre les mains de Richard. Il n'eſt point marqué, ſi dans ce Traité on fit mention du mariage d'Alix. Richard avoit fait paroître de l'empreſſement pour ce mariage, tandis qu'il l'avoit regardé comme un moyen d'obliger le Roi ſon père à le déclarer ſon ſucceſſeur au Royaume d'Angleterre, au Duché de Normandie, & aux autres Etats d'endeçà de la mer. Mais n'aiant plus cette raiſon, il n'en voulut plus entendre parler. Les ſeuls

bruits qui avoient couru du commerce du défunt
1189. Roi d'Angleterre avec cette Princeffe, étoient une forte raifon pour ne pas paffer plus outre. Ce mariage néanmoins fut encore depuis remis fur le tapis.

Préparatifs de ces deux Princes pour le voyage de Paleftine.

Ce qui contribuoit beaucoup à faciliter ces accommodemens, étoit la réfolution fincère que ces deux Princes avoient prife, d'aller en Paleftine. En effet, Richard ne fe fut pas plutôt fait couronner Roi d'Angleterre à Londres, qu'il ne penfa plus qu'à prendre fes mefures pour le voyage, ainfi que le Roi faifoit auffi de fon côté en France.

Comme Philippe ne prévoyoit plus d'obftacle à fon expédition, il tint une grande Affemblée de Seigneurs & d'Evêques à Paris, où il fit jurer fur les Evangiles tous les Gentilshommes qui étoient de la Croifade, de fe rendre tous aux Fêtes de Pâques à Vézelai dans le Duché de Bourgogne, avec toutes leurs Troupes. Il dépêcha Rotrou Comte du Perche au Roi d'Angleterre, pour lui donner avis de ce qui s'étoit fait à Paris, & le prier de faire faire à fes Croifés le même ferment, afin qu'on fût en état de fe mettre en marche tous enfemble avant la Pentecôte.

Roger de Hoveden.

Le Roi d'Angleterre convoqua à Londres une pareille Affemblée, où le même ferment fe fit. Quand tous l'eurent fait, le Comte du Perche jura *fur l'ame* du Roi de France fon Maitre, que l'Armée Françoife fe rendroit à Vézelai au tems marqué; & Guillaume le Maréchal fit auffi en mêmes termes ferment *fur l'ame* du Roi d'Angleterre, que les Troupes Angloifes feroient au même lieu dans le même tems. Néanmoins comme le terme de Pâques fe trouva trop court pour les grands préparatifs qu'il falloit faire, les deux Rois s'étant abouchés au Gué de S. Remi fur la Somme, différérent l'affemblée des Troupes jufqu'à la S. Jean.

Ibid.

Ils jurent de nou-

Ce fut en ce même endroit, renommé dans l'Hiftoire par les fréquentes entrevues des deux Rois,

Rois, qu'ils jurérent de nouveau la paix entre les deux Royaumes, & apposérent leurs Sceaux au Traité, qui en fut dressé le jour de S. Hilaire, & souscrit par tous les Seigneurs de part & d'autre. Il étoit conçu de cette sorte. „ Que les „ deux Rois se rendroient l'un à l'autre l'honneur qu'ils se devoient réciproquement; qu'ils „ se garderoient fidélité, même aux dépens de „ leurs vies, de leurs corps, & de leurs biens; „ que l'un n'abandonneroit jamais l'autre dans „ ses besoins; que si l'Etat du Roi d'Angleterre „ étoit attaqué, le Roi de France le défendroit „ avec autant de zèle & de sincérité, que s'il „ vouloit défendre sa Ville de Paris; & que si „ la France étoit attaquée, le Roi d'Angleterre „ la défendroit avec la même ardeur, qu'il voudroit défendre sa Ville de Rouen. "

1189. *veau la paix entre les deux Royaumes.*

Les Comtes & les Barons jurérent aussi qu'ils ne s'écarteroient point de la fidélité qu'ils devoient à leurs Princes, & qu'ils n'exciteroient aucune guerre dans leurs Etats durant leur absence; & les Archevêques & les Evêques promirent solennellement d'excommunier sans nul égard, quiconque manqueroit à son serment.

De plus, les deux Rois convinrent entre eux, que si l'un des deux mouroit dans le voyage, tous ses Trésors & toutes ses Troupes seroient absolument à la disposition de l'autre, pour être employés au service de Dieu & des Chrétiens qu'on alloit secourir. **Ibid.**

Les deux Rois, après s'être donné mutuellement ces marques de confiance, & juré une amitié éternelle, se séparérent pour aller donner leurs ordres, & hâter l'armement & les préparatifs de cette grande expédition. **Rigord.**

Tandis que les Troupes Françoises s'assembloient à Vézelai, le Roi alla à S. Denys, suivi de toute sa Cour, & le jour de S. Jean-Baptiste, après une assez longue prière qu'il fit devant les corps des Saints Martyrs, il prit de dessus l'Autel l'Oriflamme, & deux autres Etendarts, & reçut

1190. çut des mains de Guillaume Archevêque de Reims la Calebasse & le Bourdon, comme les marques de son Pélerinage.

Tresor des Chartres, cité par du Tillet.

Etant de retour à Paris, il reçut l'hommage de la Reine Eléonore pour la Guienne, qu'elle possédoit de son chef. Il assembla sa Famille, son Conseil, & plusieurs Seigneurs de sa Cour, pour leur lire le Testament qu'il avoit fait, en cas que Dieu disposât de lui pendant le voyage. Ce Testament contenoit non seulement ce qu'il souhaitoit qu'on exécutât après sa mort, supposé qu'elle arrivât; mais encore divers ordres qu'il vouloit qu'on observât pendant son absence, & principalement en ce qui concernoit la manière de rendre la Justice, la disposition des Bénéfices vacans, & les Finances. Pour la Régence du Royaume, & la Tutèle de son fils Louis âgé de trois ans, il crut, comme il avoit perdu peu de mois auparavant Isabelle de Hainaut sa femme, qu'il ne pouvoit mettre en de plus sûres mains cet emploi important, qu'en celles de la Reine sa mère Adélaïde de Champagne, & de Guillaume Cardinal Archevêque de Reims son oncle, frère d'Adélaïde. Ils l'accompagnérent l'un & l'autre jusqu'à Vézelai, où il se rendit le Mercredi d'après l'Octave de S. Jean-Baptiste, & où il fit ratifier par tous les Seigneurs, le choix qu'il avoit fait de la Reine & du Cardinal pour gouverner le Royaume en son absence.

Philippe choisit la Reine Adélaide sa mère & l'Archevêque de Reims pour gouverner l'Etat en son absence.

Vide Leibnitz Cod. Diplomat. pag. 2. Ibid.

Les deux Armées s'étant jointes, en formoient une très nombreuse, & l'on ne pouvoit guères voir un plus bel appareil de guerre, les deux Nations s'étant efforcées à l'envi de se surpasser l'une l'autre, par le choix des hommes, par la bonté de leurs armes & de leurs chevaux; mais sans magnificence, conformément à la convention.

Leurs Armées se joignent à Vézelai dans le Duché de Bourgogne.

Elles marchérent ensemble jusqu'à Lyon, & là elles se séparérent pour la commodité des vivres. Philippe tourna vers les Alpes, pour aller s'embarquer à Gennes, & Richard prit sa route vers Mar-

Et se séparent à Lyon pour aller

Marseille, où sa Flotte devoit le venir joindre. Ils résolurent d'aller par mer, afin d'éviter les difficultés & les longueurs de la marche par terre, & sur-tout les embuches des Grecs; d'autant plus qu'ils étoient bien informés par des personnes sûres, que Philippe avoit envoyées à Constantinople pour s'instruire des dispositions de cette Cour, que l'Empereur Isaac l'Ange avoit fait un Traité avec Saladin, par lequel il s'étoit engagé à lui fournir cent Galères *, & à s'opposer au passage de l'Armée des Croisés, à condition que ce Soudan lui céderoit la Palestine.

1190. *s'embarquer.* Roger de Hoveden.

Richard, en arrivant à Marseille, ne trouva point sa Flotte, que la tempête & quelques autres avantures avoient retardée. Il y demeura huit jours pour l'attendre; mais ne la voyant point paroître, il loua vint Galères & dix autres Vaisseaux, sur lesquels il monta avec la meilleure partie de ses Troupes, & arriva le treizième d'Août à Gennes, où le Roi étoit malade.

Roger de Hoveden. Ibid.

Cette maladie n'eut point de suite. Ce Prince se mit en mer, & fit voile vers Messine, qui étoit le rendez-vous des deux Armées. Il y arriva le seizième de Septembre avant le Roi d'Angleterre, quoique ce Prince fût parti de Gennes avant lui; mais il s'étoit arrêté à Salerne, pour y attendre sa Flotte, qui ne l'y joignit qu'un peu après que la Françoise eut abordé à Messine.

Arrivée des deux Rois en Sicile. Radulph. de Diceto.

Philippe entra dans le Port avec sa Flotte fort en desordre, parce qu'elle avoit été battue à la vue de l'île d'une rude tempête, qui fit périr plusieurs chevaux, & obligea à jetter à la mer, pour décharger les Vaisseaux, une grande partie des provisions qu'on avoit faites pour le voyage. On fut obligé d'en faire de nouvelles en Sicile, où elles se trouvérent très chères: cela n'empêcha pas le Roi de donner de son Trésor au Duc de

Philipp. l. 4. Rigord.

* Ces Galères s'appelloient alors Galées, en Latin *Galea*; elles étoient à rames comme nos Galères, & comme presque tous les Vaisseaux de ce tems-là.

1190. de Bourgogne, au Comte de Nevers, à Matthieu de Montmorenci, & à plufieurs autres, qui avoient le plus perdu dans le naufrage, de quoi réparer en partie leur perte, de laquelle, cette liberalité faite fi à propos, les confola. Richard

Róger de Hoveden. arriva à Meffine huit jours après le Roi de France, qui vint avec les Seigneurs de fon Armée, les Commandans de la Ville & le Clergé, le recevoir à la defcente.

Où ils font obligés de féjourner. Ces Princes aiant eu encore de nouvelles Conférences touchant leur expédition, le Roi de France remonta fur fa Flotte, & mit à la voile pour le Levant; mais un vent contraire, qui dura longtems, l'aiant contraint de relâcher au même Port, & la faifon fe trouvant trop avancée pour fe remettre en mer, les deux Armées féjournérent en Sicile.

Ce retardement fut un grand mal pour la caufe commune, non feulement parce que la Paleftine ne fut pas fecourue fi-tôt qu'elle l'auroit été; mais encore parce qu'il donna lieu à des commencemens de brouilleries entre les deux Rois, qui jufques-là avoient toujours agi avec affez de concert.

La Sicile étoit alors gouvernée par Tancrède fils naturel du vaillant Roger, qui avoit le prémier porté le titre de Roi de Sicile. Guillaume II. prédéceffeur de Tancrède mourant fans enfans, avoit déclaré héritière de fes Etats Conftance fœur de fon père. Tancrède, nonobftant ce Teftament, s'en empara. L'arrivée des deux Rois l'embarraffa fort. Il favoit que Philippe étoit intime ami de Henri IV, Roi d'Allemagne, qui avoit époufé Conftance, & qui penfoit actuellement à faire valoir les droits de fa femme fur la Sicile. D'autre part le Roi d'Angleterre étoit frère de Jeanne veuve du dernier Roi, que Tancrède tenoit prifonnière, parce qu'il favoit qu'elle favorifoit le parti de Conftance. Par ces raifons, il avoit de grandes défiances de ces deux Prin-

Princes. Il résolut de gagner au moins l'un des deux, ou de tâcher de les brouiller ensemble. 1190.

Tancrède Roi de cette Ile offre en mariage à Philippe une de ses filles pour Louis de France son fils.

Philippe étant arrivé avant Richard, fut reçu avec beaucoup d'honneur par Tancrede, qui dès les prémiers entretiens qu'ils eurent ensemble, lui offrit en mariage une de ses filles pour Louis de France son fils. Si cette proposition eût été acceptée, Tancrède se fût fait de Philippe un puissant protecteur contre Richard, qu'il craignoit beaucoup; mais le Roi, par considération pour le Roi d'Allemagne, s'en excusa, sous prétexte que ces alliances d'enfans encore au berceau, étoient sujettes à bien des inconvéniens; qu'elles étoient la source d'une infinité de querelles, comme son père, & lui-même l'avoient expérimenté, à l'occasion de ses deux sœurs ainsi fiancées dès leur enfance, avec deux des fils du feu Roi d'Angleterre. Rigord.

Richard oblige Tancrède de mettre la Reine Jeanne en liberté, & de lui restituer ce qui lui appartenoit.

Tancrède, fort mortifié de ce refus, attendoit l'arrivée de Richard avec beaucoup d'inquiétude, & ce n'étoit pas sans sujet. Car d'abord que ce Prince fut débarqué, il demanda qu'on lui remît entre les mains la Reine Jeanne sa sœur, qu'on assurât son douaire, & qu'on la mît en possession de quantité de meubles précieux, selon la disposition que le feu Roi de Sicile en avoit faite en sa faveur.

Tancrède ne put se défendre d'accorder tout ce qu'on exigeoit de lui, & il fit d'abord venir la Reine Jeanne de la Ville de Palerme, qu'on lui avoit donnée pour prison. Il s'accommoda pour le reste avec Richard, en lui donnant de grosses sommes d'argent. Roger de Hoveden.

Les Messinois ne veulent laisser entrer personne de l'Armée Angloise dans leur Ville.

La Reine Jeanne étant arrivée, Richard s'empara sur le bord du Détroit d'une Forteresse, où il la mit avec une Garnison pour sa garde. Le lendemain il se saisit d'un Monastère proche de la même Forteresse, & y établit ses Magasins, après en avoir chassé les Moines & les Soldats qui le gardoient. Ces entreprises donnérent de la jalousie aux Messinois, & leur firent appréhen-

der que Richard ne voulût se rendre maître de
1190. toute l'Ile. Ils fermérent les portes de leur Ville, & ne voulurent y laisser entrer personne de l'Armée Angloise.

Combat entre les Anglois & les Messinois.

Les Anglois offensés de ce procédé, entreprirent de faire violence aux portes; mais les Bourgeois parurent en armes sur les remparts, & commencérent à tirer sur eux. Les Anglois, sans délibérer davantage, coururent au Camp chercher des échelles, & commencérent à escalader les murailles. Richard, averti de ce tumulte, vint promptement à son Armée, pour l'obliger à abandonner l'assaut; mais les Soldats étoient si animés, qu'ils n'écoutoient rien, & on se battoit avec furie. Toutefois, par l'autorité du Roi de France & des principaux Magistrats de la Ville, on appaisa les deux partis, & on leur fit quitter les armes.

Richard fait planter son étendart sur les murailles de Messine.

Le lendemain les principaux de la Ville priérent Philippe de faire leur paix avec le Roi d'Angleterre; il alla trouver le Prince dans le Fauxbourg, où il étoit logé. Tandis qu'on négocioit l'accommodement, on vint dire à Richard, que les Messinois étoient fortis en armes & en grand nombre; qu'ils avoient occupé les hauteurs des environs, & étoient prêts de l'envelopper. Sur cet avis il quitte le Roi de France, se met à la tête de quelques escadrons, va fondre sur les Messinois, les met en déroute; & comme ils se jettoient dans la Ville vivement pressés, les Anglois qui entrérent avec eux se rendirent maitres des portes, & ensuite des murailles, où Richard fit planter son étendart. Les Chefs néanmoins empêchérent les Soldats de s'engager au pillage, parce que les François commençoient à se mettre en état de défendre les Bourgeois, & Philippe étoit déja rentré dans la Ville, pour délibérer sur le parti qu'il avoit à prendre.

Philippe donne or-

L'émeute étant ainsi suspendue par sa présence, on lui vint dire qu'on avoit planté l'étendart d'An-

d'Angleterre ſur la muraille. Il en fut indigné: „ Quoi, dit-il en colère, le Roi d'Angleterre „ oſe arborer ſon étendart ſur le rempart d'une „ Ville où il ſait que je ſuis!" En même tems il donne ordre à ſes gens de marcher vers le lieu où étoit l'étendart, pour l'en arracher, & y mettre celui de France à la place.

1190. Il ordonne de l'en arracher, & de mettre celui de France à la place.

On étoit au moment de voir un grand carnage, lorſque le Roi d'Angleterre aiant appris la réſolution de Philippe, l'envoya prier de ne rien précipiter, & lui dire qu'il étoit prêt de faire ôter ſon étendart; mais que ſi on venoit l'arracher par force, pour y mettre celui de France, on ne le feroit pas ſans répandre bien du ſang. Cette demi-ſoumiſſion du Roi d'Angleterre arrêta le Roi. On parlementa, & on prit le parti de ſe contenter de l'offre du Roi d'Angleterre. Il fut réſolu que ni Philippe, ni Richard ne demeureroient pas maitres de la Ville, mais qu'on la confieroit à la garde des Chevaliers du Temple, & des Chevaliers de l'Hôpital, juſqu'à ce que le Roi de Sicile eût ſatisfait le Roi d'Angleterre pour le douaire de ſa ſœur. La choſe n'eut point plus de ſuite. Tancrède s'accommoda avec Richard, qui lui accorda une demande qu'il lui fit, pareille à celle que le Roi de France lui avoit refuſée; ſavoir le mariage d'une de ſes filles avec Artur Duc de Bretagne, neveu de Richard. Ce fut Philippe même qui fut le médiateur de cet accommodement, dans la crainte que ſi le Roi d'Angleterre s'engageoit dans une guerre en Sicile, ce ne fût un obſtacle pour l'expédition de la Terre-Sainte.

Accommodement des deux Rois.

Ibid.

On le doit dire à la louange de ces deux Princes: le zèle qu'ils avoient pour la guerre ſainte leur fit ſacrifier plus d'une fois leurs plus vifs reſſentimens. Incontinent après la querelle de l'étendart, non ſeulement ils ſe virent comme auparavant, non ſeulement Richard reçut Philippe pour médiateur entre lui & le Roi de Sicile, & Philippe dans cette médiation ménagea

Ils font des Règlemens pour empêcher les deſordres dans leur Camp.

 les

les intérêts de Richard; mais encore ils agirent
1190. toujours de concert pendant le reste du tems qu'ils séjournérent en Sicile. Ils firent même ensemble de nouveaux & de très saints Règlemens,
Ibid. pour empêcher les desordres dans leur Camp, aussi-bien que dans la suite du voyage, & on les publia en la même forme dans les deux Armées. Il ne tint pas néanmoins à Tancrède, que la dis-
Ibid. sension ne se mît entre les deux Rois. Le Roi d'Angleterre alla de Messine à Catane, partie par dévotion, pour y honorer les Reliques de sain-
1191. te Agathe, partie pour quelques autres affaires qu'il avoit à traiter avec Tancrède.

Après avoir eu divers entretiens ensemble, & s'être fait l'un à l'autre de magnifiques présens, qu'ils accompagnérent de mille protestations d'une sincère amitié, Tancrède affecta d'en donner une marque au Roi d'Angleterre; mais apparemment c'étoit plutôt un effet de sa haine contre le Roi de France, & une vengeance du refus qu'il lui avoit fait de son alliance, par le mariage dont j'ai parlé.

Tancrède tâche de mettre la dissension entre eux.

Comme Richard prenoit congé de Tancrède, celui-ci lui dit qu'il avoit encore un secret important à lui communiquer. „ C'est, ajouta-t-il, „ que vous avez tout sujet d'être sur vos gardes, „ & de vous défier du Roi de France. Il m'a „ envoyé le Duc de Bourgogne, avec une Let„ tre de sa part, où il vous traite de traitre, „ d'homme sans foi, qui avez violé les paroles „ que vous m'avez données; ajoutant que si je „ veux me joindre à lui, & attaquer votre Camp „ la nuit, il me secondera avec son Armée, „ pour tailler la vôtre en pièces. "

Ce discours surprit le Roi d'Angleterre, mais il eut peine à y ajouter foi. „ Je connois, ré„ pondit-il, le Roi de France; je ne puis croi„ re qu'il vous ait jamais fait une telle proposi„ tion: il est mon Seigneur, & nous nous som„ mes jurés une fidélité inviolable, pour le saint „ voyage que nous avons entrepris. " Voilà,

repar-

repartit Tancrède, „ la Lettre qui m'a été don- „ née par le Duc de Bourgogne, que je vous „ mets entre les mains, & si ce Duc ose la mé- „ connoitre, je me fais fort de l'en convaincre." Richard prit la Lettre, & s'en retourna à Messine avec plus d'inquiétude qu'il n'en avoit fait paroître en apprenant cette nouvelle. 1191.

Le Roi de France s'apperçut du changement de ce Prince à son égard, en lui voyant prendre certaines précautions, & ne trouvant plus dans lui ses manières & sa franchise ordinaire. Il lui en demanda la cause : Richard la lui dissimula ; mais le lendemain il lui envoya le Comte de Flandres, qui lui dit de quoi il s'agissoit, & lui mit en main la Lettre que Tancrède prétendoit avoir reçue des mains du Duc de Bourgogne.

Le Roi fut extrêmement surpris; & aiant lu la Lettre, il dit au Comte de Flandres, qu'il n'y trouvoit que des mensonges & de noires calomnies, & que jamais il n'avoit écrit une telle Lettre. Il ajouta, qu'il voyoit bien ce que cela vouloit dire; que c'étoit là un artifice du Roi d'Angleterre, pour avoir lieu de rompre avec lui, & de ne pas épouser sa sœur Alix, dont il n'avoit souhaité autrefois le mariage, que pour s'appuyer des forces de la France contre son propre père; mais qu'il le prioit de lui dire de sa part, que s'il manquoit d'épouser cette Princesse après son retour de la Palestine, il pouvoit compter, qu'il n'y auroit jamais de paix entre les deux Couronnes, & qu'il auroit toujours dans sa personne un ennemi irréconciliable.

On parle de nouveau du mariage d'Alix avec Richard.

Cet éclaircissement donna lieu à négocier sur ce point important, & sans plus examiner si la Lettre qui avoit été produite par le Roi de Sicile, étoit véritable ou supposée, on parla de nouveau du mariage d'Alix, qui étoit suspendu depuis tant d'années.

Richard savoit ce que faisoit Eléonore sa mère, pour lui ménager un autre mariage, & Philippe en avoit aussi du soupçon. Cette Reine a-

1191. voit déja conclu avec Sanche VI, Roi de Navarre, furnommé le Sage, que Bérangère fille de ce Roi épouferoit Richard, & qu'elle l'épouferoit même avant qu'il partît pour la Paleftine; que s'il furvenoit quelque empêchement, elle ne laifferoit pas de l'accompagner, & que les noces fe feroient en chemin.

Ce n'étoit guères-là un tems propre pour une telle cérémonie; mais Eléonore vouloit abfolument empêcher fon fils d'époufer Alix, qu'elle haïffoit mortellement, & qu'elle regardoit comme la caufe, ou du moins comme l'occafion du mauvais traitement, que le feu Roi d'Angleterre fon mari lui avoit fait, en la tenant dans une prifon pendant longtems, & d'où elle ne fortit qu'à fa mort.

Le Roi d'Angleterre fe défend d'y confentir & pourquoi. Philipp. pid. Lib. 4.

Le Comte de Flandres rapporta donc au Roi d'Angleterre, ce que le Roi de France lui avoit donné ordre de lui déclarer touchant le mariage d'Alix. Le Roi d'Angleterre le pria de retourner, vers le Roi de France, & de lui dire, qu'il étoit réfolu de vivre toujours bien avec lui; mais qu'il le prioit de ne plus infifter fur ce mariage, qu'il avoit des raifons très fortes de s'en défendre, & qu'il le conjuroit de ne le pas obliger à les lui expliquer.

C'étoit-là faire entendre beaucoup plus qu'il ne difoit, & les bruits qui avoient couru du mauvais commerce du feu Roi Henri avec cette Princeffe, faifoient affez comprendre à Philippe ce qu'on lui vouloit dire. Mais ne croyant pas qu'il y eût des preuves affez convainquantes contre la conduite & contre l'honneur de fa fœur, il infiftoit toujours, & ne vouloit point fe relâcher fur ce point-là.

Roger de Hoveden. Ibid.

Alors le Roi d'Angleterre lui fit dire en termes clairs, que Henri fon père avoit eu un enfant d'Alix; qu'il en avoit des témoins, dont le témoignage n'étoit point fufpect, & il les lui nomma.

Le Roi fe rend à fes

Philippe les aiant entendus, ne fut que trop con-

convaincu de la vérité du fait. Il consentit qu'on terminât cette affaire sans un plus grand éclat, & que le Roi d'Angleterre pensât à un autre mariage. 1191. *raisons, & se désiste entièrement de ce mariage.*

Richard de son côté promit au Roi, qu'incontinent après leur retour de la Palestine, il lui remettroit Gisors & les autres Places qu'il avoit gardées jusqu'alors, comme devant être la dot de la Princesse. Il s'obligea de plus à payer pendant cinq ans au Roi deux mille marcs sterling, & dès-lors il lui en paya d'avance la prémière année. Par le même Traité le Roi consentit encore que le Duché de Bretagne relevât immédiatement du Duché de Normandie, & que le Duc de Normandie fît hommage au Roi de France, tant du Duché de Normandie, que du Duché de Bretagne; du prémier comme d'un Fief, & du second comme d'un Arrière-fief. Toutes ces conventions furent signées par les Rois, & scellées de leur Sceau, & la bonne intelligence parut parfaitement rétablie entre eux. *Traité conclu ensuite avec Richard.* Ibid.

Elle ne dura pas néanmoins longtems: car Philippe aiant proposé à Richard de mettre à la voile à la mi-Mars, il refusa de le faire, & dit qu'il ne pouvoit partir qu'au mois d'Août. La cause de ce retardement étoit, qu'il vouloit attendre sa nouvelle épouse, & qu'il ne savoit pas encore le tems qu'on la lui améneroit. Rigord.

Sur ce refus, le Roi somma les Seigneurs de l'Armée d'Angleterre de leur serment, par lequel ils s'étoient obligés de partir dès que la saison le permettroit. Le Seigneur de Rancon, un des plus puissans du Poitou, & le Vicomte de Châteaudun, répondirent au Roi qu'ils tiendroient leur parole, & qu'ils partiroient avec lui. Ils partirent en effet; mais le Roi d'Angleterre les en fit bien repentir dans la suite. Les autres répondirent qu'ils ne se sépareroient point du Roi d'Angleterre.

Le Roi, sans attendre davantage, s'embarqua le trentième de Mars avec ses Troupes, fort mé- *Le Roi s'embar-*

1191. mécontent de Richard; & après une navigation très heureuse, il arriva en vingt-deux jours à la vue d'Acre ou Ptolémaïs, que les Chrétiens assiégeoient actuellement, & que les Mahométans défendoient opiniâtrement pour Saladin, qui commença à beaucoup craindre pour cette Place.

que pour la Terre-Sainte. Ibid.

Etat des affaires en ce pays-là.

Le Roi fut reçu au Camp, avec la joie que devoit donner son arrivée à des gens qui en espéroient de très grands avantages. Elle étoit non seulement utile, mais encore nécessaire dans les conjonctures où se trouvoient les affaires de cette Chrétienté, opprimée par les Infidèles depuis plusieurs années, & que les divisions des Princes avoient réduite aux dernières extrémités.

Après la malheureuse défaite de Tibériade arrivée l'an 1187, où Gui de Lusignan Roi de Jérusalem fut pris par Saladin, tout avoit plié sous les loix du vainqueur. La Reine Sibylle, ainsi que je l'ai raconté, lui avoit livré Ascalon la plus forte Place du pays, pour la rançon de son mari. Ce Prince après sa délivrance alla à Tyr, où Conrad de Montferrat ne voulut point le recevoir, soutenant qu'il en étoit le légitime possesseur, sans aucune dépendance du Roi de Jérusalem.

Conrad de Montferrat délivre Tyr, & prétend s'en être rendu maître par ce moyen. Nicetas Lib. 2.

Conrad étoit un des plus vaillans hommes de son tems. Il avoit épousé la sœur d'Isaac l'Ange Empereur de Constantinople, & l'avoit quittée depuis par mécontentement, pour aller en Palestine se signaler contre les Sarasins avec des Troupes qui s'étoient données à lui. Il aborda à Tyr, dans le tems qu'elle étoit menacée d'un siège par Saladin. Il offrit son service aux Habitans qu'il trouva fort consternés, à condition que s'il les sauvoit, comme il leur promettoit de le faire, ils le reconnoitroient pour leur Seigneur, & demeureroient sous son obéissance. Ils furent trop heureux d'avoir un tel défenseur. Il s'acquitta de sa promesse, & la Ville aiant été as-

siégée

fiégée par Saladin, il l'obligea de lever le fiège.

1191. *Différend fur cela entre lui & le Roi de Jérufalem.*

Il prétendit donc n'avoir pas enlevé cette Place au Roi de Jérufalem, mais l'avoir fauvée des mains de Saladin, & que par ce titre, elle lui appartenoit. Le Roi de Jérufalem au contraire foutenoit que Tyr étant de fon Royaume, l'obligation qu'il avoit au Marquis de Montferrat de l'avoir empêché de tomber fous la puiffance des Infidèles, ne lui ôtoit pas le droit de Souverain qu'il y avoit toujours eu. Mais le Marquis étoit en poffeffion, & il n'étoit pas aifé de le contraindre à la céder.

Celui ci affiège la Ville d'Acre.

Le Roi de Jérufalem irrité de voir qu'on lui fermoit les portes d'une Ville de fon Royaume, en commença le fiège, plutôt par dépit que par l'efpérance de la prendre. Mais il fallut abandonner l'entreprife, & il fe détermina à affiéger Acre, prétendant avoir des raifons très juftes de rompre avec les Mahométans, depuis le Traité qu'il avoit fait avec eux pour fortir de prifon.

Tout ce qui étoit refté de Chrétiens dans la Paleftine fe joignit à lui, & il forma le fiège fur la fin du mois d'Août de l'année 1188; mais il avoit fi peu de Troupes, & il y en avoit tant dans la Ville, que Saladin efpérant que ce peu de Chrétiens qui reftoient encore au Roi de Jérufalem, périroient à ce fiège, alla faire de nouvelles conquêtes ailleurs.

Secours envoyé d'Europe au Camp des Chrétiens. Radulph. de Diceto.

Ils furent en effet plus d'un an devant la Place fort inutilement; car on la ravitailloit par mer quand on vouloit: mais par les fecours qu'ils recevoient de tems en tems d'Europe, d'où il venoit toujours quantité de monde pour fe confacrer à la défenfe de la Chrétienté de Paleftine, l'Armée devint nombreufe, & Saladin étant venu pour la forcer dans fon Camp, y donna envain plufieurs affauts. Une nombreufe Flotte de Croifés, qui débarqua à fa vue, augmenta de beaucoup fon inquiétude: car outre les Soldats qui la montoient, elle apporta des machines de guerre & des munitions aux affiégeans, & leur donna

donna moyen d'en avoir par mer dans la suite.

1190. Cette Flotte étoit composée de Danois, de Frisons & d'Anglois; qui voyant les retardemens du Roi de France & du Roi d'Angleterre, avoient pris les devans. Elle avoit été jointe en chemin par plusieurs Vaisseaux, où étoient quantité de Seigneurs François, qui pour faire aussi plus de diligence, s'étoient embarqués à Marseille, & avoient en trente-cinq jours fait le trajet. Les plus distingués d'entre eux étoient Philippe Evêque de Beauvais, Robert II. Comte de Dreux son frère, cousin-germain du Roi, Erard Comte de Brienne, & André son frère, Guillaume Comte de Châlons sur Saône, Jaques d'Avennes, Geoffroi de Joinville, Gui de Dampierre, Anseric de Montréal, Manasses de Garlande, Gaucher de Châtillon sur Marne, & Gui son frère, Henri Comte de Champagne, Thibaud Comte de Chartres, Etienne Comte de Sancerre son frère, & Raoul Comte de Clermont en Beauvoisis.

Alberici Chronic. MS.

Il étoit encore arrivé par mer peu de tems après quelques Troupes Allemandes, sous la conduite du Landgrave de Turinge, & du Duc de Gueldre, pour renforcer l'Armée de l'Empereur Fridéric, dont l'approche faisoit le plus grand sujet des inquiétudes de Saladin.

Herold. continuat. Histor. Belli Sacri.

L'Empereur Fridéric se noie au passage du Cydne.

Cet Empereur étoit parti d'Allemagne dès l'an 1189, avec cent cinquante mille hommes, & après avoir hiverné sur les terres de l'Empereur de Constantinople, il avoit passé le Détroit au mois de Mars de l'année suivante, étoit entré dans l'Asie, où il avoit déja gagné plusieurs batailles, pris plusieurs Places sur les Sarasins; & continant à passer sur le ventre à tout ce qui faisoit obstacle à sa marche, il s'acheminoit vers la Palestine. Mais par le plus grand de tous les malheurs, en passant le Cydne, fleuve de Cilicie, il s'y noya, son cheval s'étant abattu sous lui; ou selon d'autres, aiant voulu s'y baigner, il mourut saisi tout à coup du froid extraordinai-

re

re de l'eau de ce fleuve. Après ce funeſte accident, Conrad Duc de Suabe, ſon fils, avoit pris la conduite de l'Armée, & l'avoit menée par terre juſqu'à Antioche, excepté un détachement qu'il avoit envoyé par mer en Paleſtine ſur quelques Vaiſſeaux Marchands qu'il arma. Mais par une nouvelle infortune, les maladies firent un ſi horrible carnage dans l'Armée qu'il conduiſoit, que quand il arriva en Paleſtine, il n'avoit pas ſept mille hommes de pié, & plus de cinq cens chevaux, avec leſquels il joignit le Roi de Jéruſalem.

1190.

Roger de Hoveden.

Le Marquis de Montferrat s'étant laiſſé fléchir, & aiant conſenti que la déciſion de ſes différends avec Gui de Luſignan fût remiſe à un autre tems, avoit auſſi amené de Tyr un Corps conſidérable au camp devant Acre. De ſorte que l'Armée Chrétienne compoſée de tous ces différens Corps, étoit de cent mille hommes de pié, & de quatre mille chevaux; mais celle de Saladin, toujours campée à la vue du camp des Chrétiens, étoit encore plus nombreuſe de près des deux tiers.

Forces de l'Armée Chrétienne.

Il s'étoit donné une bataille entre les deux Armées, dont chacune s'attribua l'avantage. Les Chrétiens y avoient beaucoup moins perdu que les Infidèles; & pour marque de leur victoire, ils avoient recommencé à aſſiéger la Ville dans les formes: mais elle continua de ſe défendre pendant pluſieurs mois, & toujours avec la même vigueur. Il ſe fit de furieuſes ſorties, on combattit & ſur la mer & ſur la terre. Après tout, la famine qui fut quelque tems dans le camp, & les maladies qui s'y mirent, avoient extrêmement affoibli l'Armée Chrétienne, lorſque le Roi de France arriva le Samedi de la ſemaine de Pâques de l'an 1191, qui étoit la troiſième année du ſiège.

Le Roi de France y arrive.

1191. Monach. Acconenſis.

La joie que ſon arrivé répandit dans le camp, fit oublier aux Soldats les fatigues & tous les maux paſſés; & l'idée qu'on y avoit de ce Prince,

Philipp. lib 4.

ce, sembla leur répondre d'une victoire assurée.
1191. Dès qu'il eut mis pié à terre, il fit le tour du camp, & renforça tous les quartiers, afin que rien ne pût entrer dans la Ville, ni en sortir du côté de la terre. Il fit ajouter de nouveaux ouvrages à la circonvallation, creuser des retranchemens au-delà, & élever de distance en distance des Redoutes & des Forts de bois, pour écarter l'ennemi, & ôter à Saladin, qui donnoit à toute heure des allarmes au camp, toute espérance de le surprendre.

Et prend son quartier devant Acre. Monach. Acconens. Rigord. Guilelm. Neubrig. L. 4. c. 19.

Il établit son quartier à l'Orient de la Ville, vis-à-vis de la plus forte des Tours, appellée la Tour maudite, à la portée de l'arc & des pierriers de la Place. Il fit aussi-tôt dresser les siens & ses autres machines, pour battre la muraille.

Les ennemis voyant qu'il s'attachoit à cet endroit, & que ce seroit-là la principale & comme l'unique attaque, y transportérent aussi leurs principales machines, qui démontérent diverses fois celles du Roi, & ils brulérent ses Galeries & ses Béliers avec le feu Grégeois, dont ils firent un grand usage durant ce siège; mais enfin après un travail de peu de semaines, le fossé se trouva comblé, & il y avoit une assez grande brèche à la muraille pour donner l'assaut.

Les Rois de France & d'Angleterre avant que de se séparer, étoient convenus qu'ils ne le donneroient point l'un sans l'autre, voulant avoir tous deux part à la prise d'une Place si fameuse, qui se défendoit depuis si longtems. Le Roi tint parole au Roi d'Angleterre, & se contentant de ruïner tous les nouveaux travaux que les ennemis faisoient pour réparer la brèche, il attendoit avec impatience de jour en jour l'arrivée de ce Prince.

Le Roi d'Angleterre y arrive aussi.

Richard étoit parti de Messine environ quinze jours après lui, avec cent cinquante Navires & cinquante-trois Galères bien armées. Il conquit en chemin faisant, & en très peu de tems, l'Ile de Chypre sur Isaac Prince de la Maison des Com-

Comnènes, qui s'étoit saisi de trois de ses Vaisseaux, que la tempête avoit poussés de ce côté-là, & avoit traité très inhumainement ceux qui étoient dedans. Il laissa dans l'Ile deux de ses Capitaines avec quelques Troupes pour la garder, & vint enfin aborder auprès d'Acre. 1191. *Roger de Hoveden.*

Nouvelle brouillerie entre ces deux Princes. Les choses étant si bien dispofées & aussi prêtes qu'il les trouva en arrivant, il y avoit lieu d'espérer la fin de ce long siège, & que la Place seroit emportée au prémier jour. Les égards & la fidélité que le Roi de France avoit eus pour lui, méritoient du retour, ou du moins qu'il ne sacrifiât pas le bien public à des intérêts particuliers; mais la raison & l'équité n'étoient pas toujours la règle du génie hautain & bizarre de Richard. Ce qui donna principalement lieu à la nouvelle division qui se mit entre ces deux Princes, fut la vieille querelle de Gui de Lusignan Roi de Jérusalem, avec Conrad Marquis de Montferrat, touchant la Ville de Tyr.

A l'occasion de Gui de Lusignan. Il étoit arrivé durant ce siège un contre-tems très fâcheux pour Gui de Lusignan. La Reine Sibylle sa femme y étoit morte aussi-bien que ses deux filles. Ce n'étoit que du chef de cette Princesse qu'il possédoit la Couronne, parce qu'elle étoit sœur & héritière de Baudoüin IV, dernier Roi de Jérusalem. Le Marquis de Montferrat prétendit qu'après la mort de cette Princesse Gui de Lusignan n'étoit plus Roi, & que le Trône étoit vacant. Quand la chose auroit été ainsi, il n'y auroit pas eu pour cela lui-même plus de droit; mais ce Seigneur ambitieux & intriguant trouva moyen de se procurer un titre pour y prétendre.

La Reine Sibylle avoit une sœur nommée Isabeau, que d'autres appellent Mélisante, mariée à Anfroi Seigneur de la Forteresse de Thoron. Le Marquis prétendit que la Couronne appartenoit à cette Princesse, & il sut si bien la gagner, qu'après avoir fait casser son mariage avec Anfroi, il l'épousa lui-même; & alors il soutint qu'entrant *Roger de Hoveden.*

dans

1191. dans les droits de sa femme, c'étoit lui seul qui étoit Roi.

Gui de Lusignan & lui, dès le tems de leur prémier différend, avoient toujours eu chacun leur parti dans le pays. Le Marquis de Montferrat fut assez adroit, pour faire entrer dans le sien le Roi de France, quand il arriva en Palestine : & Gui de Lusignan, pour se faire aussi un appui, s'en alla avec Anfroi de Thoron, Bohémond Prince d'Antioche, & quelques autres Seigneurs de ses amis, trouver le Roi d'Angleterre en Chypre, & lui demanda sa protection.

Richard ne balança pas à la lui promettre, pour plusieurs raisons : prémièrement, parce que le Roi de France s'étoit déja déclaré pour le parti opposé : secondement, parce que Gui de Lusignan s'étant offert de s'en rapporter au jugement des deux Rois, quand ils seroient arrivés, le Marquis de Montferrat avoit rejetté cette proposition, & n'avoit voulu pour juge que le Roi de France : & enfin, parce que la Famille de Gui de Lusignan étoit sujette du Roi d'Angleterre.

Ibid. Guilelm. Neubrig. L. 4.

Mais ce qui avoit le plus choqué Richard contre le Roi de France & contre le Marquis de Montferrat, c'étoit qu'étant venu avec sa Flotte débarquer auprès de Tyr, & aiant voulu voir la Ville, on lui en avoit refusé l'entrée, suivant les ordres du Marquis, qui craignoit avec beaucoup de raison qu'il ne s'en emparât.

Roger de Hoveden.

Ils ne laissent pas de dissimuler.

Ce fut avec ces dispositions que les deux Rois se rejoignirent devant Acre. On dissimula d'abord de part & d'autre. Ils affectérent de se rendre beaucoup de civilités, & Richard même fit présent au Roi de quelques prisonniers Mahométans, qu'il avoit faits à la prise d'un gros Vaisseau, qui portoit un grand secours d'hommes & de vivres aux assiégés, & qui pour tromper le Roi d'Angleterre avoit arboré le Pavillon de France.

Ils se font ensuite

Le Roi de son côté accorda de bonne grace au Roi d'Angleterre les machines du Comte de Flan-

1191.

chacun un parti sous main.

Monach. Acconens.

Flandres, mort depuis quelque tems. Richard les lui demanda, pour s'en servir, en attendant qu'il en eût fait construire de nouvelles. Mais on ne se contraignit pas longtems, chacun pensant à fortifier son parti, & y travaillant sous main. Les Génois, les Chevaliers du Temple, & les Allemands se déclarérent pour le Roi de France & pour le Marquis de Montferrat : les Hospitaliers, les Flamans, & les Pisans pour le Roi d'Angleterre & pour Gui de Lusignan : & c'étoit à ces intrigues que l'on perdoit le tems après l'arrivée du Roi d'Angleterre, tandis que Saladin avec une Armée formidable étoit aux environs du camp, & que les assiégés réparoient leur brèche, & se fortifioient sur leurs murailles.

Bien plus, on se débauchoit les Soldats les uns aux autres, & ceux qui étoient à la garde des machines que Philippe avoit dressées dans son quartier contre la Ville, les aiant abandonnées pour passer à celui du Roi d'Angleterre, les assiégés profitérent de ce moment, pour venir bruler ces machines, & le firent sans résistance.

Et éclatent enfin ouvertement l'un contre l'autre.

Roger de Hoveden.

Les deux Rois commencérent à contester l'un avec l'autre sur divers articles ; & entre autres Philippe prétendit que le Roi d'Angleterre devoit lui céder la moitié de l'Ile de Chypre, en vertu d'un des articles de leur Traité, selon lequel ils devoient partager également leurs conquêtes. Richard au contraire demanda, en vertu du même article, la moitié des Trésors du Comte de Flandres, dont Philippe s'étoit saisi à la mort de ce Comte, & de plus la moitié du Comté de Flandres quand ils feroient de retour en Europe. Ces prétentions étoient injustes & chimériques de part & d'autre : car il ne s'agissoit dans le Traité que des conquêtes & du butin que l'on feroit sur les Infidèles. Cependant le Marquis de Montferrat, choqué contre le Roi d'Angleterre, quitta le camp, & s'en retourna à Tyr avec ses Troupes.

Ce

1191. *Une maladie leur donne lieu de se réconcilier.* Ibid.

Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'est que les deux Rois tombérent extrêmement malade. Mais cette maladie qui devoit causer la ruïne de toute la Chrétienté en Asie, si elle eût eu les suites qu'on en appréhendoit, fut un moyen dont Dieu se servit pour faire rentrer ces Princes en eux-mêmes, & leur inspirer des sentimens de paix. Ils remirent après le siège à discuter les droits de Gui de Lusignan & du Marquis de Montferrat, & firent d'un commun consentement les Chevaliers du Temple, & ceux de l'Hôpital, leurs arbitres dans les contestations qui pourroient survenir entre eux, touchant le partage des conquêtes qu'ils espéroient faire.

On attaque sérieusement la Ville assiégée.

On commença donc à penser sérieusement à l'attaque de la Ville. Le Marquis de Montferrat revint au siège avec son Corps d'Armée; & comme Saladin étoit toujours aux environs du camp, pour l'attaquer dès que les assiégeans donneroient l'assaut à la Ville, il fut réglé entre les Rois, que quand les François iroient à l'assaut, le Roi d'Angleterre auroit la garde des Lignes, & que quand les Anglois seroient de jour pour l'attaque, le Roi de France se chargeroit de défendre le camp.

Perte de plusieurs François dans un assaut.

Monach. Acconens.

On s'appliqua donc à pousser vivement le siège, & les machines du Roi aiant fait une nouvelle brèche à la muraille, il y fit donner l'assaut. Cette brèche étoit fort roide & bien défendue. Les Mahométans s'y servirent avec succès de leur feu Grégois, qu'ils jettoient de tous côtés, & qui s'attachant aux habits des François, sans qu'ils pussent ni s'en défaire, ni l'éteindre, les mit en desordre: la résistance des ennemis, leur nombre, & le desavantage du terrein firent résoudre le Roi à ne pas s'obstiner plus longtems à les forcer, & il fit donner le signal de la retraite. On perdit en cette occasion plusieurs braves hommes. Le plus regretté fut Albéric Clément, à qui l'Histoire donne le titre de Maréchal, & qui aiant été entrainé sur la muraille avec un croc,

croc, & y fut tué. Plusieurs ont remarqué que c'est le prémier qu'on voie dans notre Histoire porter le titre de Maréchal de France. Mais je ne sai si leur remarque est tout-à-fait juste : car prémièrement il ne paroît pas par l'Histoire, qu'il ait eu le commandement de l'Armée : secondement, notre ancien Historien ne l'appelle pas Maréchal de France, mais Maréchal du Roi de France, or nos Rois avoient des Maréchaux, c'est-à-dire, des Officiers, avec intendance sur leurs Ecuries sous le Connétable, avant que la dignité de Maréchal devînt une Charge militaire ; & ces Maréchaux, aussi-bien que les Connétables, qui n'étoient pas encore non plus alors Commandans des Armées par leur Office, suivoient souvent les Rois à la guerre, comme les autres Officiers de leur Maison. 1191. Rigord, page 191.

Quoi qu'il en soit de ce point de critique, cet échec fit résoudre le Roi à ne point donner de nouvel assaut, que la brèche ne fût très large, pour faire une attaque d'un plus grand front. Il faisoit cependant toujours saper la Tour maudite, & selon la manière de miner de ce-tems-là, à mesure que les Mineurs avançoient, ils appuyoient la Tour avec des étançons de bois, au lieu de la maçonnerie qu'ils en ôtoient. Quand la sape eut été poussée aussi loin qu'il falloit, on mit le feu aux étançons, dont les principaux étant consumés, la Tour s'écroula avec un fracas épouvantable, combla le fossé, & laissa une ouverture à passer des bataillons entiers de front. *Large brèche faite aux murailles, qui oblige les assiégés de parlementer.*

La plus grande partie de la garnison accourut aussi-tôt à cet endroit, pour empêcher qu'on n'emportât la Ville en ce moment, & les Emirs ou Commandans donnérent le signal pour parlementer. Quoique l'Armée fût prête à donner l'assaut, & sure de la victoire, on aima mieux avoir la Place par capitulation, que de répandre autant de sang qu'il en auroit couté, pour forcer les meilleures Troupes & les plus braves Capitaines de Saladin, qui la défendoient. On fit

1191. dire aux Commandans qu'on les écouteroit, & qu'on leur donneroit fureté pour capituler.

Roger de Hoveden. Meftoc & Caracos, deux des cinq Emirs qui avoient foutenu le fiége, vinrent trouver les deux Rois. Ils offrirent de rendre la Place avec toutes les richeffes qui étoient dedans, & toutes les munitions de guerre & de bouche, pourvu qu'on leur accordât à eux & à leur garnifon, & aux Habitans, la vie & la liberté de fe retirer où ils voudroient.

Conditions auxquelles les deux Rois offrent de les recevoir. On rejetta leur propofition, & on leur dit, qu'ils n'avoient aucun quartier à attendre qu'à trois conditions. La prémière, que Saladin rendît Jérufalem, & toutes les Places qui avoient été prifes fur les Chrétiens depuis la dernière Croifade, qui s'étoit faite quarante-deux ans auparavant, fous le commandement de Louis le Jeune Roi de France. La feconde, qu'il remît entre les mains des deux Rois la Croix de Jéfus-Chrift, qui avoit été prife il y avoit quatre ans, à la bataille de Tibériade. La troifième, qu'on donnât la liberté généralement à tous les Efclaves Chrétiens.

Les Emirs répondirent qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'accepter ces conditions; que quand ils les accepteroient, l'exécution ne dépendroit d'eux en aucune manière; que fi l'on vouloit leur accorder trois jours de trève, & la permiffion d'aller trouver leur Prince, ils fauroient fa volonté fur tout cela. On leur accorda la trève & la permiffion qu'ils demandoient. On les obligea feulement à donner des ôtages, pour s'affurer de leur retour.

Elles font rejettées par Saladin. Saladin ne put fe réfoudre à confentir aux propofitions des deux Rois. Mais comme d'ailleurs il ne vouloit pas laiffer périr tant de vaillans hommes, qui l'avoient fi bien fervi, il convint avec les deux Emirs, que fi-tôt que la trève feroit expirée, il attaqueroit la nuit avec toutes fes Troupes le Camp des Chrétiens; non pas qu'il efpérât de le forcer, mais afin que pendant l'at-

l'attaque, la garnifon fortît par la brèche & par toutes les portes, & tâchât de gagner la campagne pour fe fauver. 1191.

Les Emirs étant retournés le troifième jour, dirent que Saladin avoit abfolument rejetté des conditions fi peu tolérables; qu'ils alloient rentrer dans la Place, & fe mettre à la tête de leurs gens, en réfolution de périr & de vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient. Ils rentrérent dans la Place, & mirent leur monde fous les armes, pour tenter l'expédient dont ils étoient convenus.

Il y avoit dans Acre un Chrétien dont on n'a jamais fu le nom, parce qu'apparemmeut il fut tué dans la mêlée. Cet homme, depuis l'arrivée des Croifés, leur donnoit avis de tout ce qui fe paffoit dans la Ville, par des Lettres qu'il jettoit la nuit dans leur Camp. Il les avertit encore du deffein de Saladin & des Emirs, & les Rois en profitérent, pour difpofer tellement toutes chofes, qu'ils puffent en même tems repouffer Saladin, & empêcher la fortie de la garnifon.

Qui, étant venu attaquer la nuit le Camp des Chrétiens, eft battu & mis en fuite.

Saladin ne manqua pas d'attaquer le Camp pendant la nuit, & auffi-tôt les affiégés tentérent leur fortie; mais & eux, & Saladin furent repouffés avec grande perte, & obligés, les uns de s'éloigner du Camp, & les autres de rentrer dans la Ville.

Dans le tems que les Sarafins avoient demandé à capituler, le Roi d'Angleterre avoit beaucoup avancé les ouvrages de fon attaque, & tellement fapé les Tours & les murailles qu'elle embraffoit, qu'il n'y avoit plus qu'à mettre le feu aux étançons qui les foutenoient. Il l'y fit mettre, & un grand efpace de la muraille & plufieurs Tours aiant été renverfées dans le foffé, la Ville fut ouverte de ce côté-là, encore plus qu'elle n'étoit à l'attaque de France. Le Roi d'Angleterre faifoit déja marcher fes Troupes pour donner l'affaut, & les François y alloient auffi mon-

ter de leur côté, lorsque les Emirs firent une nouveau signal, & l'on s'arrêta.

1191.

Nouveau pour parler avec les Emirs.

Les cinq Emirs sortirent, & demandérent une nouvelle permission d'aller vers Saladin, pour lui représenter l'extrémité où étoit la Ville; mais avant que de sortir, ils donnérent ordre qu'on travaillât à des retranchemens derrière les brèches, afin de tâcher de différer, autant qu'il seroit possible, la désolation qu'on ne pouvoit éviter. On leur permit encore d'aller trouver Saladin, qui les renvoya aux deux Rois, pour leur faire les propositions suivantes : qu'on leur livreroit la Place avec tout ce qui étoit dedans, excepté les Soldats & les Habitans : qu'on leur rendroit Jérusalem & la Croix, toutes les Villes, & toutes les Forteresses dont les Mahométans s'étoient emparés depuis la bataille de Tibériade: qu'on s'obligeroit à les remettre en même état qu'elles étoient, lorsqu'on les avoit prises, & tout cela à deux conditions; l'une, que les deux Rois joindroient leurs Troupes avec les siennes, ou du moins lui founiroient vingt mille hommes de pié & six mille chevaux, pour lui aider à repousser de ses Etats, les fils du défunt Soudan Noradin, qui s'y étoient jettés, & qui y mettoient tout à feu & à sang; l'autre, que la garnison eût toute liberté de se retirer où elle voudroit, en rendant la Ville.

Cette proposition, toute avantageuse qu'elle étoit, ne fut point acceptée, les deux Princes étant persuadés, que quand Saladin verroit ses gens en sureté, il n'exécuteroit rien de ce qu'il promettoit : & d'ailleurs il ne leur paroissoit pas convenable de lui accorder le secours qu'il leur demandoit. On résolut donc de forcer la Ville; & les Sarasins de leur côté se mirent en état de périr glorieusement.

Suivi d'une nouvelle attaque.

Le Roi de France fit donner l'assaut par la brèche qui avoit été faite à côté de la Tour maudite, au même endroit qu'on l'avoit donné la première fois. Les assiégés retranchés derrière s'y batti-

battirent avec une valeur incroyable, & repousférent les François, qui n'y perdirent néanmoins que quarante hommes, d'autant que le Roi qui voyoit la prise de la Ville infaillible, voulut épargner ses Troupes. Cette attaque se fit le septième de Juillet. 1191.

Quatre jours se passérent sans rien faire, & on n'en marque pas la raison. L'onzième de Juillet le Roi d'Angleterre se prépara à son tour à donner l'assaut, tandis que les François feroient à la garde des Lignes. On le commençoit déja, lorsque les Emirs firent un nouveau signal, qui le fit encore suspendre, le Roi d'Angleterre ménageant ses Soldats, à l'exemple du Roi de France.

On parlemente pour la troisième fois, & les deux Rois consentent à la capitulation. Monach. Acco-nens.

Enfin le lendemain douzième de Juillet, les deux Rois, soit par le même motif d'épargner leurs Troupes, soit par compassion & par estime pour ces braves ennemis, qui avoient soutenu un si long siége & plusieurs assauts avec tant de courage & de conduite; soit qu'ils desespérassent de pouvoir rien obtenir de plus avantageux de Saladin; soit enfin, pour ne pas abandonner la Ville au pillage du Soldat, conclurent la capitulation avec les cinq Emirs. Ce fut le Marquis de Montferrat qui traita au nom des deux Rois dans la tente du Grand-Maitre du Temple, aux conditions suivantes.

Quelles en furent les conditions. Roger de Hoveden.

Prémièrement, que la Ville seroit rendue, & qu'il ne seroit permis aux Mahométans d'en rien emporter. 2. Que cinq cens Esclaves Chrétiens qui y étoient seroient mis en liberté. 3. Qu'on remettroit la sainte Croix entre les mains des deux Princes. 4. Que mille autres Chrétiens esclaves seroient délivrés; & outre cela, que parmi tous ceux qui étoient en esclavage dans toute l'étendue de l'Empire de Saladin, les deux Rois en retireroient à leur choix deux cens Gentilshommes. 5. Qu'on payeroit aux deux Rois pour les fraix du siége, deux cens mille Bézants d'or. C'étoit une espéce de monnoie, frappée au coin

1191. de l'Empereur à Conſtantinople, & qu'on nommoit ainſi du nom de Byſance, qui étoit l'ancien nom de cette Ville Impériale. 6. Que la garniſon demeureroit priſonnière juſqu'à l'entière exécution du Traité, & qu'en cas qu'il ne fût pas exécuté en tous ſes articles dans l'eſpace de quarante jours, elle ſeroit à la diſcrétion des deux Princes, de qui il dépendroit de la faire toute maſſacrer.

Cette convention aiant été confirmée par ſerment de part & d'autre, la Place fut remiſe entre les mains des deux Rois, & on arbora leurs étendarts ſur les plus hautes Tours. On choiſit cent des principaux de la garniſon, qu'on enferma dans une des Tours de la Ville ſous bonne garde. On diſtribua les autres dans les maiſons, & on leur fit dire, que tous ceux d'entre eux qui voudroient recevoir le Baptême, ſeroient mis en liberté. Pluſieurs le reçurent; mais la plupart auſſi-tôt après ſe ſauvérent au Camp de Saladin, pour faire de nouveau profeſſion du Mahométiſme, ce qui fit qu'on n'en reçut plus aucun au Baptême.

Les deux Rois font entre eux le partage de la Ville.

Le lendemain les deux Rois firent entre eux le partage de la Ville, de l'argent qui s'y trouva, & de toutes les autres richeſſes, ſans en faire part à leur Armée; ce qui cauſa bien des murmures, & fit déſerter non ſeulement pluſieurs Soldats, mais encore pluſieurs Gentilshommes. On confia à Drogon de Merlou la garde de la partie de la Ville qui appartenoit au Roi de France, & on lui laiſſa ſous ſes ordres cent Gentilshommes François, & les Soldats qui dépendoient d'eux. Hugues de Gournai avec un pareil nombre de Gentilshommes Sujets du Roi d'Angleterre, fut fait Commandant de l'autre partie.

Dès qu'on y fut entré, Alard Evêque de Vérone Légat du Pape, aſſiſté des Prélats de diverſes Nations, rétablit & bénit les anciennes Egliſes, qui avoient été changées en Moſquées. Divers Marchands, & ſur-tout les Piſans, & pluſieurs

ſieurs autres Chrétiens du pays, s'étant offerts pour habiter & repeupler la Ville, on leur en diſtribua les quartiers & les maiſons, à condition de certains tributs qu'ils paieroient tous les ans; & les Rois chacun dans leur quartier donnérent ordre pour le prompt rétabliſſement des murailles & des autres fortifications de la Place. 1191.

Saladin, qui après la capitulation s'étoit éloigné du Camp des Chrétiens, envoya de nouveau propoſer aux Princes de l'aider de quelques Troupes contre les fils de Noradin, leur offrant de leur céder une grande partie du pays d'en-deçà du Jourdain, s'ils vouloient lui prêter pendant un an deux mille chevaux & ſix mille hommes de pié. Les fils de Noradin leur demandérent auſſi du ſecours contre Saladin. On ne crut pas devoir prendre parti ni pour les uns, ni pour les autres; & on jugea qu'il ſeroit plus à propos de les laiſſer ſe battre enſemble, rien ne pouvant être plus avantageux aux Chrétiens d'Aſie, que cette guerre civile. Ibid.

Noms des principaux Seigneurs François qui périrent à ce ſiége.

Tel fut le ſuccès du fameux ſiège d'Acre, ſi longtems & ſi opiniâtrement ſoutenu. Il y périt bien du monde, ſoit par le fer & par le feu dans les attaques & dans les ſorties, ſoit par les maladies. Les plus conſidérables des Seigneurs François qui y moururent, dont les Hiſtoriens font mention, furent Philippe Comte de Flandres, Henri Comte de Bar, Thibaud Comte de Blois, Etienne Comte de Sancerre ſon frère, Jean de Vendôme, Erard de Brienne, Raoul de Clermont, Rotrou du Perche, Gilbert de Tillières, Albéric Clément, Adam Grand-Chambellan, Joſſelin de Montmorenci, Gui de Châtillon, Florent d'Angeſt, Bernard de ſaint Valéri, Enguerrant de Fiennes, Vaultier de Moui, Raoul de Fougères, Eudes de Goneſſe, Renaud de Magni, Geoffroi d'Aumale, Geoffroi Comte d'Eu, Raoul de Marle, Erard de Chacenai, Robert de Boves, le Comte de Ponthieu, le Vicomte de Châtelraud. Il y en a encore quelques autres de

Roger de Hoveden. Chronic. MS. Alberici. Monach. Acconenſ.

1191. de nommés, mais dont les noms défigurés en Latin, ne pourroient pour la plupart être exprimés en François, qu'au hazard de se tromper dans les noms des Terres ou des Châteaux dont ils se surnommoient.

La mauvaise santé du Roi l'oblige à repasser la mer.

Après cette belle conquête, les Princes Chrétiens de la Palestine, aussi-bien que les Princes Mahométans; étoient dans l'attente de l'usage que l'on feroit des Troupes Croisées; car on n'étoit encore qu'au mois de Juillet. Tout dépendoit des deux Rois: mais on ne fut pas longtems en suspens; car dix jours après la prise de la Place, le Roi de France déclara qu'il étoit résolu de repasser la mer, en laissant toutefois la plupart de ses Troupes en Palestine. Le Roi d'Angleterre fit tout son possible pour l'en détourner; mais sa santé étoit en trop mauvais état. Une maladie dont il fut attaqué incontinent après son arrivée, lui avoit laissé une extrême foiblesse, & avoit causé un si étrange dérangement dans son tempérament, que non seulement il en avoit perdu les cheveux, effet ordinaire des grandes maladies; mais encore les ongles des piés & des mains, & même presque par tout le corps cette pellicule extérieure, qu'on appelle l'Epiderme: ce qui fit soupçonner à quelques-uns qu'on l'avoit empoisonné. Cela joint aux mécontentemens qu'il avoit reçus du Roi d'Angleterre en plusieurs occasions, & au peu d'apparence qu'il voyoit à continuer la guerre de concert avec ce Prince, lui fit prendre la résolution de retourner dans ses Etats.

Guillelm. Armoric.

Autre raison qu'il eut de le faire par rapport au Roi d'Angleterre.

On ne peut voir plus de contrariété qu'il y en a entre les Historiens Anglois, & les Historiens François, touchant la conduite de ces deux Princes à l'égard l'un de l'autre. Selon les Anglois, Philippe a toujours tort; selon les François, c'est Richard qui est cause de tous les desordres. On devine bien dès-là que ni les uns, ni les autres ne sont pas assez équitables, & que la flatterie & l'inclination qu'on a naturellement pour son

fon Roi, ont plus de part dans leurs Relations, que l'amour de la vérité. Il eft certain que ces deux Princes entreprirent cette expédition avec des intentions très droites, & en réfolution de concourir à l'envi pour la faire réuffir. Mais dans l'exécution, ils ne furent pas toujours en garde contre la jaloufie & contre la paffion de l'intérêt, dans les conteftations que mille occafions faifoient naitre. Il fe reffembloient par bien de grandes qualités, & principalement par le courage & par l'habileté dans la guerre : mais cette reffemblance n'eft pas toujours ce qui produit l'union, ni ce qui contribue le plus à l'entretenir. Les différends du Marquis de Montferrat & de Gui de Lufignan, dont l'un fut mettre le Roi de France dans fon parti, & l'autre le Roi d'Angleterre dans le fien, furent la caufe de tout le mal. Ces deux concurrens ne ceffoient de les aigrir l'un contre l'autre. Philippe & Richard avoient tous deux beaucoup de feu; celui de Philippe étoit plus aifé à modérer que celui de Richard, exceffivement impétueux, hautain & violent jufqu'à la férocité; mais l'un & l'autre étoient également incapables de céder, quand il s'agiffoit du point-d'honneur, & ils s'en étoient fait un, de foutenir la caufe de celui des deux qu'ils avoient pris fous leur protection. Après tout, malgré leurs mécontentemens mutuels, qui prolongérent d'abord de quelques femaines le fiège d'Acre, ils s'y portérent depuis avec ardeur & de bonne foi, partageant & les fonctions & les poftes entre les deux Nations, & prévenant les inconvéniens de la concurrence. 1191.

Le Roi de France, en prenant la réfolution de s'en retourner après la prife d'Acre, fit prudemment, non feulement à caufe de fa mauvaife fanté; mais encore parce que l'expérience lui avoit appris, qu'il ne pourroit jamais s'accommoder avec le Roi d'Angleterre. Richard au contraire demeurant en Paleftine, pour continuer la guerre contre les Infidèles, prit fans doute le parti le

1191. plus glorieux & le plus utile à la Religion. Ainsi à considérer de près la conduite de ces deux Princes, on les trouvera beaucoup plus louables que repréhensibles; & on ne croira ni nos anciens Auteurs François, quand ils nous disent pour justifier Philippe, que Richard avoit des intelligences secrettes avec Saladin ; ni les Auteurs Anglois, quand pour défendre Richard, ils reprochent la même chose à Philippe : l'un & l'autre étant également hors du vraisemblable, & de pures idées d'Ecrivains passionnés, fondées sur des bruits populaires, qui coururent en ce tems-là en France & en Angleterre.

Comment fut terminé le différend de Gui de Lusignan avec le Marquis de Montferrat.

Avant le départ du Roi de France, le différend de Gui de Lusignan & du Marquis de Montferrat fut terminé. Ils parurent en présence des deux Rois, & chacun exposa son droit. Après qu'on les eut entendus, on les fit convenir qu'ils s'en rapporteroient au jugement de ces deux Princes, qui réglérent ainsi les choses. Que Gui de Lusignan garderoit tant qu'il vivroit, le titre de Roi de Jérusalem, avec le Comté de Jaffa & celui de Césarée : Que ces deux Comtés passeroient à ses descendans, s'il en avoit, à condition qu'ils en feroient hommage à celui qui porteroit alors le titre de Roi de Jérusalem... Que si Gui de Lusignan se remarioit, & qu'il eût des enfans de ce mariage, ils ne succéderoient point au titre de Roi de Jérusalem ; mais qu'après sa mort, le Marquis de Montferrat, sa femme, & leurs enfans auroient la Couronne, à l'exclusion de tout autre... Que la Ville de Tyr, aussi bien que Sidon, & Baruth, qui est l'ancienne Béryte, resteroient au Marquis, à condition d'en faire hommage à Gui de Lusignan, tandis qu'il vivroit. Les choses changérent depuis, le Marquis de Montferrat aïant été peu de tems après assassiné; & le Roi d'Angleterre aiant avant son départ de la Palestine donné le Royaume de Chypre à Gui de Lusignan, au-lieu de celui de Jérusalem, dont il mit en possession Henri Comte de

Cham-

Champagne, après lui avoir fait épouser Isabeau veuve du Marquis de Montferrat. 1191.

Cet accommodement étant fait, Philippe se disposa à partir. Il déclara Eudes de Bourgogne Général des Troupes qu'il laissoit en Palestine, au nombre de dix mille hommes d'Infanterie, & de cinq cens Cavaliers, qui devoient être soudoyés pendant trois ans du Trésor Royal. Il donna outre cela à Raimond Prince d'Antioche, cent Cavaliers & cinq cens Fantassins, qu'il soudoya pareillement. Il choisit Robert de Quinci pour les commander. Il donna au Marquis de Montferrat cette moitié de la Ville d'Acre, qui lui appartenoit. Il alla à Tyr avec ce Marquis, & l'Emir Caracos qui étoit son prisonnier. Il y fit aussi conduire les autres prisonniers qui lui étoient échus à la prise d'Acre, & les mit entre les mains du Marquis. Ces prisonniers n'évitérent pas par-là le funeste sort qui les attendoit. Car quelques semaines après, Saladin qui n'avoit jamais voulu ratifier la Capitulation d'Acre, refusant d'en exécuter les conditions, Richard obligea le Marquis de Montferrat à lui livrer les prisonniers, & leur fit à tous couper la tête, aussibien qu'à ceux qui étoient tombés dans son partage. Le nombre de ces malheureux, selon quelques-uns, étoit de trois mille, & selon d'autres, de six mille. Les cinq Emirs Commandans d'Acre furent conservés, pour être échangés avec quelques Seigneurs Chrétiens pris par les Sarasins. Saladin vengea la mort de ses Soldats sur les Esclaves Chrétiens, dont il fit un grand massacre.

Ordres que le Roi donna avant son départ. Philip. pid. L. 4.

Roger de Hoveden.

Le Roi d'Angleterre avant que Philippe partît, l'engagea à lui promettre avec serment sur les saints Evangiles, qu'il n'entreprendroit rien contre ses Etats, ni contre aucun de ses Vassaux durant son absence; & ils se séparérent en se donnant beaucoup de marques d'affection & d'estime. Le Roi s'embarqua à Tyr sur trois Galères Gènoises. Il fit voile le troisiéme d'Août, abor-

Il met à la voile, & arrive heureusement en France. Ibid. Neubrig. L. 4. c. 22.

da heureusement dans la Pouille, & de là il alla à Rome, où le Pape Céleſtin III le reçut avec de grands honneurs; mais il lui refuſa l'abſolution qu'il lui demanda, du ferment qu'il avoit fait, de ne point attaquer les Etats du Roi d'Angleterre avant le retour de ce Prince de la Terre-Sainte. Un peu après il partit pour la France, où il arriva vers les Fêtes de Noel, & ſes Peuples le revirent avec beancoup de joie. Les raiſons qu'il avoit eues d'un ſi prompt retour, furent reçues diverſement dans les Cours de l'Europe, ſelon que l'on y étoit bien ou mal prévenu pour lui, ou pour le Roi d'Angleterre.

1191. *Rigordus.*

Faux avis donné à ce Prince d'un deſſein formé contre ſa perſonne à la ſollicitation du Roi d'Angleterre.

La jalouſie que ces deux Princes avoient conçûe l'un contre l'autre, étoit connue de tout le monde; & c'en étoit aſſez pour faire attribuer à l'un tout le mal qui arrivoit à l'autre, & pour les faire condamner ſur les ſoupçons les plus mal fondés. Le Roi d'Angleterre fut celui à qui l'on fit la prémière injuſtice en cette matière. Quelques mois après le retour de Philippe en France, il reçut à Pontoiſe des Lettres de la Paleſtine, par leſquelles on lui donnoit avis, que le Vieux de la Montagne, à la ſollicitation du Roi d'Angleterre, avoit envoyé en France deux de ſes Sujets pour l'aſſaſſiner. Ce nom de Vieux de la

1192. Montagne étoit la qualité que prenoit le Prince d'un petit Peuple Mahométan dans les montagnes de Phénicie, qu'on appelloit Aſſiſſins, ou Aſſaſſiniens, d'où eſt venu le mot François d'Aſſaſſin, pour ſignifier un homme qui tue en traitre. Les Sujets de ce Prince étoient prévenus d'une idée ſuperſtitieuſe, auſſi commode à leur Souverain, qu'elle étoit dangereuſe pour tous les autres hommes: c'eſt qu'ils étoient perſuadés qu'en mourant dans l'exécution de ſes ordres, quels qu'ils fuſſent, ils s'aſſuroient en l'autre monde une vie pleine de plaiſirs & de délices. Sur ce fondement, dès que le Vieux de la Montagne avoit reçu quelque mécontentement d'un Prince ou d'un Seigneur, il envoyoit en ſecret

de

de ses gens pour le massacrer. Ils trouvoient pour l'ordinaire tôt ou tard l'occasion de le faire, & en venoient à bout, sans s'embarrasser du danger & des tourmens où ils s'exposoient. C'étoit de quelques-uns de ces homicides de profession qu'on avoit écrit au Roi, & qu'on l'avoit assuré qu'ils passoient en France, pour attenter sur sa vie. 1192.

Il en fut d'autant plus inquiet, qu'il venoit de recevoir la nouvelle de la mort du Marquis de Montferrat, tué de cette manière par deux Assassiniens, en plein jour, & au milieu de la Ville de Tyr: & comme on savoit que le Roi d'Angleterre haïssoit ce Seigneur, à cause des étroites liaisons qu'il avoit eues en Palestine avec le Roi de France, on ne manqua pas de le faire l'auteur de ce meurtre.

Il redouble sa Garde, & institue une Compagnie de Soldats armés de masses d'airain.

Philippe crut prudemment ne devoir pas négliger cet avis. Il redoubla sa Garde; & ce fut à cette occasion, que par le conseil de ses Courtisans & de ses Ministres, il institua une Compagnie de Gardes armés de masses d'airain, gens surs & de fidélité éprouvée, qui ne s'éloignoient jamais de lui, ni nuit, ni jour, & ne laissoient approcher de sa Personne aucun inconnu. De plus il envoya en diligence au Vieux de la Montagne, pour s'informer de la vérité du fait. La chose se trouva fausse, aussi bien que le bruit qu'on avoit fait courir, que le Roi d'Angleterre étoit l'auteur de l'assassinat du Marquis de Montferrat. C'étoit le Vieux de la Montagne, qui avoit de lui-même donné & fait exécuter l'ordre de le tuer, pour quelque injure qu'il avoit reçue de lui.

Détention du Roi d'Angleterre en Allemagne, imputée de

Comme on faisoit courir de ces bruits chimériques & desavantageux au Roi d'Angleterre, on en répandoit d'aussi faux du Roi de France. Richard à son retour de la Palestine, que les soupçons qu'il avoit de Jean son frère & de Philippe lui firent hâter, se trouva obligé de passer

1192. *même au Roi de France.* Roger de Hoveden.

par les terres de Léopold d'Autriche, qu'il avoit très maltraité à Acre. Il fut pris par ce Duc, & mis entre les mains de l'Empereur Henri VI, qui étoit fort ami de Philippe, & ennemi de Richard, à cause de l'alliance que ce Roi avoit faite avec Tancrède, qui disputoit la Couronne de Sicile à l'Impératrice Constance. On ne manqua pas de dire & d'écrire en Angleterre, que le Roi de France en retournant de son voyage, avoit concerté cette prise avec l'Empereur; comme si par un esprit de Prophétie, il avoit pu deviner que le naufrage de Richard devoit lui faire prendre un an après, son chemin par l'Autriche, pour retourner en Angleterre. Cette prison eut des suites très fâcheuses pour Richard.

Philippe tâche d'en profiter; & il épouse Ingelburge sœur du Roi de Danemarc. Ibid. Guilelm. Neubrig. L. 4. c. 25.

Si-tôt que l'Empereur l'eut en sa disposition, il en donna avis par une Lettre au Roi de France, comme d'une nouvelle qui devoit lui faire plaisir. Philippe tâcha d'en profiter. Il envoya Etienne Evêque de Noyon au Roi de Danemarc Canut VI, pour demander de sa part Ingelburge sa sœur en mariage, déclarant qu'il ne vouloit rien pour sa dot, sinon qu'on lui cédât l'ancien droit que les Rois de Danemarc avoient sur le Royaume d'Angleterre, & un secours de Vaisseaux. Le Roi de Danemarc aiant proposé la chose dans une Assemblée des Seigneurs du pays, ceux-ci ne voulurent point y consentir, pour ne pas s'engager en une guerre avec l'Angleterre, tandis qu'ils avoient peine à en soutenir une autre contre les Vandales; car on donnoit encore alors ce nom à une Nation qui habitoit les bords de la Mer Baltique. Ainsi cette tentative fut inutile, & il fallut se contenter d'une somme d'argent fort modique pour la dot de la Princesse, que le Roi épousa à Amiens.

Il traite ensuite avec Jean frère du

Philippe réussit mieux auprès de Jean frère du Roi d'Angleterre. Jean étoit déja fort puissant par les Places qu'il possédoit dans le Royaume, en

en Hybernie & en Normandie. * Le Roi lui offrit en mariage Alix de France, dont j'ai déja parlé tant de fois, & lui promit de l'aider à se faire Roi d'Angleterre, s'il vouloit l'épouser : mais à condition qu'il lui feroit incessamment restituer Gisors & le Vexin Normand, sans jamais y rien prétendre ; que de toute la Normandie en-deçà de la Seine du côté du païs de Caux, il ne retiendroit que Rouen, & deux lieues du côté de Vaudreuil, avec ce Château ; que Verneuil & Evreux seroient réunis à la Couronne, aussi-bien que Tours & ses appartenances ; qu'il céderoit les hommages de Montrichard & d'Amboise, les Seigneuries de Loches, de Monbason, & de Châtillon sur Indre. Il y avoit encore quelques autres articles au profit du Comte de Blois, du Comte du Perche, & de l'Eglise de S. Martin de Tours. Jean y consentit ; mais pour dédommagement du Vexin, il demanda que le Roi lui donnât à foi & hommage la partie des Pays-Bas nouvellement réunie à la Couronne. Cette réunion s'étoit faite par la mort de Philippe Comte de Flandres, en vertu du mariage de la feue Reine Isabelle de Hainaut, à qui ce Comte son oncle avoit donné en la mariant au Roi, ainsi que j'ai dit ailleurs, la partie Occidentale de son Etat ; c'est à savoir, Arras, S. Omer, Aire, Bapaume, le Comté de Hédin, & celui de Lens, avec les hommages de Boulogne, de Guines & de Lille. Le Roi s'en étoit mis en possession après son retour de Palestine, malgré Baudouin V, neveu & héritier du Comte Philippe. On promit à Jean tout ce qu'il voulut : car on ne pensoit qu'à déposséder Richard, ou à exciter dans ses Etats une guerre civile, qui l'empêchât de rien entreprendre contre la France, sauf à trouver dans la suite, comme c'est la coutume, des

1192. *Roi d'Angleterre.* Roger de Hoveden.

Trésor des Chartres chez du Tillet, p. 16

Leibnitz Cod. Diplomat. p. 4.

Monach. Aquicin.

* Ce Traité est à la Bibliothèque du Roi, au 28. vol. des MSS. de Brienne.

des expédiens, pour se tirer d'un engagement
1192. aussi important que celui-là.

Celui-ci veut se faire reconnoitre Roi, & ne réussit pas.

Roger de Hoveden.

Dès qu'on fut convenu des articles, Jean fit hommage au Roi, de la Normandie, & de tous les autres Etats de la Couronne d'Angleterre d'en-deçà de la mer, & de l'Angleterre même, ainsi que quelques-uns le dirent alors. Il passa aussi-tôt en Angleterre, après avoir fait courir le bruit que Richard étoit mort en prison, & demanda qu'on le reconnût pour Roi; comme l'héritier de son frère. Mais la plupart des Seigneurs demeurérent fidèles, & il ne put se rendre maître que de quelques Châteaux.

Guilielm. Neubrig. L. 4. c. 34.

Le Roi en même tems envoya en Allemagne, déclarer à Richard dans sa prison, qu'il ne le reconnoissoit plus pour son Vassal. La chose parut dure à l'Empereur; mais enfin gagné par les promesses de Philippe, il consentit qu'on lui fit cette déclaration. Philippe pressa encore l'Empereur par son Envoyé, de lui remettre Richard entre les mains, lui faisant entendre, que si une fois il obtenoit la liberté, son ambition & son orgueil brouilleroient toute l'Europe. Et peu s'en fallut qu'il ne l'obtînt; mais les Princes de l'Empire s'y étant opposés, l'Empereur n'osa le livrer.

Dans le tems que le Roi traitoit avec l'Empereur pour avoir Richard en sa puissance, il avoit fait sommer Guillaume Sénéchal de Normandie, de lui rendre la Princesse Alix, qui étoit gardée dans le Château de Rouen, & de lui remettre incessamment Gisors avec les Comtés d'Eu & d'Aumale. Il lui fit voir le Traité fait à Messine entre lui & Richard, selon lequel Alix & les Places que je viens de nommer, devoient lui être mises entre les mains, aussi-tôt après l'expédition de Palestine. Mais le Sénéchal répondit, qu'il n'avoit sur cela nul ordre de son Prince, & qu'il ne rendroit rien que par son commandement.

Roger de Hoveden.

Philippe réussit

On trouva plus de facilité au-delà de la Loire; & soit à l'instigation du Roi, soit à la persuasion;

ou

ou du moins avec le consentement du Comte Raimond de Toulouse, il se fit plusieurs soulèvemens contre le Roi d'Angleterre. Le Comte de Périgord, & quantité de Seigneurs de ces quartiers-là ravagérent les Domaines de ce Prince. Mais celui qui commandoit pour lui dans le pays, aidé du secours que lui donna Sanche VI Roi de Navarre, beau-père de Richard, arrêta le desordre, & fit le dégât jusques sous les murailles de Toulouse.

1192. *mieux à faire soulever le pays d'au-delà de la Loire.*

Cependant le Roi, après le refus du Sénéchal de Normandie, entra en armes sur les terres d'Angleterre. Il le fit malgré la répugnance de plusieurs Seigneurs François, qui faisoient scrupule d'attaquer Richard, à cause des conventions faites & confirmées par serment en faveur des Croisés, pour la sureté de leurs personnes & de leurs biens. Mais le Roi prétendoit qu'il ne redemandoit que son bien, & un bien qui étoit incontestablement à lui. La Ville de Gisors lui fut livrée par celui à qui on l'avoit confiée, en attendant que les Rois eussent terminé le différend qu'ils avoient depuis si longtems touchant cette Place, qui étoit alors une des plus importantes de l'Etat d'Angleterre. Il prit Neaufle, Aumale, Eu, Neuchâtel, & plusieurs autres Villes, & vint mettre le siège devant Rouen, menaçant les Habitans de faire tout passer au fil de l'épée, s'ils faisoient la moindre résistance.

1193. *Il entre ensuite en armes sur les terres de Richard.*

Guilelm. Neubrig. L. 4. c. 34.

Rigordus.

Roger de Hoveden.

La consternation étoit si grande par-tout, que cette Capitale se fût rendue sans résistance, si le Comte de Leicestre n'eût prévenu le Roi en se jettant dans la Place, un moment avant qu'il y arrivât. Sa présence & ses remontrances rassurérent les Habitans. Ils firent si bonne contenance, & ils repoussérent si vivement les prémières attaques, que le Roi ne s'obstina pas à vouloir prendre par force, des gens qu'il avoit espéré réduire par la seule crainte. Il leva le siège, & alla prendre les Forteresses de Paci & d'Ivri, qui ne résistérent point.

Il lève le siège de Rouen.

Les

1193. *Il accorde une trève aux Ministres du Roi d'Angleterre.*

Les Ministres du Roi d'Angleterre, pour gagner du tems, demandérent une trève au Roi de France, & elle ne leur fut accordée qu'au prix d'une grosse somme d'argent, & à condition qu'ils lui donneroient en gage quatre Châteaux qu'il leur marqua, jusqu'à ce que le différend pour le Vexin Normand fût vuidé. Ils n'agissoient pas moins fortement pour la délivrance de leur Maitre auprès du Pape Celestin III, & auprès de l'Empereur.

Moyens qu'ils employent pour obtenir la liberté de leur Maitre.

Inter Epist. Petri Blesensis 144. 145. 146.

Gautier Archevêque de Rouen écrivit au Pape une Lettre, qui fut signée de tous les Evêques de Normandie, pour lui représenter l'indignité & l'injustice du procédé qu'on tenoit envers le Roi d'Angleterre, & pour l'engager à excommunier tant ceux qui l'avoient arrêté, que ceux qui le retenoient prisonnier. La Reine-mère Eléonore lui en écrivit aussi plusieurs, où elle se plaignoit amèrement de ce qu'on différoit à excommunier l'Empereur & le Duc d'Autriche, & de ce que le S. Siège envoyant des Légats aux Princes pour des choses bien moins importantes, il n'en avoit pas encore fait partir pour une affaire, qui méritoit que lui-même allât en personne excommunier l'Empereur.

Epist Ricardi apud Roger de Hoveden.

L'Archevêque de Rouen envoya en Allemagne l'Abbé de Broxelai, & l'Abbé de Pont-Robert, avec ordre de tâcher à quelque prix que ce fût, de voir Richard, & de prendre des mesures avec lui, soit pour sa délivrance, soit pour le Gouvernement de son Etat. Ils le trouvérent à Oxofer Village de Bavière, comme on le conduisoit à Haguenau, où l'Empereur le faisoit venir. D'abord, l'Empereur ne voulut pas lui parler, se contentant de traiter avec lui par ses Ministres. Il le vit néanmoins dans la suite, & lui fit beaucoup de reproches, par lesquels il prétendoit justifier la conduite qu'il tenoit à son égard. Il lui reprochoit entre autres choses, d'avoir trahi la cause de la Chrétienté en Syrie, par ses intelligences avec Saladin,

din, & d'avoir fait assassiner le Marquis de Montferrat.

1193.

Fermeté de Richard dans son malheur.

Richard en cette occasion fit paroître beaucoup de constance, de fermeté, & d'intrépidité. Il se disculpa des crimes qu'on lui objectoit, mais sans qu'il lui échappât un seul mot indigne de la Majesté Royale. Il parla en même tems avec tant d'éloquence sur son infortune, qu'il toucha l'Empereur; & ce Prince sur la fin de l'entretien, changeant de ton & de visage, lui promit de le réconcilier avec le Roi de France. Richard le conjura de le faire, & lui offrit pour ce bon office, cent mille marcs d'argent. L'Empereur lui répondit qu'il feroit tous ses efforts pour cela, & que s'il ne pouvoit pas en venir à bout, il le renvoieroit en Angleterre, sans qu'il lui coutât rien pour sa rançon.

Epist. Valteri apud Roger de Hoveden.

Néanmoins les choses n'allérent pas si vîte; & l'Empereur changea plus d'une fois de résolution sur ce sujet, selon les offres plus ou moins grandes, que le Roi de France & Jean frère du Roi d'Angleterre lui faisoient, pour l'empêcher de relâcher son prisonnier. L'excommunication que le Pape, à la sollicitation de la Reine Eléonore, prononça contre l'Empereur, & contre le Duc d'Autriche, comme contre les violateurs du privilège des Croisés dans la personne de Richard, & dont il menaça le Roi de France, eut son effet; & l'affaire étoit sur le point d'être terminée, lorsqu'un accident funeste en recula encore la conclusion.

Accident qui retarde sa délivrance.

Après la mort de Rodolfe de Zéringen Evêque de Liège, Albert, frère de Henri Duc de Louvain, fut élu malgré la brigue de l'Empereur. Ce Prince vouloit lui donner l'exclusion, parce que dès-lors les Evêques de Liège étoient très puissans, & qu'il appréhendoit que celui-ci s'unissant avec le Duc de Louvain son frère, ne pensât à se soustraire de la dépendance de l'Empire, ou à former quelque parti contraire à ses intérêts.

Com-

Comme l'élection étoit Canonique, & qu'il
1193. n'y avoit nulle raison apparente de la faire casser, il fit tout son possible pour empêcher l'Evêque élu de prendre possession, & il défendit à Brunon Archevêque de Cologne de le sacrer.
Guilelm. Neubrig. L. 4. c. 37. Mais Albert sur le refus de ce Prélat, qui étoit son Métropolitain, s'étant pourvu auprès du Pape, en obtint une Jussion, adressée à quelques Evêques de France, qui le sacrérent. Il n'osa pourtant pas aller à Liège, par la crainte de l'Empereur qui y avoit des partisans; & demeura en France, en attendant quelque occasion favorable de se remettre bien avec lui.

Massacre de l'Evêque de Liège commis par ordre de l'Empereur. L'Empereur extrêmement irrité de voir ainsi toutes ses mesures rompues, forma un dessein bien indigne d'un Prince comme lui; ce fut de faire assassiner ce Prélat, & le Duc de Louvain son frère. Ceux qu'il chargea de massacrer l'Evêque, l'exécutérent; mais les autres qui devoient en faire autant au Duc de Louvain furent arrêtés, & confessérent avant que de mourir, tout le secret de cette horrible conjuration.

Une trahison de cette nature étant découverte, non seulement devient inutile, mais encore pour l'ordinaire, elle produit un effet tout contraire à celui qu'on en prétendoit. C'est ce qui arriva
Ibid. en cette occasion. L'Empereur qui avoit voulu abattre la puissance de la Maison des Ducs de Louvain, parce qu'elle pouvoit nuire à la sienne, vit les Archevêques de Cologne & de Mayence, & une infinité d'autres Seigneurs de l'Empire, se soulever contre lui, pour venger la mort de l'Evêque de Liège. En cette conjoncture il pensa à s'appuyer du secours de Philippe Auguste, qui de tout tems avoit été son ami, & à l'acheter, en lui livrant le Roi d'Angleterre.
Ibid. Cette résolution lui fit chercher de nouveaux prétextes, pour retarder la délivrance de ce Prince. Il fit demander une entrevue à Philippe, & ils se donnérent rendez-vous à Vaucouleurs sur la Meuse.

Plu-

Plusieurs Princes de l'Empire, bien intentionnés pour le Roi d'Angleterre, pénétrérent le dessein de cette entrevue. Ils firent si bien qu'ils l'empêchérent, & persuadérent enfin à l'Empereur de traiter sincèrement avec Richard. Il fut donc arrêté que Richard donneroit à l'Empereur cent mille marcs d'argent pur au poids de Cologne, & cinquante autres mille marcs pour le Duc d'Autriche, d'autres disent pour l'Empereur même, & que tout cet argent seroit employé à retirer la Pouille des mains du Roi de Sicile; qu'il feroit épouser au fils du Duc d'Autriche, la sœur d'Artur Duc de Bretagne son neveu, qui avoit été promise au Roi de Sicile, ennemi de l'Empereur; qu'il feroit porter à ses fraix & à ses risques, l'argent de sa rançon jusques sur les frontières de l'Empire; & enfin qu'il mettroit en liberté Isaac Comnène, sur lequel il avoit pris l'Ile de Chypre, & dont la femme étoit nièce du Duc d'Autriche. Ce Traité fut signé le jour de saint Pierre; & dès-lors on traita Richard avec plus de douceur & d'honnêteté, & on lui ôta la chaine qui le tenoit attaché dans sa prison.

1193.

Le Roi d'Angleterre obtient enfin sa liberté.

Vide Goldast. T. 3. p. 364.

Roger de Hoveden.

Guil-lelm. Neubrig. Ibid.

Il fallut, pour trouver l'argent que Richard avoit promis, faire des levées extraordinaires dans le Royaume d'Angleterre, déja épuisé par celles qu'on y avoit faites pour l'expédition de la Terre-Sainte, & par les exactions de Jean frère du Roi. L'infidélité de ceux qui levoient l'argent pour la rançon de Richard, & qui en détournoient à leur profit une bonne partie, fit qu'après plusieurs taxes imposées les unes après les autres, la somme ne se trouva pas encore complette; & quand il fut question de payer, ce Prince fut contraint de donner des ôtages pour ce qui y manquoit.

Mais durant que l'on amassoit cette rançon, Richard qui craignoit tout des intrigues de Philippe, lui envoya Guillaume Evêque d'Eli son Chancelier, pour le prier de ne plus mettre d'obstacles

Négociations de son Chancelier auprès du

ſtacles à ſa délivrance, promettant de lui donner toute la ſatisfaction qu'il pourroit ſouhaiter.

1193.

Roi pour le prier de n'y mettre plus d'obſtacles.

Ibid.

L'Evêque étant venu à Mante, conſentit au nom de ſon Maître, que Philippe retînt toutes les Places qu'il avoit priſes depuis ſon retour de la Paleſtine, s'il croyoit pouvoir les retenir avec juſtice, s'en rapportant ſur cela à ſa conſcience. On convint à l'égard de Jean, qui avoit levé beaucoup d'argent en Angleterre, que ſi l'on pouvoit prouver qu'il eût juré de n'avoir exigé cet argent que pour la délivrance du Roi ſon frére, il ſeroit obligé de le reſtituer, ou de l'employer à l'uſage pour lequel il avoit été levé: qu'au reſte il demeureroit en poſſeſſion de toutes les Terres qu'il poſſédoit avant le voyage de Paleſtine, & qu'il ne ſeroit plus obligé au ferment que Richard avoit autrefois exigé de lui, de ne jamais mettre le pié en Angleterre: que ſi Jean ſoutenoit qu'il n'avoit pas fait ferment d'employer pour la délivrance de Richard, l'argent qu'il avoit levé en Angleterre, & qu'on le convainquît du contraire, alors le Roi de France l'abandonneroit: que lorſque Richard ſeroit revenu dans ſes Etats, il feroit hommage au Roi de tous les Domaines qu'il avoit dépendans de la Couronne de France, ſans diſputer ſur aucun des devoirs à quoi cet hommage l'obligeoit: qu'il paieroit au Roi vingt mille marcs d'argent au poids de Troies, & cela en deux ans, à compter depuis le jour de ſa délivrance: qu'il donneroit en attendant pour gage, Loches & Châtillon ſur Indre au Roi, & Arcis ſur Aube, & Driencourt à l'Archevêque de Reims: & qu'enfin le Roi après avoir accepté ces conditions, envoieroit prier l'Empereur de mettre Richard en liberté. Il y avoit encore quelques autres articles, qui concernoient divers Seigneurs particuliers, que le Roi voulut comprendre dans le Traité.

Philippe y conſent, Philippe aiant agréé ce Traité, la Reine Eléonore mère de Richard alla en Allemagne, & après

après quelques délais, les Archevêques de Maience & de Cologne remirent Richard entre les mains de cette Princesse le jour de la Purification. L'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Bath, avec les enfans de quelques Seigneurs Vassaux de ce Prince, demeurérent en ôtage, en attendant l'entier paiement de la rançon. Richard prit aussi-tôt la route d'Angleterre, après un an, six semaines & trois jours de prison, sans y comprendre le peu de tems qu'il fut entre les mains du Duc d'Autriche. Tout ce que je viens de raconter sur ce sujet, se passa depuis la fin de l'an 1192, jusqu'au commencement de l'an 1194.

1193.

& Richard reprend la route d'Angleterre.

Du caractère dont étoit Richard, on ne devoit guères compter qu'il pardonnât de bon cœur au Roi de France une captivité, dont la longueur au moins étoit un effet des intrigues de ce Prince. Aussi Philippe ne s'y attendoit pas, & dès qu'il sut que Richard avoit conclu son Traité avec l'Empereur, il écrivit en ces termes à Jean, qui étoit alors en Angleterre: *Prenez garde à vous, le Diable est déchainé.* Ce qui le fit aussitôt partir d'Angleterre, pour passer en France.

1194.

Roger de Hoveden.

On ne doutoit donc pas que la guerre ne recommençât, si-tôt que Richard seroit de retour dans ses Etats. Mais le Roi, selon toutes les apparences, s'en seroit tenu au Traité, & auroit laissé faire à Richard les prémières hostilités, sans une Lettre qu'il reçut d'Allemagne, signée de l'Empereur & des Princes de l'Empire, tant Ecclésiastiques que Séculiers, & scellée de leurs sceaux, par laquelle ils lui mandoient, non point en priant, mais comme en commandant, qu'il eût à rendre incessamment au Roi d'Angleterre toutes les Villes, toutes les Forteresses, toutes les Terres, dont il s'étoit emparé durant la prison de ce Prince; & que s'il ne le faisoit, il les auroit tous pour ennemis, & les verroit bientôt entrer en France à la tête de leurs Troupes.

Lettre menaçante que le prémier reçoit de l'Empereur.

Roger de Hoveden.

Le Roi fut fort surpris de cette étrange conduite,

Ce qui l'oblige à

duite, & de ce changement de l'Empereur. Il apprit un peu après, les choses plus en détail; savoir, que le Roi d'Angleterre avoit traité avec l'Archevêque de Cologne, l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Liège, le Duc d'Autriche, le Duc de Louvain, le Marquis de Montferrat, le Duc de Neubourg, le Duc de Suabe frère de l'Empereur, le Comte Palatin du Rhin, le Comte de Hainaut, le Comte de Hollande, & avec plusieurs autres, & qu'il avoit fait avec eux une Ligue offensive contre la France. Il ne s'en étonna pas beaucoup, sachant bien que tous ces gens-là ne se remueroient qu'à force d'argent, & que le Roi d'Angleterre n'en avoit guères alors à leur donner; mais il prit sur le champ la résolution de le prévenir. Il entra au mois de Février en Normandie, où malgré la rigueur de la saison il prit Evreux, qu'il donna à Jean, mais en se réservant le Château. Il s'empara encore de Neubourg, du Vaudreuil, & de plusieurs Forteresses sur toute cette frontière, & rentra en France.

1194. *faire de nouvelles hostilités contre Richard.* Ibid.

Guillelm. Neubrig. L. 4. c. 40.

En même tems Jean envoya en Angleterre Adam de saint Edmond un de ses confidens, pour encourager ceux de son parti à demeurer fermes dans ses intérêts. Cet Envoyé passa par Londres, & alla descendre chez Hubert Archevêque de Cantorbéri, à qui il s'ouvrit fort indiscrettement sur le sujet de son voyage, sur les projets de son Maitre, & sur les engagemens & les liaisons étroites qu'il avoit avec le Roi de France.

Ce Prélat, qui étoit fort attaché au Roi d'Angleterre, donna avis au Maire de Londres de l'arrivée & des desseins d'Adam de saint Edmond: le Maire le fit arrêter dès le même jour, & toutes les Lettres qu'il avoit pour les Commandans des Places du parti de Jean, lui furent enlevées.

Jean son frère est déclaré déchu de tous ses

Le lendemain l'Archevêque de Cantorbéri assembla tout ce qu'il y avoit d'Evêques & de Seigneurs à Londres, & il lut en leur présence les papiers dont saint Edmond s'étoit trouvé saisi.

Sur

Sur le champ ils déclarérent Jean déchu de tous les Domaines qu'il possédoit en Angleterre, & les Seigneurs & les Evêques se chargérent d'assiéger avec leurs propres Vassaux, les Forteresses de ce Prince les plus voisines de leurs terres. Le même jour les Evêques & les Abbés s'étant assemblés comme en Concile, excommuniérent Jean, avec tous ceux qui avoient troublé ou troubloient encore le Royaume, à moins qu'ils ne vinssent se soumettre incessamment, & faire satisfaction à leur patrie, des maux dont ils étoient la cause.

1194.

Domaines.

Un mois après, Richard débarqua à Sandwic le treiziéme de Mars, & fut reçu avec une grande joie des Peuples. Il réduisit en peu de tems les Places qui tenoient encore pour son frère, & s'accommoda avec le Roi d'Ecosse, qui vouloit se servir de cette conjoncture, pour faire valoir certaines prétentions qu'il avoit sur le Comté de Northumberland, que Richard se garda bien de lui céder. Il se fit de nouveau sacrer & couronner à Winchester, comme pour prendre une nouvelle possession de ses Etats, après une si longue absence, & tant de disgraces; & aiant séjourné seulement six semaines en Angleterre, pour mettre ordre aux affaires du Royaume, il passa en Normandie avec une Flotte de cent Vaisseaux chargés de Soldats, de chevaux, d'armes, & de toutes sortes de munitions. Il débarqua à Barfleur, & marcha du côté de Verneuil dans le Perche, que le Roi de France assiégeoit depuis dix-huit jours. Il s'avança jusqu'à l'Aigle, & y demeura campé quelque tems.

Richard arrive à Winchester, où il se fait couronner de nouveau.

Roger de Hoveden. Guilelm. Neubrig. L. 5. c. 3.

Cependant Jean, quoique toujours dans le parti de France, tâchoit secrettement de se raccommoder avec le Roi d'Angleterre son frère; & soit de lui-même, soit de concert avec lui, il voulut mériter ses bonnes graces par la plus noire des perfidies. J'ai dit que le Roi avoit pris Evreux, & le lui avoit donné, en se réservant le Château. Jean y étant venu, invita à manger

Jean se réconcilie avec lui par une insigne perfidie.

chez lui les principaux Officiers de la garnison
1194. Françoise; & sur la fin du repas, lorsqu'ils y pensoient le moins, il les fit tous massacrer, aussi-bien que les autres François qui se trouvérent
Philipp. l. 4. dans la Ville: trois cens furent passés au fil de l'épée, dont on attacha les têtes à des poteaux sur les murailles: il n'y eut que ceux qui étoient demeurés à la garde du Château, qui échapérent. C'étoit-là marquer bien autentiquement au Roi d'Angleterre qu'il vouloit pour toujours rompre avec le Roi de France, & effectivement la réconciliation de Jean fut le fruit de cette cruauté.

Représailles faites par Philippe contre Evreux.

Philippe apprit une si triste nouvelle au siége de Verneuil, qu'il étoit sur le point d'emporter, la brèche étant déja faite à la muraille. La colère où le mit la trahison d'Evreux, lui fit prendre une résolution qui lui réussit mal. Il partit dès la nuit suivante, veille de la Pentecôte, avec quelques Troupes d'élite, & marcha droit à Evreux, où il fit tuer tous les Anglois qu'il y trouva & tous les Habitans, fit mettre le feu à tous les coins de la Ville, & la réduisit en cendres.

Qui cause la déroute de sa propre Armée.

Roger de Hoveden.

Il prétendoit avoir caché son départ à son Armée, & espéroit être revenu avant qu'on le sût parti: mais le bruit s'étant répandu dans le camp qu'il n'y étoit plus, son absence & la proximité de l'Armée d'Angleterre y répandirent la peur, qui s'étant communiquée de quartier en quartier, toutes les Troupes, comme de concert, commencérent à fuir, abandonnant machines, bagages, munitions, & ne songeant qu'à se sauver, comme si les Anglois les eussent déja pressés l'épée dans les reins.. Richard, averti de ce desordre, donna sur les fuyards, & entra dans Verneuil, qu'il étoit sur le point de perdre. C'est ce que valut à Philippe une vengeance précipitée, qu'il auroit pu prendre aisément après, & qu'il eût pris sans doute avec plus de modération qu'il ne fit, s'il avoit donné le tems à sa colère de se calmer un peu: car dans cette occasion il n'épargna

pas

pas même les Eglises, que le feu consuma aussi bien que les maisons. 1194.

Le Roi d'Angleterre, après avoir promptement réparé les brèches de Verneuil, & l'avoir mis en état de défense, songea à faire aussi lever le siège de Montmirail. Les Angevins & les Manseaux, qui durant son absence avoient pris le parti de Jean, & continuoient encore dans leur révolte, avoient assiégé cette Place. Ils la prirent avant que Richard pût être arrivé, & il la trouva rasée. De là il passa la Loire, & prit Loches, qu'il emporta d'assaut. C'étoit une des Villes qui avoient été engagées au Roi durant la prison de Richard. Il reprit encore Beaumont sur Risle, & quelques autres Places.

Guil-lelm. Armoric.

On pense à la paix des deux côtés.

Tout étant à peu près égal de part & d'autre pour les pertes & pour les avantages, & cette guerre n'aiant guères d'autre effet que la ruïne des Provinces, on commença de penser à la paix, ou du moins à ménager quelque trève. Il fut résolu que les Ministres des deux Rois s'assembleroient au Pont de l'Arche. Vautier Archevêque de Rouen, le Sénéchal & le Connétable de Normandie s'y rendirent au jour marqué, & y attendirent en-vain les Ministres de France. Pendant ce tems-là le Roi alla prendre à trois lieues de Rouen, le Château de Fontaine, & enleva le Comte de Leicestre, qui étoit sorti de Rouen la nuit, pour lui dresser une embuscade. Ce fut Matthieu de Marli *, & selon d'autres Matthieu de Mailli, qui tout blessé qu'il étoit d'un coup de lance aux deux cuisses, desarçonna le Comte dans le combat, & le fit son prisonnier.

Roger de Hoveden.

Conférence à ce sujet.

On reprit néanmoins le dessein de la conférence, que l'on tint auprès de Vaudreuil. L'Archevêque de Rouen, le Sénéchal & le Connétable de Normandie d'une part, l'Archevêque Cardinal de Reims, Pierre de Courtenai Comte de Ne-

* Petrus Marlito Brito. Philippid. L. 4. Du Tillet Recueil de Traités entre la France & l'Angleterre.

Nevers, & le Comte de Bar de l'autre, furent nommés pour cette négociation.

1194.

On se sépare sans rien conclure.

On y parla d'une trève, pendant laquelle chacun demeureroit en possession de tout ce qu'il avoit pris. Philippe la vouloit de trois ans, Richard s'obstina à ne la vouloir que d'un an, parce qu'il n'avoit presque rien enlevé à la France, & que les François avoient beaucoup pris sur lui. Le Roi s'y accorda, mais à deux conditions. La prémière, que tous ceux qui avoient porté les armes contre le Roi d'Angleterre, y seroient compris: & l'autre, que la Trève seroit observée, non seulement entre les deux partis, mais encore entre ceux du même parti; c'est-à-dire, que durant ce tems-là il ne se feroit aucune guerre particulière entre les Seigneurs, tant dans l'un, que dans l'autre Royaume. Le dessein du Roi étoit d'empêcher que le Roi d'Angleterre, sous prétexte de ces guerres particulières, ne ruïnât les Seigneurs de ses Etats qui avoient embrassé le parti de France, en les faisant attaquer par les autres, qu'il aideroit sous main d'argent & de Troupes.

Ibid. Le Roi d'Angleterre ne voulut point passer ce second article, parce qu'il avoit envie de châtier Geoffroi de Rancon Seigneur de Taillebourg en Poitou, & le Vicomte d'Angoulême, qui avoient été les plus zélés partisans de Jean durant sa révolte, & s'étoient donnés avec leurs Terres au Roi de France. Il refusa donc d'accepter cette condition, sous prétexte que ces guerres particulières étoient un privilège dont la Noblesse des pays de delà la Loire étoit fort jalouse, & qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'y déroger. Le Roi ne voulut point se relâcher sur ce point-là, ainsi l'on se sépara avec aigreur & animosité.

Les hostilités recommencent.

Après cela les courses & les ravages recommencérent de toutes parts avec plus de violence que jamais: & peu de tems après les deux Rois étant campés assez près l'un de l'autre vers Freteval,

Ibid. entre Châteaudun & Vendôme, Philippe envoya de

de grand matin dire à Richard, qu'avant que la journée se passât, il viendroit lui présenter la bataille. Richard lui répondit qu'il l'attendroit, & que s'il manquoit à venir, il iroit le lendemain le trouver lui-même. 1194.

Ce n'étoit qu'une feinte de Philippe, pour obliger Richard à décamper, ou pour pouvoir décamper plus surement lui-même. En effet, dès le lendemain matin, il se mit en marche. Mais Richard, qui vouloit la bataille, se trouva prêt à le suivre, & chargea si furieusement son arrière-garde, qu'il la défit, lui tua beaucoup de monde, fit grand nombre de prisonniers, enleva ses bagages, & l'argent destiné au payement de l'Armée.

Et Richard tombe à l'improviste sur l'arrière-garde des François.
Ibid. Philippidos L. 4.

Il y eut en cette défaite une circonstance remarquable; c'est que non seulement tous les papiers du Roi furent pris, & le Roi d'Angleterre y vit les noms de tous ceux qui s'étoient attachés à Jean son frère pendant sa prison; mais encore son Sceau, sa Chapelle, tous les Registres publics, où étoient les Rôles des tributs, des impôts, des revenus du Prince, des redevances des Vassaux, des privilèges & des charges des particuliers, un état des serfs ou esclaves des Maisons Royales, les noms des Affranchis, & des Maitres qui leur avoient donné la liberté, & tout ce qu'on a mis depuis au Trésor des Chartres: ce qui nous apprend que nos Rois en ce tems-là, quand leurs voyages étoient longs, faisoient conduire avec eux tous ces registres publics, qui leur servoient à décider beaucoup d'affaires & de procès, soit entre les particuliers, soit entre eux & leurs Vassaux ou Feudataires.

Circonstance remarquable de cette défaite, où tous les papiers de la Couronne furent pris

Cette perte fut en quelque façon irréparable; car jamais le Roi d'Angleterre ne voulut se défaisir de ces papiers, où il espéroit trouver une parfaite connoissance des affaires les plus secrettes de la Couronne, des raisons de disputer certains devoirs, que le Roi exigeoit de lui comme son Seigneur, & de quoi fournir aux autres

1194. Feudataires de la Couronne, des sujets de plainte ou de révolte.

Le Roi tâche d'y remédier. Ibid. Le Roi tâcha de remédier au-plutôt à ce malheur autant qu'il lui fut possible, & un des Officiers préposés à la garde de ces Registres, nommé Gautier, qui en avoit une parfaite connoissance, eut ordre de mettre par écrit tout ce que sa mémoire, qui étoit très heureuse, lui put fournir sur ce sujet. Il le fit, & par un prodigieux travail, aidé sans doute des secours des Bibliothèques & des Archives, tant des Monastères, que des particuliers, qui pouvoient avoir des copies de pièces perdues, il en rétablit une partie: & c'est apparemment de cette seconde édition, que sont quelques anciens Monumens de cette espèce, faits en ce tems-là, que l'on voit dans le Trésor des Chartres du Roi. On les mit d'abord au Temple, & puis au Palais, où nos Rois demeuroient alors: & ce Trésor des Chartres est aujourd'hui à la sainte Chapelle.

Et tombe ensuite sur les Normans qu'il met en déroute. Philippidos L. 5. Le Roi eut bientôt sa revanche de l'échec qu'il avoit reçu à Freteval. Les Troupes de Normandie, sous la conduite du frère du Roi d'Angleterre & du Comte d'Arondel, avoient assiégé le Vaudreuil, devant lequel ils avoient été déja sept jours. Le Roi qui étoit à Bourges, vint en trois jours au secours de la Place. Il assembla promptement quelques Troupes, & s'étant avancé pendant la nuit fort près du camp, il tomba dès le grand matin du huitième jour sur les Normans, & les attaqua avec tant de vigueur, qu'il les força, les mit en déroute, en tailla en pièces une partie, fit plusieurs prisonniers, demeura maitre de toutes les machines, de tous les bagages, & de toutes les munitions, & entra victorieux dans la Place, qu'il avoit sauvée par sa diligence & par sa valeur.

Traité de trève entre les deux Rois Cette vicissitude de bons & de mauvais succès donna lieu au Légat du Pape en France, & à l'Abbé de Cîteaux, de faire une tentative pour engager les deux Rois à une trève. Ils réussirent.

rent. Les Plénipotentiaires des deux Rois s'assemblérent entre Tillières & Verneuil, & après bien des contestations, ils signérent le vingt-troisième de Juillet un Traité de trève, dont le terme fut fixé à la Toussaints de l'année suivante. 1194. *par l'entremise du Légat.* Roger de Hoveden.

Par ce Traité chacun demeuroit maitre de ce qu'il tenoit, & pouvoit fortifier les Places dont il étoit en possession, excepté celles qui avoient été rasées. Plusieurs Seigneurs de part & d'autre furent nommément compris dans la trève. Les deux Rois s'engagérent à convenir incessamment de quelques Arbitres, au jugement desquels on seroit obligé de s'en rapporter dans les différends qui pourroient survenir tandis qu'elle dureroit, & consentirent que le Légat jettât l'interdit sur les Etats de celui des deux, qui durant la Trève, envahiroit quelque Place sur l'autre.

Occupation du Roi dans cet intervalle de tranquillité. Rigord.

Durant cette intervalle de tranquillité, le Roi s'appliqua plus que jamais à régler sa Maison, à y retrancher les dépenses inutiles, & à y chercher les moyens d'augmenter ses finances. Il disoit quelquefois, & cela étoit très véritable, que ses prédécesseurs, faute de ménage & de prévoyance, s'étoient souvent trouvés sans argent dans des conjonctures fâcheuses, & que rien n'avoit plus contribué aux démembremens & à l'abbaissement de l'Empire François que cette disette; parce que n'aiant pas de quoi soudoyer des Soldats en des tems où ils étoient obligés de faire ou de soutenir la guerre, ils avoient été contraints de céder ou à leurs voisins, ou à leurs Vassaux, ce qu'ils ne se trouvoient pas en état de défendre contre leurs usurpations continuelles. Cette conduite le fit d'abord accuser d'avarice ou d'ambition. Mais on lui fit justice, quand on vit l'emploi qu'il faisoit de ses trésors, dont il se servit pour fortifier plusieurs Places, & les remplir de munitions, pour mettre ses frontières hors d'insulte, & tout son Royaume en sureté contre les mauvais desseins des ennemis.

1194. *La trêve se rompt.* Rigord.

La trève ne dura pas jusqu'au terme marqué. Il se fit des courses de part & d'autre, les François accusant les Anglois, & les Anglois accusant les François d'avoir commencé les prémiers. Enfin au mois de Juillet on déclara dans les formes que la trève étoit rompue. Ce fut Philippe qui l'envoya dénoncer au Roi d'Angleterre, pour la raison que je vais dire.

Et à quelle occasion.

L'Empereur Henri VI, après la mort de Tancrède, s'étoit rendu maitre de la Calabre, de la Pouille & de la Sicile: & ces nouveaux Domaines joints aux Etats & au grand nombre de Vassaux qu'il avoit en Allemagne, en Italie, en-deçà du Rhin & dans les Pays-Bas, le rendoient infiniment fièr. Il avoit eu de tout tems la vanité de prétendre, que tous les Etats de l'Europe devoient le regarder comme leur Souverain; parce qu'il étoit Empereur d'Occident, & que les Princes qui y règnoient, lui devoient hommage. Il l'avoit exigé du Roi d'Angleterre pour son Royaume, lorsqu'il le tenoit en prison; & ce Prince, dans l'espérance d'obtenir par-là sa liberté, le lui avoit fait. Henri crut qu'en abattant la puissance de Philippe, il pourroit l'obliger à une pareille soumission. Il voyoit bien qu'il n'en viendroit pas à bout sans le Roi d'Angleterre; mais il espéroit que si ce Prince, que la situation de ses Etats mettoit en pouvoir d'attaquer la France par tant d'endroits, entroit dans son dessein, il pourroit le faire réussir: & il avoit tout sujet de croire qu'il l'y trouveroit très disposé, par les différends continuels qu'il avoit avec le Roi de France.

Roger de Hoveden. Innocent. III. Epist. 64 de negotio Imperii.

Il envoya donc des Ambassadeurs au Roi d'Angleterre, qui lui firent présent de sa part d'une belle Couronne d'or, & le pressérent en vertu de la fidélité qu'il avoit jurée à leur Maitre, & par l'intérêt qu'il devoit prendre à la fureté des ôtages qu'il lui avoit laissés entre les mains, de rompre la trève avec la France, & de se préparer à entrer dans ce Royaume avec toutes ses for-

forces, tandis que l'Empereur de son côté l'attaqueroit avec toutes les siennes. Ils lui représentérent que le Roi de France ne pourroit jamais résister à deux Puissances si formidables unies ensemble; que c'étoit pour l'Angleterre un moyen sûr de recouvrer toutes les Places qu'elle avoit perdues, & de se venger sur la France des fréquentes insultes, qu'elle en recevoit depuis quelques années. 1194.

Cette proposition surprit agréablement le Roi d'Angleterre, quoique lui-même regardât comme tout-à-fait chimérique le projet de Henri, de faire de la France un Fief de l'Empire. A la vérité, la Provence & quelques autres Pays des environs du Rhône l'avoient été pendant plusieurs années, depuis l'union de l'ancien Royaume de Bourgogne avec l'Empire, sous le règne de l'Empereur Conrad le Salique; mais ces pays s'étoient insensiblement affranchis, & depuis le voyage d'Outre-mer & la mort de l'Empereur Frideric, à peine y restoit-il quelque ombre de l'autorité Impériale. C'étoit pour l'y faire revivre, que lorsque Henri tenoit le Roi d'Angleterre en prison, & que ce Prince lui eut fait hommage de son Royaume, il lui offrit de lui donner tous les droits qu'il avoit sur Lyon, sur la Provence, & sur divers autres Domaines enclavés dans la France, entre la Loire & la Méditerranée, pourvu qu'après les avoir conquis, il lui en fît hommage, comme à son Seigneur Souverain. Ce présent ne pouvoit produire que des guerres au Roi d'Angleterre, & il ne balança pas à le refuser; mais la proposition qu'on lui faisoit actuellement d'une Ligue offensive contre la France, le fit beaucoup plus délibérer.

Roger de Hoveden.

A force de rafiner sur les vues que l'Empereur pouvoit avoir, il appréhenda que ce ne fût un piége qu'on lui tendoit; que l'Empereur & le Roi de France, qui avoient été autrefois intimes amis, ne s'entendissent ensemble, & qu'après qu'ils l'auroient engagé à rompre la tréve,

ils ne se joignissent tous deux contre lui. Néanmoins il ne rejetta pas absolument ce qu'on lui
1194. propofoit; mais il promit aux Ambassadeurs de l'Empereur, d'envoyer incessamment vers lui, pour traiter de cette affaire.

En effet, il fit partir Guillaume Evêque d'Eli son Chancelier, avec ordre de pénétrer, s'il étoit possible, les véritables intentions de l'Empereur, de le faire expliquer sur le détail de l'exécution du dessein qu'il lui avoit fait proposer, sur le nombre des Troupes qu'il prétendoit mettre sur pié contre la France, & de lui demander quand & par où il prétendoit l'attaquer.

Philippe fut averti de cette négociation & du départ du Chancelier d'Angleterre. Comme il sût qu'il devoit passer par la France, il n'omit rien pour le faire arrêter; mais il lui échappa. Voyant ce coup manqué, il fit dire au Roi d'Angleterre, que de traiter avec l'Empereur d'une Ligue contre la France, c'étoit une infraction trop visible de la trève pour la pouvoir dissimuler; qu'ainsi il lui dénonçoit qu'il n'y en avoit plus. En même tems pour chagriner ce Prince, il fit raser plusieurs Forteresses qui ne pouvoient manquer de lui être rendues par la paix, & en particulier celle de Vaudreuil.

Incontinent après cette dénonciation, le Roi d'Angleterre ravagea la frontière de France, & y fit un dégât effroyable, coupant les blés, qui n'étoient pas encore mûrs, faisant arracher les vignes & tous les arbres fruitiers, & mettant le feu par-tout.

Les deux Rois paroissent vouloir se réconcilier.

Roger de Hoveden.

Baluse Tome 2. Miscell.

Cependant la nouvelle qui vint de la défaite d'Alfonse VIII Roi de Castille, par les Sarasins d'Afrique, & les progrès que faisoient ces Infidèles sous le Général Boyac, le danger que couroit la Chrétienté, & les instances d'Alfonse, qui demandoit un prompt secours, inspirérent de nouveau aux deux Rois des sentimens de paix. Ils eurent une entrevue, où ils firent un projet de Traité, selon lequel Eléonore sœur d'Artur Duc

Duc de Bretagne, nièce de Richard, devoit épouser Louis fils & héritier de Philippe: de plus en vertu de cette alliance, le Roi d'Angleterre renonçoit à toutes ses prétentions sur Gisors, Neaufle & Beaumont, cédoit le Vexin Normand, Vernon, Ivri, Paci, & devoit donner outre cela au Roi vingt mille marcs d'argent. Le Roi de France de son côté abandonnoit certaines Terres & Châteaux qu'il prétendoit lui appartenir dans le Comté d'Angoulême, rendoit le Comté d'Aumale, le Comté d'Eu, Arques, & quelques autres Forteresses qu'il avoit prises durant la guerre: & enfin ce fut en cette rencontre, qu'Alix qui avoit été l'occasion de tant de brouilleries, fut remise entre les mains du Roi son frère, lequel la maria peu de tems après au Comte de Ponthieu. 1194.

On se contenta de faire le projet du Traité sans rien conclure, parce que le Roi d'Angleterre ne vouloit rien faire sans le consentement de l'Empereur, qu'il ménageoit beaucoup, à cause des ôtages qu'il lui avoit laissés en sortant de prison. La conclusion fut donc remise à l'Octave de la Toussaints. Dans cet intervalle le Chancelier d'Angleterre revint de son Ambassade d'Allemagne, & dit à son Maitre que l'Empereur n'approuvoit nullement cette paix, & que s'il vouloit ne la pas signer, il lui remettroit une grande partie de l'argent qui lui étoit encore dû pour sa rançon. Il n'en fallut pas davantage pour faire balancer Richard.

Et deviennent plus ennemis que jamais.

Roger de Hoveden.

Les deux Rois néanmoins se rendirent auprès de Verneuil dans l'Octave de la Toussaints, comme ils s'y étoient engagés. La manière dont ils en usérent à l'égard l'un de l'autre, fit bien voir qu'ils avoient changé de sentiment. Le Roi d'Angleterre affecta de prévenir l'heure de la Conférence, & le Roi lui envoya dire par l'Archevêque de Reims, qu'il ne vouloit pas avancer le tems. Le Roi d'Angleterre s'en retourna, & ensuite ne se trouva pas à l'heure marquée. Tous

1194. deux se reprochérent l'un à l'autre d'avoir manqué à leur parole, & se retirérent plus ennemis que jamais.

Expéditions qu'ils font chacun de leur côté. Rigord. Roger de Hoveden.

Le Roi d'Angleterre alla mettre le siège devant Arques; mais le Roi s'en étant approché, & aiant avec six cens hommes d'élite enlevé quelques quartiers, la terreur se mit tellement parmi les assiégeans, qu'ils abandonnérent le siège. De là Philippe alla à Dieppe, qu'il emporta d'emblée, l'abandonna au pillage, & fit bruler les Vaisseaux qui se trouvérent dans le Port, avec du feu grégeois, dont il avoit appris l'artifice en Palestine, ou plutôt dont il avoit apporté de la matière toute préparée, ce qui me paroît plus vraisemblable: car je ne vois point que l'on s'en soit servi depuis en France, où l'on n'auroit pas laissé ce secret inutile, si on l'avoit su. Comme il revenoit de cette expédition, le Roi d'Angleterre lui dressa une embuscade dans un bois, auprès duquel il devoit passer, & lui tua plusieurs Soldats de son arrière-garde.

Rigord. En même tems une Troupe de Cottereaux ou Brabançons, que Richard avoit à sa solde, surprit Issoudun. Cette prise attira la guerre de ce côté-là. Le Roi y marcha le prémier, reprit la Ville, & assiégea le Château. Richard vint au secours, & se campa fort proche du camp du Roi. On ne doutoit pas qu'ils ne dussent en venir aux mains. Néanmoins cette conjonćture, contre toute espérance, produisit la paix.

Suivies de nouvelles propositions. Roger de Hoveden. Rigord.

Si nous en croyons l'Historien Anglois, le Roi de France fut si épouvanté de l'arrivée du Roi d'Angleterre, qu'il s'offrit à lever le siège, pourvu qu'on voulût lui laisser retirer son Armée, sans la charger dans sa retraite; ce qui lui aiant été refusé, il demanda & obtint une Conférence, où l'on s'accommoda. Selon l'Historien François, ce fut le Roi d'Angleterre, qui vint accompagné de très peu de monde, & sans armes, trouver le Roi, pour lui demander la paix. Je crois que tous deux, selon leur coutume,

tume, outrent les choses; que les deux Rois ennuyés d'une guerre qui se faisoit avec tant d'égalité, & déterminés encore par la rigueur de la saison, car on étoit au mois de Décembre, se résolurent à la paix; & que le Roi d'Angleterre n'espérant rien de solide de toutes les belles promesses que l'Empereur lui avoit faites, ne fut pas le moins empressé pour la conclure. Il commença par faire hommage au Roi pour le Duché de Normandie, & pour les Comtés de Poitou & d'Anjou. 1194.

On fit donc le plan d'un Traité de paix entre Charroft & Issoudun, & on signa une trève, qui commença quelques jours après la S. Nicolas. Les deux Rois promirent de se trouver à Louviers le jour de S. Hilaire, le quatorzième du mois suivant, pour ratifier le Traité. Ils s'y rendirent, & la paix fut conclue. Voici comme le Roi d'Angleterre parle dans la publication qu'il en fit. „ Richard, par la grace de Dieu, Roi „ d'Angleterre, &c. Nous voulons que tout le „ monde sache que ce sont-là les conventions de „ la Paix faite entre nous & Philippe illustre „ Roi des François notre Seigneur, la veille de „ S. Nicolas, entre Issoudun & Charroft, &c. „ * " Les principaux articles furent, que le Vexin Normand, Evreux, Marché-neuf, Vernon, Longueville, Gaillon, Pacy, Nonancourt, avec toutes leurs Châtellenies, demeureroient au Roi de France, aussi-bien que certains Fiefs d'Auvergne, que les deux Rois s'étoient longtems disputés; que les limites de France & de Normandie seroient marquées entre le Vaudreuil & Gaillon, en tirant une ligne depuis la rivière d'Eure jusqu'à la Seine; en sorte que ce qui se trouveroit du côté de Gaillon seroit au Roi de France, & ce qui est du côté du Vaudreuil seroit au Roi d'Angleterre.

1195.

Et enfin d'un Traité de paix signé à Louviers.

Que

* Copie du Traité de Louviers, rapporté par du Chesne dans son Histoire de Normandie. Il est à la Bibliothèque du Roi au 28. vol. des MSS. de Brienne.

1195. Que le Roi d'Angleterre auroit Issoudun & Graçai en Berri, & tous les Fiefs qui en dépendoient; qu'on lui rendroit les Comtés d'Eu & d'Aumale, Arques, Driencourt, & tout ce que le Roi de France avoit pris sur lui durant les dernières guerres, excepté ce qui est marqué dans le prémier article; & que le Roi de France pourroit, s'il le vouloit, fortifier Ville-neuve sur le Cher.

Qu'Andéli, qui appartenoit à l'Archevêque de Rouen, ne pourroit être fortifié: que les deux Rois n'y prétendroient aucun droit de Fief ni de Domaine; qu'en cas de mort de l'Archevêque, le revenu de cette Terre ne tomberoit point en Régale, mais seroit mis entre les mains du Chapitre de Notre-Dame de Rouen.

Que desormais, s'il arrivoit que les deux Rois recommançassent la guerre, les biens des Eglises des deux Etats seroient en sureté contre la violence des Soldats des deux partis.

Que les prisonniers de part & d'autre, & nommément le Comte de Leicestre, prisonnier en France depuis longtems, seroient mis en liberté.

Il y eut un article particulier pour le Comté de Toulouse, selon lequel les choses devoient demeurer au même état qu'elles se trouvoient la veille de S. Nicolas, quand le Traité fut mis par écrit. Il fut stipulé que le Roi d'Angleterre & le Comte de Toulouse auroient toute liberté de fortifier les Places dont ils étoient maitres; que si le Comte de Toulouse (c'étoit Raimond VI) vouloit faire la guerre au Roi d'Angleterre, le Roi de France ne pourroit point secourir ce Comte; que s'il ne vouloit point être compris dans ce Traité, le Roi d'Angleterre ne pourroit non plus lui faire la guerre, pourvu qu'il voulût s'en rapporter au Roi de France sur les différends qui étoient entre lui & le Roi d'Angleterre.

1196. *Nouvelle rupture de la part du Roi*

Ce furent-là les principaux articles de la Paix de Louviers, qui ne dura que quelques mois, tant étoit grande l'antipathie des deux Rois, tous deux

deux trop guerriers pour le repos de leurs Peuples. Le Roi d'Angleterre donna lieu à la rupture, par la violence dont il usa envers le Seigneur de Vierzon en Berri, Vassal du Roi, qu'il maltraita, & dont il rasa le Château. 1196. *d'Angleterre.*

Philippe, sans en demander la satisfaction, se la fit lui-même par voie de fait. Il alla assiéger Aumale, qui l'arrêta sept semaines, & donna le loisir à Richard de revenir du Berri, de se saisir de Nonancourt, qui lui fut livré pour de l'argent, & de venir au secours de la Place assiégée. Il attaqua le camp du Roi; mais il fut vigoureusement repoussé, & la Ville fut contrainte de se rendre. Philippe reprit ensuite Nonancourt, mais il perdit Gamache. Rigord.

D'autre part, les Bretons & le Comte de Toulouse donnoient de l'occupation au Roi d'Angleterre. Le Comte de Toulouse n'avoit point voulu passer l'article de la Paix de Louviers, qui le concernoit, & étoit toujours en armes, pour reprendre ce qu'il avoit perdu.

Les Bretons continuoient de refuser à Richard la tutèle de son neveu Artur Duc de Bretagne, âgé alors d'environ dix ans; & irrités de ce que ce Roi avoit fait arrêter peu de tems auparavant Constance mère du Duc, dans une Conférence qu'il lui avoit proposée, ils avoient eu recours à la protection de France: mais enfin Richard obligea son neveu à renoncer à cette protection, par les ravages que les Brabançons firent en Bretagne, & il se réconcilia avec le Comte de Toulouse, en lui faisant épouser sa sœur Jeanne veuve de Guillaume le Bon, Roi de Sicile, à laquelle il donna en dot le Comté d'Agen; de sorte qu'il réunit toutes ses forces contre la France. Guilelm. Neubrig. L. 5. c. 18. & 29. Catel Histoire des Comtes de Toulouse.

Il fit plus encore. Il engagea dans ses intérêts Baudouin IX, Comte de Flandres, par l'espérance de le remettre en possession de la partie de la Flandre, que Philippe avoit réunie à la Couronne. Il gagna aussi les Seigneurs de la Maison de Champagne, & mit le jeune Duc de Bretagne de *Il met le Comte de Flandres dans son parti.* Guilelm.

1196. Neu-brig. L. 5. c. 31. Rigord. Guil-lelm. Armor. Roger de Hoveden, an. 1197.

de son côté. Renaud de Dammartin, devenu Comte de Boulogne par le mariage que le Roi lui avoit procuré avec l'héritière de ce Comté, signala aussi son ingratitude en cette occasion; & plusieurs autres Vassaux de la Couronne, corrompus par l'argent du Roi d'Angleterre, embrassérent son parti, les uns ouvertement, les autres sans se déclarer encore.

Alors Richard se crut tellement maitre de son ennemi, qu'il regarda la prise de Paris comme une chose qui ne pouvoit manquer; jusques-là qu'il fit par avance entre les Ligués, le partage des Terres voisines, & même des rues de cette Capitale, qu'il leur promettoit de leur donner en Fief: mais ce n'est ni la prémière, ni la dernière fois, qu'on a vu ces projets chimériques s'en aller en fumée.

En effet, il s'en fallut beaucoup que le succès ne répondît aux espérances du Roi d'Angleterre. Il alla avec une Armée en Auvergne & en Berri, où il s'empara de plusieurs Forteresses. Il prit Dangu, qui n'étoit pas alors peu considérable, à cause de sa situation sur les frontières du Vexin Normand, proche de Gisors. Mais le Roi le reprit peu de tems après. C'étoit une vicissitude de succès différens entre les deux Princes, que la valeur & l'habileté rendoient assez égaux.

1197. *Rencontre mémorable entre les deux Rois.*

Au mois de Juillet de cette même année, il y eut entre eux une rencontre mémorable, par la seule intrépidité que Philippe y fit paroître. Il étoit sorti de Mante pour aller à Gisors, accompagné seulement de deux cens chevaux. Il trouva en chemin fort près de Gisors, le Roi d'Angleterre suivi de plus de 1500 hommes de Troupes réglées, & outre cela d'une très grande multitude de ces bandits, appellés Brabançons ou Cottereaux, dont j'ai déja parlé tant de fois. Le Seigneur de Meauvoisin lui conseilla de retourner sur ses pas, eu égard à l'inégalité de forces de l'ennemi & des siennes. Le Roi, sur cette pro-

proposition, regardant avec indignation celui qui la lui faisoit: „ Moi, dit-il, que je recule & que „ je fuye à la vue du Roi d'Angleterre ! Je n'en „ ferai rien: me suive quiconque voudra périr „ ou vaincre glorieusement avec moi. " Aussitôt marchant fièrement aux escadrons ennemis, il les perce avec le sien, & passant sur le ventre à tout ce qui se présenta devant lui, il gagna Gisors par une des plus heureuses témérités qu'on puisse voir; mais il ne put empêcher que les Anglois ne fissent quelques prisonniers.

1197. Guil-lelm. Armoric.

Vers ce tems-là, Jean frère du Roi d'Angleterre, marcha avec un détachement & une grande Troupe de Brabançons dans le Beauvoisis, & y assiégea le Château de Milli. Philippe de Dreux Evêque de Beauvais, cousin-germain du Roi, Prélat à qui un casque convenoit mieux qu'une mître, se mit à la tête de quelques Troupes avec Guillaume Seigneur de Merlou, pour aller au secours; mais ils tombérent dans une embuscade, où ils furent défaits, & tous deux pris.

L'Evêque de Beauvais devient prisonnier de Richard.

Après la prise du Château, on mena les deux prisonniers au Roi d'Angleterre. On ne pouvoit lui faire un plus agréable présent. Il étoit ennemi mortel de l'Evêque de Beauvais, & dès qu'il l'eut entre les mains, il prit plaisir à lui faire ressentir les effets de sa haine.

Guil-lelm. Neu-brig. L. 5. c. 30.

Il le fit enchainer, & le mit dans une obscure prison à Rouen. Peu de jours après, deux domestiques du Prélat vinrent se jetter aux piés du Roi d'Angleterre, pour le prier de leur permettre de tenir compagnie à leur Maitre dans sa captivité, & de l'y servir. Il le leur refusa; & comme ils le pressoient de nouveau d'accorder ce soulagement à son prisonnier, lui représentant sa qualité d'Evêque & la grandeur de sa naissance: „ Oh bien, reprit le Roi d'Angleterre, je veux „ vous faire vous-mêmes les Juges de ma con„ duite envers l'Evêque de Beauvais. Je comp„ te pour rien, continua-t-il, toutes les autres „ injures que j'ai reçues de lui. Je ne veux me

Qui lui fait souffrir les plus durs traitemens.

„ sou-

1197. „ souvenir que d'une seule. Quand je fus arrê-
„ té en Allemagne, l'Empereur me traita d'abord avec assez d'honnêteté, aiant les égards qu'il devoit pour ma dignité & pour ma personne Royale; mais quelques jours après, arriva l'Evêque de Beauvais. Il eut un soir audience de l'Empereur, & dès le lendemain je m'en apperçus, lorsqu'on me vint enchainer comme un esclave, & qu'on me mit sur le corps plus de fer qu'un cheval n'en auroit pu porter. Si j'en use de même à l'égard de votre Maitre, qu'avez-vous à me dire?"

Il satisfit en effet sa vengeance par les plus durs traitemens qu'il fit à cet Evêque. En-vain le Pape Céleftin III lui écrivit en sa faveur, lui marquant qu'il lui écrivoit comme un père pour la délivrance de son fils. Richard se contenta pour réponse, de lui envoyer la cuirasse dont l'Evêque étoit armé, quand il fut pris: lui faisant dire par son Ambassadeur, ces paroles que les fils de Jacob dirent à ce Patriarche, en lui présentant la robe de Joseph: *Reconnoissez-vous là la robe de votre fils?* A quoi le Pape n'eut rien à repliquer, si-non que ce n'étoit pas-là l'habillement d'un fils de l'Eglise, ni d'un Soldat de Jésus-Christ, & qu'il étoit à la miséricorde du Roi d'Angleterre.

Matth. Paris.

Ravages du Comte de Flandres sur les terres de France.

Guillelm. Neubrig. L. 5. c. 31.

Mais quelque chagrin que le Roi de France eût de cette captivité de l'Evêque de Beauvais, ce n'étoit pas-là sa plus grande inquiétude. Les nouvelles qu'il recevoit de Flandres, étoient encore bien plus fâcheuses. Baudouin y faisoit de grands ravages sur les terres de France. Il y avoit pris plusieurs Forts, Saint Omer, Aire, Douai, & actuellement il assiégeoit Arras.

Le Roi attaqué en même tems par tant d'endroits, au-delà de la Loire, du côté de la Normandie, & en Flandres, se trouvoit en de grands embarras. Mais l'importance de la Place assiégée par le Comte de Flandres, le fit tourner de ce côté-là. Il marcha à grandes journées vers Ar-

Arras, où le Comte de Flandres n'osant l'attendre, leva le siège, & prit le parti de s'aller cantonner dans ses Etats. Le Roi l'y suivit avec plus d'ardeur que de précaution, laissant derrière lui plusieurs rivières, sans en garder les ponts. Le Comte de Flandres s'en saisit, les fit rompre, lui coupa par ce moyen les vivres, & lui rendit la retraite très dangereuse. 1197. Ibid.

Le Roi lui envoie un Seigneur de sa Cour.

Le Roi aiant reconnu trop tard une si grande faute, envoya un des Seigneurs de sa Cour au Comte de Flandres, pour lui dire de sa part qu'il n'étoit pas venu pour ravager son pays, mais seulement pour l'obliger à rentrer dans son devoir; que s'il vouloit le faire en rompant avec le Roi d'Angleterre, il lui promettoit d'avoir égard aux prétentions qu'il avoit sur les Places de la Flandre Occidentale; qu'il souhaitoit l'entretenir sur cet article; & qu'au reste étant membre de la Monarchie Françoise, il ne devoit pas contribuer à sa ruïne, en secondant le plus grand ennemi qu'elle eût.

Le Roi, en faisant espérer au Comte de Flandres la restitution de ce qui avoit été démembré de son Comté, le prenoit par un endroit très sensible. D'ailleurs il n'étoit pas de l'intérêt du Comte que le Roi d'Angleterre prévalût si fort. Il répondit néanmoins qu'il avoit donné sa parole & des ôtages à ce Prince; qu'il s'étoit engagé à ne point traiter avec la France sans son consentement; mais qu'il feroit tout son possible pour contribuer à la paix. Il fit entendre en même tems que le Roi pouvoit se retirer, sans craindre d'être attaqué. Philippe ne différa pas, & se servit de la conjoncture pour sa retraite.

Et le Comte se rend Médiateur entre les deux Partis.

Le Comte de Flandres, d'ennemi devenu médiateur, engagea le Roi d'Angleterre à une entrevue avec le Roi de France. Rien ne paroît plus surprenant, & en même tems rien n'est plus ordinaire dans cette Histoire, que de voir la facilité avec laquelle ces deux Princes passoient de la paix à la guerre, & de la guerre à la paix. On a

1197. a dû remarquer la même chose dans le règne de quelques-uns de leurs prédécesseurs. Mais après tout, on ne trouvera rien en celà de fort étonnant, si l'on fait attention, prémiérement au génie inquiet & ambitieux des deux Rois, à leur antipathie, & à leur jalousie : & c'est ce qui les déterminoit aisément à la guerre, dès la moindre occasion qui s'en présentoit. Secondement, si l'on se souvient de la dépendance qu'ils avoient de leurs Vassaux pour faire la guerre : car le gros de leurs Armées étoit composé des Troupes, que ces Vassaux leur amenoient, & qui ne devoient servir que durant un certain tems, après lequel elles avoient droit de se retirer. L'inconstance, la bizarrerie, le chagrin d'un Duc ou d'un Comte, quelque nouvel avantage dont on le flattoit, c'en étoit assez pour lui faire quitter l'Armée, & ramener ses Troupes, même avant que d'avoir rempli le terme de son service. Il avoit ses amis parmi les autres Seigneurs, qui ne manquoient pas d'entrer dans ses ressentimens ou dans ses desseins, & de suivre son exemple. De remède, il n'y en avoit guères, à cause de la grande puissance de quelques-uns de ses Vassaux ; & c'est ce qui obligeoit le Prince à faire au-plutôt la paix, malgré qu'il en eût.

Qui signent une nouvelle trêve.

Il arriva quelque chose de semblable dans l'occasion dont je parle. Les plus puissans Vassaux de la Couronne d'en-deçà de la Loire, je veux dire le Comte de Flandres, & les Seigneurs de la Maison de Champagne, s'étoient révoltés contre le Roi, & c'étoit un grand renfort pour le parti du Roi d'Angleterre. Mais ces Seigneurs, après tout, aimoient toujours la gloire de la Nation. Le Roi avoit donné du scrupule au Comte de Flandres, sur l'attachement qu'il faisoit paroître pour l'ennemi mortel de l'Etat. Ce Comte par la conduite qu'il avoit tenue avec le Roi, en laissant échapper l'Armée Françoise du mauvais pas où elle s'étoit engagée, & ce qu'il lui dit pour lui persuader de faire la paix, firent com-

comprendre au Roi d'Angleterre qu'il ne pouvoit pas faire deformais grand fonds fur lui. Ainfi, 1197.
malgré les avantages qu'il avoit remportés, il ne fe rendit pas fort difficile, & confentit à une Conférence avec le Roi: elle fe tint entre Gaillon & Andéli vers la mi-Septembre, & il s'y fit une trève pour un an.

Richard, contre un des articles du Traité, avoit fait fortifier Andéli. Gautier Archevêque de Rouen, à qui cette Place appartenoit, s'y étoit opposé de toutes fes forces, jufqu'à jetter l'interdit fur toute la Normandie. L'affaire fut portée devant le Pape, qui aiant gouté les raifons du Roi d'Angleterre, & fur-tout la principale qu'il alléguoit, qu'Andéli étoit de ce côté-là une clé de fes Etats, engagea l'Archevêque à s'accommoder avec fon Prince. Richard lui donna pour Andéli la Ville de Dieppe, & de plus le Moulin de la rivière de Robec dans Rouen. C'eft-là l'origine des revenus confidérables que l'Archevêque de Rouen poffède encore aujourd'hui dans Dieppe.

Roger de Hoveden.

Ibid. Cartulaire de Philippe Aufte, fol. 230.

Le Roi, en faifant la trève, ne parla point de cette infraction que Richard avoit faite au dernier Traité, parce qu'il fouhaitoit l'accommodement à quelque prix que ce fût. Comme il avoit alors grand befoin d'argent, il permit aux Juifs de revenir à Paris, d'où il les avoit chaffés dès le commencement de fon règne, & obligea les Eccléfiaftiques à lui fournir de groffes fommes pour foutenir la guerre, prévoyant qu'elle recommenceroit plus vivement que jamais.

En effet, dès que la trève fut expirée, on en vint à une guerre cruelle, jufques-là qu'on crevoit les yeux aux prifonniers de part & d'autre; & fi nous nous en rapportons à l'Hiftoire d'Angleterre, ce fut Philippe qui commença à en ufer ainfi.

1198. *Elle expire, & la guerre recommence plus vivement que jamais.*

Il y eut une nouvelle défertion des Vaffaux du Roi. Le Comte de Toulouse, le Comte du Perche, & le Comte de Guines, fuivirent l'exem-

——— emple que leur avoient donné le Comte de Flandres, le Comte de Blois, & le Comte de Boulogne. Le Duc de Bourgogne demeura fidèle, & l'on a encore au Trésor des Chartres un Ecrit signé de ce Duc, par lequel il s'obligea cette année-là même au Roi, de ne faire ni ligue, ni alliance de mariage avec Richard, ni aucun de la Famille de ce Prince. Peu de jours après que la guerre eut recommencé, il se donna un combat proche de Vernon entre les deux Rois, où Philippe fut défait avec assez de perte, & se sauva dans cette Place. Le fruit de cette victoire fut le Château de Courcelles, que Richard prit d'assaut, & encore une autre Forteresse nommée Bures.

1198. **Roger de Hoveden.**

Combat de Gisors, qui pensa couter la vie au Roi **Ibid.**

Au bout de quelque tems, le Roi aiant rassemblé de nouvelles Troupes, & formé une Armée assez nombreuse, partit de Mante, pour aller reprendre Courcelles. Le Roi d'Angleterre vint le rencontrer entre cette Place & Gisors. On ne balança pas à en venir aux mains. Le succès du combat fut encore malheureux pour les François. Ils furent battus & poursuivis jusqu'à Gisors. Il arriva là un malheur, qui pensa couter la vie au Roi. Comme il passoit le pont qui est sur la rivière d'Epte, pour entrer dans la Place, suivi de la foule des fuyards, que les Anglois pressoient l'épée dans les reins, ce pont rompit; & le Roi avec tous ceux qui étoient dessus, tomba dans la rivière, & s'y seroit noyé, comme il arriva à plusieurs, s'il n'eût été promptement secouru.

Ibid. Guyart dans son Histoire en Vers. Roger de Hoveden.

Il y eut beaucoup de monde de tué en cette rencontre, & bien des Seigneurs François pris. Matthieu de Mailli, Matthieu de Montmorenci, Alain de Rouci, Fouques de Gilerval, Philippe de Nanteuil, Robert de Beaubourg, furent de ce nombre.

Richard écrivant de ce combat à Philippe Evêque de Durham en Angleterre, se vanta d'y avoir desarçonné Montmorenci, Rouci & Gilerval,

val, & de les avoir lui-même faits prisonniers. *

1198.

Suivie de plusieurs ravages des Anglois par toute la France.

La victoire des Anglois fut suivie d'une infinité de ravages par toute la France, dont le Roi se vengea par la prise & par une nouvelle désolation d'Evreux, & par le saccagement de quelques autres Places de la domination d'Angleterre.

Le Pape Innocent III, élevé depuis peu sur la Chaire de S. Pierre, voyoit avec bien de la douleur ces deux Princes ainsi acharnés l'un contre l'autre. Il envoya en France le Cardinal Pierre de Capoue, pour tâcher de les accommoder. Il les trouva assez disposés à l'écouter. Ils avoient même déja fait quelques avances de part & d'autre, & Hubert Archevêque de Cantorbéri étant venu en France, avoit entamé la négociation.

Nouvelle trève pour cinq ans par l'entremise du Pape, dont les deux Rois acceptent la médiation.

Roger de Hoveden.

Les deux Rois se virent entre Vernon & Andéli, le Roi de France étant à cheval sur le bord de la Seine, & le Roi d'Angleterre dans un bateau. Ce fut le quatorzième de Janvier, jour de S. Hilaire. Ils ne conclurent toutefois rien pour-lors, si-non qu'ils accepteroient la Médiation du Pape, & remettroient leurs intérêts entre les mains du Cardinal de Capoue: mais il ne put parvenir jusqu'à leur faire conclure la paix; il leur fit seulement signer une trève de cinq ans, pendant lesquels toutes choses demeureroient de part & d'autre au même état qu'elles se trouvoient. La trève étant signée, les deux Rois congédiérent leurs Armées, & furent incontinent après sur le point de rompre tout de nouveau, pour deux sujets de plaintes assez justes, qu'on 1199.
don-

* J'ai distingué ce combat de celui où Philippe Auguste perça l'Armée Angloise pour se jetter dans Gisors. Cette action du Roi est racontée par Guillaume le Breton dans son Histoire en Prose, sous l'an 1197, au mois de Juillet; & certainement le combat dont je viens de parler, se donna au mois de Septembre de l'an 1198; mais je ne dissimulerai point qu'il y a aussi des raisons qui semblent prouver que c'est le même combat rapporté diversement par les Historiens.

donna au Roi d'Angleterre. Un nommé Mar-
1199. cadé Chef des Brabançons, qui avoient utilement servi ce Prince dans les dernières guerres, s'en retournoit dans ses quartiers. Apparem-
Ibid. ment ses gens, selon leur coutume, faisoient de grands ravages dans leur route, qu'ils avoient eu permission de prendre par les terres de France, l'Historien ne nous en marque point l'endroit. Quatre Seigneurs du pays s'unirent ensemble avec leurs Vassaux, pour empêcher les insultes de ces voleurs, les attaquérent, & en tuérent plusieurs. Ce qui aiant été rapporté au Roi d'Angleterre, il en entra en grande colère.

L'autre sujet de plainte qu'il eut, fut que le Roi faisant élever un Fort entre Boutavant & Gaillon, fit abattre le bout d'une Forêt, qui étoit trop proche du Fort. Elle appartenoit au Roi d'Angleterre, qui ne manqua pas d'envoyer demander au Roi satisfaction pour ces deux infractions de la trève, ou lui déclarer la guerre sur le champ.

Ibid. Le Roi desavoua ce qui s'étoit fait contre les Brabançons, & protesta qu'il n'y avoit nulle part. Le Roi d'Angleterre se contenta de ce desaveu, mais il s'obstina à vouloir que le nouveau Fort fût démoli. Le Cardinal Légat voyant que la trève, qui étoit son ouvrage, alloit se rompre, conjura le Roi de vouloir bien, en considération du Pape, & pour le repos de ses Peuples, accorder ce que souhaitoit le Roi d'Angleterre, & le Roi le lui promit.

Conférence entre eux, où sont faites diverses propositions de paix.

Cette facilité du Roi fit espérer au Cardinal, que si on reprenoit la négociation dans cette conjoncture, on pourroit changer le Traité de trève en Traité de paix: il engagea les deux Rois à conférer de nouveau, & l'on proposa dans la Conférence des moyens d'accommodement que voici. Que le Roi de France rendroit au Roi d'Angleterre tout ce qu'il avoit pris sur lui, excepté Gisors; & qu'en dédommagement de cette Place, il lui laisseroit le droit de nommer à l'Arche-

vêché

vêché de Tours, ou plutôt le droit de confirmer celui qui auroit été élu par le Clergé. Ce qui montre ce que j'ai déja observé ailleurs, que nos Rois avoient toujours retenu ce droit Royal, dans les Villes mêmes de leurs plus puissans Feudataires.

1199. Ibid.

Secondement, que le Roi feroit épouser à Louis son fils, Blanche de Castille nièce du Roi d'Angleterre.

Troisièmement, que le Roi de France, dans les différends qui partageoient alors l'Empire d'Allemagne, prendroit le parti d'Othon neveu du Roi d'Angleterre, contre Philippe Duc de Suabe frère du dernier Empereur. Cet article étoit contraire à un Traité, que le Roi avoit fait l'année d'auparavant avec le Duc de Suabe.

En quatrième lieu, que Gisors seroit comme la dot de Blanche, & que le Roi d'Angleterre y ajouteroit vingt mille marcs d'argent.

Cartulaire MS. de Philippe Auguste fol. 222.

Ce n'étoit-là qu'un projet dont on différa l'examen, jusqu'à ce que le Roi d'Angleterre fût de retour d'un voyage qu'il alloit faire en Poitou; mais il n'en revint pas, & y perdit la vie de la manière que je vais dire.

On en remet l'examen au retour d'un voyage du Roi d'Angleterre.

Aimard, Vicomte de Limoges, avoit trouvé un riche Trésor dans ses Terres. On disoit que c'étoit la figure d'or d'un Empereur, celle de sa femme, & celles de ses fils, & de quelques autres de sa famille, de même métail, qui étoient tous représentés assis autour d'une table aussi d'or. Le Vicomte fit présent d'une partie de ces pièces au Roi d'Angleterre, qui ne s'en contenta pas, prétendant qu'en qualité de Seigneur, tout lui appartenoit, & il lui donna ordre de lui envoyer tout le reste. Le Vicomte refusa de le faire: aussi-tôt le Roi d'Angleterre aiant assemblé quelques Troupes & ses Brabançons, alla assiéger le Château de Chalus auprès de Limoges.

Ibid. Rigord.

Ceux qui le défendoient, voyant bien qu'ils seroient forcés, offrirent de se rendre, pourvu qu'on leur assurât la vie, la liberté, & leurs ar-

1199. mes. Le Roi d'Angleterre ne leur fit point d'autre réponse, sinon que puisqu'ils lui avoient donné la peine de venir, il les prendroit par force, & les feroit tous pendre. Eux voyant la dureté du Roi, se résolurent de périr en combattant, plutôt que de mourir avec infamie par la main d'un bourreau.

Qui y est blessé, & meurt peu après.

Dès le même jour, comme Richard accompagné de Marcadé Chef des Brabançons, faisoit le tour de la Place, & la reconnoissoit de fort près, un Archer, nommé Bertrand de Gourdon, lui décocha une flèche dont il lui perça le bras. La plaie d'elle-même étoit dangereuse; mais le peu d'adresse du Chirurgien dont on se servit pour en tirer la flèche, la rendit incurable. Il ordonna cependant qu'on donnât l'assaut au Château, qui fut emporté. Tous ceux qui étoient restés en vie furent pris. Il commanda qu'on les fît tous pendre, excepté celui qui l'avoit blessé, le réservant vraisemblablement, dit l'Historien Anglois, à un plus rude supplice.

Roger de Hoveden.

Comme au bout de quelques jours, on desespéra de sa guérison, il fit venir Gourdon en sa présence, & lui parla de la sorte: *Malheureux, que t'avois-je fait, pour t'obliger à me tuer? Ce que vous m'aviez fait?* repartit froidement Gourdon; *je vais vous le dire. Vous avez tué de votre propre main mon père & mes deux frères, & vous vouliez me faire pendre. Je suis maintenant en votre puissance, vous pouvez vous venger de moi comme vous voudrez. Je suis prêt à souffrir les plus horribles tourmens, pourvu que j'aye le plaisir d'apprendre que vous êtes mort de ma main, vous qui avez tant fait de mal au monde.*

Gourdon, lorsqu'il parla de la sorte, étoit tout chargé de chaînes. Richard commanda qu'on les lui ôtât, & ne lui dit que ces deux mots: *Mon ami, je vous pardonne ma mort.* Il ordonna qu'on le laissât aller en liberté, & lui fit donner une somme d'argent pour se retirer où il voudroit. Mais il fut arrêté à l'insu du Roi par Marcadé,

cadé, qui le fit écorcher tout vif, & ensuite pendre, dès que le Prince eut expiré. 1199.

Richard mourut de sa blessure le 6 d'Avril, le Mardi de devant le Dimanche des Rameaux, & la dixième année de son règne. Cette dernière action de générosité Chrétienne envers celui qui lui avoit causé la mort, fut en ce genre la plus belle de sa vie, & capable de lui obtenir miséricorde de Dieu, pour les grands péchés dont elle étoit pleine. L'impureté, la dureté, l'avarice, l'ambition, furent les défauts que lui reprochent les Historiens de sa Nation, qui l'ont le plus épargné. Son courage & son intrépidité lui firent donner le surnom de Cœur de Lion. Il y avoit joint beaucoup d'expérience & d'habileté dans le métier de la Guerre; & il y a au moins sujet de douter, si sans cette mort, le règne de Philippe Auguste eût été aussi glorieux & aussi fécond en conquêtes, qu'il le fut depuis : tant il est vrai que les conjonctures ne contribuent pas moins à faire les Héros, que leur vertu même.

Vices & vertus de ce Prince. Ibid.

Richard en mourant avoit déclaré Jean son frère héritier de tous ses Etats, & son successeur à la Couronne d'Angleterre. Artur Duc de Bretagne son neveu n'entreprit pas de lui disputer cette Couronne, ni même la Normandie, ni la Guienne; mais il prétendit que l'Anjou, la Touraine, & le Maine lui appartenoient selon la Jurisprudence de ce pays-là, où pour les successions collatérales, telle qu'étoit celle de Richard, le fils de l'ainé représente son père, & exclud les oncles cadets du père. Or Artur étoit fils de Geoffroi frère cadet de Richard, mais ainé de Jean.

Jean son frère lui succède. Roger de Hoveden.

Les Seigneurs de ces trois Comtés, suivant ce droit, se déclarérent pour Artur. Constance Duchesse de Bretagne, mère d'Artur, ne manqua pas de s'appuyer de la protection du Roi de France, qui la lui promit très volontiers. Ce Prince incontinent après la mort de Richard, ne

ne se croyant plus obligé à la trève, s'étoit saisi de
1199. la Ville d'Evreux & de tout le Comté dont elle
Rigord. étoit la Capitale. De là il avoit traversé toute la Normandie, en la ravageant jusqu'au Mans. Il rencontra là la Duchesse & le jeune Duc de Bretagne, qui lui fit hommage de tous ses Etats. Il alla jusqu'à Tours avec la Duchesse, qui pour lui marquer la confiance qu'elle avoit en lui, lui mit son fils entre les mains. Il l'envoya à Paris, pour être élevé auprès du Prince Louis son fils. Il se saisit de toutes les Places des trois Comtés, & y mit des Commandans pour les garder, jusqu'à ce que ce jeune Duc fût en âge de gouverner par lui-même.

Ibid. La Reine-mère d'Angleterre Eléonore, qui vivoit encore, appréhendant pour la Guienne, qu'elle avoit apportée en dot à Henri second Roi d'Angleterre père de Richard & de Jean, se hâta de venir renouveller au Roi son hommage pour ce Duché; & ce fut aussi à Tours qu'elle le fit. Cela ne l'empêcha pas néanmoins de donner du secours au Roi d'Angleterre son fils. Elle fit entrer des Troupes dans l'Anjou; & elle y appella Marcadé avec ses Brabançons, qui y firent de grands ravages; tandis que le nouveau Roi d'Angleterre vint en personne attaquer le Mans, qu'il prit, & dont il fit raser les murailles, & amener tous les Habitans en captivité, pour avoir reçu & reconnu le Duc de Bretagne.

Roger de Hoveden.

Le Comte de Flandres se déclare pour lui contre la France.

D'autre part le Comte de Flandres, qui n'étoit pas encore réconcilié avec le Roi, se déclara pour le nouveau Roi d'Angleterre; & après avoir assisté à son Couronnement, & à sa prise de possession du Duché de Normandie, il lui fit hommage comme son Vassal, non pas sans doute pour son Comté de Flandres, qui étoit toujours un Fief de la Couronne de France, mais pour quelques autres Fiefs dépendans de celle d'Angleterre. Chagrin de ce que le Roi ne le remettoit pas en possession de la Flandre Occidentale, comme il le lui avoit fait espérer, il

faisoit

faisoit toujours des courses sur les terres de France, & il y avoit de tems en tems de petits combats. Dans une de ces rencontres auprès de Lens, Robert de Besi & Eustache de Neuville, deux des Commandans des Troupes du Roi, prirent Philippe Comte de Namur frère du Comte de Flandres, avec Pierre de Douai, un des plus braves Capitaines des Troupes Flamandes; & en même tems Hugues d'Amelancourt prit encore Pierre de Corbeil frère de Pierre de Douai, & élu Evêque de Cambrai. Ces trois Seigneurs aiant été envoyés au Roi, furent mis en une étroite prison. 1199. Rigordus.

Le Cardinal de Capoue fit de grandes plaintes sur la prison de l'Evêque de Cambrai, qui avoit été autrefois Précepteur du Pape. Le Roi lui répondit, qu'il étoit surpris de voir son zèle pour la liberté de l'Evêque de Cambrai, tandis qu'il souffroit si patiemment, que Philippe Evêque de Beauvais demeurât depuis deux ans dans les prisons du Roi d'Angleterre: & ajouta que si le Pape vouloit qu'on eût des égards pour son Précepteur, il devoit en avoir pour l'Evêque de Beauvais, qui avoit l'honneur d'être de la Maison Royale de France. Le Cardinal n'aiant rien à opposer à une si bonne réponse, agit fortement auprès du Roi d'Angleterre, pour l'échange des deux prisonniers. Mais ne pouvant en venir à bout, il jetta l'interdit sur le Royaume de France jusqu'à la délivrance de l'Evêque de Cambrai, & sur la Normandie jusqu'à la délivrance de l'Evêque de Beauvais. Ce moyen lui réussit. L'échange fut fait, & l'interdit aussi-tôt levé. Le Cardinal fit faire serment à l'Evêque de Beauvais avant qu'il fût mis en liberté, de ne plus porter les armes, & de ne faire jamais la guerre en personne contre les Chrétiens. Cet échange donna lieu au Cardinal de Capoue de proposer une Conférence aux deux Rois, pour tâcher de les disposer à la paix. Il obtint une trêve de six semaines, au bout desquelles ces deux Princes se vi- Roger de Hoveden. *Philippe est mé-*

rent vers Gaillon, le lendemain de l'Assomption.

1199. Le Roi y affecta un grand froid à l'égard du Roi d'Angleterre : & comme quelqu'un de ceux qui s'intéressoient le plus à la paix, lui en eut demandé la cause, car les manières de ce Prince étoient toujours fort honnêtes, il répondit qu'il en usoit ainsi, pour marquer au Roi d'Angleterre le mécontentement qu'il avoit de sa conduite; qu'étant son feudataire pour le Duché de Normandie, il n'avoit pas dû s'en mettre en possession, sans lui en avoir demandé auparavant son consentement, & sans être venu lui en faire hommage.

Mécontent du nouveau Roi.

Ibid.

Il lui demande des conditions de paix qui la rendent impossible.

Ce n'étoient pas-là de bonnes dispositions à la paix, & les conditions que le Roi demanda la rendirent impossible. Il proposa qu'on lui cédât tout le pays d'entre la Forêt de Lions, & les rivières de Seine, d'Andèle & d'Epte, voulant faire valoir la cession qui en avoit été faite autrefois à Louis le Gros son aïeul, par Geoffroi. Il demanda encore que ce Prince cédât à Artur Duc de Bretagne, la Guienne, l'Anjou, le Maine, & la Touraine. On se sépara sans rien conclure, & le Roi d'Angleterre fut d'autant plus ferme à ne rien accorder de ce qu'on lui demandoit, qu'il étoit sûr que les Vassaux du Roi vouloient la paix, & que plusieurs lui avoient promis de se déclarer pour lui, si elle ne se faisoit au-plutôt. De plus le Roi d'Angleterre avoit reçu des Lettres d'Othon son neveu, dont le Pape avoit pris le parti contre le Duc de Suabe concurrent d'Othon pour l'Empire, par lesquelles il lui conseilloit de temporiser, & de ne point se presser de faire une paix desavantageuse avec la France, l'assurant que comme ses affaires prenoient un bon train, il seroit bientôt en état de lui donner un puissant secours contre Philippe.

Ainsi la guerre continua. Le Roi se rendit maitre de Conches, & étant ensuite allé dans le Vendômois, il assiégea Lavardin, qu'il ne prit pas, & se retira dans le Maine, sur l'avis qu'il eut

eut que le Roi d'Angleterre, avec de beaucoup plus grandes forces que les siennes, venoit au secours. La Duchesse-mère de Bretagne prit cette occasion, pour faire enlever Artur son fils au Roi, dont elle commençoit à se défier; & elle en vint à bout par l'adresse d'un Seigneur Manseau nommé Guillaume des Roches. Elle pensoit à se réconcilier avec le Roi d'Angleterre; mais ne se croyant pas non plus en sureté entre ses mains, elle se retira avec son fils à Angers.

1199. Ibid.

Le Cardinal de Capoue n'oubliant rien pour exécuter l'ordre qu'il avoit du Pape, de ménager la paix entre les deux Rois, fit encore une tentative, & obtint d'eux une trève jusqu'au mois de Janvier de l'année suivante. Mais outre cette affaire commune aux deux Etats, il en avoit une autre à négocier avec Philippe, qui ne lui faisoit pas moins de peine, & qui causoit beaucoup plus d'inquiétude & de chagrin à ce Prince.

Divorce du Roi avec sa femme Ingeburge. Anonym. Aquicinctin.

J'ai dit qu'en 1193, le Roi avoit épousé Ingelburge sœur de Canut VI. Roi de Danemarc. Cette Princesse étoit belle, & avoit beaucoup de vertu. Néanmoins dès le lendemain de ses noces, Philippe pensa à la répudier. On ne fut jamais la véritable raison de cette conduite; mais elle parut si surprenante, que parmi le Peuple, on l'attribua à quelque sortilège. Comme il falloit trouver un prétexte de ce divorce, on eut recours au plus ordinaire, qui étoit la parenté au degré prohibé. Le Roi en écrivit au Pape Celestin III, qui délégua l'Evêque de Beauvais & l'Evêque de Chartres, pour juger de cet empêchement. Ils décidérent en faveur du Roi; & ce Prince, deux ou trois mois après, fit une Assemblée d'Evêques, d'Abbés, & de Barons, où la parenté fut de nouveau prouvée, attestée avec serment, & le mariage déclaré nul par l'Archevêque de Reims, qui avoit alors la qualité de Légat en France. On résolut de renvoyer la Princesse en Danemarc; mais elle n'y voulut point consentir, & elle se mit dans un Monastère,

Rigord. Guillelm. Neubrig.

1199. re, où le Roi lui fournissoit un entretien honnête.

Suivi de son mariage avec Agnès de Méranie.

Le Roi de Danemarc, indigné de la manière dont on avoit traité sa sœur, fit ses plaintes au Pape, & lui en demanda justice. Le Pape ne manqua pas de présenter aux Envoyés de Danemarc les informations, qui avoient été faites en France touchant l'alliance des deux familles : & les Agens du Roi à Rome firent si bien, que les Envoyés de Danemarc s'en retournérent sans avoir rien fait. Les choses en demeurérent là jusqu'à l'an 1196, que le Roi épousa Agnès, appellée par quelques-uns Marie, fille de Bartolde IV du nom, Duc de Méranie. Alors le Roi de Danemarc, irrité de ce nouvel affront que l'on faisoit à sa sœur, envoya de nouveau au Pape, & chargea ses Ministres d'une plus ample réfutation de la prétendue Généalogie, par laquelle on avoit voulu prouver la parenté de Philippe avec Ingelburge.

Le Pape, que ce procès jettoit dans un grand embarras, envoya deux Légats en France, qui assemblérent un Concile à Paris. Mais la difficulté qu'ils trouvérent, ou qu'ils firent semblant de trouver dans une affaire si délicate, les empêcha de rien décider.

Le Pape déclare ce mariage nul.

Le Pape sur le rapport de ses Légats, qui voyoient au moins la chose douteuse, continua de temporiser malgré les instances du Roi de Danemarc. Mais deux ans après, Innocent III, qui lui succéda, ne fut pas plutôt Pape, qu'il résolut de s'éclaircir là-dessus, & après un nouvel examen, il fut persuadé qu'on avoit envoyé de France à Rome de faux énoncés. Il ordonna au Cardinal de Capoue dans le même tems qu'il négocioit la paix entre les deux Rois, de déclarer à Philippe que son dernier mariage étoit nul. Le Cardinal présenta au Roi les Lettres du Pape, par lesquelles il lui ordonnoit, sous peine d'excommunication, de reprendre Ingelburge & de renvoyer Agnès de Méranie. L'Abbé de la Trappe,

pe, Agent du Roi à Rome, fit inutilement tous ses efforts pour fléchir le Pape. Le Cardinal de Capoue eut ordre d'assembler un Concile au-plutôt, & de décider en toute rigueur sans rien ménager. 1199.

Le Légat convoqua le Concile à Dijon, où l'on discuta de nouveau la question du divorce. Le Roi étant averti que les choses tournoient mal pour lui, fit déclarer au Concile, qu'il en appelloit au Pape. Le Légat suspendit la Sentence, non pas qu'il n'eût un plein pouvoir pour terminer l'affaire; mais pour ne rien précipiter, & donner le tems au Roi de rentrer en lui-même. Il congédia les Evêques & les Abbés; & peu de tems après, il tint un autre Concile à Vienne, où assistérent quelques Evêques de la domination du Roi; car Vienne n'étoit pas alors de la dépendance de la Couronne, & reconnoissoit encore l'Empereur pour son Souverain, ou plutôt l'Archevêque, qui aussi-bien que celui de Lyon, & quelques autres de ces quartiers-là, n'avoient plus de maîtres, & étoient absolus dans leur Ville. C'étoit pour avoir plus de liberté d'agir, que le Légat avoit choisi ce lieu-là.

Et ordonne à son Légat de convoquer un Concile sur ce sujet.
Gesta Innocent. III.

Dans ce Concile le Légat jetta l'interdit sur le Royaume de France, avec menace de suspense à tous les Evêques qui ne le garderoient pas; & cita quiconque desobéiroit, à comparoitre devant le Tribunal du Pape le jour de l'Ascension. 1200.

Celui-ci jette un interdit sur tout le Royaume de France.

Cet interdit aiant été publié, il commença d'être observé en plusieurs Eglises. Le Chapitre de Sens & celui de Paris le gardérent. Les Evêques de Senlis, d'Amiens, d'Arras, de Soissons s'y soumirent. L'Archevêque de Reims, les Evêques de Laon, de Noyon, de Beauvais, d'Orléans, d'Auxerre, de Tournai, de Meaux, de Chartres envoyérent au Pape, pour lui faire des remontrances sur la rigueur de cette Sentence; mais en l'assurant que s'il n'approuvoit pas leurs raisons, ils obéiroient à ses ordres, & ils y obéirent en effet. Les Offices Divins cessé-

 rent

rent dans toutes les Eglises, & on n'administra

1200. plus aucuns Sacremens, hormis le Baptême pour les enfans, & la Pénitence pour les moribonds. Il n'y eut que ceux qui avoient pris ou qui prenoient la Croix pour le voyage de Jérusalem, à qui le Pape accorda durant l'interdit d'entendre la Messe, & d'être enterrés en terre-sainte, s'ils mouroient.

Roger de Hoveden.

Mesures que le Roi prit pour s'en venger. Rigord. Innocent. Epist. 59.

Le Roi se voyant traité avec tant de rigueur, en fut extrêmement irrité. Il saisit le temporel des Evêques & des Chanoines, envoya des garnisons chez les Curés, & fit mettre en prison Ingelburge au Château d'Etampes. Le Pape lui écrivit pour la consoler, en lui faisant espérer que Dieu toucheroit le cœur du Roi. Les murmures des Laïques contre le Roi au sujet de l'interdit, furent châtiés par de grosses taxes qu'on leva, non seulement sur les Paysans & sur les Bourgeois, mais encore sur les Gentilshommes mêmes, ce qui ne s'étoit jamais fait.

Cette conduite fait connoitre, combien étoit grande l'autorité de ce Prince dans ses Etats ; & il se servit sans doute alors des trésors qu'il avoit amassés, pour avoir des Troupes à sa solde, afin de contenir les Peuples dans l'obéissance, malgré les mauvais effets que l'interdit & les impôts dont il les chargeoit, & auxquels on n'étoit guères accoutumé, devoient produire.

Mais après tout, cet état étoit trop violent pour durer longtems, sans causer quelque desordre. Il n'y avoit plus de Messes, plus de Sermons, plus de Processions, plus de Prières publiques ni pour les vivans, ni pour les morts, plus d'usage des Sacremens, les Eglises étoient par-tout fermées : tout cela faisoit de fâcheuses impressions sur l'esprit des peuples, que la seule crainte contenoit. Philippe étoit trop éclairé, pour ne pas appercevoir le danger; c'est pourquoi, outre les apologies qu'il répandoit par tout le Royaume, il faisoit toujours espérer un prompt accommodement avec le Pape, auprès duquel il

ne

ne cessoit de solliciter un nouvel examen de l'affaire; d'autant plus qu'il avoit appris qu'il pensoit sérieusement à l'excommunier. Le Pape consentit enfin à un nouvel examen, & envoya en France le Cardinal Octavien Evêque d'Ostie. 1200.

Le Pape consent à un nouvel examen de l'affaire.

Gesta Innocent. III.

Ce Cardinal étoit fort dans les intérêts du Roi; mais il ne put s'empêcher de lui déclarer les ordres qu'il avoit, qui étoient de demander avant toutes choses, que ceux qui avoient été maltraités, & qui avoient souffert quelque perte pour avoir gardé l'interdit, fussent dédommagés; que ceux qui n'y avoient pas obéi, fussent soumis à la correction du Pape; que le Roi éloignât de lui Agnès de Méranie; qu'Ingelburge fût mise hors de prison, & traitée en Reine; & que le Roi fît serment de s'en rapporter au jugement du Pape pour la validité ou la nullité de son mariage avec cette Princesse: qu'en cas qu'on pût donner quelques preuves de la parenté, & que le Roi ne voulut pas accepter la dispense, pour contracter de nouveau avec Ingelburge, elle auroit six mois pour faire avertir le Roi de Danemarc son frère, afin qu'il pût envoyer des gens capables de plaider sa cause devant les Juges. Le Roi accepta toutes ces conditions dans un Concile tenu à Nesle, & l'interdit fut levé la veille de la Nativité de Notre-Dame, huit mois après qu'il eut été jetté.

Roger de Hoveden. an. 1200.

Au bout de six mois on assembla un autre Concile à Soissons, où se trouvérent les Envoyés de Danemarc, accompagnés de Jurisconsultes, pour répondre à ceux qui défendoient la cause du Roi. On plaida de part & d'autre avec beaucoup de chaleur; & les Envoyés de Danemarc s'étant apperçus que le Cardinal d'Ostie panchoit fort du côté du Roi, déclarérent qu'ils le recusoient, comme allié de la Maison Royale, & comme un homme gagné, & qu'ils en appelloient au Pape.

Autre Concile assemblé pour ce sujet à Soissons.

Le Cardinal, surpris de cet appel, pria les Envoyés d'avoir patience encore quelques jours, jusqu'à l'arrivée de Jean Cardinal de saint Paul, que

1200. que le Pape lui avoit adjoint, & déclara qu'il ne prétendoit point qu'on s'en rapportât à lui seul, mais qu'il jugeroit conjointement avec son Collègue. Les Envoyés persistérent toujours à dire qu'ils en appelloient au Pape, & sortirent de l'Assemblée.

Le Roi évite de subir le jugement des Légats, en reprenant de lui-même Ingelburge. Monach. Aquicinctin. Rigord

Le Cardinal de saint Paul arriva trois jours après; & quand il eut examiné, il fit assez connoitre, qu'il ne trouvoit aucun motif raisonnable de faire le divorce. Le Roi voyant que l'affaire commençoit à aller mal pour lui, & ennuyé de se voir si longtems à la discrétion des Légats, prit son parti. Il envoya dire aux Cardinaux & à tout le Concile, qu'ils pouvoient s'épargner la peine d'un plus long examen; qu'il avoit repris la Reine, & qu'il la reconnoissoit pour sa femme. Il l'amena en effet avec lui, & s'en alla sans dire adieu aux Cardinaux, qui furent un peu surpris & scandalisés de cette conduite. C'est ainsi, ajoute notre Historien, que le Roi se tira des mains des Romains, sans avoir subi leur jugement. Mais il obtint du Pape & de plusieurs Prélats de France, après la mort d'Agnès de Méranie, qui mourut en cette même année-là, qu'un fils nommé Philippe, & une fille nommée Marie, qu'il avoit eus d'elle, fussent déclarés légitimes, & capables d'hériter de lui : ce qui déplut fort aux Seigneurs de France; mais aiant déja un fils d'Isabelle de Hainaut sa premiére femme, & ce fils aiant eu postérité, la chose n'eut point de suite.

Rigord. Invent. des Chartres. Tom. 6. Ibid. Cartulaire MS. de Philippe Auguste. fol. 210.

Réconciliation du Comte de Flandres avec le Roi.

Durant le cours de cette négociation, il s'en fit encore d'autres assez importantes. Marie Comtesse de Flandres vint à Paris, pour traiter de paix entre le Roi & son mari. Elle y fut reçue avec beaucoup d'honneur. Le Roi en sa considération mit en liberté quelques prisonniers Sujets du Comte de Flandres, & promit de s'aboucher à Péronne avec lui. Ils s'y rendirent tous deux aux fêtes de Noel de l'an 1199; & la Comtesse qui s'y trouva aussi, agit avec tant d'adres-

Anonymus Aquicinctin.

se,

se, qu'elle les réconcilia. Le Comte de Flandres céda enfin, quoiqu'avec peine, la Flandre Occidentale au Roi, c'est-à-dire les Places qui composent aujourd'hui le Comté d'Artois, excepté saint Omer & Aire, & peu d'autres lieux. Ce Canton de Flandres fut alors érigé en Comté, & le Roi en fit le Prince Louis son fils le prémier Comte, à condition toutefois que ce Pays reviendroit au Comte de Flandres, s'il arrivoit que Louis mourût sans posterité; ce qui n'arriva pas. Les Villes de Bruges, de Bergues, de Courtrai, de Furnes, de Bourbourg, de Lille & d'Ypres, furent garants de ce Traité, & promirent qu'en cas que le Comte leur Seigneur y contrevînt, elles se déclareroient toutes contre lui en faveur du Roi.

1200. Cartulaire MS. de Philippe Auguste.

Invent. du Trésor des Chartres.

Cette paix fut bientôt suivie de celle qui se fit avec le Roi d'Angleterre. Le Roi, avant le Traité de Péronne, avoit conféré avec lui entre Andéli & Gaillon durant la dernière trève; & ils étoient convenus ensemble, suivant la proposition qu'en avoit faite Richard un peu avant sa mort, de faire épouser au Prince Louis de France, Blanche de Castille fille d'Alfonse VIII & niéce du Roi d'Angleterre. La Reine-mère d'Angleterre se chargea elle-même d'en aller faire la demande, & l'amena quelques mois après jusqu'à Fontevraud. La jeune Princesse alla de là en Normandie à la Cour du Roi d'Angleterre, en attendant la conclusion du Traité de Paix, qui se conclut enfin le vingt-deuxième de Mai entre Gaillon & Andéli.

Suivie de la paix avec le Roi d'Angleterre.

Roger de Hoveden.

Par ce Traité en s'obligeoit à garder celui qui avoit été fait en 1195 du vivant du Roi Richard, entre Charroft & Issoudun, excepté quelques articles qu'on changeoit en celui-ci. * En voici les points

Conditions de ce dernier Traité.

* Extrait du Traité chez du Chesne Histoire de Normandie. Il est à la Bibliothèque du Roi, au 28. volume des MS. de Brienne. Cartulaire de Philippe Auguste.

points principaux. Qu'on marqueroit de nouvel-
1200. les limites du côté de la Normandie entre Evreux & Neubourg, ensorte que ce qui est du côté de Neubourg seroit au Roi d'Angleterre, & ce qui est du côté d'Evreux seroit au Roi de France, & qu'on se dédommageroit de part & d'autre pour les Terres qui se trouveroient enclavées en-deçà ou au-delà de ces limites. Qu'on ne pourroit élever aucunes Forteresses, ni fortifier aucunes Places, entre Neubourg & Evreux: qu'on raseroit les fortifications de Portes & de Landes. On voit encore aujourd'hui quelques restes de ces Forteresses. Que le Roi de France ne pourroit non plus avoir aucune Place fortifiée au-delà de Gamache, ni au-delà de la Forêt de Vernon, ni le Roi d'Angleterre au-delà de la Forêt d'Andéli. Que le Roi d'Angleterre donneroit en mariage au Prince Louis pour sa nièce Blanche de Castille, Issoudun & Graçai, & les autres Fiefs qui lui appartenoient dans le Berri. Que le Roi de France en prendroit incessamment possession, & les garderoit sa vie durant; mais qu'ils reviendroient au Roi d'Angleterre ou à ses héritiers, en cas que Louis n'eût point d'enfans de Blanche de Castille. Que supposé que le Roi d'Angleterre mourût sans enfans, les Fiefs que Hugues de Gournai, le Comte d'Aumale, & le Comte du Perche tenoient de lui, iroient à Louis, aux mêmes conditions que ces Seigneurs les possédoient actuellement. Que le Roi d'Angleterre donneroit au Roi de France vingt mille marcs sterlin d'argent, pour le rachat des Fiefs de Bretagne; qu'en vertu de cela, Artur Duc de Bretagne seroit feudataire du Roi d'Angleterre, comme le Roi d'Angleterre le seroit du Roi de France. Que le Roi d'Angleterre ne donneroit aucun secours ni d'hommes ni d'argent, ni par lui-même, ni par d'autres, à Othon contre Philippe Duc de Suabe, dans la guerre qu'ils se faisoient pour l'Empire d'Allemagne. Il y avoit encore quelques autres articles, ou certaines clau-

ſes en ceux que j'ai marqués, qui concernoient les intérêts particuliers de quelques-uns des Vaſſaux des deux Rois. Pluſieurs Seigneurs de part & d'autre ſe firent la caution, les uns du Roi de France, les autres du Roi d'Angleterre, pour l'obſervation du Traité. Les cautions du Roi d'Angleterre furent Baudouin Comte d'Aumale, Guillaume le Maréchal, Hugues de Gournai, Guillaume du Hommet Connêtable de Normandie, Robert de Harcourt, Jean de Preaux, Guillaume de Ken, Roger de Toni, Garnier de Glapion. Les cautions du Roi de France furent Robert Comte de Dreux, Geoffroi Comte du Perche, Guillaume de Garlande, & quelques autres. Les prémiers jurérent, que ſi le Roi d'Angleterre violoit le Traité, ils ſe déclareroient contre lui pour le Roi de France : & les ſeconds jurérent pareillement, que ſi le Roi de France manquoit à ſa parole, ils prendroient les armes contre lui en faveur du Roi d'Angleterre. Enfin un de nos Hiſtoriens contemporains ajoute, que le Roi d'Angleterre, par le contrat de mariage de ſa niéce avec Louis, le déclara ſon héritier de tous les Domaines qu'il poſſédoit en-deçà de la mer, au cas qu'il mourût ſans laiſſer d'enfans légitimes. La tendreſſe que ce Prince faiſoit paroître pour ſa niéce, l'averſion qu'il eut toujours contre Artur Duc de Bretagne ſon neveu, l'appréhenſion qu'il eut que la France n'appuyât les prétentions bien fondées de ce jeune Prince ſur les Etats dont il s'agiſſoit, furent des motifs aſſez forts pour lui faire prendre cette réſolution.

1200.

Rigord.

Uſage de ce tems-là par rapport à la garantie.

On voit par cette Piéce en quelle forme ſe faiſoient alors les Traités, & qu'on n'avoit point en ce tems-là recours aux Princes Etrangers, pour en être les garants; que c'étoient les Vaſſaux mêmes qui cautionnoient leur Souverain, & que quand on les voit dans l'Hiſtoire s'unir & prendre les armes contre lui, ce n'étoit pas toujours révolte injuſte, mais quelquefois l'effet d'une garantie, à laquelle ils s'étoient obligés

par

par serment, & à quoi le Prince avoit consenti,
1200. supposé qu'il manquât à l'observation du Traité.

Mariage du Prince Louis avec Blanche de Castille.

Roger de Hoveden.

Le lendemain de la conclusion de cette paix le vingt-troisième de Mai, le Prince Louis, qui n'étoit encore qu'en sa treizième année, épousa Blanche de Castille. La cérémonie se fit en Normandie par l'Archevêque de Bourdeaux, en un lieu nommé Purmor; parce qu'alors le Royanme étoit en interdit, à cause du divorce du Roi. La jeune épouse fut conduite en France, pour y être élevée. Le même jour, Artur Duc de Bretagne fit hommage à Vernon au Roi d'Angleterre son oncle pour son Duché, & le Roi de France fut fait Tuteur de ce Prince, du consentement du Roi d'Angleterre.

Rigord.

De longtems il ne s'étoit fait de paix entre la France & l'Angleterre, qui parût si bien affermie que celle-ci. On y étoit entré dans un grand détail des prétentions réciproques. On avoit réglé toutes choses d'une manière assez nette. On avoit été au-devant de tout ce qui pouvoit rompre la bonne intelligence entre les deux Rois; le mariage de Louis & de Blanche de Castille en étoit le nœud, & ces deux Princes s'étoient séparés fort contens l'un de l'autre. Enfin le Roi d'Angleterre, après s'être fait couronner de nouveau à Cantorbéri avec Isabelle d'Angoulême sa nouvelle épouse, avoit repassé la mer, & étoit venu voir à Paris le Roi de France, qui l'avoit
1201. reçu avec tout l'honneur & toute la cordialité possible, jusqu'à quitter son Palais pour l'y loger, & l'avoit à son départ comblé de magnifiques présens. Cette paix toutefois ne dura guères davantage que la plupart des autres. Le Roi d'Angleterre donna lieu, ou du moins prétexte à la rupture. Peut-être que Philippe ne se feroit pas si fort pressé du tems de Richard, dont la conduite, l'activité, l'habileté dans la guerre en faisoient un ennemi bien plus redoutable à la France, que son successeur qui lui étoit beaucoup inférieur en toutes ces qualités. Un Prince ambiticux

bitieux délibère peu, pour attaquer un ennemi qu'il ne craint pas, lorſqu'il a ſujet de le faire. 1201.
Voici celui que le Roi d'Angleterre donna à Philippe, de recommencer la guerre.

Jean avoit fait divorce avec Haviſe ſa femme, fille de Guillaume Comte de Gloceſtre, à cauſe de la parenté; & avoit épouſé, ainſi que je l'ai marqué, Iſabelle fille d'Aymar Comte d'Angoulême. Iſabelle quelque tems auparavant avoit été non ſeulement promiſe à Hugues le Brun, Comte de la Marche; mais encore ce Seigneur l'avoit épouſée, quoiqu'en particulier, différant de le faire en face d'Egliſe, juſqu'à ce qu'elle fût parvenue à l'âge nubile, où elle n'étoit pas encore alors. C'étoit Richard Roi d'Angleterre qui avoit fait ce mariage. Le Comte d'Angoulême voyant le nouveau Roi d'Angleterre fort paſſionné pour ſa fille, préféra l'honneur d'être beau-père de ſon Roi, à celui de tenir ſa parole au Comte de la Marche. Il la fit enlever de la maiſon du Comte, & la mit entre les mains de Jean, qui l'épouſa.

Nouveau ſujet de rupture entre les deux Rois.

Le Comte de la Marche reſſentit vivement cette injure; mais il la fallut diſſimuler, d'autant plus que ce dernier mariage ne s'étoit fait qu'avec l'agrément du Roi de France, dont Iſabelle étoit proche parente par ſa mère, fille de Pierre de Courtenai. Cependant, comme ce Comte étoit très puiſſant, & avoit de grandes liaiſons avec les plus conſidérables Seigneurs de delà la Loire, il les mit ſans beaucoup de peine dans ſes intérêts. Quelques-uns prirent les armes dans le Poitou; mais l'arrivée du Roi d'Angleterre en Normandie les arrêta.

Ibid.

Ce Prince voulant profiter de la crainte qu'il croyoit leur avoir donnée, en cita pluſieurs pour comparoître à ſa Cour, & rendre compte des infidélités dont ils étoient coupables contre lui & contre ſon prédéceſſeur: & comme dans ces ſortes de jugemens, lorſque les autres preuves n'étoient pas évidentes, on avoit recours à celle du duel

1201. Ibid. duel pour la conviction de l'accusé, il avoit eu soin d'amener avec lui plusieurs hommes fort adroits dans ces combats singuliers, afin de les faire battre contre ceux de ces Seigneurs qui y auroient recours pour leur défense. Mais tous refusérent de comparoître: & comme il n'avoit pas des Troupes suffisantes pour les mettre à la raison, il fut obligé de ne pas passer outre, sans autre effet que de les avoir extrêmement aigris contre lui; & il apprit par cette expérience, qu'un Prince en pareille occasion ne doit jamais commander, sans être en état de se faire obéir.

Quelque tems auparavant, je ne sai pour quel sujet, le Roi d'Angleterre avoit commandé au Sénéchal de Normandie d'attaquer la Forteresse de Driencourt, aujourd'hui appellée Dancourt, que le défunt Roi d'Angleterre avoit donnée à Raoul d'Issoudun Comte d'Eu, & frère du Comte de la Marche. Cette Place étoit du Comté d'Eu, & le Sénéchal s'en étoit emparé. *Philipp. lib. 6.*

Tous ces Seigneurs mécontens, quoiqu'extrêmement unis ensemble, ne se croyoient pas assez forts pour faire impunément la guerre à leur Roi. Ils vouloient engager le Roi de France dans leurs querelles; & ils eurent pour cet effet recours à un expédient, dont ils avoient divers exemples dans les règnes précédens.

Ils portérent leurs plaintes au Roi de France, & lui demandérent justice sur divers griefs qu'ils lui présentérent, comme à leur Souverain Seigneur, & qui l'étoit aussi du Roi d'Angleterre. Ces sortes de requêtes étoient toujours très bien reçues à la Cour de France, où l'on prenoit volontiers toutes les occasions de faire sentir aux Rois d'Angleterre leur dépendance de la Couronne. Le Roi répondit à ces Seigneurs, qu'il auroit soin de leurs intérêts. Il écrivit au Roi d'Angleterre, & l'exhorta à ne point molester ses Vassaux, à leur conserver leurs droits, à les gouverner avec douceur, & à ne les point aigrir; *Philipp. lib. 6.*

grir; que pour lui il ne pouvoit s'empêcher, comme leur Seigneur, d'écouter leurs plaintes, & de garder dans l'examen qu'il en feroit, les procédures juridiques. 1201.

Ibid. Le Roi d'Angleterre répondit au Roi en termes fort soumis, qu'il reconnoissoit son autorité, & qu'il l'honoroit comme son Seigneur & son Roi; mais qu'il le prioit de trouver bon que toutes choses se fissent dans l'ordre; que la coutume étoit, que les Vassaux qui tenoient des Fiefs immédiatement mouvans de la Couronne d'Angleterre, & qui étoient en même tems Arrière-fiefs de la Couronne de France, s'adressassent d'abord à la Cour d'Angleterre, sauf leur droit d'en appeller à la Cour de France, en cas qu'ils crussent qu'on ne leur eût pas fait justice. „ Il „ faut, ajouta-t-il, que d'abord ils soient jugés „ par moi, assisté du Conseil de leurs Pairs *; „ & si je ne juge pas selon les Loix, alors mon „ jugement sera examiné par mes Pairs. "

* Parium suorum.

Observation sur les Fiefs qui relevoient en même tems des deux Couronnes.

Ces deux paroles, & *leurs Pairs*, & *mes Pairs*, méritent d'être observées ici en passant. Par cette parole, *leurs Pairs*, le Roi d'Angleterre entendoit les Seigneurs de ses Etats, qui avoient la qualité de Pair: & par cet autre, *mes Pairs*, il entendoit, non pas les Pairs d'Angleterre, mais ceux qui portoient ce titre en France, du nombre desquels il étoit en qualité de Duc de Normandie. On a beaucoup raisonné sur ce mot de *Pair*: il est exprimé en Latin par celui de *Par*, qui signifie en François *égal*; & selon cette signification, *mei Pares*, *mes Pairs*, voudroit dire en François la même chose, que *mes égaux*; non pas qu'ils fussent tous égaux en dignité; mais parce qu'ils assistoient avec une égale autorité entre eux à certains jugemens où le Souverain présidoit, & parce qu'ils n'en avoient aucune les uns sur les autres en particulier, & qu'ils étoient également jugés les uns par les autres, quand ils étoient cités au Tribunal du Prince, dont ils étoient

toient comme les Affeffeurs en ces fortes de ju-
1201. gemens. Vraifemblablement ces jugemens où il s'agiffoit de juger un Pair, étoient les feuls où ils affiftoient en cette qualité de Pairs, par un privilège particulier accordé à tous les plus confidérables Vaffaux de la Couronne, de n'être jugés que par leurs Pairs, c'eft-à-dire, par leurs égaux, qui étoient comme eux Vaffaux relevans immédiatement de la Couronne. Cette fignification du mot de *Pair*, me paroît parfaitement établie par cette expreffion du Roi d'Angleterre, rapportée par un Auteur contemporain. Pour ce qui eft de leur réduction au nombre de douze, je ne penfe pas qu'on ait aucun Monument Hiftorique, par lequel on puiffe en fixer précifément le tems; mais l'époque de cette réduction ne doit pas être fort éloignée du tems dont je parle: car il eft fait mention expreffe des douze Pairs de France fous le règne de S. Louis petit-fils de Philippe Augufte, & l'Hiftorien contemporain n'en parle pas comme d'une nouvelle inftitution. Je reviens au différend des deux Rois.

Guil-lelm. Brito, Lib 6. Philipp.

Matth. Paris p. 201. novæ editionis.

Le Roi de France n'avoit pas droit d'exiger autre chofe du Roi d'Angleterre, que ce qu'il lui promettoit par fa réponfe: car c'étoit une coutume qui avoit paffé en Loi, que les Vaffaux foutinffent leurs droits en préfence de leurs Pairs & de leur Seigneur immédiat, & contre lui, s'il les avoit violés; & ils n'avoient leur recours au Seigneur Suzerain, qu'en feconde inftance. En effet, le Roi renvoya Raoul d'Iffoudun, le Comte de la Marche, & les autres, au Tribunal de leurs Pairs & du Roi d'Angleterre. Mais ce Prince ne tint pas parole, & au-lieu de vouloir les écouter, il leur refufa les fauf-conduits qu'ils demandoient pour comparoître devant lui.

Ibid. Les plaintes en revinrent auffi-tôt au Roi; & les Seigneurs qui fe prétendoient lézés, le fuppliérent d'évoquer la caufe à fon Tribunal, & d'y citer le Roi d'Angleterre comme fon Vaffal, qui lui devoit

devoit rendre compte de sa conduite, en ce qui concernoit le Gouvernement des Domaines, pour lesquels il relevoit de lui. 1201.

Le Roi ne voulut point encore se servir de la voie de la citation ; mais il écrivit au Roi d'Angleterre d'une manière assez forte, en lui reprochant qu'il avoit manqué de parole, & le menaçant de prendre les moyens efficaces de se faire obéir.

Le Roi d'Angleterre s'excusa sur quelques affaires pressantes, qui l'avoient empêché de travailler à celle-là, & ajouta que sans délai il tiendroit sa Cour & l'Assemblée des Pairs à Angers; que les Seigneurs ses Vassaux dont il s'agissoit, pourroient se rendre à Loudun, & que là il leur envoieroit des sauf-conduits en bonne forme. Il n'exécuta pourtant rien de tout cela, éludant toujours sous de nouveaux prétextes. Le Roi lassé de tous ces retardemens, & choqué d'une conduite si peu sincère, commença à assembler des Troupes, pour entrer sur les terres du Roi d'Angleterre. Ibid.

Ce Prince en aiant eu avis, envoya de nouveau prier Philippe de ne point rompre la paix, & l'assura qu'il le satisferoit au-plutôt. Le Roi répondit, qu'il ne pouvoit plus se fiër à ses promesses, & qu'il alloit lui faire une sanglante guerre, à moins que pour gage de sa parole, il ne lui mît entre les mains les Forteresses de Tillières & de Boutavant, sur les frontières de Normandie, à condition toutefois qu'elles lui seroient rendues, si-tôt qu'il auroit obéi à ses ordres. Le Roi d'Angleterre y consentit, & on convint du jour auquel les deux Forts seroient livrés au Roi. Ibid.

Cependant Artur Duc de Bretagne, voyant ces semences de guerre, pensa à en profiter. Il entra dans la Ligue des Comtes mécontens, & pria le Roi de trouver bon qu'en cas de rupture, il fît valoir les droits qu'il avoit sur la succession du défunt Roi d'Angleterre, dont il prétendoit qu'il

qu'il avoit été injustement exclus; & c'est ce qu'il n'eut pas de peine à obtenir.

1201.

Fâcheuse situation des affaires du Roi d'Angleterre.

La situation des affaires du Roi d'Angleterre devenoit par ces troubles d'autant plus dangereuse, qu'il n'avoit pas les mêmes ressources que son prédécesseur, dans les Vassaux de la Couronne de France, qui s'étoient tous sincèrement réconciliés avec le Roi. Le Comte de Flandres le plus redoutable avoit pris la Croix, & se disposoit au voyage de la Terre-Sainte, aussi-bien que Louis Comte de Blois. Thibaud Comte de Troie venoit de mourir à l'âge de vingt-cinq ans, ne laissant qu'une fille, & la Comtesse sa femme enceinte, qui accoucha d'un fils, dont le Roi fut fait Tuteur, & devint par conséquent maitre de tout cet Etat. Ainsi il n'avoit plus rien à craindre au dedans du Royaume ; au-lieu que le Roi d'Angleterre avoit en-deçà & au-delà de la mer, bien des gens qui brouilloient dans ses Etats. Rien donc n'empêchoit Philippe d'exiger de lui tout ce qu'il en pouvoit prétendre.

Philippe force deux de ses Places sur la frontière de Normandie.

Il ne manqua pas de s'aller présenter devant Tillières & Boutavant au jour marqué, & somma les Commandans de les lui remettre. Ils répondirent qu'ils n'avoient reçu aucun ordre là-dessus: sur quoi le Roi, qui s'étoit attendu à une telle réponse, entreprit de forcer ces deux Places.

Ibid.

Tillières étoit une Forteresse sur la rivière d'Aure, fortifiée par les Ducs de Normandie, longtems avant qu'ils fussent Rois d'Angleterre. Boutavant avoit été construit par le dernier Roi Richard, sur le bord de la Seine, en même tems qu'il bâtit proche de la même rivière le Fort de Porti-joie, le Château Gaillard, & quelques autres vers Andéli. Il appella celui-là Boutavant, pour marquer le dessein qu'il avoit en élevant toutes ces Forteresses, qui étoit d'aller toujours de plus en plus en avant du côté de l'ennemi, & de *bouter*, c'est-à-dire, de mettre & pousser les fortifications de ces frontières le plus loin qu'il lui

Guillelm. Armoric.

lui seroit possible, vers les Terres de France.

Ces deux Places coutérent trois semaines au Roi; mais il n'en demeura pas là. Il prit encore Mortemer, Lions, & vint mettre le siège devant Gournai, Place alors des plus considérables de la frontière de Normandie, entre Andéli & Beauvais. Elle étoit située dans une Plaine marécageuse, & entourée de fossés très profonds & pleins d'eau. Il y avoit une forte garnison pour la défendre; & il se trouvoit de grandes difficultés dans l'exécution de cette entreprise. Mais le Roi considérant le terrein des environs, s'apperçut qu'un grand étang, qui étoit proche de là, paroissoit notablement plus haut que la Ville, & il crut qu'en rompant les digues, le panchant des eaux étant de ce côté-là, il la pouvoit noyer entièrement.

1201. *Et met ensuite le siège devant Gournai.* Philippidos L. 6.

1202. Guil-lelm. Armoric.

En effet, après avoir inutilement sommé la garnison de se rendre, il fit couper la levée de l'étang, & l'eau vint tomber avec tant de rapidité dans les fossés & contre la muraille, qu'elle la renversa, & obligea tout ce qu'il y avoit de gens dans la Place, à l'abandonner, & à gagner les hauteurs des environs. Ensuite les eaux s'étant écoulées par le moyen de plusieurs saignées, les Troupes entrérent dans la Place; le Roi en fit réparer les brèches, & y ajouta de nouvelles fortifications.

Ce fut là que le jeune Duc de Bretagne l'étant venu trouver, fut fait Chevalier de sa main. Le Roi fit la cérémonie de lui ceindre l'épée, selon la coutume, & lui fit épouser Marie sa fille, qu'il avoit eue d'Agnès de Méranie, & qui ne pouvoit avoir alors que quatre ou cinq ans. Il lui donna l'investiture non seulement du Duché de Bretagne, que le Duc tenoit auparavant du Roi d'Angleterre; mais encore du Comté de Poitou & du Comté d'Anjou, & reçut son hommage lige pour tous ces Domaines. Il lui donna deux cens Cavaliers d'élite, tirés de ses Troupes, & une grosse somme d'argent pour lui aider à entrete-

Il ceint l'épée de Chevalier au jeune Duc de Bretagne.

tretenir l'Armée, avec laquelle il devoit attaquer le Roi d'Angleterre en Anjou & en Poitou.

1202.

Qui est pris prisonnier par le Roi d'Angleterre.

Guillelm. Armoric. Matth. Paris. Rigor.

Le Duc de Bretagne prit congé du Roi au mois de Juillet, & ne fut pas longtems fans entrer fur les terres du Roi d'Angleterre. Il affiégea Mirebeau en Poitou, où la Reine-mère d'Angleterre fe trouva enfermée. Le Duc avoit fort peu de Troupes, & attendoit les Milices de Bretagne, de Berri, & de Bourgogne, qui devoient inceffamment le joindre. Mais le Roi d'Angleterre les prévint; & étant tombé tout à coup fur lui, le défit, & le prit prifonnier avec le Comte de la Marche, Geoffroi de Lufignan, & plufieurs autres Seigneurs de delà la Loire. Il renferma le Duc de Bretagne dans le Château de Falaife, & fit paffer en Angleterre la plupart des autres Seigneurs prifonniers.

Guillelm. Armoric.

Cette nouvelle fut rapportée au Roi, dans le tems qu'il affiégeoit Arques fur les frontières de Normandie. Il abandonna le fiège, vint à grandes journées fur la Loire, pour recueillir les reftes du parti du Duc de Bretagne. Il attaqua & emporta Tours, que le Roi d'Angleterre reprit peu de tems après, & dont il rafa le Château & les murailles, après avoir mis le feu à la Ville.

Matth. Pâris.

Le Roi d'Angleterre alla enfuite à Falaife, où il fit tout ce qu'il put, pour engager le Duc de Bretagne à rompre les liaifons qu'il avoit prifes avec le Roi de France. Ce jeune Prince lui répondit avec fermeté, qu'il ne renonceroit jamais aux droits qu'il avoit, non feulement fur l'Anjou, la Touraine, le Maine & la Guienne; mais encore fur l'Angleterre, qui lui appartenoit par la mort du Roi Richard fon oncle, à qui fon père, par le rang de fa naiffance, eût dû fuccéder, & que lui-même repréfentoit comme fon héritier légitime.

Et meurt peu après

Le Roi d'Angleterre, qui ne s'étoit pas attendu à une réponfe fi fière, & qui jugea par-là ce quil

qu'il auroit à craindre dans la suite d'un tel ennemi, le fit transporter au Château de Rouen, où il fut étroitement gardé. Peu de tems après on apprit la mort du jeune Duc, dont les circonstances sont demeurées incertaines, par les diverses relations qu'on en fit alors. Les uns assurent qu'il fut empoisonné, d'autres que Jean le poignarda de sa propre main; mais les Auteurs Anglois mêmes en disent assez, pour ne laisser nul doute qu'il n'eût péri de mort violente, soit par la main, soit par l'ordre du Roi d'Angleterre.

1203. *dant sa prison.* Matth. Paris.

La chose parut si odieuse, que depuis ce tems-là, ce Prince fut en horreur aux Peuples & à la plupart des Grands, dont plusieurs l'abandonnérent, pour se donner au Roi de France; & quelques autres ne demeurérent dans son parti, qu'en attendant quelque occasion favorable de l'abandonner.

Le Roi Jean accusé de cette mort, est condamné à la Cour des Pairs. Rigord. Guilelm. Armoric.

La Duchesse Constance mère du Duc Artur, outrée de douleur, porta ses plaintes au Roi, comme Seigneur Suzerain du Roi d'Angleterre, & du Duc; & les Seigneurs de Bretagne se joignirent à elle, pour demander justice. Le Roi reçut favorablement leur requête, & cita le Roi d'Angleterre à sa Cour des Pairs. Ce Prince n'aiant pas comparu, fut par Arrêt & Jugement solennel de la Cour des Pairs, déclaré atteint & convaincu du crime de parricide & de celui de felonie contre le Roi son Seigneur, privé & déclaré déchu du droit qu'il avoit sur toutes les Terres, Seigneuries & Fiefs mouvans & tenus à hommage de la Couronne de France, qui furent tous confisqués.

Le Roi en fait exécuter l'Arrêt.

Le Roi profitant des conjonctures, commença à faire exécuter l'Arrêt, & avec le secours des Bretons & des Poitevins; il prit diverses Forteresses au-delà de la Loire, dont il rasa les unes, & garda les autres. Robert Comte d'Alençon se donna à lui avec sa Ville, & toutes les Places dont il étoit maitre. Mais le Roi aiant

 séparé

féparé fes Troupes pour les faire repofer, le
1203. Roi d'Angleterre vint brufquement mettre le fiège devant Alençon.

Oblige Jean à lever le fiège d'Alençon.

Le Roi furpris & embarraffé, à caufe de la difficulté qu'il y avoit à raffembler affez promptement fes Troupes difperfées, rappella celles qui étoient les plus proches, & aiant fu qu'il fe faifoit un Tournoi à Moret dans le Gâtinois, où quantité de Nobleffe s'étoit affemblée, il y alla, & invita tous les Seigneurs & Gentilshommes qui s'y trouvérent, à le fuivre, pour le fecours d'Alençon. Ils le firent volontiers, & avec toute leur fuite, qui étoit ordinairement affez nombreufe dans ces fortes de divertiffemens militaires, s'étant joints avec ce que le Roi avoit amené de Troupes, ils firent un petit Corps d'Armée plus confidérable par la qualité & la bravoure de ceux qui le compofoient, que par le nombre.

Le Roi marcha à leur tête à grandes journées droit au fiège. Le Roi d'Angleterre qui n'avoit pas prévu que Philippe dût prendre un tel expédient, & qui avoit compté que la Place feroit à lui avant qu'on la pût fecourir, leva le fiège fort en defordre, abandonnant tentes, machines & bagages.

De là le Roi alla prendre Conches, Andéli & le Vaudreuil, tandis que Jean tâchoit de faire des diverfions en divers endroits, dont pas une ne lui réuffiffoit, quittant toutes fes entreprifes, dès que les François paroiffoient.

Ibid. Le Pape Innocent III, foit de lui-même, foit follicité par le Roi d'Angleterre, voulut fe faire le médiateur entre ces deux Princes, & leur envoya les Abbés de Cafemar & de Tréfons, qui au nom & de la part du Pape, leur ordonnérent de convoquer une Affemblée des Evêques, des Abbés & des Seigneurs de leurs Etats, d'y faire la paix, & de rétablir les Monaftères & les Eglifes, qui avoient été détruites durant la guerre.

Cet

Cet ordre fut intimé au Roi à Mante, & il en fut surpris. Il assembla quelques Evêques, quelques Abbés, & quelques Seigneurs, & leur demanda leur avis sur ce qu'il avoit à faire en cette occasion. On trouva la conduite du Pape fort étrange; les plus considérables des Seigneurs en furent très choqués, & conseillérent au Roi de passer outre. * On a les Lettres d'Eudes Duc de Bourgogne, de Hervé Comte de Nevers, & de Radulphe Comte de Soissons, scellées de leurs Sceaux, par lesquelles ils prient le Roi de ne se point laisser contraindre par le Pape à cette paix, lui promettant leurs secours & leurs services, & de ne point traiter sans eux avec le Pape: mais comme le Roi avoit pour la personne & pour la dignité du Pape beaucoup d'égard, il dissimula son chagrin, & dit seulement aux Légats, qu'assurément ils n'étoient pas bien informés des intentions du Pape, ou qu'ils passoient les instructions qu'ils en avoient reçues; qu'il auroit soin de l'informer exactement de tout; & qu'après que le Pape auroit examiné les choses à loisir, il approuveroit sans doute les raisons qu'on avoit en France de continuer la guerre. Le Roi en effet envoya quelques Evêques à Rome, du nombre de ceux qui avoient assisté à cette Assemblée, & ils satisfirent le Pape d'autant plus aisément sur ce sujet, que le Roi d'Angleterre ne s'étoit pas mis en peine de lui envoyer personne pour soutenir ses intérêts.

1203.

Ibid.

Cependant le Roi pensa à exécuter une grande entreprise, qu'il méditoit depuis longtems. C'étoit le siége de Château-Gaillard, dont on voit encore les ruïnes sur le bord de la Seine à Andéli, à sept lieues au-dessus de Rouen. C'étoit une Place que le défunt Roi d'Angleterre avoit fortifiée à plaisir, & dont il avoit fait comme le boulevard de la Normandie de ce côté-là. Il lui avoit

Et entreprend le siége de Château-Gaillard.

Apud du Chesne T. 5. p. 809. Guil-lelm. Armoric.

* MSS. de Brienne à la Bibliothèque du Roi, vol. 5. Mélange touchant la Cour de Rome.

avoit même donné le nom de Château-Gaillard, comme pour marquer qu'avec cette Forteresse, il prétendoit se rire & se moquer de tous les efforts de la France.

1203.

Description de cette Place située sur le bord de la Seine au-dessus de Rouen

Guillelm. Brito, L. 7.

Comme ce siège est un des plus mémorables de notre Histoire, & que la prise de cette Place fut suivie de la conquête de presque toute la Normandie; je vais descendre dans le détail de ce qui s'y passa. Voici la description de la Place, telle que l'Auteur contemporain nous la fait, & qui me paroît fort conforme à la vérité, à en uger par ce que j'en ai vu sur le lieu même. Tout proche de la Ville, qu'on appelle aujourd'hui le petit Andéli, il y avoit une grande Ile de figure ronde au milieu de la Seine, appellée l'Ile d'Andéli: la rivière avec le tems en a mangé une partie, & en a fait plusieurs petites Iles, une desquelles porte encore le nom d'Ile d'Andéli. Richard Roi d'Angleterre avoit bâti un Palais dans cette grande Ile, avec une haute & forte Tour, dont le bas subsiste encore, & on l'appelle *la Tour du Château*. Le Château & la Tour étoient entourés de bons fossés & de hautes murailles, & il y avoit deux Ponts de communication avec les deux bords de la rivière.

Ibid.

Environ à la distance de trois portées de fronde sur le rivage, du côté d'Andéli, s'élevoit un rocher fort haut & fort roide, & tellement escarpé, qu'étant regardé d'en-bas du côté de la rivière, il ne paroît que comme une Tour. Il étoit un peu moins haut du côté de l'Orient, & il y avoit là comme une grande plate-forme terminée en pointe, & entourée d'un creux très profond, qui la séparoit d'une colline plus haute, & continuoit des deux côtés en descendant vers la rivière. On avoit élevé sur le bord de cette espèce de plate forme une très épaisse muraille flanquée de Tours, & on eut soin d'escarper le roc, afin qu'on ne pût y grimper en nulle manière par aucun endroit. On avoit construit une autre muraille par le revers de la plate-forme,

me, & on avoit creusé au-devant un grand fossé dans le roc: c'étoit comme un très fort retranchement, où la garnison pouvoit se retirer, en cas que la prémière muraille fût forcée par l'ennemi. 1203.

De là en avançant vers l'intérieur de la Place, on rencontroit le haut du rocher, qu'on avoit aussi escarpé tout à l'entour, & sur le bord on avoit bâti une forte muraille. Ce rocher étoit encore entouré d'un fossé creusé dans le roc. La structure de cette muraille, dont la plus grande partie est encore en son entier, est remarquable. Elle est bâtie en rond, comme en façon d'une grande & vaste Tour; mais la surface n'en est pas unie. Elle est composée non pas de Tours, mais de segmens de Tours, qui n'ont pas un pié de saillie, entre lesquels est un petit espace plat comme une petite courtine, qui n'a guères plus d'un pié & demi de largeur. On voit dans cette construction l'adresse & le dessein de l'Ingénieur, qui étoit, que le Bélier n'eût presque point de prise contre cette Fortification, au-lieu qu'il en avoit beaucoup contre les Tours entières, dont on flanquoit alors les murailles, & auxquelles depuis on a substitué nos Bastions angulaires; parce que la manière de l'attaque & de la défense a changé, à cause du canon & de la mousquetterie.

En entrant dans cette enceinte, on voit entre l'Orient & le Midi, une Galerie creusée fort avant dans le roc, dont les entrées sont en arcades; c'étoit apparemment pour mettre les chevaux. Dans le fond à gauche, il paroît une grande ouverture ceintrée, par où l'on prétend que l'on descendoit à couvert jusqu'à la rivière. Il y avoit proche de là un puits, pour fournir de l'eau à la garnison, outre un autre qui étoit audedans de la muraille dont je viens de parler, & celui-ci paroissoit si profond, qu'il y a bien de l'apparence qu'il a été creusé jusqu'au niveau de la rivière.

1203. A cette enceinte du côté de l'Orient, eſt une petite porte, pour communiquer avec la plateforme par un pont. Enfin ſur le plus haut ſommet du roc dans le milieu de l'enceinte, étoit bâtie la Citadelle, ou plutôt le Donjon de la Place, lequel eſt encore ſur pié.

Le Roi commence par l'attaque du Château de l'Ile d'Andéli.

C'étoit cette fameuſe Fortereſſe, que Philippe s'étoit propoſé d'emporter, & vis-à-vis de laquelle il vint camper au mois d'Août de l'an 1203, au Midi de la rivière de Seine, du côté oppoſé au Vexin. Il réſolut de commencer par l'attaque du Château de l'Ile d'Andéli. Celui qui y commandoit, dès qu'il vit approcher l'Armée, rompit le pont, qui faiſoit de ce côté-là la communication de l'Ile avec le Continent.

Le Roi aiant fait mettre ſes pierriers & ſes autres machines en batterie, commença à battre furieuſement & ſans relâche, non ſeulement le Château de l'Ile, mais encore une triple paliſſade, qui commençoit au pié de la montagne du Château-Gaillard, & continuoit dans preſque tout le travers de la rivière: c'étoit pour en fermer le paſſage aux Vaiſſeaux du Roi qui deſcendroient; mais les pierres tirées de trop loin, faiſoient peu d'effet, & incommodoient ſeulement quelques maiſons de l'Ile. D'ailleurs, les aſſiégés avoient encore leur pont de communication du côté du Vexin, d'où ils pouvoient recevoir commodément du ſecours & des vivres. Le Roi vit bien qu'il n'avanceroit rien, s'il n'aſſiégeoit auſſi la Place de ce côté-là, & s'il ne la battoit de plus près. Mais il falloit pour cela faire un pont ſur toute la largeur de la rivière, & tout proche de la pointe de l'Ile, afin de pouvoir l'inſulter. La choſe n'étoit pas aiſée, ce travail ſe devant faire à la portée des flèches, des pierres & des feux d'artifice, dont les aſſiégés ne manqueroient pas d'accabler ſans ceſſe les travailleurs.

Malgré ces difficultés néanmoins, on vint à bout de rompre & d'arracher la paliſſade de la riviè-

rivière ; mais on y perdit beaucoup de Soldats. Ensuite le Roi aiant fait descendre quantité de bateaux plats, qu'il avoit fait préparer à Paris & dans ses autres Places de la rivière de Seine, on fit le pont au-dessous de la Place. Au milieu du pont à la pointe de l'Ile, le Roi fit élever deux Tours de bois, qui n'avoient point d'autres fondemens, que quatre grands bateaux, qu'on avoit rendus immobiles à force d'ancres & de gros cables ; & ces Tours étoient si hautes, qu'elles dominoient les murailles du Château de l'Ile ; de sorte que personne ne pouvoit y paroître, sans être exposé aux flèches des Archers, dont on avoit rempli le haut de ces Tours. 1203.

Et fait battre la Place par trois endroits.

Quand tout ce travail fut achevé, le Roi transporta la plus grande partie de son Armée du côté du Vexin, & fit battre la Place par trois endroits ; savoir des deux bords de la rivière, & de dessous le Pont. L'autre avantage qu'on en retira, fut que la Cavalerie pouvant faire des courses dans tout le Vexin, les fourages & les vivres furent en abondance dans le camp, au-lieu que les assiégés ne pouvoient plus en recevoir.

Le Roi d'Angleterre se prépare à la secourir.

Cependant le Roi d'Angleterre avoit assemblé dans le Vexin une nombreuse Armée, bien résolu de tenter le secours : mais il ne vouloit pas hazarder d'abord une bataille générale ; soit qu'il se défiât de la fidélité de ses Troupes ; soit qu'il redoutât la valeur & l'habileté de son ennemi ; soit qu'il voulût, comme il le disoit, se préparer à une entière victoire par une action moins importante, si elle réüssissoit. Il fit donc sous la conduite de Guillaume le Maréchal, un de ses meilleurs Capitaines, un détachement de quatre mille hommes de pié, & de trois mille Cavaliers servans * ; c'est-à-dire, de ceux qui étoient à cheval à la suite des Chevaliers à Bannières, appellés communément Bannerets. C'est sous le règne de Philippe Auguste, que ce titre des Chevaliers Bannerets paroît pour la prémière fois dans notre Histoire. A ce Corps, qui faisoit

* *Servientes*, d'où vient le mot de sergeant.

1203. soit sept mille trois cens hommes, il joignit une grosse Troupe de Cottereaux ou de Brabançons qui étoient à sa solde.

Il assemble une nombreuse Flotte.

Tandis que cette Armée marcheroit vers le camp des François, une Flotte nombreuse qu'il avoit assemblée un peu au-dessous de l'Ile assiégée, devoit monter la rivière à force de rames, pour venir rompre le pont des assiégeans, & jetter des vivres dans le Château. Elle étoit composée de soixante & dix Vaisseaux légers, que le Roi Richard avoit fait construire un peu avant sa mort, qui étoient assez forts pour voguer sur la mer, mais qui prenoient assez peu d'eau pour pouvoir aussi aller sur la Seine, même dans les endroits les moins profonds. Il y joignit quantité d'autres moindres Vaisseaux chargés de vivres pour le Château. Il mit sur tous ces Vaisseaux trois mille Flamans qu'il avoit dans son Armée, & les Soldats d'un fameux Pirate nommé Alain, qui s'étoit mis à son service, & à qui il donna le commandement de la Flotte conjointement avec deux autres de ses meilleurs hommes de mer.

Ordre qu'il donne aux Généraux.

Il ordonna aux Commandans de la Flotte & au Général de l'Armée de terre, de compasser tellement leur marche, qu'ils pussent attaquer le pont & le camp en même tems. Il commanda de plus à l'Amiral, que s'il ne pouvoit pas venir à bout de rompre le pont, il ne laissât pas d'en continuer l'attaque, pour occuper toujours l'ennemi, afin qu'il ne pût pas faire passer les Troupes de l'autre bord de la rivière, au secours du camp attaqué. L'Armée de terre & la Flotte se mirent en marche sans trompette & sans bruit, dès que la nuit fut venue. L'Armée arriva bien plutôt que la Flotte au voisinage du Camp, le vent contraire joint au courant de la rivière, aiant beaucoup retardé les Vaisseaux.

Consternation & fuite des François.

Le Général après avoir longtems attendu, voyant que la nuit se passoit, & que s'il attendoit plus longtems, il seroit découvert, fit attaquer les

les maisons voisines du camp, où s'étoient retirés au-delà des retranchemens, plusieurs Vivandiers, & d'autres pareilles gens qui suivent les Armées. Il fit main-basse sur tout ce qu'il y trouva, & passa par le fil de l'épée environ deux cens hommes. L'alarme se répandit bientôt dans le camp. La consternation s'y mit tellement d'abord, que la plupart commencérent à fuir vers le pont, qui se rompit sous la foule des fuyards. Plusieurs furent noyés, & un grand nombre passa à la nage de l'autre côté de la rivière, où le Roi étoit campé, & ne savoit encore rien de ce qui se passoit. 1203.

Qui chargent à leur tour les ennemis.

Cependant Guillaume des Barres, Gaucher de Boulogne, Matthieu de Montmorenci, & quelques autres des Chefs de l'Armée, s'étant mis promptement à la tête de quelques Troupes, qu'ils rassemblérent au milieu de ce tumulte, & aiant fait mettre le feu à des arbres, à des buissons & à des maisons en divers endroits, pour éclairer le camp, & connoitre le nombre des ennemis, vinrent l'épée à la main au-devant de ceux qui fuyoient, & firent si bien qu'ils les arrêtérent, les ralliérent, & les rangérent en bataille. Alors le Soldat s'étant reconnu, & les Généraux François voyant les ennemis en desordre dispersés çà & là, ils les chargérent à leur tour, en tuérent grand nombre, & dissipérent le reste.

Arrivée de la Flotte Angloise.

Si la Flotte fût arrivée à tems, & que le pont eût été attaqué au moment qu'il rompit, tout étoit perdu; la partie de l'Armée Françoise campée du côté du Vexin, eût été coupée; & le Roi d'Angleterre, qui, suivant le dessein qu'il avoit pris, devoit venir fondre sur elle, en auroit eu bon marché: tant est grande en matière de guerre, l'importance d'un moment & d'une conjoncture manquée. La brèche du pont fut incontinent réparée: on fut alerte dans tout le camp le reste de la nuit, & plus en état qu'on n'auroit

1203. été ſans ce prémier échec, de recevoir la Flotte, qui parut à la pointe du jour.

A ſon approche toutes les Troupes ſe mirent ſous les armes. Le Roi fit occuper les rivages des deux côtés par quantité d'archers & de frondeurs. Il diſtribua les poſtes du pont à Guillaume des Barres, au Seigneur de Montmorenci, au Seigneur de Mauvoiſin, & à quelques autres des principaux Chefs. Pluſieurs Ingénieurs montérent dans les Tours avec ceux qui manioient les machines à lancer des pierres, qu'on avoit diſpoſées dans les divers étages de ces Tours. Tous les ordres furent donnés par-tout avec beaucoup de prudence, & exécutés avec une pareille exactitude.

Elle eſt fort maltraitée.

La Flotte cependant avançoit toujours en bel ordre, & s'éloignant le plus qu'il étoit poſſible des deux bords de la riviére, elle eſſuya pluſieurs décharges de fléches & de pierres. Les prémiers Vaiſſeaux qui étoient les plus forts, vinrent heurter rudement contre le Pont; & ſoutenus par les autres, d'où l'on tiroit inceſſamment des fléches, auſſi-bien que du Château de l'Ile, s'accrochérent avec des grapins à quelques endroits du pont. Ceux qui les montoient, commencérent avec la hache à rompre les pieux, à couper les cables, à ébranler les poutres à coups de levier. On en vint alors aux coups de main, au javelot, à l'épée, au ſponton, à la pique, avec beaucoup plus d'avantage du côté de ceux qui défendoient le pont, tant à cauſe du nombre, qu'à cauſe qu'ils combattoient de pié ferme contre des gens que le mouvement du Vaiſſeau faiſoit chanceler, & empêchoit de parer ſi ſurement les coups, & de bien meſurer ceux qu'ils portoient à l'ennemi. D'ailleurs ceux-ci étoient accablés de groſſes pierres, de pots à feu, & de toutes ſortes d'artifices qu'on leur lançoit de toutes parts, & principalement des deux Tours du pont.

Et oblia-

Il combattoient toutefois avec une opiniâtreté ſur-

surprenante, jusqu'à ce qu'une poutre d'une longueur & d'une grosseur extraordinaire, aiant été poussée de dessus le pont, & étant tombée sur deux de leurs plus gros Vaisseaux, qui s'y étoient accrochés, les fracassa, & les coula à fond. A cette vue il s'éleva de grands cris des deux côtés, & les Généraux de la Flotte ne voyant plus d'apparence à réussir dans leur entreprise, donnérent le signal de la retraite.

1203. *gée de se retirer.*

Aussi tôt après, les bateaux des ennemis pleins de morts & de blessés, commencérent à s'éloigner à la faveur du courant de la rivière. Quand la Flotte fut à quelque distance, le Roi détacha après elle quatre petits Vaisseaux fort légers & bien armés, qui l'aiant harcelée assez longtems, lui enlevérent deux Vaisseaux chargés de vivres, destinés pour ravitailler le Château. Mais le Roi sur la fin du combat, voyant que la déroute commençoit, donna un autre ordre, qui eut de bien plus grandes suites.

Il avoit dans son Armée un nommé Gaubert, natif de Mantes. C'étoit un de ces hommes tels qu'il s'en trouve encore qnelquefois, qui partie par nature, partie par habitude, ont le secret de demeurer très longtems au fond de l'eau sans respirer. On avoit vu plusieurs fois celui-ci plonger, & ne reparoître ensuite sur l'eau, qu'à près d'une demi-lieue de l'endroit où il s'étoit jetté.

Une des maximes de Philippe Auguste, & qui le fut toujours de tous les grands Rois, étoit de s'attacher par ses bienfaits, tous les gens qui avoient quelque chose d'extraordinaire, sur-tout quand leurs talens pouvoient lui être utiles par rapport à la guerre. C'est la remarque glorieuse à ce Prince, que fait notre ancien Historien en une autre occasion dans la description de ce siège, le plus difficile qu'on eût jamais vu en France, & auquel peu de ceux qu'on y a fait depuis, peuvent être comparés.

Guil. lelm. Brito, Philipp. Lib. 7. P. 579.

Le Roi donc aiant été averti pendant le combat, que la palissade de l'Ile du côté de Château-

Le Roi fait met-

Gaillard, n'étoit point gardée, parce que toutes les Troupes s'étoient rendues au Château de l'Ile pour favoriser l'attaque de la Flotte, commanda qu'on préparât quelques feux d'artifice, que l'on enfermoit dans des pots de fer, & qu'on avoit le secret d'y conserver allumés tout enfermés qu'ils étoient; & demanda à Gaubert s'il auroit le courage de les porter jusques dans l'Ile, pour mettre le feu aux palissades. Il lui promit de le faire, & aiant fait attacher à plusieurs de ces pots une corde plus longue que la largeur de la rivière, il s'en ceignit par le milieu du corps, passa la rivière entre deux eaux; & aiant abordé au côté de l'Ile le plus éloigné du Château qu'on attaquoit, il tira ces pots à feu, & exécuta ses ordres, sans aucune opposition. Le feu en très peu de tems s'étant communiqué par la force du vent, à la plus grande partie de la palissade, où les pierriers avoient déja fait quelques brèches, elle fut bientôt consumée.

1203. tre le feu aux palissades de l'Ile.

Cependant le Roi avoit fait tenir tout prêts quantité de bateaux & de chaloupes, qu'on remplit de Soldats, qui furent transportés à l'Ile, y firent descente sans résistance, s'emparérent des palissades, des maisons & de tous les dehors du Château, & s'y logérent. Ceux qui défendoient le Château, voyant l'ennemi au pié de leurs murailles, & maitres de l'Ile, perdirent courage & se rendirent. Cette prise étonna les habitans d'Andéli, qui est au pié du rocher de Château-Gaillard. Ils abandonnérent la Place, quoiqu'entourée d'assez bonnes murailles, & s'enfuirent les uns au Château-Gaillard, les autres ailleurs.

Dont il se rend maitre & du Château.

Ces deux postes ainsi emportés, assuroient presque au Roi la prise du Château-Gaillard, au moins avec le tems, & par la famine; car il étoit impossible que rien y pût entrer desormais. Le Roi mit une grosse garnison dans le Château de l'Ile, fit faire des retranchemens entre Andéli & la Forteresse, rétablit les ponts de communication avec les deux rivages, & ordonna que l'on

l'on rebâtit les maisons que le feu avoit endommagées. Il y logea une partie considérable de son Armée, & entre autres un grand Corps de Brabançons, qu'il avoit pris à son service, avec leur Général nommé Cadoc, à qui il donnoit tous les jours mille livres pour sa solde & pour celle de ses gens. 1203.

Il bloque ensuite le Château Gaillard pendant l'Hiver.

Il laissa reposer pendant quelque tems ses Troupes. Il en prit seulement une partie, avec laquelle il s'avança du côté de Radpont, poste important à trois ou quatre lieues de Rouen, & en fit le siège. Il employa trois semaines à le prendre, & revint à Château-Gaillard. La saison étoit déja avancée : il vit bien qu'il ne pourroit pas en venir à bout avant l'Hiver, en l'assiégeant dans les formes, & il prit le parti de le bloquer de fort près.

J'ai dit que du côté de l'Orient, en tirant vers le Midi, il y avoit une colline séparée de la muraille la plus avancée de la Forteresse, par un creux d'une profondeur extraordinaire, & d'une très grande étendue, qui règnoit tout à l'entour de ce terrein escarpé. Le Roi fit faire sur cette colline deux fossés très profonds, que l'on conduisit de part & d'autre à l'entour du Château, en descendant jusqu'à la rivière, & les fortifia de sept Tours à distance égale les unes des autres. Il fit faire quantité de barraques aux environs des Tours, remplit de Soldats les Tours & les barraques, pour y loger pendant tout l'Hiver, & fit occuper par un retranchement l'extrémité d'un petit sentier fort étroit ; c'étoit le seul chemin par où l'on pouvoit venir de la Forteresse sur la colline par le creux qui étoit entre-deux.

De cette manière toute liberté fut ôtée à la garnison assiégée de s'écarter, & de rien tirer de la campagne pour sa subsistance. Le Roi après avoir mis ainsi tout en assurance, alla passer l'Hiver à Gaillon, pour être toujours proche du blocus.

Celui qui commandoit dans Château-Gaillard s'ap-

s'appelloit Roger de Laci Comte de Chefter, homme de réfolution & de conduite. Il vit bien que
1203. le deffein du Roi étoit de le prendre par famine: c'eft pourquoi il mit hors de la Place une partie des bouches inutiles. Il en fit fortir à deux fois mille perfonnes, tant hommes que femmes, que les François par compaffion laifférent paffer. Mais le Roi envoya ordre aux Commandans du blocus de repouffer deformais tout ce qui fe préfenteroit pour fortir. Quelque tems après, vers la fin de l'Hiver, le Gouverneur aiant fait le dénombrement de tous ceux qui reftoient dans fa Place, & fupputé exactement ce qu'il pouvoit avoir de vivres, trouva qu'il en auroit encore pour un an, pourvu qu'il ne gardât que ceux qui étoient capables de porter les armes, & mit dehors le refte, au nombre de douze cens perfonnes, qui fortirent affez volontiers, dans l'efpérance de paffer comme les autres. Mais ces malheureux fe virent accablés de pierres & de flèches, dès qu'ils approchérent du fommet de la colline. Ils fe préfentérent en-vain pour rentrer dans la Fortereffe, on les en écarta pareillement à coup de flèches; de forte que dans cette extrémité, ils fe retirérent tous dans le chemin creux, où la plupart périrent, les autres fe nourrirent quelque tems de racines & de la chair des chiens, que l'on mit auffi hors du Château, pour épargner le pain.

Le Roi étant venu un jour vifiter les travaux, ceux qui reftoient de ces miférables, accoururent au bord de la rivière, & comme il paffoit fur le pont, qui n'étoit pas loin de là, pour entrer dans l'Ile, ils commencérent tous à crier d'une manière pitoyable, lui tendant les mains, fe jettant à genoux, fe profternant contre terre. Ce Prince ne put foutenir ce trifte fpectacle, il ordonna qu'on les laiffât paffer, & qu'on leur donnât du pain, fur lequel ils fe jettérent avec fureur, & plufieurs moururent, pour en avoir

pris d'abord plus que leur estomac affoibli n'en pouvoit digérer. 1204.

Enfin le Roi vint avec de nouvelles Troupes à la fin de Février, pour recommencer le siège. Il vit bien qu'il avoit à faire à un Gouverneur opiniâtre, & qui avoit pris ses mesures pour tenir longtems, à moins qu'on ne le forçât; ce qui étoit infiniment difficile, & paroissoit à la plupart impossible.

Et en recommence le siège a la fin de Février.

La prémière difficulté étoit d'arriver à la prémière muraille, à qui ce grand creux, qui étoit comme un abîme, servoit de fossé. Le Roi entreprit de le combler, & avec un travail extrême, en vint à bout, malgré les flèches & les pierriers des ennemis, qui tiroient sans cesse, & lui tuérent bien du monde.

Ce creux étant comblé, on se retrancha à peu de distance de la muraille: ensuite on mit les pierriers & les mangonnaux en batterie, & on éleva des Tours, qu'on nommoit des Béfrois, plus hautes notablement que les murailles, pour tirer sur tous ceux qui y paroîtroient, quand les pierriers en auroient rompu les créneaux & le parapet.

Si-tôt que les pierriers eurent ruïné toutes les défenses, il fut question de saper la muraille, dont le bélier ne pouvoit pas aborder; car quoique le creux fût comblé, la partie du rocher, sur lequel la muraille avoit été bâtie, étoit bien élevée au-dessus du creux. Cela même étoit une extrême difficulté pour la sape. Il eût fallu un tems infini pour la faire dans le roc; mais aussi on ne pouvoit pas atteindre aux fondemens de la muraille pour la miner. On voulut se servir d'échelles pour y arriver; mais il ne s'en trouva pas d'assez longues, à cause de la hauteur du roc. Ainsi l'on fut obligé de faire avec le pic comme des degrés pour gagner le pié de la muraille.

Le Soldat se portoit à ces travaux avec une ardeur incroyable, animé par la présence du Prince, qu'il voyoit s'exposer aux endroits les plus dangereux, & essuyer les plus rudes fatigues.

1204. Les Mineurs furent enfin attachés au pié d'une Tour, à un angle de la muraille entre le Midi & l'Orient. Ils la sapérent par le pié, en l'étançonnant à mesure qu'ils avançoient. Quand le travail eut été poussé aussi loin qu'il falloit pour renverser la Tour, on se disposa à l'assaut : le feu fut mis aux étançons, & la Tour tomba dans le fossé avec un grand fracas. On monta en ce moment à la brèche ; on l'emporta après quelque résistance, & Cadoc Général des Brabançons fut le prémier qui planta l'étendart de France sur la partie de la Tour, qui restoit encore sur pié. Le Gouverneur durant l'assaut fit mettre le feu à toutes les maisons de cette partie de la Place, & à la faveur de cet incendie, se retira derrière l'autre muraille, qui traversoit toute la largeur du rocher, & le séparoit, ainsi que j'ai dit, comme en deux Places différentes.

C'étoit un nouveau siége qu'il falloit faire; mais la hardiesse & l'exemple d'un seul homme en épargna la peine. Le Roi d'Angleterre avoit fait faire un an auparavant un assez grand bâtiment, joignant la muraille du côté du Midi, ce qui avoit beaucoup retréci le fossé en cet endroit. Le bas de ce corps de logis servoit de Magasin, & le haut de Chapelle ; & pour donner du jour au Magasin, on y avoit fait une fenêtre, qui étoit assez basse.

Action hardie d'un jeune Gentilhomme.

Un jeune Gentilhomme, du nombre de ceux qui, selon l'usage de ce tems-là, portoient le nom de Serviteurs *, de Valets †, de Sergens ‡, à l'égard des Chevaliers qu'ils suivoient à la guerre, s'étant avancé sur le bord du fossé avec quelques-uns de ses camarades, pour reconnoitre le terrein, apperçut cette fenêtre, & il lui vint en pensée, qu'il ne feroit pas impossible de surprendre par-là les ennemis. C'étoit un jeune homme intrépide, & qui ne cherchoit qu'à se distinguer par quelque action extraordinaire. L'Histoire ne nous en a pas conservé le surnom, mais seulement le nom-propre, & le obriquet qu'on lui don-

* Famuli.
† Valeti.
‡ Servientes.

donnoit. On l'appelloit Pierre Bogis, c'eſt-à-dire, ſelon que ſignifioit ce mot-là pour-lors, Pierre le Camus, parce qu'il avoit le nez extraordinairement court. Il propoſa ſa penſée à quelques-uns de ſes amis, s'offrant d'entrer le prémier. Ils lui promirent de le ſuivre. Ils prirent avec eux quelques Soldats des plus déterminés de l'Armée, & aiant trouvé moyen de deſcendre dans le foſſé tout eſcarpé qu'il étoit, ils ſe coulérent ſans être apperçus, juſques ſous la fenêtre. 1204.

Bogis s'étant fait élever ſur les épaules du plus grand de la troupe, attrapa avec la main un des barreaux de la fenêtre, & comme il étoit extrêmement agile, il ſauta deſſus. Il trouva moyen de l'ouvrir ſans bruit, & ſi-tôt qu'il y fut entré, il tira les autres avec une corde.

La garniſon étoit réduite à moins de deux cens hommes en état de combattre, le reſte aiant péri, partie dans les ſorties, partie dans les aſſauts, partie par les maladies; d'autres étoient bleſſés ou malades. On ne marque point le nombre des Soldats que Bogis avoit avec lui. Il eſt certain qu'il n'égaloit pas à beaucoup près celui de la garniſon, mais il comptoit que leur courage & la ſurpriſe ſuppléeroient à ce défaut.

Il fallut enfoncer la porte qui donnoit ſur le rempart. Le bruit qui ſe fit pour cet effet, donna l'allarme. Les aſſiégés ne doutérent point, que ce ne fuſſent les François qui s'étoient emparés du Magaſin. Il ſe trouva par hazard là proche, des faſcines, qu'ils jettérent promptement contre la porte, & y mirent le feu. Mais la porte aiant été enfoncée, Bogis le ſabre à la main, à la tête de ſes gens, paſſa au travers du feu, & fit main-baſſe ſur tout ce qui ſe préſenta devant lui. Les ennemis effrayés, croyant être pourſuivis par un plus grand nombre, s'enfuirent & ſe jettérent avec précipitation dans l'enceinte du Château. Alors Bogis maitre de la muraille, courut à la porte, abattit le pont-levis, & fit entrer

trer les Troupes, que le bruit de cet assaut avoit
1204. fait mettre sous les armes : on avoit cru pendant quelque tems, voyant le feu au Magasin & à la Chapelle, qu'il y avoit été brulé avec ses gens.

Le Roi profitant de l'ardeur du Soldat, que le succès animoit de plus en plus, fit promptement transporter ses machines au-delà de cette seconde muraille qu'on venoit d'emporter, & prépara tout pour l'attaque de ce qui étoit proprement le corps de la Place, bâti, comme je l'ai dit, sur la pointe applanie du rocher escarpé de toutes parts. Pour y arriver il falloit encore passer par un fossé creusé dans le roc : en-haut sur le bord du rocher tout à l'entour, étoit élevée cette muraille, dont j'ai fait un peu auparavant la description. Le Roi Richard en faisant escarper ce rocher, & creuser les fossés, avoit laissé une langue de terre, ou plutôt de roc, pour faire la communication de la Place avec les dehors : c'étoit comme un pont, par lequel on montoit jusqu'à la porte.

Ce n'étoit que par ce pont que l'on pouvoit faire l'attaque de la muraille. On fit dessus une gallerie couverte avec beaucoup de peine, toutes les machines des ennemis étant employées à la ruïner. On en vint à bout néanmoins, & les Mineurs furent attachés au pié de la muraille. Comme le Gouverneur voyoit bien qu'elle ne pouvoit être minée que par ce seul endroit, il fit une contre-mine, & en fouïssant de son côté sous la muraille, il vint rencontrer les travailleurs des assiégeans, dont quelques-uns furent tués, & les autres obligés de s'enfuir. Mais le bonheur du Roi étoit égal à sa constance & à son courage. La muraille se trouva tellement ébranlée par les travaux qu'on avoit fait dessous de part & d'autre, qu'elle tomba d'elle-même.

Suivie de la prise de cette Forteresse.

La brèche n'étoit pas aisée ; mais comme le Roi savoit qu'il y avoit très peu de gens pour la défendre, il y fit donner l'assaut. Elle fut emportée de force, & le brave Roger de Laci, avec

vec tout ce qui lui restoit de monde, n'aiant pu gagner le Donjon, où il auroit pu encore arrêter quelque tems l'Armée, fut pris. Le Roi pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de sa bravoure, lui fit beaucoup d'honneur, & ne lui donna pour prison que Paris & les environs. 1204. Matth. Paris.

Tous les prodigieux travaux & toutes les belles actions que je viens de raconter, se firent dans l'espace de trois semaines, depuis que le Roi fut revenu sur la fin de Février, pour recommencer le siège de Château-Gaillard. Il en fit réparer toutes les brèches, & fit de cette Place le boulevard de la France contre la Normandie, ainsi qu'elle l'avoit été auparavant de la Normandie contre la France. Guil. lelmi. Brito. Rigord.

Le Roi d'Angleterre demeure dans l'inaction durant le siége.

La prise de cette fameuse Forteresse augmenta autant la réputation de Philippe, qu'elle inspira de mépris pour le Roi d'Angleterre. Ce Prince durant ce siège demeuroit tranquille à Rouen, sans tenter ni le secours, ni aucune diversion, malgré les instances que lui faisoient sur cela les Seigneurs de Normandie & les Seigneurs d'Angleterre, auxquels il ne répondoit point autre chose, sinon qu'il falloit laisser faire les François, & qu'il leur reprendroit bientôt plus de Places en un jour, qu'ils n'en auroient pris en un an: de sorte qu'on disoit par-tout qu'il étoit ensorcelé, tant son inaction paroissoit surprenante en de telles conjonctures. Matth. Paris.

Les Seigneurs Anglois en sont choqués, & repassent la mer.

Elle choqua tellement les Seigneurs Anglois qui étoient à sa Cour & dans son Armée, qu'ils le quittérent pour la plupart, & repassérent la mer. Les Seigneurs Normans commencérent aussi à lui devenir suspects; de sorte que ne se croyant pas en sureté parmi eux, il prit la résolution de se retirer en Angleterre: mais auparavant il fit raser les fortifications & les murailles du Pont de l'Arche, de Moulineaux, & de Montfort l'Amauri, desespérant de les pouvoir conserver. Il ordonna que l'on préparât secrettement quelques Vaisseaux, & aiant recommandé Philip. pid. L. 7.

la

1204. la défenſe de la Normandie à deux Chefs de Brabançons nommés l'un Archas Martin, & l'autre Lupicaire, parce qu'il n'oſoit plus ſe fiër aux Seigneurs du pays, il partit.

Rigordus. Guilelm. Armoric. in Chronic. & in Philippid. L. 8.

Philippe ne pouvoit pas ſouhaiter une plus belle occaſion de conquérir la Normandie, & il ſut s'en prévaloir. Il commença par Falaiſe, dont le Château étoit une des plus fortes Places du Pays. Lupicaire s'y étoit renfermé, & ne put tenir que ſept jours. En rendant la Place, il prit parti avec ſes Brabançons dans l'Armée du Roi, trahiſſant ſon Maitre d'autant plus honteuſement, que ce Prince avoit eu plus de confiance en lui.

La plupart des Villes de la baſſe Normandie ſe rendent à Philippe.

Evreux, Séez, Bayeux, Coutance, Caen, & la plus grande partie des autres Places de la baſſe Normandie ſe rendirent au Roi. Un des Hiſtoriens contemporains donne encore à Caen le nom de Bourg, mais d'un Bourg très riche *; & un autre l'égale preſque à Paris, tel qu'il étoit alors, pour la beauté des Egliſes, pour les maiſons, pour le nombre des Habitans, pour la ſituation, pour le commerce.

* Vicum opulentiſſimum.

Expéditions de Gui de Touars. Rigord.

Gui de Touars, qui avoit épouſé Conſtance Ducheſſe de Bretagne, mère du jeune Duc Artur, que le Roi d'Angleterre avoit fait ſi inhumainement périr, ne manqua pas cette occaſion de venger la mort de ce Prince. Il vint avec une nombreuſe Armée de Bretons aſſiéger le Mont ſaint Michel. Il prit pour l'attaquer le tems des baſſes marées, & malgré la ſituation d'une telle Place, qui ſe défend d'elle-même, malgré les fortifications que le Roi d'Angleterre y avoit fait faire, elle fut emportée en quatre jours, & réduite en cendres, auſſi-bien que l'Abbaye même, qui fut quelque tems après rétablie par Philippe Auguſte, & miſe en un meilleur état qu'elle n'étoit auparavant. Enſuite les Bretons prirent Avranches, & preſque toutes les Forteresses de ce canton. Après ces expéditions, Gui de Touars vint trouver le Roi à Caen, & aiant eu quelques conférences avec ce Prince, il s'en retourna

na du côté de Pontorson & de Mortain avec le Comte de Boulogne, & Guillaume des Barres, 1204. & un détachement de l'Armée Françoise assez considérable, pour achever de soumettre ce qui restoit à prendre dans ce quartier-là.

Le Roi avec son Armée marcha dans la haute Normandie, où tout plia sous les loix du Vainqueur, excepté Rouen, Arques & Verneuil dans le Perche. Ces trois Villes avoient fait ensemble une espèce de Ligue, pour se défendre contre les François, & s'étoient promis mutuellement, qu'en cas qu'elles fussent obligées de se rendre, aucune des trois ne feroit son Traité, sans y comprendre les deux autres. Rigord.

Philippe met le siège devant Rouen. Guillelm. Brito.

Philippe se présenta d'abord devant Rouen, au-delà de la rivière, & somma les habitans de se donner à lui. La Ville étoit très forte, eu égard à la manière dont on faisoit alors les sièges, & aux machines qui y étoient en usage. Elle avoit double muraille, & triple fossé. Elle étoit extraordinairement peuplée, & ne pouvoit être investie entièrement, à cause de la largeur de la rivière de Seine, qui coule le long de ses murailles: les Habitans avoient une aversion extrême de la domination Françoise, & quelques François qui s'étoient trouvés dans la Ville lorsque l'Armée du Roi parut, ou un peu auparavant, avoient été massacrés par la populace. Ils répondirent donc au Roi, qu'ils étoient résolus de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le Roi sur cette réponse fit attaquer la Forteresse appellée Barbacanne, qui couvroit le pont de pierre, dont plusieurs arches subsistent encore aujourd'hui, & la prit.

Ce qui oblige les Habitans à capituler.

Les Habitans pendant cette attaque, rompirent une partie de leur pont, de peur que l'ennemi ne s'en emparât. Mais comme ils virent que le Roi faisoit passer ses Troupes de l'autre côté de la rivière, pour former le siège de la Ville, & que d'ailleurs il n'y avoit guères d'apparence d'aucun secours, ils demandèrent à capituler.

La

1204. *Conditions de la Capitulation.* Rigord.

La Capitulation fut, que le Roi leur donneroit trente jours de délai, pour faire avertir le Roi d'Angleterre de l'extrémité où ils étoient; que pendant ce tems-là, dont le terme étoit la S. Jean, il n'assiégeroit ni Verneuil, ni Arques, en cas que ces deux Villes voulussent entrer dans la Capitulation *; que si au bout des trente jours, ils n'étoient point secourus, ou que la paix ne fût point faite entre les deux Rois, les trois Villes se rendroient. Le Roi accepta ces conditions, & reçut en ôtage soixante enfans, ou proches parens des principaux Bourgeois de la Ville, & des Gentilshommes qui s'y trouvoient.

Cette Capitulation, ou ces Conventions, ainsi qu'on appelle ce Traité, furent publiées au nom de Pierre des Preaux, commandant dans la Ville pour le Roi d'Angleterre, au nom des autres Gentilshommes, qui y étoient avec lui pour la défendre, au nom du Maire nommé Robert, au nom des Jurés & de la Commune de la Ville, & confirmées le prémier de Juin par le serment du même Pierre des Preaux, des Seigneurs Guillaume du Bosc, Henri d'Estouteville, Thomas de Pavilli, Pierre de Hostot, Robert d'Esneval, & de quelques autres Gentilshommes, aussi-bien que d'un grand nombre des plus considérables Habitans. Du côté du Roi, le Traité fut signé par Henri Comte de Nevers, Robert Comte de Dreux, par P. Comte d'Auxerre, Drogon de Merlou Connétable, Gui de Dampierre, B. de Roye, Guillaume de Garlande, Henri Maréchal, Jean du Rouvrai, Albert de Hangest, par Guillaume son frère, par le Comte de Bar, par Robert de Courtenai, par G. son cadet, par Hugues de Malaunai, Raoul Ploquet, & Raoul de Roye, & par quelques autres.

Selon un des articles de la Capitulation, le Roi durant la trève demeuroit en possession du Fort

* Chirographus Rhotomagensium de Conventionibus habitis cum Domino Rege.

Fort de Barbacanne. On lui cédoit dix piés d'ef-
pace dans la rivière, pour y élever quelque for- 1204.
tification, s'il le jugeoit à propos. Les Habitans s'obligeoient, s'il le fouhaitoit, à abattre quatre arches de leur Pont de ce côté-là. Par un autre article, le Maire devoit jurer avec vingt autres Bourgeois, qu'il n'avoit eu nulle part au massacre des François, qui avoient été tués dans la Ville, d'en rechercher les auteurs, & de les livrer au Roi. Le reste de la Capitulation regardoit la conservation des privilèges de la Ville & des Habitans, & la fureté des Fiefs tenus par les Seigneurs & par les Gentilshommes.

Verneuil & Arques se rendent aussi.

Au bout des trente jours le fecours ne paroiffant point, la Ville fe rendit, auffi bien que Verneuil & Arques. Le Roi, qui ne fe fioit pas beaucoup aux Habitans de Rouen, ni à ceux de Verneuil, fit abattre une partie des fortifications de ces deux Places, pour pouvoir les reprendre plus aifément, en cas qu'elles fe révoltaffent. Ainfi toute la Normandie fut foumife & réunie à la Couronne l'an 1204, deux cens quatre-vingt-douze ans après qu'elle en eut été démembrée en l'année 912 fous le règne de Charles le Simple, & cédée à Rollon, qui en fut le prémier Duc,

Ce qui achève d'enlever aux Anglois la Normandie.

Trésor des Chartres.

On vit bien que cette réunion étoit fans retour; c'eft pourquoi les Normans demandérent au Roi, d'être gouvernés par les Loix & par les Coutumes de la Nation. Il y confentit, & y changea peu de chofe. Bérengère de Navarre, veuve de Richard Roi d'Angleterre, avoit une partie de fon douaire affignée fur Falaife, Domfront, & Bonne-ville fur Touque. Elle céda au Roi les prétentions qu'elle pouvoit avoir fur ces Places; & il lui donna en échange le Mans, & en cas que le dédommagement n'égalât pas pour le revenu ce qu'elle cédoit, le Roi lui promit de lui affigner le furplus fur des Domaines d'Anjou & de Touraine. Ainfi les Anglois n'eurent bientôt plus rien en Normandie. Mais le Roi ne demeura pas en fi beau chemin.

1204. *Autres expéditions de Philippe.* Guillelm. Brito. Trésor des Chartres.

Il partagea son Armée en deux. Il en donna une à Guillaume des Roches Sénéchal du Maine, qu'il fit joindre par Cadoc Général des Brabançons, pour entrer en Anjou, où ils prirent Angers & diverses autres Places. Il fit Guillaume des Roches Vicomte d'Anjou, & ce Seigneur par modestie ne voulut prendre que le titre de Sénéchal héréditaire, en quittant celui de Sénéchal du Maine, pour le remettre à la disposition de la Reine Bérengère, mais à charge de retour après la mort de cette Princesse, ou en cas que par quelque nouveau Traité, le Mans revînt à la Couronne de France.

Rigord. Trésor des Chartres. Cartulaire de Philippe Auguste, fol. 113.

Le Roi avec l'autre Armée marcha en Touraine & en Poitou. Il se rendit maitre des deux Capitales, & fit quelque tems après Sénéchal de Poitou Aymeri Vicomte de Touars. Loudun se soumit pareillement, & la plupart des Seigneurs du Poitou lui firent hommage, gagnés par les grandes promesses qu'il leur fit.

La Rochelle, Loches, & Chinon refusérent de se rendre; & comme la saison étoit avancée, le Roi se contenta de former le blocus des deux dernières, afin que rien n'y pût entrer pendant l'Hiver.

Dès l'ouverture de la Campagne suivante, il
1205. fit le siége de Loches, qu'il prit avec assez de peine, & en donna le Gouvernement à Drogon de Merlou. Chinon fut aussi obligé de se rendre. Ces deux Places étoient des plus fortes de ces quartiers-là.

Tant de conquêtes ne pouvoient guères manquer de donner de la jalousie à ceux qui ne voyoient pas volontiers Philippe devenir si puissant; mais les Croisades l'avoient délivré de la plupart des Princes dont il auroit eu le plus à craindre. Baudouin Comte de Flandres s'étoit croisé pour le secours de la Terre-Sainte, & l'on n'appréhendoit plus son retour, depuis que sa valeur, sa bonne fortune, & le secours des Vénitiens, l'avoient élevé sur le Trône de Constantinople, où

où il monta par la ruïne du Tyran Alexis Murfulphe, qui avoit étranglé de fa propre main le jeune Alexis fils de l'Empereur Ifaac l'Ange. Baudouin avoit été fuivi par Louis Comte de Blois, qui fut tué cette même année dans une embufcade par les Bulgares, où Baudouin fut auffi pris. Le Comte de Champagne étoit un enfant au berceau, dont le Roi étoit Tuteur. C'étoit dans ces Familles, où les Rois d'Angleterre trouvoient ordinairement des gens en pouvoir & en difpofition de faire de la peine aux Rois de France. Jean privé de ces reffources, n'avoit plus que Gui de Touars Duc de Bretagne, avec qui il pût prendre quelques mefures. 1205.

Gui de Touars, jaloux de tant de conquêtes, traite avec le Roi d'Angleterre.

Jufqu'alors ce Duc avoit été extrêmement uni avec la France contre le Roi d'Angleterre. La mort du jeune Duc Artur, dont il faifoit gloire d'être le vengeur, étoit le motif de cette liaifon. Mais entre les Princes, un motif de cette nature perd aifément toute fa force, quand les intérêts viennent à changer. La Ducheffe Conftance mère d'Artur ne vivoit plus. Il croyoit avoir jufqu'alors fait affez de mal au Roi d'Angleterre, pour fatisfaire aux obligations qu'il avoit à cette Princeffe, de l'avoir fait Duc de Bretagne en l'époufant. Il voyoit avec peine le Roi fur les frontières de Bretagne, tant du côté de la Normandie, que du côté du Maine, du Poitou, & de l'Anjou. La réunion de ces quatre Etats à la Couronne de France lui faifoit appréhender le même fort pour la Bretagne, où il n'avoit nul droit de fon chef, mais feulement du chef de fa femme, & que l'on pouvoit aifément lui contefter, puifqu'elle ne vivoit plus.

1206. *Rigord. Guilelm. Armoric.*

Toutes ces raifons le rendirent plus facile à écouter les follicitations du Roi d'Angleterre, trop foible pour lui nuire, mais affez fort pour le défendre, & le maintenir contre la France, fi ce Prince étoit une fois rétabli dans le Poitou & dans l'Anjou. Il traita donc avec lui, & lui promit de fe déclarer en fa faveur, auffi-tôt qu'il le ver-

verroit en-deçà de la mer avec une Armée.

1206. *Philippe en étant averti, marche en Bretagne, & oblige le Duc à demander la paix.*

Philippe, qui veilloit à tout, eut avis de ce Traité, & marcha ſans tarder en Bretagne, où il prit Nantes, & ravagea toute la frontière. Le Duc fut contraint de demander la paix, que le Roi lui accorda. Ce Prince aprés cette expédition paſſa par le Poitou, où il viſita les principales Places. Il y mit de bonnes garniſons, & crut n'avoir plus rien à craindre de ce côté-là. Mais il ne fut pas plutôt retourné à Paris, qu'il apprit que le Roi d'Angleterre étoit arrivé à la Rochelle avec beaucoup de Troupes; qu'à ſon arrivée quantité de Seigneurs de Poitou s'étoient hautement déclarés pour lui, & en particulier Aymeri Vicomte de Touars frère du Duc de Bretagne, & Sénéchal de Poitou.

Le Roi d'Angleterre prend Angers.

Le Roi d'Angleterre avec ſes Troupes, & celles des Seigneurs Poitevins de ſon parti, alla mettre le ſiège devant Angers, le prit, & commença à faire le dégât dans toutes les terres de la Nobleſſe qui n'avoit pas encore abandonné le parti de France.

Ibid.

Philippe, ſur cet avis, paſſa promptement la Loire avec ſon Armée, vint dans le Poitou, & ravagea toutes les terres du Vicomte de Touars, à la vue du Roi d'Angleterre, qui étoit campé à Touars même, mais qui n'oſa jamais ſe mettre en campagne.

Et repaſſe peu après dans ſon Royaume.

Ce Prince envoya de là faire des propoſitions de paix au Roi, qui ne refuſa pas une entrevue avec lui. On convint du lieu & de l'heure de la Conférence pour le lendemain. Mais on fut bien ſurpris, quand on ſut que le Roi d'Angleterre, au-lieu de venir au rendez-vous, étoit allé à la Rochelle, d'où il repaſſa en ſon Royaume. Néanmoins la Négociation ſe fit par Députés, & on conclut une trève pour deux ans, au bout deſquels la guerre recommença. Les François prirent Parthenai, & quelques Châteaux qui furent démolis. Henri Clément Maréchal de France, le Sénéchal d'Anjou, & le Vicomte de Melun, qui

Charta Treugæ apud du Chêne in Hiſt. Norm.

qui commandoient les Troupes du Roi, battirent dans une rencontre le Vicomte de Touars & Savari de Mauléon, qui étoient à la tête du parti d'Angleterre. Hugues de Touars frère du Vicomte, Henri de Lusignan, & quelques autres Seigneurs furent pris, & envoyés au Roi à Paris. 1208. Rigord.

On fit encore une nouvelle trève, pendant laquelle le Pape Innocent III fit conclure & prêcher en France une Croisade d'une nouvelle espèce. Ce ne fut point contre les Mahométans, mais contre les Hérétiques appellés Albigeois, dont les erreurs avoient infecté tout le Languedoc, & autant corrompu l'esprit de la Noblesse, que celui du Peuple. Ces Hérétiques avoient à leur tête le Comte Raimond de Toulouse, VI. du nom. Le Roi contribua à cette Croisade, autant que les ennemis qu'il avoit alors, & qu'il eut dans la suite sur les bras, lui laissérent la liberté de le faire. Nous y verrons même dans quelques années le Prince Louis son fils à la tête de l'Armée de France, y faire ses prémières armes. Pierre Roi d'Arragon y prit le parti du Comte de Toulouse contre les Croisés. Le fracas que cette expédition fit dans toute l'Europe, partagea l'attention qu'on y avoit à la guerre des Rois de France & d'Angleterre, & aux mouvemens que causoient en Allemagne & en Italie les intrigues des divers concurrens pour l'Empire, où le Pape Innocent III faisoit parfaitement valoir son autorité, aussi-bien que dans la Croisade, & dont Philippe Auguste n'étoit pas spectateur indifférent. Je vais tâcher de ranger les divers événemens de ces trois grandes affaires, qui se passérent en même tems. Je commence par la Croisade contre les Albigeois.

Croisade publiée contre les Albigeois.

Depuis l'établissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules, & la conversion de Clovis jusqu'au règne de Charlemagne, dans l'espace de plus de deux siècles & demi, à peine parut-il en France quelques vestiges de nouvelles erreurs. Un ou deux Imposteurs sous le Gouver-

1208. nement de Pepin, se firent suivre par quelque populace : mais ils furent aussi-tôt punis, & le Peuple incontinent desabusé. Sous les Rois de la prémière Race, on se piquoit très peu de science; & sans ce goût, on n'en prend guères à la nouveauté. Mais Charlemagne aiant par ses récompenses fait renaitre l'amour des Belles-Lettres, ranimé l'esprit d'étude, sur-tout dans les Ecclésiastiques, & remis la Théologie en vogue, aussi-tôt l'envie de se distinguer fut la source féconde d'un grand nombre d'erreurs : condition déplorable de l'esprit humain, qui ne peut sortir de ses ténèbres, sans se faire une illusion de ses propres lumières. Dès-lors s'émurent les Controverses sur le Mystère de l'Incarnation, & sur le Culte des Images, qui donnérent lieu au Concile de Francfort; suivirent les erreurs de Gotescalc sur la Prédestination, celles de Bérenger sur la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, de Gilbert Evêque de Poitiers sur la Trinité, de Pierre de Bruis, de Henri, de Pierre de Vaud ou Valdo, & de plusieurs autres, dont quelques-uns ajoutérent aux erreurs spéculatives, les maximes les plus abominables contre les bonnes mœurs.

Mais toutes ces Hérésies, quelque funestes qu'elles eussent été à l'Eglise, par les scandales qu'elles causérent parmi les Fidèles, n'avoient point eu de suite pour l'Etat, parce que nul Prince ne s'en étoit laissé corrompre, & qu'elles n'avoient point trouvé de Protecteurs, qui voulussent, ou qui pussent les défendre les armes à la main. Celle des Albigeois fut la prémière en France, contre laquelle, & pour laquelle on leva des Armées, on fit des siéges, on en vint à des combats, & qui ne put être abattue que par une sanglante guerre de plusieurs années.

Quels étoient leurs sentimens.

Cette Hérésie n'étoit qu'un renouvellement des erreurs capitales des anciens Manichéens, avec un mêlange de quelques autres blasphêmes. Ils admettoient deux Dieux, deux Créateurs, ou

deux

deux Principes; l'un à qui ils donnoient la qualité de Dieu bon; & l'autre qu'ils appelloient le mauvais, ou le Dieu malin. Ils faisoient le premier Créateur des choses visibles. Celui-ci avoit, selon eux, présidé à l'Ancien Testament. C'étoit un Dieu menteur, un Dieu cruel, un Dieu homicide; l'autre présidoit au Nouveau Testament, & étoit un Dieu véritable, aimable, & miséricordieux. Ils n'avoient aucun respect, ni aucune déférence pour les Ecritures de l'Ancien Testament. Ils traitoient le mariage de concubinage. Ils regardoient les Sacremens de l'Eglise comme des choses frivoles. Ils nioient la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, & la résurrection des corps. Ils détestoient le culte des Images. Ils défendoient de manger de la chair, des œufs, & de tout ce qui venoit des animaux. Ils avoient parmi eux comme divers Ordres. Il y avoit l'Ordre des Parfaits, & puis l'Ordre des Croyans, qui étoit un rang inférieur. Ils faisoient profession d'une grande chasteté, quoique par un abominable principe, que la pudeur m'empêche d'écrire, ils soutinssent non seulement qu'on ne péchoit point, mais encore qu'on ne pouvoit pas pécher, en s'abandonnant aux plus infames voluptés.

1208. Petrus Monach. Valis Cernai Hist. Albig. cap. 2.

Ils avoient encore bien d'autres maximes également extravagantes & impies, quoiqu'ils ne s'accordassent pas entre eux sur toutes. Mais ce que je viens d'en marquer, suffit pour montrer la ressemblance qu'ils avoient avec ces anciens Manichéens, si connus dans l'Histoire de l'Eglise, principalement par les ouvrages de S. Augustin.

Et les noms qu'on leur donnoit en France.

On leur donnoit divers noms en France. On les y appelloit en Latin *Bulgari*, & en François, d'un nom qui répond à ce mot Latin, & qui est encore aujourd'hui une injure très infame, dont on voit par-là l'origine, de laquelle on ne peut douter, en lisant l'Epitaphe d'Alix Comtesse de Bigorre, où il est dit qu'elle étoit fille de Gui de Montfort, qui pour la Foi MOURUT CONTRE

——— LES B*... ET ALBIGEOIS. Cette Epitaphe
1208. est au Monastère des Religieuses de Montargis.
* Le mot est tout au long dans l'Epitaphe. La raison pourquoi on leur donna ce nom en France, est que par le commerce qu'on avoit eu sous la seconde Race de nos Rois avec les Bulgares, on avoit appris qu'il y avoit beaucoup de ces Hérétiques parmi ces Peuples, & qu'apparemment ils étoient sujets au détestable péché, qui attira le feu du Ciel sur Sodome & sur Gomorre.

Ibid. On les nomma encore *Provençaux*, parce que la Provence fut fort infectée de ces erreurs, dans le tems qu'elles commencérent à se répandre en France. Leur abstinence, leur fausse modestie, la sévérité affectée de leurs maximes, quoiqu'ils fussent dans le fond très corrompus, leur fit donner aussi le nom de *Bons-hommes* Enfin on les appella *Albigeois*, & ce nom seul leur est demeuré. „ Ce furent les Etrangers, dit un Auteur contemporain, qui appellérent les Hérétiques Provençaux du nom d'Albigeois." Il n'en dit pas la raison; mais ce fut apparemment que ceux des Nations voisines de la France, qui prirent la Croix contre ces Hérétiques, en trouvérent beaucoup à Albi & aux environs.

Ibid. In Procemio.

Cette Hérésie prend naissance à Orléans. Dès le règne du Roi Robert, cette Hérésie parut à Orléans, & y fut introduite par une femme Italienne. Ce Prince l'an 1022 en fit condamner au feu les principaux Chefs, & entre autres deux Chanoines de la Cathédrale, ainsi que je l'ai raconté dans l'Histoire de ce règne. Dès-lors on en surprit plusieurs Sectateurs dans les quartiers de Toulouse, qui furent aussi condamnés à la mort: d'autres en grand nombre y demeurérent cachés à la faveur de la maxime en usage de tout tems parmi les Manichéens, de contrefaire leur créance, & de demeurer toujours mêlés parmi les Catholiques.

Pierre de Bruis la renouvelle. Pierre de Bruis sous le règne de Louis le Gros, & Henri son Disciple sous le règne de Louis le Jeune, semérent de nouveau ces dogmes impies en

en Provence & en Languedoc. Il en couta la vie à Pierre de Bruis, qui fut brulé vif à S. Gilles sur le Rhône. Mais les ménagemens qu'on eut depuis pour ces Hérétiques, ou la négligence des Pasteurs, laissérent tellement prévaloir cette détestable Secte, qu'elle gâta tout le Languedoc, & le Comte de Toulouse lui-même avec les plus considérables de ses Vassaux. A ces Manichéens Albigeois se joignirent des Ariens & des Vaudois, qui trouvérent un refuge dans les mêmes lieux, & contribuoient à y exterminer la Religion Catholique.

1208. Guilelm. de Podio Laurentii cap. 6. Roger de Hoveden.

La fureur avec laquelle les Sectateurs de cette Hérésie s'efforçoient de l'étendre de toutes parts, anima le zèle du Pape Innocent III, homme capable des plus grandes entreprises, & lui fit imaginer le moyen qu'il crut être le seul efficace pour arrêter un si grand mal. Ce fut de faire une Croisade de Catholiques contre un pays devenu presque entièrement Hérétique. Il ne le fit toutefois qu'après avoir tenté les autres voies, & y avoir envoyé d'excellens Missionnaires, du nombre desquels fut le saint Fondateur de l'Ordre des Dominiquains, S. Dominique. Ils convertirent plusieurs de ces Hérétiques; mais ce n'étoit rien en comparaison du nombre de ceux qui demeuroient dans l'erreur, ou qui y retournérent aussi-tôt après l'avoir abjurée. Ainsi le Pape vit bien qu'il falloit en venir à l'exécution de ce qu'il avoit projetté de faire, en cas que les voies de douceur ne lui réussissent pas.

Il eût en-vain espéré de rien exécuter sans le secours & l'agrément du Roi de France, dont le Comte de Toulouse étoit le Vassal, & cousin-germain par Constance sa mère, tante de ce Prince.

Légats envoyés en France à ce sujet.

Le Pape envoya en France avec la qualité de Légats, le Cardinal Galon & Arnaud Amauri Abbé de Cîteaux, pour exhorter le Roi & les Seigneurs François à prendre les armes contre les Hérétiques, & à rétablir la Religion Catholique dans le pays de Toulouse, de Narbonne, d'Albi,

Guilelm. de Podio

bi, de Cahors, & de Béfiers, où elle étoit presque anéantie ; & ils le priérent de trouver bon qu'on prêchât une Croifade par tout le Royaume pour ce fujet.

1208. Laurentii, cap. 10.

Le Roi approuva fort le deffein du Pape; mais il s'excufa d'aller en perfonne, & d'envoyer le Prince fon fils combattre les Hérétiques, jufqu'à ce qu'il eût fait la paix avec le Roi d'Angleterre, qui ne manqueroit pas de rompre la trêve, dès qu'il le verroit occupé ailleurs. Il favoit de plus que l'Empereur Othon IV n'attendoit que l'occafion de fe venger des oppofitions, que la France avoit faites à fon élection. Néanmoins, malgré tout ce qu'il avoit à craindre de ces deux puiffans ennemis, il promit de fournir pour la Croifade quinze mille hommes entretenus à fes dépens, & bien équipés, & de donner la liberté à fes Sujets de s'enrôler & de prendre la Croix ; & il accorda aux Légats la permiffion de faire prêcher par-tout la Croifade dans fon Royaume.

Guillelm. Brito L. 8.

Le Comte de Toulouse aiant été informé de tout ce qui fe paffoit, vint fort alarmé trouver le Roi, qui lui confeilla d'avoir plus de docilité pour les confeils du Pape, & plus de foumiffion à fon autorité. Ce n'étoit-là ni l'inclination, ni l'intention du Comte, entêté de l'Héréfie au-delà de tout ce qui fe peut imaginer. Ne pouvant donc obtenir du Roi qu'il empêchât la publication de la Croifade, il lui dit qu'il auroit recours à l'Empereur, pour en obtenir du fecours contre fes ennemis, ou pour détourner le Pape du deffein qu'il avoit de lui déclarer la guerre, & qu'il iroit inceffamment voir ce Prince. Le Roi lui repartit, qu'il lui défendoit d'avoir commerce, & de faire aucun Traité avec l'Empereur, qui étoit ennemi de la France. Le Comte ne laiffa pas d'aller trouver Othon, qui le reçut mal, & rejetta toutes les propofitions qu'il lui fit, par l'horreur qu'il conçut de fon attachement à l'Héréfie, & de la vie débordée & fcandaleufe qu'il menoit depuis longtems.

Guillelm. de Podio cap. 13.

Ce

Ce Comte étoit en effet un homme d'un génie brutal, adonné presque dès l'enfance aux plus excessives débauches, jusqu'à abuser de sa propre sœur, cherchant quelquefois moins le plaisir que le crime même dans ses plus scandaleux excès. Il épousoit des femmes sans nul égard aux degrés de parenté, & les répudioit pour la moindre chose. Trois de celles qu'il avoit épousées les unes après les autres, étoient vivantes dans le tems dont je parle. Il s'emparoit sans nul égard des biens des Eglises, enlevoit les Terres & les Châteaux à ses voisins, railloit éternellement des choses de la Religion, & s'étoit tellement dévoué au parti des Hérétiques, que lui-même disoit quelquefois, qu'il prévoyoit bien les malheurs que lui attireroient l'affection & l'attachement qu'il avoit pour eux; mais qu'il feroit ravi de les leur témoigner, en sacrifiant jusqu'à sa propre vie: & ils l'avoient tellement ensorcelé & infatué, qu'il étoit persuadé, que quelques crimes qu'il eût commis, il seroit sauvé, pourvu qu'il eût le bonheur de mourir entre leurs mains.

1208. *Caractère du Comte de Toulouse Chef des Albigeois.* Petrus Vall. Cernai.

Tel étoit Raimond VI, Comte de Toulouse, Marquis de Provence, Duc de Narbonne, digne Chef & Protecteur des plus infames & des plus extravagans Hérétiques qui furent jamais. Sa conduite n'aiant pas moins irrité le Roi que le Pape, tous deux déclarérent publiquement qu'ils le livroient à la haine publique, & donnoient à quiconque pourroit s'emparer de ses Places & de tout son Domaine, permission de le faire, sauf les droits du principal & souverain Seigneur : c'est-à-dire du Roi de France, & par dessus tout cela le Pape l'excommunia.

Guillelm. Brito L. 8.

Epist. Innocent. chez Catel, Hist. des Comtes de Toulouse.

Aussi-tôt la Croisade fut prêchée, & les Peuples invités à prendre les armes contre les Hérétiques aux mêmes conditions, & avec les mêmes Indulgences & Privilèges des Croisades publiées autrefois contre les Sarasins. La publication se fit avec beaucoup de succès. Un grand

1208. nombre de Prélats, de Seigneurs, & de gens de toutes conditions s'enrôlérent à l'envi, & se mirent une Croix sur la poitrine, au-lieu que dans les Croisades pour la Terre-Sainte, on la portoit sur l'épaule : & l'on fit cette distinction, parce qu'il y avoit encore des gens qui se croisoient tous les jours pour le voyage d'Outremer.

Les plus considérables de ceux qui se croisérent contre les Albigeois, furent Guillaume Archevêque de Bourges, Pierre Archevêque de Sens, Robert Archevêque de Rouen, les Evêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, de Lisieux, de Baieux, de Chartres, Eudes Duc de Bourgogne, Simon Comte de Montfort, & Gui son frère, Hervé Comte de Nevers, les Comtes d'Auxerre, de S. Paul, de Bar sur Seine, Guichard de Beaujeu, Guillaume des Roches Sénéchal d'Anjou, Gautier de Joigni, Gui de Lévis, & Lambert de Touri.

Le Comte de Toulouse, pour conjurer la tempête qui se formoit contre lui, avoit envoyé à Rome l'Archevêque d'Ausch, & Raimond de Rabasteins, autrefois Evêque de Toulouse, pour se plaindre au Pape de la dureté dont l'Abbé de Cîteaux le traitoit, & le prier d'envoyer un autre Légat en Languedoc. Le Pape, pour mettre le Comte tout-à-fait dans son tort, y consentit, & nomma Milon Notaire de l'Eglise Romaine, pour aller en Languedoc faire la fonction de Légat; mais avec ordre de ne rien faire sans le conseil de l'Abbé de Cîteaux. Cet Abbé alla au-devant du nouveau Légat jusqu'à Auxerre, d'où ils vinrent ensemble saluer le Roi, qui étoit à la Ville-neuve dans le Sénonois, & ils le conjurérent de nouveau de la part du Pape, de ne pas abandonner la cause de la Religion, dans les conjonctures fâcheuses où elle se trouvoit.

Milon alla de là en Provence, & assembla au Château de Monteil plusieurs Prélats, pour avoir leur avis sur la manière dont il devoit en

user

ufer avec le Comte. Il fut réfolu que le Légat le citeroit pour comparoitre devant lui à Valence. 1208.

Le Comte fachant que l'Armée des Croifés s'affembloit, & fe voyant perdu fans reffource, obéit à l'ordre du Légat, & lui promit de fe foumettre à tout ce qu'il fouhaiteroit de lui. Dès qu'il eut lâché ce mot, le Légat lui ordonna de lui livrer fept Forterefles en Provence, pour fureté de la parole qu'il lui donnoit, touchant fa parfaite foumiffion. Secondement, il voulut que les Gentilshommes & les Confuls des Villes d'Avignon, de Nîmes, & de S. Gilles, fuffent les cautions du Comte, & qu'ils juraffent de ne le plus reconnoitre pour leur Seigneur, fuppofé qu'il manquât à fa promeffe. En troifième lieu, qu'en cas qu'il violât fon ferment, il confentît à perdre le Comté de Melgueil, & que ce Comté fût mis à la garde du S. Siège. Le Comte de Touloufe accepta tout cela; & le Légat envoya auffi-tôt Thédife Chanoine de Gènes, que le Pape lui avoit ajoint dans fa Légation, pour prendre poffeffion au nom de l'Eglife Romaine, des fept Forterefles que le Comte devoit livrer en Provence.

Il promet de fe foumettre.

Petrus Vall. Cern. c. 11.

Ces préludes étoient déja fort fâcheux pour Raimond, & l'engagérent de fe foumettre aux ordres du Légat, bien général. Enfuite il alla avec le Légat à faint Gilles, où il devoit recevoir l'abfolution de fon excommunication. La cérémonie s'en fit dans toutes les formes.

Et reçoit l'abfolution de fon excommunication.

Le Comte vint en chemife à la porte de l'Eglife de faint Gilles, où l'on avoit apporté le faint Sacrement & plufieurs reliques. Là, en préfence du Légat & d'un grand nombre de Prélats, il jura * qu'il feroit obéiffant aux ordres qu'il recevoit de la part de l'Eglife Romaine, & qu'il exécuteroit fidèlement ce qu'il avoit promis au Légat

* Ce ferment eft rapporté tout au long dans l'Hiftoire des Comtes de Touloufe par Catel, Cap. 21.

1208. gat à Valence. Après ce serment le Légat lui mit son étole au cou, lui donna l'absolution, & l'introduisit dans l'Eglise, en le frappant à coups de verges.

La foule du Peuple étoit si grande, que le Comte ne put sortir par la même porte qu'il étoit entré. On le conduisit par les souterrains de l'Eglise, & on le fit passer devant le Tombeau de Pierre de Châteauneuf Religieux de Cîteaux, & Missionnaire Apostolique en Languedoc, que les Hérétiques avoient assassiné, à ce qu'on croyoit, par l'ordre du Comte de Toulouse, qui fit ainsi par hazard, & en équipage de criminel, amende honorable à ce saint Martyr.

Le Comte aiant reçu l'absolution, & commencé à exécuter une partie des choses qu'on lui or-

1209. donna, & entre autres la restitution des biens & des privilèges de diverses Eglises, il pria le Légat de lui donner la Croix, & de le mettre sur la liste des Croisés; ce que le Légat lui accorda. C'étoit une adresse de ce Comte, qui vouloit

Cap. 13. par-là, en vertu du privilège des Croisés, mettre ses terres à couvert des ravages de l'Armée qui s'approchoit.

Elle se rendit à Lyon vers la saint Jean. Le Comte alla au-devant, & promit aux principaux Chefs de contribuer avec eux de tout son pouvoir à l'extirpation de l'Hérésie. Il leur livra quelques Châteaux pour assurance de sa parole, & leur offrit même son propre fils en ôtage.

Quelles étoient ses vues dans cette feinte.

Par cette soumission & cette franchise affectée, le Comte mettoit à couvert Toulouse sa Capitale, & les autres Villes qu'il possédoit en propre, & où il avoit le Domaine immédiat; mais il ne pouvoit pas sauver plusieurs Seigneurs ses Vassaux ou ses amis, qui aussi gâtés & aussi Hérétiques, & plus fiers que lui, ne pouvoient se résoudre à déférer si aveuglément aux ordres du Pape. Roger Vicomte de Béziers & de Carcassonne son neveu, Bernard Comte de Foix, Pierre Roger Seigneur de Cabaret, Raimond de Ter-

mes,

mes, Aimeri de Montréal, Guillaume de Minerbe, Roger de Comminge, & quelques autres encore protégeoient les Hérétiques, les uns hautement, les autres couvertement. C'étoit contre eux, après la paix accordée au Comte de Toulouse, que se devoit faire l'effort des Croisés. Le Vicomte de Bésiers & de Carcassonne fut le prémier attaqué. 1209.

L'Armée ne laisse pas de marcher contre Bésiers, dont les Habitans sont massacrés. Cap. 15.

Les Chefs de l'Armée, en approchant de Bésiers, firent avertir les Catholiques par l'Evêque, de s'en retirer, pour n'être point enveloppés dans le carnage qu'on étoit résolu d'y faire des Hérétiques; & on les exhorta à suggérer quelque moyen à l'Armée de surprendre la Place. Mais personne n'en voulut sortir, soit qu'ils craignissent les Hérétiques, soit qu'ils crussent la Ville en état de se bien défendre.

A peine l'Armée commençoit à prendre ses quartiers, qu'il se fit une sortie de la Place, où quelques-uns des Croisés furent tués. Ce qui irrita tellement les Ribauds, qui étoient en ce tems-là une Troupe de Soldats qu'on employoit aux actions les plus dangereuses, que sans attendre l'ordre, ils prirent des échelles, les allérent planter contre la muraille, & y donnérent un assaut si brusque, qu'ils l'emportérent. Ils firent ensuite passer au fil de l'épée sans quartier tout ce qui ne put échapper à leur fureur. Le nombre des morts, en y comprénant les hommes & les femmes qu'on massacra sans distinction, fut de trente mille. Quelques-uns en comptent beaucoup plus, & d'autres beaucoup moins. La Ville fut prise au jour de la Magdelaine de l'an 1209. Guilelm. Brito L. 8.

Prise de Carcassonne par capitulation.

De là l'Armée marcha à Carcassonne, & cette Place après beaucoup de résistance fut prise par capitulation, ou comme l'écrit un autre Historien contemporain, l'unique de ce tems-là que l'on ne voie pas se déchainer contre le Comte de Toulouse, ce fut par la terreur subite des Habitans: ils abandonnérent la Place, & s'enfuirent par des lieux souterrains, lorsqu'ils surent que le Vi- Guilelm. Brito L. 8. Auteur:

1209. anonyme chez Catel, Histoire des Comtes de Toulouse.

Vicomte de Béſiers avoit été arrêté par le Légat, que ce Seigneur avoit été imprudemment trouver ſans ſauf-conduit.

Juſqu'à la priſe de Carcaſſonne, il ne paroît pas qu'il y eût eu aucune prééminence entre les Seigneurs Croiſés; mais tous bien unis enſemble par la prudence du Légat Milon, ils agiſſoient de concert, commandant chacun leurs Vaſſaux, & ceux qui s'étoient donnés à eux. Après la reddition de cette Place, pluſieurs propoſérent d'élire quelqu'un d'entre eux pour commander en chef, & ſe charger de la défenſe des Villes qu'on avoit conquiſes.

Petrus Vall. Cernai, Cap. 17.

Le choix tomba d'abord ſur le Comte de Nevers, & à ſon refus ſur le Duc de Bourgogne, qui ne jugea pas à propos non plus d'accepter ce commandement. Ni l'un ni l'autre ne voulurent chagriner le Comte de Toulouſe, ou peut-être ils appréhendérent de ne pouvoir pas ſoutenir cette guerre avec des Troupes, ſur leſquelles le Général n'avoit d'autorité, qu'autant que les Seigneurs de qui elles dépendoient, voudroient lui en donner. Elles ne s'étoient engagées à demeurer en campagne que pour un tems, & ils prévoyoient que lorſque la prémière ferveur feroit rallentie, elles les abandonneroient. De plus, ils ſe doutoient bien que le Comte de Toulouſe, à la prémière occaſion qu'il en auroit, s'échapperoit du camp, & ſe mettroit à la tête des Hérétiques. Le pays étoit plein de Forteresſes, qui étoient la plupart occupées par la Nobleſſe de ce parti. Enfin le Roi d'Arragon paroiſſoit fort diſpoſé à prendre la défenſe du Comte de Toulouſe ſon beau-frère, & en ce cas, la partie ne feroit pas tenable, à moins que le Roi de France n'y employât toutes ſes forces; ce que les défiances qu'il avoit du Roi d'Angleterre & de l'Empereur, ne lui permettoient pas de faire.

Il étoit néanmoins de la dernière importance d'avoir un Chef, & un Chef du prémier mérite, capable de conduire juſqu'au bout une entrepriſe,

se, qui avoit si bien commencé. Voici comme on s'y prit pour ôter tout lieu à la jalousie & aux brigues. On nomma deux Evêques, quatre Chevaliers, & Arnaud Amauri Abbé de Citeaux, que le Pape avoit fait de nouveau son Légat, & on leur donna pouvoir de choisir le Général, après qu'on leur eut fait promettre de n'avoir égard dans leur choix, qu'à la gloire de Dieu & au bien commun. 1209.

Le Comte de Montfort est élu Général des Croisés.

S'étant assemblés sur ce sujet, ils élurent tous d'une voix Simon Comte de Montfort, qui refusa absolument cet emploi, à l'exemple du Comte de Nevers & du Duc de Bourgogne. Ces deux Seigneurs, & la plupart des autres firent en-vain tous leurs efforts pour l'obliger à l'accepter; en-vain le Légat se jetta à ses piés pour le fléchir, il tint toujours ferme. Alors le Légat se levant, & prenant un ton d'autorité que lui donnoit son caractère: „ Je vous commande, lui dit-il, de „ la part de Dieu & du Pape, & en vertu de l'o„ béissance que vous leur devez, de vous char„ ger de l'emploi que l'on vous présente, & pour „ lequel on ne vous choisit, que parce qu'on le „ juge nécessaire au bien de la Religion & de „ l'Eglise." Ibid.

Ces paroles du Légat surprirent le Comte & l'ébranlérent. L'applaudissement que toute l'Assemblée y donna, l'honneur qu'un tel empressement lui faisoit, l'obligation où le Pape, les Légats, & tous les Seigneurs de l'Armée se mettoient par-là, de le seconder dans la suite, tout cela fit qu'il se rendit.

Caractère de ce Seigneur.

Ce Seigneur dans la vérité étoit celui de toute l'Armée, à qui cet honneur étoit le plus justement dû. Il étoit alors Chef de l'illustre Maison de Montfort-l'Amauri, & portoit encore la qualité de Comte de Leicestre, titre qui lui venoit de ses ancêtres, fort attachés pendant longtems aux Rois d'Angleterre. Il étoit grand homme de guerre, & s'étoit toujours signalé par son courage & par sa conduite dans les plus fameuses expédi- Cap. 11.

péditions. C'étoit l'homme de son tems le mieux
1209. fait, de la plus belle taille, & de la meilleure mine, vif, agissant, infatigable, intrépide, entreprenant, également sage & heureux dans ses entreprises; & avec toutes ces qualités de Héros, il avoit une douceur, une affabilité, une honnêteté, qui le rendoient aimable à tout le monde. Une action qu'il venoit de faire au siége de Carcassonne, lui avoit gagné le cœur de toute l'Armée. Dans l'attaque de la seconde enceinte de la Ville, les assiégés avoient disposé leurs pierriers de telle manière, & en si grand
Cap. 16. nombre, que les assaillans battus de toutes parts, furent obligés d'abandonner le fossé dont ils s'étoient d'abord emparés. Un Gentilhomme aiant eu la cuisse cassée, ne pouvoit faire retraite avec les autres, & demeuroit exposé à la fureur des Habitans, qui ne faisoient quartier à personne. Le Comte l'aiant apperçu, retourna au fossé seul avec son Ecuyer, & au travers d'une grêle effroyable de pierres & de flèches, le prit & l'emporta. Enfin ce qui relevoit infiniment le mérite de ses autres vertus, c'est qu'il étoit autant distingué par sa piété & par son éloignement de toutes sortes de débauches, que par tout le reste.

Matth. Paris. C'étoit-là sans doute un digne Chef d'une guerre sainte; & il soutint glorieusement cette qualité. Après s'être fait mettre entre les mains le Vicomte de Béziers, qui mourut quelque tems après en prison, & donné ses ordres pour la conservation de plus de cent Châteaux ou Forteresses, qui s'étoient rendus partie avant le siége de
* Guillelm. de Podio, Cap. 14. Carcassonne, partie depuis qu'il avoit été élu Général, il commença par envoyer de tous côtés des Missionnaires, pour ramener à l'Eglise par une sincère obéissance, ceux que la terreur des armes avoit déja soumis malgré eux.

Il proposa au Comte de Nevers & au Duc de Bourgogne, de prolonger la Campagne encore quelque tems, quoique le terme de l'engagement qu'ils avoient pris avec les Légats, fût expiré; leur

leur repréfentant la néceffité de fe faifir de quelques Châteaux voifins de Carcaffonne, d'où les ennemis faifoient fans ceffe des courfes, & défoloient tout le pays. Il commença dès-lors à éprouver les difficultés qu'il avoit prévues, & pour lefquelles il avoit eu tant de peine à accepter le Commandement. 1209. Petrus de Vall. Cernai, c. 20.

Le Duc de Bourgogne, & le Comte de Nevers étoient mal enfemble, & la grande liaifon que le Duc affectoit d'avoir avec le Comte de Montfort, donnoit de la jaloufie au Comte de Nevers; de forte que bien que ce Comte eût beaucoup contribué à faire élire le Comte de Montfort Général de l'Armée de l'Eglife, il n'en parut pas plus zélé pour feconder fes deffeins. Le Duc de Bourgogne demeura avec fes Troupes; mais le Comte de Nevers fe retira avec les fiennes, & ce mauvais exemple fut fuivi de beaucoup d'autres Seigneurs; ce qui affoiblit extrêmement l'Armée Catholique. *Il eft abandonné du Comte de Nevers.*

Le Comte de Montfort ne laiffa pas d'aller avec le Duc de Bourgogne fe préfenter devant Alzone, qui lui ouvrit fes portes. Il fe faifit du Château de Faniaux, que les ennemis avoient abandonné. Caftres & Lumbez fe donnérent à lui. Il fit infulter la Forterefse de Cabaret, peu éloignée de Carcaffonne; mais il fut repouffé, & obligé de fe retirer. Cap. 22. 23. & 24.

Le Duc de Bourgogne, après ces expéditions, lui fit agréer fon départ, vu la rigueur de la faifon, qui ne permettoit aucune entreprife; & ainfi le Comte demeura avec très peu de Troupes. Mais fa réputation, fon adreffe, & le talent qu'il avoit de gagner les cœurs, lui fit faire de nouvelles conquêtes pendant l'Hiver. Pamiers, Mirepoix, Albi, & prefque tout l'Albigeois fe foumirent à lui. Il attaqua Priffan, Forterefse qui appartenoit au Comte de Foix, un des principaux Chefs des Hérétiques. Ce Comte voyant qu'on lui avoit déja enlevé plufieurs petites Places, vint trouver Montfort au fiège de Priffan, lui protef- *Et du Duc de Bourgogne, & ne laiffe pas de continuer la Campagne avec fuccès.* Cap. 25.

ta

ta qu'il étoit résolu de renoncer au parti des Hé-
1209. rétiques, & de se soumettre à l'Eglise. Montfort ne se fia pas à sa parole, & ne voulut lui accorder la paix, qu'à condition qu'il lui abandonneroit Prissan, & lui donneroit son fils en ôtage. Le Comte de Foix accepta ces conditions, & Montfort retourna à Carcassonne, pour donner quelque relâche à ses Soldats.

Ces heureux succès de Simon de Monfort causoient beaucoup de chagrin & d'inquiétude au Comte de Toulouse, qui voyoit enlever les Châteaux & les Villes de ses Vassaux, sans oser s'y opposer, & sans savoir quel parti prendre. Les Places qu'il avoit données en ôtage au Légat, le retenoient bien plus que le serment qu'il avoit fait de ne pas soutenir les Albigeois; mais il ne put contenir sa colère, lorsque Montfort, par le conseil du Légat, lui proposa de faire une cession des Villes, des Châteaux, & des Terres que l'Armée Catholique avoit conquises, & de traiter des conditions auxquelles il renonceroit à la plupart de ces Domaines. Montfort lui fit cette proposition, en le menaçant de lui déclarer la guerre, & de se saisir de tout ce qu'il pourroit enlever de ses Etats, s'il refusoit un accommodement.

Auteur anonyme chez Catel.

Raimond répondit au Comte de Montfort, qu'il ne prétendoit point avoir rien à démêler avec lui, ni avec le Légat; qu'aiant été absous de son excommunication par l'autorité du Pape, on n'avoit nul droit d'envahir ou de retenir aucune partie de ses Etats, ni aucune des Places ou des Terres que ses Vassaux tenoient de lui; qu'il iroit porter lui-même ses plaintes au Pape, sur les injustes vexations qu'on lui faisoit; que si le Pape ne lui rendoit pas justice, il auroit recours au Roi de France & à l'Empereur. Il alla en effet quelque tems après à Rome, & négocia assez heureusement auprès du Pape. Mais la mauvaise conduite qu'il tint dans la suite, l'empêcha de

de profiter des bonnes dispositions où il l'avoit mis. 1209.

Dans le dessein que le Comte de Montfort avoit de retenir ses conquêtes, il n'avoit pas seulement affaire au Comte de Toulouse, mais encore à Pierre II. Roi d'Arragon, pour Carcassonne, dont le Domaine appartenoit à ce Prince, qui lui-même tenoit cette Ville en fief de la Couronne de France. Il tiroit son origine des anciens Comtes de Barcelone, devenus avec le tems par des alliances, Rois d'Arragon, Comtes de Provence, Seigneurs de Majorque, & de quelques autres Etats. Il étoit bon Catholique; mais le Comte de Toulouse avoit épousé sa sœur, & lui avoit épousé Marie, fille & héritière de Guillaume Seigneur de Montpellier; c'étoit par-là qu'il avoit acquis la Seigneurie de Carcassonne, que le Vicomte dont j'ai parlé, tenoit de lui. Le droit qu'il avoit sur cette Place, l'avoit obligé de venir durant le siége au camp des Catholiques, pour tâcher de ménager un accommodement entre eux & le Vicomte qui la défendoit.

Ce qu'il fit pour retenir ses conquêtes.

Gesta Comitum Barcinonensium, Cap. 24.

N'aiant pu réussir il s'étoit retiré en Arragon, fort mécontent de voir qu'on s'emparoit ainsi de ses Etats, & qu'on enlevoit plusieurs Places à ses Vassaux, comme au Comte de Foix, & à quelques autres, sous prétexte d'en chasser les Hérétiques; & il pensoit tout de bon à se faire raison. Le Comte de Montfort qui s'en doutoit, tâcha de le gagner, & le pria de lui confirmer la possession de Carcassonne, à condition de l'hommage, tel que le Vicomte Roger le lui rendoit auparavant. Mais il n'y voulut point consentir: au contraire, tandis qu'il amusa pendant quinze jours le Comte à Montpellier, il traita sous-main avec plusieurs Seigneurs & Gentilshommes des environs de Bésiers, de Carcassonne & d'Albi, pour les engager à reprendre les armes, leur promettant de les soutenir de toutes ses forces.

Petrus Valt. Cernai, Cap. 26.

Il n'eut pas de peine à ranimer des gens, qui ne s'étoient rendus que par la crainte de n'être pas

La Noblesse se soulève.

pas défendus contre l'Armée des Croisés : & Montfort fut bien surpris de voir tout à coup en divers endroits, presque toute la Noblesse se soulever contre lui. La révolution fut telle, qu'en très peu de tems, il perdit plus de quarante, tant Villes que Forteresses, & qu'il ne lui demeura de Places considérables, qu'Albi, Carcassonne, Pamiers, & cinq Châteaux.

1209. *contre lui en plusieurs endroits.* Sommaire de l'Hist. des Albigeois tiré du Trésor des Chartres.

Tout ce que pouvoit faire le Comte de Montfort en cette fâcheuse conjoncture, étoit de tâcher de conserver le peu qui lui restoit, n'aiant pas de Troupes pour faire aucune entreprise ; jusqu'à ce que la Comtesse Alix sa femme, lui aiant amené vers le Carême un renfort d'assez bonnes Troupes, il s'en servit pour recouvrer plusieurs Places, & entre autres la Forteresse de Minerbe, poste très fort au Diocèse de Carcassonne, qui lui fut rendu au mois de Juillet de l'an 1210. Il prit encore une autre Place importante, appellée le Fort de Termes, par le secours d'un grand nombre de Croisés, qui arriva fort à propos. Il lui en venoit ainsi, tantôt de France, tantôt de Bretagne, tantôt d'Allemagne, tantôt de Lorraine; mais ils s'en retournoient après quarante jours de service, qui étoit le tems de leur engagement.

Il ne laisse pas de prendre encore diverses Places. Ibid.

1210.

Combat de Thénière où les Albigeois sont défaits.

Je trouve dans un Titre original de la Maison de Fontange-d'Aubroque, que cette même année il y eut un combat entre les Troupes des Albigeois & les Troupes Catholiques dans la Vallée de Thénière. Les Catholiques étoient commandés par le Seigneur Jean de Beaumont Baron de Beaumont, Seigneur de Thénière, un des Lieutenans du Comte de Montfort. Les Albigeois y furent défaits, & ensuite chassés de tout ce Canton. Cette victoire fut regardée comme si importante pour la Province de Rouergue, que par reconnoissance les Consuls de la Ville & du Comté de Rodez s'obligérent à porter tous les ans le vingt-unième d'Octobre au Seigneur de Thénière, à son Château de Thénière, six florins d'or,

d'or, & de crier par trois fois, *Vive lou Seignou de Beaumont & de Thénière que nous a défendus & parats des Albigez & Bulgares.* Cette Terre est venue par succession à la Maison de Fontange-d'Aubroque, & tombée ensuite dans celle de Chambonas par le mariage de Dame Marie Charlotte de Fontange-d'Aubroque héritière de cette Maison, avec Henri Joseph de la Garde Marquis de Chambonas. 1210.

Il falloit autant d'habileté qu'en avoit le Comte de Montfort, pour profiter de ces secours passagers de Troupes ramassées, sans discipline & sans expérience : mais il s'en servoit à propos, sur-tout dans les attaques brusques, où le desir que les Soldats avoient d'accomplir leur vœu, & l'espérance de mourir pour la Religion, faisoient qu'ils ne se ménageoient point.

Ce qui soutenoit son parti, étoit l'union étroite qu'il avoit avec les Légats, & l'attachement que le Comte de Toulouse conservoit pour les Hérétiques; attachement que malgré sa dissimulation, il ne faisoit que trop connoître. Le dessein des Légats étoit de le dépouiller de son Etat, & d'y installer le Comte de Montfort, desespérant sans cela d'y pouvoir détruire l'Hérésie.

Les Légats excommunient de nouveau le Comte de Toulouse.

Dans cette vue ils ne gardoient guères de mesures avec le Comte de Toulouse; & sur ce qu'il exigeoit de certains péages, auxquels il s'étoit engagé de renoncer par le serment qui avoit précédé son absolution, ils l'excommuniérent de nouveau. Il obtint d'eux toutefois qu'il se tiendroit à Narbonne une Conférence, où il se trouva avec le Roi d'Arragon, & où le Comte de Montfort vint accompagné de l'Evêque d'Uzès, & de l'Abbé de Cîteaux. Le Roi d'Arragon fit si bien, que les Légats consentirent à laisser au Comte de Toulouse toutes les Terres de son Domaine, celles de ses Vassaux Hérétiques, & la troisième partie de celles de plusieurs autres Hérétiques qui ne relevoient point de lui, pourvu que dans toutes les Terres de son obéissance, il prof- Ibid.

Responsio Concilii Vaurensis ad Petrum Reg. Arragon.

proſcrivît l'Héréſie, & en chaſsât tous les Sectateurs.

1210. A la vérité, les Légats s'attendoient bien que par ſon opiniâtreté & par entêtement pour l'erreur, il n'agréeroit pas cet accommodement, tout avantageux qu'il étoit; ou que s'il l'acceptoit, il ne l'exécuteroit point. Mais ils vouloient le mettre entièrement dans ſon tort. Ce qu'ils avoient prévu, arriva; car après avoir fait ſemblant de gouter cette propoſition, il partit le lendemain ſans le voir.

Le Comte de Montfort profita de l'occaſion. Il gagna le Roi d'Arragon, que la conduite bizarre du Comte de Toulouſe irrita contre lui. La Ville de Carcaſſonne fut cédée à Montfort, & ſon hommage reçu par le Roi d'Arragon. Il conclut même le mariage de ſa fille avec Jaques fils ainé de ce Roi, qui le lui mit entre les mains pour l'élever, juſqu'à ce que le Prince & la fille du Comte fuſſent en âge d'être mariés.

Par cette démarche, le Roi d'Arragon parut abandonner les intérêts du Comte de Toulouſe, & devoit rompre entièrement avec lui; d'autant plus que la fille du Comte de Montfort, qu'il faiſoit épouſer à ſon fils, avoit déja été accordée avec le fils du Comte de Toulouſe. Mais on fut fort ſurpris, quand peu de tems après, le Roi d'Arragon traita du mariage de ſa ſœur avec le fils du Comte de Toulouſe; & les Légats, auſſibien que le Comte de Montfort, commencérent à s'en défier plus que jamais.

Montfort reçoit un ſecours conſidérable de Croiſés, avec lequel il prend Lavaur.

Sur ces entrefaites, arriva un Corps conſidérable de Croiſés, du nombre deſquels étoient les Evêques de Paris, & d'Auxerre, Enguerrand, Couci, Robert de Courtenai, Inel de Mante, & quelques autres Seigneurs. Avec ce ſecours, Montfort prit la Forteresse de Cabaret, qu'il avoit une fois inutilement attaquée; & de là il alla aſſiéger Lavaur, Place très forte, & où il y avoit preſque autant de gens pour la défendre, qu'il en avoit pour l'aſſiéger. Durant ce ſiège, Ro-

Robert de Courtenai & le Comte d'Auxerre son frère, proches parens du Comte de Toulouse, firent inutilement tout leur possible, pour le détacher du parti des Albigeois. On étoit convaincu, malgré tout ce qu'il pouvoit dire, qu'il les favorisoit en cachette ; & l'on sut qu'il avoit fait entrer la nuit dans Lavaur de ses propres Soldats, pour en fortifier la garnison, quoique lui-même fût présent au camp des assiégeans. On dissimula toutefois, dans l'espérance de le gagner avec le tems. Mais il tint une conduite durant tout ce siège, qui ne laissa plus aucun lieu de douter de son opiniâtreté dans ses prémiers desseins. Il ne voulut faire amener de ses magasins de Toulouse, aucunes machines. Il ne venoit de cette Ville que très peu de vivres au Camp de la Foi, c'est ainsi qu'on appelloit le Camp des Croisés ; & dans la suite il n'en vint plus du tout. Le Comte de Foix, de concert avec lui, dressoit des embuscades aux Troupes qui arrivoient à l'Armée, & en fit une fois entre autres périr un très grand nombre. Malgré tout cela, le Comte de Montfort vint à bout de la Place, au mois de Mai, & les assiégés furent obligés de se rendre à discrétion.

1210. Petrus Vall. Cernai.

1211.

Comme cette Place étoit un des principaux asyles de l'Hérésie ; que les assiégés avoient exercé de grandes cruautés contre ceux qu'ils avoient pris dans les sorties ; que pour insulter aux Catholiques, ils avoient fait à leurs yeux mille insolences & mille impiétés sur leurs murailles ; le Comte de Montfort voulut en faire un exemple de terreur pour les autres Villes Hérétiques. Il fit pendre Aimeri de Montréal, qui s'étoit jetté dedans pour la défendre, parce qu'elle appartenoit à Giraude sa sœur, Hérétique obstinée. Il fit jetter cette infortunée Dame dans un puits, fit passer par le fil de l'épée quatre-vingts Gentilshommes qui y furent pris, & condamna au feu un grand nombre d'autres, tant Bourgeois que Soldats.

Châtimens terribles qu'il fit dans cette Ville.

La-

1211. Cap. 50. Lavaur n'appartenoit pas au Comte de Toulouse ; car ce n'étoit pas à quoi on avoit le plus d'égard : on alloit aux Places où l'on favoit qu'il y avoit le plus d'Hérétiques. Mais depuis le siège de Lavaur, où il donna tant de marques de sa mauvaise foi & de ses mauvaises intentions, les armes des Croisés furent principalement employées contre ses Places. On lui prit Castelnaudari, Rabasteins, Mongausi, Montagut, Gaillac, Causac, Sévérac, Guépie, Saint Marcel, Saint Antonin, Caffés, & Montferrant, où le Comte Baudouin son frère fut fait prisonnier. Ce Seigneur se convertit, & fit depuis vivement la guerre aux Albigeois.

Le Comte de Cominge durant le siège de Lavaur étoit venu se donner au Comte de Montfort, & s'étoit fait son homme-lige pour toutes ses Terres, promettant de lui livrer toutes ses Places, dès qu'il en seroit requis, à condition que le Comte les lui rendroit dans le même état, & avec pareille quantité de munitions de guerre, qu'il y trouveroit en s'en saisissant. Mais il changea bientôt de parti, & il se trouva dans Toulouse pour la défendre, lorsque le Comte de Montfort, après toutes les conquêtes que je viens de dire, alla l'assiéger.

Petrus Vall. Cernai, Cap. 53.

Il assiége celle de Toulouse & ne réussit pas.

Ce siège ne réussit pas, faute d'une Armée assez nombreuse pour entourer une si grande Ville; & le Comte le leva. Cahors, malgré cette disgrace, ne laissa pas de se rendre à lui; mais le Comte de Bar & les Allemands Croisés qui l'étoient venu joindre, l'aiant quitté après avoir accompli le tems de leur vœu, il demeura presque seul. Les ennemis profitant de la conjoncture, reprirent une grande partie des Places qu'il avoit prises. Il ne se vit jamais une guerre plus bizarre, ni après tout mieux conduite par l'habileté du Chef, qui suppléoit à tout, & qui dans cette vicissitude d'avantages & de desavantages, se soutenoit, & perdoit toujours moins qu'il n'avoit gagné. Mais comme c'est dans les grands

grands périls que les Héros paroissent ce qu'ils font, ce fut à celui qu'il courut alors qu'il dut cet accroissement de réputation, qui depuis en plus d'une rencontre lui tint lieu d'Armée, & le rendit invincible en des conjonctures, où il ne paroissoit pas possible qu'il ne fût vaincu. 1121.

Après la retraite du Comte de Bar, Montfort vint à Castelnaudari, pour y attendre quelques nouveaux secours des Croisés de France. Il apprenoit tous les jours les progrès des ennemis, qu'il ne pouvoit empêcher. Quelques Forteresses assez proches de là s'étoient rendues à eux, & on lui vint donner avis que le Comte de Toulouse, le Comte Foix, Gaston de Béarn, & Savari de Mauléon venoient l'investir avec de très nombreuses Troupes. Ce dernier étoit un Seigneur de Poitou, Chef du parti que le Roi d'Angleterre avoit encore dans cette Province, & qui vraisemblablement fut envoyé par ce Prince au secours du Comte de Toulouse, par la seule raison que le Roi de France soutenoit & continuoit toujours d'assister le Comte de Montfort.

Il est assiégé à son tour dans Castelnaudari. Cap. 56.

Sur cet avis, plusieurs conseillérent au Comte, de confier la garde de Castelnaudari à quelqu'un de ses Capitaines, & de se retirer à Faniaux ou à Carcassonne, où il pourroit prendre à loisir des mesures pour le secours de la Place, ou pour quelque diversion; mais il crut qu'il étoit de son honneur de ne pas fuir devant le Comte de Toulouse, qu'il avoit toujours mené battant. Il regardoit Castelnaudari comme une Place très importante à son parti, & il résolut de la défendre en personne.

Il n'avoit avec lui que cinq cens hommes, mais gens d'élite pour la plupart, & qui avoient autant d'estime & d'attachement pour leur Général, qu'il avoit de confiance en eux. Avant que les ennemis eussent investi la Place, Gui de Lucé vint encore le joindre avec cinquante Gentilshommes. L'arrivée de ce Seigneur réjouït beaucoup le Comte, & il le fit entrer dans le

Château, ne comptant pas de défendre la basse
1211. Ville.

Vigoureuse sortie où il défait un grand nombre des assiégeans. Ibid.

Les ennemis étant arrivés à la vue de la Place, les Bourgeois sortirent au-devant d'eux, & leur ouvrirent les portes de la basse Ville. Ils furent aussi contens que surpris de cette prompte reddition. Mais ils n'y furent pas longtems, que le Comte de Montfort fit une sortie sur eux; tailla en pièces tout ce qui se trouva de leurs Soldats dans la Ville, & rentra dans le Château.

Le Comte de Toulouse transporta son camp sur la montagne, sur laquelle le Château étoit bâti, & fit rentrer une autre partie de l'Armée dans la basse Ville, où elle se rètrancha. Ce qui n'empêcha pas que dès le lendemain Montfort aiant fait une seconde sortie par le même endroit, & forcé les retranchemens, n'obligeât les ennemis à abandonner de nouveau ce poste; après une très grande perte de leur part.

Ce Comte, malgré le petit nombre de ses gens, étoit sans cesse en action. Il contraignit par-là les ennemis à se retrancher de toutes parts: de sorte qu'à mesure qu'ils approchoient leurs machines & leurs batteries, ils faisoient à l'entour de nouveaux fossés & de nouvelles palissades, pour les mettre hors d'insulte, ce qui leur coutoit un tems & une peine infinie.

Il envoie chercher du secours.

Montfort cependant vit bien que s'il ne recevoit du secours, il faudroit enfin périr. C'est pourquoi il fit sortir de la Place par un endroit que les ennemis n'avoient pas occupé, Gui de Lévis son Maréchal de Camp, qu'on appelloit aussi le Maréchal de la Foi, parce qu'il commandoit sous Montfort les Troupes Catholiques, & le chargea de rassembler tout ce qu'il pourroit de Troupes, de venir ensuite faire quelque effort du côté de la campagne sur l'Armée ennemie, en même tems que du côté de la Place on attaqueroit le camp par une grande sortie; & en cas qu'il ne pût pas par cet effort obliger le Comte de Toulouse à lever le siège, comme il n'y

en

en avoit guères d'apparence, de faire au moins entrer quelque secours, à quelque prix que ce fût. 1211.

Levis étant sorti, trouva tout le pays ou dans la révolte, ou dans la consternation, & revint sans avoir pu assembler aucunes Troupes. Le Comte le renvoya de nouveau avec un Seigneur nommé Matthieu de Marliac *, du côté de Narbonne & de Lavaur, où ils assemblérent quelques Soldats; mais quand il fut question de marcher vers Castelnaudari, tous ceux de Narbonne désertérent. Lévis & Marliac ne laissérent pas de poursuivre leur route avec ce qui leur restoit.

* Ou de Marli.

Le Comte de Toulouse en aiant été averti, détacha le Comte de Foix, à la tête d'un grand Corps, pour aller les combattre. Le Comte de Monfort de son côté trouva moyen de faire sortir quarante Gentilshommes de sa garnison, pour aller fortifier le peu de Troupes qui lui venoient, & pour les avertir que le Comte de Foix étoit prêt de tomber sur eux.

Le Comte de Foix aiant su que le Comte de Montfort avoit fait ce petit détachement, & voulant s'assurer la victoire, revint au camp prendre encore de la Cavalerie. Ces deux Troupes se rencontrérent enfin à une grande distance de Castelnaudari, mais cependant à la vue du Château. Cap. 57.

Le Comte de Foix partagea la sienne en trois. Son Infanterie faisoit une des ailes; sa Cavalerie légère faisoit l'autre aile; & au milieu étoit un gros Escadron de Cavaliers armés de pié en cap, avec des chevaux tout caparaçonnés de fer. Ils étoient trente contre un. Lévis & Marliac, aussi-bien que la plupart de leurs Soldats, s'étoient préparés à cette dangereuse action, par la Confession & par la Communion. L'Evêque de Cahors & un Religieux de Cîteaux, firent chacun une vive exhortation aux Soldats, pour les faire souvenir qu'ils combattoient pour l'Eglise; qu'étant aussi bien disposés qu'ils l'étoient, ils de-

devoient aller au combat comme au martyre, &
1211. que la victoire ou le Paradis seroit la récompense de leur courage.

Le Comte de Montfort voyant qu'on étoit prêt d'en venir aux mains, laissa dans le Château autant de Soldats qu'il en falloit pour repousser une escalade, & marcha avec le reste vers l'endroit où le combat alloit se donner. Les deux Généraux l'aiant vu venir de loin, le firent remarquer aux Soldats, dont le courage fut infiniment augmenté par cette vue.

Et bat les ennemis qui vouloient s'y opposer.

Les Catholiques s'ébranlérent les prémiers, & n'aiant fait qu'un Escadron du peu qu'ils avoient de Cavalerie, vinrent fondre le sabre à la main d'une manière si terrible sur le gros Escadron que le Comte de Foix avoit placé au milieu, qu'ils le rompirent à la prémière charge; & ce coup de valeur épouvanta tellement le reste de la Troupe, que sans rendre le moindre combat, elle se mit en fuite. L'action fut si brusque, que la déroute étoit déja achevée, quand Montfort arriva, & toute l'Infanterie du Comte de Foix fut taillée en pièces.

Le Comte de Montfort appréhendant que le Comte de Toulouse n'envoyât de nouvelles Troupes, pour donner sur celles de Gui de Lévis, tandis qu'elles étoient en desordre & à la poursuite des fuyards, se tint en bataille dans le camp, avec ce qu'il avoit amené de Soldats. Il rallia quelque tems après tout son monde, & retourna triomphant vers le Château, où Savari de Mauléon avoit fait donner un violent assaut durant le combat, & qu'il fit cesser, dès qu'il vit la déroute du Comte de Foix.

Montfort au retour délibéra, si avec ses Troupes victorieuses, il n'attaqueroit point les ennemis déja consternés par la défaite d'une partie de leur Armée; mais on lui représenta que ses Soldats étoient extrêmement fatigués, & que le camp ennemi étoit tellement retranché, qu'il seroit très difficile de le forcer. Ainsi il rentra

dans

dans le Château, où s'étant mis nuds piés, il marcha ainsi depuis la porte jusqu'à la Chapelle, & y fit chanter le *Te-Deum*, pour rendre graces à Dieu de la victoire qu'il venoit de remporter, & du secours qu'il avoit reçu. 1211.

Le Comte de Foix ne laissa pas de faire répandre le bruit de tous côtés, qu'il avoit non seulement battu le Comte de Montfort, mais encore qu'il l'avoit pris & fait pendre : & la chose passa pour si constante en divers endroits, que quelques Forteresses qui tenoient pour le Comte de Montfort, abandonnérent son parti & se rendirent aux Hérétiques. Cap. 58.

Ce fut-là une des raisons qui déterminérent le Comte de Montfort à sortir de Castelnaudari avec une partie de la garnison, pour se faire voir vers Narbonne. Il fut joint sur sa route par Alain de Rouci, qui s'étoit croisé avec quelques Gentilshommes en assez petit nombre.

Cependant le Comte de Toulouse, après l'entrée du secours dans la Place, étoit résolu de lever le siège. Mais il n'avoit osé décamper, tandis que Montfort y étoit encore, ne doutant nullement qu'il ne le chargeât dans sa retraite. Si-tôt qu'il eut appris son départ, il brula toutes ses machines, & se retira avec grande précipitation. Bien lui en prit ; car Montfort aiant été joint par un grand nombre de nouveaux Croisés de France & d'Allemagne, & de gens du pays, revint bientôt sur ses pas, pour attaquer le camp des assiégeans ; mais il trouva la Place délivrée. *Ceux-ci lèvent le siège.*

Ce secours venu si à propos, donna moyen au Comte de Montfort de pousser vigoureusement ses conquêtes. Il le fit avec tant de bonheur, qu'à la fin de l'année suivante, il ne resta presque plus au Comte de Toulouse de toutes ses Places, que sa Capitale, & Montauban. Alors Montfort par droit de conquête, & avec le consentement des Légats, ajouta à la qualité de Vicomte de Béziers & de Carcassonne, qu'il avoit obtenue du Roi d'Arragon, celle de Sei- *Montfort pousse vigoureusement ses conquêtes.* 1212. Cap. 59.

 gneur

gneur d'Albi & de Rodez, & partagea entre
1212. quelques Seigneurs François, les Châteaux & les
Terres de plusieurs Hérétiques, qu'il confisqua.
Cap. 65. Il commença à agir en Seigneur de tout le pays, & convoqua à Pamiers une grande Assemblée de Prélats & de Barons, où furent faits plusieurs Règlemens pour le rétablissement de l'État, de la Religion, de la Discipline des Eglises, & de leurs Privilèges.

Catel, Hist. des Comtes de Toulouse.

Par un des articles, „ chaque maison habitée „ de la commune Terre conquise, devoit payer „ tous les ans trois deniers monnoie du Comté „ de Mergueil, à Notre S. Père le Pape, & à „ la sainte Eglise Romaine, en signe & mémoi„ re perpétuelle, que par son aide, elle a été „ acquise contre les Hérétiques, & donnée à „ toujours audit Comte (de Montfort) & à ses „ successeurs; & sera le tems de lever ce devoir, „ depuis le commencement du Carême jusqu'à „ Pâques."

Par un autre, tous les Habitans des Villes, Villages, & Bourgs, de quelque condition qu'ils fussent, étoient obligés les Dimanches & les Fêtes d'assister à la Messe & au Sermon, sous peine d'amende.

En quelques autres étoient marqués les services que les Barons de France, c'est-à-dire ceux des Seigneurs François, à qui le Comte avoit donné des Terres, seroient obligés de lui rendre en tems de guerre, & le nombre de Chevaliers qu'ils devoient entretenir à l'Armée.

Défense étoit faite aux Dames de qualité, de se marier de-là à dix ans, à aucun Gentilhomme ou Seigneur du pays, sans le consentement du Comte. Mais il leur étoit permis d'épouser tel François qu'elles jugeroient à propos.

Il y avoit plusieurs autres articles semblables, qui tendoient à ôter toute occasion & tout pouvoir à la Noblesse du pays de se révolter, & à le peupler de Chevaliers François, qui devant leur fortune au Comte, ne pouvoient manquer

de

de lui être attachés. L'Archevêque de Bourdeaux, les Evêques de Toulouſe, de Carcaſſonne, d'Agen, de Périgueux, de Couſerans, de Comminges, de Bigorre, & un très grand nombre de Barons, ſouſcrivirent à cet Ecrit. 1212.

Le Comte de Toulouſe ſe voyant perdu, alla ſe jetter entre les bras du Roi d'Arragon, & lui demanda du ſecours, ou du moins ſa médiation auprès des Légats & du Comte de Montfort, pour quelque accommodement. Ce Prince joint à Alfonſe le Petit, Roi de Caſtille, au Roi de Navarre, & à un grand nombre de François, venoit de remporter une victoire ſignalée ſur les Saraſins, où l'on prétend qu'il en périt près de cent mille, ſans que les Chrétiens y euſſent preſque rien perdu. Un ſi grand ſervice rendu à la Religion, devoit donner beaucoup de poids aux prières qu'il feroit aux Légats en faveur du Comte de Toulouſe. Il ne voulut point toutefois entamer aucune négociation, qu'auparavant ce Comte, auſſi-bien que le Comte de Foix, le Comte de Comminges, & Gaſton de Béarn, qui étoient dans le même embarras, ne lui euſſent donné une promeſſe authentique, de ſe ſoumettre aux volontés du Pape, & à l'Egliſe. Ils le firent, & mirent toutes leurs Terres comme en ſequeſtre entre les mains de ce Prince. Il obtint des Légats une Conférence, qui ſe tint entre Toulouſe & Lavaur, où ſe trouvérent le Roi d'Arragon, l'Archevêque de Narbonne revêtu de la qualité de Légat du Saint Siège, & quelques autres Prélats.

Le Comte de Toulouſe ſe jette entre les bras du Roi d'Arragon.

Petrus Vall. Cern. Cap. 61.

Ces Actes ſont rapportés dans Catel, L. 2.

Le Roi d'Arragon propoſa à ces Prélats la reſtitution des Domaines enlevés au Comte de Toulouſe, au Comte de Comminges, au Comte de Foix, & à Gaſton de Béarn, à condition qu'ils ſe ſoumettroient aux ordres du Pape.

L'Archevêque de Narbonne le pria de mettre par écrit les propoſitions qu'il lui faiſoit, afin de les préſenter aux Evêques qui étoient actuellement aſſemblés en Concile à Lavaur. Il le fit, &

Celui-ci s'emploie inutilement en ſa faveur auprès des Prélats aſſemblés à Lavaur.

& pour faciliter encore davantage la chose, il
1212. ajouta, que si l'Eglise ne vouloit point faire grace au Comte de Toulouse même, du moins on fît restituer le pays qui lui avoit été enlevé, au jeune Comte Raimond son fils, à condition que ce jeune Seigneur, quand il seroit un peu plus avancé en âge, iroit en personne combattre contre les Sarasins d'Espagne, ou contre les Mahométans dans la Terre-Sainte.

Ibid.

Responsio Concilii Vaur.

Le Concile aiant examiné le Mémoire du Roi d'Arragon, y répondit en termes fort respectueux, & qui marquoient beaucoup de considération pour lui, mais d'une manière peu favorable à ceux pour qui il intercédoit. Ils dirent, touchant le Comte de Toulouse, que la connoissance de sa cause n'étoit point de leur ressort, & que le Pape l'avoit réservée à Hugues Evêque de Riez, & au Docteur Thédise Chanoine de Gènes son Légat: que pour ce qui regardoit les Comtes de Foix & de Comminges, & Gaston de Béarn, on délibéreroit sur ce qu'on auroit à faire en leur faveur, malgré les maux qu'ils avoient causés aux Eglises & aux Catholiques; mais qu'auparavant ils devoient se mettre en état de satisfaire à l'Eglise, & de recevoir l'absolution de leur excommunication; qu'il falloit commencer par là, & qu'alors on leur rendroit justice.

Epist. Legatorum. Ibid.

Ensuite de cette réponse, le Comte de Toulouse écrivit à l'Evêque de Riez & au Chanoine de Gènes, qui ne lui répondirent rien autre chose, sinon qu'ils informeroient le Pape de tout, & qu'ils lui demanderoient ses ordres.

Le Concile écrit au Pape contre le Comte de Toulouse. Ibid.

Les Légats étoient entièrement dévoués au Comte de Montfort, qui avoit le bonheur de voir ses intérêts inséparablement liés avec ceux de l'Eglise; car on étoit persuadé qu'il n'y auroit jamais de sureté pour la Religion dans tous ces quartiers-là, si une fois le Comte de Toulouse étoit rétabli dans ses Etats. Sur ce principe, les Légats & les Evêques du Concile écrivirent au Pape, pour le prier de ne se point laisser fléchir,

chir, & de maintenir le Comte de Montfort en possession de ses conquêtes. Plusieurs autres Evêques du pays écrivirent de même au Pape, & le conjurérent non seulement de ne pas consentir au rétablissement du Comte de Toulouse, ni à la proposition qu'on lui faisoit touchant son fils; mais même d'ordonner qu'on assiégeât Toulouse, & qu'après l'avoir prise, on la rasât; parce que c'étoit la retraite & l'asyle de l'Hérésie, qui se répandoit de là de tous côtés. 1212. *Epist. Episcop. apud Catel.*

Le Pape ainsi prévenu par ces Evêques & par les Légats, écrivit fortement au Roi d'Arragon pour le dissuader de protéger le Comte de Toulouse, & pour l'exhorter à faire une trève avec le Comte de Montfort, sans exiger que ce Comte la fît avec les Hérétiques. Il le menaça de la colère de Dieu, & lui fit entendre, que s'il tenoit une autre conduite, il ne pourroit s'empêcher de l'excommunier lui-même, comme il avoit excommunié le Comte de Toulouse, & les autres Protecteurs des Hérétiques. *Et le Pape au Roi d'Arragon pour le dissuader de le protéger.* *Ibid.*

Le Roi d'Arragon ne tint aucun compte de la Lettre du Pape, & déclara la guerre dans les formes au Comte de Montfort. Peu de jours après, le Comte lui envoya Lambert de Touri, Gentilhomme brave & résolu, pour lui représenter l'injustice de la guerre qu'on se préparoit à lui faire; qu'il n'avoit violé en rien les devoirs du Vassal envers son Seigneur, & qu'il étoit prêt à subir sur cela le jugement du Pape, ou des Légats: mais si nonobstant cette offre, le Roi d'Arragon persistoit à vouloir lui faire la guerre, Lambert avoit ordre de la lui déclarer de la part du Comte de Montfort, & de protester au nom de ce Comte, qu'il n'étoit plus obligé à aucun devoir de Vassal pour les Places & les Terres, qu'il tenoit de la Couronne d'Arragon. Lambert après s'être acquitté de sa commission, ajouta qu'il étoit prêt de soutenir la justice de la cause de son Maitre, par la preuve du combat singulier, contre quiconque des Chevaliers de la *Le Roi d'Arragon ne laisse pas de déclarer la guerre au Comte de Montfort.* Petrus Vall. Cernai, Cap. 67.

1212. Cour d'Arragon voudroit l'accepter. Le Roi ne voulut pas permettre qu'on acceptât ce défi, & renvoya Lambert, malgré le conseil que plusieurs lui donnérent de l'arrêter. Ainsi la guerre commença entre le Roi d'Arragon & le Comte de Montfort.

Jusques-là la Cour de France n'avoit contribué à cette guerre, que par les quinze mille hommes que le Roi y avoit envoyés d'abord, & qui n'y servirent que peu de tems. Il avoit outre cela laissé la liberté à tous ses Sujets, de s'enrôler pour autant de tems qu'ils voudroient porter les armes contre les Hérétiques. On s'étoit fort servi de cette permission en France, & excepté quelques Allemands, que le desir de participer aux Indulgences & aux autres privileges de la Croisade, attira au Camp de la Foi, l'Armée du Comte de Montfort n'étoit guéres composée que de François Sujets du Roi, dont plusieurs se donnérent pour toujours à ce Comte, & s'établirent dans les Places & dans les Terres qu'il avoit conquises. Mais cette année 1212, le Roi se crut obligé d'examiner dans son Conseil, s'il devoit prendre plus ou moins de part à cette guerre qu'il n'avoit fait jusqu'alors.

Philippe Auguste consent que son fils & plusieurs autres Seigneurs s'engagent aussi dans la Croisade. Cap. 68. Ibid.

Les Evêques de Toulouse & de Carcassonne étoient venus à Paris, pour obtenir en faveur du Comte de Montfort de plus grands secours contre les Albigeois, & contre ceux qui les soutenoient. Ces deux Evêques, pour faire réussir leur négociation, s'y prirent d'une maniére qui déplut au Roi, & qui l'embarrassa. Ils engagérent sans sa participation, Louis son fils à faire le vœu de la Croisade contre les Albigeois, & à prendre la Croix. Le Roi, quand il l'apprit, en témoigna beaucoup de chagrin; mais comme il étoit très religieux, & que ce vœu de défendre l'Eglise au péril de sa vie, étoit une dévotion alors fort à la mode, sur-tout parmi les Grands, il consentit que Louis l'accomplît.

Ce jeune Prince étoit âgé de vingt-cinq ans, plein

plein de feu & de courage, & ne cherchoit que les occasions de se signaler. Son exemple ranima l'ardeur des François pour la guerre sainte, & une infinité de Noblesse se croisa pour le suivre. Le Roi, qui vouloit que tout se fît avec ordre & sans précipitation, tint à Paris le jour du Mercredi des Cendres une Assemblée d'Evêques & de Seigneurs. On régla par leurs avis le nombre de gens de guerre, dont on composeroit l'Armée. On prit toutes les mesures nécessaires, pour assurer le succès de cette prémière entreprise du Prince, & il fut résolu que l'Armée se mettroit en marche peu de jours après Pâques. 1212.

Mesures du Roi d'Arragon pour traverser ce dessein.

Le Roi d'Arragon aiant appris la députation des deux Prélats, entreprit de la traverser, & même de faire ensorte, que le Roi ne permît plus desormais à ses Sujets de s'enrôler pour cette guerre. Il envoya pour ce sujet à la Cour l'Evêque de Barcelone, & le chargea en même tems de demander au Roi en mariage Marie sa fille, veuve de Philippe de Hainaut Comte de Namur, qu'elle venoit de perdre. Ce mariage étoit avantageux à la France, parce que c'étoit une voie de faire revivre les droits que nos Rois avoient sur le Comté de Barcelone, dont ils avoient depuis Charlemagne toujours été reconnus Seigneurs Souverains jusqu'en l'an 1180, c'est-à dire, jusqu'à la prémière année du règne de Philippe Auguste; car ce ne fut qu'en ce tems-là, que dans un Concile de Tarragone, il fut ordonné qu'on ne dateroit plus les Actes publics du règne des Rois de France, comme on avoit fait jusqu'alors, & comme on faisoit dans tous les Duchés & Comtés Feudataires de la Couronne.

Le Roi d'Arragon, pour lever tout obstacle à ce mariage, avoit déja par avance répudié Marie sa femme, fille de Guillaume Seigneur de Montpellier. On a pu remarquer dans la suite de cette Histoire, que ces sortes de divorces

n'étoient pas fort extraordinaires. Ils subsistoient
1212. ou étoient annulés, selon que les Papes étoient plus ou moins fermes, ou que les raisons, ou les prétextes qu'on en apportoit, étoient plus ou moins plausibles.

Elles ne réussissent pas. Le Comte de Montfort, les Evêques ses partisans, & sur-tout les Légats, n'avoient pas manqué d'écrire au Pape touchant ce divorce, & de lui faire comprendre le dessein du Roi d'Arragon, dans le mariage qu'il prétendoit contracter avec Marie de France, qui étoit d'engager le Roi à empêcher que ses Sujets ne prissent la Croix pour le secours du Comte de Montfort. Ils avoient fait aller à Rome Marie de Montpellier, afin qu'elle représentât elle-même au Pape l'injustice que son mari pensoit à lui faire. Le Pape avoit prononcé aussi-tôt sur cette affaire, & déclaré qu'il n'y avoit nulle raison de divorce. On avoit eu soin d'informer promptement la Cour de France de ce jugement; & les Ambassadeurs du Roi d'Arragon l'y trouvérent si universellement approuvé, qu'ils n'osérent faire la proposition du mariage avec Marie de France.

Ils se contentérent de faire courir certaines Lettres, que le Comte de Toulouse dans un voyage qu'il fit à Rome, avoit obtenues du S. Siège, en contrefaisant le Catholique, & par les intrigues des Agens du Roi d'Arragon. Dans ces Lettres le Pape témoignoit à quelques Evêques la disposition où il étoit, de révoquer la Croisade, & de conserver au Comte de Toulouse, au moins ce qui n'avoit point encore été pris sur lui. Le Roi d'Arragon avoit joint à ces Lettres les témoignages de plusieurs Evêques de ses Etats, par lesquels ils attestoient qu'elles étoient véritablement du Pape. Il en envoya des
Ibid. copies au Roi, à la Comtesse de Champagne, & à plusieurs Seigneurs, & les Ambassadeurs les répandirent par-tout.

Cependant le. La chose ne leur auroit pas réussi, vu que l'expédition du Prince Louis étoit déja résolue: mais

mais une Ligue, dont je parlerai bientôt, qui se fit alors contre la France, entre le Roi d'Angleterre & l'Empereur, & dont le Roi fut informé, eut tout l'effet qu'ils tentoient en-vain de produire par d'autres voies. Le Roi obligea son fils à différer l'accomplissement de son vœu; & l'Armée qu'on lui destinoit contre les Albigeois, fut jugée absolument nécessaire pour la défense du Royaume. Ainsi le Comte de Montfort ne reçut point d'autre secours de France, que quelque peu de Troupes que Manassés Evêque d'Orléans, & Guillaume Evêque d'Auxerre, qui avoient pris la Croix, lui menérent, & avec lesquelles il ne put faire autre chose, que de prendre quelques Châteaux peu importans qu'il rasa, & de ravager le pays aux environs de Toulouse.

1212. dessein de la Croisade échoue par un autre endroit.

Ce défaut de Troupes ne fut pas le plus grand embarras du Comte de Montfort. Les Agens du Roi d'Arragon à Rome lui causérent de bien plus fâcheux de ce côté-là. Ils firent fort leur cour au Pape, de la soumission de leur Maitre aux ordres de Sa Sainteté, & de la résolution où il étoit, de reprendre sa femme Marie de Montpellier, si elle ne fût pas morte à Rome peu de tems après qu'elle y fut arrivée. Ils tâchérent en même tems de lui persuader que la guerre ne s'entretenoit plus en Languedoc, que par l'ambition du Comte de Montfort; que le parti Hérétique étoit entièrement abattu; que les Comtes de Foix & de Comminges, & Gaston de Béarn n'étoient encore en armes, que par le seul chagrin qu'ils avoient, d'avoir été dépouillés injustement de la plus grande partie de leurs Etats; qu'ils se soumettroient à tout, pourvu qu'on les leur fit restituer; qu'après cette restitution, tout seroit pacifié, & soumis à l'Eglise; qu'on n'auroit plus besoin que de Missionnaires, pour instruire les Peuples, & les faire revenir par la douceur; que tandis que l'intérêt particulier du Comte de Montfort, sous prétexte d'une guerre de Religion, coutoit tant de sang à la

Embarras du Comte de Montfort.

Cap. 70.

1212. France, on négligeoit la fureté de l'Efpagne, d'où l'on pourroit avec moins de fraix chaffer tous les Sarafins, fi l'on vouloit employer à cette entreprife les mêmes Troupes, dont on prodiguoit la vie fi inutilement en Languedoc & en Gafcogne: qu'enfin fi Sa Sainteté croyoit que le Roi leur Maître parlât en homme intereffé, lorfqu'il lui propofoit de faire la guerre aux Sarafins d'Efpagne avec toutes les forces des Chrétiens de l'Europe, il ne la prefferoit pas là-deffus; mais qu'il la conjuroit de ne pas oublier le deffein qu'elle avoit toujours eu, à l'exemple de fes prédéceffeurs, de fecourir efficacement la Terre-Sainte, dont le péril croiffoit tous les jours; que lui-même étoit prêt de contribuer à une fi fainte & fi néceffaire entreprife; qu'il étoit indigne de la fageffe d'un fi grand Pape, de prendre le change, & d'abandonner un fi glorieux deffein, pour faire la fortune d'un Seigneur particulier, qui abufoit du zèle qu'elle avoit pour la Religion & pour l'Eglife, afin d'avoir lieu d'envahir le bien d'autrui, & de s'élever fur les ruïnes de tant de Seigneurs & de tant de Peuples.

Ordres fâcheux qu'il reçoit du Pape prévenu par le Roi d'Arragon.

Le Pape fe laiffa éblouïr de ces difcours fpécieux. Il envoya ordre au Comte de Montfort, de remettre inceffamment entre les mains des Comtes de Foix & de Comminges, & de Gafton de Béarn, les Places qu'il avoit prifes fur eux, & révoqua l'Indulgence de la Croifade. Il fit fon Légat en France Robert de Corfon Cardinal Anglois, afin d'y publier & faire prêcher la Croifade pour le fecours de la Terre-Sainte. Ce Cardinal exécuta les ordres du Pape, & fe fervit des Prédicateurs même qui avoient jufqu'alors prêché la Croifade contre les Albigeois, pour prêcher celle de la Terre-Sainte. Le feul Evêque de Carcaffonne, malgré le Légat, continua à prêcher contre les Hérétiques, pour procurer de nouveaux fecours au Comte de Montfort.

Ce Comte fut étrangement furpris des ordres qu'il recevoit du Pape, & fit partir en grande

hâte l'Evêque de Comminges & deux des Légats du Pape, pour tâcher de le détromper. Ils le trouvérent si prévenu, qu'à peine pouvoit-il les écouter. Toute la Cour de Rome étoit dans les mêmes préventions, & ce ne fut qu'avec des peines extrêmes, que l'Evêque de Comminges & ses Collègues le firent enfin revenir, en lui exposant le véritable état des choses, & comme les Hérétiques, plus obstinés que jamais, n'attendoient que la retraite du Comte de Montfort, & du peu de François qu'il avoit avec lui, pour rétablir l'Héréfie dans les lieux où elle avoit été exterminée par les conquêtes qu'il avoit faites. 1212.

Le Pape mieux informé en donne la continuation de la guerre. Ibid.

Le Pape qui vouloit sincèrement le bien de la Religion, s'étant laissé instruire de la vérité, écrivit au Roi d'Arragon, en lui reprochant son peu de sincérité, & qu'il trahissoit la cause de l'Eglise en faveur des Hérétiques. Il ordonna que l'on continuât la guerre avec plus de vigueur qu'auparavant, & qu'on suivît en toutes choses les avis & les ordres de l'Archevêque de Narbonne, à qui il confirma la qualité de son Légat.

Cependant un si fâcheux contre-tems avoit déconcerté toutes les affaires du Comte de Montfort. Il ne lui venoit plus de secours de France, tant à cause de la rude guerre qu'elle étoit obligée de soutenir contre le Roi d'Angleterre & l'Empereur, qu'à cause de la révocation de la Croisade contre les Albigeois ; & il avoit été obligé de rappeller de Gascogne Amauri son fils, qui y avoit déja fait quelques progrès. Le Roi d'Arragon préparoit une grande Armée pour y entrer. Le seul bruit des préparatifs qu'il faisoit pour cela, avoit déja fait révolter plusieurs Places contre le Comte. Enfin peu de tems après, le Roi d'Arragon, malgré les promesses dont il amusoit les Légats, de s'en rapporter de tout au Pape, étoit entré en Languedoc avec son Armée, où il vint mettre le siège devant Muret.

Cette

1213. *Le Roi d'Arragon assiège Muret en Languedoc.* Guillelm. de Podio Laurentii, cap. 21.

Cette Place, située à trois lieues de Toulouse, étoit assez considérable, quoique peu forte. Mais ce qui a rendu son nom mémorable dans l'Histoire, est la grande action qui se passa sous ses murailles, à l'occasion de ce siège.

Ce qui le fit entreprendre au Roi d'Arragon, si nous en croyons une Lettre de ce Prince, que l'on fit voir au Comte de Montfort, ce fut sa complaisance pour une Dame de qualité des environs de Toulouse qu'il aimoit, & qu'il vouloit délivrer de l'inquiétude d'avoir à tous momens les ennemis si proche d'elle. Il s'en fit toutefois un mérite auprès des Habitans de Toulouse, à qui la garnison de cette Place étoit fort incommode.

Petrus Vall. Cernai, cap. 71.

Il vint avec cent mille hommes se poster tout proche de Muret, le long de la Garonne du côté de la Gascogne. Il avoit avec lui le Comte de Toulouse, le Comte de Foix, & le Comte de Comminges. La garnison étoit foible, & la Place presque sans vivres; parce que le Comte de Montfort, prévenu par le Roi d'Arragon, n'avoit pas eu le loisir de la ravitailler, comme c'étoit son dessein. Le Fauxbourg fut d'abord emporté sans résistance; mais les ennemis ne jugérent pas à propos de s'y loger, & l'abandonnérent.

Le Comte de Montfort se jette dans la Place pour la défendre.

Le Comte de Montfort étoit à Faniaux à huit lieues de Muret, quand il reçut cette nouvelle, & il se mit incessamment en marche pour y conduire quelque secours. Le Vicomte de Corbeil qui s'en retournoit après sa Campagne de quarante jours, le joignit en chemin, aussi-bien que le brave Guillaume des Barres son frère utérin, dont il a été déja fait mention plusieurs fois dans cette Histoire. La Comtesse sa femme lui envoya encore quelques Soldats, qu'elle tira de Carcassonne & des environs. Il forma de tout cela un Corps de huit à neuf cens hommes, avec une partie desquels il entra dans Muret du côté de la rivière

rivière opposé à celui où les ennemis étoient campés; le reste arriva pendant la nuit. 1213.

Il avoit avec lui l'Archevêque de Narbonne Légat du Pape, & quelques autres Prélats, dont il vouloit se servir pour faire des propositions de paix au Roi d'Arragon, & lui représenter qu'il violoit les promesses qu'il avoit faites tant de fois au Pape, d'abandonner la protection des Hérétiques. Mais toutes les remontrances & toutes les propositions de paix furent inutiles dans une conjoncture, où une Armée de cent mille hommes mettoit le Roi d'Arragon en état de donner la loi. Le Comte de Montfort ne songea donc plus qu'à soutenir vigoureusement la guerre, malgré l'extrême inégalité de ses forces.

Grand dessein qu'il méditoit.

Il falloit avoir autant d'intrépidité qu'en avoit ce Comte, & autant de confiance dans la bonté de la cause qu'il défendoit, pour prendre une telle résolution : car ce n'étoit pas une simple sortie qu'il méditoit ; c'étoit une bataille qu'il prétendoit livrer à cent mille hommes avec une poignée de gens, qui n'égaloit pas la centième partie des ennemis.

Il sort en bataille à la tête de huit ou neuf cens hommes contre le Roi d'Arragon.

Il prit toutes les précautions d'un homme qui étoit résolu à périr ou à vaincre, prévoyant que s'il laissoit avancer le Roi d'Arragon avec son Armée, tout étoit perdu sans ressource ; qu'on lui alloit enlever en un mois tout ce qu'il avoit conquis en quatre ans, & qu'il seroit obligé de retourner en France avec la seule gloire d'avoir fait & soutenu quelque tems une grande entreprise, mais avec le chagrin d'y avoir malheureusement échoué. Il s'étoit confessé sur le chemin de Muret, & avoit mis son testament entre les mains de l'Abbé de Bolbonne, en lui ordonnant de l'envoyer au Pape, en cas qu'il pérît dans l'exécution du dessein qu'il méditoit. Il avoit fait de nouveau excommunier publiquement par le Légat, le Comte de Toulouse & le Comte de Foix, & les fils de ces deux Comtes, le Comte de Comminges, & tous ceux qui les protégeoient, parmi

1213. parmi lesquels on prétendoit comprendre le Roi d'Arragon, quoiqu'on ne le nommât pas, par respect pour sa Dignité Royale. Cette cérémonie se fit pour animer le Soldat, en lui faisant entendre que le secours du Ciel ne pouvoit lui manquer, en combattant contre des gens maudits de Dieu, & frappés des anathêmes de l'Eglise. Le Comte, en passant par l'Abbaye de Bolbonne, s'étoit prosterné devant l'Autel, & après y avoir fait une assez longue prière, il avoit mis son épée aux piés d'une image de Jésus-Christ, en lui disant tout haut: „ Seigneur, vous m'avez choisi, tout indigne que j'en étois, pour le Général de votre Armée contre vos ennemis; c'est à vous à me défendre en l'extrémité où je me trouve, & à faire voir à toute la Terre la justice de la cause que vous m'avez mise en main pour la soutenir." Cette piété du Comte inspira une merveilleuse ardeur aux Soldats. Ils se confessérent pour la plupart, quand ils furent arrivés à Muret. Le Comte y renouvella avec eux les protestations qu'ils avoient faites à Dieu, de mourir avec joie à son service. Après quoi il se mit à la tête de huit à neuf cens Cavaliers, laissant l'Infanterie pour la garde du Château. Il en sortit en bataille, & en sortant, les Troupes reçurent la bénédiction de l'Evêque de Comminges, qui les assura, que tandis qu'ils combattroient, il alloit avec ses confrères dans la Chapelle, lever les mains au Ciel, pour leur en attirer le secours, auquel seul ils devoient prendre confiance.

Cap. 73. Le Comte de Montfort partagea ses Troupes en trois petits Corps, que les Généraux de l'Armée ennemie, rangée aussi sur trois lignes, laissérent avancer à dessein de les envelopper dès la prémière charge.

Celui-ci est tué dès la prémière charge, ce Soit que le Comte sût l'endroit où le Roi d'Arragon avoit pris son poste, soit que quelque autre raison le déterminât à donner de ce côté-là, ce fut là qu'il chargea d'abord. Il enfonça en un moment

moment la première ligne. Le Roi d'Arragon qui s'étoit placé à la seconde, s'étant avancé pour arrêter l'ennemi, y fut tué d'abord sur la place; & le bruit de sa mort s'étant répandu partout en un instant, jetta tant de consternation dans toute l'Armée, que sans plus songer à combattre, on commença à fuir de tous côtés. Il n'y eut nulle part aucune résistance, & les ennemis aiant jetté leurs armes, se laissoient tuer sans se défendre. Toute cette grande Armée se dissipa en un instant, & en comptant ce qui périt dans la campagne & dans la rivière, le nombre des morts fut, selon quelques-uns, de vingt mille, & selon ceux qui en mettent le moins, de dix-sept mille: & du côté du Comte de Montfort, il n'y eut qu'un Chevalier de tué, & quelque peu de Soldats.

1213. *qui donne la victoire au Comte de Montfort.*

Cette grande victoire fut remportée le 12 de Septembre. Elle a quelque chose de si prodigieux & de si surprenant, qu'elle seroit incroyable, si elle n'étoit attestée, non seulement par les Auteurs contemporains, mais encore par des témoins oculaires, & par les Evêques qui étoient avec le Comte de Montfort, & qui en firent une relation qu'ils signérent; c'est à savoir, les Evêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodève, de Bésiers, d'Agde & de Comminges.

Ibid. Cap. 73.

La manière dont le Roi d'Arragon fut tué est rapportée si diversement, qu'on ne sait qu'en croire. Les Evêques n'en marquent aucun détail dans leur relation. Le Moine du Val-Cernai qui étoit dans le pays, & qui avoit eu les Mémoires de ces Prélats, dit la chose comme je l'ai racontée, sans marquer d'autres circonstances. Guillaume de Pui-laurens, Chapelain de Raimond fils du Comte de Toulouse, dit que ce jeune Seigneur qui étoit au camp, mais qui ne combattit pas, n'étant pas encore en âge de le faire, lui avoit raconté, que le Comte de Montfort aiant apperçu l'Enseigne Royale, fit tout son effort de ce côté-là, & que le Roi fut tué avec quan-

Diversité de sentimens sur la manière dont le Roi d'Arragon perdit la vie en cette occasion.
Ibid.

1213. quantité de Seigneurs qu'il avoit autour de lui; mais sans nous dire par qui il fut tué. Guillaume le Breton dit que le Roi d'Arragon aiant apperçu le Comte de Montfort, vint la lance en arrêt fondre sur lui; que le Comte aiant écarté la lance du Roi, la saisit avec la main, & la lui arracha avec l'Enseigne Royale qui y étoit attachée; que le Roi d'Arragon mit aussi-tôt l'épée à la main, & en assena un terrible coup au Comte, que la bonté de ses armes sauva; que le Comte ne voulant pas tuer le Roi, le saisit au corps, & le renversa de cheval; que ceux de la suite du Roi d'Arragon chargérent en cet instant rudement le Comte, & qu'au même tems, un de ses Ecuyers nommé Pierre, qui étoit à pié, parce que son cheval avoit été tué, se jetta sur le Roi d'Arragon, & lui passa au défaut de la cuirasse son épée au travers de la gorge. Je laisse ce que quelques Espagnols modernes ont dit, que le Roi d'Arragon aiant battu le Comte de Montfort & ses François, avoit été tué dans la poursuite des fuyards. On voit assez de quel poids peut être un tel témoignage, quand il est si visiblement contredit par les Auteurs contemporains.

Piété du Comte de Montfort après sa victoire.

Ibid. Guillelm. Brito, L. 8.

Après la défaite des ennemis, le Comte de Montfort reconnoissant qu'il tenoit sa victoire du Ciel, en fit sur le champ hommage à Dieu, & s'étant mis nuds piés, il marcha depuis là en cet état jusqu'à l'Eglise de Muret, où il fit chanter le *Te-Deum.* Il vendit le cheval & les armes, dont il s'étoit servi dans le combat, pour en donner l'argent aux pauvres; & il envoya à Rome la Lance & l'Etendart du Roi d'Arragon, que le Pape fit suspendre dans une salle du Château Saint Ange, pour conserver le souvenir d'une si mémorable victoire remportée sur les Hérétiques, & sur les autres ennemis de l'Eglise.

Si le Comte de Montfort avoit eu une Armée, rien ne lui auroit résisté après la journée de Muret; mais pouvant à peine mettre quinze cens hom-

hommes ensemble, il se contenta de ravager les terres du Comte de Foix, les environs de Narbonne, de Toulouse, & de Montpellier, qui loin de se soumettre, comme il l'avoit espéré, se déclarérent plus hautement que jamais contre lui. Quelques Forteresses même se rendirent au Comte de Toulouse, & ce Prince aiant surpris son frère Baudouin, bon Catholique, & qui avoit suivi le parti du Comte de Montfort, eut la cruauté de le faire pendre. 1213. 1214.

Il reçoit de nouveaux secours. Cependant le Cardinal de Bénevent arriva en Languedoc, avec ordre du Pape d'examiner l'état des choses, & de tâcher de ménager la paix, pourvu qu'on pût le faire avec sureté pour la Religion Catholique. Il réconcilia à l'Eglise les Comtes de Foix & de Comminges, & Gaston de Béarn, qui lui donnérent en ôtage quelques-unes de leurs Forteresses, où il mit des gens sûrs pour les garder. Les Habitans de Toulouse se soumirent aussi au Cardinal, qui fut mis en possession du Château appellé Narbonnois : c'étoit comme la Citadelle de Toulouse. Durant que le Cardinal traitoit avec ces Seigneurs & avec les Toulousains, la Croisade contre les Albigeois aiant été de nouveau prêchée en France, le Comte de Montfort se trouva en peu de tems avec une Armée de près de cent mille hommes, partie Cavalerie, partie Infanterie, parmi lesquels il y avoit un grand nombre de Gentilshommes, & entre autres le Vicomte de Châteaudun. Et ce fut ce qui rendit les Hérétiques & leurs Protecteurs si dociles, & ce qui fit si bien & si facilement réussir les négociations du Cardinal. Petr. Vall. Cernai. Cap. 78

Et continue ses expeditions. Avec cette Armée, le Comte de Montfort & Gui son frère domptérent tous les Vassaux du Comte de Toulouse, & tous les Gentilshommes qui tenoient encore son parti dans le Querci, dans le Rouergue & dans le Périgord. Le Roi d'Angleterre étoit actuellement auprès de Périgueux à la tête d'une Armée, à dessein de secourir le Comte de Toulouse ; il n'osa toutefois se

décla-

1214. déclarer. Il jetta seulement des Troupes dans quelques Places, mais elles furent obligées de se rendre. La plupart des Forteresses que l'on prit, furent rasées, hormis quelques-unes des plus fortes & des plus propres à tenir le pays en bride, & le Comte de Montfort y mit des garnisons Françoises.

Après cette heureuse Campagne du Comte de Montfort, & les négociations du Cardinal de Bénevent, qui rendirent les Catholiques maitres de tous les Etats du Comte de Toulouse, on tint au mois de Décembre à Montpellier une grande Assemblée de Prélats, d'Abbés & de Barons, où l'on délibéra sur le choix de la personne, à qui l'on devroit confier la garde & le commandement du Comté de Toulouse. Le Comte de Montfort fut choisi tout d'une voix. Mais l'Assemblée n'en demeura pas là, & pressa le Cardinal de donner au Comte de Montfort, non seulement la garde de cet Etat, mais encore l'investiture, en le déclarant, de la part du Pape, Comte de Toulouse, & Raimond déchu de ses Etats.

Cap. 11.

1215. Le Cardinal répondit, que cela passoit son pouvoir, & qu'il ne pouvoit rien faire en une chose de cette importance, sans de nouveaux ordres du Pape. C'est pourquoi le Concile députa sur le champ Girard Evêque d'Ambrun, pour aller faire cette demande au Pape, qui confirma l'élection du Comte de Montfort pour la garde du Comté de Toulouse, lui permit d'en percevoir tous les revenus; mais pour l'investiture, il différa d'en délibérer jusqu'au Concile Général de Latran, qu'il avoit convoqué pour cette année 1215.

Le Concile lui donne la garde du Comté de Toulouse avec tous ses revenus.

C'étoit-là l'état où se trouvoient les affaires en ces quartiers-là; lorsque Philippe Auguste permit à Louis son fils d'y aller, pour accomplir le vœu qu'il avoit fait trois ans auparavant en prenant la Croix. Mais avant que de parler de cette expédition, je dois reprendre la suite des

choses

choses qui se passérent en France depuis l'an 1209 où je les ai quittées, à l'occasion de la 1214.
Croisade contre les Albigeois, qui jusques-là fut moins une guerre du Roi de France, qu'une guerre des François. Car quoiqu'elle eût été faite presque par les seuls Sujets du Roi, & avec des Armées quelquefois très nombreuses, ce fut néanmoins d'ordinaire sans ses ordres, & par la seule condescendance qu'il eut pour la volonté & les bons desseins du Pape, auxquels il ne voulut pas s'opposer.

Evénement qui pense rompre la trêve d'entre la France & l'Angleterre. Rigord.

La trêve conclue en 1208 entre Philippe Auguste & Jean Roi d'Angleterre, fut sur le point d'être rompue dès la même année à l'occasion d'un poste situé sur la côte Septentrionale de Bretagne, appellé Warplie, dont quelques gens du Pays s'étoient emparés, & où ils recevoient les Anglois, qui faisoient de là des courses sur les terres de France. Le Roi pour les en déloger ordonna à ses Vassaux de lui envoyer leurs Milices, dont le rendez vous fut marqué à Mante. Il en donna le commandement au Comte de Saint Paul & à Juhel de Maienne, qui prirent ce Fort, & le Gouvernement en fut confié à ce dernier. Le Roi d'Angleterre & le Duc de Bretagne, qui devoient naturellement prendre part à cette affaire, laissérent faire le Roi, & ainsi la chose n'eut point de suite.

Fermeté du Roi contre deux Prélats de son Royaume qui refusoient de lui payer le ban. Ibid.

En cette rencontre l'Evêque d'Orléans & l'Evêque d'Auxerre, qui, comme les autres, avoient amené leurs Troupes au camp de Mante, voyant que le Roi n'étoit point de cette expédition, s'en retournérent chez eux avec leurs Soldats, sous prétexte qu'ils n'étoient obligés d'aller en campagne, & de fournir des Troupes, que quand le Roi marchoit en personne. Le Roi, fort choqué de cette conduite, leur demanda s'ils avoient quelque privilège, qui les autorisât à s'exempter de ce que la coutume du Royaume avoit généralement établi. Ils n'en purent produire aucun. Sur quoi il les condamna à payer

une

une certaine somme taxée par l'ancien Droit Fran-
1214. çois, pour ceux des Vassaux qui manqueroient à faire leur service. Sur le refus qu'ils firent de la payer, il fit saisir les régales, c'est-à-dire, les biens & les terres qu'ils tenoient en Fief de la Couronne, sans toucher néanmoins à leurs dixmes, ni aux autres revenus purement Ecclésiastiques. Les deux Prélats excommuniérent les Officiers Royaux, qui avoient saisi leurs terres: ils mirent en interdit les terres mêmes, & s'en allérent à Rome, pour faire leurs plaintes au Pape contre le Roi, comme contre un violateur des libertés & des privilèges de l'Eglise. Il n'en falloit pas davantage pour brouiller les deux Puissances, & causer bien du desordre. Mais ils n'eurent point d'autre réponse du Pape, sinon qu'il ne vouloit point se mêler de ce qui regardoit les droits du Roi & les coutumes du Royaume. Ainsi ils furent contraints de payer le ban, c'est-à-dire, l'amende; & le Roi au bout de deux ans voulut bien leur rendre leurs terres & leurs fiefs qu'il avoit confisqués.

Ce Prince étoit parfaitement instruit des droits de sa Couronne. Il avoit assez d'équité pour ne les guères pousser plus loin qu'il ne devoit; mais il étoit fort exact à les conserver. Il honoroit les Prélats & les Ecclésiastiques; mais n'ignorant pas jusqu'à quel excès les gens d'Eglise avoient porté en France l'autorité spirituelle depuis le régne de Louis le Débonnaire, il étoit attentif à les contenir dans les bornes, & à leur faire rendre à César ce qui appartenoit à César, sans préjudice de ce que lui-même devoit à Dieu, sachant accorder les devoirs d'un Prince religieux, avec l'autorité de Souverain & de maitre absolu dans son Royaume.

Châtiment de quelques nouveaux Hérétiques.

Il donna encore durant cette trève une autre marque du zèle qu'il avoit pour la Religion, par le châtiment prompt & exemplaire de certains Hérétiques, qui parurent alors en France. Ils avoient parmi leurs erreurs divers articles qui ap-

approchoient de celles des Albigeois, & quelques principes & une morale fort semblables à celle de nos Quiétistes d'aujourd'hui. Plusieurs d'entre eux aiant été surpris & convaincus dans un Concile par l'Evêque de Paris, furent déférés au Conseil du Roi, qui les condamna au feu, excepté les femmes & quelques gens simples qui avoient été séduits : & comme on crût que le Chef de la Secte étoit un certain Amauri déja mort, qui dans le tems qu'il enseignoit dans l'Université de Paris, y avoit dogmatisé, son corps, par ordre de la Justice, fut déterré & brulé avec ignominie, & avec l'exécration de tout le peuple. Ces exemples terribles furent efficaces, & coupérent pié à l'erreur.

1209. Ibid. Alberic. in Chronic. MS.

Ce qui faisoit durer la trève entre la France & l'Angleterre, étoit d'une part la Croisade contre les Albigeois, qui occupoit une grande partie des forces du Royaume, & à laquelle le Roi par zèle pour la Religion, & par la considération qu'il avoit pour le Pape, ne vouloit pas mettre d'obstacle, en recommençant la guerre contre l'Angleterre. D'autre part, le Roi d'Angleterre avoit beaucoup d'affaires sur les bras. Il étoit en guerre avec le Roi d'Ecosse. Il y avoit des semences de révolte en Hybernie & dans le pays de Galles, qui l'obligeoient à ne pas quitter ses Etats. Mais par dessus tout cela, l'Interdit que le Pape avoit jetté sur toute l'Angleterre, parce que le Roi ne vouloit pas recevoir le Cardinal Etienne Langeton pour Archevêque de Cantorbéri, étoit ce qui l'embarrassoit le plus. Car cet Interdit étoit observé par-tout, & hormis le Baptême des petits enfans, la Confession & le Viatique pour les moribonds, on n'administroit aucuns Sacremens. On ne faisoit nulle part l'Office Divin, & on avoit fermé toutes les Eglises. La saisie des biens des Ecclésiastiques, que le Roi d'Angleterre avoit confisqués à cette occasion, avoit irrité contre lui tous les esprits. Il étoit en une extrême défiance de toute sa Nobles-

Affaires d'Angleterre.

Matthæus Paris in Joanne.

1209. se, dont plusieurs avoient été contraints de lui donner leurs enfans en ôtage, pour gage de leur fidélité ; & il en étoit universellement haï, à cause des mauvais traitemens qu'il leur faisoit. C'étoient-là les principales raisons, qui suspendirent la guerre pendant quatre ans entre ces deux Princes.

Le Roi Jean fait une Ligue avec l'Empereur Othon contre la France.

Ils se faisoient en cela beaucoup de violence, & le Roi de France plus encore que le Roi d'Angleterre, que le mauvais état de ses affaires contraignoit de modérer, ou de dissimuler le chagrin qu'il avoit de la perte de la Normandie, & d'une partie de ses autres Etats d'en-deçà de la mer. Prévoyant toutefois que tôt ou tard il seroit attaqué, il se ménagea quelques alliés capables de le défendre, & sur-tout l'Empereur Othon IV, qui d'ailleurs étoit très disposé à entrer en ligue avec lui contre la France, pour les raisons que je vais dire, en reprenant les choses de plus loin.

Henri VI, Empereur & Roi de Sicile, étant mort l'an 1197, son fils Fridéric encore en bas âge, lui succéda au Royaume de Sicile. Philippe Duc de Suabe, frère de Henri, à qui ce Prince avoit envoyé en mourant le Sceptre Impérial, comme à celui qu'il désignoit pour son successeur à l'Empire, pensa aussi-tôt à se faire élire Roi de Germanie, par les Seigneurs Allemands. Il eut pour concurrent Othon Duc de Saxe ; ce qui partagea toutte l'Allemagne, & y excita une guerre civile.

Philippe Auguste fut sur le point de former un tiers parti, par les intrigues de Marguarit Amiral de Sicile, Seigneur très puissant, que Henri avoit d'abord comblé d'honneurs, en le faisant Duc de Durazzo, Prince de Tarente, & Général de ses Flottes ; mais depuis il l'avoit pris en telle aversion, qu'il lui avoit fait crever les yeux. Nonobstant l'état où Marguarit étoit réduit, il avoit un parti en Italie tout à sa dévotion, & grand nombre de Pirates, qui couroient les mers

de

de Sicile, & le reconnoiſſoient comme leur Chef. Il vint offrir ſes ſervices à Philippe Auguſte, l'aſſurant qu'il avoit aſſez de crédit en Italie, pour la faire déclarer en ſa faveur, & pour faire donner l'excluſion par les Romains à Philippe de Suabe, & à Othon de Saxe, pourvu qu'il paſſât promptement les Alpes avec une bonne Armée. Philippe l'écouta, & commença à faire ſes préparatifs, tandis que Marguarit aſſembloit une nombreuſe Fotte à Brindes, pour agir par mer, ſi-tôt que Philippe paroîtroit en Italie. Ce grand projet n'eut point de ſuite, Marguarit aiant été aſſaſſiné par un de ſes gens, lorſqu'il alloit à Rome pour y former ſa faction. 1209. Roger de Hoveden. Ibid.

Le Roi voyant ſon deſſein manqué, réſolut d'appuyer le parti de Philippe de Suabe contre celui d'Othon. Il avoit une raiſon eſſentielle d'en uſer ainſi: c'eſt qu'Othon étoit neveu de Richard Roi d'Angleterre, & entièrement dans les intérêts de ce Prince, dont il étoit fort aimé, & qui lui avoit même donné un an auparavant l'inveſtiture du Comté de Poitiers.

Quand il n'y auroit eu ni alliance ni amitié particulière entre Richard & Othon, c'étoit aſſez que le Roi de France prît le parti de Philippe de Suabe, pour engager Richard à ſoutenir celui d'Othon. Il le fit, & Jean ſon frère lui aiant ſuccédé en ſes Etats, tint la même conduite. On eut toujours de part & d'autte cette affaire fort à cœur. On n'omit des deux côtés ni ſecours d'argent, ni négociations auprès des Seigneurs d'Allemagne, ni ſollicitations auprès du Pape Innocent III, pour les faire déclarer en faveur de celui des deux que l'on ſoutenoit. Nous avons vu dans des Traités de paix faits entre Philippe & ces deux Rois d'Angleterre, que les intérêts de Philippe de Suabe & d'Othon y entroient toujours. Si le Roi d'Angleterre étoit le plus fort, une des conditions du Traité étoit, que le Roi de France ne donneroit point de ſecours contre Othon; & ſi le Roi de France avoit l'a- Tom. I. Epiſtolar. Innoc. III.

l'avantage dans la guerre, il obligeoit le Roi
1209. d'Angleterre à promettre qu'il ne secourroit point Othon contre Philippe de Suabe. Enfin Philippe de Suabe aiant été malheureusement assassiné à Bamberg, le Pape, qui jusqu'alors n'avoit pas voulu se déclarer, mais qui dans le fond, comme on le voit par plusieurs de ses let-
1210. tres à Philippe Auguste, ne vouloit point de Philippe de Suabe, dont le père & les aieux avoient toujours fait la guerre à l'Eglise Romaine, décida en faveur d'Othon, & lui donna à Rome la Couronne Impériale l'an 1210, malgré les oppo-
Rigord. sitions de Philippe Auguste, & de plusieurs Seigneurs Romains.

Il ne fut pas longtems sans s'en repentir; car dès le même jour qu'Othon fut couronné Empereur, il déclara au Pape, nonobstant les engagemens qu'il avoit pris avec lui, qu'il ne pouvoit le remettre en possession de certaines Places dont les Empereurs ses prédécesseurs s'étoient emparés, & sur lesquelles le Pape avoit des prétentions.

Cette manière d'agir n'étoit pas nouvelle, & on en avoit vu bien des exemples depuis que l'Empire avoit passé aux Allemands. Les Papes s'étoient mis en possession de conférer le titre d'Empereur, & ceux qui étoient élus, ne pouvoient le prendre qu'après certaines cérémonies faites à Rome, qui marquoient qu'ils le tenoient du Pape. Ces Princes s'y soumettoient, mais pour l'ordinaire avec répugnance; & les Papes se servoient de cette occasion pour exiger d'eux bien des choses, qui leur faisoient beaucoup de peine. Si-tôt qu'ils avoient été couronnés, & sollennellement reconnus pour Empereurs, ils ne faisoient guères de scrupule de ne pas tenir leur parole, parce qu'ils prétendoient qu'on exigeoit d'eux des choses indignes de la Majesté Impériale, & contraires aux droits de l'Empire. De-là venoient les querelles. Les Papes sommant les Empereurs de leur parole & de leur serment,

ment, procédoient à l'excommunication, & quelquefois même jusqu'à la déposition, prétendant avoir le pouvoir de déposer les Empereurs, comme ils prétendoient avoir celui de les faire, & que leur Couronnement étoit nul, dès-là qu'ils manquoient aux conditions, sans lesquelles ils ne l'auroient point obtenu. 1210.

Ainsi donc Othon s'étant emparé de quelques Places qui appartenoient au saint Siège, & continuant de faire plusieurs choses au préjudice de l'Eglise Romaine, le Pape dispensa tous les Sujets de l'Empire du serment de fidélité qu'ils avoient fait à ce nouvel Empereur, & défendit, sous peine d'anathême, de le reconnoitre pour tel, & de lui en donner le titre. Aussi-tôt Othon se vit abandonné par le Lantgrave de Turinge, par les Archevêques de Maience & de Trèves, par le Duc d'Autriche, par le Roi de Bohême, & par plusieurs autres Seigneurs, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui lui refusérent l'obéissance. **Rigord.**

Philippe Auguste ne manqua pas une si belle occasion de détruire Othon, & il agit si fortement auprès de ces Princes & des autres Seigneurs d'Allemagne, qu'à sa persuasion ils élurent un autre Empereur, qui fut Fridéric Roi de Sicile, fils de Henri VI, dernier Empereur, & neveu de Philippe de Suabe, duquel le Roi avoit soutenu hautement les intérêts, tandis qu'il vécut, & qu'il fut le concurrent d'Othon. *Motifs qui obligent l'Empereur à y entrer.* **Ibid.**

Ils firent tous ensemble leurs efforts auprès du Pape, pour l'engager à confirmer cette nouvelle élection; mais quelque envie qu'eût le Pape de le faire, il crut qu'il n'étoit pas de la gravité & de la majesté de l'Eglise Romaine de varier si aisément: outre qu'il haïssoit toujours la Famille de Suabe, & qu'il appréhendoit que Fridéric, quand il seroit Empereur, ne suivît l'exemple d'Othon, & celui de ses prédécesseurs.

Néanmoins ce jeune Prince, par le conseil du Roi de France, alla à Rome par mer, où le Pa-

 pe

pe le reçut avec beaucoup d'honneur. De là il
1210. parcourut plusieurs Villes d'Italie, qui l'assurérent de leur attachement. Il passa ensuite en Allemagne, & vint à Constance, qui lui ouvrit ses portes, & les ferma à Othon, lorsqu'il y arriva trois heures après. Ce Prince fut obligé de se retirer à Brisac, d'où les Habitans le contraignignirent aussi de sortir, ne pouvant souffrir l'insolence & les desordres de ses Soldats, & firent au contraire un très bon accueil à Fridéric.

Ibid. Ce Prince étant là, souhaita avoir une conférence avec le Roi de France. Le rendez-vous
1211. & suiv. fut à Vaucouleurs sur la Meuse, entre Neuchâteau & Commerci. Le Roi n'y alla pas cependant lui-même, mais il y envoya Louis son fils avec plusieurs Seigneurs, & ce Prince fit avec Fridéric un Traité d'alliance.

Vu la conduite que Philippe Auguste tenoit depuis si longtems à l'égard d'Othon, il étoit naturel que cet Empereur s'unît plus étroitement que jamais contre lui avec le Roi d'Angleterre, comme contre un ennemi commun: & ce fut-là en effet la véritable cause de l'étroite liaison qu'ils firent ensemble. Mais ce qui l'augmenta encore alors, fut la manière dont le Pape en usa envers le Roi d'Angleterre, toute semblable à celle dont il avoit traité Othon.

Le Roi d'Angleterre refusoit toujours constamment, de recevoir le Cardinal Langeton pour Archevêque de Cantorbéri. Il se moquoit de l'Interdit que le Pape avoit jetté sur le Royaume. Il continuoit de maltraiter les Evêques, parce qu'ils faisoient observer l'Interdit, & plusieurs d'entre eux s'étoient réfugiés en France, où le Roi pourvoyoit libéralement à leur entretien. Guillaume Evêque de Londres, & Elie Evêque
Ibid. d'Eli, soit de leur propre mouvement, soit par le conseil de Philippe, allérent à Rome avec le Cardinal Langeton, pour obliger le Pape à faire cesser par toutes sortes de moyens la persécution qu'on leur faisoit. Ils firent au Pape une si affreuse

ſtreuſe peinture de l'état de l'Eglise d'Angleterre, & l'aſſurérent tellement de la haine des Grands contre le Roi, qu'il crut pouvoir tout entreprendre, & pouſſer ſans danger ce Prince juſqu'aux dernières extrémités. 1211. & ſuiv.

Le Pape tint une grande Aſſemblée de Cardinaux, d'Evêques, & des plus conſidérables de ſon Conſeil; & ſur leurs avis, il prononça la Sentence de dépoſition contre le Roi d'Angleterre, déclara le Trône vacant, & écrivit à Philippe Auguſte, pour le prier de ſe charger du ſoin de venger les injures faites à l'Egliſe, d'entrer en Angleterre, d'en chaſſer Jean, & d'unir ce Royaume à celui de France. Il publia une Croiſade contre Jean, non ſeulement en France, mais encore chez les Nations circonvoiſines, exhortant tous les Seigneurs, tous les Gentilshommes, & tous ceux qui étoient capables de porter les armes, à aller ſous la conduite du Roi de France, châtier un Prince perſécuteur déclaré de l'Egliſe. Il leur accorda pour cette guerre les mêmes Indulgences, qu'on accordoit à ceux qui alloient au ſecours de la Terre-Sainte, & fit partir auſſi-tôt un Légat *à latere*, nommé Pandulphe, pour hâter l'exécution de ſa Sentence. *Le Pape dépoſe le Roi d'Angleterre, & déclare le Trône vacant.* Matth. Paris.

Cette nouvelle étant venue en Angleterre, y cauſa beaucoup de joie; & le bruit courut, que les Seigneurs ravis de ſe voir abſous de leur ſerment de fidélité, avoient envoyé ſecrettement au Roi de France, pour l'aſſurer qu'il pouvoit paſſer hardiment en Angleterre, & que ſi-tôt qu'il y paroîtroit, tout ſe déclareroit pour lui. Ibid.

Ces dépoſitions des Souverains ont été de tout tems mal reçues, & ſont toujours blâmées par les Princes qui ne ſe trouvent pas en état d'en profiter: mais ceux qui peuvent en tirer avantage, les regardent d'un autre œil, & ſans beaucoup s'embarraſſer des conſéquences, ils ſe déterminent aiſément à ſe ſervir de l'occaſion, pour augmenter leur puiſſance.

Philippe ne crut pas devoir laiſſer échapper cel- 1212.

1212. *Philippe Auguste profite de cette déposition.*

celle-ci, pour mettre entièrement les Anglois hors de France, & unir la Couronne d'Angleterre à la sienne. Il convoqua à ce sujet une grande Assemblée de Seigneurs & d'Evêques à Soissons, pour le lendemain du Dimanche des Rameaux, où se trouvérent entre autres Ferrand ou Ferdinand Comte de Flandres, & Henri IV, Duc de la basse Loraine, c'est-à-dire, de Brabant. Le prémier étoit fils de Sanche Roi de Portugal, à qui Philippe Auguste avoit fait épouser Jeanne fille & héritière de Baudouin Comte de Flandres & Empereur de Constantinople. L'autre n'étoit pas Vassal du Roi, mais il se trouva alors à la Cour, pour traiter de son mariage avec Marie de France veuve de Philippe Comte de Namur, que le Roi lui fit épouser après les Fêtes de Pâques; & il l'assura qu'en cas que l'expédition d'Angleterre réussît, il le remettroit en possession de certaines Terres, sur lesquelles ce Duc avoit des prétentions.

Rigord. Trésor des Chartres.

Philippe dans cette Assemblée proposa aux Seigneurs la guerre contre le Roi d'Angleterre, à laquelle le Pape l'exhortoit. Ils l'approuvérent fort, & lui promirent de le suivre en personne avec leurs Troupes. Le seul Comte de Flandres s'y opposa, ou du moins déclara qu'il ne feroit de cette guerre, qu'à condition que le Roi le mît en possession d'Aire & de S. Omer. Ces deux Places étoient du Comté d'Artois, que le Roi avoit donné comme en apanage à Louis son fils. Le Roi ne jugea pas à propos de lui accorder sa demande; mais il lui offrit quelques autres Places en échange, dont il ne s'accommoda point.

Ibid.

Les prétentions du Comte de Flandres sur Aire & S. Omer, n'étoient qu'un prétexte affecté, pour avoir quelque sujet de rompre avec la France; car il avoit cédé quelque tems auparavant par un Traité ces deux Places à Louis fils du Roi. Le Roi d'Angleterre avoit déja gagné à son parti le Comte de Flandres, par les intrigues de

Oudergheest Annales de Flandres fol. 165.

de Renaud de Dammartin Comte de Boulogne, esprit brouillon & dangereux s'il en fut jamais, qui étant devenu suspect au Roi, sur ce qu'il faisoit fortifier Mortain aux confins de Normandie & de Bretagne, & y faisoit des Magasins, s'étoit enfui en Angleterre. 1212.

Le Roi après l'Assemblée de Soissons renouvella le Traité d'Alliance qu'il avoit fait avec Fridéric, & commença ses préparatifs; à quoi il employa près d'une année, sur-tout à faire construire des Vaisseaux. Avant que de se mettre en campagne, soit par principe de conscience, soit par complaisance pour le Pape, il rappella auprès de lui Ingelburge de Danemarc son épouse, qu'il avoit tenue éloignée pendant quinze ou seize ans. Cette réconciliation causa une grande joie à toute la France, qui connoissoit la vertu de cette Princesse, & regardoit ce divorce comme l'unique tache remarquable dans la vie & dans la conduite de son Roi. *Il fait de grands préparatifs de guerre.* Trésor des Chartres. Rigord.

Ce Prince assembla sa Flotte dans la Seine. Elle étoit de dix-sept cens Vaisseaux de toutes sortes de façons & de grandeurs, partie pour combattre la Flotte d'Angleterre, si elle vouloit s'opposer à son passage, partie pour le transport des Troupes & des vivres; & il en donna la conduite à un fameux Pirate nommé Savari, natif de Poitou. Ibid. Guillelm. Brito.

Le rendez-vous des Troupes fut au Port de Boulogne, où elles devoient s'embarquer. L'Armée étoit très belle, la Noblesse de France, de Bourgogne, de Normandie, & de delà la Loire, s'empressant pour avoir part à la gloire de la conquête d'Angleterre. Il y avoit aussi beaucoup de Seigneurs de Bretagne, parce que le Roi vers ce tems-là en fit Duc Pierre de Dreux son cousin, qu'il maria avec Alix fille de Gui de Touars & de Constance Duchesse de Bretagne. Cartulaire MS. de Philippe Auguste, Fol. 233.

Cependant le Roi d'Angleterre voyant qu'il y alloit de sa ruïne entière, n'omit rien pour soutenir un si terrible assaut. Il fit équiper une tres nom- *Le Roi Jean en fait aussi*

nombreuse Flotte, & l'assembla à Porsmouth, pour attaquer celle de France dans son passage. Il leva une très belle Armée, qui dans la revue qu'il en fit, se trouva être de soixante mille hommes très lestes & très bien armés. Soutenu de tant de forces, il n'y avoit point de puissance capable de le forcer, s'il avoit pu compter sur la fidélité des Généraux; mais plusieurs étoient d'intelligence pour le perdre, & il auroit succombé, si son bonheur ne lui eût fourni une autre ressource.

1212. *pour s'y opposer.* Matth. Paris.

Le Légat dont j'ai parlé, étoit un homme d'un esprit modéré, & ennemi des desseins violens. Il demanda au Pape, en prenant congé de lui, s'il étoit résolu de pousser à bout le Roi d'Angleterre, & si supposé qu'on trouvât quelque voie plus douce de réduire ce Prince, il ne voudroit pas bien qu'on s'en servît. Le Pape lui répondit, que pourvu que l'autorité de l'Eglise & la sienne fussent maintenues, que le Roi d'Angleterre s'y soumît de bonne-foi, & que les Ecclésiastiques de ce Royaume fussent rétablis dans leurs biens & dans leurs droits, il trouveroit bon qu'on en vînt à un accommodement.

Adresse du Légat pour ramener ce Prince. Ibid.

Le Légat arriva en France, muni de ce plein-pouvoir: il y mit tout en mouvement pour la guerre d'Angleterre, & toutefois il envoya secrettement à Douvre, où Jean étoit alors, deux Chevaliers du Temple, pour l'assurer de ses bonnes intentions, lui demander une conférence, & lui faire espérer, que malgré tout ce qui s'étoit fait à Rome touchant sa déposition, il se pourroit trouver des voies d'accommodement & de réconciliation avec l'Eglise.

Ce Prince, ravi de cette ouverture, renvoya sur le champ les deux Chevaliers vers le Légat, pour le prier de venir à Douvre. Le Légat ne tarda pas à partir, sous prétexte qu'il vouloit connoître par lui-même l'état déplorable où l'on disoit à Rome que l'Eglise d'Angleterre se trouvoit.

Dès la prémière converfation qu'il eut avec Jean, il lui fit le détail du prodigieux armement qui fe faifoit en France contre l'Angleterre. Il lui dit que les Evêques exilés, & une infinité d'autres perfonnes de toute condition, qui en avoient été chaffés, étoient dans l'Armée de Philippe, pour paffer la mer avec lui, & le feconder de tout leur pouvoir dans fon entreprife; qu'il fe vantoit d'avoir déja en main les fermens de fidélité de prefque toute la Nobleffe d'Angleterre, & que dès qu'il auroit mis pié à terre dans l'Ile, toute l'Armée Angloife viendroit fe rendre à lui: que le danger preffoit, le Roi de France étant prêt de fe mettre en campagne: qu'il y avoit un moyen fûr de détourner la tempête, qui étoit de déclarer publiquement & authentiquement, qu'il fe foumettoit au jugement du Pape & de l'Eglife, & de donner des cautions de fa parole, fur lefquelles on pût compter; qu'il n'auroit pas plutôt fait cette démarche, que les efprits de fes Sujets changeroient à fon égard; que ce qui lui avoit attiré leur averfion, étoit les perfécutions qu'il avoit faites aux Eccléfiaftiques; qu'ils le voyoient depuis cinq ans retranché de l'Eglife par l'excommunication, fans qu'il parût s'en mettre en peine; que fi-tôt qu'il donneroit des marques de pénitence, & quelque efpérance de retour, ils reprendroient les fentimens qu'ils devoient avoir pour leur Prince légitime, & quitteroient aifément la penfée de fe donner à un étranger. 1212. Ibid.

Le Roi d'Angleterre fut d'autant plus aifément touché de ces raifons, qu'il en reconnoiffoit la folidité. Tout déréglé qu'il étoit, l'excommunication où il fe voyoit depuis fi longtems, lui donnoit de l'inquiétude. Il n'avoit que trop d'affurance du peu d'attachement que fes Sujets & fes Troupes avoient pour lui. Mais ce qui faifoit le plus d'impreffion fur fon efprit, étoit la prédiction d'un certain Hermite, qui, quelque tems auparavant, avoit dit en homme infpiré, en

Il fe laiffe ébranler & promet de fe foumettre à l'Eglife.

1213.

en présence d'un grand nombre de personnes,
1213. que Jean ne seroit plus Roi à la Fête de l'Ascension de cette année 1213. Ce Prince l'avoit fait mettre en prison comme un séditieux; mais il n'en étoit pas pour cela moins inquiet, à cause des dispositions qu'il voyoit à la vérification de la Prophétie.

Il promit donc au Légat d'en passer par tout ce qu'il voudroit, & de se soumettre absolument
Ibid. au jugement de l'Eglise. Le Légat lui fit confirmer par serment cette protestation générale, & seize Barons d'Angleterre jurérent la même chose *sur l'ame du Roi*, s'engageant à l'obliger de tenir sa parole par toutes sortes de voies, en cas qu'il voulût s'en dédire.

Il tient sa parole. Il se fit quelques jours après une Assemblée nombreuse de Seigneurs à Douvre, le Lundi de devant l'Ascension, où le Roi s'engagea à reconnoitre le Cardinal Langeton pour Archevêque de
Ibid. Cantorbéri, à rétablir tous les Evêques & tous les Ecclésiastiques exilés, à les dédommager des pertes qu'il leur avoit causées, à révoquer tous les Edits qui avoient été faits au desavantage des Eglises & des Ecclésiastiques, & à s'en rapporter au Pape ou à son Légat, sur toutes les autres difficultés qui pourroient naitre dans l'exécution de ce qu'il promettoit. Cette promesse fut mise par écrit, & signée de la main du Roi.

Et fait hommage au Pape de ses Etats. Les Seigneurs s'étant encore assemblés la veille de l'Ascension en la Maison des Chevaliers du Temple, au Fauxbourg de Douvre, le Roi fit publiquement une nouvelle protestation, par laquelle en exécution de la Sentence qui avoit été rendue contre lui à Rome, il remettoit sa Couronne, son Royaume d'Angleterre & l'Irlande entre les mains du Pape, pour ne les tenir que du S. Siége, s'engageant à lui en faire hommage-lige en son nom, & au nom de ses successeurs, les déclarant déchus des droits qu'ils auroient à la Couronne, s'ils refusoient de se soumettre aux choses, auxquelles il s'obligeoit actuellement,

tuellement, & à quoi il les obligeoit comme lui. Il ajouta au denier de S. Pierre, qu'on avoit depuis longtems levé régulièrement en Angleterre, mille livres sterlin, payables par lui & par ses successeurs tous les ans, partie à la S. Michel, partie à Pâques. Ensuite il fit entre les mains du Légat l'hommage de ses Etats, dont la Formule commençoit en ces termes : 1213.

„ Moi, Jean par la grace de Dieu Roi d'Angleterre & Seigneur d'Hybernie, depuis ce moment & dans la suite je serai fidèle à Dieu, à S. Pierre, à l'Eglise Romaine, & au Pape Innocent, mon Seigneur, & à ses successeurs légitimement élus. " * Cette Formule dans le reste est la même que celle dont usoient les Vassaux, en faisant hommage & serment de fidélité à leur Seigneur. On présenta sur le champ au Légat une somme d'argent, qui étoit comme des arrhes du Vasselage auquel le Roi d'Angleterre venoit de se soumettre. Le Légat jetta l'argent à terre, & mit le pié dessus, apparemment pour marquer que la puissance spirituelle avoit mis sous ses piés la temporelle. L'Archevêque de Dublin, qui étoit là présent, en fut indigné, & ne put s'empêcher de se récrier contre cette manière d'agir du Légat ; mais le Légat s'en embarrassa peu.

Le Légat satisfait veut détourner le Roi de faire la guerre au Roi d'Angleterre. Ibid.

Il repassa aussi-tôt la mer, & vint dire au Roi, qu'il n'étoit plus question de faire la guerre au Roi d'Angleterre; que ce Prince s'étant soumis à l'Eglise, il le prioit de congédier ses Troupes, l'assurant que le Pape trouveroit mauvais qu'il passât outre, & qu'il attaquât un Royaume qu'il devoit regarder comme un Fief de l'Eglise Romaine. Le Roi surpris & irrité d'un tel discours, répondit au Légat, qu'il étoit fort étrange, que le

* L'Acte entier est à la Bibliothèque Royale, parmi les MSS. de Brienne vol. 27. Il ne s'y agit que de l'Angleterre & de l'Irlande, & nullement des Etats que le Roi d'Angleterre possédoit en France.

le Pape l'eût engagé lui-même à cette entreprise
1213. par les motifs les plus saints, qu'il lui eût fait
Ibid. faire une dépense excessive pour un grand armement de terre & de mer, & qu'après cela on terminât sans sa participation une affaire de cette importance; qu'au reste il verroit ce qu'il auroit à faire, & qu'il prendroit dans ces conjonctures tel parti qu'il jugeroit à propos.

Philippe Auguste irrité de cette proposition, n'en poursuit pas moins son prémier dessein. Rigord.

Il se détermina en effet à poursuivre son entreprise. Il fit sortir sa Flotte de la Seine. & elle arriva heureusement à Boulogne, où les Troupes devoient s'embarquer.

Le Roi qui se défioit beaucoup de Ferdinand Comte de Flandres, lui avoit envoyé ordre de le venir trouver à Gravelines. Le Comte le lui avoit promis, & l'avoit assuré qu'il le satisferoit sur tout ce qu'il souhaitoit de lui. Mais aiant appris l'accommodement du Roi d'Angleterre, il manqua à sa parole, & ne parut point. Sur quoi le Roi aiant assemblé les Seigneurs de l'Armée, il fut résolu de différer l'embarquement, pour entrer dans le Comté de Flandres, & mettre Ferdinand hors d'état de traverser l'expédition d'Angleterre.

Il commence par entrer en Flandres pour mettre Ferdinand hors d'état de le traverser. Ibid.

Le Roi entra donc en Flandres, prit Cassel, Ypres, & toutes les Places des environs jusqu'à Bruges, qui se rendit aussi. La Flotte du Roi côtoyoit toujours son Armée, pour lui fournir des vivres, & elle entra dans le Port de Damme, à deux lieues de Bruges. Une partie des Vaisseaux se mit à couvert dans ce Port; la plus grande partie ne pouvant y tenir, demeura dans le Canal & à la Mer. De Bruges, le Roi aiant laissé autant de Soldats qu'il en falloit pour la garde de ses Vaisseaux, alla mettre le siége devant Gand.

La Flotte Angloise vient au secours

Ferdinand donna avis au Roi d'Angleterre, du ravage que les François faisoient en Flandres, & ce Prince se prépara à le secourir. Il lui fit savoir le tems auquel sa Flotte s'avanceroit vers les côtes de Flandres, afin qu'il vînt au-devant

avec les Vaiſſeaux qu'il avoit dans ſes Ports. La Flotte Angloiſe au nombre de cinq cens voiles ſe mit à la mer, ſous le commandement de Guillaume Comte de Saliſbéri, de Guillaume Comte de Hollande, & de Renaud Comte de Boulogne, Hugues de Boves Seigneur d'auprès d'Amiens, dont la Famille fut toujours fort dans les intérêts des Comtes de Flandres, & pluſieurs autres Seigneurs étoient auſſi ſur cette Flotte. Le Comte de Flandres les joignit avec la ſienne. 1213. *de ce Prince.* Matth. Paris. Rigord.

Ils firent reconnoitre celle de France, d'où la plupart des Soldats qui avoient été chargés de la garder, étoient deſcendus à terre pour aller au pillage. Les ennemis en aiant été avertis, vinrent fondre ſur la Flotte Françoiſe, dont ils enlevérent trois cens Vaiſſeaux, la plupart Vaiſſeaux de charge, pleins de toutes ſortes de munitions. Plus de cent autres en fuyant échouérent contre le rivage, où les Anglois les brulérent, & vinrent avec toute leur Flotte bloquer le reſte de celle du Roi, qui étoit renfermée dans le Canal & dans le Port de Damme. Ils oſérent même deſcendre à terre pour attaquer le Port, & mettre le feu au reſte des Vaiſſeaux. *Et ſurprend une partie de celle de France.*

Le Roi averti de ce deſordre, leva le ſiége de Gand, & vint en grande hâte avec une partie de ſes Troupes, pour chaſſer les ennemis. Il les ſurprit, les mit en déroute, les obligea de fuir vers leur Flotte, en laiſſant près de deux mille morts tant tués que noyés. On fit un aſſez grand nombre de priſonniers, & de ce nombre fut le Comte de Boulogne; mais ce Seigneur étant tombé entre les mains de quelques Gentilshommes ſes amis, ils le laiſſérent évader. *Le Roi s'en venge par la défaite des Anglois qui étoient deſcendus à terre.*

Cet avantage fut une petite conſolation pour le Roi, qui voyoit ſa Flotte perdue, & le deſſein de paſſer en Angleterre avorté. Les ennemis bloquérent toujours le Canal de Damme, & le Roi deſeſpérant de ſauver le reſte de ſes Vaiſſeaux, ordonna qu'on en retirât toutes les munitions, tous les vivres, toutes les machines, & en- *Et par la ruine de pluſieurs Places de Flandres.*

1213. enſuite les fit bruler auſſi-bien que la Place même, & retourna à Gand, qui ſe racheta en donnant des ôtages. Il en prit auſſi d'Ypres & de Bruges, & les leur rendit pour une ſomme d'argent. Il garda Douai, Lille & Caſſel. Quelques jours après, Lille s'étant révoltée, le Roi revint ſur ſes pas, & la mit en cendres. Il abandonna auſſi Caſſel, après l'avoir à demi ruïné, & ne conſerva que Douai. Ainſi finit cette Campagne de l'année 1213, dont le ſuccès ne répondit pas aux préparatifs. Le ſeul Légat en fut la cauſe: ſa conduite lui fit beaucoup d'honneur à Rome, & le rendit fort odieux en France.

Guil-lelm. Brito, L. 9.

1214. *Le Roi d'Angleterre porte la guerre en France au Printems ſuivant.*

Dès le commencement du Printems de l'année ſuivante, le Roi d'Angleterre, quoiqu'il y eût encore bien des ſemences de brouilleries dans ſon Royaume, prit le parti de paſſer en France, & d'y porter la guerre aux environs de la Loire, tandis que le Comte de Flandres occuperoit les François à l'autre extrémité du Royaume. Il partit de Porſmouth, & débarqua à la Rochelle au commencement du Carême avec une Armée; & fit rentrer dans ſon parti, tant par promeſſes que par menaces, le Comte de la Marche, Geoffroi de Luſignan, & pluſieurs autres Seigneurs de ces quartiers-là. Il traverſa le Poitou, vint fondre dans l'Anjou, emporta Angers, & ſe rendit maitre de quelques autres Places moins conſidérables.

Rigord.

De là il détacha de la Cavalerie, pour faire des courſes dans le Pays Nantois. Robert de Dreux fils ainé de Robert Comte de Dreux, étant ſorti de Nantes pour repouſſer les ennemis, en fut enveloppé & pris avec quatorze Gentilshommes François.

Ibid.

Ces avantages du Roi d'Angleterre ne furent pas de longue durée. Le Roi envoya de ce côté-là Louis ſon fils avec Henri Clément Maréchal de France, & il fut joint auprès de Chinon par le Duc de Bretagne. Aiant appris que le Roi d'Angleterre avoit mis le ſiège devant une Forteresse

tereſſe importante, appellée la Roche-au-Moine, entre Nantes & Angers, il marcha au ſecours de la Place avec ſept mille hommes de pié & deux mille chevaux. 1214. Guil-lelm. Brito, L. 10.

Le Roi d'Angleterre, quoiqu'il eût une Armée beaucoup plus nombreuſe que celle du Prince, n'oſa l'attendre, ne ſe fiant pas aſſez aux Chefs des Milices de Poitou. Il leva le ſiège, & ce fut avec tant de précipitation, qu'il y abandonna ſes machines, ſes tentes, & tous ſes bagages. Louis le ſuivit, & l'aiant atteint, lui défit une grande partie de ſon Armée. Le Roi d'Angleterre fit ce jour-là en fuyant dix-huit lieues ſans débrider. Enſuite Louis revenant ſur ſes pas, & profitant de cette déroute, vint attaquer Angers, le prit & le raſa, & reconquit en peu de jours toutes les Places dont le Roi d'Angleterre s'étoit emparé. Mais ce n'étoit pas de ce côté-là que les ennemis de la France avoient réſolu de faire le plus grand effort. *Il eſt battu & obligé de s'enfuir.*

L'Empereur Othon, tout excommunié qu'il étoit, avoit encore dans ſon parti pluſieurs Princes & Seigneurs d'Allemagne, dont les Troupes étoient à ſa dévotion. Durant l'Hiver il étoit convenu avec le Roi d'Angleterre, que ſitôt qu'on auroit commencé la guerre du côté de la Loire, & attiré de ce côté-là une partie des forces de Philippe, il partiroit d'Allemagne, & viendroit joindre le Comte de Flandres avec une groſſe Armée, pour entrer par-là en France. Henri Duc de Brabant, quoique gendre du Roi, étoit de cette Ligue, aiant été contraint d'y entrer par le Comte de Flandres, lequel appuyé du ſecours des autres Ligués, le menaça d'envahir ſes Etats. Le Duc de Lorraine, Guillaume Comte de Hollande, le Duc de Limbourg, le Comte de Namur, & quantité d'autres Seigneurs des Pays-Bas, furent auſſi de la partie contre la France. Chronic. Belgicum.

Le Roi d'Angleterre avoit fait déja paſſer en Flandres un grand Corps d'Armée, où Hugues de *Les Troupes*

de Boves, Renaud Comte de Boulogne, Guillaume Comte de Salisbéri frère bâtard du Roi d'Angleterre, avoient le principal commandement. Toutes ces Troupes réunies avec celles de l'Empereur, faisoient près de cent cinquante mille hommes. Philippe Auguste, à cause de la diversion faite par le Roi d'Angleterre du côté du Poitou, n'en avoit pas plus de cinquante mille. Il visita les Places de sa frontière, y donna ses ordres pour une vigoureuse défense en cas d'attaque, & vint se mettre à la tête de son Armée sous les murailles de Péronne, tandis que les ennemis s'assembloient sous Valenciennes.

1214. *qu'il avoit en Flandres, jointes à celles de l'Empereur, s'assemblent sous Valenciennes.* Guilelm. Brito, l. 10. Rigord.

Le Roi décampa de Péronne le vingt-troisième de Juillet, & marcha jusqu'à Tournai qui lui appartenoit, en désolant tout le pays. L'Empereur s'avança de Valenciennes à Mortagne, à trois ou quatre lieues de Tournai. Le Roi proposa dans le conseil de guerre de l'y aller attaquer; mais on l'en détourna, à cause des défilés qu'il falloit passer pour arriver au camp ennemi.

Le Roi marche avec les siennes à Tournai & ensuite vers Lille. Rigordus.

Le lendemain, qui étoit un Dimanche, vingt-septième de Juillet, le Roi partit de Tournai, & marcha vers Lille. Le dessein de cette marche étoit prémièrement de faire sortir l'Empereur de son poste, & de l'engager en pleine campagne, parce que l'Armée Françoise étoit très forte en Cavalerie; & en second lieu, de le tirer du voisinage du Hainaut, qu'il avoit toujours couvert jusqu'alors, & où le Roi, en cas qu'on ne pût pas en venir à une bataille, avoit dessein de mener son Armée, pour l'y faire subsister quelque tems, & l'enrichir du pillage de ce riche pays.

L'Empereur se met aussi en marche pour suivre les

Dès que l'Empereur eut appris que les François étoient en marche, il s'y mit lui-même pour les suivre, croyant qu'ils fuyoient, & qu'ils vouloient s'éloigner pour éviter le combat. On se faisoit alors un scrupule de donner bataille le Diman-

manche, & quand on vint dire au Roi que l'Empereur le suivoit pour l'attaquer, il eut peine à le croire. Toutefois pour prendre ses suretés, il détacha avec quelque Cavalerie légère & quelques Arbalêtriers, Adam Vicomte de Melun, & Garin ou Guérin Chevalier de l'Hôpital de Jérusalem, nommé à l'Evêché de Senlis; mais qui n'en avoit pas pris possession, & qui portoit encore l'habit de Chevalier. Ils s'avancérent jusqu'à une lieue & demie vers l'Armée ennemie, sur une éminence, d'où ils la découvrirent. Elle marchoit en ordre de bataille, & les chevaux étoient couverts de leurs armures derrière l'Infanterie, signe évident qu'ils venoient pour combattre.

1214. *François.* Ibid.

Le Chevalier Garin partit aussi-tôt, pour en porter l'avis au Roi; & le Vicomte demeura encore quelque tems, pour reconnoitre plus à loisir le nombre & la disposition des ennemis. Sur cet avis le Roi fit faire alte à l'Armée, & délibéra avec les Généraux, si on continueroit la marche, ou si on se rangeroit là en bataille. La plupart furent d'avis qu'on marchât toujours vers Lille, & qu'on passât le pont de Bouvines, pour se mettre en bataille au-delà du pont, qui est à peu près à mi-chemin de Tournai à Llie, en tirant un peu vers Douai.

Guillelm. Brito.

Les ennemis en traversant un ruisseau, dont le passage étoit assez difficile, furent obligés de défiler; & à cette occasion, soit exprès, soit déterminés par le terrein, ils firent un mouvement, par lequel il parut qu'ils vouloient aller à Tournai: ce qui confirma l'avis de ceux qui soutenoient que les ennemis ne pensoient point à combattre, & qui vouloient qu'on passât le pont de Bouvines. Le Chevalier Garin soutint toujours le contraire; que c'étoit une feinte; qu'infailliblement ils reviendroient tomber sur l'arrière-garde, quand ils verroient la plus grande partie de l'Armée passée, & qu'on s'exposoit à recevoir un échec.

On

1214. On ne fut pas longtems sans voir qu'il avoit raison. La plus grande partie de l'Armée Françoise aiant passé le pont, & le Roi s'étant fait ôter ses armes, afin de prendre un moment le frais sous un arbre en-deçà du pont, on vit les Coureurs venir à grande hâte, pour dire que les Impériaux arrivoient, & qu'on commençoit à escarmoucher.

En effet, le Vicomte de Melun qui avoit toujours devancé les ennemis, en se rapprochant de l'Armée, sans les perdre jamais de vue, tâchoit par toutes sortes de moyens de retarder leur marche, en caracollant avec ce qu'il avoit de Cavalerie armée à la légère, & en faisant sans cesse tirer ses Arbalêtriers; mais enfin pressé par le grand nombre d'escadrons qu'on détachoit sur lui, il doubloit le pas, pour venir se joindre au gros de l'Armée.

Les Armées se trouvent en présence au pont de Bouvines.

Le Roi alors certain, mais un peu tard, du dessein des ennemis, donna promptement ses ordres pour faire repasser le pont de Bouvines à l'avant-garde qui étoit déja bien au-delà; & après une courte & fervente priére qu'il fit dans une Eglise qui se trouva tout proche du lieu où il étoit, monta à cheval. Il vint le sabre à la main avec un air gai, qui encouragea beaucoup le Soldat, se mettre à la tête de son arrière-garde, pour soutenir les prémiers efforts des ennemis, & donner le tems à ses autres Troupes de venir à son secours.

L'Empereur avoit compté que le Roi auroit passé le pont avec l'avant-garde, & qu'en son absence il auroit bon marché du reste. Il fut étonné de le trouver au prémier rang, où il affecta de se faire voir & de se faire connoitre aux ennemis, pour leur ôter la pensée qu'ils l'eussent surpris.

En arrivant, l'Empereur prit à droite du côté du Septentrion, en tirant un peu vers l'Occident, pour occuper quelques hauteurs. Le Roi prolongeoit sa ligne à mesure que les ennemis s'éten-

s'étendoient ; de forte que dans le commencement du combat, le Corps de bataille où étoit le Roi, & celui de l'Empereur, avoient un front d'un peu plus de demi-lieue. La fituation des Armées étoit avantageufe aux François, parce qu'il faifoit ce jour-là une extrême chaleur, & un Soleil fort ardent qu'ils avoient à dos, & qui donnoit contre le vifage des Impériaux. 1214.

Le Roi avoit à fon aile gauche Robert Comte de Dreux, avec les Milices du Comte de Gamaches, & celles du Ponthieu, auxquelles étoit oppofé le Comte de Boulogne avec les Anglois. A l'aile droite de l'Armée de France étoit Eudes Duc de Bourgogne avec les Troupes de Champagne & celles du Comté de Soiffons, aiant en tête le Comte de Flandres qui commandoit l'aile gauche de l'Armée ennemie. Dans ce même Corps étoient avec le Duc de Bourgogne le Chevalier Garin, qui y faifoit l'office de Maréchal de bataille, pour ranger les Troupes, Adam Vicomte de Melun, Jean Comte de Beaumont, Gaucher Comte de faint Paul, de qui on avoit quelque défiance, Matthieu de Montmorenci, Hugues de Malaunai, les deux frères Hugues & Jean de Mareuil. Un peu avant la charge, le Roi parcourant les rangs, anima les Soldats, en les faifant fouvenir qu'ils alloient combattre des excommuniés, ennemis de Dieu & de l'Eglife, contre lefquels le Ciel ne pouvoit pas manquer de fe déclarer. Ils répondirent par de grands cris de joie, & priant le Roi de leur donner fa bénédiction. Philippe ordonna à fon Chapelain de faire la prière, le Chapelain entonna avec quelques autres Eccléfiaftiques ce Pfeaume de David : *Que le Seigneur fe lève, & que fes ennemis foient diffipés.* Auffi-tôt les trompettes fonnérent, & on commença à s'ébranler.

Difpofition de celle du Roi.

Guilelm. Brito.

Ibid.

Le combat avoit déja été engagé à l'aile droite. Le Chevalier Garin, par le confeil du Comte de faint Paul, y fit charger d'abord un gros de Gendarmerie Flamande par un efcadron de cent cin-

La charge commence au defavan-

1214. *sage des ennemis.*

cinquante Cavaliers de Cavalerie légère des Milices de Soissons. Cette Troupe étoit soutenue par le Comte de saint Paul, à la tête des Gendarmes de son Comté.

Les Gendarmes Flamands très indignés de l'affront qu'on leur faisoit, de les faire attaquer par de la Cavalerie légère, & non par de la Gendarmerie, où l'on n'admettoit alors que des Gentilshommes, ne daignérent pas faire un seul pas pour s'avancer contre cet escadron; mais ils le reçurent avec beaucoup de fermeté. Deux de ces Cavaliers François furent tués, & la plupart des autres blessés ou démontés.

Alors le Comte de saint Paul voyant que ce prémier assaut avoit rompu en partie les prémiers rangs de la Gendarmerie Flamande, dit au Chevalier Garin: „ On me soupçonne d'intelligen- „ ce avec l'ennemi, vous allez voir que je suis „ un bon traitre." Il partit en même tems de la main, & donna avec tant de furie, que passant sur le ventre à toute cette Troupe, & renversant tout ce qu'il rencontra, il perça toute la ligne, qui fut en cet endroit mise en déroute.

Deux Seigneurs Flamands, l'un nommé Gautier de Guistelle, & l'autre Buridan de Furnes, s'étoient détachés avec quelques Gendarmes, pour prendre en flanc le Comte de saint Paul. Mais ils furent arrêtés par Pierre de Remi Gentilhomme de Ponthieu, qui les défit & les prit tous deux prisonniers.

Sanglante mêlée à l'aile droit.

Avant le combat, l'Empereur, le Comte de Flandres, & le Comte de Boulogne, étoient convenus, que si-tôt que la bataille seroit commencée, ils tâcheroient de se réunir, pour faire tous leurs efforts contre l'endroit où ils sauroient que seroit le Roi de France, persuadés que s'il étoit tué ou pris, la déroute de l'Armée Françoise suivroit bientôt après. Selon ce projet, le Comte de Flandres après le prémier choc, fit marcher toute son aile en la courbant, pour s'avancer vers le Corps de bataille où étoit le Roi

Roi. Mais le Duc de Bourgogne avec ses milices & celles de Champagne, le Comte de Beaumont & Matthieu de Montmorenci pénétrant son dessein, lui coupérent chemin, & le combat fut là infiniment sanglant. Le Duc de Bourgogne eut son cheval tué sous lui, & fut renversé par terre; & comme il étoit extrêmement gros & pesant, il courut un grand risque, ne pouvant se relever, à cause du poids de ses armes: mais ses Bourguignons l'aiant investi de tous côtés, & empêché les ennemis de l'approcher, il fut remis sur un autre cheval. Hugues de Malaunai & plusieurs autres Seigneurs & Gentilshommes aiant aussi perdu leurs chevaux, combattirent longtems à pié. 1214.

Le Vicomte de Melun & le Comte de saint Paul se signalérent en cette rencontre. L'un & l'autre percérent encore en cet endroit les ennemis: & étant revenus à leurs postes pour reprendre un peu haleine, le Comte de saint Paul vit un Gentilhomme de ses Vassaux entouré d'ennemis, contre lesquels il se défendoit presque seul avec une valeur surprenante: le Comte se couchant sur son cheval, & l'acollant avec les deux bras, courut à toute bride vers cet endroit, se jetta au milieu de la Troupe, puis se levant sur les étriers, & écartant les ennemis avec le sabre, les dissipa & sauva son Vassal. Quelques-uns de ceux qui étoient présens à cette action, rapportérent qu'ils l'avoient vu en même tems attaqué par douze lances, dont il soutint les coups, sans pouvoir être desarçonné.

Où le Comte de Flandres est fait prisonnier.

Le combat fut très opiniâtré de ce côté-là. Le Comte de Flandres y combattit comme un homme résolu à vaincre ou à périr: mais ses Troupes aiant été rompues, il fut enveloppé, renversé de son cheval, & contraint de se rendre aux deux Seigneurs de Mareuil, tout couvert de sang & de blessures.

Le Roi durant ce tems-là

Tandis que cela se passoit à l'aile droite de l'Armée Françoise, le Roi soutenoit les efforts des

des Allemands avec des forces beaucoup inférieures aux leurs pour le nombre, faisant en même tems tout ce qu'on pouvoit attendre d'un sage Général & d'un brave Soldat. Le point capital étoit de donner le tems aux Troupes qui avoient passé le pont, de le repasser, & de se mettre en bataille sans confusion. Le Roi fit si bien, que jusqu'à leur arrivée, il repoussa toujours les ennemis, sans rien perdre du terreln qu'il avoit occupé.

1214. *soutient l'effort des Allemands dans un autre endroit.*

Une grande partie de ces Troupes qui venoient le joindre, étoient celles des Communes de diverses Villes, & entre autres de Corbie, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne, & d'Arras, la plupart Infanterie. On fit passer ces bataillons par les intervalles de la Cavalerie, dont étoit composée la ligne que le Roi avoit d'abord formée, & on fit de ces bataillons comme une prémière ligne qui couvroit celle du Roi.

Guilelm. Brito.

Ce qui obligea apparemment ce Prince à faire cette disposition, fut prémièrement que ces Troupes-là n'avoient point encore combattu; & en second lieu que l'Armée Allemande, selon l'ordinaire de ce tems-là, étoit pour la plupart composée d'Infanterie, & que l'Empereur avoit mis la sienne sur trois lignes à la tête de tout le Corps où il avoit pris son poste. Mais la chose réussit mal au Roi.

Soit que cette Infanterie, qui étoit revenue à grands pas, n'eût point encore repris haleine, ou qu'elle n'eût pas eu le moyen de prendre assez de terrein; soit que l'Infanterie Allemande, qui étoit très bonne, & faite à combattre en pleine campagne, même contre la Cavalerie, lui fût autant supérieure par cet endroit-là, que par le nombre; dès le prémier choc la Françoise plia, & fut poursuivie si vivement par l'Allemande, que celle-ci parvint jusqu'à la seconde ligne de l'Armée Françoise, y mit le desordre, & s'avança fièrement vers la Troupe du Roi, où paroissoit la Bannière Royale, reconnoissable par les fleurs

fleurs de lys dont elle étoit semée, & desquelles on voit ici le nom * pour la prémière fois dans notre Histoire. 1214.

* Floribus Lilii.

Ce Prince durant le combat avoit toujours eu à ses côtés grand nombre des plus braves Seigneurs de son Armée; savoir Guillaume des Barres, Barthélemi de Roye, le jeune Gautier, Pierre de Mauvoisin, Gérard Scrophe, Etienne de Longchamp, Guillaume de Mortemer, Jean du Rouvrai, Guillaume de Garlande, Henri Comte de Bar, & plusieurs autres.

Ce Prince est enveloppé.

Ces Seigneurs, pour couvrir le Roi, formérent tous ensemble un escadron, & s'avançant vers les Allemands, en firent un grand carnage: mais malgré tous leurs efforts, un gros bataillon pénétra jusqu'au Roi, & l'investit de tous côtés. Il se défendit longtems le sabre à la main, avec un petit nombre de Gentilshommes qui étoient restés autour de sa personne, & tua de sa propre main plusieurs de ceux qui osérent l'approcher.

Et court un extrême danger. Rigord.

Galon de Montignac ou de Montigni, Chevalier plus vaillant que riche, ainsi que parle notre Historien, portoit l'Etendart Royal, & s'élevant sur son cheval, donnoit incessamment en baissant & relevant cet Etendart, le signal du péril où étoit le Roi. Il devint extrême. On ne s'attachoit presque qu'à lui: on lui portoit des coups de tous côtés, que son adresse, sa force, & la bonté de ses armes paroient heureusement; jusqu'à ce qu'un Soldat Allemand avec un de ces javelots dont se servoient les anciens François, où il y avoit deux crochets à chaque côté de la pointe, l'atteignit vers la gorge au défaut de la cuirasse. Une espèce de collier que le Roi avoit par dessous, rompit le coup, & empêcha la blessure; mais les crochets du javelot s'étant engagés entre la cuirasse & la mentonnière du casque, ce Soldat en tirant de toutes ses forces entraina le Roi de dessus son cheval, & l'abattit par terre.

Il s'en tire.

Philippe eut l'adresse & la force de se relever aussi-

aussi-tôt, mais sans que le Soldat le lâchât. L'Empereur qui se trouva proche de là accouroit pour le percer, & le Roi eût péri sans doute, si dans le moment de sa chute, plusieurs Seigneurs & Gentilshommes, renversant à grands coups de sabre tout ce qui se présentoit pour les arrêter, ne se fussent fait passage jusqu'à lui. Le Soldat ou tué, ou écarté, lâcha prise. On se battit là avec une extrême furie. Etienne de Longchamp, un des plus estimés Seigneurs de l'Armée Françoise, tomba mort aux piés du Roi d'un coup d'épée qu'il reçut dans l'œil. Un autre Gentilhomme nommé Pierre Tristan, sauta promtement de son cheval, & le donna au Roi; & Guillaume des Barres survenant avec un nouveau renfort, chargea si furieusement les ennemis, qu'il les obligea de reculer.

1214. re heureusement par la valeur de divers Seigneurs qui le dégagent.

Les François les poussérent à leur tour, & ce prémier succès les animant, ils les poursuivirent si vivement, qu'ils les mirent en desordre, & bientôt après en fuite. Ils arrivérent jusqu'à l'Empereur. Pierre de Mauvoisin lui saisit la bride de son cheval, & la foule l'empêchant de l'amener, Gerard Scrophe porta à ce Prince un grand coup d'épée dans l'estomac. L'épée plia contre la cuirasse, sans qu'il en fût desarçonné: il voulut lui en porter un second; mais le cheval de l'Empereur se cabrant dans le moment, reçut le coup dans l'œil, ce qui lui fit faire un effort extraordinaire; de sorte qu'échappant au Seigneur de Mauvoisin, il emporta l'Empereur d'une extrême vitesse, en passant sur le corps à ceux qui se rencontrérent devant lui. Guillaume des Barres, dont le cheval avoit été tué, s'étant rencontré sur le passage de l'Empereur, le saisit au corps; mais comme ce Prince se tint ferme sur ses étriers, & qu'à l'instant il piqua son cheval, il lui échappa; & ce Seigneur attaqué à l'instant par plusieurs de ceux qui accompagnoient l'Empereur, y fût demeuré, sans le secours de Thomas de saint Valeri, qui le délivra. A quelque

L'Empereur à son tour manque d'être pris & tué.

que distance de là, le cheval de l'Empereur tomba mort; & ce Prince en aiant monté un autre, ne pensa plus qu'à fuir à toutes jambes, & fut suivi de tous ceux qui restoient autour de lui. 1214.

Le Comte de Boulogne, qui commandoit l'aile droite de l'Armée ennemie avec le Comte de Salisbéri, combattoit encore avec une extrême opiniâtreté. Dès le commencement du combat, il avoit fait autour de lui une espèce de bataillon à double rang de Soldats choisis, rangés en rond, & armés de piques. Ce bataillon avoit une ouverture à la tête, par où il sortoit pour charger, & rentroit de tems en tems pour reprendre haleine. Il fit paroître dans toute l'action un courage & une conduite, qui lui auroient mérité une gloire immortelle, s'il n'avoit pas combattu contre son Souverain. Il pénétra même une fois jusqu'au Roi, qui dans le commencement du combat, étoit allé voir lui-même l'état où se trouvoit son aile gauche. Ce Comte parut d'abord venir vers lui la lance en arrêt; mais apparemment l'horreur du crime qu'il alloit commettre l'aiant saisi, il tourna tout à coup contre Robert Comte de Dreux, qui le reçut vaillamment, & le fit reculer.

Le Comte de Boulogne est fait prisonnier.

Malgré la déroute du reste de l'Armée & de ses propres Troupes, il tenoit encore ferme avec quelque peu de ses gens qui étoient autour de lui, tuant tous ceux qui l'approchoient; lorsqu'un Gentilhomme François nommé Pierre de la Tourelle, qui avoit été démonté, l'aiant joint, leva l'armure du flanc de son cheval, & y plongea son épée jusqu'à la garde. Le cheval tomba mort, & le Comte sous lui. En ce moment arrivérent Hugues & Jean des Fontaines, Jean du Rouvrai, & Jean de Nesle, qui tous quatre prétendirent le faire leur prisonnier. Cette dispute auroit pu causer du desordre, si le Chevalier Garin ne fût survenu. Le Comte, qui sans cela auroit pu être la victime du différend, le pria de vouloir bien le faire son prisonnier, & il se ren-

1214. dit à lui. Toutefois aiant apperçu un brave Gentilhomme Flamand nommé Arnoul d'Oudenarde, qui venoit à son secours avec quelque Cavalerie, il voulut se dédire, & se remettre en défense; mais il fut promtement saisi, mis sur un cheval & amené : & Arnoul avec ceux qui l'accompagnoient aiant été enveloppé, demeura lui-même prisonnier.

Et l'Armée ennemie est mise dans une entière déroute.

Les ennemis fuyoient de tous côtés dans la campagne, excepté un gros de sept cens Brabançons, qui s'étant retranchés, vouloient attendre la nuit pour se retirer, ou vendre leur vie bien cher, en cas qu'on entreprît de les forcer. Le Roi les fit attaquer par Thomas de saint Valeri, à la tête de deux mille hommes, & de quelque Cavalerie, qui les investirent de toutes parts. La plupart furent passés au fil de l'épée, & l'affaire fut faite si promtement & si heureusement, que saint Valeri ramena tous ses gens, excepté un seul homme qui fut trouvé après parmi un tas de corps morts des ennemis, extrêmement blessé, & qui guérit de ses blessures.

Comme la nuit approchoit, le Roi ne voulut pas qu'on poursuivît les ennemis bien loin, & fit sonner la retraite.

Perte des deux partis.

Chronic. Senonense.

Chronic. Belgicum.

Rigord.

Les Historiens les plus sûrs, se contentant de nous dire en général, qu'il se fit un grand carnage des ennemis, n'ont point marqué le nombre des morts de part & d'autre, non plus que des prisonniers. Il y en a un qui fait monter la perte des vaincus jusqu'à trente mille hommes, tant tués que prisonniers. Ce qu'il y a certain, c'est que du côté des ennemis, furent pris deux Comtes Allemands, le Comte de Flandres, le Comte de Boulogne, le Comte de Hollande, & le Comte de Salisbéri surnommé Longue-épée, que Philippe de Dreux Evêque de Beauvais abattit à ses piés d'un coup de massue, dont il se servit durant tout le combat, prétendant qu'en assommant seulement les ennemis avec cet instrument, & n'usant ni de l'épée, ni du javelot, il ne fai

soit

ſoit rien contre les Canons, qui défendent aux Evêques de tremper leurs mains dans le ſang, même en une guerre juſte. C'étoit ce même Evêque de Beauvais dont j'ai déja parlé, que Richard Roi d'Angleterre tint ſi longtems dans une étroite priſon. Vingt-cinq Seigneurs Bannerets ou portant Bannières, furent auſſi du nombre des priſonniers, & un très grand nombre d'autres Gentilshommes de moindre rang. Il y périt du côté des François peu de perſonnes de marque. 1214.

Henri Clément Maréchal de France ne ſe trouva point à cette bataille, bien que quelques-uns aient écrit le contraire; parce que peu de jours après la victoire, que le Prince Louis avoit remportée en Anjou ſur le Roi d'Angleterre, ce Maréchal qui commandoit ſous lui tomba malade, & mourut auſſi-tôt après la journée de Bouvines. Quand il en reçut la nouvelle, il fit préſent de ſon cheval de bataille à celui qui la lui apporta. C'étoit tout ce qui lui reſtoit à donner, aiant auparavant légué aux pauvres tout ce qu'il avoit d'argent & de meubles. Le Roi, pour lui marquer ſon eſtime & ſa bienveillance, créa Jean ſon fils, encore enfant, Maréchal de France: choſe extraordinaire, dit l'Hiſtorien, parce que cette dignité n'étoit point héréditaire, & elle ne le fut en effet jamais depuis ce tems-là. Le Roi nomma Gautier de Nîmes pour exercer les fonctions qui étoient attachées à la qualité de Maréchal de France, juſqu'à ce que le fils de Henri fût en état de les exercer par lui-même. Rigord.

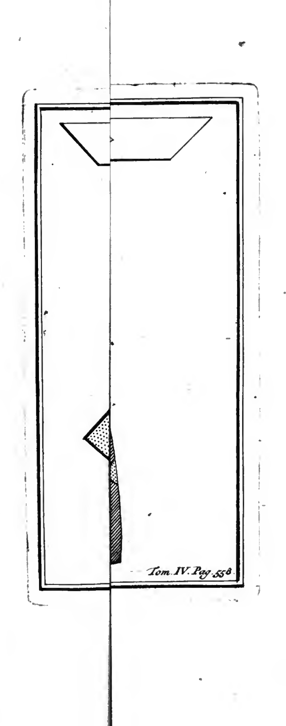
Origine du privilège des Comtes d'Eſteing de porter les armes de France.

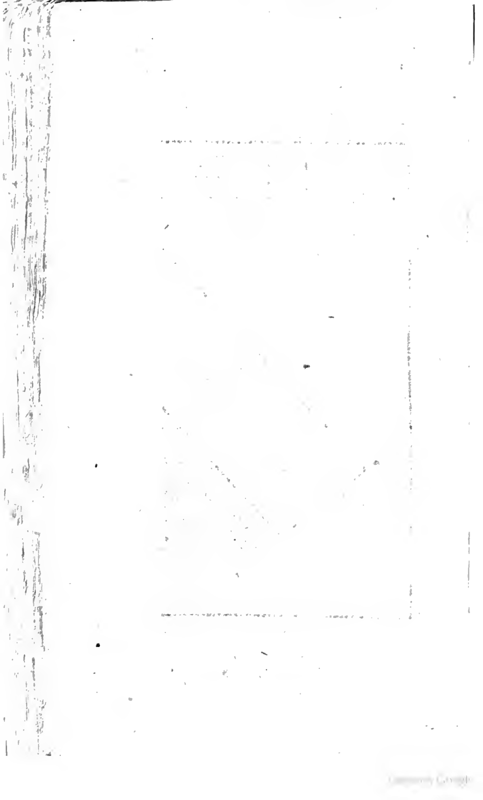
Il y a une tradition dans l'illuſtre & ancienne Maiſon des Comtes d'Eſteing, ſelon laquelle celui qui releva Philippe Auguſte & le remonta après qu'il eut été renverſé de ſon cheval par le Soldat Allemand, étoit un Seigneur de cette Maiſon, & que c'eſt-là l'origine du privilège ſingulier & particulier à ces Seigneurs d'avoir pour armoiries les armes de France au Chef d'or, & de faire porter à leurs gens les livrées du Roi. Ce qui eſt certain, eſt que cet uſage eſt immémorial,

1214. rial, qu'on voit dans quelques Eglises du Rouergue les armes d'Esteing qui sont des fleurs de lys sans nombre en champ d'azur quand nos Rois les portoient ainsi, & ensuite quand nos Rois ne portérent que trois fleurs de lys, on voit les armes d'Esteing changer de même. Quoi qu'il en soit de l'origine d'une si belle prérogative, elle suppose nécessairement ou l'action dont il s'agit, ou quelque autre qui ne doit pas avoir été moins éclatante. Quelques-uns pour appuyer la tradition dont je viens de parler, disent que dans d'anciens Manuscrits il y avoit Pétro de Stanno, que ceux qui les avoient transcrits n'avoient pas bien lu cette ancienne écriture, & qu'au-lieu de lire Pétro de Stanno, ils avoient cru y voir Pétro Tristanno. Il y a beaucoup de vraisemblance dans cette critique.

Dans le tems que j'écrivois ceci, j'ai reçu la copie d'un Monument qui est dans le Cloître de l'Abbaye de Bonneval Diocèse de Rodez, avec l'attestation du Prieur & des Religieux. C'est le Tombeau de ce Pierre d'Esteing. J'en représente ici la Tombe. On y voit les armes d'Esteing qui sont des fleurs de lys sans nombre, telles que nos Rois les portoient autrefois, avec le Chef d'or de la Maison d'Esteing. Le P. qui est au haut signifie Pierre; qui étoit le nom du Seigneur d'Esteing dont est le Tombeau. Les Croix sont pour marquer qu'il avoit été de la Croisade de Philippe Auguste. L'attestation porte qu'ils avoient eu dans leurs Archives le Testament ou Donation contenant un legs de ce Seigneur en faveur de l'Abbaye; qu'ils l'avoient vue & lue dans leurs Archives avant l'incendie de 1719 qui les consuma. On m'a ajouté qu'il y avoit encore quelques Actes de ce Pierre d'Esteing de l'an 1204. Tout ceci peut servir à confirmer la tradition de la Maison d'Esteing, & la conjecture du P. Tristanno mis par les copistes des anciens manuscrits pour P. de Stanno.

Le Roi, selon les Loix de la Justice, devoit condamner à mort les Comtes de Flandres & de Bou-


Tom. IV. Pag. 558.



Boulogne, comme des Vassaux rebelles, pris les armes à la main, en combattant contre leur Souverain. Le Comte de Boulogne étoit encore plus coupable que le Comte de Flandres, parce que le Roi lui avoit déja pardonné plusieurs révoltes; que pour le gagner, il l'avoit comblé d'honneurs & de richesses; & de plus, que le Roi d'Angleterre s'étoit servi de lui pour traiter de la Ligue avec l'Empereur, & pour engager dans son parti les Seigneurs Flamands & Allemands. Il s'étoit néanmoins toujours opposé à la bataille, à laquelle il ne consentit, que quand il vit que cette opposition le rendoit suspect à l'Empereur & aux autres Ligués. 1214.

Le Roi fait charger de chaines le Comte de Boulogne.

Philippe du Camp de Bouvines alla à Bapaume, où le Comte de Boulogne & le Comte de Flandres avoient d'abord été envoyés prisonniers. Il apprit là, que le Comte de Boulogne, depuis sa prison, avoit fait solliciter l'Empereur de continuer la guerre, l'assurant que Gand, les Villes des environs, & les Seigneurs Flamands, y étoient très disposés. Soit que l'accusation fût véritable, soit que la chose fût controuvée par les ennemis du Comte de Boulogne, le Roi la crut, & il en fut fort irrité. Il lui reprocha à cette occasion toutes ses ingratitudes & toutes ses perfidies passées, & le mit en prison dans la Tour de Péronne, où il le fit charger de chaines.

Il avoit donné dès le jour même du combat, le Comte de Salisbéri à Robert Comte de Dreux, pour le faire échanger avec le fils de ce Comte, qui avoit été pris auprès de Nantes un peu auparavant par les Troupes d'Angleterre, ainsi que je l'ai raconté. Mais le Roi d'Angleterre aima mieux laisser son frère prisonnier, que de rendre au Comte de Dreux le fils de ce Comte. Plusieurs apportérent alors pour raison de cette conduite, que le Roi d'Angleterre étoit amoureux de la Comtesse de Salisbéri.

Pour ce qui est du Comte de Flandres, le Roi le mena avec lui à Paris, en le faisant soigneu-

sement garder. Les autres prisonniers furent mis
1214. dans les deux Châtelets de Paris, ou distribués en diverses prisons du Royaume. On a la liste des principaux de ces prisonniers, qui furent livrés au Prévôt de Paris, au nom des Communes de Noyon, d'Amiens, de Beauvais, de Soissons, & des autres, dont les Troupes les avoient eû en partage, ou les avoient pris dans le combat. Plusieurs furent relâchés sous la caution de divers Seigneurs du Royaume, qui répondirent pour leur rançon, & pour la promesse qu'ils firent de ne porter jamais les armes contre le Roi.

Tom. 4. du Chêne.

Triomphe de Philippe Auguste à son retour.

Le triomphe de Philippe Auguste commença dès qu'il rentra dans le Royaume. C'étoit une réjouissance universelle, des cris de joie, des applaudissemens dans la Campagne, dans les Villes, dans les chemins, où l'on accouroit au-devant de lui de tous côtés. A son arrivée à Paris, tout le Clergé, tout le Peuple, & tous les Ecoliers l'allérent recevoir chacun en Corps séparés. La Fête dura pendant huit jours, durant lesquels ce ne furent que festins, que danses, qu'illuminations pendant la nuit.

Mortifications qu'y essuya le Comte de Flandres.

Dans cette entrée triomphante, l'objet qui après le Roi attira le plus les yeux des spectateurs, fut le Comte de Flandres, qui y parut dans une espèce de litière ouverte, exposé aux brocards & aux injures, dont la populace le chargeoit. On savoit que dans le partage de la France, que les ennemis avoient fait entre eux avant la bataille de Bouvines, ce Comte devoit avoir Paris pour sa part. On prétendit même, & le bruit en fut constant parmi le Peuple, que la vieille Comtesse de Flandres, tante du Comte, avoit consulté les Démons sur le succès de la bataille. On racontoit que le Magicien avoit répondu, que le Roi de France seroit renversé par terre dans le combat, foulé aux piés des chevaux, qu'il n'auroit point de sépulture; & que le Comte de Flandres seroit reçu à Paris en grande pompe. Cette prédiction, qui fut apparemment faite

après

après coup, se trouvant vérifiée en un sens tout opposé à celui qu'il paroissoit avoir, donnoit lieu à une infinité de railleries, sur les desseins & sur les espérances chimériques du Comte, & on les lui faisoit tout haut. Le Roi, après cette rude mortification, le fit renfermer dans une Tour, appellée la Tour neuve, hors les murailles de Paris, d'où il ne sortit qu'après la mort de ce Prince, & celle de Louis huitième, sous le règne de saint Louis. 1214.

Le Roi envoya l'Aigle Impériale prise dans la bataille, à Frideric, qui sut bien profiter de la disgrace de son concurrent, que la fortune commença dès-lors d'abandonner, & qui s'étant retiré dans la Saxe, mourut quelque tems après, sans avoir pu relever son parti.

Ce grand événement donne lieu à la fondation de l'Abbaye de la Victoire près de Senlis.

Enfin le Roi voulant rendre à Dieu l'honneur de ce grand événement, dont il lui étoit redevable, bâtit & fonda l'Abbaye de la Victoire proche de Senlis, laquelle porte encore aujourd'hui ce nom, & en même tems un illustre monument de la piété & de la gloire de ce grand Prince.

Il connut peu de tems après le plus grand avantage de sa victoire, & de quelle importance il lui avoit été de ne pas perdre cette bataille. On lui découvrit les intrigues secrettes que les ennemis avoient avec une infinité de Seigneurs, qui n'attendoient pour se révolter, que la nouvelle de la défaite de l'Armée Royale. Hervé Comte de Nevers, presque tous les Seigneurs de delà la Loire, ceux d'Anjou, excepté le Sénéchal Guillaume des Roches, la plupart de ceux du Maine & de Normandie, étoient résolus de se remettre sous l'obéissance du Roi d'Angleterre leur ancien Maitre; de sorte que si le Roi eût été battu à Bouvines, il se fût fait une terrible révolution. Mais après la victoire, pas un ne branla. Le Roi, à cause de la multitude des coupables, prit le parti de dissimuler à l'égard de la plupart, & les obligea seulement à faire un nouveau serment de fidélité. Rigord.

1214. *Le Roi marche avec une Armée en Poitou.* Il crut toutefois sa présence nécessaire en Poitou, & y marcha avec une Armée, nonobstant les soumissions que la Noblesse du pays lui fit par ses Députés. Il vint jusqu'à Loudun, où il reçut des Envoyés du Vicomte de Touars, le plus puissant Seigneur de delà la Loire, qui venoient le supplier de sa part, de lui accorder l'honneur de ses bonnes graces. Pierre de Dreux Duc de Bretagne, qui avoit épousé la niéce du Vicomte, s'entremit pour cette réconciliation, & l'obtint.

Il accorde une trève de cinq ans à l'Angleterre. Ibid. Ce Traité est à la Bibliothèque du Roi au 28. vol. des MSS. de Brienne, Cartulaire MS. de Philippe Auguste. Ibid. Le Roi d'Angleterre étoit alors à Parthenai dans le Poitou, fort embarrassé, n'osant paroître en campagne devant l'Armée Françoise, & ne sachant où se mettre en sureté. Il envoya au Roi Ranulfe Comte de Chester, pour lui proposer un accommodement; & le Cardinal Robert de Corçon, Légat du Pape, agit si bien auprès du Roi, en le piquant de générosité & de modération, qu'il en obtint une trève de cinq ans entre la France & l'Angleterre, mais sans qu'on s'obligeât à rendre les prisonniers de part & d'autre. Les deux Rois se réservérent la liberté de soutenir le parti des deux Princes, qui se disputoient la Couronne Impériale, le Roi celui de Fridéric, & le Roi d'Angleterre celui d'Othon, à moins que ces Princes ne voulussent eux-mêmes être compris dans la trève. Philippe en cette rencontre sacrifia sans doute ses intérêts à la considération qu'il avoit pour le Pape; car les choses étoient en tel état, que le Roi d'Angleterre ne pouvoit lui échapper, & que le reste des Places qui tenoient encore pour lui en-deçà de la mer, n'attendoient que la présence de l'Armée Françoise pour se rendre.

Le Roi étant de retour à Paris, la Comtesse de Flandres vint l'y trouver, pour traiter de la délivrance de son mari, & l'on fut bien surpris de la facilité avec laquelle il se rendit à ses priéres. Les articles du Traité furent, que le Roi accorderoit la liberté au Comte de Flandres, & aux autres Seigneurs

gneurs Flamands prisonniers, à condition d'une grosse rançon, dont on conviendroit. En second lieu, qu'on donneroit au Roi en ôtage Godefroi fils du Duc de Brabant, qui n'avoit encore que cinq ans ; & qu'enfin toutes les fortifications de toutes les Places fortes de la Flandre ou du Hainaut, seroient rasées aux dépens des gens du pays. Néanmoins, soit qu'on n'eût pu convenir de la rançon du Comte de Flandres, soit pour quelque autre raison, ce Traité fut sans effet. 1214.

Le Roi aiant ainsi procuré par ses victoires la paix & la tranquillité à son Royaume, Louis son fils n'eut plus d'obstacle, qui l'empêchât d'accomplir le vœu qu'il avoit fait, d'aller servir l'Eglise contre les Albigeois pendant quarante jours : car, comme je l'ai déja remarqué, on ne s'engageoit pas pour plus longtems dans cette Croisade. *Louis son fils s'acquitte de son vœu contre les Albigeois.*

Il partit donc pour Lyon, où étoit le rendez-vous des Troupes, qui devoient s'y trouver prêtes à marcher aux Fêtes de Pâques. Il fut accompagné par l'Evêque de Beauvais, par les Comtes de S. Paul, de Ponthieu, de Sées, d'Alençon, par Guichard de Beaujeu, par Matthieu de Montmorenci, par le Vicomte de Melun, & par un grand nombre d'autre Noblesse. Petrus Vall. Cernai.

Le Cardinal de Bénevent & le Comte de Montfort ne voyoient pas volontiers venir ce Prince en Languedoc, où tout étoit assez soumis, & où il ne paroissoit presque plus aucuns Albigeois en campagne. Ils appréhendérent que Louis ne voulût se saisir de quelques-unes des Places conquises, & prendre une trop grande autorité aux dépens de la leur. Le Comte de Montfort vint toutefois au-devant de lui jusqu'à Vienne, & le Légat jusqu'à Valence.

Louis, dans l'entretien qu'il eut avec le Légat, s'apperçut de son embarras, & de l'inquiétude que sa présence lui causoit ; mais il le rassura, en lui promettant de ne rien faire contre la volonté du Pape, & en lui disant qu'il ne venoit

1214. que pour seconder ses bonnes intentions, & accomplir le vœu qu'il avoit fait; que les Troupes qu'il avoit amenées ne seroient point inutiles; & que si, faute d'ennemis, elles n'avoient pas lieu de combattre, leur présence obligeroit Narbonne & Toulouse à exécuter ce qu'elles refusoient de faire, qui étoit d'abattre leurs murailles, afin que desormais elles ne fussent plus la retraite des Albigeois.

1215. *Il fait raser les murailles de Narbonne & de Toulouse.*

En effet, il obligea ces deux Villes à raser leurs murailles, & fit démanteler encore quelques autres Forteresses. Le Comte de Montfort envoya Gui son frère prendre de sa part, & en son nom, possession de la Ville de Toulouse. Ce fut-là l'unique chose, mais très importante, que Louis exécuta dans son expédition de quarante jours: après quoi il retourna à Paris, où on l'attendoit, pour traiter avec lui d'une entreprise d'une toute autre conséquence. Il ne s'agissoit pas de moins que de la Couronne d'Angleterre, qu'on lui offroit, à l'occasion que je vais dire.

Jean Roi d'Angleterre étoit un Prince que sa cruauté, son avarice, son impiété, sa lâcheté faisoient également haïr & mépriser de ses Sujets. Cette aversion & ce mépris croissoient tous les jours, & s'étoient infiniment augmentés par les mauvais succès de la guerre contre la France. La révolte est une suite infaillible de cette disposition des Sujets envers leur Souverain. Les moindres prétextes suffisent, & les Etats ne manquent jamais d'esprits brouillons pour les faire valoir.

Le Cardinal Langeton, que le Pape avoit fait Archevêque de Cantorbéri malgré le Roi d'Angleterre, étoit de ce caractère. Lorsqu'en 1213 cet Archevêque donna à Jean l'absolution de son excommunication, il l'obligea à promettre avec serment, de faire observer dans tout son Etat les Loix portées par le Roi Saint Edouard, & de casser toutes celles qui seroient injustes.

Matth. Paris. in Joanne.

Com-

Comme le Roi après son absolution vouloit aller châtier quelques Seigneurs, dont il avoit été abandonné, sur le point qu'il étoit d'être attaqué par le Roi de France, l'Archevêque s'y opposa, disant qu'il ne pouvoit pas en user ainsi, sans violer son serment; & qu'avant que de punir les criminels, on devoit les faire comparoître devant la Chambre des Pairs du Royaume. Le Roi fut extrêmement irrité de cette remontrance du Cardinal; mais par la crainte de retomber dans l'embarras des Censures, il ne passa pas outre, & convoqua les Etats d'Angleterre à Londres, pour y faire ses plaintes contre ceux qui lui avoient été infidèles.

1215. *Le Roi d'Angleterre convoque les Etats du Royaume à Londres.*

Ce fut dans cette conjoncture, que le Cardinal aiant secrettement assemblé quelques-uns des plus considérables Seigneurs, leur dit qu'il étoit tems de se remettre en possession de leurs anciens privilèges; que pour peu qu'ils voulussent tenir ferme, le serment que le Roi avoit fait à Windsor le lioit étroitement; qu'il n'y avoit qu'à insister sur ce point, & l'obliger à l'observer: „ mais ajouta t-il, je vous donne avis que j'ai „ trouvé une Chartre de Henri I. qui n'est pres„ que qu'une confirmation des Loix établies par „ le Roi S. Edouard, sous le règne duquel les „ Loix de la Nation étoient en vigueur, & la „ liberté du Royaume dans son entier." Il leur lut sur le champ cette Chartre, à laquelle ils applaudirent fort. Ils firent tous serment d'obliger le Roi à en faire observer le contenu, & le Cardinal leur promit de les seconder de tout le pouvoir, que sa qualité de Primat & de Cardinal lui donnoit.

Le Roi d'Angleterre aiant eu avis, ou du moins de grands soupçons de ce complot, ne parla plus du châtiment des Seigneurs, & tâcha d'engager la Cour de Rome dans ses intérêts, & de l'animer contre l'Archevêque de Cantorbéri & contre la Noblesse d'Angleterre, comme contre des rebelles. S'il eût pu parvenir à les faire excommu-

Il tâche d'engager la Cour de Rome dans ses intérêts. Ibid.

1215. munier, il étoit bien résolu de prendre cette occasion de se venger d'eux par toutes sortes de moyens. Nicolas Evêque de Tusculum étoit arrivé en Angleterre avec la qualité de Légat du Pape. Le Roi avoit eu le plaisir de le voir brouillé avec le Cardinal Archevêque de Cantorbéri, au sujet de la nomination aux Evêchés vacans; mais ce différend eut peu de suite, & il ne put s'en servir pour se tirer d'embarras.

Conférences secrettes des principaux Seigneurs contre ce Prince.

Un grand nombre des principaux Seigneurs s'étant trouvés à S. Edmond, sous prétexte d'un Pélerinage de dévotion, ils y eurent diverses Conférences secrettes. Enfin ils s'assemblérent, & jurérent tous sur le grand Autel, que si le Roi refusoit de confirmer les privilèges & les libertés de la Nation contenus dans la Chartre, ils lui déclareroient la guerre, & refuseroient de lui faire serment de fidélité, jusqu'à ce qu'il eût fait sceller la Chartre de son Sceau Royal. Ils convinrent d'aller le trouver en Corps après les Fêtes de Noel, pour lui présenter leur Requête sur ce sujet; & que s'il la rejettoit, ils partiroient sur le champ, pour se fortifier dans leurs Châteaux, & dans les Places qui leur appartenoient.

Ils lui demandent la confirmation de leurs anciens privilèges. Ibid.

Ils ne manquérent pas de se rendre à Londres au tems marqué, tous bien accompagnés & bien armés, & présentérent leur Requête au Roi, qui en fut fort surpris. Il leur répondit, que la chose qu'ils lui proposoient, étoit de si grande importance, qu'elle méritoit bien qu'il y pensât, & qu'il les prioit de lui donner du tems jusqu'à Pâques, pour en délibérer. Ils eurent peine à convenir de ce délai. Néanmoins l'Archevêque de Cantorbéri, l'Evêque d'Eli, & le Seigneur Guillaume Maréchal Comte de Pembrok, s'étant faits la caution de la parole qu'il leur donnoit, ils se retirérent.

Le Roi d'Angleterre, qui prévoyoit bien les suites de cette conspiration, prit dans cet intervalle toutes les mesures qu'il put, pour se précautionner contre la révolte. Il fit renouveller

à

à tous ses Feudataires leurs hommages & leur serment de fidélité ; & afin de mettre le Pape dans ses intérêts, & de jouïr des privilèges de la Croisade, un desquels étoit, qu'on ne pouvoit faire la guerre aux Croisés sans encourir l'excommunication, il prit la Croix, comme s'il eût eu dessein de faire le voyage de la Terre-Sainte. 1215.

La Noblesse confédérée se rendit à Stanford aux Fêtes de Pâques, & s'y assembla avec sa suite, comme en un Corps d'Armée, où il y avoit bien deux mille Gentilshommes. Le Roi étoit alors à Oxfort. Les Confédérés s'en approchérent, & se postérent à Brakelei. Ibid.

Le Roi leur envoya le Comte de Pembrok, l'Archevêque de Cantorbéri, & quelques autres personnes de son Conseil, pour écouter leurs demandes. C'étoient les mêmes choses qu'ils lui avoient demandées aux dernières Fêtes de Noel: mais ils chargérent les Envoyés de lui déclarer, que s'il refusoit de confirmer les libertés de la Nation, ils se tenoient délivrés de leur serment de fidélité, & alloient lui faire la guerre pour les maintenir.

Le Roi rejette leurs demandes.

Les Envoyés étant retournés vers le Roi, & lui aiant rapporté la réponse de la Noblesse, il demanda à voir le contenu de la Chartre. L'Archevêque de Cantorbéri, qui étoit l'Auteur secret de cette Ligue, savoit par cœur tous les articles compris dans la Chartre, & les récita au Roi. Ce Prince les aiant entendus, dit à l'Archevêque : „ Il ne manque plus qu'une chose à „ la Requête qu'on me présente, c'est qu'on y „ a oublié de me demander aussi ma Couronne. „ On se moque de moi, ajouta-t-il en colère; ce „ sont des chimères que toutes ces libertés, par „ lesquelles on veut me rendre moi-même esclave :" & il protesta avec serment, que jamais il ne passeroit ces indignes & injustes demandes.

Sur ce refus les Seigneurs mettent à

L'Archevêque & le Comte de Pembrok aiant fait à la Noblesse le rapport de la réponse du Roi, les Seigneurs sur le champ mirent à leur tête un de

1215. *leur tête un de leur Corps nommé Robert.* Ibid.

de leur Corps nommé Robert, qu'ils reconnurent pour leur Général, & qu'ils appellérent le Maréchal de l'Armée de Dieu & de la sainte Eglise; sans doute parce que le prémier article de ces libertés dont il s'agissoit, regardoit les immunités de l'Eglise d'Angleterre. Car la Chartre de Henri I. commençoit en ces termes: „ Henri „ par la grace de Dieu Roi d'Angleterre.... par „ le respect que j'ai pour Dieu, & par l'amour „ que j'ai pour vous tous mes Sujets, je fais l'E„ glise de Dieu entièrement libre; ensorte que „ je ne vendrai, ni n'affermerai rien de ce qui „ lui appartiendra; & quand il mourra quelque „ Archevêque, quelque Evêque, ou quelque „ Abbé, je ne me saisirai point du Domaine de „ son Eglise, ni de ses Vassaux, &c." On avoit encore en vue d'imposer par-là au Peuple, comme c'est l'ordinaire en ces sortes de soulèvemens; & de plus, d'empêcher au moins que le Pape ne s'opposât à cette Confédération, où les intérêts de l'Eglise se trouvoient mêlés avec ceux de la Noblesse.

Les Habitans de Londres entrent dans la Confédération.

Dès ce moment, on commença à attaquer ou à sommer diverses Forteresses de se rendre: quelques-unes se rendirent, & quelques autres se mirent en défense. Mais ce qu'il y eut de plus fâcheux pour le Roi d'Angleterre, fut que les Habitans de Londres entrérent dans la Confédération, & firent dire à l'Armée, qu'elle pouvoit venir, & qu'on la recevroit dans la Ville.

Elle ne manqua pas de s'y rendre, & on lui ouvrit les portes. De là le Général de l'Armée, & ceux qui composoient son Conseil, écrivirent des Lettres circulaires aux Seigneurs & aux Gentilshommes absens, & sur-tout à ceux qui s'étoient déclarés pour le parti du Roi, leur ordonnant d'entrer dans la Cause commune, sous peine de voir tous leurs Châteaux rasés, toutes leurs Terres désolées, & d'être déclarés ennemis de la Patrie.

Comme la plupart étoient d'intelligence avec les

les Confédérés, quelque zèle qu'ils affectassent de faire paroître pour le Roi, la seule menace leur fut un prétexte suffisant pour l'abandonner. Ils se rendirent presque tous à Londres, & signérent la Confédération. 1215. Ibid.

Le Roi se voyant ainsi abandonné, & appréhendant que l'Armée ne vînt l'enlever dans son Camp, où il n'avoit presque plus de Troupes, prit le parti de la dissimulation, & envoya le Comte de Pembrok à Londres, pour dire à la Noblesse, qu'une guerre civile étant le plus grand mal qui pût arriver à un Etat, il consentoit pour le bien de la paix, à tout ce qu'on souhaitoit de lui; & qu'il prioit les Seigneurs de convenir d'un jour & d'un lieu, où il pût en sureté conférer avec eux sur ce sujet. *Ce qui oblige le Roi de consentir à tout ce qu'on souhaite de lui.*

Le jour qu'on choisit fut le quinzième de Juin, & le lieu fut une prairie entre Stantes & Windsor, où le Roi confirma la Chartre de Henri I. & y ajouta même encore de nouveaux privilèges. Ibid. C'est l'Acte arrêté dans cette Assemblée, qu'on nomme la grande Chartre, qui depuis a été l'occasion de tant de guerres civiles, la source de tant de différends du Souverain avec ses Peuples & avec les Assemblées des Etats, appellées aujourd'hui du nom de Parlement, & qu'on y regarde comme le frein & la barrière, qu'on oppose à ce qu'ils appellent le Pouvoir arbitraire. Cet Acte se fit en présence de Pandulfe Légat du Pape. Il fut envoyé par tout le Royaume, & ensuite au Pape, qui le confirma; de sorte que jamais Acte ne fut plus forcé, & en même tems plus authentique.

La Noblesse, malgré les sermens qu'elle avoit exigés du Roi, s'attendoit bien qu'il feroit tout son possible pour secouer le joug qu'il s'étoit imposé; mais tous les membres de la Confédération étoient si bien unis & si déterminés à maintenir la Chartre, qu'ils ne le croyoient pas en état de s'en pouvoir dédire, au moins si-tôt. Toutefois à peine l'Assemblée étoit-elle finie, qu'il com-

commença à chercher des moyens de détruire
1215. tout ce qu'il avoit fait.

Ordres qu'il donn' aux Commandans de quelques Places.

En de pareilles occaſions, quelque générale que ſoit la conſpiration, un Prince a toujours quelques gens à lui, qui ſe font honneur de ſignaler leur fidélité dans ces délicates épreuves. Il y avoit alors, au Château de Nottingam, un Gentilhomme Poitevin nommé Philippe Marc, qui lui étoit très dévoué. Il lui ordonna de mettre la Place en état de défenſe, de la fournir de vivres, de munitions, & d'inſtrumens propres à ſoutenir & à faire des ſièges. Il envoya le même ordre aux Commandans de quelques autres Places, qui n'étoient point Anglois, mais de ſes Sujets de delà la mer. Il leur ordonna de fortifier leurs garniſons le plus qu'ils pourroient de Soldats étrangers, en leur promettant une bonne ſolde; & de faire ces préparatifs ſans bruit, & le plus ſecrettement qu'il leur feroit poſſible. Mais la Nobleſſe étoit trop alerte & trop dans la défiance, pour être ſi aiſément trompée.

Il ſe retire dans l'Ile de Wigt. Ibid.

Quelques Seigneurs ſe plaignirent au Roi, de ce qu'il paroiſſoit par toutes ces démarches, vouloir ſe préparer à la guerre. Le Roi, à qui les faux ſermens ne coutoient rien, leur jura pluſieurs fois, qu'il n'avoit en tout cela aucun deſſein qui dût les inquiéter; mais enfin une nuit il s'évada de Windſor avec ſept ou huit Gentilshommes de ſa confidence, & ſe jetta dans l'Ile de Wigt.

Quand il ſe vit là en ſureté, il engagea le Légat Pandulphe, qui étoit dans ſes intérêts, & qui l'avoit ſuivi dans ſa retraite, à s'en retourner à Rome, & à agir en ſa faveur auprès du Pape. Il envoya Vautier Evêque de Worcheſter, & ſon Chancelier Hugues de Boves, & quelques autres, pour lui lever des Soldats au-delà de la mer; & exhorta par Lettres les Commandans des Fortereſſes de ſon Royaume à ſe bien défendre, s'ils étoient attaqués, leur promettant de les ſecourir dans quelque tems en perſonne.

La retraite du Roi inquiéta la Noblesse, & sous prétexte d'un Tournoi, elle prolongea son séjour à Londres. On savoit que le Roi avoit dans cette Capitale un fort parti, auquel le Général Robert opposa un grand nombre de Gentilshommes, qu'il fit venir de toutes parts. 1215.

Le Légat étant arrivé à Rome, où le Pape tenoit le quatrième Concile Général de Latran, il lui exposa l'état des affaires du Royaume d'Angleterre, & les entreprises de la Noblesse contre l'autorité du Roi, qu'on ne pouvoit attaquer, sans donner atteinte à celle du S. Siége, dont la Couronne d'Angleterre relevoit; que le Roi avoit en-vain représenté aux rebelles, qu'il ne pouvoit souscrire à l'Acte qu'ils lui présentoient, sans le consentement du Pape, dont il étoit Vassal; qu'il avoit protesté de violence, & appellé au jugement du S. Siége; mais qu'enfin contraint par la force, & par le danger où il se trouvoit, il avoit signé tout ce qu'ils avoient voulu; que les voyant maitres de sa Capitale, il s'étoit enfui dans l'Ile de Wigt, & qu'il imploroit le secours du S. Siége, dans la dernière extrémité où il étoit réduit.

Le Pape prend son parti, & déclare nulle la Chartre d'Henri I.

Le Pape, sur ces informations, cassa tout ce qui s'étoit fait en Angleterre, & déclara nulle la Chartre de Henri I. qui avoit donné lieu à tous les troubles; ordonna au Cardinal Langeton Archevêque de Cantorbéri, & aux autres Prélats d'Angleterre, de faire finir la révolte, & d'agir contre les rebelles par les censures, pour les obliger à rentrer dans leur devoir. Il écrivit aussi à la Noblesse d'Angleterre, pour l'exhorter à se désister d'une entreprise si violente & si injuste, & à lui remettre ses intérêts entre les mains, promettant de lui faire justice, & d'obliger le Roi à satisfaire la Nation sur ses griefs, dans toute la rigueur de la justice.

Les Anglois ne s'embarrassérent pas beaucoup de ces Lettres du Pape; & pour empêcher que le Roi, quand il auroit reçu les secours qu'il atten- Ibid.

tendoit, ne vint assiéger Londres, ils se saisirent
1215. de Rochester, que l'Archevêque de Cantorbéri,
à qui le Roi d'Angleterre l'avoit confié, leur livra.

Le Roi repasse en Angleterre, & se rend maître de Rochester & de quelques autres Places.

Le Roi cependant fortifié d'un assez grand nombre de Troupes, qui lui étoient venues de divers endroits, sortit de l'Ile de Wigt, & vint mettre le siège devant Rochester, que Guillaume d'Albinet Seigneur Anglois, très expérimenté dans la guerre, soutint pendant trois mois; mais il se rendit enfin faute de secours.

Durant ce siège, Hugues de Boves, que le Roi d'Angleterre avoit envoyé au-delà de la mer pour lui faire des Troupes, se rendit à Calais avec une Armée de près de quarante mille hommes, tirés partie du Poitou & des autres Terres que le Roi d'Angleterre avoit en France, partie aussi de Flandres. Tout ce qu'il y avoit de brigands, soit en France soit aux Pays-Bas, s'étoit enrôlé dans cette Armée, attirés par la grosse paie qu'on leur donnoit, & par l'espérance du pillage de l'Angleterre.

Avec cette Armée, conduite par un Général aussi habile que l'étoit Hugues de Boves, le Roi d'Angleterre auroit infailliblement mis ses Sujets à la raison; mais elle ne fut pas plutôt en mer, qu'il survint une tempête effroyable, qui la fit presque toute périr, & le Général y périt lui-même.

Les Seigneurs Anglois le déclarent déchu de la Couronne.

Ce malheur n'empêcha pas quelques autres secours de passer, & le Roi s'en servit utilement, à la faveur des excommunications réitérées, que le Pape lança contre la Noblesse d'Angleterre. Il reprit quelques Places, & son parti commençoit à prévaloir, lorsque les Seigneurs Anglois prirent une résolution qui le jetta dans de bien plus fâcheux embarras, & mit ses affaires en un plus grand danger, qu'elles n'avoient jamais été. Ils le déclarérent déchu de la Couronne, comme violateur de ses sermens, & comme aiant attenté sur la liberté de ses Sujets; & après quelque déli-

délibération sur un point de cette importance, ils résolurent d'envoyer en France, pour offrir la Couronne d'Angleterre au Prince Louis, dont ils connoissoient la valeur & la prudence déja éprouvées en plusieurs occasions. On peut dire toutefois, que le mérite de ce Prince n'étoit pas le principal motif de ce choix. Ce qui les détermina, fut l'espérance d'être secourus de toutes les forces de la France, quand ils auroient le Prince à leur tête: & en second lieu, comme une grande partie du renfort qui étoit venu au Roi de delà la mer, étoient des François, ils ne doutoient pas qu'ils ne l'abandonnassent, dès que Louis paroîtroit en Angleterre. 1215.

Et envoyent des Députés au Prince Louis pour la lui offrir.

Le Général Robert & le Comte de Winchester furent députés au nom de la Noblesse vers le Prince, pour l'inviter à venir prendre possession du Trône d'Angleterre, vacant par la déposition de Jean, qui s'en étoit rendu indigne, par sa mauvaise conduite, & sur-tout par la tyrannie qu'il exerçoit sur ses Sujets. Ils présentérent au Roi de France des Lettres signées de la plupart des Seigneurs d'Angleterre, où ils témoignoient qu'ils avoient élu Louis pour leur Roi, & le supplioient de ne pas tarder à venir se faire couronner. Ibid.

Quelque avantageuse que fût cette proposition, le Roi l'écouta, sans faire paroître aucun empressement. Il dit qu'il l'examineroit; mais que quelque parti qu'il prît, il ne permettroit jamais à son fils de passer la mer, sans exiger toutes les suretés qu'il pourroit prendre, pour une personne qui lui étoit aussi chère, que lui devoit être un fils unique héritier de tous ses Etats; & qu'il faudroit commencer par lui donner des ôtages, qui fussent des plus considérables Seigneurs d'Angleterre. Les Députés lui demandérent combien il en souhaitoit. Il dit qu'il en vouloit au moins vingt-quatre, & ils les lui promirent.

Ce n'étoit pas-là l'unique difficulté du Roi. Il y avoit une trève de cinq ans entre lui & le Roi d'An-

d'Angleterre. C'étoit la violer visiblement, que
1215. d'envoyer son fils à la tête d'une Armée pour chasser ce Prince de ses Etats. De plus il voyoit bien qu'il alloit avoir sur les bras le Pape, qui s'étoit déja si hautement déclaré en faveur du Roi d'Angleterre. Le parti qu'il prit, & à quoi il s'en tint toujours dans la suite de cette affaire, fut de séparer ses intérêts d'avec ceux de son fils, de paroître ne point entrer dans ses desseins, d'affecter même de s'y opposer en quelques rencontres. En un mot, il s'agissoit de sauver les apparences: conduite trop ordinaire aux Princes, mais que les loix de la politique autorisent plus qu'elles ne la justifient.

Ce Prince l'accepte, & se dispose à passer en Angleterre.

Les Envoyés comprirent parfaitement la pensée du Roi, & sur l'assurance que Louis leur donna, de se disposer à passer incessamment en Angleterre, ils s'en retournérent fort satisfaits. Peu de tems après arrivérent les vingt-quatre ôtages, tels qu'on les demandoit. On leur assigna Compiègne pour leur demeure, où on leur donna des Gardes.

En attendant que Louis fût en état de passer la
1216. mer, il envoya en Angleterre quelques Seigneurs, pour affermir la Noblesse dans la résolution qu'elle avoit prise, & pour voir de près sur quoi l'on pouvoit compter. Ces Seigneurs furent le Châtelain de S. Omer, le Châtelain d'Arras, Baudouin de Breteuil, Giles de Melun, Guillaume de Beaumont, Eustache de Neuville, Guillaume de Vuime, & quelques autres, qui furent accompagnés d'un grand nombre de Gentilshommes & d'autres volontaires. Ils arrivérent heureusement à l'embouchure de la Tamise, d'où ils montérent jusqu'à Londres. Ils y furent reçus sur la fin de Février avec une extrême joie, & se trouvérent durant le reste de l'Hiver en quantité de petits combats, qui se donnérent entre les Troupes du Roi d'Angleterre, & celles de la Noblesse.

Chronic. MSS. Alberic.

L'Archidiacre de Poitiers & l'Official de Norvik,

Matt. Paris.

vik, à qui le Pape avoit adressé la Sentence d'excommunication fulminée contre les Confédérés d'Angleterre, ne furent pas plutôt l'arrivée des Seigneurs François, & le secours qu'ils donnoient aux Anglois, qu'ils firent de nouveau publier les mêmes censures, & y comprirent ces Seigneurs avec toute leur suite. 1216.

Ces censures firent dautant moins d'effet, que la Noblesse reçut en même tems une Lettre de Louis, qui après les avoir remerciés de l'honneur qu'ils lui avoient fait, de le choisir pour leur Roi, les assuroit qu'il feroit aux Fêtes de Pâques à Calais, avec des Troupes toutes prêtes à passer au prémier vent favorable.

Le Pape envoie un Légat en France pour le détourner de ce dessein.

Sur ces entrefaites, le Cardinal Gallon Légat du Pape arriva à la Cour de France, qui étoit alors à Lyon, pour prier le Roi de la part de sa Sainteté, de ne pas permettre que son fils passât en Angleterre, & pour l'exhorter au contraire à prendre la défense du Roi Jean pour l'amour du saint Siège, dont ce Roi étoit Vassal.

Le Roi lui donne une audience publique, & répond à ses raisons.

Le Cardinal, dans l'audience publique que le Roi lui donna, appuya beaucoup sur cette qualité de Vassal du S. Siège, que portoit le Roi d'Angleterre, & en vertu de laquelle il prétendoit engager Philippe à prendre en main ses intérêts. Ce Prince l'aiant entendu, lui répondit, en lui apportant plusieurs raisons, pour lesquelles le Roi d'Angleterre s'étoit rendu indigne d'être secouru par la France, & il ajouta ces paroles : „ Pour sa qualité de Vassal du S. Siège, „ que vous faites tant valoir, il est bon que vous „ sachiez, qu'on tient ici pour maxime certaine, „ qu'un Roi ne peut point disposer de son Royaume, sans le consentement de ses Barons, „ qui sont obligés, aussi-bien que lui, de le défendre ; & que le Pape, en voulant prendre „ droit sur la donation que le Roi d'Angleterre „ lui a faite de son Etat, choque par cette prétention tous les Royaumes & tous les Princes „ de la Chrétienté."

Cette

1216. Cette réponse fut reçue avec applaudissement de toute l'Assemblée, & on commença à crier de tous côtés, qu'on étoit prêt à mourir, pour soutenir la vérité de ce que le Roi venoit de dire: qu'un Prince n'est point maitre de son Etat pour le donner, ou pour le rendre tributaire, & faire par-là sa Noblesse esclave. Le Roi toutefois dit au Légat, que comme le Prince son fils étoit le principal intéressé dans cette affaire, il falloit l'entendre; & que le jour suivant, il lui donneroit une nouvelle audience, où le Prince assisteroit.

Nouvelle audience où le Prince Louis assiste.

Le lendemain Louis se trouva à l'audience, assis à côté du Roi son père, & jetta en entrant une œillade au Légat, qui dut lui être d'un mauvais présage. Ce Cardinal ne laissa pas de haranguer; & tantôt s'adressant au Roi, tantôt au Prince, il conclut en les conjurant de ne point se déclarer contre les intérêts de l'Eglise, en lui enlevant, ou en permettant qu'on lui enlevât son Patrimoine.

La réponse du Roi fut, qu'il avoit toujours été fort attaché à l'Eglise Romaine & au S. Siège, & qu'il avoit fait paroître en mille occasions sa considération & son respect à leur égard; que dans l'affaire dont il s'agissoit, il ne donneroit ni conseil, ni secours à son fils, pour faire quoi que ce fût, contre les droits de l'Eglise; mais que si ce Prince avoit des prétentions légitimes sur le Royaume d'Angleterre, on ne pouvoit lui ôter le droit de les soutenir, & qu'il ne convenoit pas à un père, de refuser à son fils la justice qu'il devoit à tout le monde. Il fit en même tems signe à un Chevalier, que le Prince avoit chargé d'exposer & de défendre ses droits sur la Couronne d'Angleterre, & lui ordonna de parler.

Et où l'affaire est encore débattue.

Le Chevalier fit d'abord un détail de divers crimes, pour lesquels le Roi Jean étoit devenu indigne de porter cet auguste titre, & s'étendit particulièrement sur la mort d'Artur Duc de Bretagne,

tagne, que Jean avoit poignardé de sa propre main, quoique ce jeune Duc fût son neveu. Il dit entre autres choses, que ce Prince aiant été cité par le Roi de France son Seigneur à la Cour des Pairs pour ce crime, il avoit refusé d'y comparoître, & y avoit été condamné à mort; & que tant pour cette action, que pour une infinité d'autres très indignes de la Majesté Royale, les Barons d'Angleterre l'avoient dégradé. Cette raison prise de la mort du Duc de Bretagne, étoit peu propre à prouver le droit de Louis; car la condamnation de Jean à la Cour de France, ne pouvoit avoir au plus d'autre effet, que la confiscation des Domaines qu'il possédoit en France, pour lesquels seuls il relevoit de la Couronne, & étoit soumis à la Jurisdiction du Roi: ce qui ne pouvoit être tiré à conséquence pour le Royaume d'Angleterre. Mais ce même Avocat du Prince appuya son droit d'un autre raisonnement plus spécieux, & capable, dans les conjonctures, de donner quelque couleur de justice à l'invasion qu'il se préparoit à faire en Angleterre. Il étoit fondé sur la donation que Jean avoit faite de son Royaume au Pape, pour ne le tenir desormais que de lui. 1216.

„ Le Roi Jean, continua-t-il, en donnant son „ Royaume au Pape, mit sa Couronne entre les „ mains du Légat; ensuite il la reçut de ses mains, „ & se reconnut Vassal du Pape. En quittant „ ainsi sa Couronne, il se déposa lui-même, & „ dès ce moment le Trône fut vacant. Le Pa„ pe lui rendit sa Couronne; mais comme le Pa„ pe ne pouvoit en disposer sans le consentement „ des Barons d'Angleterre, il ne put rétablir ce „ Prince. Le Trône a donc été vacant depuis „ ce tems-là: & les Barons d'Angleterre, selon „ leur droit, viennent de le remplir, par l'é„ lection du Prince Louis. Mais, ajouta-t-il, „ ce n'est pas-là une élection pure & simple; el„ le est fondée sur un droit très réel, que ce „ Prince a à la Couronne d'Angleterre, du chef Ibid.

„ de Blanche de Castille sa femme. Cette Prin-
1216. „ cesse est fille d'Eléonore d'Angleterre sœur de „ Richard, autrefois Roi d'Angleterre, & de „ Jean, qui a cessé d'être Roi, en se déposant „ lui-même. Elle représente sa mère, à qui le „ Trône vacant seroit dévolu. Il lui est donc „ dévolu à elle-même, & l'élection du Prince „ ne fait que confirmer le droit qu'il a déja sur „ ce Trône par la Princesse Blanche son épou- „ se." Ainsi parla l'Avocat de Louis.

Le Légat, ou surpris de ce nouveau tour qu'on donnoit aux droits du Prince sur la Couronne d'Angleterre, ou plutôt voyant que ce titre de Feudataire du Saint Siége, par lequel il prétendoit mettre à couvert le Roi d'Angleterre, n'étoit pas du goût de la Cour de France, prit un autre moyen de défense, & dit que le Roi Jean aiant pris la Croix, & que le privilège des Croisés tout nouvellement publié par le Concile général de Latran, étant de ne pouvoir être attaqués pendant quatre ans, & d'être en fureté sous la protection du Saint Siége, on ne pouvoit faire la guerre à ce Prince, sans encourir les censures fulminées contre les violateurs de ce privilège.

L'Avocat de Louis repliqua, que ce privilège n'avoit point de lieu, quand celui qui avoit pris la Croix étoit l'aggresseur; que Jean avant que de la prendre, avoit attaqué le Prince Louis; qu'il lui avoit pris le Fort de Buncham *; que ses Troupes sous la conduite du Comte de Flandres, avant la bataille de Bouvines, lui avoient enlevé Aire & Lens, & fait des courses dans le Comté de Guines; que quoique le Roi Jean eût fait une trève avec le Roi de France, il ne l'avoit pas faite avec Louis, dont il avoit ravagé les Terres; qu'ainsi la guerre duroit encore entre eux; que par conséquent le privilège des Croisés n'empêchoit point le Prince Louis de pousser son ennemi par toutes les voies, que le droit de la guerre lui permettoit.

* C'est apparemment Bouchain.

Le Légat Le Légat qui voyoit bien que l'Assemblée ne lui

lui étoit pas favorable, coupa court, & sans plaider davantage, défendit de la part du Pape au Prince Louis de passer en Angleterre, & au Roi de l'y laisser aller. 1216.

défend au Prince de passer en Angleterre, & au Roi de l'y laisser passer.

Alors Louis se tournant vers le Roi son père, lui parla en ces termes: „ Monsieur, je suis vo„ tre homme-lige pour les Fiefs que vous m'avez „ donnés en France; mais il ne vous appartient „ point de rien décider touchant le Royaume „ d'Angleterre : & si vous entreprenez de vous „ opposer à mes prétentions, sur lesquelles vous „ n'êtes ni en droit, ni en pouvoir de me ren„ dre justice, je me pourvoirai de cette violen„ ce devant la Cour des Pairs ; & je vous dé„ clare que je suis résolu de combattre jusqu'à la „ mort, pour défendre l'héritage de ma femme, „ à qui le Royaume d'Angleterre appartient." Après ce discours, il sortit de l'Assemblée sans attendre la réponse.

Le Légat, qui s'appercevoit bien que le Roi & son fils agissoient de concert en toute cette affaire, ne fit plus d'instance : mais il pria le Roi de lui donner un sauf-conduit pour passer en Angleterre. Le Roi lui répondit qu'il le lui accordoit volontiers, mais qu'il prît garde à lui, & qu'il ne prétendoit point répondre de ce qui pourroit lui arriver, si par malheur il tomboit entre les mains de ceux que le Prince son fils avoit sur les chemins vers la mer, pour empêcher que personne ne passât en Angleterre sans sa permission : mais cet avertissement ne fit pas changer de dessein au Légat.

Le Prince ne laisse pas de partir.

La négociation du Légat retarda de quelques jours le départ de Louis, & ce Prince après avoir envoyé des Agens à Rome, pour soutenir ses droits auprès du Pape, partit pour Calais, où son Armée s'étoit déja rendue, & où six cens Vaisseaux de diverses grandeurs l'attendoient pour le passer. Il y avoit dans l'Armée un grand nombre de Seigneurs accompagnés de leurs Vassaux, & elle étoit très belle.

1216. Guilelm. Armoric. Matth. Paris.

Il fit voile d'un assez beau tems, une des Fêtes de la Pentecôte. Mais il fut battu d'une tempête dans la route, qui obligea une grande partie de ses Vaisseaux de relâcher à Calais: il aborda néanmoins avec le reste à Tanet, entre Sandwic & l'embouchure de la Tamise, le vingt-troisième de Mai.

Quand Louis descendit à terre en ce lieu-là, le Roi d'Angleterre étoit campé auprès de Douvre avec une Armée très nombreuse, en comparaison de laquelle Louis n'avoit qu'une poignée de gens; & chacun déliberoit de son côté, s'il marcheroit à l'ennemi. Louis prit ce parti, sans vouloir attendre le reste de l'Armée. Le Roi d'Angleterre au contraire, malgré l'avantage du nombre, décampa dès qu'il sut que les François venoient à lui, & se retira à Winchester, n'osant se fiër à ses Troupes, la plupart levées en France. Ainsi son Armée, qu'il avoit exprès, & fort prudemment toute composée d'étrangers, pour l'opposer aux Anglois, lui devint inutile contre ce nouvel ennemi.

Il arrive à Londres, & y est proclamé Roi.

Louis aiant été joint au bout de trois jours par le reste de ses Troupes, s'empara de toutes les Places des environs, excepté de Douvre, où Jean avoit laissé une forte garnison, sous le commandement de Hubert du Bourg. De là il vint attaquer Rochester, qu'il prit, & arriva enfin à Londres, où il fut reçu avec les acclamations du Peuple, & une joie extrême de toute la Noblesse. Il y fut proclamé Roi, reçut les hommages & le serment de fidélité de tous les Seigneurs & des Bourgeois de Londres, & fit lui-même serment de leur conserver leurs libertés & leurs privilèges. Cette prise de possession pourroit être un titre aux Rois de France, de prendre la qualité de Roi d'Angleterre, & d'en porter les armes: & ce titre seroit pour le moins aussi valable, que celui sur lequel les Rois d'Angleterre prennent la qualité de Roi de France & en portent les armes.

Louis

Louis partit de Londres le quatorzième de Juin, & s'avança plus avant dans le Royaume, où tout se soumit à lui, excepté quelques Forteresses qu'on n'osa entreprendre de forcer. Il envoya sommer le Roi d'Ecosse de lui rendre hommage, à quoi il obéit. Il fit faire la même sommation à tous les autres Seigneurs qui ne l'avoient pas encore reconnu, & sur-tout à ceux qui étoient dans l'Armée de Jean. La plupart abandonnérent ce malheureux Prince, & se rendirent auprès de Louis, entre autres Guillaume Comte de Varennes, Guillaume Comte d'Arondel, & même Guillaume Comte de Salisbéri frère bâtard de Jean. La désertion fut presque générale. Tout ce que Jean avoit de Troupes Flamandes le quitta, & repassa la mer, & une partie de celles du Poitou alla se rendre à son ennemi.

1216. *Il avance plus avant dans le Royaume, où tout se soumet à lui.*

Louis choisit pour son Chancelier Simon de Langeton Archevêque d'Yorck, frère du Cardinal de Langeton. Ce Cardinal, auteur de toute la révolte d'Angleterre, étoit allé à Rome pour s'en disculper auprès du Pape, qui d'abord lui avoit fait signifier une suspense, dont il ne fut relevé, qu'après avoir promis de ne point retourner en Angleterre, avant que tout y fût pacifié. Louis en son absence donna toute sa confiance à l'Archevêque d'York, qui commença par persuader à la Noblesse & aux Bourgeois de Londres, de ne se pas mettre fort en peine de l'excommunication du Pape, & rétablit par-tout l'usage des Sacremens & le Service Divin.

Comme rien ne résistoit aux forces de Louis, de la Noblesse d'Angleterre, & du Roi d'Ecosse même, qui agissoient tous contre Jean avec un merveilleux concert, le siège de Douvre fut résolu par le conseil de Philippe Auguste, qui en fit concevoir l'importance à son fils. Mais il fut si bien soutenu par Hubert du Bourg, qu'on fut obligé de le changer en blocus. Le siège de Windsor ne réussit pas mieux, & Jean prenant le

Matth. Paris.

1216. tems que les Troupes ennemies étoient occupées autour de ces deux Places, fit des courses dans une grande partie du Royaume, où il désola les Terres, & rasa une infinité de Châteaux de la Noblesse.

Le Pape l'excommunie & le Roi Philippe son père. Ibid.

Durant que tout cela se passoit en Angleterre, les Envoyés de Louis à Rome tâchérent en-vain de justifier au Pape la conduite de leur Maitre. Il prononça la Sentence d'excommunication contre lui; & comme il croyoit toujours que Philippe Auguste étoit d'intelligence avec son fils, il résolut aussi de l'excommunier. Il écrivit en effet une Lettre à l'Archevêque de Sens & à ses Suffragans, par laquelle il leur déclaroit qu'il excommunioit le Roi, comme fauteur de la révolte d'Angleterre.

Déclaration des Evêques de France assemblés à Melun sur ce sujet.

La résolution étoit un peu violente; car quoiqu'on ne doutât guères des intentions de Philippe Auguste, cependant il faisoit à l'extérieur plus que le Pape ne sembloit devoir exiger de lui en de telles conjonctures; jusques-là qu'il confisqua toutes les Terres de Louis, & celles des Seigneurs qui l'avoient suivi en Angleterre. C'est pourquoi plusieurs Evêques de France s'étant assemblés en Concile à Melun, déclarérent que le Roi nonobstant la Lettre du Pape ne seroit point tenu pour excommunié, jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouvelles Lettres de Rome. On fut par celles qui en vinrent peu de tems après, ce qui suit.

Le Pape excommunie de nouveau le Prince Louis dans un Sermon, & meurt quelque tems après.

Le Pape aiant appris les progrès de Louis en Angleterre, monta en Chaire, & prit pour texte de son Sermon ces paroles du Prophète: *Glaive, glaive, sors du fourreau, aiguise-toi, pour tuer & pour briller.* Et après avoir fortement invectivé contre Louis & contre ceux qui l'avoient accompagné dans son expédition, il l'excommunia de nouveau dans le Sermon même; & aussi-tôt après, aiant fait venir son Secrétaire, il dicta des Lettres foudroyantes au Roi de France. Elles ne furent point toutefois envoyées, à cause

que

que le Pape fut attaqué d'une fièvre, qui l'arrêta quelque tems; & à peine en fut-il quitte, qu'il tomba en une espèce d'apoplexie, dont il mourut le seizième de Juillet. 1216.

L. Roi Jean meurt aussi, & déclare Henri son fils héritier de ses Etats. Matth. Paris.

Le Roi Jean par cette mort perdit un puissant & ardent protecteur. Mais lui-même trois mois après mourut d'une indigestion, dans le Nord d'Angleterre, après avoir règné dix-huit ans cinq mois & quatre jours, étant alors dépouillé de presque tous ses Etats; ce qui lui confirma le surnom de Jean *sans Terre*, qui lui avoit été donné dès sa jeunesse, lorsque dans le partage que Henri II. son père fit de ses Etats entre ses enfans, il n'y eut qu'une très petite part. Ce Prince est extrêmement décrié dans l'Histoire par une infinité de mauvaises qualités, parmi lesquelles, à peine en pouvoit-on reconnoitre quelque bonne.

Il mourut avec plus de marques de piété & de Christianisme, qu'il n'en avoit fait paroître de son vivant. Il avoit un fils âgé de neuf ans nommé Henri, qu'il déclara héritier de ses Etats; & il écrivit une Lettre circulaire aux Seigneurs d'Angleterre, par laquelle il les constituoit Tuteurs de ce jeune Prince.

De la manière dont les choses tournoient, tout paroissoit seconder les desseins de Louis. La mort de Jean lui ôtoit son concurrent, & le seul qui étoit en état de lui disputer encore quelque tems la Couronne d'Angleterre: mais ce qui sembloit la lui devoir assurer, fut ce qui l'en éloigna le plus, par les raisons que je vais dire.

Le Cardinal Gallon Légat du Pape repasse en Angleterre, & excommunie encore Louis

Le Cardinal Gallon, malgré les précautions de Louis, avoit trouvé moyen de passer en Angleterre, & étoit venu trouver le Roi Jean à Glocestre. Il y avoit assemblé quelques Evêques & quelques Abbés du parti de ce Prince, & dans une espèce de Concile il avoit excommunié Louis & tous ses partisans, & plus particulièrement que les autres, Simon de Langeton Archevêque d'York, qui s'en étoit mis fort peu en peine. La pré-

1216. présence & les intrigues du Légat n'avoient pas laissé de maintenir quelque peu de Seigneurs & de Prélats dans le parti du Roi, & même d'en faire revenir quelques-uns ; jusques-là que ce Prince, fort peu avant que de mourir, reçut des Lettres de plus de quarante Seigneurs, qui le prioient de les recevoir en grace.

& tous ses partisans.

Ibid.

Rien n'est plus difficile à un Prince étranger, en des conjonctures pareilles à celles où se trouvoit Louis, que de se ménager avec ses nouveaux Sujets. La prudence l'oblige à prendre des précautions pour sa propre sureté, & contre la légèreté d'un peuple inconstant, qu'un rien fait changer ; à s'attacher par ses bienfaits des gens surs & de confiance, & à rendre leurs intérêts communs avec les siens. Mais toutes ces précautions ne manquent guères de passer pour des effets d'une défiance injurieuse à ceux à qui il est redevable de son élévation, de produire des jalousies, des aigreurs, des soupçons, & ensuite le repentir de s'être donné un nouveau maître.

Bruit fâcheux qui se répand contre ce Prince.

Louis mit des François pour Commandans en plusieurs des Forteresses dont il s'étoit saisi, & confisqua certaines Terres en faveur de quelques autres de la même Nation. Il n'en fallut pas davantage pour irriter les Anglois. Un bruit vrai ou faux, qui se répandit par-tout, fit un très méchant effet. Le Vicomte de Melun venoit de mourir de maladie à Londres, & on prétendit que se voyant hors d'espérance de vivre, il avoit demandé à parler à quelques Seigneurs Anglois, qui étoient restés pour la garde de la Ville ; qu'il leur avoit dit, comme pour décharger sa conscience avant que de paroître devant Dieu, que Louis étoit bien résolu de profiter de leur révolte contre leur Roi ; mais que ce Prince les regardoit comme des traitres qu'il avoit en horreur, & dont il se défieroit toujours ; que si-tôt qu'il se verroit paisible possesseur de la Couronne, il étoit déterminé à se défaire des principaux d'en-

Ibid.

tre eux, & à les envoyer en exil hors du Royaume; qu'il leur parloit de science certaine, puisqu'il étoit un de ceux avec qui Louis avoit pris cette résolution. 1216.

Et qui fait beaucoup d'impression sur les Anglois. Ibid.

La chose paroît peu vraisemblable dans la plupart de ses circonstances; mais elle est rapportée comme certaine dans l'ancienne Histoire d'Angleterre. Ce bruit fut apparemment un artifice des ennemis de Louis, & des partisans de Jean & de sa famille. Quoi qu'il en soit, il fit beaucoup d'impression sur la Noblesse Angloise, & sur le peuple. Dès-lors on commença à avoir plus d'inquiétude qu'auparavant, sur l'excommunication fulminée par le Pape contre ceux qui soutenoient le parti de Louis, & à se faire un point de conscience de ce qu'on méprisoit auparavant.

Telle étoit la disposition des Anglois, lorsque le Roi Jean mourut. Le Légat ne manqua pas de s'en bien servir, & la haine que les Seigneurs avoient pour le feu Roi, n'agissant plus sur leur esprit, il fit aisément concevoir à plusieurs d'entre eux, les inconvéniens d'une domination étrangère, & combien il leur seroit avantageux, en rentrant dans leur devoir, de se soumettre à l'héritier de la Couronne, qui n'étant qu'à la dixième année de son âge, & en leur puissance, & devant leur être redevable du Trône, leur accorderoit sans difficulté tout ce que son père leur avoit refusé.

Il se tient une Assemblée à Glocestre, où Henri fils du Roi Jean est couronné & salué Roi.

Sur cela il se tint à Glocestre une nombreuse Assemblée, composée d'Evêques aiant le Légat à leur tête, de Seigneurs, parmi lesquels fut Guillaume Comte de Pembrok Grand-Maréchal du Royaume, de plusieurs Abbés & Prieurs des Monastères circonvoisins; où après avoir fait faire serment au jeune Henri d'abolir toutes les mauvaises coutumes introduites dans le Gouvernement d'Angleterre, & de rétablir les anciennes, il fut couronné & salué Roi, & fit ensuite hom-

hommage de son Royaume au Saint Siège, entre
1216. les mains du Légat.

Matthæus Paris in Henrico III.

La Régence du Royaume est donnée au Comte de Pembrok.

On confia la garde de la personne du jeune Roi Henri, III. du nom, & la Régence du Royaume, au Comte de Pembrok, qui écrivit à tous les Vicomtes & à tous les Châtelains d'Angleterre, pour leur donner avis du Couronnement du Roi, leur ordonner de le reconnoitre, & de lui venir rendre leurs hommages, & faire ferment de fidélité. De plus, par l'ordre du Légat, on ne manquoit aucun Dimanche ni aucune Fête, dans les endroits qui tenoient pour le Roi, de renouveller en toutes les Paroisses l'excommunication contre Louis & ses adhérens ; en un mot, on mettoit tout en œuvre pour remuer les Peuples, & les animer contre les François.

Louis étoit devant Douvre pour en recommencer le siège, lorsqu'il apprit la mort de Jean. Il demanda une conférence à Hubert du Bourg, qui étoit Connétable ou Gouverneur de la Ville. Il lui apprit la mort du Roi, le pria de lui remettre la Place, en lui faisant les plus belles offres & les plus capables de toucher, en de telles circonstances, un homme moins généreux & moins desintéressé que n'étoit ce Gouverneur.

Il répondit au Prince, qu'il croyoit sur sa parole que le Roi étoit mort ; mais qu'il laissoit des fils & des filles, qui étoient ses héritiers légitimes ; & que pour ce qui étoit de lui rendre la Place, il le prioit de trouver bon qu'il en conférât avec les principaux de ceux qui l'avoient jusqu'alors si vaillamment défendue.

Louis lève le siège de Douvre.

Il rentra dans le Château, où de son avis & de celui de la garnison, la proposition fut rejettée ; & sur le champ Louis leva le siège. Il prit ensuite Herford avec quelques autres Places, & retourna à Londres au mois de Janvier.

1217. Il y reçut des Lettres des Agens qu'il avoit à Rome, qui lui mandoient la résolution où étoit le Pape Honoré III. successeur d'Innocent, de

l'ex-

l'excommunier de nouveau le jour du Jeudi Saint, s'il ne se désistoit de son entreprise d'Angleterre. Cette nouvelle fut la raison, ou plutôt le prétexte dont il se servit, pour faire approuver à la Noblesse une trève qu'il fit avec le nouveau Roi jusqu'à Pâques, à condition que toutes choses demeureroient en l'état où elles se trouvoient alors. Mais le véritable motif de cette trève fut, que ne recevant depuis longtems aucun secours de France, ni d'hommes, ni d'argent, il avoit résolu d'y faire un voyage. 1217. Matth. Paris Guillelm. Armoric.

Il fait un voyage en France pour avoir du secours.

La crainte de l'excommunication empêchoit Philippe Auguste de seconder cette entreprise, qui eût infailliblement réussi, pour peu qu'elle eût été soutenue. Mais il porta la tendresse de conscience, ou la déférence pour les ordres du Pape, jusqu'à refuser à son fils de lui parler, quand il eut repassé en France, de peur qu'en aiant quelque communication avec un excommunié, il ne participât lui-même à la censure.

Pendant son voyage plusieurs Seigneurs rentrent dans le parti du jeune Roi.

Ce voyage fit grand tort aux affaires de Louis; car le Comte de Pembrok Régent du Royaume, & le Légat, profitant de son absence, sollicitérent plusieurs Seigneurs de rentrer dans le parti du Roi, & ils y réussirent. Guillaume fils du Comte de Pembrok quitta le parti de France, qu'il avoit jusqu'alors suivi, quoique son père fût à la tête du parti contraire. Le Comte de Salisbéri, le Comte d'Arondel, le Comte de Varennes, & quelques autres en firent autant.

Le Comte de Pembrok surprend l'Armée Françoise & la défait près de Lincolne.

Le Prince pourtant ne perdit pas courage. Après avoir amassé quelque argent, & fait quelques Troupes, il repassa en Angleterre, & fit lever le siège de Monsorel, que le Comte de Pembrok, après la fin de la trève, avoit fait assiéger. Il revint à Londres, où il croyoit sa présence nécessaire, & fit faire le siège de Lincolne par la meilleure partie de son Armée. Le Comte de Pembrok alla au secours, surprit l'Armée Françoise, & la défit avec un grand carnage. Le Comte du Perche y fut tué. Plusieurs Seigneurs

1217. Anglois avec quatre cens Gentilshommes furent pris, & presque toute l'Infanterie fut taillée en pièces.

Cette défaite réduisit Louis à l'extrémité. Car le Comte de Pembrok aiant soumis après sa victoire la plupart des Forteresses des environs de Londres, prenoit ses mesures pour l'assiéger, & la tenoit presque bloquée de toutes parts.

Louis qui y étoit renfermé, donna avis au Roi son père & à Blanche sa femme, du péril où il se trouvoit. Le Roi, extrêmement inquiet, fit entendre à cette Princesse, que la crainte de l'excommunication l'empêchant de secourir ouvertement son fils, il la chargeoit de cette affaire, & lui donnoit tout pouvoir d'agir, le Pape ne pouvant pas trouver mauvais qu'elle fît tous ses efforts pour sauver son mari.

Matth. Paris Guillelm. Armoric.

La Princesse ne perdit point de tems. Trois cens Gentilshommes, avec un bon nombre de leurs Vassaux, formérent un Corps assez considérable, & s'embarquérent. Ils avoient à leur tête Robert de Courtenai parent du Prince, & la Flotte étoit conduite par un brave Gentilhomme nommé Eustache le Moine, qui entendoit fort bien la mer.

Le Roi d'Angleterre ne pouvoit pas ignorer les nouveaux préparatifs qui se faisoient en France. Après la victoire de Lincolne il s'étoit rendu maitre de toute la côte méridionale d'Angleterre, où il posta par-tout des Troupes. Il avoit une Flotte capable de disputer le passage à celle de France, & il fut résolu qu'elle l'attaqueroit.

La Flotte de France est aussi battue & mise en fuite par celle d'Angleterre.

Les Anglois vinrent donc couper chemin aux François, comme ils cingloient vent en poupe vers la Tamise le jour de saint Barthélemi. D'abord quatre Vaisseaux ennemis s'avancérent, & Robert de Courtenai, qui montoit celui d'Eustache, alla au-devant d'eux pour les combattre. Quelques Vaisseaux qui l'accompagnoient, au lieu de le soutenir, prirent la fuite. Etant ainsi abandonné, il fut pris. La prémière chose que

firent

firent les Anglois, s'étant rendus maitres du Vaisseau, fut d'amener Eustache sur le tillac, avec quelques autres hommes de l'équipage, & de leur couper la tête à la vue de l'Armée Françoise. Ce spectacle donna de la terreur aux François, qui voyant leur Chef pris & mort, se débandérent après quelque résistance, & regagnérent les ports de France. Plusieurs Vaisseaux furent pris dans la fuite, & menés en triomphe à Douvre. 1217.

La nouvelle de cette victoire ne fut pas plutôt portée au Roi d'Angleterre, que le Comte de Pembrok vint investir Londres, résolu de la prendre par famine, si elle refusoit de se rendre. Il fit entrer sa Flotte dans la Tamise, afin que rien ne pût passer dans la Place par mer, & en forma le blocus par terre. *Ensuite de cette victoire Louis est assiégé dans Londres.*

Louis renfermé dans Londres, sans nulle espérance de secours, à la discrétion d'une Bourgeoisie à laquelle il ne pouvoit pas se fier, prit son parti. Il envoya au Légat & au Grand-Maréchal, & leur fit dire qu'il étoit content de leur rendre la Place, pourvu qu'il le pût faire avec sureté pour lui & pour ses gens, & à des conditions qu'il pût accepter sans deshonneur. *Il demande à capituler.*

Le Légat & le Maréchal ménageoient la France, & avoient conçu de l'estime & de l'amitié pour Louis. Loin de le vouloir perdre, ils souhaitoient fort de le voir tiré de ce mauvais pas. Ils s'opposérent dans le Conseil au plus grand nombre, qui vouloit qu'on poussât les choses à l'extrémité. Ils firent comprendre que la reddition de Londres rétablissoit la tranquillité & l'autorité du Roi dans le Royaume; que Louis avec le grand nombre des François qu'il avoit avec lui, pouvoit résister longtems; que le Roi de France sachant que son fils étoit perdu s'il ne le secouroit, passeroit par dessus toutes sortes de considérations, & feroit les derniers efforts pour le venir délivrer; que la guerre se rallumeroit plus vivement que jamais, & qu'au contraire, en

1217. accordant à Louis une composition honorable, & la permission de se retirer d'Angleterre, tout seroit fini.

Leur avis l'emporta, & ils répondirent au Prince, qu'ils entreroient volontiers en Traité avec lui. Le jour fut pris, & Louis avec les principaux de sa suite se rendit hors de la Ville sur le bord de la Tamise, où le jeune Roi d'Angleterre, le Légat & le Grand-Maréchal se trouvérent, & le Traité fut bientôt conclu aux conditions suivantes.

Conditions du Traité. Que Louis, & tous ceux de sa suite & de son parti, jureroient sur les Evangiles de s'en rapporter au jugement de l'Eglise, & qu'ils seroient desormais obéissans au Saint Siége ; qu'il repasseroit au-plutôt en France, avec promesse de ne jamais revenir en Angleterre à mauvais dessein ; qu'il feroit tout son possible auprès du Roi son père, pour faire rétablir le Roi d'Angleterre en tous ses droits au-delà de la mer ; & que lui, quand il seroit un jour sur le Trône, lui feroit justice là-dessus ; qu'il remettroit sans délai entre les mains du Roi toutes les Villes & toutes les Forteresses, dont lui & ses gens s'étoient emparés.

Matth. Paris. Le Roi d'Angleterre jura pareillement sur les Evangiles, aussi-bien que le Légat, & le Grand-Maréchal, que la Noblesse d'Angleterre seroit remise en possession de tous ses biens, de tous les privilèges, & de toutes les libertés dont ils avoient demandé le rétablissement au défunt Roi Jean, & dont le refus avoit donné lieu à la guerre ; qu'il y auroit une amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris les armes de part & d'autre ; on en excepta l'Archevêque d'York, & plusieurs autres Ecclésiastiques : que tous les prisonniers faits de part & d'autre, soit à la journée de Lincolne, soit à la défaite de la Flotte Françoise, soit en quelque autre occasion que ce fût, seroient relâchés ; que si quelques-uns d'eux avoient payé leur rançon, ou une partie

de

de leur rançon, elle ne leur feroit point rendue; mais que pour ceux qui n'en avoient rien payé, ou qui en avoient feulement payé une partie, on ne leur demanderoit rien davantage; & qu'enfin le Légat donneroit au Prince & à tous fes gens l'abfolution de leur excommunication. 1217.

Il repaffe en France.

Cet article fut exécuté fur le champ, & enfuite on s'embraffa les uns les autres, comme fi on n'avoit jamais eu rien à démêler enfemble. Louis retourna à Londres, & remit la Place au Roi. Il emprunta de quelques Bourgeois cinq mille livres fterlin pour les fraix de fon retour, & avec un fauf-conduit du Grand-Maréchal il repaffa en France au mois de Septembre.

Pénitence qui lui eft impofée pour cette guerre, & à ceux qui l'avoient fuivi.

Ce fut-là le fuccès de l'expédition d'Angleterre, qui n'échoua que par la feule appréhenfion des cenfures de Rome. Cette unique raifon empêcha Philippe Augufte de feconder fon fils de toutes fes forces: s'il l'eût fait, l'adreffe du Légat n'eût rien produit, & la Nobleffe Angloife, trop engagée pour s'en dédire, auroit, malgré fon inconftance naturelle, été obligée de s'en tenir au Maitre qu'elle avoit choifi. La déférence pour ces cenfures alla fi loin, que Louis & ceux qui l'avoient fuivi, en demandérent au Pape une nouvelle abfolution, & une pénitence pour cette guerre. Le Cardinal de faint Martin Légat Apoftolique donna pour pénitence à Louis, de payer pendant deux ans la dixième partie de fon revenu; & les Laïques qui l'avoient accompagné furent taxés à la vingtième du leur, pour le fecours de la Terre-Sainte. Les Eccléfiaftiques furent obligés d'aller à Rome, où le Pénitencier leur ordonna la pénitence fuivante: Que dans l'efpace d'un an aux Fêtes de Noel, de la Chandeleur, de Pâques, de la Pentecôte, de la Nativité de Notre-Dame, & de la Touffaints, ils feroient amende honorable dans Notre-Dame de Paris, nuds piés & en chemife devant la Meffe, à l'iffue de Tierce, marchant en Proceffion depuis le grand Autel tout le long du Chœur, tenant

Tréfor des Chartres.

1217. nant en main des verges, dont le Chantre les frapperoit, tandis qu'ils feroient la confession publique de leur péché. Telle étoit alors la maniére dont on en usoit en ces sortes d'occasions, de laquelle on ne s'accommoderoit pas aujourd'hui.

Trésor des Chartres.

Soit en vertu de la tréve de cinq ans faite entre le Roi Jean & Philippe Auguste, soit en vertu du Traité de Louis avec Henri, que le Pape Honoré III confirma, les hostilités cessérent entiérement entre la France & l'Angleterre. Philippe content de la Normandie & des autres Domaines qu'il avoit enlevés aux Anglois, ne pensoit qu'à y affermir sa domination ; & le jeune Henri occupé à rétablir la tranquillité dans son Royaume, où il y avoit encore quelques semenses de révolte, trouvoit trop d'avantage dans la paix avec la France, pour songer à la rompre.

1219. *Nouvelle expédition de Louis contre les Albigeois.*

En 1219, quand les cinq ans de la tréve furent passés, Philippe Auguste envoya son fils attaquer la Rochelle, qu'il obligea de se rendre ; mais elle fut remise aux Anglois, par un nouveau Traité de tréve * que l'on conclut pour quatre autres années, de laquelle Hugues du Bourg Comte de Kent & le Comte de Salisbéri furent garants. Louis au retour de la Rochelle fit une nouvelle expédition contre les Albigeois, que la mort du Comte de Montfort avoit ranimés.

Ce Comte, ainsi que je l'ai dit, avoit fait demander au Pape Innocent III, l'investiture du Comté de Toulouse, dont il avoit déja l'administration. Innocent avoit remis la décision de cette affaire jusqu'au Concile général de Latran, où le Comte Raimond de Toulouse avoit promis de comparoître.

Le Concile de Latran prive le Comte de Toulouse

Il se rendit en effet à Rome avec Raimond son fils. Pierre Bermond, qui avoit épousé la fille aînée

* Ce Traité est à la Bibliothèque du Roi, au 21. vol. des MS. de Brienne.

fînée du Comte de Toulouse, y vint aussi, afin de demander que le Comté lui fût adjugé, en cas que le Concile en privât le Comte & son fils. Gui de Montfort s'y rendit en même tems, pour soutenir les intérêts du Comte Simon son frère. Après un long examen de tout ce procès, le Concile prononça la Sentence contre le Comte de Toulouse, par laquelle il le priva de son Comté, comme Hérétique & fauteur des Hérétiques, en lui assignant seulement une pension de quatre cens marcs d'argent sa vie durant : & Toulouse & les autres Villes de cet Etat furent données en propre au Comte de Montfort, avec le titre de Comte de Toulouse. Pour ce qui est du jeune Raimond, on lui conserva les Domaines que sa Maison avoit en Provence, pourvu qne dans la suite, l'Eglise & le Saint Siège fussent satisfaits de sa conduite : & ces Domaines mêmes furent confiés à la garde du Comte de Montfort. La dot de la Comtesse de Toulouse, parce qu'elle étoit Catholique, lui fut assurée.

1219. *de son Comté, & le donne à Simon de Montfort.*

Guilelm. de Podio Laurentii cap. 26.

Sommaire de l'Histoire des Albigeois, tirée des Chartres.

Le Comte de Montfort n'eut pas plutôt reçu cette nouvelle, qu'il vint à la Cour de France, demander au Roi l'investiture du Comté de Toulouse, que le Concile lui avoit adjugé. Le Roi le traita à Melun avec beaucoup d'honneur, lui accorda ce qu'il lui demandoit, & reçut de lui l'hommage pour le Duché de Narbonne, le Comté de Toulouse, & les Vicomtés de Bésiers & de Carcassonne. Il étoit au comble de ses vœux, devenu maitre d'un assez grand Etat, & parfaitement récompensé du zèle qu'il avoit fait paroître pour la Religion Catholique. Mais dès qu'il fut revêtu du titre de Comte de Toulouse, il sembla attirer sur lui le malheur, qui depuis longtems y étoit attaché.

Ce dernier en demande l'investiture au Roi de France, & l'obtient.

Cartulaire de Philippe Auguste.

Tandis qu'il étoit à la Cour de France, le jeune Raimond, par le secours des Habitans de Marseille, d'Avignon, & de Tarascon, s'empara de toutes les Forteresses de Provence, qui avoient appartenu au Comte Raimond son père, &

Le jeune Raimond s'empare de toutes les Forteresses de

& prit depuis le Château de Beaucaire, à la vue du Comte de Montfort, qui étoit accouru au secours de la Pace.

1129. *resses de Provence, & du Château de Beaucaire.* Guillelm. de Podio Laurentii, Cap. 28. & 29.

Ceux de Toulouse, sur cette nouvelle, commencérent à remuer. Montfort fut bientôt à eux, il entra dans la Ville l'épée à la main, avec quelques Troupes, & mit le feu en divers endroits. Les Habitans rachetérent le pillage au prix de trente mille marcs d'argent; mais la maniére dont cette somme fut exigée du peuple, & la rigueur dont on en usa contre ceux qui ne payérent pas assez promptement, irrita extrêmement les esprits. Les principaux Habitans conspirérent ensemble, pour secouer le joug à la premiére occasion favorable qu'ils en auroient. Un d'entre eux nommé Aimeric, que le Comte n'avoit pas voulu souffrir dans la Ville, alla trouver le vieux Raimond en Espagne, où il s'étoit retiré chez le Roi d'Arragon, & l'assura qu'il n'auroit qu'à se présenter devant Toulouse pour y être reçu.

Epist. 3. Honorii ad Philipp. Appendix Roberti S. Mariani.

La Comtesse de Montfort de son côté vint en France, pour demander du secours. Le Pape en écrivit fortement au Roi & au Prince Louis. On recommença à prêcher la Croisade dans le Royaume. L'Archevêque de Bourges & l'Evêque de Clermont menérent quelques Troupes, avec lesquelles Montfort reprit divers Châteaux en Provence, & du côté de Narbonne.

Le Comte Raimond son père se présente devant Toulouse, où il est reçu des Bourgeois.

Ce n'étoit par-tout que petits combats, & que prises de petites Places de part & d'autre; jusqu'à ce que l'an 1217, tandis que Montfort étoit occupé au-delà du Rhône contre les partisans du jeune Raimond, le vieux Comte passa les Pyrénées, & vint avec les Comtes de Comminges & de Paliés, accompagnés de plusieurs Gentilshommes de leurs Vassaux, se présenter devant Toulouse, où il fut reçu avec joie des Bourgeois.

Montfort assiége cette Ville.

La Ville étoit ouverte de tous côtés, depuis que le Prince Louis en avoit fait abattre une partie des murailles, & le Comte de Montfort y avoit

voit fait faire encore de nouvelles brèches. Les Habitans encouragés par la présence de leur Comte, nettoyérent les fossés, firent sur les murailles & sur la contrescarpe de fortes palissades, & travaillant ainsi jour & nuit, ils mirent en quelque sorte leur Ville en défense. Ainsi, quand Montfort y arriva, il fut obligé d'en former le siège, qui dura neuf mois, pendant lesquels il y eut des combats & des assauts continuels, que les assiégés soutinrent avec une valeur & une opiniâtreté surprenante. 1217.

Au Printems de 1218 le Comte aiant reçu un nouveau secours de Croisés, malgré les efforts que firent les Toulousains auprès du Roi pour l'empêcher, commença à serrer la Ville de plus près; mais quoi qu'il fît, il n'avoit pu encore à la S. Jean combler les fossés, pour donner l'assaut au rempart. 1218. Epist. 4. Honorii ad Philipp.

Le lendemain de cette Fête, les assiégés de grand matin firent une furieuse sortie par deux endroits; l'une du côté de la principale attaque, pour tâcher de ruïner les machines; & l'autre sur un des quartiers du camp. Le Comte de Montfort entendoit en ce moment la Messe dans une Eglise voisine. Il sortit promptement, & vint à la tête de quelques Troupes au secours de ces machines. Il lui étoit de la dernière importance de les conserver, parce qu'il les avoit déja conduites jusques sur le bord du fossé, & qu'il lui eût fallu perdre beaucoup de tems pour les rétablir, si elles eussent été brulées ou détruites. Il repoussa les ennemis jusques dans leur fossé, mais en essuyant une effroyable grêle de pierres & de flèches qu'on tiroit de dessus les remparts. Une de ces pierres lancée d'un mangonneau, le frappa à la tête, & le renversa; & au même tems son bouclier lui étant échappé de la main, il fut percé de cinq coups de flèches, dont il expira sur le champ. *Et y est tué.* Petr. Vall. Cernai Cap. 86.

Ainsi mourut le fameux & le vaillant Simon Comte de Montfort, le Héros de son siècle, & un

1218. un de ces hommes extraordinaires, auxquels très peu peuvent être égalés ou même comparés.

Amauri son fils lui succéde & lève le siége. Cette mort fut le salut des assiégés, & releva les espérances du Comte Raimond. Plusieurs Gentilshommes rentrérent dans son parti. Tous les François néanmoins que le Comte de Montfort avoit établis dans le pays & en diverses Forteresses, firent hommage à Amauri son fils, & le reconnurent pour Comte de Toulouse. La consternation de l'Armée, le défaut de vivres & d'argent, la retraite d'un grand nombre de Croisés obligérent le nouveaux Comte de lever le siége, & même d'abandonner le Château Narbonnois, qui étoit, ainsi que j'ai dit, comme la Citadelle de Toulouse. Il se retira à Carcassonne, où il fit transporter le corps de son père. Ibid.

Castelnaudari peu de tems après se donna au Comte de Toulouse. Amauri l'assiégea. Il y perdit son frére Gui de Montfort, & ne put prendre la Place. § Guillelm. de Podio, Cap. 32.

Une grande partie de ce que je viens de raconter se passa, tandis que Louis étoit encore en Angleterre. Ce Prince après son retour fut envoyé par le Roi son père au secours d'Amauri. Il prit Marmande sur le Comte de Toulouse, quoique la Place fût vigoureusement défendue par le Comte d'Astarac, par le Seigneur de Blanquafort, & par plusieurs autres Gentilshommes qui s'y étoient renfermés. De là il vint mettre le siège devant Toulouse, s'étant seulement engagé au Légat pour quarante jours, & sans obliger ses gens à demeurer au-delà de ce terme, auquel j'ai déja remarqué que se bornoit le vœu de cette Croisade. Il ne put dans cet espace de tems emporter la Place, & s'en retourna en France.

1219. *Propositions avanta-* Amauri fort pressé par ses ennemis, voyant la ferveur de la Croisade se rallentir de jour en jour, fit faire à Philippe Auguste une proposition fort avantageuse. C'étoit de lui céder toutes les conquêtes

quêtes que le défunt Comte de Montfort avoit faites, plutôt que de les laisser enlever par les Hérétiques. La chose fut proposée de la part d'Amauri, par le Cardinal de Sainte Rufine Légat du Pape, & par les Evêques de Montpellier, de Lodève, de Bésiers, & d'Agde. Le Roi consulta sur cela les Etats assemblés à Melun : mais la France avoit besoin de la paix, pour se remettre des guerres passées, & ce Prince préféra en cette occasion le repos de ses Sujets, à son avantage & à sa gloire. On dit encore qu'une des raisons qui empêcha le Roi d'accepter cette offre, fut la difficulté de cette guerre. Il prévit qu'elle devoit être de longue durée ; que s'il venoit à mourir après l'avoir entreprise, son fils se trouveroit engagé d'honneur à la poursuivre; que le connoissant d'une complexion très délicate, il ne le croyoit pas capable d'en supporter les fatigues, sans courir risque de la vie. Peut-être encore ne crut-on pas devoir beaucoup compter sur les offres d'Amauri, qui vouloit apparemment s'appuyer de la France, pour intimider le Comte de Toulouse, & l'amener à un accommodement, qu'il lui proposa diverses fois dans la suite. On appréhenda encore que le Pape n'intervînt, & ne traversât la négociation, à cause que c'étoit le Saint Siège qui avoit donné le Comté de Toulouse au défunt Comte de Montfort. Vers ce tems-là même le Pape fit faire quelques propositions de paix au jeune Comte de Toulouse, qui ne furent point acceptées. Il fit ensuite prêcher de nouveau la Croisade, & pensa même à créer un Ordre Militaire de Chevaliers contre les Albigeois, sur le modèle de ceux qui avoient été établis à Jérusalem contre les Turcs; mais tous ces projets n'eurent point d'effet.

1219. *geuses qu'il fait à Philippe Auguste.* Sommaire de l'Hist. des Albigeois, tirée du Trésor des Chartres. Guilelm. de Podio, Cap. 34.

Quelque tems après le vieux Comte Raimond mourut. Son fils, plus aimé & moins méchant que lui, fit revenir dans son parti quantité de Noblesse du Comté de Toulouse, & reprit sur Amauri presque tout son Etat. C'est où en étoient

1220. *Mort du vieux Comte Raimond*

toient les choses, lorsque l'an 1223, Philippe Auguste fut attaqué d'une fièvre quarte, qui se changea en continue, & dont il mourut à Mante, où il tenoit une Assemblée des Barons & des Prélats de son Royaume. Cette mort arriva le quatorzième de Juillet, après qu'il eut règné quarante-trois ans huit mois & quatorze jours. Il avoit environ cinquante-huit ans, étant né à Paris en l'an 1165, ou selon d'autres en 1166.

1223. *Mort de Philippe Auguste.* Rigord. Guillelm. Brito. L. 12.

Eloge de Philippe Auguste. *Il orna Paris & l'augmenta.*

Ce fut sans contredit le plus grand Prince, qui eût monté sur le Trône de France depuis Charlemagne. Le courage, la prudence, l'application à l'aggrandissement, à la sureté, à l'ornement de ses Etats, vertus dont l'assemblage forme l'idée d'un grand Roi, se trouvérent toutes en sa personne. Jusqu'à lui, les Rois de France avoient été moins puissans que quelques-uns de leurs Sujets, tant leur Domaine étoit retréci. Depuis lui, la puissance Royale a toujours cru à mesure que le nombre de ces anciens usurpateurs, sous le nom de Feudataires, a diminué. La conquête de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, fut le rétablissement de l'autorité Royale; & la plûpart de ces grands Vassaux, qui, à l'hommage près, agissoient eux-mêmes en Souverains, rabattirent beaucoup de leur fierté. L'acquisition des Comtés d'Auvergne & d'Artois, de la Picardie, & de quantité de Places & de Terres en Berri, & en d'autres endroits du Royaume, furent les fruits de sa politique & de son ménage. Toutes ces nouvelles possessions l'enrichirent lui & ses successeurs, & le mirent diverses fois en état de lever des Soldats à ses dépens, & de se passer de ses Vassaux, dont la bizarrerie avoit si souvent causé bien du chagrin & de grandes pertes à ses prédécesseurs. Il fit paver Paris, il l'orna, & l'augmenta de beaucoup, faisant entourer les Fauxbourgs de murailles. Cette nouvelle enceinte faisoit du côté du Septentrion un demi-cercle, ou un arc, dont la rivière étoit comme la corde.

Trésor des Chartres.

Rigord in Vita Philipp. Augusti.

Ces

Cet arc commençoit sur le bord de la Seine vis-à-vis du Louvre, enfermoit Saint Germain l'Auxerrois, & finissoit sur le bord Oriental de la rivière vis-à-vis de la Tournelle. Le point du milieu de cet arc étoit en-deçà de Saint Nicolas des Champs. Il y a encore une Tour de cette ancienne clôture dans le Monastère de l'*Ave Maria*.

1223. De la Mare, Traité de la Police. L. 1. tit. 6.

Du côté Méridional de la rivière, cette enceinte fut continuée presque en triangle, depuis la Tournelle, vis-à-vis de laquelle l'autre finissoit, jusqu'au bord Occidental de la rivière, où est maintenant le Collège des Quatre-Nations. La pointe de cette espèce de triangle renfermoit le Couvent des Jacobins de la rue S. Jaques.

Le savant Auteur d'où j'ai tiré ce détail, soutient & prouve bien contre le préjugé ordinaire, que ce ne fut pas-là la prémière augmentation de Paris, & qu'une partie du côté Septentrional avoit déja été enfermée de murailles longtems auparavant vis-à-vis de l'Ile, où est la Cité, qui étoit autrefois toute la Ville de Paris. Cette augmentation commençoit sur le bord Septentrional de la rivière, un peu au-dessous du grand Châtelet, & renfermoit S. Merri du côté du Nord, & la Grève du côté de l'Orient. Mais je ne suis nullement de l'avis de cet Auteur, lorsqu'il prétend que cette enceinte fut un ouvrage des Romains. La Relation du siège de Paris, fait par les Normands l'an 886 & 887, qui est d'un Auteur contemporain, & présent à ce siège, marque expressément que la Ville de Paris étoit alors toute renfermée dans l'Ile ; & toute la suite des attaques le suppose. Il est constant par les preuves de M. de la Mare, que cette enceinte étoit faite dès le tems de Louis le Gros ou de Louis le Jeune : mais on ne sait sous quel règne la muraille fut bâtie.

Abbo de Obsidione Parisiensi.

Philippe Auguste commença le Château du Louvre. Il fit enceindre de murailles plusieurs Villes du Royaume. Il conçut le dessein de faire bâtir un Hôtel ou Hôpital des Invalides pour ses

Il commença le Château du Louvre.

——— ses Soldats & ses Officiers. Nous avons une Let-
1223. tre du Pape Innocent III, qui lui écrivit sur ce
Lib. IX. Epist. 85. sujet, & exemptoit de la Jurisdiction de l'Evêque cette Maison, quand elle seroit bâtie. Mais nous ne voyons pas que ce Prince eût exécuté ce dessein.

Il abattit la puissance de la Nation Angloise.

Il se maintint contre Henri second & Richard Rois d'Angleterre, deux ennemis redoutables; & sous le règne de Jean leur successeur, il abattit & anéantit presque entièrement la puissance de la Nation Angloise en-deçà de la mer.

Il perfectionna l'Art Militaire.

Guillelm. Brito.

* Ribaldi.

Il perfectionna beaucoup l'Art Militaire en France, par le soin qu'il prit d'animer & de s'attacher quantité de bons Ingénieurs, en leur donnant de grandes récompenses; & rien ne contribua plus à ses conquêtes, & à la prise des plus fortes Places sur les Anglois. On parle sous son règne d'une espèce de Soldats appellés * Ribauds, qui, par ce qui en est dit dans la narration de la prise de Tours sur Henri II. Roi d'Angleterre, semblent avoir beaucoup de rapport avec nos Dragons ou Grenadiers d'aujourd'hui. C'étoit ceux que l'on mettoit à la tête des assauts, & dont on se servoit dans les escalades & dans d'autres actions subites & vigoureuses. Comme c'est la prémière fois que cette Milice est nommée dans notre Histoire, il est vraisemblable qu'elle fut instituée par Philippe Auguste. Ce nom de Ribaud est devenu depuis ce tems-là infame en France, à cause des débauches auxquelles ces déterminés s'abandonnoient. Ils avoient un Chef, qui portoit la qualité de Roi * des Ribauds. C'étoit une Charge considérable, qui avoit même Jurisdiction pour certains points de Police dans la Maison du Roi & dans le Royaume.

* Rex Ribaldorum.

Il vient à bout d'une puissante Ligue.

Les conquêtes de Philippe l'aiant rendu redoutable, il eut le sort de tous les Princes Conquérans, qui fut de voir se liguer contre lui les plus grandes Puissances de son tems, savoir, l'Angleterre, l'Empire, le Comté de Flandres, & plusieurs petits Etats, qui se joignirent à ces trois Chefs. Il vint à bout de cette Ligue, par la

grande

grande victoire qu'il remporta à la mémorable Journée de Bouvines, où la bravoure des François, animés par la présence & par le danger de leur Roi, suppléa en même tems au desavantage du nombre, & aux inconvéniens d'une surprise & d'une attaque, à laquelle ils ne s'attendoient point. 1223.

Sa piété & sa Religion.

La piété & la religion de ce Prince parurent, par la haine qu'il eut toujours pour les ennemis de la Religion. Il ne fit aucun quartier aux Hérétiques: il fit la guerre aux Albigeois, il chassa les Juifs de son Etat, il leur permit toutefois d'y revenir quelque tems après, & le seul besoin d'argent dans les pressantes affaires qu'il avoit sur les bras, l'obligea à cette condescendance. Il alla, par le même motif de Religion, faire la guerre en personne aux Mahométans dans la Palestine; & la plus grande partie des legs qu'il fit dans son Testament, fut en faveur de cette Chrétienté désolée. C'étoit alors une coutume, que les Rois de France donnassent aux Comédiens les habits dont ils ne vouloient plus se servir. Philippe abolit cette coutume, & ordonna que les siens fussent donnés aux pauvres. Il fit de sévères Edits contre les blasphémateurs. Il eut toujours de grands égards pour le S. Siège, & l'on a vu que s'il en avoit eu moins, il se seroit assurément rendu maitre de la Couronne d'Angleterre. On voit par un Monument de ces tems-là, qu'il porta sa dévotion si loin, que pendant un tems il eut dessein de se retirer au Monastère de Cluni, & il ne tint pas à l'Abbé, qu'il n'y prît l'habit de Moine. Il favorisa les Beaux-Arts. L'Université de Paris fut très florissante, extraordinairement fréquentée sous son règne, & en même tems un peu moins docile, qu'elle ne devoit à l'égard de son Souverain. Son divorce avec Ingelburge de Danemarc, & son mariage avec Agnès de Méranie, du vivant de cette Reine, un fils naturel nommé Pierre-Charlot, qu'il avoit eu durant

Rigord.

Tom. 2. Spicilegii pag. 401. Gesta Philipp Augusti.

son divorce, & qui fut depuis Evêque de Noyon, montrent que du côté de la chasteté, il ne fut pas sans reproche. Mais il se soumit enfin aux avis du Pape & des Evêques, & avec le tems, il se résolut à reprendre son épouse légitime.

1223. Guillelm. Brito sub finem.

Le nom d'Auguste ne lui a jamais été donné de son vivant. Rigordus. Guillelm. Brito, L. 9. * Rigord. in Prologo.

Philippe étoit d'une taille médiocre, beau de visage, hormis qu'il avoit deux petites tayes sur l'un des deux yeux. Il avoit les maniéres fort honnêtes. Il parloit toujours fort juste, s'exprimoit avec beaucoup d'agrément, d'esprit, de vivacité, & disoit beaucoup en peu de paroles. Il aimoit ses Sujets, & en étoit aimé. Je ne vois pas que le nom d'Auguste qu'il porte dans l'Histoire, lui ait jamais été donné de son vivant. L'Historien de sa vie * s'applique même à se justifier sur cet article, & à prévenir ses Lecteurs sur la nouveauté de ce titre. *On sera surpris*, dit-il, *qu'à la tête de cet Ouvrage, je donne au Roi le titre d'Auguste.* Ce qui marque évidemment qu'on ne le lui donnoit pas alors; mais il le méritoit, & c'est avec justice, que les Historiens plus modernes ont suivi cet exemple.

Ses enfans.

Outre Louis qui succéda à la Couronne, Philippe Auguste eut encore d'Agnès de Méranie sa troisiéme femme, un fils du même nom que lui, & qui fut Comte de Boulogne par sa femme Mathilde, fille unique de Renaud Comte de Dammartin & de Boulogne. Ce Renaud est celui, qui s'étant révolté & ligué avec le Roi d'Angleterre, l'Empereur, & le Comte de Flandres, fut pris à la bataille de Bouvines.

Il eut aussi de la même Agnès une fille nommée Marie, qui épousa en prémières noces Philippe Comte de Hainaut & Marquis de Namur, & en secondes noces, Henri IV, Duc de Brabant & de la basse Lorraine.

Il réunit à sa Couronne plusieurs Domaines qui en

C'est sous ce régne que Messieurs de Sainte-Marthe, dans leur Histoire Généalogique de la Maison de France, commencent à marquer les réunions faites par nos Rois, de plusieurs Domai

maines qui avoient été démembrés de la Couronne dans les siècles précédens : & ils le font d'ordinaire sur les Actes qu'ils ont trouvés dans les Trésors des Chartres, qui fournit fort peu de choses à cet égard pour les régnes qui avoient précédé celui-ci, parce qu'ainsi que je l'ai remarqué, le Chartrier de France fut enlevé par le Roi d'Angleterre, dans la déroute de l'arrière-garde de Philippe Auguste, qui ne put obtenir qu'on le lui rendit. 1223. *avoient été démembrés.*

Ces Remarques de Messieurs de Sainte-Marthe sont un des points des plus importans de leur Histoire, & je ne manquerai pas de les transcrire à la fin de chaque règne, lorsqu'il s'y trouvera quelque chose de considérable en cette matière.

Outre les réunions que j'ai marquées dans la suite de l'Histoire de ce règne, comme celle de la Normandie, & quelques autres, Philippe Auguste réunit à sa Couronne le Comté d'Amiens, dont Philippe Comte de Flandres s'étoit emparé. La Châtellenie de Passy, la Ville d'Evreux, & puis toute la Vicomté, la Terre de Nogent, & Nogent-Erembert, les Seigneuries de Charroux, de Linières, & de Bomez, Gien avec sa Châtellenie. Jean de Beaugenci en 1215 ratifia la donation des Terres de Valois & de Vermandois faite au même Roi par Aliénor, Comtesse de Vermandois. Philippe réunit aussi à sa Couronne le Comté d'Alençon, la Forêt d'Escoue, de la Haye, & de Ferrières, & celle de Chaumont & de la Roche, & la Ville de Domfront.

Inventaire du Tresor des Chartres T. 3. Normandie 2. n. 2.

Fin du Quatrième Tome.

